

7/6

G. K. Waterhouse

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/legliseprimitive00back

L'ÉGLISE PRIMITIVE

OUVRAGES DE M. PAUL DE FÉLICE

Pierre Daniel, d'Orléans, traduit de l'allemand du professeur Hagen, de Berne. — Orléans, Herluison, 1876, in-8°. 1 fr. 50

Denis Papin, de Blois. — Blois, Marchand, 1879, in-8°. 1 fr.

Un étudiant bâlois à Orléans en 1599. — Orléans, Herluison, 1879, in-8°. 50 c.

L'Octavius, de Minucius Félix. — Blois, Marchand, 1880, in-8°. 2 fr. 50

Lambert Daneau, de Beaugency. Sa vie, ses écrits, ses lettres inédites. — Paris, Fischbacher, 1882, in-8°. 10 fr.

Serment de fidélité des Huguenots d'Orléans en 1568. — Orléans, Herluison, 1882, in-18. 2 fr.

Réponse de M. Chayssac, ci-devant prestre romain, forçat pour la foy. — Orléans, Herluison, 1882, in-18. 2 fr.

De l'adoption d'une liturgie unique. — Laigle, Guy, 1883.

Sermons protestants prêchés en France de 1685 à 1795. Essai bibliographique. — Orléans, Herluison, 1885, in-18. 2 fr.

Mer, son Église réformée. Établissement, vie intérieure, décadence, restauration. — Paris, Grassart, 1885, gr. in-8°. 6 fr.

La Réforme en Blaisois. Documents inédits. Registre du Consistoire (1665-1677). — Orléans, Herluison, 1885, in-18. 3 fr. 50

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.



Mosaïque de Perpétue, conservée dans le palais archiépiscopal de Ravenne.

(Copié sur l'original par Edward Backhouse.)

Ed. BACKHOUSE et Ch. TYLOR

L'ÉGLISE PRIMITIVE

JUSQU'A LA MORT DE CONSTANTIN

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par PAUL DE FÉLICE

PASTEUR

ILLUSTRÉ DE

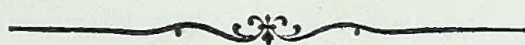
24 planches hors texte et de 6 gravures sur bois dans le texte.

Christus Veritatem se non Consuetudinem cognominavit.

TERTULLIEN

Consuetudo sine veritate vetustas erroris est.

CYPRIEN



PARIS
GRASSART, LIBRAIRE-ÉDITEUR
2, RUE DE LA PAIX, 2

1886

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

Ce livre est une traduction; il n'est, ne veut être et ne devait être que cela. Lorsque nous avons accepté la tâche de traduire, nous avons promis de nous montrer scrupuleux. Nous ne pensons pas avoir failli à cet engagement.

Peut-être nous sera-t-il permis de reproduire ici une phrase ou deux de l'Introduction d'un opuscule allemand, que nous traduisions en 1876. « En premier lieu, disions-nous, comme le lecteur ne tardera pas à s'en apercevoir, nous avons sacrifié l'élégance, et même, si nous n'avons pu faire autrement, la correction à la fidélité. Puisqu'un traducteur doit être un traître, nous préférons trahir notre langue, que chacun connaît, que la pensée de notre auteur. » Notre méthode n'a point changé. Tel l'ouvrage nous a été remis en anglais, tel nous le donnons en français. Si donc nous nous sentons responsable de la forme, quelle qu'elle soit, nous laissons aux auteurs toute la responsabilité du fond.

Si maintenant nous étions appelé à donner notre opinion sur l'ouvrage lui-même, quelques lignes suffiraient à la résumer. Ce qui en fait, à nos yeux, le très réel mérite, c'est qu'il abonde en détails sur la situation intérieure de l'Église primitive. Sans doute les destinées extérieures de l'Église y occupent leur place normale, mais l'effort des auteurs a porté sur le côté intérieur et intime de son histoire. Leur œuvre en tire donc un caractère et une importance à part.

Nous laissons à la Préface — la seule partie de l'ouvrage (sauf les notes) pour laquelle nous ayons demandé et obtenu une plus grande liberté en faveur du traducteur — le soin d'expliquer pourquoi deux auteurs ont coopéré à cette œuvre, et d'indiquer le but spécial qu'ils ont poursuivi. Quant aux gravures, aux photographies et aux chromolithographies, qui font du volume un ouvrage de luxe, nous croyons inutile d'insister sur l'intérêt qu'elles y ajoutent et l'originalité qu'elles lui donnent. La presse et le public anglais ne s'y sont pas trompés, et au bout d'une année il fallait songer à préparer une seconde édition. C'est celle qui a servi à notre traduction.

Pourquoi, d'ailleurs, une histoire ecclésiastique ne serait-elle pas en même temps un ouvrage de luxe? Pourquoi serait-elle nécessairement trop austère ou aride? Pourquoi, laissant à l'école la science pure et l'érudition, qui doivent, de toute nécessité, y trouver leur place, ne rendrait-on pas la connaissance des annales de l'Église chrétienne plus désirable pour le public en général, en la rendant plus attrayante? Pourquoi, enfin, ne saurait-on pas gré aux auteurs de l'*Église primitive* d'avoir voulu joindre à la sûreté des renseignements le charme qu'offre toujours un beau livre? Si l'on y regarde de près, on trouvera que, en s'imposant de si lourds sacrifices pour atteindre ce résultat, les auteurs ont poursuivi un but noble et élevé. Membres de l'Église chrétienne, ils ont voulu la faire aimer, et, pour la faire aimer, la faire connaître. Au fond, c'est le seul bon moyen.

Puissent leurs efforts dans ce sens, si bien secondés, pour cette traduction, par ceux de l'éditeur français, ne pas être restés stériles!



Edward BACKHOUSE
Ætat. 68

PRÉFACE

Deux préfaces distinctes ouvrent le volume dont la traduction est offerte aujourd'hui au public français. La première en importance, qui seule figure dans la première édition, est consacrée à une esquisse rapide de la vie de M. Edward Backhouse et du but de son ouvrage. Elle est due à la plume autorisée de M. Thomas Hodgkin. La seconde, bien plus courte, est de M. Ch. Tylor. Il y expose, en quelques lignes, les modifications apportées à la seconde édition. Nous les fondrons en une seule, en donnant la priorité à celle de M. Hodgkin.

Edward Backhouse, fils de Edward et de Mary Backhouse, naquit à Darlington en 1808. Il n'était encore qu'un tout jeune enfant lorsque ses parents vinrent se fixer à Sunderland. C'est là qu'il reçut son éducation première et que, peu à peu, son activité, son ardeur au travail, son zèle pour le bien et les intérêts de ses concitoyens, et, par-dessus tout, sa valeur morale et sa piété firent de lui l'un des citoyens les plus influents de cette industrieuse cité. Il appartenait à une ancienne famille de négociants; mais, bien que co-propriétaire de houillères et d'une maison de banque, il s'occupa peu d'affaires lui-même. De très bonne heure, il désira pouvoir consacrer son temps et ses forces à des œuvres philanthropiques ou religieuses. Il aimait aussi passionnément l'histoire naturelle, voyageait beaucoup et peignait le paysage

avec un remarquable talent. S'il n'était pas un orateur de profession, il savait, cependant, parler à propos, et sa parole simple, énergique, franche, cordiale, manquait rarement de gagner l'oreille d'une assemblée populaire. S'il l'eût désiré le moins du monde, il aurait certainement pu faire partie du Parlement, à titre de représentant de Sunderland. Il eut alors siégé dans les rangs du parti libéral, et montré que sa parfaite courtoisie en politique n'excluait pas une non moins grande perspicacité.

Edward Backhouse était membre de la Société des Amis, à laquelle, depuis plusieurs générations, ses ancêtres avaient appartenu. On peut dire qu'il en professait les principes avec enthousiasme. Pendant de longues années il occupa parmi eux la situation de ministre. On sait que les Amis, ou Quakers, n'ont pas, à proprement parler, de corps ecclésiastique constitué et salarié. Ce sont les membres du troupeau eux-mêmes qui, s'ils s'y sentent appelés, prêchent et visitent. Après une sorte de temps d'épreuve, si leurs dons et leur vocation sont jugés suffisants, ils sont reconnus ministres.

Mais, même alors, ils ne constituent pas un clergé distinct des laïques, et, malgré leur situation spéciale de ministres, ils sont et restent des fidèles comme les autres [1].

Edward Backhouse faisait remonter sa conversion à la trentième année de son âge. Jusqu'alors sa vie avait été pure et sans tache selon le monde. Mais c'est à trente ans, seulement, qu'il se sentit appelé d'une manière plus positive à se consacrer au service de Christ. Ce fut d'abord en qualité d'ancien. A ce titre, il accompagnait les ministres dans leurs voyages missionnaires, leur donnait des avis touchant leur activité spirituelle et devait au besoin, en même temps que ses collègues, éclairer le choix de la congrégation sur les candidats au ministère, en indiquant ceux dont les dons pouvaient être encouragés et utilisés, et ceux qui paraissaient s'être mépris sur leur vocation.

1. Le lecteur français désireux de connaître plus à fond les principes et les usages religieux des Quakers, en trouvera un exposé suffisant, quoique succinct, dans la *Biographie de William Allen*, par G. de Félice. Paris et Toulouse, 1869.

En 1842, un événement que nous allons raconter, et dans lequel il n'hésita pas à voir la main providentielle de Dieu, donna une impulsion toute nouvelle à sa vie spirituelle. Il devait accompagner son oncle, William Backhouse, dans une visite aux congrégations quakers de Norvège. Deux ou trois jours avant le départ, au moment où W. Backhouse se lève pour prêcher, il tombe sans connaissance et meurt sur la place. Naturellement, le projet de voyage est abandonné.... Peu de jours après, on apprenait que le steamer sur lequel ils devaient s'embarquer, le jour même des obsèques de W. Backhouse, avait sombré et s'était perdu corps et biens. Personne n'avait échappé à la mort.

Ce ne fut pourtant qu'en 1852 qu'Edward Backhouse, alors âgé de quarante-quatre ans, commença à prêcher et fut « reconnu » ministre. Il devait exercer ces fonctions pendant plus de vingt-cinq ans. Tel il était lui-même, telle était sa prédication. Aucune recherche oratoire, mais une élocution simple et facile; beaucoup de sérieux et de force. Parmi les sujets qu'il traitait de préférence, il en est deux sur lesquels il revenait plus fréquemment. Le premier était une exhortation pressante aux fidèles de passer de l'enfance de la foi à la vraie virilité chrétienne, à la croissance parfaite en Christ. Le second, le bonheur du croyant. « Plus je suis resté fermement attaché à mon fidèle guide, disait-il lui-même en parlant de sa vie après sa conversion, mieux j'ai compris la beauté de la sainteté, la glorieuse splendeur de la Canaan céleste, la douceur, la sécurité, la paix, que donne la communion avec Jésus. » Paroles remarquables comme caractérisant sa vie tout entière et son ministère, et qui le font, en quelque sorte, revivre devant les yeux de ceux qui l'ont connu et entendu!

Vers le milieu de sa carrière terrestre, il épousa Katharine, fille de Thomas et de Mary Mounsey. Leur union resta stérile. Mais Edward Backhouse aimait trop les jeunes gens pour ne pas chercher à en avoir autour de lui. Aussi s'entourait-il des enfants de ses proches parents ou de ses amis, paraissant parfois le plus jeune d'eux tous. Il les prenait avec lui dans ses voyages en Angleterre ou sur le continent,

et devenait pour eux, grâce à son amour profond pour la nature et à son esprit d'observation, le plus agréable et le plus utile des compagnons de voyage.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède, comme on serait tenté de le faire, qu'Edward Backhouse menât une vie toute d'agrément. Non, il n'en était point ainsi. Très préoccupé de toutes les tristesses et de tous les vices des grandes villes, et particulièrement de ceux du grand port de mer près duquel il habitait, il consacrait à les alléger ou à les corriger une grande partie de son temps et de ses efforts. Ni considérations de santé, ni considérations d'argent ne l'arrêtaient. Il avait le dévouement énergique. Dieu bénit cette activité, et une grande salle missionnaire (*mission-hall*), élevée à ses frais dans l'un des quartiers les plus pauvres et les plus déshérités de Sunderland, devint le rendez-vous d'une congrégation nombreuse et le centre d'une œuvre importante de régénération spirituelle et morale. Inutile de dire toute la part personnelle qu'y prit Edward Backhouse lui-même.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à indiquer brièvement les motifs qui le déterminèrent à entreprendre l'ouvrage offert au public anglais, puis au nôtre. Citons d'abord les lignes qu'il écrivait le 2 mars 1879, peu de temps avant sa mort : « Vers le deuxième mois [1], ou environ, de l'année 1874, j'étais un jour debout à peindre dans mon cabinet de travail, lorsque la pensée d'employer les loisirs des dernières années de ma vie à composer un ouvrage sur une période de l'histoire de l'Église s'imposa à mon esprit. Je crus qu'elle m'était inspirée par le Seigneur. Il fallait, pensais-je, donner au public chrétien, sous une forme populaire, une explication motivée des principes et des usages religieux de la Société des Amis. Aussitôt, je me mis à l'œuvre. Je commençai par étudier l'histoire ecclésiastique en général, celle des Quakers m'étant parfaitement connue. Je ne tardai pas à m'apercevoir que les conclusions, évidentes à mes yeux, de certains

1. Une des particularités des Quakers est — et surtout était — de répugner à l'emploi des noms païens des mois et des jours, et de les remplacer par des indications numériques.

faits de cette histoire, différaient profondément de celles d'historiens éminents. J'en conclus que je devais essayer d'écrire moi-même une histoire du Christianisme, ne doutant pas qu'il pourrait être utile de montrer quels avaient été les principes et les coutumes des anciennes Églises, envisagés d'un point de vue quaker, et en les comparant d'aussi près que possible aux précédents apostoliques [1]. »

Edward Backhouse se mit alors à lire, page à page pour ainsi dire, les vingt-trois volumes de l'*Ante-Nicene Christian Library* [2], ayant abandonné depuis trop longtemps ses études classiques pour lire les textes eux-mêmes. Non content de cela, il étudia de près les histoires ecclésiastiques d'Eusèbe, de Socrate le Scholastique, de Sozomène et de Théodoret et enfin, parmi les modernes, les ouvrages de Du Pin, de Mosheim, de Néander, de Burton et autres.

L'éditeur de l'ouvrage, M. Ch. Tylor, n'a pas voulu s'en tenir là, et il a revisé, comme nous le disons ailleurs, la plupart des citations sur les textes originaux [3]. Uni de cœur et de convictions à l'auteur premier de cet ouvrage, il a développé certains points trop sommairement traités, il a suppléé à certaines lacunes. Nous ajouterons ici que M. Tylor, après avoir fait ses études de droit et dû s'interdire, pour raisons de santé, toute carrière extérieure active dans ce sens, s'est voué à des travaux littéraires et à l'enseignement privé. En se chargeant de reviser pour l'impression l'œuvre de M. Backhouse, il n'a pas seulement honoré la mémoire d'un ami, mais il a obéi à un penchant inné pour les études d'histoire ecclésiastique. Bien que la part du travail personnel qui lui revient, dans cette œuvre collective, soit

1. C'est ce qui explique l'abondance, peut-être excessive, des citations. Il fallait mettre, en quelque sorte, les pièces du procès sous les yeux du lecteur.

2. Collection de tous les monuments de la littérature chrétienne antérieure au concile de Nicée.

3. Nous l'avons fait nous-même, naturellement, chaque fois que ces textes nous ont été accessibles. Cependant, à notre grand regret, nous n'avons pu le faire partout. — Ajoutons que, lorsque nous avons pu employer une traduction française déjà faite et bien faite, nous ne nous sommes pas cru obligé de nous en abstenir.

considérable, il a préféré ne pas distinguer ce qui est de lui de ce qui ne l'est pas. Mais le lecteur peut être certain qu'il a rempli avec un soin et une attention extrêmes la tâche qu'il avait assumée.

Les travaux entrepris par Edw. Backhouse en vue de la réalisation de son projet occupèrent utilement les dernières années de sa vie. Peut-être même l'énergie et l'enthousiasme juvénile qu'il déploya dans ce nouveau champ de travail lui firent-ils dépasser les limites de ses forces. Preuve en soit, l'impossibilité où il s'est vu d'arriver au but qu'il s'était proposé. Il n'a pas pu écrire cette histoire de l'Église, telle que les Quakers, taxés d'hérésie par tant d'écrivains ecclésiastiques, la conçoivent d'après les documents qui ont survécu. Il n'a pas pu réaliser le désir, peut-être inconscient, de découvrir parmi ceux que l'ancienne Église stigmatisait comme hérétiques, les chrétiens avec lesquels il pouvait sympathiser. Il n'a pu, dans le passé, relever toutes les protestations que les envahissements progressifs du sacerdotalisme et du ritualisme avaient soulevées. Cette enquête, digne de tenter un savant encore jeune, reste à faire. A très peu d'exceptions près, les historiens ecclésiastiques ont été des hommes, qui se donnaient le nom si bien porté de catholiques [1], et les hérétiques ont ressemblé aux partisans d'une dynastie déchue, qu'on condamne, parce qu'ils n'ont pas le succès pour eux.

Dans le vaste tombeau sur lequel l'Église a écrit le mot hérésie, dorment côte à côte les représentants des opinions les plus diverses. S'il s'y trouve des anti-nomiens licencieux et des réactionnaires judaïsants; ou encore des hommes cherchant à mettre d'accord le monde naturel et la révélation de Dieu en Christ; on y rencontre, également, des défenseurs intègres de la liberté et de la spiritualité évangéliques, contre les prétentions sacerdotales ou les empiétements du paganisme. Ils sont là tous ensemble. Qui donc aura un jour la patience et la force d'aller chercher, dans ces obscures

1. Catholique, inutile de le dire, est pris ici dans son vrai sens d'universel, et n'a, par conséquent, rien de commun avec le romanisme, qui n'a plus rien d'universel que ses prétentions.

demeures, les vrais avant-coureurs de cette liberté de penser qui a renouvelé le monde au XVIe siècle? Qui rendra la vie à ces ossements desséchés et les transformera en une puissante armée? Qui les séparera de ces docteurs de la licence et de l'immoralité, qu'on trouve toujours dans le sillage des grands mouvements religieux?

Nous avons dit que la vie d'Edw. Backhouse s'était terminée avant son œuvre. Sa santé déclina d'une manière sensible à partir de l'accomplissement de sa soixante-dixième année, sans cependant l'empêcher de vaquer à ses occupations habituelles. Espérant recouvrer des forces dans un climat plus doux, il vint à Hastings. Mais ses prévisions furent trompées. Il tomba gravement malade peu après, et, au bout de quatre jours, il rendit paisiblement son âme à Dieu.

Sa veuve lui a survécu jusqu'à ce jour. C'est elle qui a tenu à ne pas laisser son mari mourir tout entier, et qui a supporté les frais considérables des éditions anglaise et française de cette histoire. Le constater et l'en féliciter n'est que justice.

Elle a trouvé un appui cordial et éclairé dans M. Ch. Tylor, et le public anglais a sanctionné leur appréciation et leurs efforts en rendant bientôt une seconde édition nécessaire. A cette seconde édition, M. Tylor a joint une fort courte préface, dont le but principal est de signaler l'addition, comme appendice à la première partie, de la *Didachè* tout entière. Ce document, dont l'importance a été mise en relief ces dernières années, lui a paru avec raison avoir sa place marquée dans une étude historique, dont l'un des buts est de prendre sur le fait l'envahissement progressif du sacerdotalisme et du ritualisme. Il est, en effet, le reflet d'une période de transition. L'Église est déjà constituée; le germe d'abus futurs existe, mais la simplicité primitive n'est pas encore vraiment compromise.

D'un autre côté, il remonte à une période particulièrement pauvre en documents, et cependant particulièrement importante. « Pierre et Paul, dit M. Tylor, ont été martyrisés vers l'an 67, et l'on peut dire (si l'on en excepte l'apôtre Jean, dans l'Asie Proconsulaire, dont la vie se prolonge durant une

autre génération) qu'avec eux se termine l'âge apostolique. D'autre part, on donne à la première Apologie de Justin Martyr la date de 148, et à son martyre celle de 165. Irénée est évêque de Lyon en 177 et meurt en 202. Tertullien se convertit vers 185 et meurt en 220. Ces dates marquent donc deux époques distinctes, séparées par un intervalle de quatre-vingts ans ou environ, c'est-à-dire par un laps de temps plus que suffisant pour que des abus et des superstitions s'introduisent dans l'Église. Comment en douterait-on, quand on constate, du temps même de l'apôtre Paul, dans les Églises qu'il a fondées, des dégénérescences contre lesquelles il se voit obligé de protester, par exemple, chez les Galates? Il est probable que si les historiens ecclésiastiques et polémiques accordaient, à l'influence et aux conséquences de la période qui suit immédiatement l'âge apostolique, une place à la fois plus grande et plus légitime, bien des pages du présent volume n'auraient pas été écrites. Après tout, la phase primitive de l'Église chrétienne n'est pas une fiction, et ce n'est pas l'existence d'un certain ritualisme, un siècle environ après la clôture du canon du Nouveau Testament, qui la rendra telle. »

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE PRIMITIVE

JUSQU'A LA MORT DE CONSTANTIN

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DU CHRISTIANISME — LA SOCIÉTÉ NOUVELLE CE QU'ÉTAIT LE PAGANISME

Au moment même où, conformément aux anciennes prophéties, les Juifs attendaient leur Messie, les Gentils arrivaient peu à peu à se rendre compte de la vanité de leurs idoles et de leur philosophie, et ils soupiraient après quelque chose de meilleur et de plus satisfaisant.

C'est alors que le Christ naquit à Bethléem ; alors que les bergers, inondés tout à coup, au milieu des veilles de la nuit, par le rayonnement de la gloire céleste, entendirent l'ange de l'Éternel leur dire : « Ne craignez point ; car je vous annonce une bonne nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur... Et soudain il se joignit à l'ange une multitude de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les lieux très hauts et paix sur la terre parmi les hommes

qu'il agrée [1]. » Ainsi, au temps fixé par le Père, le Seigneur descendit sur la terre et vint répandre la lumière glorieuse et bénie de l'Évangile.

Mais lorsque le Désiré des nations, le Messie si longtemps attendu fut arrivé, les chefs du peuple juif le rejetèrent. On ne voyait en lui ni éclat, ni puissance selon le monde. Il ne promettait aucune délivrance du joug odieux de Rome, aucune restauration du royaume d'Israël. Aussi les siens, vers lesquels il était venu, ne voulurent point le recevoir [2]. Insensibles à ses miracles, sourds à ses vivifiantes paroles, ils refusèrent de l'accepter comme leur chef... Que dis-je ! ils demandèrent à grands cris au gouverneur romain de le crucifier, et Pilate fit crucifier le Fils de Dieu ! Mais Dieu le ressuscita en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle [3], et la prophétie de David, si riche en bénédictions, fut accomplie : Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes et même entre les rebelles, afin qu'ils habitassent dans le lieu de l'Éternel Dieu [4].

A cette époque, la majeure partie du monde connu était assujettie à Rome et, si l'on en excepte les Juifs, tous les peuples étaient païens. Les grandes villes étaient ornées de superbes temples élevés en l'honneur des faux dieux, embellies par des images taillées sorties merveilleusement belles du ciseau d'un Phidias, d'un Praxitèle, et de tant d'autres immortels artistes.

1. Luc, II, 8-14.
2. Jean, I, 11.
3. *Act.*, II, 24.
4. *Ps.*, LXVIII, 19.

Le Judaïsme, lui aussi, avait ses monuments religieux. Il avait son temple à Jérusalem ; il avait, dans maintes villes, d'imposantes synagogues aux piliers massifs, aux corniches richement sculptées [1]. Ces synagogues, quel que fût d'ailleurs leur degré de magnificence ou de simplicité, étaient fort nombreuses. Partout où dix personnes s'entendaient pour en demander une, elle était ouverte. A Jérusalem seulement, on en comptait, paraît-il, 480. A Alexandrie, à Rome, à Babylone, en Asie Mineure, en Grèce, en Italie, partout, en un mot, on trouvait des lieux de réunion de ce genre, employés tour à tour à la célébration du culte ou à la discussion des affaires de la communauté [2]. Nous l'avons dit, les Juifs étaient dans l'attente, et les Gentils étaient affamés d'une nourriture spirituelle nouvelle, lorsque l'Évangile vint apporter aux uns et aux autres justement ce qu'il fallait pour satisfaire et cette attente et ces aspirations. Ce furent d'abord les Juifs de Jérusalem qui entendirent la prédication de la libre et complète rédemption par Christ, et le jour de la Pentecôte, « le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes » ; peu après, le nombre des hommes appartenant à l'Église était « d'environ cinq mille » ; un peu plus tard, enfin, l'auteur des *Actes* [3] fait remarquer que « la parole de Dieu se répandait de plus en plus, le nombre des disciples augmentait beaucoup à Jérusalem et une grande

1. Il n'est pas absolument sûr, en ce qui concerne la Palestine, que les fragments architecturaux, qui ont donné lieu à cette supposition, proviennent de Synagogues.

2. Stanley, *Jewish Church,* III[e] partie, p. 463-5. — La synagogue, ou lieu de réunion, était aussi appelée *ecclesia*, et ce nom, comme on sait, servit ensuite à désigner les congrégations chrétiennes et le lieu où elles se réunissaient.

3. *Act.*, II, 41 ; IV, 4 ; VI, 7.

foule de prêtres obéissaient à la foi ». Puis, lorsque l'Évangile eut été prêché à travers la Judée entière, l'apôtre Pierre, dans une vision divine, reçut l'ordre d'accompagner les hommes envoyés par Corneille et d'aller annoncer au centurion romain et à sa famille la bonne nouvelle du salut. Ainsi les Gentils furent admis à jouir des mêmes privilèges que les Juifs; ainsi fut accomplie la promesse du Sauveur à Pierre : Je te donnerai les clefs du royaume des cieux... [1]. Pierre s'en servit pour l'ouvrir aux Gentils, qui devinrent, eux aussi, les héritiers de Dieu et, « d'éloignés » qu'ils étaient, « rapprochés » par le sang de Christ [2].

Cette Église de Christ était « la colonne et l'appui de la vérité [3] » ; elle était le royaume de Dieu sur la terre; elle était une Église spirituelle et pas seulement une Église de professants; elle était la famille et la maison de Dieu dans ce monde, unie par conséquent à sa famille et à sa maison dans le ciel, et seule vraiment universelle ou catholique. Que l'Église romaine se donne, s'il lui plaît, le titre de catholique : ce n'est qu'une usurpation. Tous ceux qui ont reçu le baptême de l'esprit, quelque nom qu'ils portent, font partie de la vraie Église catholique; tous ceux, au contraire, qui n'ont pas reçu ce baptême, sont en dehors de l'Église, en dehors du corps de Christ, de quelque nom qu'ils s'appellent et quelque religion qu'ils prétendent professer.

A peine une année s'était-elle écoulée depuis l'ascension de Notre Seigneur, que ses disciples commencèrent à souffrir des persécutions à Jérusalem. Etienne, le

1. *Act.*, X; Matth., XVI, 19.
2. *Eph.*, II, 13.
3. I Tim., III, 15.

premier, subit saintement le martyre des mains des Juifs incrédules. Saul était présent « joignant son approbation à celle des autres et gardant les vêtements de ceux qui le faisaient mourir » [1]. Mais le persécuteur trouva dur de « regimber contre les aiguillons [2] », et, transformé bientôt par la grâce, il devint Paul, le grand apôtre des Gentils, puissant en œuvres et en paroles.

Dix ans après, sur l'ordre d'Hérode Agrippa, Jacques, le frère de Jean, était mis à mort... « Cependant, nous disent les *Actes* [3], la parole de Dieu se répandait de plus en plus et le nombre des disciples augmentait. » Les apôtres et les évangélistes, prenant différentes directions, parcoururent tout le monde connu et partout proclamèrent la bonne nouvelle. D'antiques traditions nous montrent Jean en Asie Mineure, Thomas chez les Parthes, André chez les Scythes, Barthélemy dans l'Inde [4] et Marc fondant l'Église d'Alexandrie [5]. Ainsi ils s'en allèrent prêcher partout, « et le Seigneur travaillait avec eux et confirmait la parole par les miracles qui l'accompagnaient » [6]. Leur maître avait parlé avec autorité et il en était de même pour eux. Partout à leur parole, des hommes passaient des ténèbres à la lumière, se dépouillaient du vieil homme et de ses œuvres, pour revêtir l'homme nouveau, qui se renouvelle dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé [7].

1. *Act.*, XXII, 20.
2. *Act.*, XXVI, 14.
3. *Act.*, XII, 24.
4. Probablement dans l'Yémen, en Arabie. Une tradition postérieure fait aller Thomas dans l'Inde.
5. Gieseler, K. G. I, 95.
6. Marc, XVI, 20.
7. Luc, IV, 32; *Act.*, XXVI, 18; Col., III, 9-18.

Tels furent, au milieu du monde romain, de sa corruption croissante, de ses projets de grandeur et de conquêtes nouvelles, les premiers développements d'une société toute différente et infiniment supérieure. Sans que personne s'en doutât, le levain avait commencé son œuvre grandissante et triomphante; partout il produisait de nouvelles institutions, de nouvelles espérances, une vie nouvelle et meilleure. L'une après l'autre, les villes voyaient naître, suivant la glorieuse vision du poète, « des congrégations comme le monde n'en avait jamais vu et le ciel se penchait pour les voir ».

Citons, par exemple, celle qui, depuis l'an 58, se réunit à Corinthe chez Justus ou ailleurs [1]. Le mur de séparation qui, depuis 2000 ans, a empêché les Juifs et les Gentils de s'unir, est tombé; on peut voir les uns et les autres entrer par la même porte, se donner le baiser fraternel, s'asseoir à la même table, rompre ensemble le pain et puiser au même plat; on peut voir, réunis ensemble et ne formant qu'un cœur et qu'une âme, le chef de la synagogue, le trésorier grec de la ville et des fidèles de tout rang et de tout pays [2]. La femme relevée reçoit l'honneur qui lui est dû [3]; l'esclave trouve un refuge et devient un frère dans le Seigneur [4]. Tous s'entretiennent des saintes vérités que le monde ne soupçonne même pas; discutent et organisent des plans hardis de conquêtes spirituelles [5];

1. *Act.*, XVIII, 77.
2. *Act.*, XVIII, 8; *Rom.*, XVI, 21-23.
3. La présence des femmes doit d'autant plus être signalée, qu'il n'est pas sûr que les femmes, à cette époque-là, mangeassent à la même table que les hommes, dans les maisons particulières. Il en est encore ainsi chez les Orientaux.
4. Les esclaves formaient environ la moitié de la population.
5. Cooper, *Free Church of Ancient Christendom*, 2e éd., p. 174.

puis, d'une seule voix, invoquent ensemble, au nom de leur Seigneur invisible mais présent, la bénédiction du Père céleste, en faveur d'une cause qui leur est si profondément chère.

Il ne nous est guère possible, à nous qui avons grandi au milieu de nations chrétiennes, de nous rendre compte de l'épaisseur des ténèbres païennes dont les premiers chrétiens étaient sortis. Non pas, hélas! que le règne de l'obscurité soit fini, mais la lumière bénie de l'Évangile a forcé les plus odieuses manifestations du mal à chercher, pour ainsi dire, un refuge dans les antres les plus obscurs et dans les cavernes les plus sombres. Laissons donc un homme, resté païen jusqu'à l'âge mûr, écarter le voile et nous dire, autant qu'il nous sera possible de l'entendre, ce qu'était le paganisme [1].

« Suppose, écrit Cyprien à Donat, que tu sois sur le haut d'une inaccessible montagne et que de là tu contemples le monde qui s'agite à tes pieds, que verras-tu? Sur la terre, le brigandage infestant la voie publique; sur la mer, des pirates plus redoutables que ses tempêtes; partout la fureur des combats, la guerre divisant les peuples, et le sang humain coulant à flots. Tuer son semblable, crime de mort dans un simple particulier; action grande et généreuse quand on se réunit pour le commettre. Et le meurtre est sûr de l'impunité, non pour être légitime, mais plus barbare.

Jette les yeux sur les villes. Quelle bruyante agita-

1. Nous reproduisons en la modifiant quelque peu la traduction de l'abbé Guillon, *Biblioth. choisie des Pères de l'Église*, t. V, p. 99 ss. Bien qu'un peu trop libre parfois, elle nous paraît cependant donner une idée exacte de la pensée de Cyprien, et ne pas manquer d'énergie.

tion, plus déplorable que le silence des déserts. On vous appelle aux jeux féroces de l'amphithéâtre, pour y repaître, par des spectacles de sang, une curiosité sanguinaire. Cet athlète fut longtemps nourri des sucs les plus substantiels : on l'engraissait pour le jour où il doit mourir à plus grands frais. Un homme égorgé froidement pour le plaisir des yeux! Le meurtre érigé en science, transformé en étude, en usage! Non seulement il faut commettre le crime, il faut en tenir école. C'est un état, c'est une gloire, de savoir tuer. Les pères contemplent leurs fils dans l'arène; le frère combat et la sœur est parmi les spectateurs et, ô comble d'infamie! une mère ne recule pas devant le prix élevé d'un spectacle pareil, pour assister aux dernières convulsions de son enfant. Ils ne soupçonnent même pas que ces divertissements impies, barbares et funestes, en font autant de parricides.

« Arrête tes regards sur les représentations dramatiques qui se jouent sur le théâtre. Le parricide, l'inceste les plus monstrueux y sont reproduits sous des images qui leur rendent toute l'énergie de la réalité; on a peur que la postérité n'oublie les horreurs dont le cours des siècles avait affaibli le souvenir. La comédie, à son tour, vient dévoiler les infamies commises dans l'ombre et enseigner celles qu'on y peut commettre. On prend leçon d'adultère en le voyant représenter. Excitée par la protection que les vices reçoivent de la licence publique, telle femme vient au théâtre : peut-être elle y était entrée chaste; elle en sort criminelle. L'acteur le plus efféminé est le plus sûr de plaire. On y voit les coupables intrigues d'une impudique Vénus, d'un Mars adultère, d'un Jupiter, le pre-

mier des dieux par ses désordres autant que par son empire. Par respect pour ses dieux, on les imite; le crime devient ainsi un acte de religion.

« Oh! si de ce point élevé où je t'ai transporté tu pouvais pénétrer dans l'intérieur des maisons, que d'impudicités, que de crimes secrets, dont il est impossible à des regards honnêtes de soutenir la vue; que l'on ne pourrait même fixer sans en être le complice; dont ceux-là même qui se les permettent sont les premiers à s'accuser, que du moins ils censurent sévèrement dans les autres, condamnant ainsi au dehors ce qu'ils se permettent pour eux-mêmes.

« Peut-être penseras-tu trouver moins de désordres dans les sanctuaires de la justice; mais regarde ; tu vas y découvrir de quoi exciter encore davantage ton indignation et tes mépris. On a beau nous vanter les lois des Douze Tables, ces codes savants, qui ont prévu tous les crimes, établi tous les droits; le sanctuaire des lois, le temple de la justice, repaires de criminels qui les violent sans pudeur! Les intérêts s'y rassemblent, comme dans un champ de bataille. Les passions s'y déchaînent avec fureur... Le glaive, le bourreau, l'ongle de fer qui déchire, le chevalet qui désarticule, le feu qui dévore, tout cela est toujours prêt. Dans ce désordre, qui pense à secourir le bon droit? L'avocat? il ne s'occupe que d'artifice et d'imposture. Le juge? ses suffrages sont à l'encan. L'un suppose un testament; l'autre rend un faux témoignage. Ici des enfants sont évincés d'une succession qui leur appartenait; là des étrangers sont substitués à des héritiers légitimes. Au milieu de tous ces criminels, c'est un crime d'être innocent!

« Dira-t-on que nous choisissons tout ce qu'il y a de

pire? Voyons donc de plus près ce que le monde, dans son ignorance, environne de ses suffrages. Sous ce vernis brillant, que de méchanceté, que de mal! On savoure à longs traits la coupe perfide dont la douceur séduit, et c'est la mort qu'on boit. Vois cet homme qui se croit tout éclatant, parce que son vêtement est radieux d'or et de pourpre. Que de bassesses il a faites pour arriver à cet éclat emprunté! Combien il lui a fallu dévorer de hauteurs et de dédains! ramper aux pieds des protecteurs, essuyer leurs caprices, pour se voir à son tour encensé par un vil troupeau d'adulateurs, dont les hommages s'adressent non pas à l'homme, mais à la place! Et qu'il survienne une disgrâce, que le vent de la faveur change et les abandonne à leur propre nudité; que de regrets déchirants, que de mécomptes cruels et de repentirs amers!

« Vois encore de plus près ceux que tu appelles riches, parce qu'ils joignent héritage à héritage, qu'ils envahissent le domaine du pauvre pour agrandir le leur et l'étendre par delà toutes limites; sans cesse accumulant or sur or, vois-les au milieu de leurs richesses, inquiets, tremblants, poursuivis par la peur qu'on ne vienne leur enlever leur cher trésor. Point de repos, point de sommeil tranquille. Les malheureux! ils ne sentent pas les chaînes dont ils sont garrottés; que c'est leur or qui les possède, plutôt qu'ils ne possèdent leur or. Parlez-leur de largesses et d'aumônes; ils ne savent ce que c'est que donner aux indigents. Et, par un étrange renversement d'idées, ils donnent le nom de biens à des choses qui ne leur profitent que pour le mal [1]. »

1. Cyprien, *Epître* I, VI-XII. Il manque à ce sombre tableau quelques-uns de ses traits les plus sombres. Ainsi les fréquents suicides, les

L'exactitude de ce sombre tableau, qui n'est que le développement de celui de l'apôtre Paul dans l'*Épître aux Romains* [1], est confirmée par les païens eux-mêmes. « Le monde, dit un philosophe célèbre, est rempli de crimes et de vices. Les choses vont si loin, qu'on n'y saurait trouver de remède. On rivalise de méchanceté. Chaque jour la luxure augmente et la pudeur diminue. Foulant aux pieds tout ce qui est bien et sacré, le vice court partout où il veut. On ne se cache plus d'être vicieux. La méchanceté est devenue si effrontée, elle enflamme à ce point tous les cœurs, que l'innocence n'est plus seulement rare : elle est devenue introuvable [2]. »

C'est à peu près au moment où l'apôtre Pierre annonçait l'Évangile au païen Corneille et lui indiquait le meilleur remède au mal et au péché, que Sénèque le philosophe écrivait ces paroles amères [3] !

L'idolâtrie, aussi bien sous sa forme classique à Rome ou en Grèce que dans ses rites sanglants en Phénicie ou dans son adoration de reptiles en Egypte, était la source de tous ces maux. Quelque sagesse, quelque

odieux traitements infligés aux esclaves, les divorces, les infanticides. Sur ce dernier point, voici ce qu'écrit Tertullien : « Bien que la loi interdise de tuer les enfants nouveau-nés, aucun crime n'échappe plus facilement à un légitime châtiment, au vu et au su, que dis-je! grâce à la complicité de tout le monde.... » Et ailleurs : « Combien même de vos magistrats les plus intègres pour vous, les plus rigoureux contre nous, je pourrais confondre par des reproches trop fondés d'avoir eux-mêmes ôté la vie à leurs enfants aussitôt après leur naissance ! » Cf. *Apol.*, ch. IX ; *Aux Nations*, liv. I, ch. XV. — Juvénal (*Sat.* VI, dit que les dames romaines comptaient plus de divorces que d'années de mariage. — Nous parlons plus loin (ch. XVIII) de l'esclavage.

1. *Ep. aux Rom.*, ch. I, 18-32.

2. Sénèque, *De Ira*, II, VIII.

3. Michaud, *Biogr. Univ.*, art. SÉNÈQUE, dit : « On suppose que ce traité fut écrit durant le règne de Caligula, 37 — 41. » — Pierre était à Césarée en l'an 39.

beauté que l'on puisse trouver dans les fables de l'Olympe; quel que soit le charme magique donné par l'art et la poésie à la mythologie de la Grèce, le Paganisme était et ne pouvait être que profondément corrompu. « Il est absolument impossible, dit un auteur moderne [1], de décrire en détail l'affreuse corruption de l'ancien monde païen. La pourriture de son sépulcre gardera plus sûrement ces horribles mystères. Et qui donc, d'ailleurs, ne comprend qu'une religion, avec de pareils dieux, contenait tous les germes possibles de mort morale? le moins scandaleux de ses temples pouvait à peine être toléré dans les murs des cités. Il n'est pas un des vices odieux pour lesquels les Cananites abominables furent condamnés à disparaître et Sodome et Gomorrhe vouées à la destruction par le feu, qui ne souille le portrait que nous ont laissé de la Grèce et de Rome, des empereurs, des hommes d'Etat, des poètes et des philosophes. »

1. Cooper, *Free Church*, p. 31.



L'Arc de Triomphe de Titus. A gauche, l'empereur dans son char triomphal traîné par quatre chevaux. A droite — mais à peu près impossible à distinguer sur notre photographie — une représentation de la table d'or, du Chandelier à sept branches et des trompettes d'argent. Au fond le Colisée et l'Arc de Triomphe de Constantin.

CHAPITRE II

LA PERSÉCUTION DE NÉRON — DESTRUCTION DE JÉRUSALEM L'ÉGLISE JUDÉO-CHRÉTIENNE

L'Église naissante ne fut pas longtemps exempte de difficultés et de divisions intérieures. Les Juifs convertis à Jérusalem étaient tous des zélateurs de la loi de Moïse [1], et ils voulaient à tout prix en imposer le joug à leurs frères sortis du paganisme [2]. Leurs efforts furent vains, en somme; mais bien des églises eurent à traverser, à cause d'eux, de dures épreuves. Les Galates, par exemple, furent lents à comprendre qu'ils n'étaient plus esclaves, mais fils; qu'ils n'étaient plus des enfants et que la loi n'avait été qu'un pédagogue; en un mot, que la loi rituelle et cérémonielle de Moïse avait été abolie une fois pour toutes en Jésus-Christ. Affligé de leur attachement puéril aux observances extérieures, l'apôtre Paul s'écrie : « A présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres rudiments auxquels de nouveau vous voulez vous asservir encore?

1. *Act.*, XXI, 20.
2. *Act.*, XV.

Vous observez les jours, les mois, les temps et les années? Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous! » Et ailleurs : « Êtes-vous tellement dépourvus de sens? Après avoir commencé par l'Esprit, voulez-vous maintenant finir par la chair? [1] »

En l'an 64, et sur l'ordre de Néron, eut lieu la première persécution historique des chrétiens à Rome. On sait que cet empereur infâme accusa les chrétiens d'avoir mis le feu à la ville. Il avait trouvé ce moyen d'écarter les soupçons que tout le monde s'accordait à faire peser sur lui. Les habitants de la métropole n'avaient pas encore pu se faire une idée exacte du vrai caractère des chrétiens. Tous les confondaient avec les Juifs, et tous, lettrés ou ignorants, n'avaient pour eux que haine aveugle et mépris. Tacite, auquel nous devons le récit de cette persécution, appelle les chrétiens « une classe d'hommes détestés pour leurs abominations ». Du reste, comme c'est le premier auteur païen qui parle du christianisme d'une manière précise, nous allons citer le passage en entier. « Pour apaiser ces rumeurs, il [Néron] offrit d'autres coupables, et fit souffrir les tortures les plus raffinées à une classe d'hommes détestés pour leurs abominations, et que le vulgaire appelait chrétiens. Ce nom leur vient de Christ, qui, sous Tibère, fut livré au supplice par Pontius Pilatus. Réprimée un instant, cette exécrable superstition se débordait de nouveau, non seulement dans la Judée, où elle avait sa source, mais dans Rome même, où tout ce que le monde enferme d'infamies et

1. *Gal.*, IV, 9-11; III, 3.

d'horreurs afflue et trouve des partisans. On saisit d'abord ceux qui avouaient leur secte; et, sur leurs révélations, une infinité d'autres, qui furent bien moins convaincus d'incendie que de haine du genre humain. On fit de leurs supplices un divertissement : les uns, couverts de peaux de bêtes, périssaient dévorés par des chiens; d'autres mouraient sur des croix, ou bien ils étaient enduits de matières inflammables, et, quand le jour cessait de luire, on les brûlait en place de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle et donnait en même temps des jeux au cirque, où tantôt il se mêlait au peuple en habit de cocher, et tantôt conduisait un char. Aussi, quoique ces hommes fussent coupables et eussent mérité les dernières rigueurs, les cœurs s'ouvraient à la compassion, en pensant que ce n'était pas au bien public, mais à la cruauté d'un seul, qu'ils étaient immolés [1]. »

Le cirque de Néron touchait à ses jardins. Maintenant la cathédrale de Saint-Pierre occupe cet espace, et le fameux obélisque de granit rouge, apporté d'Héliopolis par Caligula et aujourd'hui au centre de la place, était alors à la porte du cirque.

Plusieurs écrivains païens parlent de la torture de la chemise brûlante, à laquelle les chrétiens furent soumis. Sénèque dit qu'elle était enduite et en quelque sorte tissée avec des matières combustibles [2]. Juvénal, dans un passage assez obscur, d'ailleurs, parle de ces malheureux qui, attachés à un poteau, brûlent debout

1. *Annales*, liv. XV, ch. xliv. Tacite avait environ six ans lorsque la persécution eut lieu. Son témoignage est confirmé par Suétone, *Néron*, xvi. — Nous avons fait usage de la trad. Burnouf.
2. *Ep.*, XIV.

et tracent, en fondant, un large sillon brûlant au milieu de l'arène [1]. L'Église, qui a conservé si peu de traditions authentiques de cette époque primitive, même en ce qui concerne les voyages et la mort des apôtres, ne nous dit rien des souffrances de ses enfants durant ces jours d'épreuves cruelles. Mais si, sur la terre, le nom de ces premiers martyrs reste ignoré, il est inscrit au ciel en même temps que le souvenir de leur foi, de leur patience et des tourments qu'ils ont soufferts dans leurs corps et dans leurs âmes.

La persécution se prolongea, avec des alternatives diverses, jusqu'à la fin du règne de Néron. La tradition rapporte que, vers l'an 67, Paul et Pierre furent mis à mort à Rome ou près de Rome, le premier par décapitation, le second par crucifixion. Il n'y a guère lieu de douter de l'exactitude de cette tradition en ce qui concerne Paul; mais en ce qui concerne Pierre, les témoignages sont moins concluants. Il paraît certain que tous deux ont été martyrisés. Ce qui ne l'est pas, c'est que Pierre ait été martyrisé à Rome. Clément de Rome dit : Pierre, après avoir supporté de nombreux travaux, souffrit à la fin le martyre..... Paul, après avoir enseigné la justice au monde entier et atteint l'extrême limite de l'Occident, souffrit le martyre par ordre des préfets [2]. »

« La tradition chrétienne, fait observer le chanoine Farrar au sujet de Pierre, devenant de plus en plus explicite à mesure qu'elle s'écarte du moment dont elle parle, nous a rapporté plusieurs détails, qui forment

1. *Sat.*, I, 155-157.
2. *Ep.*, ch. v.

sa biographie telle que l'Église romaine l'accepte ordinairement..... En réalité, tout ce qu'on peut savoir de précis sur la fin de sa vie est que très probablement il souffrit le martyre à Rome [1]. »

Enfin l'heure arriva, où les prédictions de Jésus-Christ concernant Jérusalem allaient être accomplies et où cette ville allait être « investie par les armées » [2]. Lorsque Titus s'avançait avec ses légions, les Judéo-Chrétiens, se souvenant des avertissements qu'ils avaient reçus, abandonnèrent en grand nombre la ville sainte, traversèrent le Jourdain et vinrent chercher un refuge à Pella et dans les villages environnants [3].

Josèphe nous informe que le siège de Jérusalem eut lieu au moment où la ville était remplie de la foule des Juifs venus de tout le pays pour célébrer la Pâque. Une si grande agglomération ne tarda pas à provoquer d'abord la peste, puis la famine, qui accrurent grandement l'horreur du siège. Tout ce peuple était enfermé dans la ville comme dans une prison, et il en résulta un carnage tel que jamais les hommes ou Dieu n'en infligèrent de pareil. Josèphe évalue à onze cent mille le nombre des morts et à quatre-vingt-dix-sept mille celui des prisonniers. Les jeunes hommes les plus grands et les plus beaux furent réservés pour le triomphe de Tite; un grand nombre de captifs fut disséminé dans

1. Farrar, *The Early Days of Christianity,* I, 113, 119; et *Excursus,* II, Cf. Neander, *Planting of the Christian Church,* 1, 377-383, où la question est longuement examinée.
2. Luc, XXI, 20, 21.
3. Eusèbe, *H. E.* Crusé, liv. III, ch. v. Pella était la principale des dix villes de la Pérée, ou Décapole. On pense qu'elle était située où se trouve le rempart de ruines appelé Tubukat Fahil, qui domine la vallée du Jourdain, à 50 ou 60 milles au N.-E. de Jérusalem.

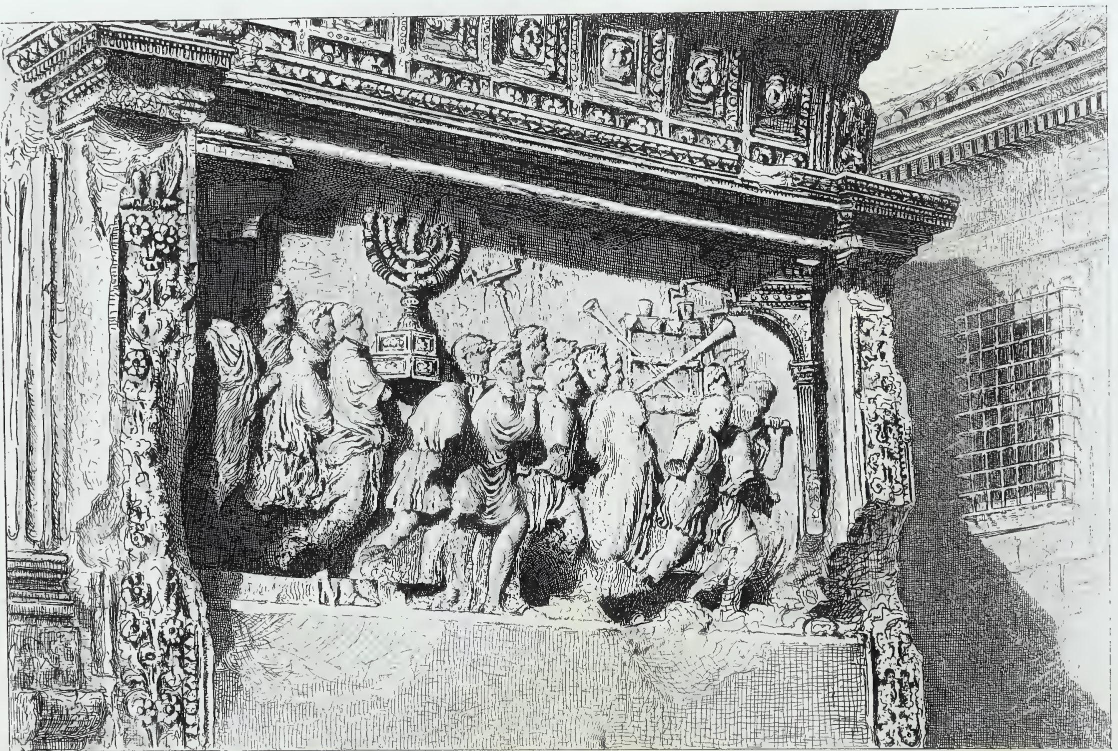
les provinces de l'empire pour servir aux jeux du cirque; on vendit comme esclaves ceux qui n'avaient pas encore dix-sept ans, et le reste fut envoyé aux mines d'Égypte [1].

Dès le retour de Tite à Rome, le sénat décréta qu'un triomphe extraordinaire serait fait à lui et à son père Vespasien, qui avait commencé la guerre. Josèphe y assista, et il n'a pas honte d'en décrire les splendeurs en style pompeux. Il aurait dû se souvenir que c'était au prix de la ruine et de l'humiliation de son pays! L'or, l'argent, l'ivoire, dit-il, y éclataient partout. On ne voyait que tentes de pourpre, broderies, pierres précieuses, animaux rares. Des Romains, vêtus de somptueux habillements, portaient des statues colossales de leurs dieux; puis venaient de longues files de captifs. Après eux, des trophées magnifiques, hauts de trois ou quatre étages, représentaient les batailles et les sièges de la guerre : on y voyait des plaines dévastées, des villes en flammes, l'ennemi ensanglanté et suppliant, et des fleuves traversant des contrées ravagées par le fer et le feu.....

Mais ce qui attirait le plus l'attention, c'étaient les dépouilles du temple de Jérusalem, la table d'or, le chandelier à sept branches et le rouleau de la Loi.

Enfin venaient Vespasien, Tite et Domitien. Ils terminaient glorieusement le cortège. Au moment de monter du Forum au Capitole, ils s'arrêtèrent et attendirent la nouvelle de l'exécution de Simon Bar-Gioras,

1. Josèphe, *Guerres des Juifs*, liv. VI, ch. IX, et les notes de Whiston. Whiston estime que le nombre des Juifs réunis à Jérusalem à ce moment-là ne pouvait être inférieur à 3,000,000. Cette évaluation est basée sur ce que Josèphe affirme relativement aux agneaux mis à mort pour la fête, et sur le nombre des personnes qui se réunissaient pour un agneau. A l'en croire, on immola 256,500 agneaux et, pour chacun, il y avait dix personnes au moins ou vingt au plus. Cf. *Deuter.*, XXVIII, 68.



Le Chand elier d'or, la Table des pains de proposition et les Trompettes d'argent, sur l'Arc de Triomphe de Titus



Extrémité de la prison Mamertine inférieure, avec la roche tarpéienne. La porte conduit à d'autres donjons plus grands que celui-ci.

(D'après un dessin original d'Edward Backhouse.)

le général en chef des ennemis. Ce malheureux avait été retiré du cortège, jeté dans un horrible cachot de la prison Mamertine et mis à mort.

Aussitôt que son supplice leur eut été annoncé, ils se remirent en marche, montèrent au temple de Jupiter Capitolin, pour offrir leurs prières et des bœufs blancs comme le lait et déposer sur les genoux du dieu leurs couronnes d'or.

On sait que ce triomphe est rappelé sur l'Arc de Triomphe de Titus; on y voit sculptés la table d'or, les trompettes d'argent et le chandelier à sept branches. Quant à ces objets eux-mêmes et à tous ceux de même origine que Titus avait pu arracher aux flammes, ils furent déposés dans le Temple magnifique que Vespasien fit élever à la déesse de la Paix. Seuls, le rouleau de la Loi et les voiles de pourpre du sanctuaire furent portés au palais impérial [1].

Ni la destruction de Jérusalem, ni la cessation des cérémonies du culte qui en fut la conséquence, ne purent, cependant, ébranler la foi des Juifs dans l'obligation perpétuelle d'observer les prescriptions de la Loi. Les Judéo-chrétiens eux-mêmes restèrent, en majorité, attachés à cette idée. Dès la fin de la guerre, ils étaient revenus de Pella et de la Pérée et s'étaient établis dans la cité en ruines. Leur Église y subsista, pure de tout mélange, jusqu'au temps d'Adrien (136), se distinguant toujours des Églises pagano-chrétiennes par une observance aussi complète que possible des prescriptions mosaïques [2].

1. Josèphe, *op. cit.*, liv. VII, ch. v. Adam, *Roman Antiquities.*
2. Néander, *Hist. Eccl.*, trad. Towey, I, 476.

Ceux d'entre eux qui étaient restés dans la Décapole (et leur nombre n'était pas sans importance) formèrent une Église distincte, qui survécut jusqu'au ve siècle.

Assurément on n'a pas lieu d'être trop surpris de l'excessive tenacité avec laquelle ces Hébreux, bien que sincèrement chrétiens, restèrent attachés aux cérémonies du culte de leurs pères. Mais on ne doit pas oublier non plus l'influence fâcheuse que le ritualisme juif exerça sur l'Eglise entière, atténuant de bonne heure son éclat et plus tard, lorsque des idées et des pratiques du paganisme s'y mêlèrent, mettant son existence même en danger.

CHAPITRE III

DOMITIEN ET NÉRON — L'APOTRE JEAN
L'ÉPITRE DE CLÉMENT DE ROME ET LA LETTRE A DIOGNÈTE

Nous ne connaissons aucune persécution des chrétiens durant les règnes de Vespasien et de Titus (69-81). Il n'en est point ainsi sous celui de Domitien (81-96), bien que l'hostilité manifestée par lui contre les chrétiens semble provenir de son caractère jaloux et cruel, plutôt que d'une volonté arrêtée et systématique d'étouffer la religion nouvelle. Plusieurs chrétiens furent mis à mort, et parmi eux Flavius Clemens, propre neveu de l'empereur. Domitilla, femme de Flavius et parente de Domitien, fut bannie ainsi que beaucoup d'autres. Enfin, c'est à cette époque qu'on s'accorde généralement à placer l'exil de l'apôtre Jean à Pathmos [1].

Craignant une révolte des Juifs, si l'un des descendants de leurs rois en prenait la direction, le tyran ordonna de rechercher tous les membres de la famille

1. Eusèbe, *H.-E.*, liv. III, ch. XVIII. La question de la date de l'exil de Jean est examinée par Néander, *Hist. de l'établissement et de la direction de l'Eglise chrétienne par les apôtres*, et par Farrar, *Early Days of Christianity*.

de David [1]. Ayant appris par ses espions que deux petits-fils de Jude — le frère du Seigneur — vivaient encore, il les fit comparaître devant lui, et leur demanda s'ils étaient réellement de la famille de David. Sur leur réponse affirmative, il s'enquit de leur position de fortune. Nous n'avons point d'argent, répondirent-ils, mais nous possédons en commun un champ de 39 arpents; nous le cultivons et il nous fournit les moyens de vivre et de payer les impôts. En parlant ainsi ils montrèrent à l'empereur leurs mains durcies par le travail. Enfin, Domitien leur demanda de quelle nature était le royaume de Christ et dans quel temps et quel lieu il apparaîtrait. Les petits-fils de Jude répondirent que ce Royaume ne devait être ni temporel, ni terrestre, mais angélique et céleste ; qu'il serait réalisé à la fin du monde, lorsque Christ reviendrait, entouré de gloire, pour juger les vivants et les morts et rendre à chacun selon ses œuvres. A l'ouïe de ces paroles Domitien les renvoya avec mépris et fit cesser la persécution [2].

L'empereur Nerva (96), son successeur, ne se montra pas moins juste et moins clément pour les chrétiens que pour le reste de ses sujets. Ceux qui avaient été bannis furent rappelés et rentrèrent en possession de leurs biens. Il ordonna de ne plus recevoir le témoignage des esclaves contre leurs maîtres; bien plus, tous les esclaves et tous les affranchis, qui dénonceraient leurs maîtres devenus chrétiens, devaient être mis à mort. Toutefois, comme le christianisme n'était pas une religion reconnue

1. Vespasien éprouvait les mêmes craintes. Eusèbe, liv. IV, ch. XII.
2. Hégésippe, *Mémoires sur le temps des apôtres* (fragments). Cf. Eusèbe, l. III, ch. XX.

(*licita*), ce répit ne pouvait être et ne fut que temporaire[1].

A cette époque, tous les apôtres étaient morts, à l'exception de Jean, qu'on suppose avoir vécu jusqu'au règne de Trajan et n'être mort qu'en l'an 99, à Ephèse. Deux anecdotes touchantes, se rapportant à la fin de sa vie, mais reposant sur des témoignages plus ou moins suffisants, nous ont été transmises par l'antiquité. La première est racontée par Clément d'Alexandrie, qui écrivait un siècle environ après la mort de l'Apôtre. La voici [2]. S. Jean, après son retour de Pathmos à Éphèse, visita les églises de l'Asie Mineure pour corriger les abus qui pouvaient s'y être glissés, et pour donner de saints pasteurs à celles qui n'en avaient point. Etant dans une ville voisine d'Éphèse (Smyrne?), il fit un discours et remarqua parmi ses auditeurs un jeune homme d'une figure intéressante. Il le présenta à l'évêque en lui disant : « Je vous confie ce jeune homme en présence de Jésus-Christ et de cette assemblée. » L'évêque promit de s'en charger et d'en prendre le plus grand soin. L'apôtre le lui recommanda de nouveau et retourna à Éphèse. L'évêque logea le jeune homme dans sa maison, l'instruisit et le forma à la pratique des vertus chrétiennes, après quoi il lui administra le baptême... Croyant n'avoir plus rien à craindre de sa part, il veilla sur lui avec moins d'exactitude et finit par le laisser maître de ses actions. De jeunes débauchés, qui s'en aperçurent, le gagnèrent insensiblement, et le firent

1. Néander, *Hist. Eccl.*, I, 133, 134.
2. Clément d'A., *Quel est le riche qui peut être sauvé?* Cf. Guillon, *op. cit.*, p. 73 ss.

entrer dans leur société. Bientôt le jeune homme oublia les maximes du christianisme et, à force d'accumuler crimes sur crimes, il étouffa tout remords. Il en vint jusqu'à se faire chef de voleurs et se montra le plus déterminé comme le plus cruel de la bande. Quelque temps après, saint Jean eut l'occasion d'aller dans la même ville. Lorsqu'il eut terminé les affaires qui l'y appelaient, il dit à l'évêque : « Rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ et moi vous avons confié en présence de votre Église. » L'évêque étonné ne savait ce que signifiait cette demande; il s'imaginait que l'apôtre parlait d'un dépôt d'argent. Celui-ci s'expliquant, lui dit qu'il lui redemandait l'âme de son frère qu'il lui avait confiée. Alors l'évêque lui répondit en soupirant et les yeux baignés de larmes : Hélas! il est mort. — De quel genre de mort? — Il est mort à Dieu, répliqua l'évêque, il s'est fait voleur; et, au lieu d'être à l'Église avec nous, il s'est établi sur une montagne où il vit avec des hommes aussi méchants que lui. » A ce discours, l'apôtre déchira ses vêtements ; puis poussant un profond soupir, il dit avec larmes : « O quel gardien j'ai choisi pour veiller sur l'âme de mon frère! » Il demande un cheval avec un guide et se rend à la montagne. Arrêté par les sentinelles des voleurs, il ne cherche pas à fuir ou à obtenir la vie sauve : « C'est pour cela, s'écrie-t-il, que je suis venu! Conduisez-moi à votre chef. » Celui-ci le voyant venir prend ses armes pour le recevoir; mais quand il reconnaît l'apôtre, pénétré de crainte et de confusion, il se met à fuir. L'apôtre oublie son grand âge et sa faiblesse; il court après lui en criant : « Mon fils, pourquoi fuyez-vous ainsi votre père? c'est un vieillard sans armes dont vous n'avez rien à craindre. Mon fils,

ayez pitié de moi! Vous pouvez vous repentir; votre salut n'est pas désespéré; je répondrai pour vous à Jésus-Christ; je suis prêt à donner ma vie pour vous, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour tous les hommes... Arrêtez; croyez-moi, je suis envoyé par Jésus-Christ. » A ces mots le jeune homme s'arrête, jette ses armes tout tremblant et fond en larmes. Il embrasse l'apôtre comme un père tendre et lui demande pardon; mais il cache sa main droite qui avait été souillée de tant de crimes. L'apôtre tombe à ses pieds, baise sa main droite, qu'il tenait cachée, l'assure que Dieu lui pardonnera ses péchés et le ramène à l'Église... Il ne le quitte qu'après l'avoir réconcilié avec elle.

Le second trait repose sur un témoignage encore plus éloigné du temps où vivait l'apôtre, celui de Jérôme, qui écrivait au IVe siècle [1]. Lorsque l'âge eut rendu saint Jean incapable de se rendre aux assemblées de l'Eglise, il prit le parti de s'y faire porter par ses disciples. Arrivé là, il répétait toujours les mêmes paroles, et rappelant à ses auditeurs le commandement qu'il avait reçu du Seigneur lui-même, comme résumant tout le reste et formant le caractère distinctif du chrétien : Mes petits enfants, disait-il, aimez-vous les uns les autres. Et comme on lui demandait pourquoi, il répétait constamment : c'est que, si cette chose-là était réalisée, cela suffirait [2].

Il ressort avec évidence du Nouveau Testament que,

1. De ce qu'une tradition est racontée par un historien plus éloigné de l'événement, il n'en résulte pas absolument qu'elle soit d'une valeur inférieure à une autre, racontée par un historien plus ancien. D'un autre côté, et toutes choses égales d'ailleurs, il est certain que plus l'éloignement est grand, moins la crédibilité s'impose.

2. *Commentaires sur l'Ep. aux Galates*, ch. VI.

dès la première génération de chrétiens, de « faux frères » s'étaient introduits dans l'Eglise. Les uns, comme nous l'avons vu, cherchaient à détruire la liberté des croyants et à leur imposer le joug de la Loi. D'autres nous sont représentés comme animés d'un esprit licencieux et menteur [1]. Un peu plus tard, mais encore au Ier siècle, nous voyons cet enseignement hérétique agissant comme un levain vénéneux dans les Églises de l'Asie proconsulaire, et nous entendons porter sur elles une sentence sévère : si elles ne se repentent, leur chandelier sera ôté de sa place et leur lumière sera transformée en ténèbres [2].

Toutefois, malgré ces taches et ces ombres, l'Église paraît avoir été, à la fin du Ier siècle, dans un état singulièrement prospère, abondante en charité et livrant au péché une guerre continuelle et triomphante. « Les brillantes perspectives du jour de la Pentecôte, dit Cooper, c'est-à-dire la réunion de tous les rachetés autour du Fils de l'Homme et l'éveil du sentiment de leur relation fraternelle en Lui, étaient réalisées. Malgré la distance matérielle qui séparait entre elles les trois ou quatre cents Églises apostoliques; malgré les différences de rang, de culture, de couleur, de climat, de langage, d'éducation religieuse des fidèles, ces Églises et ces fidèles étaient plus véritablement unis entre eux, qu'ils ne l'ont jamais été depuis [3]. »

L'âge apostolique nous a laissé peu d'écrits authentiques. Comme le remarque fort bien Milner [4] : « croire,

1. II Cor., XI, 13; Jude, 4.
2. *Apoc.*, ch. II et III.
3. *Free Church*, p. 128.
4. *Church History*, I, 107, éd. de 1847.

souffrir, aimer, et non écrire, était la caractéristique des chrétiens de cette époque. » Et Mosheim : « En général, nous devons remarquer ici que ces pères apostoliques et les autres écrivains qui, dans l'enfance de l'Église, ont employé leur plume en faveur du christianisme, n'étaient distingués ni par leur savoir ni par leur éloquence; au contraire, ils expriment les sentiments de piété les plus admirables d'une manière simple et grossière. Dans le fond, c'est un sujet de gloire plutôt que de reproche pour le christianisme, puisque l'impéritie naturelle de ces premiers prédicateurs de l'Évangile prouve qu'on ne doit attribuer leur succès, dans une grande partie du monde connu, à aucun art humain, mais uniquement au pouvoir de Dieu [1]. »

Rien de plus frappant, en effet, lorsqu'on entreprend l'étude de l'histoire de l'Église, que de voir combien les écrits qui composent le Nouveau Testament sont supérieurs en onction et en autorité à ceux qui les suivent immédiatement. Ce contraste doit même, dans une certaine mesure, provoquer notre reconnaissance, car il vient confirmer notre foi dans cette invisible Providence, qui a permis que le livre inspiré fût formé et conservé d'une manière à la fois si peu apparente et si autorisée.

Deux des ouvrages, qu'on suppose appartenir à la fin du Ier siècle ou au commencement du IIe, méritent d'attirer spécialement notre attention. Ce sont l'*Epître aux Corinthiens*, de Clément de Rome, et la *Lettre à Diognète*, d'un auteur anonyme [2].

Ecrite aux fidèles de Corinthe au nom de leurs frères

1. *Histoire ecclésiastique*, I, 119, de la traduction française de F.-B. de Félice.

2. On ignore tout sur ce Diognète, sauf son nom.

de Rome, l'Epître de Clément fut provoquée par l'explosion d'un violent esprit de parti, qui amena la destitution de quelques-uns des presbytres de Corinthe.

Dans cette lettre, de quarante ans environ postérieure à celle de l'apôtre Paul, l'évêque de Rome commence par rappeler à ses lecteurs la foi, les lumières et l'humilité, qui les avaient anciennement distingués. Il déplore ensuite, dans les termes les plus énergiques, le changement survenu en eux. Il les renvoie aux Epîtres de Paul, qui leur reprochait déjà d'être si facilement entraînés par l'esprit de parti, et leur déclare que leur situation présente est bien pire encore. « Il est extrêmement honteux, frères bien-aimés, leur dit-il, qu'on puisse dire d'une Eglise aussi ferme et aussi ancienne que celle de Corinthe, qu'elle se laisse entraîner, à cause d'une ou deux personnes, à se mettre en lutte contre ses anciens. »

Cette Epître, dont les premiers chrétiens faisaient le plus grand cas, abonde en exhortations vraiment évangéliques. « Regardons constamment, y lisons-nous, au sang de Christ, et considérons combien ce sang est précieux aux yeux de Dieu. Il a été répandu pour notre salut et par lui la grâce de la repentance a été offerte au monde entier..... Nous ne sommes pas justifiés par nous-mêmes, ou notre propre sagesse, ou notre intelli gence, ou notre piété, ou même par les œuvres que nous avons faites en sainteté de cœur, mais par la foi, par laquelle dès le commencement le Tout-Puissant a justifié tous les hommes. Deviendrons-nous à cause de cela lents à bien faire et cesserons-nous de pratiquer la charité? Hâtons-nous plutôt avec toute l'énergie et tout l'empressement possibles d'accomplir tout ce qui est bien,....

Que chacun soit assujetti à son prochain suivant le don spécial qu'il a reçu. Que le fort ne méprise pas le faible; que le faible respecte le fort. Que le riche pourvoie aux nécessités du pauvre, et que le pauvre bénisse Dieu de l'avoir entouré de ceux qui peuvent l'aider. Que l'homme sage le soit, non en paroles seulement, mais dans ses œuvres. Que l'homme humble ne se glorifie pas de son humilité, mais qu'il laisse aux autres le soin de le juger [1]. »

Si l'Épître de Clément est écrite pour l'édification d'une Église chrétienne particulière, la *Lettre à Diognète*, au contraire, est adressée à des païens. L'auteur veut montrer la supériorité du christianisme sur le paganisme. C'est le plus ancien écrit de ce genre qui nous ait été conservé [2].

En voici le début : « Voyant, très excellent Diognète, combien tu désires d'être renseigné sur la religion des chrétiens, sur le Dieu dans lequel ils mettent leur confiance et sur le culte qu'ils lui rendent; sur leur mépris du monde et de la mort, et sur l'égal éloignement qu'ils manifestent pour les faux dieux des Grecs et la superstition des Juifs; voyant aussi que tu te demandes ce qu'est cette charité dont ils sont animés les uns pour les autres et pourquoi c'est de nos jours et non plus tôt qu'ont paru et ce nouveau genre d'hommes et cette nouvelle doctrine, je suis tout disposé à te répondre. Dieu veuille, Lui qui nous donne la faculté de parler et d'entendre, que je puisse ainsi parler, que tu en recueilles

1. Ch. VII, XXXII, XXXIII, XXXVIII.
2. On n'a pu déterminer d'une manière positive la date de cette *Lettre*. Hefele la place sous Trajan (98-117); Schaff, au commencement du IIe siècle, le *Dict. Christ. Biog.* à une date antérieure au couronnement de Commode (180). On considère comme apocryphe le passage du ch. XI, où l'auteur se donne comme disciple immédiat des apôtres.

le plus grand fruit possible, et que tu puisses ainsi entendre que celui qui te parle n'ait aucunement lieu de regretter d'avoir parlé. »

Après avoir éloquemment démontré la vanité des idoles païennes et des pratiques superstitieuses des Juifs, l'auteur s'exprime ainsi : Les chrétiens habitent avec les autres hommes, ils parlent les mêmes langues, ont le même genre de vie: ils n'ont ni villes, ni langage, ni genre de vie à eux. Que le hasard de la naissance ou d'autres causes les fassent habiter dans les villes grecques ou dans les villes des barbares, ils se conforment aux usages en tout ce qui concerne la nourriture, le vêtement et en général la vie extérieure. Cependant, leur manière de se conduire est pour tous un sujet d'étonnement. Ils habitent leur patrie, mais comme des étrangers; en tant que citoyens ils portent leur part des charges communes, et cependant on les traite comme des ennemis; leur patrie est partout et pourtant nulle part..... Ils sont dans la chair et ne vivent pas selon la chair; ils vivent sur la terre, mais ils sont citoyens des cieux; ils obéissent aux lois, mais ils se conduisent encore mieux que les lois ne l'ordonnent. Ils aiment tous les hommes et sont persécutés par tous; on ignore ce qu'ils sont et on les condamne; on les met à mort, mais ils sont vivifiés; ils sont pauvres, mais ils en enrichissent plusieurs.... On les calomnie, mais ils sont justifiés; on les maudit, mais ils bénissent.... Ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme habite dans le corps et n'est pas du corps; les chrétiens habitent dans le monde, mais ne sont pas du monde.

Vous demandez d'où vient leur religion? Le voici : ce

n'est pas une invention terrestre, ce ne sont pas des mystères humains qui leur ont été confiés. Mais c'est le Dieu tout-puissant, créateur, invisible, qui, des cieux, a envoyé aux hommes la Vérité, le Logos saint et incompréhensible. Il l'a fixé dans leurs cœurs, non pas, comme on pourrait le penser, par le moyen d'un ange, d'un prince ou de quelque autre créature subordonnée, mais en venant lui-même, Lui, le créateur et l'architecte de tout ce qui existe.... Et n'allez pas croire, comme un homme pourrait l'imaginer, que ce soit pour tyranniser, pour effrayer! En aucune mesure. Il est venu plein de douceur et d'humilité.... Il est venu pour sauver, pour persuader. Comment aurait-il pu agir avec violence? Il n'y a point de violence en Dieu.... Il est venu pour aimer, non pour juger. Mais un jour viendra où il apparaîtra comme Juge, et alors, qui pourra supporter sa venue?

Vous voulez enfin savoir pourquoi le Fils de Dieu est venu si tard dans le monde? Je vous réponds : jusqu'au temps que Dieu avait déterminé pour l'envoi de son Fils, il nous a laissé vivre au gré de nos désirs et être entraînés hors du droit chemin par nos passions désordonnées et voluptueuses. Non, certes, qu'il prît son plaisir dans nos péchés! Mais il créait un esprit de justice, afin qu'au temps marqué, comparant nos œuvres à cette justice, nous nous sentions indignes de vivre et qu'alors la seule clémence de Dieu nous en rendît dignes.

Et l'auteur conclut sur ce point, avec un cœur débordant d'amour envers Dieu pour le don ineffable de son Fils : il a donné son propre Fils pour notre rançon; il a donné le saint pour les méchants, l'innocent pour les

coupables, le juste pour les injustes..... Et quoi donc aurait pu couvrir nos péchés, sinon sa justice? Par qui, nous les pécheurs, les impies, aurions-nous pu être justifiés, sinon par le seul Fils de Dieu? O douce transformation! œuvre insondable! bienfait inattendu! Que l'injustice de plusieurs disparaisse dans la justice d'un seul et que la justice d'un seul couvre l'injustice de plusieurs!

CHAPITRE IV

TRAJAN ET PLINE — LE MARTYRE D'IGNACE — SES ÉPITRES

Nous avons déjà parlé de la rareté extrême des documents relatifs à la période qui s'étend de la fin du livre des *Actes* à celle du Ier siècle. Nous avons rapporté, dans les précédents chapitres, tous les faits bien authentiques concernant cette époque. Enfin, nous avons cherché à dépeindre, à l'aide de ces quelques renseignements, ce qu'on pourrait appeler le caractère même de l'Église. Un fait nous a frappé : l'événement le plus important de la période, c'est-à-dire la persécution sous Néron, est arrivé à notre connaissance par voie païenne [1].

Dans la période qui suit et qui comprend les premières années du IIe siècle, nous rencontrons la même pénurie de renseignements, et nous devons emprunter à un auteur païen la seule description connue du culte chrétien. Elle est courte, il est vrai. Mais il faut arriver

1. Tertullien, *Apol.* V, Eusèbe, *H. E.*, liv. II, ch. XXV, et Lactance, *Sur la m. des persécuteurs*, II, mentionnent tous la persécution de Néron. Mais, sans parler de la distance qui les en sépare, quant au temps, ils n'entrent dans aucun détail.

jusqu'à Justin-Martyr, pour en trouver une plus explicite.

Sous Trajan, qui devint empereur à la mort de Nerva (98), l'attention du gouvernement commença à se porter sur les chrétiens. Ils refusaient de participer à aucune espèce de culte rendu soit aux dieux, soit à l'empereur. Mais les gouverneurs des provinces se trouvèrent fort embarrassés en face d'un délit à la fois nouveau et non prévu.

Tel fut le cas de Pline le Jeune [1], envoyé comme proconsul en Bithynie et dans le Pont (103). Au bout de quelques années de séjour, il remarqua que beaucoup de personnes étaient citées devant son tribunal sous l'inculpation d'être chrétiennes. Ne sachant comment procéder vis-à-vis de ces accusés d'un nouveau genre et ne trouvant aucune loi spéciale sur la matière, sa perplexité fut d'autant plus grande que le nombre des chrétiens était plus considérable. Il résolut donc d'en référer à l'empereur et de lui demander des instructions. « Une multitude de gens de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, dit Pline, sont et seront chaque jour impliqués dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes; il a gagné les villages et les campagnes. » Les temples ont été presque désertés et les sacrifices négligés; les victimes ne trouvent plus d'acheteurs.

1. Le caractère de Pline le Jeune honore l'époque où il vivait. Au lieu de donner des spectacles dans les cirques, ainsi qu'on l'attendait de lui à son arrivée comme gouverneur, il créa un fonds de 100,000 francs destiné à aider des jeunes gens méritants dans leur éducation, et engagea ses amis à en faire autant. En cela, du reste, il imitait l'empereur Trajan, qui paraît avoir le premier fondé des institutions de bienfaisance. C'est Pline le Jeune qui décrit dans deux lettres à Tacite la première éruption historique du Vésuve (79). Son oncle, le naturaliste Pline l'Ancien, s'étant aventuré trop près du cratère, fut étouffé par les cendres. V. *Lettres* de Pline, t. I, 8; VII, 18; VI, 16, 20.

Plus équitable que son ami Tacite, Pline n'a pas voulu s'en rapporter à de vagues indications ou à des opinions préconçues. Il a pris la peine de s'informer exactement de ce qu'étaient réellement les chrétiens. Il a interrogé des accusés qui assuraient avoir appartenu autrefois à cette secte. Même il a suivi les cruels errements de la justice romaine — justice qui, comme le fait observer Néander, ne reconnaissait pas les droits universels de l'homme — et fait mettre à la torture deux femmes esclaves qu'on disait être des diaconesses (*ministræ*), afin de leur arracher des aveux. Tous ont assuré « que leur faute ou leur erreur n'avait jamais consisté qu'en ceci : ils s'assemblaient à jour marqué, avant le lever du soleil; ils chantaient tour à tour des hymnes à la louange du Christ, comme en l'honneur d'un dieu; ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol, de brigandage, d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt; après cela, ils avaient coutume de se séparer et se rassemblaient de nouveau pour manger des mets communs et innocents. » Au reste, voici comment Pline procédait vis-à-vis de ceux qu'on lui amenait : « Je leur ai demandé, dit-il, s'ils étaient chrétiens. Quand ils l'ont avoué, j'ai réitéré ma question une seconde et une troisième fois et les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés : car, de quelque nature que fût l'aveu qu'ils faisaient, j'ai pensé qu'on devait punir au moins leur opiniâtreté et leur inflexible obstination. » Et il ajoute : « Beaucoup de personnes.... ont, en ma présence, invoqué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos divinités;

elles ont, en outre, maudit le Christ (c'est ce à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens). »

Trajan, dans sa réponse, approuva la conduite de Pline. « Il ne faut pas, dit-il, faire de recherches contre eux. S'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir; si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé [1]. »

La lettre de Pline nous montre que beaucoup de ceux qui avaient embrassé le christianisme, dans un temps de paix et de prospérité, ne se montrèrent pas très fermes et acceptèrent de suite ou à peu près les conditions imposées. L'effet des mesures sévères qu'il prit ne tarda pas à se montrer; les temples furent de nouveau fréquentés, les sacrifices ne furent plus négligés, les victimes trouvèrent des acheteurs.

Cette persécution ne resta pas confinée en Bithynie ou dans le Pont. Ainsi le vieillard Syméon, frère du Seigneur et évêque de Jérusalem, souffrit alors le martyre. Il était âgé de cent vingt ans. Dénoncé à Atticus, gouverneur de Syrie, comme un homme dangereux, à cause de sa descendance de David, il fut soumis, plusieurs jours de suite, à de cruelles tortures. Sa fermeté fut telle qu'elle émerveilla tous ceux qui en furent les témoins. Enfin, il fut crucifié [2].

Mais Trajan ne devait pas tarder à se trouver lui-

1. *Lettres* de Pline, liv. X, 97, 98. Nous avons employé la traduction de de Sacy et J. Pierrot, revue par M. Cabaret-Dupaty.
2. Eusèbe, *H. E.*, liv. III, ch. XXXII.

même en face des chrétiens. Peu après sa correspondance avec Pline, il vint à Antioche. Cette ville, capitale de la Syrie, était une des plus grandes de l'empire. Les fidèles y étaient nombreux. C'est là, on le sait, qu'ils reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. Leur évêque était le vieil Ignace, le disciple de l'apôtre Jean. L'empereur, tout plein de ses récentes victoires, considérait (si nous en croyons les anciens documents racontant le martyre d'Ignace) son triomphe comme incomplet, aussi longtemps que les chrétiens refuseraient de servir les dieux. Il les menaça de mort s'ils persistaient dans leur refus. Le vénérable évêque, dans l'espérance de détourner l'orage prêt à fondre sur son troupeau, demanda à être conduit en présence de l'empereur. Lorsqu'il y fut arrivé : Qui es-tu, lui demanda Trajan, toi qui comme un mauvais démon prends plaisir à violer nos ordres, et à persuader aux autres de se perdre en en faisant autant? Ignace répond : Théophore (c'est-à-dire celui qui porte Dieu en lui-même) ne doit pas être appelé un mauvais démon. Les démons s'enfuient devant les serviteurs de Dieu. Mais si tu m'appelles mauvais démon parce que je suis l'ennemi des démons, je le mérite, car je détruis toutes leurs ruses, par Jésus-Christ, mon roi qui est aux Cieux. — Trajan : Et qui est ce Théophore? — Ignace : Celui qui porte Jésus-Christ dans son cœur. — Trajan : Tu crois donc que nous n'avons pas dans notre âme les dieux qui nous aident à combattre nos ennemis? — Ignace : C'est une erreur d'appeler dieux les démons que les nations adorent. Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre et la mer et tout ce qu'ils contiennent; et un Jésus-Christ, son Fils unique, dont le royaume me

soit ouvert! — Trajan : Parles-tu de ce Jésus qui fut crucifié sous Ponce Pilate? — Ignace : Oui; je parle de celui qui a crucifié mon péché et qui a condamné toute la malice des démons, les ayant assujettis sous les pieds de ceux qui le portent dans leur cœur. — Trajan : Tu portes donc Jésus-Christ, le crucifié, en toi-même? — Ignace : Oui; car il est écrit : J'habiterai en eux et je marcherai au milieu d'eux (II, Cor. VI, 16).

A la fin de l'interrogatoire, Trajan prononça cette sentence : Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit porter en soi le crucifié, soit lié et conduit par des soldats dans la grande Rome, pour y être la pâture des bêtes et le spectacle du peuple.

A l'ouïe de la sentence, Ignace, rempli de joie, s'écria : Je te remercie, ô Seigneur, de ce que tu as bien voulu m'honorer d'un amour parfait envers toi, et permettre que je fusse lié comme l'apôtre Paul avec des chaînes de fer!

Placé sous la garde de dix soldats, Ignace fut mené à Séleucie. De là, on l'embarqua pour Smyrne. A Smyrne, il fut autorisé à visiter son ami Polycarpe, évêque de l'Église de cette ville, et qui avait aussi été disciple de Jean. Il put aussi recevoir les évêques, les anciens, les diacres de toutes les Églises environnantes venus pour le saluer et recevoir sa bénédiction. De Smyrne il fut conduit le long de la côte jusqu'à Troas, puis jusqu'à Néapolis, et traversa ensuite la Macédoine à pied. Arrivé sur le rivage de la mer Adriatique, un navire le conduisit à Rome en contournant l'Italie.

A peine Ignace fut-il entré dans la ville et eut-il salué les frères, à la fois joyeux de le voir, et profondément affligés qu'un homme si vénéré dût subir le dernier sup-

plice, qu'il se jeta à genoux au milieu d'eux et adressa une fervente prière au Fils de Dieu. Il lui demanda d'arrêter la persécution et de ne pas permettre que le lien de charité entre les frères fût rompu ou relâché.

Les jeux de l'amphithéâtre de Flavius allaient finir, aussi l'entraîna-t-on rapidement. Cet immense édifice, aujourd'hui aussi bien connu que le Colisée, pouvait contenir quatre-vingt mille spectateurs. Sans doute il était comble lorsque le vénérable chef des chrétiens d'Asie vint, comme le Samson des anciens jours, servir d'amusement aux assistants. Seul au milieu de cette vaste multitude d'hommes et de femmes, de sénateurs et d'esclaves qui couvrait les gradins, il souffrit la mort après laquelle soupirait son âme ardente. Les bêtes sauvages lui servirent de tombeau. Mais, aussitôt, quel merveilleux contraste! Ici, l'arène souillée, la gueule des lions, les myriades de spectateurs aux regards cruels et altérés de sang... Là-Haut, les demeures célestes et bienheureuses, la sainte présence de Dieu!

Les quelques ossements d'Ignace qui restèrent furent pieusement recueillis, et portés à Antioche, enveloppés dans de la toile de lin et ensevelis avec honneur [1].

Durant son voyage à Rome, Ignace écrivit des Épîtres à quelques Églises et une à Polycarpe [2]. Dans

1. *Martyre d'Ignace* dans l'*Ante-Nicene Library*. Cf. Lenain de Tillemont, *Mémoires*, etc., II, 213. — On a beaucoup discuté sur la date de la mort d'Ignace, les uns la plaçant en l'an 107, d'autres en l'an 115 ou 116.

2. Il existe 15 épîtres portant le nom d'Ignace, 8 sont généralement regardées comme apocryphes. Des 7 qui restent et qu'Eusèbe mentionne déjà, il existe deux recensions grecques : l'une plus longue, l'autre plus courte. Dans les deux, les tendances hiérarchiques sont très accusées, et on cherche à inculquer une vénération extravagante, sinon idolâtrique, pour l'épiscopat. Dans certaines des épîtres, la recension la plus courte est plus modérée dans ce sens. Depuis qu'on a commencé à donner des éditions critiques de ces épîtres, les controverses les plus vives se sont élevées relativement à l'authenticité de l'une ou

l'*Épître aux Romains*, il manifeste son ardente soif du martyre. Vous ne pouvez rien me donner de plus précieux, dit-il, que de faire à Dieu le sacrifice de ma vie pendant que l'autel est préparé. Il est bon que je sois enlevé du monde à Dieu, pour parvenir à la vie en Lui... Priez pour moi, afin que j'aie la force de résister aux ennemis du dedans et du dehors, pour que je n'aie pas seulement la parole, mais la volonté, pour que je n'aie pas seulement le nom de chrétien, mais la réalité... Laissez-moi devenir la proie des bêtes, afin que par elles je puisse devenir digne de Dieu. Je suis le froment de Dieu, puissé-je être moulu par les dents des bêtes, afin de devenir le pain pur de Christ. Flattez les bêtes qui doivent me dévorer, afin qu'elles soient mon sépulcre, qu'elles ne laissent rien de mon corps, et que je ne sois un fardeau pour personne lorsque je me serai endormi du dernier sommeil. Alors, quand mon corps tout entier aura disparu, je serai un vrai disciple de Christ... De la Syrie à Rome, sur terre et sur mer, de jour et de nuit, je combats contre les bêtes sauvages. Je suis entouré de dix léopards. Ce sont les soldats qui me gardent et qui se montrent d'autant plus cruels que je cherche davantage à leur faire du bien... Mon amour

de l'autre des recensions. L'opinion la plus générale est en faveur de la plus brève. Mais beaucoup de critiques éminents pensent que, même sous cette forme abrégée, il y a des interpolations. Nous citerons, par exemple, Cooper. — Il y a environ 40 ans, l'archidiacre Tattam rapporta d'un monastère du désert de Nitrie, dans la Basse-Egypte, un grand nombre d'anciens manuscrits en langue syriaque. Parmi ces manuscrits, il y avait une traduction de trois des épîtres d'Ignace. Cette traduction fut publiée par le docteur Cureton, qui regardait ces trois lettres comme les seules authentiques. Elles sont très courtes, et entièrement débarrassées de cet esprit hiérarchique dont nous avons parlé. C'est à elles que nous empruntons nos citations. Toutes ces épîtres, sous leurs différentes formes, figurent en traduction et avec une Introduction dans l'*Ante-Nicene-Library*, t. I.

est crucifié, et il n'y a d'ardeur en moi pour aucun autre amour. Je veux le pain de Dieu, qui est la chair de Christ; je veux le sang de Christ, qui est l'amour incorruptible, comme breuvage [1]. »

Relevons encore quelques phrases de son Épître à Polycarpe et de son Épître aux Éphésiens.

Au premier, il écrit [2] : Recherche l'unité, car il n'y a rien de plus précieux. Supporte tous les hommes, comme le Seigneur te supporte ; persévère dans la charité que tu montres vis-à-vis de tous. Prie sans cesse. Demande à Dieu d'augmenter ton intelligence des choses saintes. Veille, comme ayant un esprit qui ne sommeille point. Parle à chacun selon la volonté de Dieu.... Si tu n'aimes que les disciples fidèles, ce n'est pas la grâce; cherche à triompher des pires par ta douceur. Chaque blessure n'exige pas le même remède. Adoucis les douleurs par ta bonté... Nous devons tout supporter pour l'amour de Dieu, comme lui nous supporte... Discerne les temps. Regarde à Celui qui est au-dessus d'eux; à l'invisible, qui pour nous est devenu visible; à l'impassible, qui a pour nous souffert et supporté de toutes manières... Ayez de fréquentes assemblées (συναγωγαὶ) et que chaque personne y soit nominativement convoquée. Ne méprise ni les esclaves ni les servantes; qu'eux, de leur côté, ne se laissent

1. Ch. II-VII. Cette soif du martyre n'était pas approuvée par tous les Pères. Clément d'Alex., par ex., dit quelque part : La volonté de Dieu n'est pas que nous soyons les auteurs ou les fauteurs du mal fait à qui que ce soit, à nous-mêmes ou au persécuteur. Il nous ordonne de prendre garde à nous-mêmes, et ce serait folie téméraire de désobéir. Celui qui n'évite pas la persécution, mais au contraire vient s'y livrer, celui-là est complice du crime du persécuteur; celui qui provoque, qui excite les bêtes fauves est certainement coupable. *Stromates*, IV, ch. X.

2. Ch. , IV.

pas aller à l'orgueil, mais qu'ils servent mieux, pour la gloire de Dieu, afin de jouir un jour de la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

Aux Ephésiens, il dit [1] : Vous êtes les pierres vivantes préparées pour le temple de Dieu le Père; l'instrument par lequel vous êtes élevés est la croix de Christ; la corde est le Saint-Esprit, votre foi est la poulie et votre charité la voie qui conduit à Dieu.... Priez Dieu sans cesse pour tous les hommes; il y a toujours espoir de les voir se repentir et devenir des enfants de Dieu. Que vos œuvres, surtout, leur servent d'enseignement. Soyez doux en face de leur colère, humbles en face de leur orgueil; opposez vos prières à leurs blasphèmes et la fermeté de votre foi à leurs erreurs.

1. Ch. IX, X.

CHAPITRE V

ADRIEN — INSURRECTION DES JUIFS — MARC-AURÈLE PERSÉCUTION ET CALOMNIES

A la mort de l'empereur Trajan (117), Adrien monta sur le trône [1]. Ce nouveau monarque était très attaché au paganisme. Aussi les effets des mesures prises antérieurement contre les chrétiens furent-ils désastreux. Sous Trajan, la profession du christianisme n'était pas reconnue (*licita*) ; maintenant elle est positivement condamnée et une impulsion toute nouvelle est donnée aux sentiments de haine religieuse, si puissants, hélas! sur l'esprit des hommes. Il en résulte des scènes de tumulte et de carnage dans une foule d'endroits. Pour comble de malheur, les gouverneurs des provinces, soit

1. Au lieu de chercher à faire de nouvelles conquêtes, ce prince tourna son activité vers la consolidation de son vaste empire. Il développa la civilisation, le commerce et les arts. Il fit un voyage dans les provinces, même dans la Grande-Bretagne, et on possède encore les médailles commémoratives de son voyage dans 25 contrées différentes. Sa curiosité aurait été digne de notre époque. Il voulut visiter le cratère de l'Etna, voir lever le soleil du haut des monts Casius, remonter les cataractes du Nil, entendre la statue de Memnon, et importer de l'Orient les plus beaux produits exotiques. A Athènes, il se fit initier aux mystères d'Eleusis; en Asie, il voulut connaître la magie et l'astrologie. Milman, *Hist. of Christianity*, 1863, II, 104-106.

pour faire leur cour à l'empereur, soit pour se rendre populaires, soit parce qu'ils partagent les préjugés du vulgaire, ferment les yeux sur ces violences. Toutefois ces excès ne durent pas longtemps. Peut-être faut-il l'attribuer aux *Apologies* que deux savants chrétiens d'Athènes, Quadratus et Aristides, présentent à l'empereur lors de son passage, en Grèce ; ou plutôt très probablement aux représentations du proconsul d'Asie Mineure, se plaignant énergiquement des désordres commis par la populace. En conséquence, Adrien fait publier un rescrit impérial interdisant, sous les peines les plus sévères, ces manifestations illégales et tumultueuses [1].

Les fragments qui nous ont été conservés de l'Apologie de Quadratus comprennent le passage suivant, relatif aux miracles du Seigneur. « Les œuvres miraculeuses du Sauveur, dit-il, étaient réelles. Les malades qu'il a guéris, les morts qu'il a ressuscités ont été vus en santé et en vie. Et cela, non seulement pendant qu'il a été sur la terre, mais longtemps après. Il en est même qui ont survécu jusqu'à notre temps [2]. » Quant à l'Apologie d'Aristides, il ne nous en est rien resté.

Vers la fin du règne d'Adrien, les Juifs, toujours animés de la plus violente haine contre les Romains et d'un inébranlable espoir dans l'intervention d'un libérateur temporel, firent un essai désespéré de rébellion. Déjà, quinze ans auparavant, tandis que Trajan était occupé chez les Parthes, ils s'étaient soulevés partout

1. Néander, I, p. 138-140 (de la trad. anglaise).
2. Eusèbe, liv. IV, ch. III. L'*Apologie* d'Aristides a complètement disparu.

comme un seul homme, de l'Afrique à la Mésopotamie, avaient égorgé plus de cinq cent mille païens, et assouvi leur désir de vengeance par des actes de la plus barbare cruauté. Cette insurrection avait été étouffée avec une cruauté encore plus grande par Adrien, alors général romain. Arrivé au trône l'année suivante, Adrien résolut d'écraser entièrement cette turbulente nation. Dans ce but, il interdit la circoncision, l'observation du sabbat et la lecture de la Loi, et menaça de transformer Jérusalem en une colonie romaine.

Les Juifs supportèrent cette tyrannie pendant un certain nombre d'années, mais avec l'inébranlable conviction de voir surgir, à l'heure la plus sombre, le Messie attendu. En 131, ils crurent cette assurance réalisée : un certain Bar-Cochebas se présentait comme le libérateur promis. Il s'était donné le nom de Fils de l'Étoile d'après une prophétie de Balaam (Nomb. XXIV, 17), et ses prétentions étaient appuyées par le rabbin le plus populaire et le plus instruit du temps. Les Juifs non chrétiens affluèrent vers lui ; les Galiléens et les Samaritains firent cause commune avec eux, et la Palestine redevint le théâtre de violences et de carnages. Mais les insurgés ne purent résister aux légions romaines ; le faux Messie périt en combattant, et le rabbin qui l'avait appuyé fut écorché vif. Jérusalem, enfin, fut encore une fois ruinée de fond en comble. Réalisant sa menace d'autrefois, Adrien transforma Jérusalem en colonie romaine sous le nom d'Aelia Capitolina et fit élever, sur l'emplacement même du Temple, un temple nouveau dédié à Jupiter Capitolin. Il interdit aux Juifs, sous peine de mort, d'entrer dans la ville, et pour

les en détourner plus facilement, il fit mettre au-dessus de la porte de la ville conduisant à Bethléem, la figure en marbre d'un pourceau. Ajoutons que, d'après le dire des vainqueurs, cinq cent quatre-vingt mille Juifs auraient succombé dans la lutte [1].

Au point de vue de l'Église, les résultats de cette terrible insurrection furent plutôt favorables. Dès le début, les chrétiens d'origine juive aussi bien que païenne avaient refusé de se joindre aux rebelles. Ce refus leur attira des persécutions inouïes de la part des partisans de Bar-Cochebas; mais il eut ce résultat important que, désormais, au vu et au su de tous, la cause des chrétiens fut complètement séparée de celle des Juifs. D'un autre côté, l'Église pagano-chrétienne fut débarrassée de la lourde autorité des Judéo-chrétiens; au lieu des anciens et des évêques ou surveillants judéo-chrétiens, qui depuis le temps de Jacques s'étaient succédé sans interruption, l'Église fut dirigée par des pagano-chrétiens. Enfin, les ordres d'Adrien amenèrent beaucoup de Judéo-chrétiens à abandonner les usages mosaïques. Ceux d'entre eux qui y demeurèrent fidèles malgré tout passèrent une fois de plus le Jourdain et se joignirent à l'Église de Pella. De cette fusion naquirent deux sectes dont les noms reviennent fréquemment dans les annales de l'Église primitive : les Nazaréens et les Ebionites. Le nom de Nazaréen avait d'abord été un terme de mépris employé par les Juifs pour désigner les chrétiens en général. Plus tard il ne fut plus employé que pour désigner les chrétiens judaïsants. Quant aux Ebionites (*les pauvres*), ils greffèrent des spéculations philo-

1. Milman, *Hist. of the Jews,* 4e éd., II, 419-438.

sophiques sur le dogme chrétien. On peut les considérer comme des gnostiques juifs. Ils se signalaient aussi par l'austérité de leur vie morale [1].

C'est à peu près vers cette époque que les Évangiles, les Épîtres et autres écrits inspirés des Apôtres, commencèrent à être réunis en volume. « Jusqu'alors, dit Gieseler, les lettres des Apôtres avaient toujours été lues dans les assemblées des Églises auxquelles elles avaient été adressées et dans celles des Églises immédiatement voisines. Il n'y avait encore aucun recueil des récits évangéliques universellement reçu. Les recueils existants servaient seulement, dans les milieux où ils se trouvaient, à l'usage privé. Lorsque les relations entre les Églises devinrent plus intimes, elles se communiquèrent, dans leur intérêt commun vis-à-vis des hérétiques, les écrits authentiques des Apôtres. Ainsi le Canon commença à être formé dès la première moitié du IIe siècle, bien que, dans plusieurs communautés, d'autres écrits, à peu près, sinon tout à fait aussi estimés que ceux des Apôtres, continuassent à être employés [2]. » Dieu, dans sa sagesse infinie, permettait ainsi que le Nouveau Testament, ce trésor inestimable, cette règle de la foi et de la vie de l'Église pour tous les temps, fût formé comme l'avait été le recueil sacré des Juifs.

Avec les deux Antonins, successeurs d'Adrien, la philosophie monta sur le trône. Antonin le Pieux (138-161) fonda et dota des chaires des diverses écoles de

1. Robertson, *Hist. of the Church*, 2e éd. I, 21; Eusèbe, liv. IV, ch. V.; Kurtz, *Hist. of the Church* (trad. Clark), p. 99; Néander, I, 475, etc.
2. *K.G.*, I, 178. Dans la *trad. angl.*, I, 161. — Ainsi, on se servait de l'*Epître* de Clément de Rome et du *Pasteur* d'Hermas.

philosophie dans les principales villes de l'empire. On a même supposé que son but était de faire, par ce moyen, échec au christianisme [1]. En tous cas, Antonin était un prince trop humain, un philanthrope trop décidé, pour permettre qu'une partie de ses sujets fût livrée en proie au reste. Aussi, lorsqu'après des calamités successives la populace des états grecs commença à courir sus aux chrétiens, promulgua-t-il des rescrits destinés à réprimer ces violences [2].

Marc-Aurèle (161-180), gendre d'Antonin le Pieux, dépassa son beau-père dans son zèle à maintenir l'ancienne religion. En Asie Mineure, les chrétiens furent traités avec une rigueur telle que Méliton, évêque de Sardes, comparaissant devant l'empereur pour les défendre, put lui dire [3] : « Les adorateurs de Dieu dans ce pays sont persécutés, par suite des nouveaux édits, plus qu'ils ne l'ont jamais été. Des délateurs, avides des biens d'autrui, n'ont pas honte de profiter de ces édits pour piller jour et nuit d'innocentes victimes. Si c'est par vos ordres que de pareils excès sont commis, nous nous inclinerons ; bien plus, nous subirons volontiers une mort aussi honorable. Mais nous vous demandons une grâce : c'est de bien vouloir vous informer vous-même de ces affaires et de décider avec impartialité si les chrétiens méritent des punitions et la mort, ou, au contraire, votre protection et le repos. Mais si ces nouveaux édits, qui seraient intolérables même appliqués à des barbares ennemis, n'émanent pas de vous, alors et avec un

1. Sept chaires de professeurs de ce genre furent créées à Athènes. Le traitement qui y était attaché variait entre 10 et 15,000 francs. Cf. Cooper, *Free Church,* p. 178.
2. Néander, I, 143.
3. Eusèbe, *H. E.,* liv. IV, ch. XXVI. Néander, I, 144.

redoublement d'instance, nous vous prions de ne pas nous laisser en butte à de tels brigandages. »

Le nom de Marc-Aurèle est associé à tout ce qui est pieux et élevé dans le paganisme classique. On pourrait certainement proposer à l'imitation de beaucoup de chrétiens l'habitude qu'il avait de s'examiner lui-même. Malheureusement il ne connut pas ou ne voulut pas connaître l'Évangile, qu'il méprisait, et son nom doit figurer parmi ceux des persécuteurs. Les *Pensées* ne nous laissent pas ignorer l'opinion qu'il avait des chrétiens. « L'âme, dit-il quelque part [1], devrait être prête, quand le moment de la mort est arrivé, soit à être éteinte, ou dissoute, ou liée pour quelque temps au corps. Elle devrait l'être de son propre choix, de sa propre volonté, mais sans cette espèce d'entêtement que montrent les chrétiens. »

L'Église traversait alors de bien tristes jours. Toutes les puissances du monde étaient liguées contre elle. La défaveur impériale était puissamment secondée par les philosophes. Un Lucien, un Celse attaquaient violemment le christianisme et se faisaient l'écho des plus méchantes calomnies contre ses adeptes. Les prêtres païens comprenaient chaque jour davantage que les doctrines nouvelles étaient les irréconciliables ennemies de l'ancien paganisme. Ils commençaient aussi à voir que l'écrasement complet du christianisme pouvait seul maintenir leur crédit, leurs gains et le prestige de leurs idoles sans vie. La populace ignorante détestait les chrétiens, dont le genre de vie était un perpétuel reproche au sien, et saisissait volontiers tous les pré-

1. Liv. XI, § 3.

textes possibles pour les tourmenter. Enfin les fréquentes calamités qui continuaient à assaillir l'empire provoquaient des explosions de colère furieuse contre ceux qu'on supposait en être la cause [1].

On accusait en général les chrétiens d'être athées, de dévorer des enfants, d'être adonnés à l'inceste et à une licence effrénée. Ces accusations, si monstrueuses et absolument fausses qu'elles soient, s'expliquent sans trop de difficulté. Celle d'athéisme provenait sans doute de la simplicité du culte chrétien, sans sacrifices, sans autels, sans temples. L'accusation de dévorer la chair des enfants tirait probablement son origine de la communion du pain et du vin, à laquelle les seuls croyants étaient admis et dont on parlait comme de la communion au corps et au sang du Seigneur. Enfin, l'accusation d'immoralité, de l'admission des deux sexes sur un pied d'égalité dans des réunions à huis clos, et du baiser fraternel par lequel elles commençaient.

Au reste, quelle qu'ait été l'origine de ces calomnies, il est constant qu'elles étaient extrêmement répandues. Il fallut plusieurs générations pour les faire disparaître entièrement.

1. Gieseler, *K. G.* I, 144; I, 131, de la trad. angl.; Milman, II, 131, 134. — L'année 166 fut si remplie de calamités nationales qu'on l'appela l'*annus calamitosus*.

CHAPITRE VI

JUSTIN MARTYR

Un des hommes les plus illustres de la « nuée de témoins » qui, sous le règne de Marc-Aurèle, scellèrent leur foi de leur sang, fut Justin, surnommé Martyr [1]. Son père et son grand-père paraissent avoir été romains. Il était né lui-même à Néapolis (aujourd'hui Naplouse), l'ancienne Sichem. De bonne heure il s'adonna à l'étude de la philosophie. En comparant les différentes écoles fréquentées par les jeunes gens de son temps [2], il s'attacha de préférence à celle des Stoïciens. On se souvient que l'apôtre Paul en avait rencontré à Athènes quatre-vingts ans auparavant. En conséquence, il fit choix d'un maître de cette école. Au bout de quelque temps il s'aperçut qu'il n'avait pas fait de progrès dans la connaissance qu'il désirait le plus acquérir, c'est-à-dire dans la connaissance de la divinité. Comme il s'en

1. Avant ce temps-là, on appelait martyrs tous ceux qui souffraient pour le nom de Christ. Dorénavant on appellera martyrs ceux qui mourront pour Christ; les autres seront nommés confesseurs.
2. La scène racontée ici et tirée du dialogue de Justin avec le juif Tryphon est placée par Eusèbe à Ephèse. Eusèbe, *H. E.*, liv. IV, ch. XVIII.

plaignait à son précepteur, celui-ci lui déclara que cette connaissance n'était pas nécessaire. Aussitôt Justin le laissa, pour s'attacher aux Péripatéticiens, disciples d'Aristote. Son nouveau maître ne le satisfit pas davantage. Il était si préoccupé de ses honoraires, que Justin ne put se persuader que la vérité fût avec lui.

« Le désir où j'étais d'être instruit de ce qui fait l'objet essentiel de la philosophie ne laissant aucun repos à mon esprit, continue Justin [1], je m'adressai à un pythagoricien, jouissant d'une grande considération, qui n'était pas moins que l'autre plein de son mérite, et lui demandai de m'admettre au nombre de ses disciples. Sa première question fut celle-ci : Savez-vous la musique, l'astronomie, la géométrie? car, à moins de posséder ces connaissances préliminaires, vous ne croyez pas sans doute pouvoir arriver à rien de ce qui mène à la béatitude, c'est-à-dire à la contemplation de l'Être, bonté et beauté essentielles et souveraines. — Sur ma réponse que je n'en savais pas un mot, il me renvoya. J'espérais être plus heureux auprès des platoniciens. C'étaient alors les plus accrédités. J'allai trouver l'un d'entre eux qui passait pour le plus habile de cette école. Je le fréquentai assidûment, et fis d'assez rapides progrès dans la connaissance de sa doctrine. J'en étais enchanté; la contemplation des idées intellectuelles semblait me donner des ailes pour m'élever bientôt jusqu'à la plus haute sagesse; je le croyais du moins; hélas! c'était une erreur. Un jour, m'abandonnant à cette espérance, je marchais pour gagner le bord de la mer, comptant y être seul et pouvoir m'y livrer mieux à la méditation.

1. *Dialogue avec Tryphon,* ch. II-VIII.

J'allais y arriver, lorsque j'aperçus, à quelques pas, quelqu'un qui venait derrière moi. C'était un homme fort avancé en âge; la douceur et la gravité se lisaient sur son visage. Je m'arrêtai et me retournai vers lui pour voir qui il était, et le considérai attentivement sans rien dire. Ce fut lui qui engagea la conversation. Est-ce que tu me connais? me dit-il. — Non, répondis-je. — D'où vient donc que tu me regardes si fixement? — C'est, répliquai-je, que je suis surpris de rencontrer quelqu'un dans un lieu où je me croyais seul. — Mais toi-même, qu'étais-tu venu y faire? — J'aime, répondis-je, à pouvoir converser avec moi-même, loin de tout interrupteur. — Tu prétends donc être un philosophe? et aimes-tu aussi les bonnes œuvres et la vérité? — Et quelle œuvre, répliquai-je, peut être meilleure que de montrer qu'il y a une raison supérieure qui dirige toutes choses, et de considérer de ces hauteurs les efforts et les erreurs des autres hommes? Certes, tout homme doit considérer la philosophie comme l'occupation la plus élevée et la plus honorable! — Rend-elle heureux, votre philosophie? me demanda le vieillard. — Assurément. Bien plus, elle est seule à le faire. — Eh bien, alors, si rien ne t'en empêche, dis-moi ce que c'est que la philosophie, ce que c'est que le bonheur. — La philosophie, répondis-je, est la connaissance de ce qui est et la claire perception de la vérité; le bonheur est la récompense de la sagesse et de la science qu'elle donne. »

Tel fut le point de départ d'une longue conversation sur la nature de Dieu et sur celle de l'âme. Enfin, Justin demande comment on peut faire, si les anciens philosophes ont été aussi ignorants que son interlocuteur le dit, pour trouver la vérité. Son nouveau précepteur lui parle alors de certains hommes justes et chéris de Dieu, bien

antérieurs à Pythagore et à Platon et qui ont, par l'esprit de Dieu, prédit les événements futurs. Ce sont les Prophètes. Leurs écrits existent encore, dit-il; celui qui les lit et les lit avec foi, y peut apprendre beaucoup sur le commencement et la fin des choses. Ce n'est pas qu'ils s'arrêtent à de longues démonstrations. La vérité dont ils témoignent est supérieure aux démonstrations. Ils glorifient Dieu, le père et le créateur de tout ce qui existe, et ils annoncent la venue, réalisée depuis, de son Fils unique. Priez donc, avant tout, ce Dieu, pour que les portes de la lumière puissent vous être ouvertes. Personne, en effet, ne peut apercevoir ou comprendre ce que les Prophètes disent, si Dieu et son Christ ne lui donnent la sagesse. — « Après qu'il m'eut dit ces choses et bien d'autres encore, ajoute Justin, il s'éloigna en me recommandant de les méditer. Je ne l'ai plus revu depuis. Mais un feu subit s'alluma dans mon cœur; je me sentis pénétré d'amour pour les prophètes et pour les amis de Christ; et, en réfléchissant aux paroles du vieillard, je compris que cette philosophie était seule sûre et profitable. »

La conversation dont nous venons de donner quelques traits ne provoqua pas à elle seule la conversion de Justin. La conduite des chrétiens, et surtout leur absence de toute crainte en face de la mort, firent aussi une grande impression sur lui. « Moi-même, dit-il quelque part [1], encore sectateur de la philosophie de Platon, en voyant les chrétiens traduits devant les tribunaux par la calomnie et courant avec intrépidité à la mort, je comprenais qu'il n'était pas possible qu'ils fussent des esclaves de la volupté. »

1. IIe *Apologie*, ch. XII.

Justin s'établit à Rome, et y enseigna la doctrine chrétienne. Il n'en continua pas moins à porter le manteau du philosophe, et il nous raconte qu'il lui arrivait souvent, sur les promenades publiques, d'être entouré et salué par ces mots : Bonjour, philosophe. Souvent aussi, il avait des discussions avec des philosophes païens. Il paraît même qu'il réduisit maintes fois et en public le philosophe cynique Crescens au silence. Au reste, il ne se faisait aucune illusion sur le résultat éventuel de ces victoires sur ses adversaires. « Je m'attends, écrit-il dans sa *IIe Apologie* [1], à être la victime des embûches de l'un de ces faux philosophes, et à être envoyé à la potence. Crescens, cet adversaire indigne du nom de philosophe et si infatué de lui-même, se chargera sans doute de ce soin. Ne fait-il pas aussi peu de cas que possible de cette admirable parole de Socrate : on ne doit jamais estimer un homme plus que la vérité? »

Que ce fût sur la dénonciation de Crescens ou de tout autre ennemi de l'Evangile [2], toujours est-il que Justin fut arrêté comme chrétien et traduit, avec six de ses amis, dont une femme, devant Rusticus, préfet de la ville et ancien précepteur stoïcien de l'empereur.

Quelles opinions professez-vous? demande le préfet. — *Justin :* J'ai essayé de me rendre compte de toutes les opinions, mais je me suis enfin arrêté à la vraie, celle des chrétiens. — *Rusticus* : Ah! c'est là ce que vous professez, malheureux! Et où vous assemblez-vous? — *Justin :* Où nous voulons et où nous pouvons. Croyez-vous, par hasard, que nous nous réunissions tous au

1. IIe *Apologie*, ch. III.
2. On ne sait rien d'une persécution générale à Rome à cette époque.

même endroit? Notre Dieu ne peut être circonscrit dans un seul lieu; il est invisible, il remplit le ciel et la terre; les fidèles peuvent donc l'adorer et le glorifier partout. — *Rusticus :* Mais où réunissez-vous vos propres disciples? — *Justin :* J'habite au-dessus d'un certain Martin, aux bains de Timothée. Si quelqu'un désire venir chez moi, je m'entretiens avec lui de la vérité.

Tous les compagnons de Justin déclarent également qu'ils sont chrétiens. Le préfet les menace de mort. Supposez-vous, demande-t-il à Justin, que si vous êtes battus de verges, puis décapités, vous monterez au ciel pour y recevoir une récompense? — Non, répond Justin, je ne le *suppose* pas; je le *sais* et j'en suis *pleinement convaincu.* — Alors Rusticus s'adressant à tous les accusés leur dit : Sacrifiez aux dieux! — *Justin :* Aucun homme de sens ne tombera de la piété dans l'impiété. — *Rusticus :* Si vous n'obéissez pas, vous serez punis sans miséricorde.

Aussitôt tous les prisonniers, remplis de foi et de l'esprit de leur Seigneur crucifié s'écrient : Faites ce que vous voudrez : nous sommes chrétiens et nous ne sacrifierons pas aux idoles!

Sur quoi Rusticus prononce la sentence suivante : Que tous ceux qui ont refusé de sacrifier aux dieux et d'obéir aux ordres de l'empereur, soient battus de verges et décapités, conformément aux lois.

Et, en effet, après avoir été battus, les prisonniers furent menés au lieu du supplice, où ils moururent en rendant gloire à Dieu. Leurs corps furent secrètement enlevés par les fidèles et décemment inhumés (165?) [1].

1. *Le martyre de saint Justin Martyr* (et autres) *à Rome*, dans l'*Ante-Nicene Library.*

Justin a laissé trois ouvrages : deux Apologies et le Dialogue avec le Juif Tryphon. La première Apologie est adressée à l'empereur Antonin le Pieux, au Sénat et au peuple romain; la seconde au Sénat, du temps de Marc-Aurèle. La première est un appel en faveur des chrétiens de toute nationalité, haïs et maltraités injustement à cause de leurs croyances. Il parle en leur nom parce qu'il est un des leurs. Il l'adresse à ces hommes qui, se donnant eux-mêmes le nom de philosophes, d'hommes pieux, de défenseurs de la justice et amis des lumières, doivent l'écouter avec une plus grande attention. Ce n'est pas, leur dit-il, pour vous flatter, que nous nous adressons à vous, mais pour vous prier de vous informer avec soin et impartialité de ce qui nous concerne et de porter un jugement équitable. Nous demandons qu'une information soit faite au sujet des crimes qui sont imputés aux chrétiens. S'ils sont prouvés, qu'on les punisse; s'ils ne le sont pas, la saine raison vous défend de laisser maltraiter des innocents à cause des préjugés du vulgaire. Vous leur faites moins de tort qu'à vous-mêmes, puisqu'au lieu d'obéir à la justice, vous vous laissez entraîner par la passion. — Et après avoir défendu les chrétiens et expliqué leur doctrine, il conclut : Si tout ce que nous venons de dire vous paraît conforme à la raison et à la vérité, respectez-nous. Si vous n'y voyez que des insanités, méprisez-nous comme des esprits faibles; mais en tout cas, ne nous traitez pas en ennemis, ne nous condamnez pas à mort. Nous vous le prédisons, vous ne sauriez échapper au jugement de Dieu, si vous persévérez dans l'injustice [1].

1. Ire *Apologie*, ch. I-III, LXVIII.

Nous aurons souvent l'occasion, dans les chapitres qui suivent, de nous appuyer sur les précieux ouvrages de Justin. Mentionnons-en toutefois, dès à présent, une particularité. Justin était né en Orient et, comme les Orientaux en général, il aimait à trouver un sens symbolique dans l'Écriture. En voici un exemple : Tryphon lui demande pourquoi Christ a été pendu au bois, alors que ce genre de mort entraîne la malédiction? Et Justin répond : Moïse a indiqué tout le premier, en étendant ses bras lorsqu'Israël combattait contre les Amalécites, le signe de cette apparente malédiction. C'est parce qu'il a fait la figure de la croix, et parce que quelqu'un qui portait le nom de Jésus (Josué ?) était aux premiers rangs de l'armée israélite, que les Israélites ont vaincu, et non pas à cause de la prière même de Moïse. — Encore plus bizarre ou, pour mieux dire, encore plus absurde est sa découverte du type de la croix dans les cornes de l'unicorne [1].

Cette recherche du symbolisme se rencontre dans toute la littérature primitive de l'Église, dont les auteurs furent presque tous Orientaux, au moins pendant plusieurs générations. Donnons-en un autre exemple. Un des ouvrages les plus populaires parmi les premiers chrétiens, était l'Épître de Barnabas, écrite probablement avant la fin du Ier siècle, et dont l'auteur est resté inconnu [2]. C'est un traité de peu de valeur et qui abonde en interprétations allégoriques et plus ingénieuses que

1. *Dialogue avec Tryphon*, ch. XC, XCI. — Une des comparaisons de Justin est plus conforme à la vérité biblique. C'est celle où il compare l'agneau pascal tout prêt à être rôti au Christ mis en croix. Une lame de fer, dit-il, traverse le corps de l'agneau dans sa longueur ; une autre est appliquée en travers du dos, et les pattes de devant (χεῖρες) y sont liées. Ch. XL.
2. Gieseler, *K. G.*, I, 122 n.

rationnelles de l'Ancien Testament. Dans la défense de manger certains animaux impurs [1], l'auteur découvre un ordre de ne pas avoir de rapports avec les hommes qui leur ressemblent. Ainsi le pourceau est l'emblème de ces hommes qui, tandis qu'ils vivent dans la luxure, oublient Dieu et ne se souviennent de lui que lorsqu'ils sont dans le besoin. L'aigle, l'épervier, le vautour et le corbeau représentent ceux qui ne savent pas se procurer, par leur travail et à la sueur de leur front, ce qui leur est nécessaire pour vivre; qui s'emparent du bien d'autrui et qui, tout en affectant une grande simplicité dans leurs allures, recherchent toujours ce qu'ils pourront piller. Les poissons qui n'ont ni nageoires ni écailles, qui ne nagent pas, mais vivent dans les bas-fonds et dans la vase, sont le type de ces hommes qui resteront impies jusqu'à la fin de leur vie, et dont la condamnation est assurée [2].

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les écrits des anciens auteurs ecclésiastiques, c'est le récit de leur propre conversion. Tatien, l'un des disciples de Justin, nous raconte comment il en vint à renoncer à l'idolâtrie dans laquelle il avait été élevé, et comment il fut éclairé par la lecture de l'Ancien Testament. Né en Mésopotamie, il se sentit pris de la curiosité, si fréquente alors, de connaître les différents systèmes de philosophie et les différentes formes religieuses. Il se mit donc à voyager. A Rome, il vit les abominations accomplies sous le couvert de la religion. « Ayant considéré ces choses, dit-il [3], surtout lorsque j'eus été admis à participer aux mys-

1. Lévitique, ch. XI.
2. Ch. X.
3. Tatien, *Discours aux Grecs*, ch. XXIX.

tères, et que j'eus assisté aux cérémonies pratiquées par des gens efféminés et des androgynes, je trouvai, parmi les dieux de Rome, Jupiter et Diane se délectant dans le sang et l'homicide, et partout quelque démon poussant au crime. Alors, rentrant en moi-même, je me demandai comment je pourrais faire pour trouver la vérité. Tandis que j'étais sous l'empire de ces préoccupations, je fus assez heureux pour rencontrer quelques ouvrages écrits par des barbares [1], bien plus anciens que les systèmes des philosophes grecs, bien trop divins pour être comparés à leurs erreurs. La simplicité du style et celle des auteurs eux-mêmes, leur connaissance des événements futurs, l'excellence de leurs préceptes et l'affirmation de l'unité de l'Être qui gouverne toutes choses gagnèrent ma confiance. Mon âme fut éclairée par Dieu; je compris que les écrits des philosophes grecs nous menaient à une condamnation certaine, tandis que ces livres divins mettaient un terme à toutes nos servitudes, nous affranchissaient de tous les princes et tyrans, et nous donnaient à nouveau ce que nous avions déjà possédé, peut-être, mais ce que nos erreurs nous avaient empêché de conserver. »

Après la mort de Justin, Tatien se laissa malheureusement entraîner au gnosticisme. Il se rendit à Antioche et y fonda une secte d'ascètes. La rigidité de leur morale leur fit donner le nom d'Encratites. Tatien mourut quelques années plus tard.

1. Ni grecs, ni romains.

CHAPITRE VII

L' « OCTAVIUS » DE MINUCIUS FÉLIX — LE MARTYRE DE POLYCARPE

Avant de parler des chrétiens qui subirent courageusement le martyre sous le règne de Marc-Aurèle, nous devons mentionner un autre apologiste de la foi chrétienne, contemporain de Justin Martyr [1], Minucius Félix, avocat romain distingué. Il a écrit l'*Octavius*, et cet ouvrage mérite, par la vigueur du raisonnement et l'élégance du style, d'occuper une place particulièrement honorable dans la littérature de l'Eglise primitive.

C'est un dialogue entre deux juristes. L'un, Octavius, est chrétien; l'autre, Cécilius, païen. Minucius Félix est l'arbitre. Octavius avait fait un séjour chez Minucius, à Rome, et tous deux, profitant de la saison des vacances, s'étaient rendus en même temps que Cécilius dans la charmante ville d'Ostie, pour y prendre des bains de mer [2].

1. Les anciens critiques assignaient à Minucius Félix une date moins éloignée et le plaçaient entre Tertullien et Cyprien. Pour les autorités en faveur d'une date antérieure, voy. Gieseler, *K. G.*, I, 172, n. k., et Paul de Félice, *Etude sur l'Octavius* (Blois, 1880), introduction.

2. Ostie, à l'embouchure du Tibre, sur le bras gauche, autrefois port

« Nous partîmes donc à la pointe du jour pour nous rendre à la mer, suivant le bord du Tibre : l'air qu'on y respire donnait de la vigueur à nos corps et nous éprouvions une volupté inexprimable à laisser sur le sable une légère empreinte de nos pas; tout à coup Cécilius qui nous avait accompagnés, apercevant une statue de Sérapis, porte la main à la bouche et la baise selon l'usage du vulgaire superstitieux [1]. »

Octavius avait remarqué ce mouvement. Bientôt il reproche à Minucius de souffrir qu'un de ses amis, avec lequel on le voit si souvent, adore en plein jour des pierres taillées. Cette réflexion est accueillie en silence, et la promenade continue comme auparavant sur le rivage, où « les ondes venaient battre doucement et avaient étendu le sable de manière à en faire un lieu de promenade ». Ils approchaient de l'eau jusqu'au point où les vagues légères venaient baigner leurs pieds, et ils aimaient à les voir se replier doucement ensuite. Ils suivaient les sinuosités de la côte et Octavius leur faisait oublier la longueur du chemin en racontant « diverses histoires qui avaient trait à la navigation ». Ils l'oublièrent si bien, qu'ils durent revenir sur leurs pas. « Arrivés à l'endroit où les vaisseaux sont à sec, dit Minucius, nous vîmes des enfants qui s'amusaient à faire des ricochets : ce jeu consiste à choisir des cailloux aplatis par les vagues : on se courbe et on les lance horizontalement; jetés doucement, ils glissent et

de Rome. Au temps des chrétiens le port était déjà fermé par le sable et la boue. L'empereur Claude fit construire un nouveau port sur le bras droit du Tibre. Il se forma autour de ce nouveau port (Portus) une ville florissante. Depuis longtemps Portus est devenu ce qu'était alors Ostie et ces deux ports d'autrefois sont maintenant assez avant dans les terres.

1. Cf. Job, XXXI, 26, 27.

nagent sur le dos de la mer, ou bien, poussés avec plus de force, ils coupent légèrement la surface de l'eau, s'élèvent et bondissent sur les flots. »

Tandis que Minucius et Octavius jouissaient de ce spectacle, Cécilius restait isolé, silencieux et chagrin. A la question qui lui est adressée à cet égard, il répond que le reproche d'Octavius au sujet de la statue de Sérapis lui a été sensible, et il offre d'engager une discussion impartiale sur les titres respectifs du christianisme et du paganisme. Cette proposition est acceptée et les trois amis s'asseyent sur un parapet qui défendait les bains et s'avançait dans la mer.

Cécilius prend le premier la parole. Il commence par affirmer que rien dans ce monde n'est connu avec certitude et que, s'il y a une différence entre le lot des bons et celui des méchants, ces derniers paraissent avoir l'avantage. « Or, puisque rien n'est certain dans la nature, et que tout est soumis aux caprices du hasard, ne serait-il pas mieux de conserver la croyance de nos ancêtres, comme le plus sûr garant de la vérité ? »

Cécilius exalte à ce propos la sage prévoyance des Romains qui, dans leurs conquêtes successives, ont adopté tous les dieux des nations, leur ont fait une place dans leur Panthéon et ont jeté par ce moyen les bases de leur domination universelle. « Et il ne nous sera pas permis de nous récrier quand nous voyons des hommes d'une faction infâme, proscrite, désespérée, se soulever contre les dieux? des hommes qui choisissent leurs prosélytes dans la lie du peuple et parmi des femmes que la faiblesse de leur sexe rend si faciles à séduire, pour les entraîner dans leur conjuration impie, conjuration qu'ils cimentent dans leurs assemblées nocturnes,

non par des sacrifices, mais par des sacrilèges et des jeûnes solennels que suivent d'horribles festins? Race ennemie de la lumière, se plaisant dans l'obscurité, muette en public, bavarde en secret...? Par une extravagance bizarre et une incroyable témérité, ils bravent les tourments présents dans l'appréhension des tourments à venir et incertains, et, craignant de mourir lorsqu'ils ne seront plus, ils ne redoutent point la mort, tant ils se laissent rassurer par le fol espoir de revenir à la vie. »

Sans le vouloir, Cécilius rend témoignage aux vertus de ceux qu'il affecte de mépriser autant. « Il faut anéantir, dit-il, cette exécrable secte dont les partisans se reconnaissent à des signes secrets et s'aiment mutuellement presque avant de se connaître. Ils... s'appellent entre eux frères et sœurs... » Ils n'ont ni autels, ni temples, ni images, « mais j'entends dire qu'ils adorent... la tête consacrée d'un âne... [1] représentent sur leurs autels l'image d'un homme justement puni du dernier supplice et adorent le bois funèbre d'une croix. » Il raconte alors l'histoire, si longtemps adoptée comme vraie par les païens, de l'horrible initiation de nouveaux venus. Grâce à une supercherie,

1. Cette étrange objet d'adoration fut d'abord attribué aux Juifs, puis aux chrétiens. On ne sait trop comment l'expliquer. Tertullien en parle dans plusieurs de ses traités et il mentionne une caricature qui circulait de son temps et où on représentait le Dieu des chrétiens avec des oreilles d'âne, un pied de corne, un livre à la main et vêtu de la toge (*Apol.*, XVI). — En 1856, on découvrit dans une des salles de gardes du palais des Césars sur le Palatin un *graffito* représentant une croix sur laquelle était fixé un corps humain surmonté d'une tête d'âne. Puis un autre personnage levant la tête et la main vers le premier. Entre les deux, cette inscription : « Alexamène adore Dieu. » On a conclu de la forme des lettres que cette caricature remontait à la fin du IIe siècle, soit au temps où Tertullien écrivait. Voy. *Dictionary of Christian Antiquities*, art. ASINARII.

on leur faisait, disait-on, manger la chair d'un enfant immolé. Puis il se moque de la foi des chrétiens dans la Providence et de leur certitude d'une résurrection. Enfin il tire argument de la pauvreté et de la condition déplorable des chrétiens, contre la religion qu'ils professent. Le christianisme ne défend-il pas, d'ailleurs, à ses adeptes, toutes les douceurs de la vie; ne défend-il pas le cirque, le théâtre, les festins publics, les cérémonies sacrées, les couronnes de fleurs sur le front ou même sur les tombeaux et les parfums dans les funérailles?

A peine Cécilius a-t-il terminé son discours qu'Octavius lui répond. Il reprend un à un tous les arguments de Cécilius et en montre le peu de fondement. « Partout, dit-il, on trouve les preuves de la direction suprême d'un Dieu unique; même les poètes païens parlent d'un seul dieu, créateur et père de toutes choses. Mais les nations ont obscurci la connaissance de ce Dieu par leurs fables, elles ont corrompu son culte par leurs rites abominables. Vos dieux ne sont que des démons; le nom de Christ les frappe de terreur et rend muets leurs oracles. »

Puis, passant aux accusations de cruauté et de débauche portées contre les chrétiens, il les traite de calomnies absurdes. « Si nous sommes animés, dit-il, d'un mutuel amour, cessez de vous en plaindre, nous ne savons pas haïr; si nous nous appelons frères, n'en soyez point jaloux, n'avons-nous pas tous le même Dieu pour père? n'avons-nous pas tous la même foi et ne sommes-nous pas tous héritiers de la même espérance? » Et ailleurs : « Nous n'adorons pas la croix et nous ne désirons pas d'être crucifiés. » Au reproche que les chrétiens n'ont ni temples, ni autels, Octavius répond :

« Quelle image pourrions-nous faire de Dieu, puisque, aux yeux de la raison, l'homme est l'image de Dieu même? Quel temple lui élèverai-je, lorsque le monde qu'il a construit ne peut le contenir? Comment enfermerai-je la majesté de Dieu dans une maison, quand moi, qui ne suis qu'un homme, je m'y trouverais serré?... Mais, dites-vous, Dieu ignore les actions des hommes, et du haut du ciel il ne peut tout voir et tout entendre. O homme! quelle est votre erreur! comment Dieu serait-il loin de nous, puisqu'il remplit, par son immensité, le ciel, la terre et toutes les parties de ce vaste univers?.. Nous n'agissons donc pas seulement sous ses yeux, mais, si j'ose le dire, nous vivons en lui. »

Octavius passe ensuite à la démonstration de la résurrection finale et s'appuie sur des analogies naturelles. « Je n'ignore pas que la plupart des hommes, sentant bien ce qu'ils méritent, souhaitent, plus qu'ils ne le croient, d'être anéantis après leur mort : ils préfèrent mourir tout entiers que de ressusciter pour souffrir : l'impunité durant cette vie et la patience infinie de Dieu dont les jugements sont d'autant plus justes qu'ils sont plus tardifs, contribuent à les entretenir dans une illusion qui les flatte. » Enfin au reproche d'être sombres et obligés à l'ascétisme, Octavius répond : « Peut-on nous accuser de mépriser les fleurs que nous prodigue le printemps, nous qui cueillons les roses, les lis et toutes les autres fleurs qui nous flattent autant par leurs couleurs que par leurs parfums? Tantôt nous les semons au hasard sous nos pas, tantôt nous en formons des guirlandes pour mettre autour de notre cou; mais... nous n'en couronnons point notre tête... et nous ne mettons point de couronnes sur les

morts. A quoi leur serviraient les fleurs, s'ils n'ont point de sentiment, et s'ils en ont, pourquoi les livrez-vous aux flammes? Et, d'ailleurs, qu'ils soient heureux ou malheureux, les fleurs leur sont également inutiles. Nous ne couronnons pas les morts de fleurs qui sont bientôt fanées, mais nous attendons de Dieu même une couronne incorruptible. » Et Octavius résume toute sa pensée en disant : « Nous ne disons pas, nous vivons de grandes choses! »

Cécilius est si bien convaincu par les raisons d'Octavius qu'il s'écrie : « Octavius est mon vainqueur et moi je le suis de l'erreur... Je reconnais une providence, je crois à un seul Dieu, et je suis persuadé de la vérité de votre religion qui, dès à présent, est la mienne. Il me reste toutefois quelques difficultés particulières, qui ne m'empêchent pas d'ouvrir les yeux à la vérité, mais qu'il importe d'éclaircir, pour que je sois parfaitement instruit : je vous les proposerai demain, car le soleil est sur le point de disparaître. »

Le dialogue se termine par les paroles suivantes que Minucius prononce : « Quant à moi, je me félicite aussi pour chacun de nous du triomphe d'Octavius : il me dispense de prononcer entre vous deux, et je m'abstiens de le louer, car il est trop au-dessus des éloges d'un homme. C'est Dieu qui lui a inspiré le discours que nous venons d'entendre, et qui, en lui donnant la victoire, lui a accordé la plus belle récompense. Nous nous retirâmes tous pleins de joie, Cécilius d'avoir cru, Octavius d'avoir vaincu, et moi de la conversion de l'un et de la victoire de l'autre [1]. »

1. *Octavius*, passim. (Nous avons fait usage de la traduction de A. Péricaud, Lyon, 1825.) — Cf. Wordsworth, *Church History*.

La persécution des chrétiens sous le règne de Marc-Aurèle ne sévit nulle part aussi cruellement qu'en Asie Mineure. C'est là que, parmi tant de témoins, le vénérable Polycarpe souffrit si admirablement le martyre. Une lettre encyclique écrite par l'Église de Smyrne nous a conservé la relation de cet événement. Nous allons donc la reproduire presque en entier.

La lettre parle d'abord des tourments infligés aux chrétiens de la région. Elle mentionne, en particulier, l'ardeur et le courage montrés par un certain Germanicus. Jeté aux bêtes, loin de trembler devant elles, il les excitait lui-même. La foule s'étonnait du courage des chrétiens, mais sans leur devenir pour cela plus favorable. Au contraire, la constance de Germanicus mit le comble à sa fureur et elle s'écria : A mort, les athées! qu'on amène Polycarpe!

Polycarpe avait d'abord voulu ne pas quitter la ville. Mais, cédant aux instances de ses amis, il avait fini par se retirer à la campagne. Il y persévérait constamment dans la prière. Trois jours avant qu'il fût saisi, il avait eu une vision. L'oreiller sur lequel il appuyait sa tête lui avait paru tout en feu. « Je serai brûlé pour Jésus-Christ », dit-il prophétiquement à ceux qui l'entouraient. Un de ses propres domestiques le trahit. Ce malheureux avait été mis à la torture et n'avait pu y résister. Averti à temps, Polycarpe pouvait encore se soustraire par la fuite au sort qui l'attendait. Comme on l'y encourageait : « Que la volonté du Seigneur soit faite », dit-il, et il refusa. Lorsqu'il apprit que ceux qui le cherchaient étaient arrivés, il descendit de la chambre haute où il reposait et ordonna qu'on leur offrit à manger. Sur sa demande, une heure lui fut accordée

pour prier. Il pria pour tous ceux qu'il avait connus, grands ou petits, dignes ou indignes et pour toute l'Église répandue dans le monde. Son cœur était rempli d'une si abondante grâce qu'il pria pendant plus de deux heures, et que quelques-uns de ceux qui avaient été envoyés pour l'arrêter commencèrent à regretter d'avoir à se saisir d'un homme aussi pieux et aussi vénérable.

Sa prière terminée, il fut mis sur un âne et conduit vers la ville. En route, il rencontra le premier magistrat de la cité et son père. Ils le prirent dans leur char et cherchèrent à ébranler sa fermeté. Quel mal peut-il y avoir, lui disaient-ils, à sacrifier et à prononcer les mots : Seigneur César? Polycarpe garda d'abord le silence et comme ils insistaient : Je ne ferai pas, leur répondit-il, ce que vous me conseillez. De dépit, ils changèrent de ton, lui dirent des injures et le jetèrent hors de leur chariot avec une telle violence qu'il se foula la cheville. Mais lui, comme si rien n'était arrivé, pressa sa monture. Mené au cirque, il le trouva bondé d'une foule tumultueuse de spectateurs altérés de son sang. Tandis qu'il entrait, nous entendîmes, dit la lettre, une voix venant du ciel et disant : Sois fort, Polycarpe; montre-toi un homme! mais au moment où il parut dans le cirque, la foule se mit à pousser des cris assourdissants.

On amène le vénérable vieillard devant le proconsul. Es-tu Polycarpe? lui demande-t-il. — Je le suis. — Alors, jure par la fortune de César, repens-toi et dis : que les athées soient retranchés du monde! Polycarpe, se tournant alors d'un air grave du côté de l'immense foule qui l'entourait, et, l'indiquant de la main, gémit

et, regardant vers le ciel, il dit : Oui, que les athées soient retranchés du monde! — Jure par la fortune de César, insista le proconsul, maudis le Christ et je te rends la liberté!

Polycarpe : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a jamais fait aucun mal; comment donc pourrais-je maudire mon Roi et mon Sauveur...? Et puisque vous voulez paraître ignorer qui je suis, je vous dirai franchement que je suis chrétien. Si vous désirez savoir ce que c'est qu'un chrétien, fixez-moi un jour et je vous le dirai. — *Le proconsul :* Adressez-vous au peuple. — *Polycarpe :* A vous, je suis bien disposé à répondre, car j'ai appris à rendre aux autorités et aux puissances établies par Dieu l'honneur qui leur est dû; mais quant au peuple, je ne le juge pas digne d'entendre ma défense. — *Le proconsul :* Il y a là des bêtes sauvages; je vous ferai livrer à elles, si vous ne vous repentez. — *Polycarpe :* Soit! il nous est impossible de nous repentir du bien et d'adopter le mal. — *Le proconsul :* Puisque vous méprisez les bêtes sauvages, je vous ferai brûler vif, si vous ne voulez pas vous repentir. — *Polycarpe :* Vous me menacez d'un feu qui brûle une heure et s'éteint ensuite, parce que vous ne connaissez pas un autre feu qui ne s'éteindra jamais et qui est réservé aux impies après le jugement dernier. Mais que tardez-vous? Faites ce que vous voudrez!

Le proconsul, voyant qu'il ne gagnait absolument rien sur Polycarpe, ordonna au héraut de se transporter au milieu du cirque, et d'y crier trois fois : « Polycarpe a confessé qu'il est chrétien. » Alors la multitude enflammée de fureur se mit à crier : C'est le docteur de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux!

Puis ils appelèrent l'asiarque [1] et lui demandèrent de lâcher un lion sur Polycarpe. Mais les jeux étaient finis et l'asiarque refusa. Alors le peuple s'écria d'une seule voix : Qu'il soit brûlé!

Aussitôt la foule courut chez les marchands de bois et dans les établissements de bains pour en rapporter du bois et des fagots. Les Juifs se montrèrent même les plus ardents. Le bûcher fut bientôt prêt. Polycarpe quitta lui-même ses vêtements de dessus et dénoua sa ceinture. Comme on voulait l'attacher au poteau avec des clous : Laissez-moi comme je suis, dit-il; celui qui me donne la force de supporter le feu me donnera aussi celle de rester immobile sur le bûcher. On se contenta donc de l'attacher avec des cordes. Levant alors les yeux au ciel, il dit : O Seigneur Dieu tout puissant, Père de Jésus-Christ, ton Fils béni et bien-aimé, par le moyen duquel nous avons reçu la grâce de te connaître, je te remercie de ce que tu m'as jugé digne de cette journée et de cette heure, de ce que tu me mets au nombre de tes martyrs et de ce qu'avec eux j'ai part au calice de ton Christ, pour ressusciter d'âme et de corps à la vie éternelle, et pour jouir de l'incorruptibilité par ton Saint-Esprit! Puissé-je être reçu aujourd'hui au milieu de tes élus, comme une victime agréable! Tu l'avais préparé et montré d'avance, et tu l'as accompli, ô Dieu vrai et fidèle! Je te loue, ô Dieu, pour toutes ces choses; je te bénis, je te glorifie en même temps que Jésus-Christ, ton Fils éternel, divin et bien-aimé, auquel comme à toi et au Saint-Esprit soit la gloire dès maintenant et à jamais.

A peine le feu eut-il été allumé qu'une grande flamme

1. Le président des jeux. Voy. *Act.*, XIX, 31, et Conybeare et Howson, *Life and Epistles of Saint-Paul.*

s'éleva dans l'air. Mais, au lieu de consumer le corps du martyr, elle forma une sorte de voûte autour de lui, semblable à la voile gonflée d'un vaisseau, et il paraissait au milieu d'elle comme l'or ou l'argent qui brille dans une fournaise. En même temps une odeur suave s'élevait du bûcher; on eût dit de l'encens ou quelque autre parfum précieux.

Enfin, un des bourreaux, voyant que les flammes ne l'atteignaient pas, s'approcha de lui et lui plongea son épée dans le corps. L'abondance du sang qui en jaillit fut telle que le feu en fut éteint. Les fidèles cherchèrent à recueillir ses restes mortels; mais ils en furent empêchés par les Juifs, qui avaient deviné leur désir et qui prièrent le gouverneur de ne pas les leur livrer. Ils pourraient, lui dirent-ils, abandonner le crucifié et adorer Polycarpe! Comme s'il nous était possible, disent les auteurs de la lettre, d'abandonner le Christ, qui a souffert pour la rédemption du monde entier, ou d'en adorer un autre! Au reste, nous adorons le Christ; quant aux martyrs, nous ne les adorons pas, nous les environnons seulement, comme ses imitateurs et ses disciples, de notre respectueux amour.

Après que le corps eut été brûlé, les fidèles recueillirent les ossements calcinés, plus précieux à leurs yeux que les plus beaux joyaux et que l'or le plus pur. « Nous les déposâmes, dit la Lettre, en un lieu où nous pourrons nous assembler, si Dieu le permet, et célébrer avec joie l'anniversaire de son martyre [1]. »

1. *Lettre encyclique de l'Église de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe*. Ce récit est le plus ancien des *Actes des Martyrs* connus. On le considère en général comme authentique. — Eusèbe, en l'insérant dans son *H. E.* (liv. IV, ch. xv), a employé un texte différant sensiblement de celui dont nous nous sommes servi et qui figure dans l'*Ante-*

On nous permettra de reproduire ici les remarquables réflexions du doyen Milman sur le récit qui précède. « Tout ce récit, dit-il, porte l'empreinte vive de la vérité. La conduite prudente mais résolue du vieil évêque; l'interrogatoire calme et digne du proconsul; la sauvage fureur de la populace; les Juifs saisissant avec ardeur l'occasion de montrer leur haine toujours vivace du nom chrétien; tout cela est décrit avec simplicité et naturel. Le côté merveilleux de la Lettre ne saurait nous surprendre. L'imagination exaltée des spectateurs chrétiens a transformé en miracle le moindre incident. La voix du ciel, que l'oreille des fidèles peut seule percevoir; la flamme du bûcher hâtivement préparé formant une voûte au-dessus du corps resté indemne; les suaves odeurs, provenant peut-être de bois aromatiques enlevés dans les établissements de bains, où on les employait pour chauffer les bains des personnes les plus riches; l'effusion de son sang, enfin, qui pouvait exciter l'étonnement, à cause de la décrépitude physique de ce vieillard âgé d'au moins cent ans. Il n'est pas jusqu'à sa vision, qui a pu se présenter à leur esprit dans cette périlleuse crise [1]. »

Il nous est resté de Polycarpe, son *Épître aux Philippiens*. Il y parle de l'apôtre Paul.... « Lorsqu'il était au milieu de vous, dit-il aux Philippiens, il vous a enseigné fidèlement et constamment la parole de vérité; lorsqu'il vous eut quittés, il vous écrivit une lettre;

Nicene Library. Cf. Néander, I, 152-154. — La date assignée au martyre de Polycarpe est 165 ou 166. M. W. Waddington, dans son *Mémoire sur la vie d'Aelius Aristides* (*Mém. Acad. des Inscript.*, XXVI, Paris, 1867), a établi d'une manière à peu près certaine qu'il faut le placer en l'an 155.

1. *Hist. of Christianity*, II, 139, 140.

vous n'avez qu'à l'étudier avec soin, si vous voulez vous édifier dans la foi, l'espérance et la charité. » — Son Épître est presque entièrement composée de citations bibliques, et principalement de passages de saint Paul. Il ne doute pas que les Philippiens ne soient versés dans les Écritures. Ajoutons que Polycarpe n'a pas écrit en son nom seulement, mais aussi au nom des presbytres ou anciens, qui étaient avec lui [1].

Grâce à sa longue vie, Polycarpe est en quelque sorte le lien qui relie l'âge apostolique au commencement du IIIe siècle. En effet, un de ses disciples, Irénée, évêque de Lyon, vivait encore en l'an 202. Dans une lettre écrite à la fin de sa vie, et où il rappelle ses souvenirs d'enfance (plus présents à sa mémoire, nous dit-il, que des événements beaucoup plus récents), Irénée nous donne les détails suivants sur son maître révéré : « Je pourrais indiquer la place même où le bienheureux Polycarpe avait l'habitude de s'asseoir et de parler...; je me rappelle son humeur, son air, sa taille. Je puis redire les discours qu'il tenait et ce qu'il racontait ordinairement de ses relations familières avec Jean et d'autres, qui avaient vu le Seigneur; comment il répétait leurs discours et parlait des miracles de Christ et de sa doctrine comme lui en avaient parlé des témoins oculaires. Tout ce qu'il en disait était toujours conforme à ce que nous lisons dans les Écritures. Par la grâce de Dieu, j'ai écouté avec une constante attention notant chaque détail, non sur du papier mais dans mon cœur, et depuis je me remémore continuellement le tout [2]. »

1. Ch. III, XII, et *Salutation*.
2. Eusèbe, liv. V, ch. XX.

CHAPITRE VIII

LES MARTYRS DE LYON ET DE VIENNE

La persécution des chrétiens sous le règne de Marc-Aurèle ne resta pas limitée aux provinces de l'est de l'empire. En l'an 177, elle sévit également dans un des plus florissants districts des Gaules et notamment à Lyon et à Vienne, où des colonies asiatiques s'étaient établies. Une *Lettre* des Églises de ces deux villes « aux frères d'Asie et de Phrygie [1] » nous a transmis le récit de ce qu'elles eurent à souffrir. On est confondu, en lisant ces détails, comme d'ailleurs tous les récits du même genre, de la force de résistance surhumaine des martyrs. Sans doute, il y faut faire la part de l'exaltation bien naturelle des narrateurs. Nous l'avons faite tout à l'heure au sujet du martyre de Polycarpe. Mais, même cette réserve faite, le courage et la force des

1. La plus grande partie de cette *Lettre*, que quelques-uns ont cru pouvoir attribuer à Irénée, a été conservée par Eusèbe (*H. E.*, liv. V, ch. I-IV). On a souvent fait remarquer toute la simplicité et l'émotion qui la pénètrent. Valésius la considérait comme le plus beau et le plus ancien monument ecclésiastique du genre, et la trouvait au-dessus de toute description. En voici le début : « Les serviteurs de Christ demeurant à Vienne et à Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie, participant à la même foi et à la même espérance dans la rédemption..... »

martyrs resteraient inexplicables, si nous ne nous souvenions comment le Seigneur a relevé et rendu capable de prêcher l'Evangile l'apôtre Paul, laissé pour mort à Lystra; si nous ne croyions qu'il a voulu montrer au monde païen, dans la personne de ses disciples, tout ce qu'ils étaient capables de supporter pour son nom.

D'après la *Lettre* que nous analysons, la rigueur de la persécution, les tourments infligés aux martyrs et la fureur insensée de leurs ennemis défiaient toute description. Les païens excluaient les chrétiens des places publiques et des bains, ils les pillaient, les huaient, les maltraitaient; leur faisaient, en un mot, souffrir tous les outrages qu'une populace ignorante et sauvage inflige si volontiers, dès qu'elle le peut, à ceux qui sont supérieurs à elle. On menaça de la torture des esclaves païens, servant chez des maîtres chrétiens, afin qu'ils affirmassent la réalité des crimes odieux (festins de Thyeste, unions incestueuses, etc.) qu'on imputait aux chrétiens et on s'empara de leurs prétendues révélations, comme si nous avions commis, disent les auteurs de la *Lettre*, des abominations qu'il n'est permis ni de penser, ni de dire.

Les magistrats eux-mêmes partageaient la frénésie de la multitude. Dès qu'un accusé était amené devant le légat, ou gouverneur, on commençait par l'appliquer à la torture. Non pas précisément qu'on voulût obtenir de lui une abjuration : non, il s'agissait d'arracher l'aveu des crimes odieux dont nous avons parlé. Indigné de ce flagrant déni de toute justice, un jeune noble, Vetius Epagatus, se présente devant le légat pour témoigner en faveur des chrétiens. Le légat ne l'écoute pas.... — Es-tu chrétien, toi aussi? lui demande-t-il. Et

sur sa réponse affirmative, il le met purement et simplement avec les autres confesseurs.

La plupart des condamnés endurèrent les tourments sans fléchir. Dix à peine [1] reculèrent. Leur faiblesse causa un grand chagrin aux fidèles et surtout ralentit l'ardeur de ceux qui n'avaient pas encore été arrêtés. Quelques-uns, toutefois, après avoir cédé une première fois à la peur et renié le Christ, reprenaient courage et, à une seconde comparution, affirmaient leur foi et savaient sceller leur témoignage de leur sang.

On ne respectait ni l'âge, ni le sexe; on ne reculait devant aucune espèce de tourment. La *Lettre* cite, parmi les héros de ces souffrances, Sanctus, diacre de Vienne, Maturus, Attale de Pergame et Blandine, une pauvre et frêle esclave, pour laquelle tremblait sa maîtresse (chrétienne elle-même), craignant que sa foi ne pût résister à la douleur. Mais Blandine reçut de Dieu une force qui étonna ses bourreaux eux-mêmes et supporta toute une journée des tortures telles, qu'au dire de ceux qui les lui infligeaient, un seul de ces tourments aurait suffi pour mettre fin à sa vie. Toujours elle recouvrait ses forces et toujours elle s'écriait : « Je suis chrétienne, les chrétiens ne commettent aucun crime, » et cette confession de sa foi semblait lui donner un soulagement et une insensibilité sans cesse renouvelés.

A toutes les questions qui lui furent posées sur son nom et sa condition, Sanctus se bornait à répondre : Je suis chrétien. Sa résistance exaspéra le légat et les bourreaux. Ils résolurent de l'obliger à céder. Après avoir employé en vain tous leurs moyens

1. Cooper (*Free Church*, 214) pense qu'on arrêta 60 personnes environ, parmi lesquelles les chefs des deux Églises.

ordinaires, ils appliquèrent sur son corps des plaques de métal rougies au feu. Bientôt ce corps ne fut plus que plaies et contusions; il perdit toute forme humaine. Sanctus resta inébranlable, rafraîchi et fortifié qu'il était par une source divine d'eau vive, découlant de Christ. Il montra à tous qu'il n'y a rien d'effrayant pour celui qui est soutenu par l'amour du Père, ni rien de douloureux, dès qu'il s'agit de la gloire de Christ. Quelques jours après les bourreaux renouvelèrent son supplice. Ils s'attendaient à le voir succomber de suite et pensaient que son corps, qu'on ne pouvait toucher tant il était douloureux, ne pourrait aucunement résister. Le contraire arriva; Sanctus se tint debout et ces tourments qui devaient amener sa mort, provoquèrent sa guérison, par la grâce de Christ.

Bibliade, femme frêle et timide, avait d'abord renié la foi. Torturée de nouveau (on voulait l'amener à accuser les chrétiens de manger de la chair humaine), elle sembla se réveiller d'un profond sommeil; les tourments qu'elle endurait lui rappelèrent les tourments de l'enfer bien plus terribles encore et elle se mit à crier : Comment les Chrétiens dévoreraient-ils des enfants, eux qui ne se croient pas libres de goûter même au sang des animaux [1]!

Parmi les chrétiens amenés devant le tribunal se trouvait le vénérable Pothin, évêque de Lyon. Il était âgé de plus de quatre-vingt-dix ans et fort affaibli. Mais

1. On a conclu de là que l'Église comptait aussi des judéo-chrétiens. C'est probable. Pourtant, pendant de longues années et en bien des endroits, les pagano-chrétiens observèrent le décret du synode de Jérusalem (*Act.*, XV) ordonnant de s'abstenir d'animaux étouffés et de sang. Cf. Origène, *Contre Celse*, liv. VIII, ch. XXIX et XXX; Tertullien, *Apol.*, ch. IX; Milman, II, 144.

l'ardeur de son esprit et son vif désir de rendre témoignage de sa foi le soutenaient. —Qui est le Dieu des chrétiens? lui demanda le légat. — Vous le saurez si vous en êtes digne, lui répondit-il. — Aussitôt il est violemment entraîné et battu de tant de coups qu'on doit le ramener dans sa prison pouvant à peine respirer. Deux jours après il était mort.

Parmi les nombreux prisonniers, on comptait plusieurs citoyens romains qui, d'après les lois, ne pouvaient être jugés en province. Le légat s'adressa aussitôt à l'empereur pour lui demander des ordres à cet égard. « Rendez la liberté à ceux qui abjureront, répondit l'empereur, et décapitez les autres. »

Quelques jours après, la populace se réunit de nouveau dans l'amphithéâtre pour se repaître des sanglants combats des chrétiens contre les bêtes. On ramena Sanctus et les trois autres martyrs torturés en même temps que lui. Maturus et Sanctus furent d'abord obligés de courir entre deux rangées d'hommes armés de fouets, puis jetés aux bêtes, qui les déchirèrent et les traînèrent dans l'arène. Comme ils vivaient encore, on les mit sur une chaise de fer rougie au feu, et ils sentirent l'insupportable odeur de leurs membres consumés. Blandine, attachée à une croix, fut exposée aux bêtes. Elle semblait représenter la vivante image du crucifié, et cette vue, aussi bien que ses prières, encourageaient les autres martyrs à persévérer jusqu'à la fin. Mais les bêtes refusèrent de la toucher et il fallut la ramener en prison.

Attale, homme d'un certain rang, était demandé à grands cris par la populace. Il parut dans la lice comme un combattant bien préparé, armé d'une conscience pure

et fortifiée par l'exercice de la discipline chrétienne. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre avec un écriteau portant ces mots : « Voici Attale, le chrétien. » Mais le légat, ayant appris qu'il était citoyen romain, donna l'ordre de le reconduire en prison.

Sur ces entrefaites survint l'époque d'une grande foire, à l'occasion de laquelle une foule de gens de diverses contrées se rendaient à Lyon. Le légat, contre tout droit et toute justice, voulut donner un spectacle à cette multitude. Il fit amener les chrétiens, les interrogea de nouveau, condamna ceux qui étaient citoyens romains à la décapitation et le reste aux bêtes. Mais, pour flatter les viles passions de la multitude, il réserva Attale (quoiqu'il fût citoyen romain) pour l'arène. En conséquence, Attale et un médecin phrygien nommé Alexandre furent soumis à toutes sortes de tourments. Alexandre, que la *Lettre* nous représente comme ayant eu quelque part à la grâce apostolique, expira sans avoir poussé ni un gémissement, ni un murmure et sans avoir cessé de converser avec son Dieu dans une silencieuse prière. Attale fut assis sur la chaise de fer et tandis que sa chair fumait en se consumant, il s'écria : « Ce n'est pas nous qui mangeons de la chair humaine, c'est vous! nous ne commettons aucun crime de ce genre. »

Le dernier jour des jeux on amena Blandine et un jeune esclave agé de quinze ans nommé Ponticus. Chaque jour ils avaient dû assister au supplice des autres martyrs. On pensait fléchir leur constance. La populace exaspérée de leur fermeté demandait à grands cris qu'on ne leur épargnât aucune torture quelconque, afin de les contraindre à abjurer. Ponticus, encouragé par Blandine, supporta tout sans fléchir. Blandine, après avoir

subi des tortures inouïes, vivait encore. On l'enferma dans un filet et on la livra à un taureau furieux qui la lança plusieurs fois en l'air... Encore fallut-il l'achever à coups d'épée!

Une nouvelle douleur attendait les fidèles de Lyon. Il leur fut impossible d'obtenir les restes mortels de leurs martyrs et de les inhumer honorablement. On les empêcha de les recueillir et, après qu'ils eurent servi pendant six jours entiers de jouet au peuple, on les réduisit en cendres. Ces cendres furent jetées dans le Rhône, afin que nulle trace des martyrs ne restât sur la terre. Les païens, dans leur aveuglement, s'imaginaient pouvoir, en quelque sorte, vaincre le Dieu des chrétiens et priver les martyrs de la résurrection qu'ils espéraient [1].

Non loin de Lyon, au nord, se trouve Autun. Les chrétiens y étaient peu nombreux et inconnus. L'un d'entre eux, cependant, par fidélité à sa conscience, attira l'attention sur lui et devint martyr. La multitude célébrait avec bruit et éclat la fête de la déesse asiatique Cybèle. Son image était, à cette occasion, promenée dans la ville sur le char sacré. Tous, lorsqu'elle passait, se mettaient à genoux. Un seul s'y refusa. Il se nommait Symphorien et appartenait à une bonne famille. On le remarqua. Il fut traité de perturbateur sacrilège du repos public et mené devant Héraclius, le gouverneur. — Es-tu chrétien? lui demanda celui-ci. — Oui, je le suis, répondit Symphorien. J'adore le vrai Dieu qui règne

1. Eusèbe, liv. V, ch. I. D'après la tradition, Pothin aurait vécu et se serait construit un oratoire dans une île située au confluent du Rhône et de la Saône. C'est là qu'est bâtie l'église de Saint-Nizier. La prison des martyrs, le forum où ils furent interrogés, l'amphithéâtre auraient été situés, d'après la même tradition, au haut ou tout près du mont de Fourvières. Voy. *Mémoire statistique pour servir à l'histoire de l'établissement du Christianisme à Lyon*, 1829.

dans les cieux, et je ne saurais adorer votre idole. Bien plus, si je le pouvais, je la briserais en morceaux. — En entendant cette réponse, le gouverneur le condamna à être décapité, comme doublement criminel vis-à-vis de la religion et des lois de l'empire. Tandis qu'on le menait au supplice, sa mère lui cria : « Mon fils, mon fils, garde le Dieu vivant dans ton cœur. Sois ferme ! une mort qui conduit si sûrement à la vie ne peut avoir rien de terrible [1]. »

1. Néander, I, 158, 159.

CHAPITRE IX

IRÉNÉE — LE GNOSTICISME — LES MONTANISTES ATTITUDE DE L'ÉGLISE VIS-A-VIS DES DISSIDENTS

A Marc-Aurèle succéda son indigne fils Commode. Grâce à Marcia, sa concubine, les chrétiens, sans qu'on sache trop pourquoi, jouirent durant son règne de la faveur du pouvoir[1] (180-192). Irénée nous raconte qu'ils furent traités à l'égal des autres citoyens, eurent la permission de voyager à leur gré par terre et par mer, et celle de s'établir où bon leur semblait. Il ajoute qu'on trouvait des chrétiens même dans le palais impérial[2].

Nous savons, toutefois, qu'en Asie Mineure les chrétiens eurent à souffrir de l'hostilité des gouverneurs ; nous savons encore que, dans d'autres parties de l'empire, ils furent tourmentés pendant la durée des troubles politiques et des guerres civiles qui suivirent l'assassinat de Commode et aboutirent au couronne-

1. Hippolyte raconte (*Contre les hérésies*, liv. IX, ch. VII), que Marcia fit demander à Victor, évêque de Rome, le nom des confesseurs qui gémissaient dans les mines de Sardaigne. C'était là qu'on envoyait les chrétiens de Rome à cause de l'insalubrité du lieu. Dès qu'elle eut cette liste, elle obtint de l'empereur un ordre d'élargissement et l'envoya par un prêtre au gouverneur de l'île, qui les libéra en effet.
2. *Contre les hérésies*, liv. IV, ch. XXX, § 1, 3.

ment de Septime-Sévère. Beaucoup de martyrs, écrit à cette époque Clément d'Alexandrie, sont journellement brûlés, crucifiés ou décapités sous nos yeux [1].

Irénée, que nous avons déjà mentionné comme disciple de Polycarpe, succéda à Pothin dans l'évêché de Lyon (177-202). Au moment où il fut élu, il revenait de Rome. Des frères de Lyon l'y avaient envoyé avec des lettres à l'évêque Éleuthère, concernant la secte nouvelle des Montanistes [2]. Il a écrit de nombreux traités, dont le plus important est son livre contre les hérésies.

A cette époque primitive, l'Église était profondément troublée par des spéculations philosophiques et des doctrines bizarres, connues sous le nom générique de Gnosticisme. Presque tous les écrivains chrétiens employaient leur plume à réfuter ces erreurs. Déjà l'apôtre saint Jean parle de certains d'entre eux (les Nicolaïtes) et les montre à l'œuvre dans les Églises d'Asie (*Apoc.*, II, 6, 15).

Ces spéculations envahirent rapidement l'Asie, la Syrie et les écoles d'Alexandrie. Au IIe siècle, elles avaient abouti aux systèmes soi-disant philosophiques les plus extravagants que l'esprit humain eût jamais conçus. Dans son acception ancienne et classique, le mot gnostique — homme de science — était appliqué à ceux qui, dans le domaine de la science, avaient pénétré plus haut et plus loin que le vulgaire. Désormais il servit à désigner ceux qui prétendaient professer une doctrine supérieure non seulement aux religions païennes, mais aussi au Judaïsme et au Christianisme

1. Néander, I, 165.
2. Eusèbe, *H. E.*, liv. V, ch. III, IV. Du Pin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques*, éd. 1693.

populaire. Dans leurs étranges systèmes, les Gnostiques combinaient avec les données évangéliques, les éléments les plus divers empruntés au Platonisme, à la théologie juive, au Parsisme, au Brahmanisme et au Bouddhisme [1]. Bien plus occupés de spéculations abstraites et stériles que de la croix de Christ, ils cherchaient vainement à sonder le mystérieux abîme dans lequel la philosophie païenne avait sombré. « Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes sujets, dit Tertullien [2], s'embarrassent dans les mêmes questions : D'où vient le mal, et pourquoi est-il ? d'où vient l'homme et comment ? Quel est le principe de Dieu ?... Mais qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'Académie et l'Église, les hérétiques et les chrétiens ? Notre secte vient du Portique de Salomon, qui nous a enseigné à chercher Dieu avec un cœur simple et droit. A quoi pensaient ceux qui prétendaient nous composer un christianisme stoïcien, platonicien ou embarrassé de dialectique ? A ceux qui possèdent Christ, ces questions curieuses sont inutiles; à ceux qui trouvent leur joie dans l'Évangile, les discussions philosophiques n'ont rien à offrir. »

Cooper, dans son ouvrage sur l'*Église libre dans l'ancienne chrétienté* [3], appelle le gnosticisme : l'écume produite par l'action puissante du levain de l'Évangile, pénétrant et vivifiant la masse inerte du Paganisme. Hatch [4] décrit en beau langage leur enseignement plein de rêveries et, après avoir montré le symbolisme de Phi-

1. Gieseler, *K. G.*, I, 149 et suiv.
2. Tertullien, *Traité des prescriptions* (trad. de Gourcy), ch. VII.
3. Page 187.
4. *Organization of the Early Christian Churches*, lect. IV, p. 91.

lon, réduisant l'Ancien Testament à n'être plus qu'une fantastique allégorie, il ajoute : « Naturellement, pour ceux qui raisonnaient ainsi, les récits évangéliques n'étaient plus qu'un thème à interprétations allégoriques. Sans doute, pour les intelligences ordinaires, pour ceux qui ne voyaient que par les yeux du corps, Christ était un personnage réel, ayant vécu, étant mort, étant monté au ciel ; les communautés chrétiennes étaient les assemblées visibles de ses disciples, et les vertus chrétiennes, certaines habitudes de l'esprit se traduisant par certains actes. Mais pour les spirituels, les esprits élevés, pour ceux que la raison éclairait et guidait, tout cela n'était plus que la fantasmagorie d'un mystère. Les actions attribuées au Christ étaient le jeu de puissantes forces spirituelles en conflit ; l'Église, une émanation de Dieu ; les vertus chrétiennes, des phases de l'illumination intellectuelle, unies par des liens essentiellement faibles aux actes matériels ou même entièrement indépendantes d'eux. Bientôt le cercle s'élargit. Des abstractions prirent peu à peu une forme matérielle, se mêlèrent et se combinèrent comme les images d'un songe fugitif. Une nouvelle mythologie se créa, où Jupiter et Vénus, Isis et Osiris s'appelèrent l'abîme et le silence, la sagesse et la force. Le christianisme cessa d'être une religion et devint une théosophie ; il cessa d'être une doctrine pour se transformer en une sorte de poème platonicien ; il cessa d'être une règle de conduite et devint une cosmologie. »

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que tous les gnostiques fussent des visionnaires. Sous ce nom collectif étaient comprises une foule de variétés et de doctrines et de conduite. Sans doute quelques Gnostiques méri-

tèrent l'accusation de blasphème; d'autres s'introduisirent dans les familles et détruisirent la foi des faibles; d'autres s'abandonnèrent à la licence [1] ou se firent remarquer par l'exagération de leur ascétisme [2]; mais, à côté de ceux-là, il y eut de nombreux gnostiques dont le zèle et la manière de vivre pouvaient être cités en exemple aux orthodoxes. On peut dire, cependant, d'une manière générale, que les gnostiques étaient les membres de l'Église les plus rapprochés du monde païen. « Ils étaient, dit Gibbon [3], les plus polis, les plus savants et les plus riches des chrétiens. » A une époque où on ne comptait presque point d'auteurs orthodoxes, ils déployèrent une prodigieuse activité littéraire [4]. « Mais, comme le fait remarquer Milman [5], ils étaient si persuadés de leur pureté intellectuelle et spirituelle, qu'ils ne se faisaient aucun scrupule de prendre part aux cultes établis, tout en affichant le mépris qu'ils avaient pour eux, et ne refusaient pas de manger des viandes sacrifiées. »

Il ne faudrait, cependant, pas croire que tout ce que l'Église condamna comme hérétique à cette époque le méritât également. Le Montanisme, par exemple, différait essentiellement du Gnosticisme. A vrai dire, il était une réaction, une protestation contre lui [6].

Montanus était né en Phrygie. Ses doctrines se répandirent dans l'Occident aussi bien que dans l'Orient,

1. Irénée, Tertullien, etc., *passim*.
2. Par ex. les *Encratites*, dont nous avons parlé au sujet de Tatien.
3. *Decline and Fall*, etc., ch. XV.
4. Cooper, *Free Church*, p. 210, n.
5. *Hist. of Christianity*, II, 85.
6. Néander, *Hist. de l'Eglise*, II, 199; *Antignostikus*, II, 200 (trad. angl.).

et réunirent de nombreux adeptes, parmi lesquels l'un des plus éminents docteurs de l'Église chrétienne, Tertullien, de Carthage. On attribue à cette secte des opinions extravagantes et antiscripturaires; on accuse quelques-uns de ses partisans de fanatisme. Il peut y avoir une part de vérité dans ces reproches; mais il ne faut pas oublier que ces accusations nous ont été transmises par des ennemis du Montanisme, et qu'elles proviennent en grande partie, très probablement, de ce qu'ils avaient, sur la constitution de l'Église et sur l'opération du Saint-Esprit, des idées plus saines et plus simples que la majorité des chrétiens d'alors. Ainsi, ils affirmaient le sacerdoce universel des fidèles et ne limitaient par conséquent les dons de l'esprit ni à une caste ni à un sexe; ils ne voulaient pas admettre non plus que le don de prophétie eût été rendu inutile par les lumières de la science ou de l'intelligence. Bien plus, en opposition à l'idée que les évêques seuls étaient les successeurs des apôtres, ils affirmaient que celui-là seul est le successeur des apôtres et l'héritier de leur pouvoir spirituel, qui a reçu du Saint-Esprit lui-même le don de prophétie [1]. Ils repoussaient également l'erreur qui consiste à n'attendre des laïques qu'une sainteté de vie inférieure et différente de celle du clergé. Ils résistaient de toutes leurs forces à l'esprit d'accommodement avec le monde, qui envahissait l'Église, et malgré les lois prohibitives des assemblées,

1. Voici ce que dit Tertullien : « L'Église, il est vrai, pourra pardonner les péchés. Mais c'est l'Église spirituelle; ce sera par le moyen d'un homme spirituel. Il ne s'agit donc pas de l'Église en tant que consistant en un certain nombre d'évêques. En effet, ce droit appartient au maître, non au serviteur; à Dieu, non à un prêtre. Seul, après Christ, le Paraclet peut être appelé maître et être révéré comme tel. » *De la Modestie*, ch. XXI; *du Voile des Vierges*, ch. I.

ils s'interdisaient toute mesure de prudence, tout effort pour détourner, de leurs propres réunions de prières et de jeûnes, l'attention malveillante des autorités. Ils allaient même jusqu'à condamner toute participation aux usages de la vie civile ou politique d'origine tant soit peu païenne.

Tout en voyant clairement où la mondanité croissante de l'Église devait l'entraîner, les Montanistes ne se séparèrent pourtant pas d'elle. A vrai dire, ils ne quittèrent l'Église que lorsqu'ils en furent chassés par l'évêque de Rome (c. 192) [1].

1. Neander, II, 200-214 : Gisseler, *K. G.*, 231-235. Burton émet une opinion différente, *Hist. of the Christian Church*, 5e éd., p. 308. — On ne sait s'il s'agit de l'évêque Victor. — Hatch, *Early Christian Churches*, lect. V, p. 120-121, s'exprime comme suit au sujet de la place occupée dans l'Église par les Montanistes. « Contre la tendance grandissante dans l'Église et plus tard si fermement établie, qu'elle est devenue comme l'état normal de presque toutes les Églises chrétiennes, les Montanistes élevèrent une énergique et pour quelque temps heureuse protestation. En face des règles officielles, ils mirent en relief la place que devaient conserver les dons spirituels. Ils maintinrent que la révélation de Christ par le Saint-Esprit n'était pas un phénomène temporaire particulier à l'époque apostolique, mais un fait constant dans la vie chrétienne. A ces affirmations, ils joignirent la prédication d'une pureté morale bien supérieure à celle qui tendait à devenir courante de leur temps. Le plus grand théologien contemporain leur prêta l'appui de sa plume et, si l'on veut avoir une idée exacte de leurs vues, c'est dans ses écrits, et non dans les renseignements hostiles d'écrivains postérieurs, qu'il faut aller la chercher. »

Dans une recension de la première édition de notre histoire, un critique du *Friend's Review* (Philadelphie, juillet 1884) fait ressortir les côtés faibles du Montanisme dans les termes suivants : « Le Montanisme portait en lui les germes de sa propre destruction. Il demandait que le Christianisme fût soutenu par les dons miraculeux de l'Esprit, et oubliait que l'œuvre de l'Esprit se combine avec l'activité régulière et fidèle du croyant. Il oubliait que ces dons ne doivent pas remplacer cette activité, mais au contraire lui donner une acuité et une harmonie supérieures. Le Montanisme ne savait pas apprécier assez les avantages d'une organisation ferme, d'un travail patient, d'un emploi continu et sage des moyens que Dieu a mis à notre disposition. Il laissait trop de place aux songes, aux visions, demandait trop d'ascétisme, imposait trop de jeûnes, et croyait au retour immédiat de Christ. Certains Montanistes d'Asie Mineure désignaient même le lieu où il devait descendre. Enfin, il dépréciait le mariage et dédaignait toute espèce de précaution

L'attitude de l'Église, vis-à-vis des hérétiques, ne fut pas toujours, reconnaissons-le, aussi sage ni aussi charitable qu'il l'aurait fallu. Sans doute le zèle qu'elle montrait à maintenir la pure doctrine était digne de louange; mais souvent les procédés mis en œuvre contre telle individualité ou communauté se trouvèrent encore plus préjudiciables à la vérité elle-même. Ce qui nous est raconté au sujet de Marcion, l'un des derniers et des plus évangéliques Gnostiques, peut en servir d'exemple. Dans sa jeunesse, il avait très probablement été l'ami de Polycarpe. Lorsque ce dernier vint, longtemps après, faire une visite à Anicet, évêque de Rome, Marcion, qui séjournait dans cette ville, le rencontre et lui dit : Te souviens-tu de moi, Polycarpe? Et le vieil évêque répond : Oui, certes! tu es le premier-né de Satan [1]! Que Marcion eût obscurci la doctrine évangélique par d'abstraites spéculations, c'est possible. Mais il n'en prêchait et n'en vivait pas moins comme un chrétien fidèle. Son enseignement profondément sérieux et pratique avait attiré autour de lui une grande quantité de disciples, et les Marcionites devaient durer dans l'histoire plus longtemps qu'aucune autre secte gnostique [2].

Quoi qu'il en soit, la conduite attribuée à Polycarpe

pour se dérober au martyre. Il serait injuste, cependant, de ne pas reconnaître ici qu'il a donné à la cause de Christ quelques-uns de ses plus illustres témoins. »

1. Eusèbe, *H. E.*, liv. IV, ch. xiv.

2. Néander, II, 129-150. Tertullien, l'ennemi acharné de Marcion, nous raconte que lorsqu'il vint à Rome (après avoir été excommunié par son père, l'évêque de Sinope) et se joignit à l'Eglise, il lui donna toute sa fortune, environ 40 000 fr. Il faut ajouter, à l'honneur de cette époque, que lorsqu'il fut chassé de cette Eglise pour ses opinions hérétiques, toute sa fortune lui fut restituée. On dit qu'il rentra plus tard dans le giron de l'Eglise. Tertullien, *Traité des prescriptions*, ch. xxx ; Cooper, *Free Church*, p. 176.

dans cette occasion n'est que la trop fidèle image des sentiments exclusifs et dépourvus de charité de l'ancienne Église. Hélas! à travers les âges, on les retrouve toujours! « Si quelqu'un, disait l'apôtre Paul, n'obéit pas à ce que nous disons par cette lettre, notez-le et n'ayez point de communication avec lui, afin qu'il en éprouve de la honte. » Mais il ajoutait : « Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère [1]. » L'Église, malheureusement, se rappela beaucoup trop la première partie de l'ordre de l'apôtre et beaucoup trop peu la seconde.

Cette situation s'aggrava à mesure que les dogmes de la succession apostolique et de l'unité extérieure de l'Église s'emparèrent davantage de l'esprit du clergé. L'excellent Irénée s'en fit le grand champion. Il se vante de confondre tous ceux qui, en quelque manière que ce soit, par amour-propre, vaine gloire, aveuglement ou mauvaise foi, se séparent de l'Église. « Nous devons, dit-il, recourir à l'Église la plus grande, la plus ancienne et qui est connue de tout le monde; à l'Eglise de Rome fondée par les glorieux apôtres Pierre et Paul, qui conserve la tradition qu'elle a reçue de ses fondateurs et qui est parvenue jusqu'à nous par une succession non interrompue. » Ce qu'il ajoute un peu plus loin nous montre en germe cette erreur, que le temps se chargera de développer, et qui consiste à considérer la tradition comme égale sinon supérieure en autorité à l'Écriture sainte. « A quoi bon, pense-t-il, chercher ailleurs que dans l'Église ce que l'Église peut si facilement nous donner? C'est dans ses mains que les apôtres

1. II *Thess.*, III, 14, 15.

ont déposé en abondance tout ce qui a trait à la vérité : ainsi un homme riche dépose son argent chez un banquier. Qui le désire peut trouver dans l'Église l'eau vive dont son âme a besoin; elle est la porte de la vie; tous ceux qui ne cherchent pas à entrer par cette porte sont des larrons et des voleurs [1]. »

Tertullien n'est pas moins sévère pour ceux qu'il taxe d'hérésie. « Je ne dois pas omettre de décrire ici la conduite des hérétiques, combien elle est frivole, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, parfaitement assortie à leur foi. On ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle. Ils entrent, ils écoutent, ils prient pêle-mêle et même avec des païens, s'il s'en présente. Ils ne se font pas scrupule de donner les choses saintes aux chiens, et de semer des perles (fausses à la vérité) devant les pourceaux. Le renversement de toute discipline, ils l'appellent simplicité, droiture; et notre attachement à la discipline, ils le traitent d'affectation..... Et leurs femmes, que ne se permettent-elles pas? elles osent dogmatiser, disputer, exorciser, promettre des guérisons, peut-être baptiser. Leurs ordinations se font au hasard, par caprice et sans suite. Tantôt ils élèvent des néophytes..... tantôt même nos apostats..... Ils chargent même des laïques des fonctions sacerdotales... La plupart des hérétiques n'ont pas même d'églises; ils sont errants et vagabonds, sans mère, sans foi, sans feu ni lieu [2]. »

On remarquera que, dans ce passage, Tertullien

1. Irénée, *Traité des Hérésies*, liv. III, ch. III, § 2; ch. IV, § 1, dans l'*Ante-Nicene Library*. Cf. Guillon, *Bibl. choisie des Pères de l'Eglise*, t. I.
2. *Des Prescriptions*, ch. XLI, XLII, trad. de Gourcy. — Tertullien attaque principalement ici les Marcionites et les Valentiniens.

n'incrimine point la foi ou la conduite des dissidents. Sans doute, si dans leur organisation ecclésiastique ou dans leur culte ils violaient la loi divine, qui veut que toutes choses se fassent avec ordre, ils commettaient une grave erreur et méritaient d'en être sévèrement repris. Mais le témoignage d'un adversaire, et surtout d'un adversaire aussi passionné [1] que Tertullien, ne doit être accepté que sous toutes réserves. Le fait est que bien souvent les hérétiques auraient pu donner de bonnes leçons à l'Eglise soi-disant orthodoxe.

Nous terminerons ce chapitre en reproduisant les lumineuses observations du doyen Milman sur l'organisation et la vie intérieure de l'Église pendant cette période. « Répandue dans le monde entier, dit-il, l'Église avait ses propres lois, ses propres juges, ses règles financières, ses usages. Une correspondance intime et constante reliait entre eux tous les membres de cette république morale. Une impulsion, une idée, un sentiment, partis d'Egypte ou de Syrie, se répandaient, avec la rapidité de l'éclair, jusqu'aux extrêmes frontières de l'Ouest. Irénée, en Gaule, entame une controverse avec les docteurs d'Antioche, d'Edesse ou d'Alexandrie; Tertullien, dans son rude latin d'Afrique, combat ou défend des opinions nées dans le Pont ou en Phrygie. Toute une littérature se forme; elle est propagée par d'ardents missionnaires et trouve de nombreux lecteurs, qui ne veulent plus ni des fables profanes, ni des systèmes philosophiques désormais sans portée à leurs yeux. »

Et ailleurs : « Pendant une partie considérable des

1. Dans son traité *de la Patience,* ch. I, il se reconnaît particulièrement sujet à l'impatience.

trois premiers siècles, l'Église de Rome et la plupart, sinon l'ensemble des Églises d'Occident peuvent être regardées comme des colonies religieuses grecques. Tout y est grec : leur langage, leur organisation, leurs écrivains, leurs livres saints; et bien des vestiges et des traditions indiquent que leur rituel et leur liturgie ne le sont pas moins [1]. L'*Octavius* de M. Félix et le traité de Novatien sur la Trinité sont les plus anciens représentants de la littérature chrétienne latine venus de Rome. C'est en Afrique, non à Rome, qu'est né le christianisme latin [2]. »

1. « Le Grec était partout, comme le Juif. Chacun d'eux avait su, bien que d'une manière différente, s'imposer aux Romains, par sa manière de pourvoir à leurs besoins. Sans les fils d'Israël, le commerce et les finances auraient langui; sans l'esprit, la littérature et les arts grecs, qu'aurait été la vie intellectuelle de Rome? Les Grecs étaient à la fois les esclaves et les maîtres des Romains. Etrangers comme les Juifs, on les trouvait dans chaque maison; il en fallait pour remplir toutes les fonctions; ils étaient le scribe habile, le messager rapide, le penseur profond.... Lorsque, à l'appel du Judéo-chrétien, le cœur pieux du Grec, resté toujours fidèle jusqu'alors à ses dieux nationaux, sentit naître en lui une nouvelle et joyeuse espérance; lorsque, les cœurs et les mains unis, ils furent chassés tous deux, l'un de la synagogue, l'autre du temple, à cause du Nazaréen, alors ils s'unirent, oublièrent les distinctions de race et fondèrent ces communautés qui, suivant l'expression d'Eusèbe, furent les luminaires splendides d'où se répandit la lumière sur le monde entier. » W. Beck, *Thoughts on Church Origins*, dans le *Friends' Quarterly Examiner*, avril 1884.

2. Milman, *Hist. of Christianity*, II, 113, 114; *Hist. of Latin Christianity*, I, 27-29.

CHAPITRE X

LE CULTE DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE — L'AGAPE OU LA CÈNE DU SEIGNEUR

Nous avons esquissé, jusqu'ici, l'histoire des chrétiens pendant les deux premiers siècles. Cherchons maintenant à nous rendre compte de ce qu'étaient leur culte et leur organisation ecclésiastique.

« Quand les membres d'une synagogue, dit Hatch [1], arrivaient à la conviction que Jésus était le Christ, ils n'avaient rien à modifier à leur vie religieuse habituelle...., ils pouvaient continuer à pratiquer le même culte qu'auparavant. La célébration hebdomadaire du jour de la résurrection s'ajoutait à la célébration habituelle du sabbat, mais ne la remplaçait pas. La lecture de la vie de Christ et des lettres des apôtres venait s'adjoindre à celle des prophètes et à l'antique chant des psaumes, mais ne les remplaçait pas. « Cependant ces derniers étaient parfois entremêlés d'hymnes chrétiens composés dans ce but.

De même lorsque des Gentils se joignaient à la com-

1. *Organization of the Early Christian Churches*, lect. III, 59, 60.

munauté, rien ne changeait pour cela. Il était au moins aussi important qu'ils fussent au courant des révélations de Dieu sous l'Ancienne Alliance, qu'il l'était d'éclairer pleinement Juifs ou Païens sur la doctrine du Christ et l'Alliance Nouvelle. D'ailleurs, la rareté et le prix des manuscrits, la pauvreté de la plupart des chrétiens et le fait que tous ne savaient pas lire, faisaient que beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'autre moyen de connaître les livres sacrés, que d'en entendre la lecture. C'est ce qui explique l'apparition de traductions latines à des dates fort reculées. Dans les Églises, où le grec ni le latin n'étaient compris, comme, par exemple, dans celles de certaines villes d'Egypte ou de Syrie, on avait des interprètes attitrés. Ainsi en avaient eu les synagogues juives [1].

Des exhortations et des explications d'une grande simplicité suivaient ces lectures. Ceux qui les faisaient devaient se rappeler de parler « selon les oracles de Dieu..... et selon que Dieu communique [2]. » Il en était de même pour les prières. Elles jaillissaient du cœur et reflétaient les besoins du moment. On ne rencontre dans l'Église primitive aucun formulaire de prières quelconque. Nous prions, dit Tertullien [3], « les yeux levés au ciel, les mains étendues parce qu'elles sont pures, la tête nue parce que nous n'avons à rougir de rien, sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que c'est le cœur qui prie. » Aussi loin

1. Néander, I, 419. « A cette époque primitive, dit Augustin, quiconque pouvait se procurer un manuscrit grec, se mettait à le traduire, pour peu qu'il se figurât savoir le grec et le latin. » *De christiana doctrina*, liv. II, ch. XI, 16.
2. I, Pier., IV, 11.
3. Tertullien, *Apologie*, ch. XXX.

qu'on puisse remonter, la prière du Seigneur elle-même ne forme pas un des éléments ordinaires du culte. Le Nouveau Testament n'en parle pas, et les plus anciens écrivains ecclésiastiques jusqu'à Tertullien ne font aucune allusion à un usage de ce genre [1].

L'exercice du ministère n'était pas seulement accordé au lecteur ou à l'interprète, ou même aux presbytres, prédicateurs attitrés de la communauté. Lorsque, le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit sur les disciples de l'un et de l'autre sexe et qu'ils commencèrent à parler diverses langues, Pierre déclara aux Juifs qu'ils assistaient à l'accomplissement de la prophétie de Joël relative à l'effusion de l'Esprit sur toute chair [2]. Ces dons spirituels ainsi prédits et ainsi accordés continuèrent à se manifester librement dans l'Église pendant une certaine période de temps. Nous lisons dans la première Épître aux Corinthiens, que lorsque les congrégations s'assemblaient, l'un avait un cantique, l'autre une instruction, d'autres une langue, une révélation ou une interprétation. Les femmes n'étaient point exclues. Sans doute l'apôtre leur défend de parler, c'est-à-dire, probablement, de poser des questions ou peut-être d'enseigner : mais, d'autre part, il leur reconnaît le droit de prophétiser ou de prier dans l'assemblée, puisqu'il dit qu'elles ne doivent pas le faire la tête découverte [3].

Le chapitre XVI[e] de l'Épître aux Romains nous indique, d'ailleurs, toute la part de travail qui incombait aux femmes dans ces jours de vigueur et de simplicité de

1. Lyman Coleman, *Christian Antiquities*, ch. x, § 9, et la note.
2. Act. I, 14; II, 1-18. Joël, II, 28, 29.
3. I, Cor. XIV; XI, 5-16.

l'Église primitive. Parmi les fidèles que l'apôtre fait saluer, un tiers environ sont des femmes [1]. Cinq ou six d'entre elles sont même l'objet d'une mention spéciale, à cause de la place qu'elles occupent dans l'Église ou de leur activité intense pour le Seigneur. De Priscille et d'Aquilas, l'apôtre dit : « Ce n'est pas moi seul qui leur rends grâces, ce sont encore toutes les Églises des païens. » De quatre autres, qu'elles ont travaillé ou beaucoup travaillé pour le Seigneur. Encore cette énumération ne comprend-elle pas Phœbé, la sage et active diaconesse, à laquelle l'apôtre rend ce beau témoignage, qu'elle a donné aide à plusieurs et à lui-même.

La seule limite que mette Paul à la libre manifestation des dons spirituels dans les assemblées est le respect nécessaire de l'ordre et de la soumission réciproque [2].

Nous avons encore à mentionner un trait caractéristique de la vie sociale et religieuse des premiers chrétiens : le repas ou souper en commun, devenu plus tard l'Eucharistie.

Lorsque Notre Seigneur s'assit à son dernier repas, il prit du pain, et, ayant rendu grâces, il le rompit et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps; puis il prit la coupe, et ayant rendu grâces, il la leur donna, disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la [nouvelle] alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. Et il ajouta, d'après Luc : Faites ceci en mémoire de moi [3]; et d'après [4] Paul :

1. Ce sont : Prisca, Marie, Junias? Tryphène et Tryphose, Perside, la mère de Rufus, Julie et la sœur de Nérée.
2. I, Cor., XIV, 29-33.
3. Matth., XXVI, 26-28; Luc, XXII, 19.
4. I, Cor., XI, 23-25. « Car j'ai appris du Seigneur ce que je vous ai

Faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. Notre Seigneur et ses disciples célébraient à ce moment-là le repas solennel institué en souvenir de la délivrance des Israélites, lorsque Dieu frappa les premiers-nés des Égyptiens. Ce qu'ils faisaient, on le faisait au même moment dans chaque maison juive de Jérusalem. Il y avait cependant cette différence que, dans la Chambre-Haute, le Seigneur expliquait aux siens le sens typique de cette fête si longtemps célébrée. Il leur disait que cette observance, comme toutes celles que Moïse avait prescrites, allait être accomplie en lui; que le temps de l'ombre devait faire place à celui de la réalité; qu'au lieu de l'agneau pascal égorgé et mangé et de l'aspersion du sang, Christ, l'Agneau de Dieu, le véritable Agneau pascal, allait être immolé, pour que, par l'aspersion de son sang et la participation spirituelle à son corps, l'humanité pût être délivrée du péché et de la mort.

Rien ne prouve que le Seigneur ait voulu instituer par là une nouvelle observance cérémonielle à laquelle l'Église serait tenue de se conformer dès lors et à toujours. L'esprit de l'Évangile est contraire à une telle conclusion. Christ établissait la nouvelle alliance, dont avait parlé le prophète Jérémie[1]; non pas une alliance

enseigné; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez. » Matthieu et Marc ne disent rien de la célébration ultérieure et perpétuelle de ce repas, et dans l'Évangile de Jean, il n'est pas question du repas.

1. Jérémie, XXXI, 31-34; Hébr., VIII, 6-13. Le passage de Jérémie est le seul de l'Ancien Testament où on trouve l'expression : une nouvelle alliance.

pareille à celle qui avait été établie avec Israël, lors de la sortie d'Égypte, mais une alliance spirituelle, scellée avec le sang du véritable Agneau pascal. Sous cette nouvelle alliance, le peuple de Dieu aurait sa loi écrite dans le cœur, et les péchés du peuple seraient oubliés.

Il faut ajouter à cela que les expressions du Sauveur ne dénotent pas de sa part l'intention d'instituer un rite nouveau. Point de directions, en effet, sur la manière dont ce rite doit être accompli; rien qui indique qu'il faille le célébrer plus fréquemment que la Pâque des Juifs. Bien plus, les mots : aussi souvent que vous en boirez, suggèrent la pensée que Jésus-Christ avait en vue la ruine de Jérusalem comme le temps où la fête cesserait d'être célébrée. Or, nous savons que l'Église Judéo-chrétienne continua à célébrer la Pâque jusqu'à l'époque de la destruction de cette ville, et toujours en lui donnant son vrai sens évangélique [1].

En tous cas, comme nous l'avons dit, la Pâque n'était célébrée qu'une fois par an. Il faut donc chercher une autre explication de l'usage fréquent de la fraction du pain dans la primitive Église. Or, nous trouvons que c'était l'habitude des Juifs de rendre grâces, au commencement de chacun de leurs repas. C'était, c'est encore le devoir de chaque chef de famille de prendre le pain et de dire : Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, des fruits de la terre que tu nous donnes! Et quand le pain a été rompu et distribué, de prendre la coupe et de dire : Béni sois-tu, ô Dieu, du fruit de la vigne, que tu nous

1. Voy. ci-dessus, p. 19.

donnes![1] Familiarisés avec cette coutume, les apôtres semblent l'avoir associée à la remarquable application que le Seigneur se faisait à lui-même de la Pâque. Franchissons, en effet, quelques semaines pour en arriver à l'effusion du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte : tous ceux qui croyaient, nous est-il dit, étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en commun.... Ils étaient chaque jour assidus au temple, ils rompaient le pain à la maison...[2] Non seulement donc, les chrétiens avaient toutes choses en commun, mais ils avaient l'habitude de prendre ensemble un des repas de la journée. Bientôt cet essai de communauté des biens, qu'on ne trouve qu'à Jérusalem, dut être abandonné. Quant au repas en commun, après avoir été quotidien, il devint hebdomadaire.

Cet usage juif se répandit naturellement dans les autres Églises composées, comme celle de Corinthe, par exemple, de Juifs et de Gentils. Bien plus, les Églises composées de Gentils seulement ne devaient éprouver aucun étonnement en face d'un usage auquel les païens étaient accoutumés eux-mêmes. « Dans presque toutes les parties de l'empire, dit Hatch, il y avait, comme dans notre société moderne, des associations ou cercles. Les uns, pour les intérêts commerciaux; d'autres pour l'assistance réciproque ou pour l'amusement. Les mem-

1. En 1551, le concile de Trente admit que, pendant la captivité de Babylone, les Juifs avaient institué, au lieu de l'Agneau pascal, qui ne pouvait être immolé qu'à Jérusalem, une sorte de *post-cœnam* (repas adjoint au souper) avec le pain et le vin. Sarpi, *Hist. du Concile de Trente*, trad. angl. de N. Brent, Londres, 1676, p. 336. Mais on peut faire observer sur ce point que, dès le début de l'institution pascale, le pain avait fait partie du repas et que le vin, comme nous l'avons dit, n'était pas spécial à cette fête.

2. C'est-à-dire, pas dans le temple. Act. II, 46; IV, 32.

bres de ces cercles avaient souvent, sinon d'une manière régulière, des repas en commun [1]. » La conséquence de ces usages, en ce qui concerne l'Église, fut l'institution d'un repas périodique, où la sociabilité et la religion avaient également leur part, et auquel toute la congrégation était invitée. On l'appelait la Cène du Seigneur, le repas de charité, l'agape. Les aliments étaient fournis par les fidèles riches ; le repas fini, ce qui restait, était emporté par les plus pauvres.

On ne rencontre aucune mention de la Pâque (sauf comme date) ni de la fraction du pain en commun, tous les jours ou plus rarement, pendant les vingt-cinq années qui suivent la Pentecôte [2]. Par contre, en 58, ces usages sont en pleine vigueur à Corinthe. L'apôtre Paul en parle, et ce qu'il en dit nous montre que de graves abus s'étaient introduits. Ceux qui prenaient part à ces repas oubliaient qu'ils célébraient la mort du Seigneur. « Lors donc que vous vous réunissez, écrit l'apôtre, ce n'est pas pour manger le repas du Seigneur ; car, quand on se met à table, chacun commence par prendre son propre repas, et l'un a faim tandis que l'autre est ivre. » Et il ajoute, comme moyen de se garder de ces malheureuses pratiques : « Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe, car celui qui mange et boit, sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit sa propre condamnation [3]. »

Seuls, les frères, les fidèles étaient admis à ces repas en commun. La persécution rendit même les Églises

1. *Op. cit.*, lect. II, p. 26-31.
2. Act., XII, 4. — L'exemple raconté dans Act. XX, se reproduisit plus tard.
3. I Cor., X, XI. Voy. *The Lord's Supper, a Scriptural argument*, par Isaac Brown.

encore plus circonspectes et plus exclusives. On fermait les portes, et les précautions les plus minutieuses étaient prises, pour éviter les intrus [1]. Pendant un certain temps, le repas en commun conserva son vrai caractère. Nul besoin de prêtre pour consacrer les aliments; tous étaient prêtres, et le Seigneur lui-même présidait, invisible. Quelles douces heures ont dû passer les chrétiens dans ces réunions, alors que les faits de l'histoire évangélique, présents à toutes les mémoires, faisaient le sujet de leurs conversations! Dans les temps de persécution, surtout, où les vides créés par la prison et les supplices resserraient encore les liens des survivants entre eux, combien ne devaient-ils pas sentir qu'ils ne faisaient qu'un seul corps en Christ, le pain de vie!

Ce simple repas devait devenir, par des additions successives et par l'action de l'élément sacerdotal, l'institution de l'Eucharistie ou sacrement de la Cène. A ce développement devait correspondre et correspondit l'oubli complet de son caractère social. On n'en vit plus que le caractère religieux. « Graduellement, dit le doyen Stanley, le repas devint distinct de l'acte religieux. Le repas devint de plus en plus séculier, l'acte religieux de plus en plus sacré. De siècle en siècle, la rupture s'accusa davantage. On ne sépara pas, tout d'abord, mais on distingua. Le repas précéda ou suivit immédiatement le sacrement. Alors, les seuls ministres furent chargés de distribuer les éléments de la Cène. Au second siècle, repas et sacrement ne furent plus célébrés tous les jours [2], mais seulement les dimanches et fêtes. Puis le

1. Lyman Coleman, ch. XVI, § 4.
2. Pas à Carthage, car Cyprien (vers le milieu du IIIe siècle) dit : « Nous recevons journellement l'Eucharistie..... » *De l'oraison domini-*

repas, devenu entièrement distinct, prit le nom d'*agape*, et on en vint à considérer ce que les apôtres disaient de la dernière cène du Seigneur, comme s'appliquant à un repas entièrement distinct du sacrement. Enfin le repas lui-même tomba en discrédit. Augustin et Ambroise le condamnèrent et, au ve siècle, ce qui était la forme originale de l'Eucharistie fut condamné comme profane par les conciles de Carthage et de Laodicée [1] ».

Nous devons encore mentionner un point de moindre importance : le baiser de charité ou de paix que les chrétiens se donnaient au culte [2]. Des abus ne tardèrent pas à se produire. Clément d'Alexandrie parle du baiser profane et du baiser de pure forme. « Ce n'est pas le baiser, dit-il, qui prouve la charité; ce sont les sentiments bienveillants, et tel peut faire retentir ses baisers dans l'église, qui manque entièrement de charité [3]. »

On dut de bonne heure établir des règles et des limites à cet usage, qui s'est perpétué dans l'Église d'Occident jusqu'au XIIIe siècle, et dans la plupart des Églises d'Orient jusqu'à nos jours [4].

Tout ce que nous venons de dire se rapporte à l'âge apostolique. Mais, pour les cent années qui le suivirent, nous n'avons presque point de renseignements. Chose étrange! Clément de Rome, Barnabas, Polycarpe, l'auteur de la *Lettre à Diognète* [5] ne font aucune allu-

cale, ch. XVIII. Voy. aussi le passage de Tertullien cité ci-dessous, p. 110.

1. *Christian Institutes*, p. 41-43.
2. Rom., XVI, 16; I, Cor. XVI, 20; Justin-Martyr, *Ire Apologie*, ch. LXV.
3. *Pédagogue*, liv. III, § 11. — Athénagore, *Message pour les chrétiens*, ch. XXXII.
4. *Dict. Christ. Antiq. Ante-Nic. Library*, II, 63, n. 3.
5. On peut en dire autant des premiers *Apologistes*, Minucius Félix, Athénagore, Tatien et Théophile d'Antioche. L. Coleman, XVI, § 4.

sion à la Cène. Ignace lui-même (d'après la recension syriaque) ne dit rien de l'acte extérieur, mais parle toujours de la communion spirituelle. « Je veux le pain de Dieu, qui est Jésus-Christ, comme nourriture; je veux le sang de Christ, qui est l'amour incorruptible, comme breuvage [1]. »

La plus ancienne allusion à la Cène, ou même au culte, que nous possédions, se trouve dans la lettre de Pline à Trajan déjà citée : « Ils s'assemblaient à jour marqué, avant le lever du soleil; ils chantaient tour à tour des hymnes à la louange de Christ..... Après cela, ils avaient coutume de se séparer et se rassemblaient de nouveau pour manger des mets communs et innocents [2]. »

Justin-Martyr est le premier écrivain ecclésiastique qui parle avec quelques détails du culte des chrétiens. C'est dans sa *Première Apologie*, présentée à Antonin le Pieux vers l'an 138. On lit et on commente encore l'Écriture; les prières et les chants ont conservé beaucoup de la simplicité des premiers jours; mais déjà on ne trouve plus, de la part de la congrégation, la libre manifestation des dons spirituels, si nécessaire à la vie saine et puissante de l'Église. Le service religieux, devenu didactique et officiel, est presque tout entier accompli par une seule personne.

« Au jour appelé du soleil, dit Justin, tous les fidèles de la ville ou des campagnes environnantes s'assemblent en un même lieu. On lit autant des mémoires des apôtres ou des écrits des prophètes que le permet le temps dont on dispose. Lorsque le lecteur a terminé, celui qui préside

1. Voy. ci-dessus, p. 45.
2. Voy. ci-dessus, p. 39.

le culte ajoute des instructions et des exhortations orales et y propose aux fidèles l'imitation des belles choses qui viennent d'être lues [1]. Puis tous se lèvent et prient. Quand nous avons fini de prier, on apporte du pain, du vin et de l'eau. Le président se lève alors, prie et rend grâces selon son pouvoir, et le peuple s'écrie : *Amen*. Vient ensuite une distribution générale des aliments consacrés; tous ceux qui sont présents y participent, et les diacres sont chargés de porter aux absents leur part. Ceux des fidèles qui en ont le moyen et la volonté versent une libre contribution. Ce qui est ainsi recueilli est remis au président; celui-ci est chargé d'assister, avec ces fonds, les orphelins, les veuves, les malades, les malheureux, les prisonniers, les étrangers, en un mot tous ceux qui en ont besoin [2]. »

Dans un autre chapitre, Justin insiste plus particulièrement sur la manière de célébrer l'Eucharistie. Les expressions qu'il emploie pourraient même, peut-être, faire supposer qu'il croit à la présence réelle. Il s'agit de la réception d'un converti immédiatement après son baptême. « Nous offrons, dit-il, de ferventes prières pour lui et pour nous-mêmes et, ces prières terminées, nous nous saluons les uns les autres par un baiser. Puis on apporte à celui qui préside du pain et une coupe pleine de vin et d'eau mêlés. Il les prend et donne gloire et louange à Dieu le Père de toutes choses, au nom du Fils et du Saint-Esprit, et lui rend de longues actions

1. On lisait parfois les écrits d'autres auteurs. Denys, évêque de Corinthe, écrivant vers cette époque à l'Eglise de Rome, dit : Nous avons célébré le saint jour du Seigneur et lu l'Epître qui vous a été adressée. Une pareille lecture, comme aussi celle de l'Epître qu'autrefois nous adressa Clément, remplissent nos cœurs d'avertissements excellents. — Voy. Eusèbe, *H. E.*, liv. IV, ch. XXIII.
2. Ch. LXVII.

de grâces de nous avoir jugés dignes de recevoir de si grands dons. Lorsqu'il termine, tous les assistants disent : *Amen*. Cela fait, ceux que nous nommons les diacres donnent à tous les fidèles présents une part du pain et du mélange d'eau et de vin, au sujet desquels les actions de grâces ont été rendues; ils en portent également aux absents.

« Cette nourriture, nous l'appelons l'Eucharistie. Personne n'est admis à y participer, s'il ne croit à la vérité de la doctrine, s'il n'a reçu le baptême pour la rémission des péchés et la régénération, s'il ne vit, enfin, comme Christ le commande. Car ce pain et ce vin ne sont pas pour nous du pain et du vin ordinaires. Mais de même que Jésus-Christ notre Sauveur fut fait chair par la parole de Dieu, et posséda en vue de notre salut et la chair et le sang; ainsi, on nous enseigne que ce pain et ce vin, sur lesquels ont été prononcées les paroles d'actions de grâces du Sauveur lui-même, et qui, en se transformant, nourrissent notre chair et notre sang, sont la chair et le sang de ce Jésus-Christ fait chair[1]. »

Dans le *Dialogue avec Tryphon*, Justin va encore plus loin. Il compare, suivant sa méthode allégorique, le pain et le vin aux offrandes légales des Juifs, et emploie, en parlant du pain et du vin, le mot de *sacrifice*. « L'offrande de fleur de farine imposée à ceux qui étaient guéris de la lèpre était, dit-il, une figure du pain de l'Eucharistie..... Dieu dit, par la bouche de Malachie : ... Car depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi es nations et, en tout lieu, on

1. Ch. LXV, LXVI.

brûle de l'encens en l'honneur de mon nom et l'on présente des offrandes pures; car grand est mon nom parmi les nations... En parlant ainsi, Dieu nous désigne, nous qui, au milieu de tous les peuples, lui offrons des sacrifices, c'est-à-dire, le pain et la coupe de l'Eucharistie [1]. »

Soixante ans plus tard, nous rencontrons dans les écrits de Tertullien une belle description des usages religieux des chrétiens.

« Je vais montrer maintenant, dit-il [2], à quoi s'occupe la faction des chrétiens : après l'avoir défendue contre les calomnies, il faut la faire connaître. Unis ensemble par les nœuds d'une même foi, d'une même espérance, d'une même morale, nous ne faisons qu'un corps. Nous nous assemblons pour prier Dieu; nous formons une sainte conjuration, pour lui faire une violence qui lui est agréable; nous prions pour les empereurs, pour leurs ministres, pour toutes les puissances, pour l'état présent du monde, pour la paix, pour le retardement de la fin de l'univers. Nous nous assemblons pour lire les écritures, où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin. Cette sainte parole nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre de plus en plus la discipline en inculquant le précepte. C'est là que se font les exhortations et les corrections, que se prononcent les censures au nom de Dieu. Certains que nous sommes toujours en sa présence, nous jugeons avec grand poids; et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, quand quel-

1. *Lev.*, XIV, 10; *Mal.*, I, 11. *Dialogue de Tryphon*, ch. XLI.
2. *Apologie*, ch. XXXIX. Trad. de Gourcy.

qu'un a mérité d'être retranché de la communion des prières, de nos assemblées et de tout ce saint commerce. Des vieillards [anciens] président : ils parviennent à cet honneur, non par argent, mais par le témoignage d'un mérite éprouvé. L'argent n'influe en rien dans les choses de Dieu[1]; et si l'on trouve chez nous une espèce de trésor, nous n'avons pas à rougir d'avoir vendu la religion. Chacun fournit tous les mois une somme modique, ou lorsqu'il le veut, s'il le veut et s'il le peut; on n'y oblige personne [2] : rien de plus libre que cette contribution; c'est un dépôt de piété qu'on ne dissipe point en repas et en débauches : il n'est employé qu'à nourrir et à enterrer les pauvres, à soulager les orphelins sans bien, les domestiques cassés de vieillesse, les malheureux qui ont fait naufrage. S'il y a des chrétiens condamnés aux mines, détenus dans les prisons ou relégués dans les îles uniquement pour la cause de Dieu, ils y sont entretenus par la religion qu'ils ont confessée.

« Il se trouve néanmoins des gens qui nous font un crime de cette charité. « Voyez, disent-ils, comme ils s'aiment; » car, pour nos censeurs, ils se haïssent tous. « Voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres; » pour eux, ils sont plutôt prêts à s'entr'égorger. Quant au nom de frères que nous nous donnons, ils ne le décrient que parce que chez eux tous les noms de parenté ne sont que des expressions trompeuses d'attachement..... De véritables frères sont ceux qui reconnaissent pour père le même Dieu, qui ont reçu le même esprit de sainteté, qui, sortis du sein commun de l'igno-

1. Neque enim pretio ulla res Dei constat.
2. Nam nemo compellitur, sed sponte confert.

rance, ont vu avec transport luire le jour de la même vérité.....

« Vous cherchez à décrier nos soupers, non seulement comme criminels, mais comme trop somptueux.... Leur nom montre quel en est le motif : on les appelle *agapes*, d'un mot grec qui signifie *charité*. Quoi qu'ils puissent coûter, nous nous croyons bien dédommagés par l'avantage de nous faire du bien; nous soulageons par là les pauvres... Vous voyez combien le motif de nos soupers est honnête : tout ce qui s'y passe y répond, et est également réglé par des vues de religion : on n'y souffre ni bassesse, ni immodestie; on ne se met à table qu'après avoir fait la prière à Dieu. On mange autant qu'on a faim; on boit comme il convient à des gens qui font profession de chasteté; on se rassasie comme devant prier Dieu cette même nuit; on converse comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et qu'on a allumé les flambeaux, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes écritures, ou qu'il compose lui-même. On voit par là combien il a bu. Le repas finit comme il a commencé, par la prière. »

Du temps de Tertullien, la substitution d'un seul homme (l'ancien qui présidait le culte), comme dispensateur du pain et du vin, au lieu de la participation mutuelle de tous autour d'une table commune, est devenue de règle. Il écrit quelque part[1] : « Le Seigneur a commandé de manger ce pain et de boire ce vin aux repas : tous doivent y participer. Nous les recevons, dans nos assemblées, avant la chute du jour ; ceux qui président ont seuls le droit de les distribuer. » — Ter-

1. *De la couronne du soldat*, ch. III.

tullien paraît même avoir été le premier à donner à la Cène le nom de *Sacrement* [1].

Irénée, contemporain de Tertullien, se sert des mêmes expressions mystiques que Justin, mais en appuyant encore plus que lui. Il appelle aussi le pain et le vin un sacrifice, « l'oblation de l'Église que Dieu a commandé d'offrir dans le monde entier... mais que ne sauraient offrir les hérétiques dans leurs conventicules. » Et ailleurs : « De même que le pain produit par la terre n'est plus du pain ordinaire lorsque le nom de Dieu a été invoqué, mais devient l'Eucharistie, étant à la fois terrestre et céleste; ainsi nos corps, lorsqu'ils participent à cette Eucharistie, ne sont plus corruptibles, mais peuvent espérer de ressusciter pour l'éternité [2]. »

1. *Ibid.* — Dans le latin classique, *sacramentum* fut d'abord une expression juridique. Plus tard il servit à désigner le serment militaire. Dans les anciennes versions du Nouveau Testament, il est fréquemment employé pour rendre le mot grec μυστήριον, mystère. Ainsi dans Eph., I, 9; Rom., XVI, 25; I Cor., XIII, 2, etc. *Dict. Christ. Antiq.*, art. *Sacraments.*

2. *Contre les hérésies*, liv. IV, ch. XVIII, §§ 1, 4, 5.

CHAPITRE XI

BAPTÊME — LE BAPTÊME DES ENFANTS

« Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé [1]. » La grande majorité des chrétiens admettent qu'il s'agit ici du baptême d'eau ; et pourtant peu se hasarderaient à affirmer que ce rite est essentiel au salut. Admettons, cependant, que ce soit une institution chrétienne ; n'est-il pas étrange alors de voir Jean-Baptiste, justement à cause de la place que le baptême d'eau occupe dans son ministère, établir un si grand et si profond contraste entre le baptême qu'il administre et celui de Christ? « Moi, dit-il, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance.... Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu [2]. » Et de voir le Seigneur, après sa résurrection, insister sur cette même distinction fondamentale? « Car Jean a baptisé d'eau, dit-il, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit [3]. » Ce que dit Pierre aux apôtres et aux frères, quand il explique devant l'Église de Jérusalem pourquoi

1. Marc, XVI, 16.
2. Matth., III, 11.
3. Act., I, 5.

il a mangé avec Corneille, n'est pas moins digne d'attention. « Lorsque je me fus mis à parler, dit-il, le Saint-Esprit descendit sur eux comme sur nous au commencement. Et je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau, mais vous, vous serez baptisés du Saint-Esprit [1]. » Et bien qu'il ait dit plus haut (x, 47), sous forme interrogative : « Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous », il est clair qu'il n'accorde à cette purification extérieure qu'une importance secondaire. Corneille et sa maison avaient passé par le changement intérieur; ils avaient reçu le don de l'esprit; ils étaient devenus de nouvelles créatures en Christ. Quelque chose d'extérieur de plus ne peut avoir été, aux yeux de Pierre, qu'une affaire de convenance, un signe pour ceux du dehors [2]. En effet, dans sa première épître, quand il parle de Noé et de sa famille comme ayant été sauvés à travers l'eau, cette comparaison n'est pour lui qu'une image de la délivrance spirituelle, et il déclare que le baptême « qui nous sauve... n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu par la résurrection de Jésus-Christ [3] ». De même Paul considère le baptême dans lequel le chrétien est enseveli avec Christ, comme un acte purement spirituel, et il le joint à la « circoncision que la main n'a pas faite [4] ». Reste enfin l'ordre donné

1. Act. XI, 16.
2. Le baptême d'eau était une des cérémonies nécessaires de l'admission des convertis au judaïsme. Il était donc naturel qu'elle se maintînt, comme beaucoup d'autres pratiques tombées peu à peu en désuétude, chez les Judéo-chrétiens.
3. I Pierre, III, 21.
4. Col. II, 11, 12; Cf. Ephés. V, 26. — On a souvent supposé que les

par Jésus-Christ aux apôtres : « Allez, instruisez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit [1]. » Quel que soit le sens qu'on attache à ces paroles, il est évident qu'on doit les rapprocher des fortes expressions employées par le Seigneur lui-même dans le passage que nous venons de citer et dans d'autres [2], et qui établissent le caractère spirituel du baptême.

On ne peut cependant pas mettre en doute l'emploi du baptême d'eau par les apôtres, bien que les actions de grâces que rend Paul pour avoir baptisé lui-même si peu de Corinthiens convertis aient une évidente importance [3]. Rien de plus simple que le baptême sous sa forme primitive. Tout le monde pouvait l'administrer [4], mais bientôt une valeur superstitieuse commença à y être attachée. Nous en avons donné la preuve en racontant l'histoire de l'apôtre Jean et du brigand [5]. C'est dans la première *Apologie* de Justin (138) que nous trouvons la plus ancienne description de ce rite. On se rappelle que c'est à la même source que nous avons puisé la première description du culte chrétien. Probablement, dès cette époque, les prosélytes devaient rece-

paroles de Christ à Nicodème : Si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu, établissaient la nécessité du baptême d'eau. Mais il est bien évident que Notre Seigneur ne parle pas plus ici de l'eau, en tant qu'élément, que Jean ne parlait du feu matériel, lorsqu'il disait : Il vous baptisera de Saint-Esprit et de feu. C'est pour cela que Christ ajoute : Ce qui est né de la chair est chair; ce qui est né de l'esprit est esprit. Jean, III, 1-6.

1. Matth., XXVIII, 19.
2. Marc, X, 38, 39; Cf. Luc, XII, 50, et Jean, VI, 63.
3. I Cor., I, 13-17.
4. « Même les laïques, dit Tertullien, ont le droit d'administrer le baptême. Ce que tous ont également reçu, tous peuvent également le donner. » *Du baptême*, ch. XVII. Cf. Mosheim, I, 135, trad. de Félice.
5. Voy. ci-dessus, p. 23.

voir d'abord un cours préparatoire d'instruction religieuse. D'où leur nom de *catéchumènes* [1]. Nous allons voir, d'après la description de Justin, combien, en matière de baptême, le ritualisme a fait de progrès. Nous l'avions déjà constaté pour la Cène.

« Tous ceux, dit-il, qui sont arrivés à la persuasion que ce que nous disons et enseignons est vrai, et qui conforment leur conduite à la doctrine, commencent par jeûner et prier pour la rémission de leurs péchés. Nous jeûnons et prions tous avec eux [2]. Puis nous les amenons près de l'eau, et ils sont régénérés [3] de la même manière que nous l'avions été avant eux. En d'autres termes, ils reçoivent le baptême d'eau au nom de Dieu le Père, de Christ le Sauveur et du Saint-Esprit. Car Christ a dit : Si vous n'êtes régénérés (ne naissez pas de nouveau), vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu.... Et Esaïe le prophète indique comment ceux qui ont péché et se repentent éviteront la condamnation : Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la méchanceté de vos actions... Apprenez à faire le bien... Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige; s'ils sont rouges comme la pourpre, ils deviendront comme la laine [4]. »

Mais Justin lui-même savait ne donner à l'acte extérieur que sa vraie valeur. De son temps, la spiritualité

1. Personne qu'on instruit pour la disposer au baptême.
2. On trouvera, en appendice à cette première partie, une traduction complète de la *Didachè*, ou *Enseignement des douze apôtres*, récemment découverte. La durée du jeûne y est indiquée. Il était de un ou deux jours.
3. Ce mot ἀναγεννηθημεν est analogue à l'expression γεννηθῇ ἄνωθεν, employée par Notre Seigneur. Justin et Irénée semblent en faire le synonyme de baptisé.
4. Ire *Apologie*, ch. LXI.

de l'enseignement de Christ et des apôtres n'avait pas encore été étouffée par une interprétation matérielle et charnelle des mystères chrétiens. Ainsi, à propos de ce même passage d'Esaïe, Justin dira : « A quoi sert le baptême, s'il ne purifie que la chair, que le corps? Votre âme doit être baptisée et purifiée de la colère et de l'avarice, de l'envie et de la haine! alors votre corps sera pur. » Et ailleurs : « Quel besoin ai-je du baptême [d'eau] moi qui ai reçu le baptême du Saint-Esprit [1]. »

Du temps de Tertullien (200), le rite se complique et la croyance à une vertu, à une puissance de l'acte extérieur lui-même s'accentue. On ne croit pas encore, cependant, à une sorte d'effet mécanique, indépendant de la foi. Voici ce que dit Tertullien : « Un peu avant d'entrer dans l'eau, nous faisons, en présence de l'assemblée et entre les mains de celui qui préside, une profession solennelle de renoncer au diable, à sa pompe et à ses anges. Puis nous sommes plongés trois fois dans l'eau, dépassant ainsi en quelque mesure l'institution évangélique. Lorsque nous sortons de l'eau, on nous donne un mélange de lait et de miel et nous nous abstenons de notre bain journalier pendant une semaine entière [2]. » Et ailleurs : « Lorsque nous sortons de la piscine (*lavacro*), nous sommes, suivant l'antique usage, complètement oints d'une onction sainte. Ainsi, les prêtres étaient oints avec l'huile de la corne. Cette onction n'atteint pas seulement notre chair ; elle profite à notre âme, exactement comme le baptême lui-même,

1. *Dialogue de Tryphon*, ch. XIV, XXIX.
2. *De la couronne*, ch. III. De nos jours encore, en Syrie, des membres des églises orientales dégénérées ne se lavent pas pendant des mois et des années, de peur d'effacer leur baptême.

acte matériel en ce sens que nous sommes plongés dans l'eau, a cet effet spirituel de nous délivrer de nos péchés. On nous impose ensuite les mains, en invoquant le Saint-Esprit en notre faveur.... et, à ce moment, l'Esprit de sainteté descend librement du Père sur nos corps purifiés et consacrés. » « Ainsi, ajoute-t-il avec un accent de triomphe, ainsi, sans aucune pompe, sans aucune préparation extraordinaire, sans frais, un homme descend dans l'eau, y est plongé, puis en sort après que quelques mots ont été prononcés. Chose incroyable ! tandis que son corps a été à peine purifié, s'il l'a même été du tout, cet homme possède désormais la vie éternelle [1]. »

Le traité *du Baptême* est dirigé contre les sectateurs d'une certaine Quintilla, qui avait prêché l'Evangile à Carthage un peu auparavant. Tertullien s'y montre sévère et même grossier envers les membres de cette secte, qui rejetait le baptême d'eau comme inutile et considérait que la foi seule, comme du temps d'Abraham, suffisait au salut [2]. A cette même époque, d'autres sectes encore rejetaient et le baptême d'eau et l'Eucharistie. Ainsi les Ascodrutes, qui soutenaient que les divins mystères, étant les images de choses invisibles, ne pou-

1. *Du baptême*, ch. VII, VIII. *Ibid.*, ch. II. Hippolyte (+ 238) se laisse aller à ce même langage hyperbolique. Interprétant, aussi peu exactement que Justin, Esaïe I, 18, il dit : Remarquez, chers frères, comment le prophète a parlé d'avance du pouvoir purifiant du baptême. Celui qui, rempli de foi, descend dans la piscine de la régénération, renonce au diable et s'attache à Christ, en sort aussi brillant que le soleil, et étincelant de justice. » *Discours sur la sainte Théophanie*, ch. X.

2. Ch. I. Il appelle Quintilla une vipère, et dit que de tels reptiles recherchent les endroits desséchés et sans eau. « Mais nous, dit-il, nous sommes comme des petits poissons, et à l'exemple de notre Ἰχθύς, Jésus-Christ, nous naissons [de nouveau] dans l'eau, et n'avons pas de salut ailleurs. » Ἰχθύς signifie poisson, et ses lettres sont les premières des mots : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱος Σωτὴρ, *Jésus-Christ Fils de Dieu Sauveur*. Ce rapprochement fantaisiste fit du poisson un emblème chrétien.

vaient être représentés par des éléments visibles, ni ce qui est incorporel par ce qui est corporel ou visible, mais que la rédemption complète est la connaissance vraie de tout ce qui existe [1]. On les considérait comme des gnostiques, et il est bien possible qu'à côté de leurs idées vraies ils défendissent de nombreuses erreurs. Mais il est non moins possible que ce fut leur protestation contre le ritualisme envahissant qui leur valut cette censure imméritée.

Citons encore les Séleuciens et les Hermiens, qui rejetaient le baptême d'eau comme n'ayant pas été institué par Christ. Ils s'appuyaient particulièrement sur ces paroles de Jean-Baptiste : Pour moi, je vous baptise d'eau, etc. [2].

Le nombre de ces dissidents a probablement été beaucoup plus considérable qu'on ne veut bien le dire. En tous cas, le fait de leur existence indique suffisamment que, déjà à cette époque reculée, les protestations ne manquaient pas, dans l'Église, contre le levain du formalisme et des observances cérémonielles.

On ne sait pas au juste à quelle époque le baptême des enfants commença à être pratiqué. Avant Irénée, personne n'en parle. Quant à lui, on pense qu'il y fait allusion lorsqu'il dit : « Christ est venu pour sauver tous ceux qui ont été régénérés par lui; les enfants en bas âge, les petits garçons et les jeunes gens aussi bien que les vieillards [3]. » Quelques années après, nous voyons

1. Théodoret, *Haer. Fab.*, I, ch. x. Irénée a le même passage. La seule différence est, qu'au lieu « de tout ce qui existe », il écrit « de l'ineffable grandeur ». *Adv. Haer.*, I, ch. xxi, § 4.
2. Bingham, *Antiquities of the Christian Church*, liv. XI, ch. ii.
3. *Adv. Haer.*, II, ch. xxii, § 4.

Tertullien s'y opposer énergiquement. « Pourquoi, dit-il [1], considérez-vous comme nécessaire le baptême des petits enfants? Vous exposez leurs parrains et marraines à un double danger : ils peuvent mourir tous deux et être, par conséquent, incapables de remplir leurs engagements; et, d'autre part, ceux pour qui ils ont fait des promesses peuvent grandir avec de mauvaises dispositions. Sans doute le Seigneur a dit [2] : Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas. Mais ces paroles signifient : Laissez-les venir à moi pendant qu'ils grandissent, pendant qu'ils apprennent, pendant qu'on leur enseigne où ils doivent en arriver; mais ne les laissez devenir chrétiens (être baptisés) que lorsqu'ils sont devenus capables de connaître Christ. »

Trente ou quarante ans plus tard, Origène invoque en faveur du baptême des enfants la tradition apostolique. « Les petits enfants, dit-il, sont baptisés conformément à l'usage de l'Église. » Et ailleurs : « L'Église a reçu des apôtres cette tradition, que les enfants devaient être baptisés. » Néander fait remarquer à ce sujet que le fait de ne pas trouver cette tradition affirmée avant le troisième siècle prouve, non pas en faveur de son origine apostolique, mais contre elle. A ce moment-là, en effet, il y avait une tendance très marquée à donner une origine apostolique à toutes les pratiques considérées comme importantes. Et cependant, le temps avait accumulé un si grand nombre d'obstacles entre la période apostolique et le moment où vivait Origène, qu'il n'était déjà

1. *Du baptême*, ch. XVIII.
2. Matth., XIX, 14. Est-il besoin de faire remarquer que ces paroles n'ont rien de commun avec la question du baptême?

plus possible de distinguer sûrement ce qui était apostolique de ce qui ne l'était pas [1].

Il faut franchir de longues années pour trouver le baptême des enfants généralement pratiqué. Le doyen Stanley indique Chrysostome, Grégoire de Nazianze, Basile, Éphrem d'Edesse, Augustin [2] et Ambroise, comme ne l'ayant pas reçu, avant leur âge mûr, bien qu'ils fussent nés de parents chrétiens [3]. Néander pense qu'il ne devint pas universel avant le ve siècle [4].

1. Néander, *Etablissement de l'Eglise chrétienne*, I, 163, et *Hist. Eccl.*, I, 435, de la traduction anglaise.

2. Lorsque Augustin naquit, son père n'était pas chrétien.

3. *Christ. Instit.*, p. 2. On peut ajouter Jérôme à cette liste. Au IVe siècle, on retardait généralement les baptêmes. Chez les uns, c'était indifférence. Chez d'autres, la crainte que les péchés commis par les enfants après leur baptême ne leur en fît perdre le bénéfice. Beaucoup de catéchumènes adultes et de prosélytes ne se décidaient que sous le coup d'une grave maladie. Tel fut le cas de Constantin le Grand, par exemple, ainsi que nous le verrons ci-dessous, IIe partie, ch. XII. — Cependant le baptême des enfants s'introduisit peu à peu dans l'Église. Voy. *Schaff*, *Nicene Christianity*, 483, 484.

4. *Hist. des dogmes* (trad. angl.), p. 234.

CHAPITRE XII

LA PRIÈRE — L'AUMÔNE — LES DONS MIRACULEUX ET LES DONS SPIRITUELS — LES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

§ I. *La prière.* — En dehors du culte public, les Juifs avaient des heures déterminées pour leurs prières particulières. C'étaient la troisième, la sixième et la neuvième heures du jour, soit neuf heures, midi et trois heures [1]. Les chrétiens judaïsants, préoccupés de conserver des temps et des lieux sacrés à leurs yeux, et ne comprenant pas que la prière doit être l'âme de toute la vie, firent de fort bonne heure adopter cette règle dans l'Eglise. Tout chrétien fidèle devait s'y soumettre [2].

Au IIe siècle, nous constatons déjà des pratiques superstitieuses. Il y a des chrétiens, par exemple, nous dit Tertullien, qui ne manquent pas de se laver les mains avant chaque prière, même s'ils arrivent des bains. D'autres, lorsqu'ils priaient, croyaient devoir ôter leurs manteaux, ainsi que faisaient les païens, « comme si, fait remarquer le même auteur, Dieu ne les aurait

1. Ps., LV, 18; Dan., VI, 10; Act., II, 15, III, 1, X, 9.
2. Tertullien, *De la prière*, ch. XXV; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, liv. VII, ch. VII.

pas entendus aussi bien avec leurs manteaux, alors qu'il a bien entendu les trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise ardente « avec leurs caleçons, leurs tuniques, leurs manteaux et leurs autres vêtements ». De telles pratiques, continue-t-il, n'ont rien à voir avec la religion : elles sont superstitieuses, elles ne constituent pas un culte raisonnable, mais bizarre, et doivent être d'autant plus évitées, qu'elles nous mettent au même niveau que les païens [1]. »

Tertullien aurait pu signaler encore d'autres pratiques également fâcheuses. De son temps déjà, on avait pris l'habitude de prier debout et en se tournant vers l'est. Il ne s'en offusque pas, et se borne à remarquer que cette habitude a pu donner naissance à l'opinion que les chrétiens adoraient le soleil. En effet, elle ne venait pas des Juifs, qui se tournaient vers l'ouest. Quelques auteurs pensent qu'elle a pour origine certaines cérémonies ajoutées au baptême, comme nous le verrons dans un prochain chapitre. Le baptisé devait renoncer au diable en regardant à l'ouest, et faire profession de s'attacher à Christ en se tournant vers l'est. Il est probable, cependant, que cet usage fut pratiqué pour la prière avant de l'être pour le baptême. On en parle en tous cas, pour la première, cent cinquante ans plus tôt que pour le second [2].

Toutefois, les écrivains ecclésiastiques de cette époque sont bien loin d'encourager ces sortes d'observances dans la prière. On trouve dans Tertullien, dans Clément

1. *De la prière*, XIII, XV.
2. Tertullien, *Apol.*, XVI; Clément, *Strom.*, VII, ch. VII; *Constitutions Apostol.*, liv. II, § 7, ch. LVII; Bingham, *Christ. Antiq.*, liv. XIII, ch. VIII, § 15.

d'Alexandrie et dans Origène des pages recommandant la vraie prière spirituelle avec autant d'énergie qu'auteur chrétien l'ait jamais fait [1].

« Nous sommes les vrais adorateurs et les vrais sacrificateurs, dit avec éloquence Tertullien [2], à la fin de son traité *de la Prière*, nous qui prions en esprit et offrons à Dieu un sacrifice acceptable. Qu'est-ce que Dieu a jamais refusé à la prière faite en esprit et en vérité? Quels grands exemples d'efficacité de la prière l'histoire n'enregistre-t-elle pas? Sous l'ancienne Alliance, elle a délivré les hommes du feu, des bêtes sauvages, de la famine. Mais combien plus puissante encore est la prière chrétienne! Elle ne muselle pas la gueule des lions, sans doute, et elle n'enlève pas la sensation de la douleur [3]: mais elle donne à ceux qui souffrent et qui pleurent la force de tout supporter. La prière du juste écarte la colère de Dieu, garde contre les ennemis, intercède pour les persécuteurs eux-mêmes. La prière peut rappeler les âmes qui marchaient déjà sur le sentier de la mort; elle peut fortifier les faibles, rendre la santé aux malades, délivrer ceux qui sont possédés du démon, ouvrir les prisons, faire tomber les liens des innocents.... La prière est la forteresse de la foi, son armure offensive et défensive contre l'ennemi qui cherche à la surprendre de tous côtés. Ainsi armés, nous montons la garde autour de l'étendard de notre chef; nous attendons en prières la

1. Origène n'est pas de cette époque, mais du IIIe siècle. Toutes les fois que nous avons, sur des questions de gouvernement ecclésiastique, de cérémonies, de doctrine, cité des auteurs postérieurs à l'époque précise dont nous parlions (et cela est arrivé rarement), nous avons eu soin de l'indiquer en note ou autrement.

2. *De la prière*, XXVIII, XXIX.

3. N'est-ce pas trop dire? Certains martyrs semblent témoigner du contraire.

trompette de l'ange. Notre Seigneur, à qui soit honneur et puissance aux siècles des siècles, a lui-même prié. »

Ecoutons maintenant Clément d'Alexandrie : « Ce n'est pas à un endroit donné, dans tel ou tel temple; ni à certains jours de fête ou autres seulement que le vrai gnostique [1] doit honorer Dieu. C'est partout et toujours. Toute sa vie, il doit lui offrir l'expression de sa reconnaissance d'avoir connu le chemin qui mène à la vie.... Il priera en se promenant, en s'entretenant avec ceux qui l'entourent ou lorsqu'il gardera le silence; en lisant ou en se livrant à d'utiles travaux.... Notre vie tout entière est comme un jour de fête religieuse; nous célébrons notre Dieu en cultivant nos champs; nous chantons ses louanges en montant sur les vaisseaux.... La prière est, si l'on peut ainsi dire, une conversation avec Dieu. Même si nous nous adressons à Lui sans ouvrir nos lèvres et silencieusement, Il entend et exauce le cri intérieur que nous Lui adressons. La prière n'a donc pas besoin des mots; elle peut n'être que la concentration de notre âme toute entière, regardant vers Dieu sans se laisser détourner par rien. Qu'elle soit seulement un soupir qui jaillisse du plus profond de notre âme, que nous appelions le Père céleste à notre aide par des gémissements qui ne se peuvent exprimer, il se tient près de nous [2] ! »

« Combien d'entre nous, » fait de son côté remarquer Origène, « pourraient témoigner de l'efficacité de la prière, si nous avions assez de reconnaissance pour nous souvenir des miséricordes de Dieu! Des âmes, longtemps

1. Le mot *gnostique* est pris ici dans un sens favorable : celui qui est arrivé à la vraie connaissance, à la maturité chrétienne.
2. *Strom.*, VII, ch. VII.

stériles, deviennent conscientes de leur dénuement; elles sont fertilisées par le Saint-Esprit, grâce à de persévérantes prières, et elles énoncent des paroles de salut, pleines d'intuitions de la vérité. Combien d'ennemis puissants, qui menaçaient d'annihiler notre foi, n'ont-ils pas été, à toutes les époques, rendus confus! Que d'arguments puissants et spécieux, capables d'ébranler les croyants, ont été réduits à rien par la prière! Combien d'exemples ne pourrions-nous pas citer, de fidèles soumis aux plus cruelles épreuves, n'en éprouvant aucun mal, les traversant indemnes et sans que l'odeur du feu les ait atteints (Dan. IV, 27)! Combien d'autres, qui après avoir abandonné la voie du Seigneur ont été rappelés, par la prière de repentance, des portes même du tombeau! »

Et ailleurs : « Celui-là prie sans cesse qui unit l'action à la prière; car les œuvres sont aussi une prière. Nous ne pouvons donner à la parole de l'apôtre « Priez sans cesse, » aucun sens pratique, si nous ne considérons comme une continuelle prière la vie même du croyant, dans laquelle ce qu'on appelle communément la prière ne peut occuper qu'une place [1]. »

§ II. *L'aumône.* — Il y a peu à dire sur ce point. Le noble exemple donné par les apôtres est noblement imité par l'Église [2]. L'Orient et l'Occident rivalisent de générosité dans l'assistance des veuves, des orphelins, des malades, des pauvres et des prisonniers; dans le soulagement de tous ceux qui, auprès ou au loin, sont dans

1. *De la prière*, XII, XIII; Néander, I, 394, 395, de la trad. angl.
2. Gal., II, 10, et fréquemment ailleurs.

la détresse [1]. Mais un danger se manifeste de bonne heure et se développe rapidement : celui de considérer les actes charitables comme méritoires en eux-mêmes, comme devant entrer à l'actif des chrétiens dans le livre de Dieu. Déjà dans le *Pasteur* d'Hermas, cette erreur se fait jour. « Si vous faites plus de bien que ce que Dieu vous commande, y est-il dit, vous acquerrez pour vous-même une plus grande gloire, et vous serez honoré de Dieu plus que vous ne l'auriez été sans cela [2]. »

§ III. *Les dons miraculeux.* — Quelques écrivains ecclésiastiques de cette période nous disent que le don de guérir les malades, d'exorciser les démoniaques, et même de ressusciter les morts, qui avaient illustré l'Église apostolique, ont persisté jusqu'à eux. Justin-Martyr parle de mauvais esprits chassés par les croyants en invoquant le nom de Christ [3]. Irénée confirme ce témoignage. « Il y a des chrétiens, dit-il, qui certainement et positivement chassent les démons; à ce point que ceux qui ont été délivrés deviennent des croyants et se joignent à l'Église... D'autres imposent les mains aux malades et les guérissent. Oui, même des morts ont été rappelés à la vie et sont restés pendant de longues années encore au milieu de nous..... L'Église entière s'était unie dans la prière fervente et dans le jeûne, et l'âme du mort est rentrée en lui..... » Et il ajoute : « En retour de tous ces bienfaits, l'Église ne demande rien. Ce qu'elle a reçu gratuitement de Dieu, elle le donne aussi gratuitement [4]. »

1. « C'est la gloire d'un évêque, de soulager le pauvre dans sa misère. » Jérôme, cité par Hatch, lect. II, p. 48.
2. Liv. III; *Similitude*, V, ch. III.
3. IIe *Apologie*, ch. VIII.
4. *Contre les hérésies*, liv. II, ch. XXXI, § 2; ch. XXXII, § 4.

§ IV. *Les dons spirituels.* — Les mêmes écrivains des premiers âges de l'Église nous affirment encore que les autres dons, qui avaient été accordés aux fidèles du siècle apostolique, continuaient à se manifester de leur temps, aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Justin, citant la prophétie de Joël indiquée par Pierre le jour de la Pentecôte, ajoute : « Nous pouvons encore voir au milieu de nous des femmes et des hommes possédant les dons de l'Esprit de Dieu... Jusqu'à présent le don de prophétie ne nous a pas été enlevé. » — Irénée, de son côté, nous dit : « Il y a parmi nous des fidèles qui ont la prescience des choses à venir; ils ont des visions, ils prophétisent. » Les Montanistes, en particulier, maintenaient que le don de prophétie continuait à être accordé aux femmes, et il n'est pas jusqu'à l'évêque de Rome, qui, bien qu'il dût plus tard excommunier tous les Montanistes, n'ait reconnu les dons prophétiques accordés à deux des adeptes les plus distinguées de la secte, Priscilla et Maximilla [1].

§ V. — *Le culte des reliques.* Il n'a pas encore commencé; mais déjà quelques indices permettent de montrer comment la voie lui est ouverte. A l'occasion de la mort d'Etienne, il nous est dit simplement que des hommes pieux l'ensevelirent et le pleurèrent à grand bruit (Act., VIII, 2). Ce que les lions laissèrent du corps d'Ignace fut enveloppé dans de la toile de lin et emporté à Antioche pour y être inhumé [2]. Cinquante

1. Act., II, 16-18; *Dialogue avec Tryphon*, LXXXVII, LXXXVIII, LXXXII; *Contre les hérésies*, liv. II, ch. XXXI, XXXII, § 4; Eusèbe, *H. E.*, liv. V, ch. XVI; Tertullien, *Contre Praxéas*, I; Mosheim, I, 247, de la trad. de Félice.
2. Voy. ci-dessus, p. 39.

ans plus tard, l'Église de Smyrne, tout en répudiant expressément l'idée de rendre un culte à aucun homme mort ou vivant, mais à Christ seul, n'en considère pas moins les cendres de Polycarpe comme plus précieuses que les plus précieux joyaux, et les place en un lieu tel que les fidèles puissent se réunir autour d'elles, pour célébrer l'anniversaire de son martyre [1]. Et Tertullien, faisant allusion à cette coutume, nous dit : A chaque retour d'un anniversaire, nous faisons des offrandes pour les morts, et nous célébrons les jours de naissance [2].

§ VI. *Le signe de croix.* — Usité de très bonne heure, il n'était à l'origine, selon toute probabilité, qu'un signe de reconnaissance entre les chrétiens. Mais bientôt il prit place parmi ces pratiques, où un signe extérieur se substitue si aisément au vrai culte du cœur croyant. On lui attribuait le pouvoir de mettre les mauvais esprits en fuite et d'agir, comme un charme, contre les tentations, la maladie ou les accidents. Du temps de Tertullien, l'usage du signe de croix est évidemment devenu général. « Dans tous nos voyages et dans toutes nos marches, dit-il, quand nous entrons, quand nous sortons, en nous habillant, en mettant nos chaussures, au bain, à table, en allumant nos lumières, en nous étendant ou en nous asseyant; dans tous les actes, en un mot, de notre vie journalière, nous multiplions les signes de croix sur nos fronts. » Et il ajoute : « Si vous cherchez dans la Bible la raison d'être de cette pratique et d'autres semblables, vous ne l'y trouverez pas. On vous dira qu'elles ont la tradition pour origine, la cou-

1. Voy. ci-dessus, p. 72.
2. *De la couronne*, III.

tume pour garant, les croyants pour observateurs. Que cette tradition, cette coutume, cette croyance se justifient en raison, vous vous en apercevrez vous-même, ou l'apprendrez d'un autre, qui s'en sera rendu compte. En attendant, vous ne devez pas douter qu'une bonne raison n'existe et que votre obéissance ne soit de rigueur [1]. » Ces remarquables paroles de Tertullien nous indiquent la manière dont, peu à peu, ont été posées et cimentées les pierres fondamentales du monstrueux édifice romain, qui devait supplanter la vraie église et obscurcir le monde. Au reste Tertullien n'a pas toujours écrit dans ce sens. C'est lui qui a dit cette belle parole : « Christ s'est nommé la Vérité, non la Coutume [2]. » A ce mot de Tertullien, nous ajouterons le témoignage involontaire suivant des Homélies Clémentines, dirigé, il est vrai, contre les Grecs, mais parfaitement applicable à l'Église. « Il y a une grande différence, y est-il dit, entre la vérité et la coutume. On trouve la vérité lorsqu'on la cherche honnêtement. La coutume, au contraire, qu'elle soit basée sur la vérité ou sur l'erreur, est adoptée non pour des raisons, mais par préjugé, au hasard et sur la simple opinion de ceux qui vivaient autrefois ; et il est toujours difficile de répudier une forme ancienne, si absurde, d'ailleurs, qu'on la trouve [3]. »

1. Harum et aliarum ejusmodi disciplinarum si legem expostules scripturarum, nullam invenies; traditio tibi prætendetur auctrix, consuetudo confirmatrix, et fides observatrix. Rationem traditioni et consuetudini et fidei patrocinaturam aut ipse perspicies, aut ab aliquo qui perspexerit disces; interim nonnullam esse credes, cui debeatur obsequium. *Ibid.*, IV, ed. Lipsiæ, 1839.

2. Christus Veritatem se non Consuetudinem nominavit. *Que les vierges doivent être voilées*, ch. I. Cf. Jean, XIV, 6.

3. *Hom.* IV, ch. XI; Clément d'Alex., *Exhort. aux Gentils*, ch. XII.

§ VII. *Le culte des images.* — Sur ce point, d'importance capitale, l'Église était encore dans sa pureté première. Nous avons vu que les païens reprochaient légitimement aux chrétiens leur culte sans images [1], et rien n'aurait été plus antipathique aux disciples des premiers jours que le culte des images elles-mêmes. Il n'est pas jusqu'aux païens éclairés qui ne le rejetassent. Zénon interdisait à la fois les temples et les images, et on assure que, pendant cent soixante-dix ans, les anciens Romains n'admirent aucune image dans leurs temples. Ils trouvaient impie de représenter les choses divines par les choses périssables, et impossible d'atteindre la divinité autrement que par l'esprit [2].

Une raison particulière devait encore affermir les premiers chrétiens dans cette proscription des images. Par suite d'une interprétation judaïque du deuxième commandement, un certain nombre de leurs docteurs condamnaient toute espèce de peinture. Tertullien condamnait les masques portés par les acteurs, par la raison que si Dieu défend de faire aucune image quelconque, à plus forte raison ne doit-on pas faire celle de l'homme, créé lui-même à l'image de Dieu [3]. Clément n'est pas moins rigide. « Il nous est expressément défendu, dit-il, d'exercer un art trompeur; tu ne feras aucune image des choses qui sont là-haut au ciel, ni ici-bas en la terre..... [4] » Origène, enfin, loue les Juifs d'interdire la peinture et la sculpture, d'enlever toute possibilité de fabriquer des images,

1. Voy. ci-dessus, p. 64.
2. Plutarque, *Vie de Numa*, VIII.
3. *Des spectacles*, XXIII.
4. *Exh. aux Gentils*, IV.

car c'est, dit-il, « un art qui distrait les esprits insensés, et fait descendre les yeux de l'âme de la contemplation de Dieu à celle des choses de la terre [1]. »

Ce furent les usages de la vie de famille qui permirent au culte des images de s'insinuer peu à peu dans l'Église. A chaque pas les yeux des chrétiens étaient offusqués par des objets rappelant la mythologie païenne. Sur les murs des magasins, des lieux de réunion, des chambres à coucher, ils voyaient des peintures licencieuses; sur les coupes, les anneaux, les sceaux, des gravures provocatrices de la luxure.... [2]. A ces peintures ou gravures les chrétiens en substituèrent d'autres, qui devaient leur rappeler, à chaque instant, l'enseignement et les faits évangéliques. Ainsi Tertullien dit quelque part : « Nous pouvons commencer par reproduire les paraboles, par exemple celle de la brebis perdue que le Seigneur a cherchée et rapportée sur ses épaules. Que cette scène soit gravée sur vos coupes. » Et ailleurs il parle encore du bon berger gravé sur les coupes [3]. Clément, qui paraît en cela oublier ses interdictions antérieures, parle des anneaux des chrétiens et leur recommande d'y faire graver une colombe, ou un poisson, ou un vaisseau aux voiles gonflées, ou une harpe, ou une ancre, ou enfin un pêcheur, qui rappelle l'apôtre et les enfants retirés de l'eau (à leur baptême). Mais il recommande de se garder des figures des idoles, avec lesquelles les chrétiens ne doivent avoir aucun rapport; ou de l'image d'un arc, d'une épée, d'une coupe, puisqu'ils

1. *Contre Celse*, liv. IV, ch. XXXI.
2. Clément, *Aux Gentils*, IV. Néander, I, 403-5 (trad. angl.).
3. *De la modestie*, VII, X.

doivent être les représentants de la paix et de la tempérance [1].

Au IIe et au IIIe siècle, tout essai d'introduire des peintures ou des statues dans les lieux de culte aurait rencontré la plus vive résistance. Eusèbe lui-même, au IVe siècle, écrivant à Constance, fille de Constantin, lui demande, non sans indignation : « Quelle est cette image, que vous nommez l'image de Christ, au sujet de laquelle vous avez écrit, et de quelle espèce est-elle ? Avez-vous jamais vu vous-même une pareille image dans une église, ou entendu parler d'une église où il y en eût ? » Et il ajoute qu'il a enlevé à une femme deux portraits d'hommes habillés comme des philosophes et qu'elle croyait être ceux du Sauveur et de Paul, de peur que « nous ne semblions, nous les chrétiens, transporter notre Dieu çà et là, comme les idolâtres transportent les leurs [2]. »

L'usage des crucifix est bien postérieur encore.

§ VIII. *Les évangiles apocryphes.* — Un des obstacles, venus du dedans, contre lesquels le christianisme eut à lutter, fut la publication d'Évangiles apocryphes et de canons soi-disant apostoliques. On suppose que beaucoup de ces écrits furent fabriqués par des sectes hérétiques ou par des membres de l'Église, intéressés à faire triompher leurs opinions particulières, dogmatiques ou morales. Denys de Corinthe (168-177) se plaint déjà des falsifications introduites dans le texte des évangiles ou même dans ses propres lettres. « J'ai

1. *Pédagogue,* liv. III, ch. XI.
2. *Dict. Christ. Antiq.*, art. Images, p. 814.

écrit, dit-il, quelques lettres à la prière de nos frères; mais elles ont été falsifiées par les ministres du démon, qui y ont introduit des changements et des additions. Pour eux aussi la condamnation viendra ! Mais comment s'étonner de voir le texte même de l'Écriture Sainte corrompu par des faussaires, puisque des écrits d'une autorité infiniment moins considérable n'ont pas été épargnés par eux [1] ? »

1. Eusèbe, liv. IV, ch. XXIII.

CHAPITRE XIII

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE — L'ENTRETIEN DU MINISTÈRE — LE CLERGÉ ET LES LAÏQUES — ACTIVITÉ ECCLÉSIASTIQUE ET DISCIPLINE — LIEUX DE CULTE.

§ I. *Anciens et Evêques.* — La synagogue n'était pas seulement le lieu de culte des Juifs, elle était encore leur hôtel de ville et leur tribunal. Elle comportait deux ordres de fonctionnaires : les premiers, chargés du culte et de l'enseignement; les seconds, des matières civiles. L'assemblée du jour du Sabbat, destinée à la prière, à la lecture et à l'exhortation, était présidée par un des chefs de la synagogue [1]; les assemblées de la semaine et les audiences, par les chefs du peuple ou anciens [2]. Quand la synagogue devint une Église chrétienne, le même ordre fut conservé, les jours d'audience (lundi et jeudi) restèrent les mêmes, mais les deux fonctions se concentrèrent dans celle de l'Ancien.

Les Églises pagano-chrétiennes se constituèrent d'après un autre modèle. Nous avons déjà fait remarquer qu'il existait dans l'empire romain, comme dans

1. ἀρχι-συνάγωγοι. Luc, VIII, 41, XIII, 14; Act. XVIII, 8, 17, etc.
2. πρεσβύτεροι.

nos sociétés modernes, une foule d'associations diverses. Il y avait des corporations de commerçants, d'acteurs, d'athlètes; des associations pour les repas et pour les funérailles; des sociétés amicales, littéraires ou financières. La plupart paraissent avoir fait une place à l'élément religieux, et, pour l'observateur superficiel, les Églises chrétiennes n'étaient qu'une association de plus. Les Églises désignaient leurs réunions comme le faisaient les corporations [1], et une partie de leurs fonctionnaires portaient le même nom. De part et d'autre, il y avait une caisse commune, à laquelle les membres contribuaient, et où ils puisaient; de part et d'autre, également, on admettait non seulement des citoyens nés libres, mais des femmes, des étrangers, des affranchis et des esclaves. Un nom qui se rencontre fréquemment, pour désigner les fonctionnaires des associations non-chrétiennes de Syrie et d'Asie Mineure (dont les Églises se rapprochaient le plus), est celui de surveillant (ἐπίσκοπος, évêque), dont les fonctions paraissent avoir été à la fois administratives et financières. Le nom et la fonction furent adoptés, dès le début, par les Églises pagano-chrétiennes. Mais, dès le début également, elles employèrent le titre d'Ancien, en l'empruntant, non à la synagogue, mais à des institutions grecques, dans lesquelles se trouvaient des hommes d'une dignité et d'un nom correspondants [2].

Du reste, d'où que ces noms soient venus, quelque sens différent qu'ils aient pu originairement avoir, un

1. *Ecclesia*, synagogue, synode.

2. Les paragraphes précédents sont le résumé des lect. II et III, du remarquable ouvrage de Hatch, *Organization of the Early Christian Churches*.

fait est certain : c'est que, durant tout le premier siècle et les premières années du IIe, les noms d'Ancien (ou de presbytre) et de surveillant (ou évêque) sont équivalents, et s'emploient l'un pour l'autre [1]; et que ceux auxquels on les donne sont les pasteurs et les administrateurs de l'Église. « L'Ancien est identique à l'évêque, disait saint Jérôme, et avant que, sous l'impulsion du diable, les partis se fussent multipliés, les Églises étaient gouvernées par le conseil des Anciens [2]. »

§ II. *Les évêques.* — Avec le temps, un surveillant ou un presbytre en vint à occuper une place prépondérante. Sa supériorité intellectuelle, sa vie exemplaire, son zèle pour l'Église lui attiraient la confiance de la communauté, et on apprenait à accepter son autorité. D'ailleurs l'amour pour le Sauveur devenait moins ardent, l'ancienne indépendance spirituelle moins grande, et les barrières qui auraient pu se dresser contre les abus de ces hommages ou de cette autorité disparaissaient de plus en plus. Aussi vit-on grandir peu à peu ce respect d'autant plus excessif et déplacé que, d'abord accordé légitimement et volontairement à l'homme, il en vint à être, de par l'habitude, puis de par la loi, attribué à la fonction et plus tard exigé pour elle. Dès le milieu du IIe siècle, le même surveillant préside; on l'appelle *évêque*, et ceux qu'il préside, anciens.

1. L'*Épître* de Clément en fournit le dernier exemple, à moins que la *Didachè* ne soit postérieure à cette *Épître.* — Du temps d'Ignace (107-116), la distinction entre évêque et presbytre était tranchée, au moins en Syrie et en Asie Mineure. Dans son *Épître à Polycarpe*, il parle de « ceux qui sont sujets à l'évêque, aux presbytres et aux diacres. » Ch. VI.

2. *Sur Tite*, v. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles*, II, 225.

Plusieurs écrivains soutiennent que la création d'un épiscopat et le pouvoir qui lui a été donné ne sont pas un signe de décadence, mais, vu notre humaine nature, le résultat d'une nécessité [1]. Notre Seigneur, pourrait-on répondre, ignorait-il donc les nécessités de la nature humaine, lorsqu'il disait à la foule et à ses disciples : « Mais vous, ne vous faites pas appeler Rabbi; car un seul est votre maître, et vous êtes tous frères. Et n'appelez personne sur la terre votre père; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux [2] » ? Et dans son enseignement particulier, adressé aux Douze, ne distingue-t-il pas expressément le gouvernement qui doit exister dans l'Église de l'autorité et du commandement qui existent dans l'ordre politique? « Les rois des nations, dit-il, les maîtrisent, et ceux qui les dominent sont appelés bienfaiteurs. Qu'il n'en soit pas de même pour vous. Mais que le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, et celui qui gouverne comme celui qui sert [3]. »

1. Voy., par ex., Milman, *Hist. of Christianity*, III, 249-255.
2. Matth., XXIII, 8-10.
3. Luc, XXII, 25, 26; I, Pierre, V, 2-5. En parlant ainsi, nous ne prétendons pas nier que l'Église ne puisse et ne doive s'adapter aux différentes manières d'être de la société civile. Sans doute, les lois qui la régissent sont essentiellement différentes de celles qui régissent les empires, et ses pasteurs doivent être soumis les uns aux autres dans la charité. Cependant il y a des moments où une main ferme et une autorité respectée sont particulièrement nécessaires. Un bienveillant critique de notre ouvrage a marqué la situation des évêques à l'époque primitive de l'Eglise dans les termes suivants : « Sans méconnaître aucune des difficultés et aucune des critiques fondées qui empêchent de se former aisément une opinion, on doit reconnaître qu'aucun autre régime ecclésiastique que le régime épiscopal n'aurait convenu pour diriger des communautés récentes, composées d'éléments si hétérogènes. L'évêque était investi d'une autorité semblable à celle que les gouverneurs absolus des provinces recevaient du César régnant. » Après avoir parlé des nombreux devoirs de l'évêque, le même écrivain ajoute : « La nature et le nombre de ces devoirs nous font comprendre le degré de respect inspiré par celui qui les remplissait fidèlement, et comment il se faisait qu'aucun honneur (sauf celui qui aurait été en contradiction

Au début, la juridiction d'un évêque ne dépassait pas les limites de sa congrégation. A mesure que les congrégations augmentèrent en nombre, on ne créa pas de nouveaux évêchés, mais on députa des anciens appartenant au conseil du plus prochain évêque. Ainsi les évêchés s'étendirent et les Églises nouvelles dépendirent des anciennes. L'influence des évêques s'accrut encore lorsque les synodes se multiplièrent. En effet, et bien que les anciens y eussent d'abord leur place marquée, c'étaient principalement les évêques qui représentaient leurs congrégations [1].

Peu à peu les évêques cessèrent d'être égaux entre eux et indépendants les uns des autres. Les plus grandes villes de l'Empire, d'où le christianisme avait rayonné, comme Antioche, Corinthe, Éphèse, Alexandrie, Rome, partagèrent avec Jérusalem une autorité et une vénération spéciales. On les appelait les sièges apostoliques, les Églises-Mères. Au temps d'Adrien, lorsque Jérusalem cessa d'exister comme Église, Rome prit la première place. Ses évêques étaient à la tête de la plus riche des communautés chrétiennes, et leur générosité les avait fait connaître même des Églises les plus recu-

avec la doctrine) ne semblât trop grand pour lui. Il était vraiment jugé digne du « double honneur » dont parle l'apôtre. On comprend aussi qu'aucune hérésie ne semblât plus grave que celle qui mettait en question leur autorité. Dans ces âges turbulents et barbares, alors que les éléments constitutifs des communautés brûlaient d'un zèle aussi ardent que nouveau, c'était une panacée que la possession d'un bon évêque. Et, assurément, que l'Église ait eu tant et de si bons évêques à cette époque primitive, est un des plus remarquables triomphes de notre foi, surtout si l'on considère la méthode des persécuteurs, qui était de dissiper le troupeau en frappant son pasteur, et si l'on songe qu'accepter les fonctions épiscopales était généralement le prélude du martyre. » W. Beck, *Thoughts on Church Origins*, dans le *Friends' Quarterly Examiner*, avril 1884, 262-264.

1. Gieseler, *K. G.*, I, 287.

lées [1]. Pourtant ce fut surtout la prétention d'être le successeur de l'apôtre Pierre et l'héritier de son autorité, qui permit à l'évêque de Rome de s'élever au-dessus de tous les autres évêques. Dès le second siècle, on trouve le germe de cette prétention et de cette prééminence, mais il faudra bien du temps encore pour que tout le monde les accepte.

§ III. *Les diacres.* — La seule autre fonction dont le nom figure dans le Nouveau Testament est celle des diacres [2]. Originairement, ils n'avaient à s'occuper que des pauvres; mais plus tard leurs fonctions se compliquèrent. Le besoin d'avoir des *diaconesses* ne tarda pas à se faire sentir, surtout dans l'est, où les visites des diacres à des femmes auraient pu donner facilement lieu à des interprétations fâcheuses. D'abord ce furent généralement des veuves, et elles eurent pour mission d'instruire les sœurs plus jeunes, d'assister les converties à leur baptême et de visiter chez elles les femmes de la communauté [3].

§ IV. *Election des fonctionnaires ecclésiastiques.* — La nomination des fonctionnaires ecclésiastiques se fit primitivement d'après le choix et avec l'approbation de l'Église entière. Ce fut l'Église, par exemple, qui fit choix d'Étienne et des autres diacres, et qui les présenta à l'imposition des mains des apôtres [4].

1. Denys de Corinthe (162-170) écrit à Soter, évêque de Rome : « Tu as eu cette habitude, depuis ton élévation à l'épiscopat, d'envoyer des dons à chaque Église. En aidant ainsi les pauvres, en venant au secours de ceux qui souffrent dans les mines, vous avez à Rome agi comme agissaient les Romains, vos ancêtres. » Eusèbe, liv. IV, ch. XXIII.
2. *Act.*, VI, 1-6.
3. *Constit. Apost.*, liv. III, ch. XVI; Néander, I, 262 (trad. angl.).
4. *Act.*, VI, 5, 6.

On ne procéda pas autrement du temps des successeurs immédiats des apôtres. Clément de Rome nous dit (vers 97) dans son *Épître* [1] que les apôtres, lorsqu'ils prêchaient dans des pays et dans des villes, choisissaient, pour en faire des surveillants et des diacres, et après les avoir éprouvés par l'Esprit, ceux qu'ils avaient convertis les premiers. Ils donnaient en outre des instructions pour leur remplacement lorsqu'ils se seraient endormis dans le Seigneur. « Nous pensons donc, continue-t-il, que ceux qu'ils ont nommés, ou qu'ont nommés plus tard, *et avec le consentement de toute l'Eglise*, d'autres hommes éminents par leur piété, ne peuvent pas équitablement être dépouillés de leurs fonctions, s'ils ont veillé fidèlement sur le troupeau de Christ.

Cette double élection des fonctionnaires ecclésiastiques se perpétua durant plusieurs siècles, mais le consentement unanime des évêques environnants remplaça l'élément apostolique. Ainsi, au IIIe siècle, Cyprien dit encore : « L'autorité divine elle-même demande que l'ancien soit choisi en présence du peuple, sous les yeux de tous, et que ce soit le jugement, le témoignage de tous qui le reconnaisse digne et capable de ses fonctions. » Et plus loin : « Il faut s'en tenir, en matière d'ordination, à la pratique dérivée de la tradition divine et de l'usage apostolique, telle que nous la maintenons nous-mêmes et telle que presque toutes les provinces la maintiennent; c'est-à-dire que tous les évêques environnants de la même province s'assemblent, et que l'évêque à ordonner soit choisi en présence de la con-

1. Ch. XLII, XLIV.

grégation tout entière. Car la congrégation sait très bien quelle a été la vie, quelle a été la conduite habituelle de chacun de ses membres [1]. » Dans une autre épître, il résume ainsi les éléments requis pour l'élection d'un évêque : « Le jugement de Dieu, la voix du peuple et l'adhésion des évêques, ses futurs collègues [2]. » Origène dit de son côté : « La présence du peuple est de rigueur pour l'ordination d'un presbytre, ou ancien, afin qu'on choisisse pour cet office celui qu'on sait être le plus savant, le plus saint, le plus excellent [3]. » Enfin on lit dans les *Constitutions apostoliques :* « Un évêque doit être élu par le peuple tout entier. Quand il a été nommé et approuvé, que le peuple s'assemble un dimanche avec le conseil des anciens et les évêques, et qu'il donne son consentement [4]. » Au ve siècle, encore, le pape Léon Ier écrit : « Celui qui doit être placé au-dessus de tous, doit être choisi par tous [5]. »

A mesure que les idées hiérarchiques gagnèrent du terrain, le libre choix populaire ou même l'approbation de l'évêque élu disparurent graduellement. Pendant un certain temps, les laïques notables les conservèrent. Bientôt ils les perdirent entièrement. De même, au lieu de demander à tous les évêques de la province d'ex-

1. *Ep.* LXVII, § 4, 5.
2. *Ep.* LIV, § 5.
3. *Hom.*; VI, *Sur le Lévit.*, cité dans le *Dict. Christ. Antiq.*, art. Bishop, p. 214.
4. Liv. VIII, sec. II, ch. IV. Les *Constitutions apostoliques*, bien que contenant certainement des prescriptions d'une haute antiquité, sont considérées comme datant d'une époque postérieure au concile de Nicée. On pense qu'elles ont été composées entre le IIIe et le Ve siècle. En général, les *Canons apostoliques*, qui sont du même temps, sont imprimés avec les *Constitutions*. Wordsworth, *Church History*, 413-416; Ante-Nicene Library, Introduction aux *Const. Apost.* Voy. aussi, ci-dessous, la traduction de la *Didachè*.
5. Schaff, *Nicene Christianity*, p. 240, n. 1.

primer leur suffrage, on se contenta de celui du principal évêque, auquel on donna d'abord le nom de Métropolitain, puis celui de Patriarche. Dans une période bien ultérieure et de profondes ténèbres, l'Église perdra entièrement le pouvoir de choisir ses ministres, et ceux qui devront être les intendants de Dieu, qui auront la charge de veiller sur sa maison, ne dépendront que des empereurs et des rois [1] !

Il ressort de tout ce qui précède que, dans la primitive Église, même après que ce titre eût été centralisé, si l'on peut ainsi dire, sur une seule personne, l'évêque occupait évidemment une place toute différente de ce qu'elle est devenue depuis. Il était un des membres de la congrégation déjà connu et aimé; il était celui que les fidèles avaient choisi eux-mêmes, celui qui représentait leur vie paroissiale. On le considérait également comme le représentant, la personnification de l'enseignement apostolique. En effet, même après que le recueil des écrits du Nouveau Testament eût été formé, il s'en faut de beaucoup qu'on le trouvât dans chaque maison, comme on le trouve dans les nôtres. En dehors du lieu de culte, il n'en existait, en maint endroit, que très peu d'exemplaires; en d'autres, aucun. C'était donc vers leurs évêques et leurs docteurs, sorte de témoins vivants, que les fidèles devaient se tourner pour arriver à la connaissance, même élémentaire, des préceptes du Christ.

§ V. *L'entretien du ministère.* — Au début, ceux qui exerçaient des fonctions dans l'Église, n'avaient pour

1. *Dict. Christ. Antiq.*, art. Bishop, p. 213, 214.

leur entretien et celui de leur famille que ce qu'ils gagnaient par leur travail ordinaire [1]. A cette époque primitive, on sentait vivement combien la religion et le travail manuel se prêtaient une dignité mutuelle, et on se souvenait du grand exemple donné par Paul, le faiseur de tentes. Vers le milieu du IIe siècle, Polycarpe, dans son *Epître aux Philippiens*, fait un devoir aux presbytres de se fournir eux-mêmes des choses qui leur sont nécessaires devant Dieu et devant les hommes [2]. Longtemps encore, dans les Églises de l'Orient, nous voyons régner les mêmes idées. Et, en effet, s'il a pu, s'il peut être encore un devoir pour quelques hommes de se consacrer entièrement au service de l'Évangile et de n'en être distraits par aucun autre soin; c'est aussi, tout bien considéré, un bel état de choses que celui où les ministres et les fonctionnaires de l'Église ne restent pas, à ce point de vue, en dehors des conditions communes de l'humanité. Qui donc pourra mieux sympathiser avec ses frères, ou les conseiller, que celui qui aura à porter le même fardeau qu'eux? Et s'il doit être pourvu de bon cœur aux nécessités de ceux qui prêchent l'Évangile, ne serait-ce pas la gloire de l'Église, ne serait-ce pas l'une de ses plus puissantes armes vis-à-vis du monde, que de voir ses ministres donner gratuitement ce qu'ils ont gratuitement reçu? Aucun sacrifice ne devrait coûter, pour empêcher le ministère d'être apprécié en valeur monétaire et d'être ainsi ramené au niveau d'un commerce quelconque [3].

1. Néander, I, 274 (trad. angl.).
2. Ch. VI.
3. On a prétendu montrer que les paroles de Jésus-Christ : Vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement (Matth., X, 8), n'avaient pas

Par degrés, toutefois, non seulement les pasteurs itinérants, mais même les presbytres, se vouèrent de plus en plus complètement à leurs occupations spirituelles, et il devint nécessaire de pourvoir à leurs nécessités. On préleva donc sur la collecte volontaire de chaque dimanche [1], et d'après une proportion fixe, une somme destinée à leur entretien. Mais ce ne fut que bien plus tard que les évêques ou les anciens reçurent un traitement ou salaire fixe; encore fut-il, pendant longtemps, extrêmement modeste. Natalius, qui devint à la fin du IIe siècle évêque d'une secte hérétique, recevait cent cinquante deniers par mois, soit environ 1500 francs par an [2].

§ VI. *Le clergé et les laïques.* — A l'époque apostolique et, du reste, dans l'Église primitive en général, on ignorait la distinction entre le clergé et les laïques.

« En écartant tout ce qui séparait les hommes de Dieu, fait remarquer Néander [3], Christ avait également écarté tout ce qui, jusque-là, avait séparé les hommes entre

le sens qu'on leur attribue généralement. Voici le récent commentaire qu'en donne un savant allemand. « La règle de conduite donnée par Christ n'a pas trait seulement au pouvoir de faire des miracles. Elle s'applique à l'œuvre entière des apôtres, aussi bien à leur pouvoir de guérir les malades qu'à la prédication du règne de Dieu. Aucun don de Dieu ne s'acquiert à prix d'argent (*Act.*, VIII, 20), ou, suivant l'expression de Tertullien, *nulla res Dei pretio constat.* C'est là un principe particulièrement large et fécond, que les ambassadeurs de Dieu ne sauraient trop méditer, même de notre temps. Il condamne toute espèce de convention déplacée ou commerciale de la part de ceux qui prêchent la grâce de Dieu, et tout paiement qui dépasse la limite de leurs nécessités; il condamne le casuel, attaché d'une manière si peu digne au ministère de la parole et à l'administration des sacrements. » Stier, *Words of the Lord Jesus*, traduction anglaise de Pope, II, 9, 10.

1. Une fois par mois à Carthage. Voy. ci-dessus, p. 109.
2. Eusèbe, liv. V, ch. XXVIII.
3. *Hist. Eccl.*, I, 249, 250 (trad. angl.).

eux. Tous avaient maintenant le même souverain sacrificateur, le même médiateur, par lequel tous les hommes, réconciliés avec Dieu, faisaient eux-mêmes partie de la race sacerdotale et spirituelle. Ils avaient le même Roi céleste, le même Guide, le même Maître, grâce auquel tous apprenaient à connaître Dieu ; le même Esprit les vivifiait tous ; ils avaient une même foi, une même espérance. Tous les croyants devaient, au même titre, consacrer leur vie entière à rendre grâces à Dieu pour la rédemption ; tous devaient publier le miséricordieux pouvoir de Celui qui les avait appelés du royaume des ténèbres à sa merveilleuse lumière ; tous devaient faire de leur vie un constant sacerdoce. Tous, et non pas seulement quelques privilégiés, devaient travailler à l'avancement du règne de Dieu, à la diffusion de l'Évangile, au bien de chaque communauté. Chacun, enfin, selon les dons spéciaux que Dieu lui avait accordés suivant sa nature, renouvelée et ennoblie par le Saint-Esprit, devait coopérer au bien commun de toute l'Église.

« Tous les chrétiens, dit Hatch [1], étaient au même niveau. « Vous êtes tous frères ». Les différences que saint Paul établit entre les chrétiens provenaient, non de leurs fonctions, mais de la variété de leurs dons spirituels... Le don de présider n'est pas, de sa nature, différent du don de guérir les malades. Les expressions : celui qui préside, celui qui exhorte, celui qui pratique la miséricorde, désignent des dons du même ordre, et à l'un ou l'autre desquels tous les chrétiens participaient. »

« Le royaume de Christ, dit enfin le docteur Lightfoot,

1. *Early Christian Churches*, lect. V, p. 119.

ne connaît pas de caste sacerdotale. Il n'y a plus aucune tribu chargée spécialement d'offrir les sacrifices, aucune classe d'hommes entre l'humanité et Dieu; aucune, dont l'intervention soit nécessaire pour que les hommes soient réconciliés avec Dieu et obtiennent son pardon... Chaque membre de la famille humaine est, en puissance, un membre de l'Église, et comme tel un prêtre du Très-Haut... Dans les documents émanés des Églises apostoliques, le titre de prêtre n'est pas une seule fois attribué à des fonctionnaires spéciaux. Ce sont les saints, ce sont les membres de la famille chrétienne, que l'Évangile considère comme prêtres... Comme individus, tous les chrétiens sont égaux... et c'est Tertullien qui, le premier, émet des prétentions sacerdotales en faveur des ministres chrétiens [1]. »

Peu à peu, toutefois, la notion d'un clergé, d'un ordre sacré, fit son chemin dans la société nouvelle. Peu à peu, les congrégations renoncèrent volontairement aux charges et aux privilèges d'une vie réellement chrétienne et se démirent en faveur de leurs évêques ou anciens du souci de leurs intérêts spirituels. Ceux-ci, de leur côté, ne tardèrent pas à s'attribuer une certaine

1. *Comment. sur l'Epître aux Philippiens*, 3e éd., p. 179 — 183, 253. Tertullien appelle l'évêque un grand prêtre. (*Du baptême*, XVII). Il n'est que juste, vis-à-vis du docteur Lightfoot, de donner son opinion intégrale sur ce point, bien que sa conclusion ne semble pas tout à fait conséquente avec ses prémisses. « Il est très important, dit-il, que nous ayons cet idéal en vue d'une manière positive. C'est pour cela que je m'y suis arrêté le plus longuement possible. Cependant ces indications, si développées qu'elles soient, donneraient, si elles devaient rester isolées, une fausse impression, ou tout au moins ne feraient connaître qu'une moitié de la vérité... De même qu'il faut à l'Église des jours et des lieux déterminés, de même il lui faut, pour qu'elle puisse remplir sa mission, des chefs et des docteurs; des hommes chargés d'exercer un ministère de réconciliation; en un mot une classe d'hommes qu'on peut en un certain sens appeler un clergé. (P. 179, 180.)

supériorité de rang et à réserver pour eux seuls un nom, celui de *cleri* ou clergé (héritage de Dieu), qui avait jusqu'alors appartenu à l'ensemble des chrétiens. Il faut croire que l'Église avait, à ce moment-là, la vue quelque peu troublée par l'esprit mondain. Le fait est qu'elle ne vit pas le danger qui la menaçait; elle ne vit pas qu'une fausse assimilation du ministère chrétien avec le sacerdoce lévitique, résultant d'idées juives, pervertissait la vraie notion chrétienne d'Église.

Les résultats de cette modification furent aussi désastreux pour les fonctionnaires ecclésiastiques que pour la congrégation elle-même. Néander exprime en termes énergiques ce en quoi celle-ci eut à en souffrir. « A mesure, dit-il, que l'idée du sacerdoce universel perdit du terrain, l'idée d'une consécration à Dieu de la vie tout entière du chrétien n'en perdit pas moins. Contrairement aux exigences légitimes de la conscience chrétienne, on avait établi une distinction entre la vocation ordinaire et universelle des chrétiens, et celle d'un sacerdoce particulier. Maintenant, et bien que Christ eût voulu faire de la vie entière du chrétien une vie vraiment spirituelle, il s'établissait une distinction entre les attributions et l'activité d'une pareille vie et celles d'une vie plus mondaine [1]. »

§ VII. *L'activité de l'Église.* — Dans toutes les transactions de l'Église primitive, on retrouve l'application du principe qui réglait l'élection de ses fonctionnaires. Tout ce qui était fait, l'était, non pas en l'autorité des surveillants ou des anciens seulement,

1. *Hist eccl.*, I, 276 (trad. angl.).

mais en l'autorité de l'Église entière, sous la direction du Saint-Esprit [1]. Au concile de Jérusalem, les lettres écrites aux fidèles le furent au nom des apôtres, des anciens et des frères, et ceux qui eurent la mission de les remettre, les reçurent des apôtres, des anciens et de toute l'Église [2]. Saint Paul, dans les instructions qu'il donne aux Corinthiens au sujet de l'incestueux, professe le même principe. « Au nom du Seigneur Jésus, dit-il, vous et mon esprit étant assemblés, avec la puissance de notre Seigneur Jésus, etc., [3]. »

Mais l'usage de consulter la congrégation ne tarda pas à tomber en désuétude. On en rencontre cependant quelques exemples jusque dans le IIIe siècle. Cyprien, évêque de Carthage, tout en ayant de l'épicospat l'idée exagérée que l'on sait, maintient cet usage avec soin. C'est ainsi qu'il écrit (252) aux anciens et aux diacres : « Dès le début de mon épiscopat, je me suis décidé à ne rien faire sans avoir votre avis et le consentement des fidèles. » Et ailleurs, dans sa lettre au sujet des *Tombés :* « Il est conforme aux bienséances et à la discipline.... que les principaux fonctionnaires de l'Église et le clergé, *en présence de tous ceux de la congrégation qui sont restés fermes*, etc., [4].» Hippolyte (+ 235), parlant des opinions hétérodoxes d'un certain Noétus, ajoute que, dès que les anciens en eurent connaissance, ils le firent comparaître *devant l'Église* de Smyrne pour qu'il y fût examiné. Après un second examen, ils l'excommunièrent [5]. Il serait probablement difficile de trouver

1. Act., XV, 28.
2. Act., XV.
3. I Cor., V, 4.
4. *Epp.*, V, § 4; XIII, § 2.
5. *Contre l'hérésie de Noétus*, ch. I.

des exemples postérieurs d'une intervention des fidèles dans des affaires de ce genre. Et c'est ainsi que les Églises perdirent peu à peu une grande partie de leur force et de leur indépendance.

§ VIII. *Discipline.* — La discipline occupait, dans l'Église primitive, une place très importante. « Il nous est bien difficile, dit Hatch, à nous qui sommes habitués aux idées modernes, si différentes de celles d'autrefois, en ce qui concerne les rapports du gouvernement ecclésiastique et de la vie civile, de comprendre combien, dans les communautés de l'Église primitive, la discipline avait d'importance. Ces communautés n'existaient, en quelque sorte, que grâce à leur discipline rigide. Le lien d'une commune foi était bien moins ferme que celui d'un idéal, d'un genre de vie communs. Si le credo était vague encore, le code moral ne l'était pas. Le règne de Dieu, un règne de justice, était venu..... Au milieu de la race méchante et perverse, les communautés ne pouvaient se maintenir que grâce à une extrême circonspection. La pureté morale n'était pas autant une vertu à laquelle il fallait aspirer que la condition même de l'existence. Si le sel de la terre avait perdu sa saveur, avec quoi la lui aurait-on rendue? Si la lumière du monde avait été obscurcie, qui donc aurait pu en raviver l'éclat? Les fonctionnaires ecclésiastiques de chaque communauté étaient les gardiens de cette pureté morale. Ils devaient veiller sur les âmes et en rendre compte. Semaine après semaine et même, dans certains cas — comme cela avait été pratiqué dans les synagogues — de deux en deux jours, l'assemblée des fidèles se réunissait, non pas seulement

pour prier, mais pour veiller à l'exercice de la discipline et l'appliquer [1]. »

Tertullien nous apprend quelle sorte d'humiliation on infligeait à ceux qui avaient commis de graves péchés ou avaient renié leur foi. Ils devaient faire une confession publique (*exomologesis*), et voici en quoi elle consistait : « Le pénitent doit se mettre dans une posture qui provoque la compassion. Il doit se coucher dans le sac et la cendre...., abattre son esprit dans le chagrin, et, au lieu des péchés qu'il commettait, se livrer à la mortification. Sa nourriture doit être la plus simple possible, non pas à cause de son estomac, mais à cause de son âme ; sa viande doit être la prière et le jeûne; nuit et jour, il doit gémir, pleurer, pousser des cris de douleur devant Dieu; enfin il faut qu'il se roule aux pieds des anciens, qu'il embrasse les genoux des élus, qu'il prie tous les frères d'être ses ambassadeurs auprès de Dieu et de joindre leurs prières aux siennes. » Un peu plus loin, Tertullien se plaint de voir abandonner cet usage. « La plupart des hommes, dit-il, le repoussent comme suspect d'ostentation, ou en diffèrent de jour en jour l'accomplissement [2]. » Il faut avouer qu'il n'y a rien là de bien surprenant! Origène, un siècle après, écrit les lignes suivantes : « Les chrétiens pleurent, comme s'ils étaient morts, ceux qui ont été surmontés par la luxure ou par tout autre péché. Et, en effet, ils sont perdus et morts à Dieu. Si plus tard il se manifeste en eux un heureux changement, ils les reçoivent comme des res-

1. *Early Churches*, lect. III, 68, 69. — Voy. aussi, ci-dessus, p. 109, la citation de Tertullien.
2. *Sur la repentance*, IX, X.

suscités. Mais ils exigent un stage plus long que lors de leur première admission dans l'Église, et ils ne confient plus jamais aucune charge ecclésiastique à ceux qui, après avoir professé l'Évangile, s'en sont détournés et l'ont abandonné [1]. »

Des abus ne tardèrent pas à se montrer en matière de discipline. Ainsi, on fit très vite la distinction entre les péchés mortels et les péchés véniels. On confondit très vite la repentance du cœur et les signes purement extérieurs de la repentance. L'application de la discipline et son exercice étant de moins en moins entre les mains de la congrégation et de plus en plus entre celles du clergé seulement, on en vint bientôt à attacher plus de prix à l'absolution du prêtre qu'au pardon de Dieu. Toutefois ces abus ne commencèrent guère à se montrer qu'après la fin du IIe siècle. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, ami d'Origène, écrit à Cyprien : « Chez nous les anciens et ceux qui président le culte se réunissent une fois par an pour s'entendre au sujet de la réintégration par la repentance de nos frères tombés. Non pas comme s'ils pouvaient recevoir de nous le pardon de leurs péchés, mais pour qu'ils puissent, par notre moyen, arriver à les mieux sentir et à désirer davantage d'en offrir une plus entière réparation au Seigneur [2]. »

§ IX. *Lieux de culte.* — A l'origine les chrétiens s'assemblèrent dans des maisons particulières ou dans une chambre convenable. « Le Juif avait sa synagogue publique ou sa *proseucha* [3] particulière. Mais rien

1. *Contre Celse,* liv. III, ch. LI.
2. Lettre imprimée avec celles de Cyprien, nº LXXIV, § 4.
3. Lieu de prière.

d'extérieur ne distinguait la place où se réunissaient les chrétiens. Le cimetière où ils ensevelissaient leurs morts, un bois retiré, une chambre modeste, tel était le lieu de leurs pacifiques assemblées [1] ». « Pendant près de deux siècles, dit Stanley, il n'exista point de lieux de culte proprement dits. A partir de cette époque on trouve quelques allusions; mais les termes en sont si vagues, qu'on ne sait pas toujours si l'écrivain a en vue la congrégation ou le bâtiment dans lequel elle se réunit [2]. »

Quoi qu'il en soit, un fait significatif et digne de remarque, c'est que, durant la période de sa plus grande pureté et de son plus grand développement, l'Église n'avait pas d'édifices spécialement consacrés au culte. Clément d'Alexandrie ne se borne pas à citer à ce propos le mot de Paul à Athènes : Dieu n'habite pas dans des temples faits par la main des hommes; il fait encore appel aux poètes et aux philosophes païens. Il invoque cette belle parole d'Euripide : Quelle maison construite par les mains d'un ouvrier, quels murs pourraient enfermer dans leurs plis la forme divine? Et les paroles non moins remarquables du stoïcien Zénon : Nous ne devons faire ni temples, ni images, car aucune œuvre humaine n'est digne des dieux..... Pourquoi bâtirions-nous des temples? un temple ne doit pas être regardé comme saint. Car rien de ce que les maçons et les artisans ont bâti n'a de grande valeur, ni ne peut être tenu pour saint. Lui-même ajoute ailleurs : « Ce n'est pas le lieu des réunions, ce sont les assemblées des élus que j'appelle l'Église [3]. »

1. Milman, II, 179.
2. *Christ. Instit.*, 176.
3. *Strom.*, liv. V, ch. XI; liv. VII, ch. V.

CHAPITRE XIV

LES JOURS CONSACRÉS ET LES FÊTES — LE MARIAGE L'ASCÉTISME — LES FUNÉRAILLES

§ I. *Les jours et les temps consacrés.* — Dès la création, Dieu avait institué, pour le plus grand bien de l'homme, un jour de repos. Il avait béni et sanctifié le septième jour « parce qu'en ce jour il se reposa de toute son œuvre qu'il avait créée » (*Gen.*, II, 3). Plus tard, il confirma cette institution dans la loi donnée au peuple d'Israël, et en assura le maintien en l'entourant d'observances strictes et de pénalités sévères. Sous la Nouvelle Alliance, ce jour ne cessa pas d'être consacré, mais, comme les autres dispensations patriarcales ou mosaïques, il fut l'objet d'une sorte de création nouvelle, il fut investi d'une gloire supérieure, et à l'esclavage de la lettre succéda la liberté de l'esprit.

D'un autre côté, le Seigneur était ressuscité le premier jour de la semaine. Ce jour revêtit un caractère de joie sainte et reconnaissante et, avec le temps, se substitua au sabbat juif dans l'Église chrétienne[1]. Aujour-

1. Act., XX, 7; I Cor., XVI, 2; Apoc., I, 10, où Jean l'appelle le jour du Seigneur.

d'hui, beaucoup de nos Églises voient un lien de filiation directe entre le jour du sabbat et le dimanche, et veulent que celui-ci soit observé aussi strictement que le premier.

Telle n'était pas l'opinion de l'Église primitive. D'après les *Constitutions apostoliques*, la célébration du sabbat juif doit exister en même temps que celle du premier jour de la semaine. Pour Athanase, Ambroise, Chrysostome, Jérôme, Augustin, le sabbat juif est, au contraire, aboli. Tous considèrent l'institution du premier jour de la semaine comme nouvelle, et ayant pour but de rappeler à perpétuité la résurrection. Le pape Léon le Grand (440-461) exprime éloquemment — mais avec un mélange d'idées sacerdotales appartenant à son époque — des idées analogues. « Tout ce qu'il y a de plus glorieux dans le plan divin, dit-il, est concentré autour du jour de la résurrection. Ce jour-là, la création commence; ce jour-là la mort est vaincue et la vie renaît. Ce jour-là les apôtres reçoivent du Seigneur la trompette de l'Évangile, pour la faire résonner dans toutes les nations; ils reçoivent le sacrement de la régénération, pour le porter dans le monde entier. Ce jour-là, les disciples sont assemblés dans la Chambre Haute et, toutes les portes étant fermées, le Seigneur entre, souffle sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. Ce jour-là enfin, le Saint-Esprit descend sur les apôtres, suivant la promesse du Seigneur...., et c'est ainsi que nous savons, par cette règle donnée par Dieu lui-même, que ce jour, dépositaire de tous les biens de la grâce, est aussi celui

où nous devons exalter les mystères des bénédictions sacerdotales [1]. »

Mais l'Église ne s'en tint pas là, et on ne tarda pas à perdre de vue une des plus grandes vérités chrétiennes, à savoir que le culte rendu à Dieu ne dépend pas des éléments de ce monde, mais qu'il est un commerce intime avec le ciel. Aussi vit-on les chrétiens en revenir à l'esprit particulariste du mosaïsme. A l'institution apostolique des réunions du premier jour de la semaine, on joignit l'observation de certaines époques de jeûne ou de prière. On pensa que ce serait une bonne préparation au jour du dimanche, anniversaire joyeux de la résurrection, que de consacrer à la mortification et à la prière les mercredis et les vendredis, en mémoire de la trahison et de la crucifixion du Sauveur. Les Églises judéo-chrétiennes, de leur côté, tout en adoptant le

1. *Ep. IX*, à Dioscorus. L'un des plus anciens écrits ecclésiastiques, l'Epître attribuée à Barnabas, contient un passage digne de remarque. Non pas qu'une interprétation comme la sienne puisse être réellement tirée du texte; mais pour montrer quelles étaient les idées courantes à la fin du Ier siècle. « Dieu leur dit : je ne puis souffrir vos sabbats et vos nouvelles lunes. Voyez comment il leur parle : vos présents sabbats ne peuvent être acceptables pour moi. Mais c'est ce que j'ai fait. Donnant du repos à toutes choses, je ferai un commencement nouveau du huitième jour; ce sera le commencement d'un monde nouveau. Aussi sommes-nous joyeux d'observer le huitième jour, qui est celui de la résurrection de Jésus-Christ. » Ch. xv. — C'est dans Tertullien (*De la couronne*, III), qu'on trouve la première mention de la cessation de toute affaire mondaine le jour du Seigneur. Constantin le Grand confirma cet usage par une loi. Voy. ci-dessous, IIe partie, ch. x. Les empereurs Valentinien I et II défendirent de lever les impôts et de poursuivre les affaires judiciaires ce jour-là. Théodose le Grand (386) et Théodose II (425) défendirent les représentations théâtrales le dimanche, et Léon et Anthémius (460), toute espèce de divertissement mondain. Au VIe siècle, une stricte observance du dimanche semble s'être développée, car le synode d'Orléans (538) déclare que c'est une superstition judaïque de dire qu'on ne peut, le dimanche, ni monter à cheval, ni se promener, ni balayer la maison, ni préparer des vivres. Si l'on défend les occupations dans les champs, c'est pour que les fidèles puissent aller à l'église et prier. » Schaff, *Nicene Christianity*, 378, 385.

dimanche, ne cessèrent pas d'observer le sabbat. C'est à elles qu'il faut faire remonter la coutume, devenue bientôt générale en Orient, de ne jamais jeûner le samedi et de se tenir debout ce jour-là pendant les prières faites à l'église [1]. Au contraire, en Occident et surtout à Rome, où une opposition énergique était faite alors aux idées judéo-chrétiennes, la coutume de consacrer le samedi au jeûne prévalut peu à peu [2].

§ II. *La Pâque.* — Les Judéo-chrétiens ne se contentèrent pas de conserver le sabbat. Ils conservèrent aussi les fêtes de l'Ancienne Alliance auxquelles ils étaient habitués. Seulement ils leur donnèrent une application chrétienne. Au contraire, les chrétiens d'Occident, qui avaient reçu l'Évangile par le moyen de l'apôtre Paul, semblent n'avoir eu de longtemps aucune fête religieuse annuelle. Aussi, lorsqu'ils commencèrent à célébrer la commémoration de la crucifixion et de la résurrection, se manifesta-t-il une différence entre eux et quelques Églises d'Orient, quant aux jours où ces fêtes devaient être célébrées.

En Orient, où les idées juives prévalaient, on fixait le jour de la Passion d'après le moment de la Pâque juive. Il arrivait donc souvent que ce n'était pas un vendredi, et que la fête de la résurrection n'était pas célébrée un dimanche. En Occident, au contraire, où l'on ne s'occupait pas du calendrier juif, on s'inquiéta plus, en adoptant l'usage oriental de célébrer la Pâque, du jour de la semaine que de celui du mois. Ce n'avait été que par

1. S'agenouiller pour les prières était considéré comme une attitude pleine d'humiliation, qui ne convenait pas aux jours d'actions de grâces.
2. Néander, I, 406-410 (trad. angl.).

une coïncidence, évidemment voulue de Dieu, que le jour de la Pâque, témoin des souffrances du Sauveur, se trouvât être la veille d'un jour de sabbat. Il en résulta que le sixième jour fut réservé pour la commémoration de la crucifixion, et le premier pour celle de la résurrection.

A l'origine, cette diversité fut acceptée telle quelle. Elle ne paraissait pas d'une importance à provoquer des discussions. On savait encore, à cette époque, que le royaume de Dieu ne consiste ni en viande, ni en breuvage, ni dans aucune coutume extérieure. Lorsque Polycarpe fit une visite [1] à l'évêque de Rome Anicet, cette différence de coutume fit l'objet de leurs conversations. Anicet maintenait que les anciens qui avaient, avant lui, dirigé l'Église de Rome, n'avaient jamais accepté l'usage oriental [2]. De son côté, Polycarpe assurait qu'il avait lui-même pratiqué cet usage avec l'apôtre Jean. Enfin, ils en vinrent à cette conclusion, qu'une pareille diversité pouvait être admise et qu'elle ne compromettait en rien ni l'unité, ni la communion des Églises. Et comme preuve, Anicet invita Polycarpe à présider un service de Cène à sa place [3].

Mais dans les dernières années du IIe siècle, pendant l'épiscopat de Victor à Rome, la question provoqua une controverse générale. D'un côté, l'Église de Rome, appuyée par celles de Tyr, de Césarée de Palestine, de Jérusalem et d'Alexandrie; de l'autre, les Églises d'Asie Mineure et à leur tête Polycrates, évêque d'Éphèse. La

1. Cinq ans avant son martyre.
2. Ce passage est obscur. On a été jusqu'à supposer que la fête de Pâques n'avait pas encore été célébrée dans l'Église de Rome. Néander, I, 414, note (trad. angl).
3. Eusèbe, liv. V, ch. XXIII, XXIV.

dispute s'échauffa; on convoqua des synodes. Les évêques d'Asie Mineure décrétèrent que la Pâque devait être célébrée le quatorzième jour de la lune, sans s'inquiéter du jour lui-même, parce que l'agneau pascal avait été immolé à cette date. Au contraire, Rome et le reste des Églises décrétèrent que tous les chrétiens devaient célébrer la résurrection du Sauveur un dimanche et non un autre jour. Les évêques d'Asie Mineure n'en persévérèrent pas moins dans leur opinion, si bien que l'évêque de Rome, homme altier et imbu d'idées hiérarchiques, voulut les retrancher du corps de l'Église, et s'attira par là les sévères admonestations de plusieurs évêques, notamment d'Irénée de Lyon. « Les apôtres nous ont enjoint, écrit Irénée, de ne pas juger au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats [1]. Que signifient donc ces disputes? D'où proviennent ces divisions? Nous observons la fête, mais c'est avec le levain amer de la malice et de la méchanceté, et nous déchirons l'Église de Dieu. Nous nous attachons à ce qui est extérieur, et nous négligeons la foi et la charité, qui sont bien plus importantes. De telles fêtes et de tels jeûnes sont une abomination à l'Éternel, comme les prophètes nous l'enseignent [2]. » Un jour devait venir, mais plus tard, où le projet de Victor se réaliserait et où

1. Coloss., II, 16.

2. Il n'est pas sûr que le texte que nous venons de citer soit exactement celui de la lettre d'Irénée à Victor. C'est un fragment de l'un des écrits perdus d'Irénée et il n'y a ni titre, ni contexte. Toutefois le témoignage d'Eusèbe et de Socrate le Scolastique confirme son authenticité. Eusèbe dit : « Quelques évêques parlèrent à Victor avec une grande sévérité... Parmi eux, Irénée l'avertit comme il devait le faire. » *H. E.*, liv. V, ch. XXIV. D'après Socrate, Irénée, dans sa lettre à Victor, « le censura sévèrement à cause de son violent emportement. » *H. E.*, liv. V, ch. XXII.

l'Église visible serait déchirée en deux tronçons [1].

En dehors de la fête de Pâques et de celle de la Pentecôte, que Tertullien mentionne comme étant célébrée de son temps [2], les pagano-chrétiens ne paraissent avoir célébré, au IIe siècle, aucune autre fête annuelle.

§ III. *Les noms païens des jours.* — Dans leur zèle à renoncer à tout ce qui pouvait rappeler l'idolâtrie, les premiers chrétiens se firent scrupule d'employer les noms païens des jours de la semaine. Ils avaient reçu des Juifs des noms plus simples : *le premier*, *le second*, *le troisième jour du sabbat*, etc., et ils se bornaient à modifier celui du premier de ces jours, et à l'appeler *le jour du Seigneur*. Cela dura quelque temps. Justin-Martyr et Tertullien emploient les noms classiques des jours, mais, en général, c'est seulement lorsqu'ils écrivent pour les païens. Justin, parlant du premier jour de la semaine, le désigne ainsi : le jour appelé du soleil [3]. A partir de l'édit de Constantin (321), dans lequel ce jour est nommé : le vénérable jour du soleil, on employa les deux styles. Mais, en 380, Philastrius condamnait encore comme hérétique l'emploi des noms planétaires pour désigner les jours [4].

§ IV. *Le mariage.* — Dans l'ancien monde romain, le mariage était entravé par les lois et dégradé par la coutume. Seuls les citoyens romains pouvaient con-

1. Voy. IIe partie, ch. XI.
2. *De l'idolâtrie*, ch. XIV; *Du baptême*, XIX.
3. Voy. ci-dessus, p. 105.
4. *Dict. Christ. Antiq.*, art. *Lord's Day; Week.*

tracter une union légitime; encore la condition de la femme n'était-elle pas celle d'une égale, mais d'une servante. Même aux plus beaux jours de la Grèce, on ne voyait dans le mariage qu'un moyen de procréer des enfants, et dans la femme qu'une maîtresse de maison devant veiller sur les esclaves; l'idée d'une union dont le but serait l'aide et l'assistance mutuelles était inconnue. Il en résultait naturellement un mépris général de cette institution divine, de fréquents divorces, des infanticides, de nombreuses naissances illégitimes et bien pis encore. A ces maux criants, l'Évangile seul pouvait apporter le vrai remède; il était le bois qu'il fallait jeter dans ces eaux amères, pour les rendre douces [1]. Grâce à lui, le mariage était remis en honneur et redevenait saint; par lui, le foyer domestique avec ses vertus et ses bénédictions était rendu au monde [2].

« Comment pourrions-nous, s'écrie Tertullien, trouver des expressions suffisantes pour peindre le bonheur d'un mariage que l'Église a cimenté, que l'oblation a confirmé, que la bénédiction a scellé! Les anges en portent au ciel la nouvelle et le Père le ratifie. Quel joug aisé que celui de deux croyants participant à la même espérance,... à la même discipline, aux mêmes obligations; ils sont vraiment compagnons de service, uns quant à la chair, uns quant à l'esprit. Ensemble ils prient, ensemble ils jeûnent, ensemble ils s'instruisent, s'exhortent, se soutiennent. Ensemble encore on les trouve dans l'Église de Dieu, on les voit s'asseoir à la table du Seigneur. Ils sont unis dans l'épreuve, dans la persécution, dans la consolation. Ils ne se cachent rien,

1. Exode, XV, 23-25.
2. Wordsworth, *Church History*, p. 326.

ils ne s'évitent pas, ils ne s'importunent pas l'un l'autre. Volontiers ils visitent le pauvre, soutiennent l'indigent et font l'aumône sans craindre de mutuels reproches. Dans l'intimité, ils chantent des psaumes et se répondent, luttant à qui chantera le mieux les louanges de son Dieu. Christ le voit, l'entend, s'en réjouit et leur envoie sa paix. Où une pareille union entre deux êtres existe, Il vient habiter et, où Il habite, le Malin n'est pas....[1]. » Et Clément d'Alexandrie écrit[2] : « Le mariage, comme un saint tableau, doit être soigneusement préservé de tout ce qui pourrait en ternir l'éclat. Des époux chrétiens doivent confesser le Seigneur en tout temps, aussi bien dans le sommeil que lorsque la lumière sainte du jour paraît; ils doivent lui offrir leurs actions de grâces et leurs prières quand ils se lèvent et quand ils se couchent; ils doivent maintenir la piété dans leurs âmes et rester maîtres de leurs corps. »

On ne sait pas grand'chose sur la manière dont les premiers chrétiens célébraient leurs mariages. Aucun écrivain de cette époque primitive n'en donne de description. Quelques allusions viennent pourtant nous permettre de nous rendre compte des cérémonies qui les accompagnaient à la fin du IIe siècle. Il y régnait, évidemment, une grande simplicité. Chez les Juifs, le mariage était contracté sans aucune cérémonie religieuse bien déterminée. L'acte essentiel consistait dans le fait de conduire la fiancée de la maison de son père à celle de son fiancé ou du père de son fiancé[3]. Les deux points importants de la cérémonie chrétienne

1. Tertullien, *A sa femme*, liv. II, ch. VIII.
2. *Strom.*, II, XXIII.
3. Smith, *Dict. of the Bible.*

étaient la publication du mariage et sa sanction par l'Église. « Il est convenable, dit Ignace, que ceux qui se marient demandent l'approbation du surveillant (ou évêque), afin que le mariage soit selon Dieu et non selon la concupiscence [1]. » « Les unions tenues secrètes, c'est-à-dire non déclarées devant l'Église, écrit Tertullien, risquent fort d'être estimées comme confinant à l'adultère et à la fornication [2] »; et il nous apprend ailleurs (dans son traité sur la *Monogamie*), qu'il était d'usage de demander le consentement de l'évêque, des anciens et diacres et des veuves [3]. Nous avons également vu qu'une bénédiction était prononcée probablement par l'évêque ou par l'ancien présidant le culte, sur le couple nouvellement marié, et que les conjoints communiaient ensemble [4]. Plus tard on imagina des cérémonies beaucoup plus compliquées, aussi bien pour les fiançailles que pour le mariage lui-même. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

§ V. *Le jeûne.* — Les tendances ascétiques, qui depuis les temps les plus reculés ont caractérisé les religions de l'Orient, se montrent de bonne heure dans l'Église chrétienne. Nous avons vu toute l'importance attachée à l'observation cérémonielle du jeûne qui prévalut dès les temps post-apostoliques. L'auteur du *Pasteur d'Hermas*, tout attaché qu'il est à des idées imbues de superstition, blâme cette tendance. Voici un dialogue emprunté à l'une de ses *Similitudes :* « Tandis qu'assis

1. *Epître à Polycarpe*, ch. v.
2. *De la modestie*, IV.
3. Ch. XI.
4. Néander, I, 393 (trad. angl.). D'autres pensent que le mot *oblation* signifie offrande. Il s'agirait d'un don fait à l'Eglise par les fiancés.

sur une certaine montagne, je jeûnais et remerciais le Seigneur de tout ce qu'il avait fait pour moi, le Pasteur s'assit près de moi et me dit : « Pourquoi es-tu venu ici de si bonne heure? — Parce que, répondis-je, j'ai une station [1]. — Qu'est-ce qu'une station? répliqua-t-il. — C'est un jeûne que j'accomplis. — Et quel est ce jeûne que tu accomplis? — Celui qu'on m'a appris à observer. — Tu ne sais pas, me dit-il, comment il faut jeûner pour le Seigneur, et ton jeûne est sans valeur. Je t'apprendrai à jeûner selon le Seigneur : sers-le avec un cœur pur, garde ses commandements, marche selon ses préceptes et chasse tout mauvais désir de ton cœur. Si tu fais cela, ce sera un grand, un vrai jeûne, agréable au Seigneur. Garde-toi de toute mauvaise parole, de tout mauvais désir; purifie ton cœur de toutes les vanités de ce monde. Le jour où tu jeûneras, contente-toi de pain et d'eau, puis fais le compte de ce que t'auraient coûté les repas que tu aurais pris, et donne une somme égale à la veuve, à l'orphelin et au pauvre. De la sorte ton abstinence servira à satisfaire les nécessiteux et ils pourront prier le Seigneur pour toi [2]. »

§ VI. *Le célibat.* — La tendance à l'ascétisme se manifeste encore dans l'honneur porté aux personnes non mariées. Très tôt, peut-être même dès le temps des

1. *Station* est un des mots employés par les plus anciens auteurs, pour désigner les jours de jeûne, soit parce que ces jours étaient déterminés (*statis diebus*), soit parce que les jeûnes étaient considérés comme des stations (*stationes*) militaires contre les attaques de l'ennemi. *Dict. Christ. Antiq.*, art. *Statio.*

2. L. III, *Similitude* V, ch. I et III. Ce roman était un des livres les plus populaires parmi les chrétiens du IIe siècle. On l'a appelé le *Pèlerinage du chrétien* de l'Eglise primitive. Mais cette comparaison n'a rien de flatteur pour l'œuvre de Bunyan.

apôtres, le célibat fut considéré comme plus saint que l'état de mariage[1]. « Vous trouverez plusieurs personnes parmi nous, dit Athénagoras (177), hommes ou femmes, qui vieillissent dans le célibat, dans l'espoir de vivre en communion plus intime avec Dieu[2]. » Il y avait même quelques chrétiens, qui, comme les moines et les ermites des IIIe et IVe siècles, se retiraient du commerce des hommes, pour consacrer leur vie à la méditation et à la prière. Cependant une conception plus saine de ce que devait être la vie d'un chrétien prévalait encore contre les tendances ascétiques. L'auteur de l'*épître de Barnabas* réprouve ceux qui s'y laissaient aller dans les termes suivants : « Ne vous retirez pas du monde pour mener une vie solitaire comme si vous étiez déjà parfaits; réunissez-vous au contraire en un même lieu et cherchez ensemble ce qui concerne votre avantage commun. Car l'Écriture dit : malheur à ceux qui sont sages à leurs propres yeux et qui se croient intelligents[3] ! »

Clément d'Alexandrie traite la question dans le style énergique et clair qui lui est habituel. « Le chrétien avancé, dit-il, a l'exemple des apôtres pour règle... Et en vérité, ce n'est pas dans la vie solitaire qu'il peut réellement se montrer un homme. Mais celui qui, comme mari et père de famille, supporte les épreuves qui l'assiègent, pourvoit à l'entretien de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, de sa position, sans voir fléchir son amour pour Dieu, celui-là peut vrai-

1. Fragments d'Ignace, IX et VI, cités dans Wordworth, *Church Hist.*, p. 136, 141, notes.
2. *Message pour les chrétiens*, XXXIII.
3. Esaïe, V, 21. *Epit. de Barnabas*, IV.

ment le faire. L'homme qui n'a pas de famille évite beaucoup d'épreuves. Mais d'un autre côté, n'ayant à penser qu'à lui-même, il est bien inférieur à celui qui, malgré tout ce qui pourrait le détourner du soin de son salut, remplit un plus grand nombre de devoirs de la vie sociale et se montre, dans sa famille, une vraie miniature de la Providence elle-même [1]. »

Les secondes noces étaient généralement tenues en discrédit, et même dénoncées comme criminelles par certains écrivains. Est-il besoin d'ajouter qu'une pareille doctrine est contraire aux plus clairs enseignements de l'Écriture [2] ?

§ VII. *Les funérailles.* — Les premiers chrétiens ne voulurent rien avoir de commun avec la coutume classique de la crémation des morts [3]. Ils préférèrent suivre l'usage meilleur de l'ancien peuple de Dieu et rendre à la poudre ce qui était redevenu poudre [4]. Aux yeux des chrétiens, la crémation soulevait deux objections capitales : l'une de rappeler le paganisme; l'autre, de paraître une négation de l'une de leurs plus chères convictions, la résurrection des corps. Beaucoup suivaient

1. *Strom.*, liv. VII, ch. xii. Néander, I, 389.

2. *Le pasteur d'Hermas*, *Précepte* IV, ch. iv; Tertullien, *A sa femme*, liv. I, ch. vii; *De la monogamie*, *passim; De la pudicité*, ix. Tertullien appelle les secondes noces un adultère. C'était l'opinion montaniste. — Rom., VII, 2, 3; I, Cor., VII, 39.

3. Les Romains ensevelirent leurs morts jusqu'au temps de Sylla (78 av. J.-C.). Cicéron, *De Legg.*, II, 22. — A cette époque, les Grecs introduisirent l'usage de la crémation. Mais cet usage ne devint jamais universel, et les enterrements recommencèrent très vite dans l'ère chrétienne. Peut-être même les sentiments si décidés des chrétiens sur ce point influèrent-ils dans ce sens. Vers la fin du ive siècle, la crémation avait entièrement cessé. Voy. *Dict. Christ. Antiq.*, art. *Catacombs*, p. 300, et Parker, *Archaeology of Rome*, *Catacombs*, p. 42, 43.

4. Eccl., XII, 9.

la coutume juive, jadis empruntée aux Égyptiens, d'embaumer leurs morts. Cécilius, l'interlocuteur païen du dialogue de Minucius Félix, reproche aux chrétiens de proscrire les parfums pour les vivants et de les réserver pour les funérailles [1]; et Tertullien dit, dans son *Apologie :* « Nous n'achetons pas d'encens, il est vrai; si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens savent que nous achetons des aromates plus chers et en plus grande quantité pour ensevelir les morts, que vous n'en perdez à enfumer vos dieux [2]. »

§ VIII. *Le deuil.* — Les nouvelles et glorieuses espérances apportées par l'Évangile devaient amener les chrétiens à mépriser et à rejeter tout l'attirail de deuil déployé autour d'eux : le sac, la cendre et les vêtements déchirés des Juifs; les vêtements noirs des Romains et les pleureurs loués, également chers aux nations de l'Orient et de l'Occident. Ils réprouvaient aussi comme entaché d'idolâtrie et comme évoquant des idées d'orgie et de mollesse, l'usage de couronner de fleurs la tête des morts [3]. Cyprien s'exprime en termes très énergiques sur tout ce qui concerne le deuil dans les lignes qu'il consacre à ceux qui moururent de la peste sous les règnes de Gallus et de Valérien [4] : « Combien de fois, dit-il, et avec quelle clarté ne m'a-t il pas été révélé, grâce à l'infinie bonté de Dieu, que je devais déclarer publiquement que nos frères, appelés par l'ordre

1. *Octavius*, XII.
2. Ch. XLII.
3. Clément d'Alex., *Pédagogue*, liv. II, ch. VIII. Tertullien, *De la couronne*, X.
4. A.-D. 251-260. Cet extrait et celui qui le suit sont anticipés. Mais si de pareilles pratiques soulevaient encore des objections aux IIIe et IVe siècles, *a fortiori*, devaient-elles en soulever au IIe.

du Seigneur à quitter ce monde, ne doivent pas être l'objet de nos lamentations, puisqu'ils ne sont pas perdus, mais nous ont devancés ! Nous pouvons soupirer après le moment où nous les rejoindrons, mais nous ne devons pas gémir sur eux; et nous ne devons pas, à cause d'eux, nous revêtir de vêtements noirs ici-bas, quand ils sont déjà vêtus là-haut de vêtements blancs [1]. » Encore plus tard, Augustin écrit : « Pourquoi nous défigurerions-nous avec des vêtements noirs, à moins que nous ne voulions imiter les nations incrédules, non seulement dans leurs lamentations, mais aussi dans leur deuil? Ce sont là des usages étrangers et illicites. Fussent-ils licites, ils ne seraient pas convenables [2]. »

Le cercueil était porté sur les épaules des parents et des amis intimes, et les porteurs chantaient, en marchant, des hymnes d'espérance et d'actions de grâces [3].

1. *De la mortalité*, xx.
2. Sermon II, *De consol. mort.*, cité par Coleman, *Antiq.*, ch. xx, § 4; *Dict. Christ. Antiq.*, art. *Mourning*.
3. *Ibid.*, art. *Burial of the dead*.

CHAPITRE XV

LES CATACOMBES

A Rome, les chrétiens étaient ensevelis dans les catacombes, vaste cimetière qui est resté un monument unique de leur foi et de leurs espérances. Les lieux de sépulture étaient creusés dans les collines, d'élévation médiocre, qui entourent la ville, principalement vers le sud et vers la rive est du Tibre, parce que la loi défendait les inhumations en dedans des murs. Les catacombes étaient creusées dans la *tufa granolare*, c'est-à-dire dans une des trois couches d'origine volcanique dont le sol est formé. Les deux autres couches ne s'y seraient point prêtées : la *pozzolana*, ou sable, comme trop friable ; la *tufa litoïde*, ou pierre à bâtir, comme trop dure. Ce sont d'étroites galeries ou corridors (*ambulacra*) s'enchevêtrant les uns dans les autres, et ouvrant çà et là dans une excavation plus large. La hauteur de ces galeries est de cinq à huit pieds; leur largeur, de deux pieds et demi à trois. Lorsqu'une galerie était épuisée, on en creusait une seconde, une troisième et parfois jusqu'à cinq en descendant, toutes ces galeries communiquant

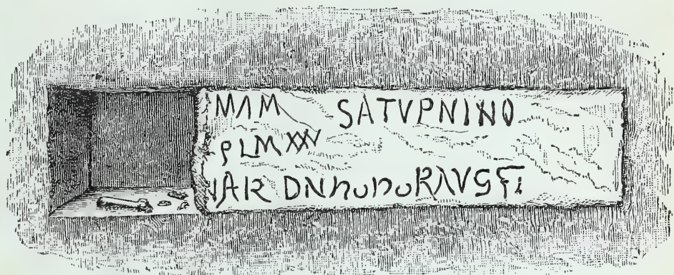


Corridor et escalier à l'entrée de la Catacombe de Pontien, Restaurés au IXe siècle

(Pris au magnésium.)

entre elles, soit par des marches, soit autrement [1].

De chaque côté, on creusait dans la paroi des niches horizontales, assez semblables aux lits d'un navire, et pouvant contenir un corps. On nommait ces niches des *loculi* [2]. On compte de cinq à huit rangées de *loculi* par galerie.



Un loculus, d'après les Inscriptiones christianæ de de Rossi.

Les espaces plus larges ou chambres (*cubicula*), qu'une porte isolait de la galerie, étaient des caveaux de famille [3]. En général, il n'y a point de communication entre les différentes catacombes. Chacune occupe une colline ou une élévation de terrain séparée dans la campagne de Rome, et des vallées les isolent les unes des autres. Au reste, les catacombes sont nombreuses; on en compte plus de quarante. Quelques-unes sont juives, et dans quelques autres on a enterré des païens aussi bien que des chrétiens. Les corps étaient ensevelis dans un linceul de lin; on les embaumait, ou on les mettait dans de la chaux vive, afin que toute la chair fût consommée. Enfin, lorsque les corps avaient été dépo-

1. On a si souvent restauré les catacombes, qu'il est difficile d'en trouver une partie dans son état primitif. La photographie ci-jointe donnera une idée de la manière dont les galeries étaient construites.

2. Une tombe pour deux corps s'appelait un *bisomus*.

3. Les restes mortels des riches étaient déposés dans des *sarcophagi*, et dans des caveaux qui, lorsqu'ils étaient voûtés, étaient désignés sous le nom de *Arcosolia*.

sés dans les *loculi*, l'ouverture était fermée par une tuile ou une plaque de marbre et scellée avec du mortier.

On a supposé que les catacombes avaient été construites secrètement, que leurs entrées avaient été cachées au public, notamment aux autorités, et qu'elles servaient d'habitations. Il n'en est point ainsi. En dehors des temps de persécution (et généralement ces persécutions duraient peu), les chrétiens vivaient comme les autres citoyens et jouissaient comme eux de la protection des lois. Quand la persécution éclatait, c'était surtout les évêques et les anciens qu'elle frappait d'abord. On s'efforçait donc de les cacher pour un temps et les catacombes s'y prêtaient admirablement. Leurs inextricables méandres étaient à peine connus de quelques personnes en dehors des fossoyeurs (*fossores*), et comme il y avait fréquemment plusieurs entrées, les fugitifs pouvaient s'échapper d'un côté tandis que la catacombe était investie de l'autre. Mais tout cela était accidentel et les catacombes n'étaient point destinées à servir de demeure ni appropriées à ce but. Il faut donc, très probablement, considérer comme légendaires les récits qui nous montrent des chrétiens y vivant pendant des mois.

D'un autre côté, cependant, les fidèles s'y réunissaient fréquemment pour célébrer le culte et, notamment, pour célébrer les jours de naissance des martyrs[1]. Les chambres devenaient alors des chapelles et il y en avait d'assez grandes pour contenir au moins cent auditeurs. On a même découvert çà et là des sortes de chaires et des bancs taillés dans les murs.

1. Voy. ci-dessus, p. 72.



Fossoyeur, d'après une fresque de la Catacombe de Calixte.
(Pris au magnésium.)

On enterrait souvent différents objets avec les morts. Aux yeux des païens, la vie future n'était qu'une continuation de la vie présente, avec les mêmes occupations et les mêmes divertissements. Les anciens Romains avaient donc l'habitude, et beaucoup d'autres nations l'avaient comme eux, de déposer dans les tombes de leurs chers défunts les outils, les ornements et même les jouets, qui leur avaient servi pendant leur vie. Il est possible que la force de l'habitude ait amené les premiers chrétiens à en faire autant. Toutefois il semble plus naturel d'admettre que les tombes, où de pareils objets ont été trouvés, sont d'une époque plus récente, pendant laquelle les persécutions avaient cessé et l'admission des païens était devenue à la fois beaucoup plus grande et beaucoup plus facile [1].

Dans les tombes de femmes, on a trouvé de nombreux objets de toilette et d'ornement : des miroirs, des peignes, des épingles à cheveux, des épingles d'ivoire, des vinaigrettes, des bracelets, des colliers, des boucles d'oreille, des broches, des bagues et des cachets, des boutons de différents genres. Dans les tombes d'enfants, de petites cloches de bronze, des tire-lire en terre cuite, des souris en métal et en terre, et des poupées d'os ou d'ivoire. On a également trouvé, dans les *loculi*, des manches de couteau en ivoire, des têtes de clous, des dés, des poids en pierre et des petits poissons de verre portant des nombres gravés ; ou encore les outils, et les instruments nécessaires aux différents métiers, et

1. Il est très rare qu'on ait conservé des données quelconques sur le lieu où ces objets ont été trouvés. Northcote et Brownlow, *Roma Sotterranea*, p. 275.

une infinité de lampes en bronze, en terre cuite, etc., la plupart portant le monogramme du Christ. En outre, on trouve quelquefois des coupes et des vases de verre, qui paraissent avoir contenu un liquide rouge, qu'on suppose avoir été le vin de l'Eucharistie [1].

Les tombes ne tardèrent pas à recevoir des inscriptions et à être embellies, peu à peu, à l'aide de peintures et de sculptures. Ces inscriptions n'ont pas le caractère uniforme qu'on remarque généralement dans celles de nos cimetières. Quelques-unes ne contiennent que le nom d'un défunt ; d'autres portent en outre des paroles de foi et d'espérance ; d'autres enfin n'ont que ce seul mot : Paix, dont le sens profond n'a pas besoin d'être relevé et qui donne la note dominante de toutes les inscriptions. Les plus anciennes sont en grec ; parfois même les inscriptions latines sont en caractères grecs. Sur quelques tombes on a gravé des images au lieu de mots. Par exemple, des emblèmes de la foi chrétienne : la branche de palmier, la colombe, l'ancre [2], le vaisseau cinglant vers le ciel, le poisson [3] et surtout le Bon Berger [4] ; ou encore, des symboles de l'occupation du défunt ; ou enfin des scènes tirées de l'Ancien ou du

1. *Dict. Christ. Antiq.*, p. 314.

2. L'ancre indiquait le terme d'une vie bien employée, la fin d'un heureux voyage. Maitland, *Church in the Catacombs*, p. 173.

3. Nous avons déjà vu que le mot grec signifiant poisson, contenait les initiales des noms de Christ.

4. Cet emblème, qui paraît à première vue si essentiellement chrétien, a pourtant une origine classique. Il vient de Grèce et a été adopté par les Romains. On trouve dans le tombeau des Nasons, éminente famille romaine, et au milieu de sujets mythologiques, la figure d'un berger, ayant un agneau sur les épaules, une houlette à la main, et les quatre saisons autour de lui. Rien de plus facile que de transformer cela en une représentation du Bon Berger. Une peinture des catacombes représente le berger habillé à la romaine, et portant à la main la flûte de Pan. Maitland, *Church in the Catacombs*, 255, 258.

Nouveau Testament. On trouve, sur un certain nombre de tombes, à la fois des images et des inscriptions. Parmi celles-ci, qu'elles soient creusées dans la pierre ou le plâtre, ou peintes sur la tuile qui fermait le *loculus*, les plus anciennes sont à la fois les plus courtes et les plus simples. Mais à mesure que l'Église croît en importance, et surtout à partir du moment de son union avec l'État sous Constantin, elles deviennent plus longues et plus élogieuses.

On a déployé, pour fixer la date des tombes, une grande et laborieuse érudition. La date de celles qui portent les noms des consuls en fonctions peut être facilement déterminée ; celle de quelques autres peut l'être à peu près sûrement par induction et analogie ; mais il règne pour un très grand nombre d'autres beaucoup d'incertitude.

Nous donnons, comme exemples, quelques inscriptions. Elles sont tirées de la collection bien connue du Musée de Latran, et reproduites d'après les photographies de Parker. La plupart sont postérieures à l'an 200. Il est probable, cependant, qu'un certain nombre des plus brèves sont antérieures à cette époque. Elles appartiennent donc à la période que nous étudions [1].

1. On a donné à l'une des inscriptions découvertes la date bien ancienne de 72. — Quelques inscriptions peuvent être attribuées avec certitude au IIe siècle. L'épitaphe de Marius qui aurait remonté au règne d'Adrien, et celle d'Alexandre contenant le nom d'Antonin le Pieux, sont considérées aujourd'hui comme apocryphes. Northcote, *Epitaphs of the Catacombs*, 1878, p. 32.

EXPLICATION DES PHOTOGRAPHIES

Planche A. — IIe-IVe siècles.

1. *Lvcilla, in pace.* Lucilla, en paix. Les symboles sont une forme ancienne de la croix, et le monogramme du Christ composé des deux premières lettres de l'alphabet grec. IIIe siècle.

2. *Vrsina, vibes Deo.* Ursina, tu vivras en Dieu. Le b pour le v.

3. *Regina, vibas in Domino Zesu.* Regina, puisses-tu vivre en Jésus. Z pour J. A droite et à gauche une branche de palmier.

4. *Favstina dvlcis, bibas in Deo.* Douce Faustina, puisses-tu vivre en Dieu.

5. *Agape vibes in eternvm.* Agape, tu vivras éternellement. Avec une feuille d'olivier.

6. Ειρηνη τη ψυχη σου Οξυχολει. Paix a ton ame, Oxycholis!

7. Une branche d'olivier autour des mots : In pace. L'inscription est : *Avrelio Felici qvi bibit cvm coivge annos* XVIII *dvlcis, in coivgio bone memorie bixit annos* LV *raptvs eterne domvs* XII *kal. Ienvarias* [1]. A Aurélius Félix qui a vécu dix-huit ans avec son épouse dans l'union la plus douce; de bonne mémoire; il a vécu cinquante-cinq ans. Enlevé pour sa demeure éternelle le 21 décembre. — IIIe ou IVe siècle.

8. *Sanctæ ac dvlcissimæ conivgi Felicitati cvivs indvstria vel conservantia dificile invenire poterit qvæ vixit an.* XXXV *dep. in pace die* V. *nonas ivl. Avsonio t Olibrio conss.* A ma sainte et très douce épouse, Felicitas, dont il serait difficile d'égaler l'activité et la frugalité. Elle a vécu trente-cinq ans. Elle a été déposée ici en paix le 3 juillet, Ausonius et Olibrius étant consuls. A. D. 379.

9. *Refrigera Devs anima Ho...* Rafraichis, ô Dieu, l'ame de..... Pour le sens de cette prière, voy. IIe partie, ch. XVI.

10 à 16. Divers emblèmes chrétiens.

Au 11 le poisson, ἰχθύς, est dit au lieu d'être peint. Par suite d'une erreur, le graveur a mis un ϰ au lieu d'un χ. Voici l'inscription : *Bono et innocenti filio Pastori q. v. an.* IIII, *m.* V. *d.* XXVI. *Vitalio et Marcellina Parent.* A notre bon et innocent fils Pastor, qui a vécu quatre ans cinq mois et vingt-six jours, Vitalio et Marcellina, ses parents.

16. On voit sur cette tombe le monogramme du Christ inscrit

1. Le lecteur n'a pas besoin d'être averti qu'il ne doit point chercher ici la correction grammaticale.

PLANCHE A

1 LVCILLA IN PACE

2 VRSINA VIBES DEO

3 REGINA VIBAS IN DOMINO ZESV

4 FAVSTINA DVLCIS BIBAS IN DEO

5 ACAPE VIBES IN ETERNVM

6 ЄΙΡΗΝΗ ΤΗΨΥΧΗϹΟΥ ΟΞΥΧΟΛΕΙ

7 IN PACE
AVRELIO FELICI QVI BIXIT CVM COIVGE
ANNOS XVIII DVLCIS IN COIVGIO
BONE MEMORIE BIXIT ANNOS LV
RAPTVS ETERNE DOMVS XII KAL IENVARIAS

8 SANCTAE AC DVLCISSIMAE CON
IVGI FELICITATI CVIVS INDVSTRIA VEL CON
SERVANTIA DIFICILE INVENIRE POTERIT
QVAE VIXIT AN XXXV DEP IN PACE DIE V NONAS
MANSONIO TOSFERIO CONSS

9 REFRIGERA DEVS ANIMA HOL



10

11 ΙΚΘΥϹ
BONO FILIO INNOCENTI FELLO
PASTORI QVI V AN IIII
M V D XXVI VITALIO
ET MARCELLINA PARENT



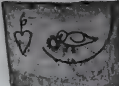
12



13

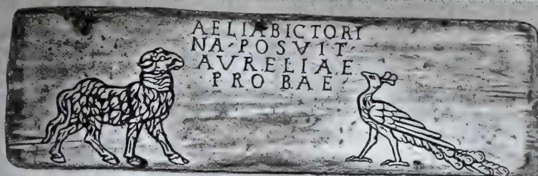


14



15

16 A ☧ Ω
ENE MERENTI CONPAR



1



2

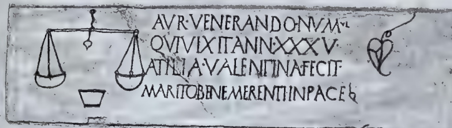
3

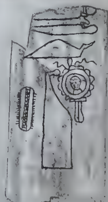


4



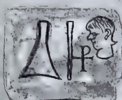
5





6

7 8



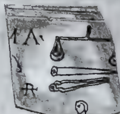


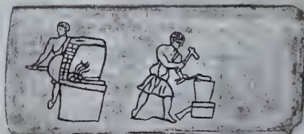


9

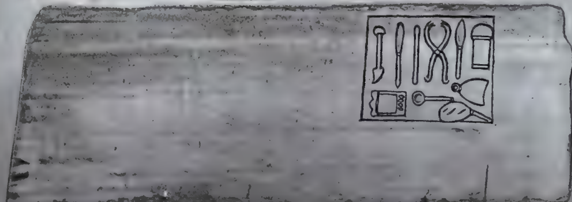
0 11







12



13

dans un cercle. De chaque côté l'alpha et l'oméga par allusion à *Apoc.* I, 8, 11, etc. Ces mêmes signes se trouvent sur la face interne du n° 8 et on assigne aux deux la même époque. *Sed quære.*

Planche B.

1. *Aelia Bictorina posvit Avreliæ Probae.* A AURELIA PROBA, AELIA VICTORINA. Le paon était un emblème de l'immortalité. — IIIe ou IVe siècle.

2. On n'a pas pu arriver à rétablir cette inscription dans son entier. *Hic est positvs Bitalis Pistòr nna s hic es rs* XII. *qvi bicsit ap nvs pl. minvs n* XLV, *depositvs in pace i natale domnes Sitiretis tertivm idvs Febb consvlatvm Fl. Vincentivvs conss.* ICI REPOSE VITALIS, BOULANGER, DE LA 12e RÉGION [de la ville de Rome], QUI A VÉCU QUARANTE-CINQ ANS, OU ENVIRON ET A ÉTÉ INHUMÉ EN PAIX, LE JOUR ANNIVERSAIRE DE S. SITIRETIS, le 11 FÉVRIER. FLAVIUS VINCENTIUS CONSUL. Au-dessous le modius ou boisseau romain. Cette tombe date de l'an 401 [1].

3 à 13. Emblèmes de diverses professions : maçon, cardeur de laine, tonnelier, forgeron, chirurgien, etc. [2].

5. *Avr Venerando nvm qvi vixit ann.* XXXV *Atilia Valentina fecit marito benemerenti; in pace.* A AUR. VENERANDUS, CHANGEUR, QUI A VÉCU TRENTE-CINQ ANS. ATTILIA VALENTINA A SON ÉPOUX BIEN MÉRITANT. IN PACE. L'épithète *bien méritant* se rencontre très fréquemment. — IIIe ou IVe siècle.

8. *Maximinvs qvi vixit annos* XXIII *amicvs omnivm.* MAXIMINUS A VÉCU VINGT-TROIS ANS. IL ÉTAIT L'AMI DE TOUS. — IIIe ou IVe siècle.

Planche C.

1. *Cassane Vitalloni alvmno benemerenti qui vixxit annos* XXI. A CASSEANUS VITALLONIUS, MON ÉLÈVE BIEN MÉRITANT, QUI A VÉCU VINGT ET UN ANS. — IIIe ou IVe siècle.

2. *Felici filio benemerenti qvi vixit annos* XXIII *dies* X *qvi evixit virgo de saecvlo et neofitvs; in pace. Parentes fecervnt. Dep.* IIII. *nonas Aug.* A FELIX, LEUR FILS BIEN MÉRITANT, QUI A VÉCU VINGT-TROIS ANS ET DIX JOURS; QUI A QUITTÉ CE MONDE ÉTANT VIERGE ET NÉOPHYTE. IN PACE. SES PARENTS. ENSEVELI LE 2 AOÛT.

3 à 8. Principalement des sujets empruntés à la Bible.

Μουσης ζων εποιησεν ατω και τη γυνεκι. MOÏSE, DE SON VIVANT, A PRÉPARÉ CECI POUR LUI ET POUR SA FEMME. Accompagné de l'emblème du

1. De Rossi, *Inscriptiones Christianae.*
2. Les premiers explorateurs, croyant que toutes les tombes renfermaient des restes de martyrs (c'est encore l'opinion courante à Rome), croyaient que tous ces outils représentaient des instruments de torture.

Bon Berger. On ignore ce que représente la femme; peut-être l'Église, l'épouse du Christ. — IIIe siècle.

4. *Bictorina in pace et in Christo* (le monogramme). VICTORINA DANS LA PAIX ET EN CHRIST. On suppose que l'objet représenté est un modius, comme au n° 2 de la planche B.

5. Cinq scènes bibliques : le Bon Berger; l'Arche de Noé; la tentation d'Adam et d'Ève; Élisée à la charrue (?); Daniel avec les lions. Plus les mots suivants : *Vipas Pontiz in ae[t]erno. Pontius, puisses-tu vivre éternellement.* — IIIe siècle.

6. Un vaisseau et un phare. *Firmia Victora qve vixit annis* LXV. FIRMIA VICTORA, QUI A VÉCU SOIXANTE-CINQ ANS.

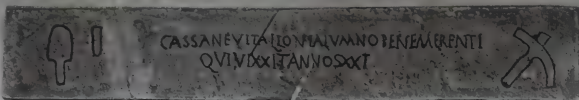
7. *Asellv benemerenti qui vicxit annv sex mesis octo dies* XXIII. AU BIEN MÉRITANT ASELLUS, QUI A VÉCU SIX ANS, HUIT MOIS ET VINGT-TROIS JOURS. Avec les bustes des apôtres Pierre et Paul. — IIIe ou IVe siècle.

8. Cette très intéressante épitaphe présente quelques obscurités. Le Bon Berger, avec la brebis sur ses épaules, à l'abri du dragon et du lion, indique la délivrance spirituelle qu'exprime le mot *vainqueurs* dans l'inscription. Ceux qui triomphèrent, les Veratii, étaient peut-être deux frères martyrs, époux de Julia et d'Onesima, et fils de Lazaria, à qui ce monument fut élevé par ces pieuses femmes. L'inscription se termine par cet aphorisme : *ainsi est la vie.* La voici : Βηρατιους νικατορας Λαζαριη και Ιουλιη και Ονησιμη κον φιλιους Βενεμεροντες Ο Βιος ταυτα. — IIIe siècle.

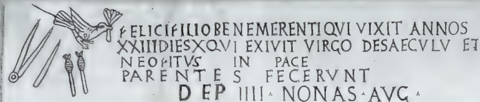
9. Le Bon Berger. Fragment. La fin de l'inscription est : *In pace.*

10. *Pontivs Leo se bivo fecit si et Pontia Maza cozvs vzvs fecervnt filio suo Apollinari benemerenti.* PONTIUS LÉO A PRÉPARÉ CECI POUR LUI PENDANT SA VIE; DE MÊME PONTIA MAZA (OU MAXIMA) SON ÉPOUSE. ILS L'ONT FAIT POUR APOLLINARIS, LEUR FILS BIEN MÉRITANT. L'image du lion est une allusion au nom. — IIIe ou IVe siècle.

Il y a fort peu d'épitaphes indiquant les tombes de martyrs et remontant à l'époque même de la persécution. Comme l'a fort justement fait remarquer un érudit français, les ossements des martyrs sont les seuls restes de ces héros de la foi, même dans leurs sépulcres. Quelques coupes, quelques fragments de verre, des objets rappelant leur profession, ou des symboles de leur foi, voilà tout ce qui a survécu de leur vie et de leur mort. A ne considérer que les catacombes, on pourrait supposer que les persécutions n'y



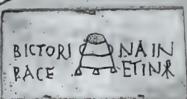
1



2



3



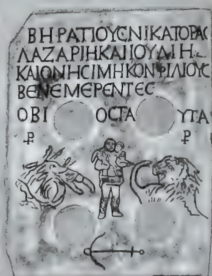
4



5

6





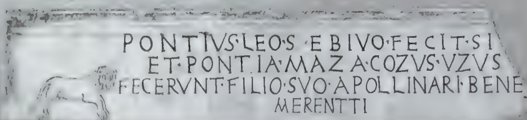
8

7



9





10

comptèrent point de victimes, tant on a évité de faire allusion à leurs souffrances [1].

Il reste cependant quelques inscriptions authentiques de ce genre [2]. Ainsi :

Lannus, martyr de Christ, repose ici. Il souffrit sous Dioclétien. Le sépulcre est aussi pour ses descendants.

Ci-gît dans la paix, Gordianus, de la Gaule, messager, mis à mort pour sa foi avec sa famille entière. Théophila, servante, a fait ceci.

Primitias repose en paix. Après avoir souffert bien des maux, il supporta courageusement le martyre, à l'âge de trente-huit ans. Sa femme a fait ceci pour le plus doux et le mieux méritant des maris.

Nous avons déjà fait remarquer que les païens et les Juifs se servaient également des catacombes pour y inhumer leurs morts.

Quelques-unes des inscriptions païennes témoignent d'un grand bonheur conjugal, ou expriment ces affections naturelles, dont la chute ne nous a pas entièrement dépouillés, mais qui, sans Christ, ne dépassent pas la tombe.

Voici, par exemple, ce que disent des maris restés veufs :

Elle n'a jamais dit à son mari des paroles désobligeantes.

La première faute qu'elle a commise a été de mourir.

Quoique morte, elle est toujours vivante pour moi, et restera toujours excellente à mes yeux.

Un affranchi met cette épitaphe, respirant la plus sincère amitié, sur la tombe d'un autre :

1. Raoul Rochette, *Tableau des Catacombes*, 194. Cité par Maitland, *Church in the Catacombs*, 151.
2. Maitland, 127-129.

Aulus Memmius Urbanus à Aulus Memmius Clarus, le plus cher de mes compagnons d'affranchissement. Jamais il n'y a eu la moindre querelle entre nous. J'en appelle, dans cette épitaphe, aux dieux supérieurs et inférieurs, pour confirmer mon dire. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois sur le marché aux esclaves; plus tard, nous avons reçu la liberté dans la même maison. Seul, ce jour fatal a pu nous séparer!

L'inscription suivante est pleine d'émotion :

Adieu, adieu! ô toi, la plus douce. Pour toujours et éternellement, adieu!

Mais ces rayons de l'affection naturelle étaient trop faibles pour dissiper l'obscurité qui enveloppait le monde païen. Les épitaphes païennes expriment les pensées d'hommes n'ayant ni espérance, ni Dieu dans le monde. Les unes sont épicuriennes, d'autres cyniques ou sceptiques; d'autres orgueilleuses; d'autres, enfin, respirent le désespoir ou la défiance. Ainsi :

La fortune fait beaucoup de promesses et n'en tient aucune; vis donc pour le jour, pour l'heure présente. Rien d'autre ne t'appartient réellement.

J'ai cherché le gain toute ma vie, et toujours j'ai perdu. Maintenant la mort est venue et je ne puis plus faire ni l'un, ni l'autre. Toi qui lis ces lignes, je souhaite que tu vives heureux.

J'ai vécu comme j'ai voulu, mais je ne sais pourquoi je suis mort.

Ici reposent les ossements de Nicen. Vous qui vivez sur la terre, vivez bien, adieu. Et vous, ombres, salut! recevez Nicen!

J'ai été pieux et saint; j'ai vécu aussi longtemps que je l'ai pu; je n'ai eu ni procès, ni querelles, ni dettes de jeu ou autres. Toujours j'ai été fidèle à mes amis et, si ma fortune a été modeste, mon âme a été grande.

A un moment donné, je n'étais pas encore; maintenant, je ne suis plus. Comment tout cela se fait-il? je n'en sais rien et ne m'en inquiète point.

Notre enfant était toute notre espérance; aujourd'hui nous n'avons plus que des cendres et des gémissements.

Voici l'épitaphe d'une jeune dame :

Je lève mes mains (et le sujet sculpté représente des mains levées) contre Dieu, qui m'a ôtée de ce monde à vingt ans, quoique je n'eusse fait aucun mal.

Caïus Julius Maximus mort dans sa deuxième année au cinquième mois. O sombre destin, qui trouves ton plaisir dans l'affreuse mort! pourquoi mon Maximus aimé, qui hier encore reposait sur mon sein, m'a-t-il été si subitement arraché? Et maintenant, ô mère, regarde cette pierre; elle couvre sa tombe!

Comme contraste, citons une dernière épitaphe. Le nom et l'âge sont effacés. Mais la foi a enlevé à la mort son aiguillon, au sépulcre sa victoire.

Béni soit le nom du Seigneur qui avait donné et qui a repris.. .. Il a vécu..... et a terminé sa vie dans la paix [1].

1. Northcote, *Epitaphs of the Catacombs*, 59-72. Maitland, 42.

CHAPITRE XVI

DIFFUSION DE L'ÉVANGILE — VIE DES PREMIERS CHRÉTIENS SES CÔTÉS LUMINEUX, SES OMBRES

Notre plan nous amène à rechercher, maintenant, quels étaient pendant les deux premiers siècles le caractère moral de l'Église, sa situation intérieure et ses relations avec le monde.

« Les grandes associations missionnaires, devenues si importantes dans notre chrétienté moderne, n'avaient, dit M. de Pressensé [1], aucune raison d'être dans l'Église des IIe et IIIe siècles, par le motif bien simple qu'elle était elle-même essentiellement une société missionnaire. Campée dans le monde plutôt qu'établie, pressée de toute part par le paganisme qui l'entourait, elle ne pouvait vivre qu'en combattant; la conquête était nécessaire à la défense, et, pour elle, durer c'était vaincre. La mission du dehors ne se distinguait pas de la mission du dedans, car, pour trouver un peuple païen à convertir, il suffisait au chrétien de franchir le seuil de sa demeure et de parcourir les places pu-

1. *Hist. des trois premiers siècles*, 2e série, t. I, p. 21.

bliques de sa propre cité. La civilisation de l'Empire était l'œuvre du paganisme ; elle ne pouvait donc tromper sur l'état des cœurs comme la civilisation moderne pénétrée de quelques éléments chrétiens, qui suffisent pour voiler à l'esprit superficiel le paganisme immortel d'un monde ennemi de Dieu. L'homme cultivé de Rome ou d'Alexandrie n'était pour l'Église qu'un païen plus difficile à convertir qu'un barbare de Scythie ou de Germanie, parce qu'il avait plus de ressources pour échapper à la vérité... Nulle préparation spéciale n'était imposée aux missionnaires, pas plus qu'aux évêques et aux pasteurs... Le plus souvent la mission surgissait des circonstances, et partout où un chrétien abordait, sur quelque terre perdue que ce fût, la croix était immédiatement plantée par lui, et un noyau d'Église était bientôt formé. »

La diffusion de l'Évangile durant cette période fut rapide et continue. Voici comment Eusèbe en décrit la propagation au commencement du IIe siècle : « Beaucoup de successeurs immédiats des apôtres imitèrent leur zèle en élevant l'édifice des Églises dont ils avaient jeté les fondements, en portant plus loin l'Évangile, en répandant par toute la terre la semence du Royaume de Dieu. Un grand nombre d'évangélistes commençaient, suivant l'ordre du Sauveur, par distribuer leurs biens aux pauvres, puis ils partaient rivalisant de zèle dans la prédication de Christ et dans la diffusion des écrits évangéliques. Après avoir ainsi posé les fondements de la foi, ils établissaient des pasteurs auxquels ils confiaient les nouveaux convertis, puis ils se rendaient dans des régions et vers des nations plus lointaines. La grâce de Dieu les accompagnait et le Saint-

Esprit, encore à cette époque-là, agissait si puissamment par eux, qu'à la seule ouïe de leur parole, des assemblées entières se rangeaient à l'Évangile [1]. » Ne pouvons-nous pas ajouter que ces évangélistes obscurs, dont le nom a péri et l'œuvre survécu, sont tout spécialement dignes d'être tenus en honneur par l'Église? Et n'est-ce pas le lieu de faire remarquer que l'époque la plus glorieuse de l'Église est justement celle où elle n'a que peu ou point d'histoire?

Vers la fin du IIe siècle, l'Évangile avait franchi les limites de l'Empire. Justin-Martyr dit à Tryphon [2] : « Il n'y a pas une seule race humaine, de quelque nom qu'on l'appelle, qu'elle soit grecque ou barbare, qu'elle vive dans les tentes ou dans les chars couverts, au milieu de laquelle on n'offre pas des prières et des actions de grâces au nom de Jésus crucifié. » Il faut, évidemment, en lisant ces lignes, se souvenir des connaissances géographiques restreintes du temps; mais, d'un autre côté, nous savons qu'à cette époque, l'Évangile avait pénétré au delà de l'Euphrate, chez les Parthes, les Perses et les Mèdes [3]; en Afrique, il avait atteint la haute Égypte, la Numidie et la Mauritanie; en Europe, l'Espagne, la Grande-Bretagne [4] et la Germanie libre, aussi bien que la Germanie romaine. Parlant des *Germains indépendants*, Irénée nous dit que la bonne nouvelle de l'Évangile avait devancé la diffusion des écrits sacrés, et que plusieurs tribus de ces barbares avaient les paroles du salut écrites,

1. *H. E.*, liv. III, ch. XXXVII.
2. *Dialogue*, CXVII.
3. On raconte que les chrétiens avaient, en 202, à Édesse en Mésopotamie (ville importante dans les anciennes traditions ecclésiastiques), une église bâtie sur le modèle du temple de Jérusalem. Néander, I, 111.
4. Tertullien parle explicitement de la Bretagne située hors de l'Empire romain. *Contre les Juifs*, VII.

sans encre ni papier, dans leur cœur par le Saint-Esprit lui-même [1]. Tertullien, enfin, s'écrie dans son *Apologétique :* « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, la place publique : nous ne vous laissons que vos temples... Si cette multitude d'hommes vous eût quittés pour se retirer dans quelque contrée éloignée... vous auriez été étonnés de votre solitude [2]. »

Les écrivains ecclésiastiques de cette époque nous ont laissé plusieurs descriptions de la vie de l'Église. On y trouve de brillants côtés; mais on y trouve aussi, il faut le reconnaître, de trop nombreuses preuves de la décadence du chistianisme robuste des premiers jours.

Justin-Martyr nous raconte que beaucoup de païens, d'abord pleins de dispositions violentes et oppressives contre les chrétiens, se sentaient désarmés par leur vie conforme à leurs principes, leur honnêteté scrupuleuse et leur support en face des injustices dont ils étaient victimes [3].

Athénagore ne parle pas autrement. C'était un éminent philosophe d'Athènes. Ayant lu l'Écriture pour la réfuter, il fut au contraire converti par elle. En 177, il présenta à l'empereur Marc-Aurèle et à son fils Commode un *Message pour les chrétiens*. Nous y lisons [4] : « Vous trouverez parmi nous des gens sans lettres, des

1. *Contre les hérésies,* liv. III, ch. IV, § 2.
2. L'*Apologétique* de Tertullien est placé entre les années 198 et 217. — Ch. XXXVII. Tout en tenant un compte sérieux des données de Tertullien, il ne faut pas oublier de faire une grande part à la passion et à la rhétorique.
3. *Ire Apologie,* XVI.
4. Ch. XI, II, XXXV.

artisans, des vieilles femmes. Ils ne pourront défendre leur foi par leurs paroles; mais ils montreront par leurs œuvres tout le bien que produit la conviction qu'ils ont de sa vérité. Ils ne font pas de discours... mais de bonnes actions... Frappés, ils ne ripostent point; volés, ils n'ont pas recours aux juges; ils donnent à qui leur demande et aiment leur prochain comme eux-mêmes. » Et, ailleurs, répondant à l'absurde accusation intentée aux chrétiens d'être meurtriers et cannibales, il dit : « Les contes faits sur nous à cet égard n'ont pas d'autre fondement que des rumeurs populaires. Nul ne les a jamais contrôlées et aucun chrétien n'a été convaincu de ces crimes... Nous ne pouvons pas supporter la vue de l'exécution légitime d'un criminel... Votre passe-temps favori est la lutte entre des gladiateurs et des bêtes fauves. Pour nous, considérant qu'il est aussi coupable de contempler ces carnages que de les commettre, nous avons renoncé à de pareils spectacles. »

Au siècle suivant, Origène écrit dans le même sens : « Ceux qu'on méprise comme des fous ignorants, pareils à des esclaves, ne se sont pas plutôt mis sous la direction de Dieu, en acceptant l'enseignement de Jésus, que, renonçant à leurs péchés, ils deviennent pour la plupart aussi purs de fait et en pensée que pourraient l'être des prêtres parfaits, aux yeux desquels de tels plaisirs n'ont point de charmes. Les Athéniens avaient un hiérophante [1] qui, n'ayant pas confiance dans son pouvoir de dominer ses passions, résolut d'employer la ciguë pour les étouffer. Chez les chrétiens, de pareils procédés ne sont pas nécessaires, et on trouve parmi eux des hom-

1. Prêtre enseignant les mystères de la religion.

mes pour qui la parole de Dieu, bien mieux que la ciguë, est une source de pureté et chasse de leur pensée tous les mauvais désirs [1]. »

D'un autre côté, Tertullien nous apprend que quelques chrétiens avaient oublié leurs vœux au point de fréquenter les spectacles. Mais, aussi, de quelle indignation n'est-il pas pénétré et avec quel feu il parle de leur indigne conduite! « Tous ces plaisirs passionnés (*furor*) nous sont interdits. Éloignons-nous donc d'eux, et surtout du cirque, où ils règnent en maîtres. Voyez le peuple s'y précipiter en tumulte, aveuglé par sa passion, déjà excité par les paris. Pour lui, le préteur est trop lent; les yeux des spectateurs roulent avec les boules de son urne; anxieux, ils attendent le signal; pénétrés de la même folie, ils poussent un seul et même cri. Et voyez cette folie : le sort est jeté, s'écrient-ils; et chacun annonce à son voisin ce que tous ont vu! Mais ils sont frappés d'aveuglement et ne voient réellement pas ce qui a été décidé par le sort;.... et bientôt on les entend s'emporter en malédictions et en récriminations passionnées et sans fondement, ou applaudir à grands cris sans motifs... Ne nous est-il pas également ordonné d'éviter toute impudicité? Mais le théâtre en est le principal foyer et on y voit mis en estime ce que partout on réprouve... Que le Sénat, que toutes les classes de la société en rougissent de honte !... Et comment les choses qui souillent un homme lorsqu'elles sortent de sa bouche, ne le souilleraient-elles pas lorsqu'elles entrent en lui par ses yeux et par ses oreilles? »

Puis il passe à l'amphithéâtre. « Si la cruauté, dit-il,

1. *Contre Celse,* liv. VII, ch. XLVIII.

si l'impiété, si la sauvagerie sont licites, allons à l'amphithéâtre... Tel qui regarde avec horreur le cadavre d'un homme mort naturellement, laissera sans émotion reposer ses yeux sur les lambeaux sanglants et épars dans le cirque des corps des gladiateurs, qu'il a fallu forcer à coups de fouet et de verges à accomplir leur criminelle besogne... Même s'il s'agit de ceux qui sont légalement condamnés à l'amphithéâtre, n'est-il pas monstrueux qu'en subissant leur peine ils doivent devenir meurtriers? Mais je croirais insulter le lecteur chrétien en insistant sur l'aversion que de pareils spectacles doivent provoquer en lui. Et, cependant, je pourrais entrer dans tous les détails nécessaires mieux que personne, sauf peut-être que ceux qui les fréquentent encore. Mais j'aime mieux rester incomplet que faire travailler ma mémoire sur un tel sujet. »

« Toutes ces choses, dit-il plus loin en parlant des spectacles en général, sont la vraie pompe du diable à laquelle nous, chrétiens, avons renoncé. La principale marque, aux yeux des païens, qu'un homme a adopté la foi chrétienne, c'est justement qu'il fuit les spectacles... Et comment un chrétien pourrait-il penser à son Créateur en fréquentant des lieux où rien ne parle de Lui? Comment aurait-il la paix du cœur, où l'on se dispute à propos d'un cocher? Comment apprendrait-il à être chaste en contemplant les excitations de la scène? Les cris d'un acteur lui rappelleront-ils les exclamations des prophètes? Les chants d'un histrion efféminé lui rappelleront-ils celui des psaumes? Apprendra-t-il à devenir miséricordieux en contemplant la gueule des ours ou les éponges des rétiaires? Dieu veuille préserver son peuple de toute ardeur passionnée pour ces perni-

cieux plaisirs. Ne serait-il pas monstrueux d'aller de l'Église de Dieu dans celle du diable? du ciel, dans la boue? [1] de lever les mains vers Dieu et de les fatiguer ensuite à applaudir un acteur? de louer un gladiateur avec les mêmes lèvres qui ont dit *Amen* dans le sanctuaire? et de crier : qu'il vive à jamais! à tout autre qu'à Dieu et Christ? [2] »

Ceux auxquels ces reproches étaient adressés invoquaient des arguments et des excuses. Pourquoi, disaient-ils, renoncer à ces amusements publics? Tout ce qui est employé pour eux vient de Dieu et, ces dons, Dieu les a faits aux hommes pour qu'ils en jouissent. Nulle part ces jeux ne sont défendus par l'Écriture. Élie a été enlevé au ciel dans un chariot; l'Écriture nous parle de chœurs, de cymbales, de trompettes et de harpes, et nous montre David dansant devant l'arche. Bien plus, dans ses exhortations aux chrétiens, l'apôtre Paul emploie des comparaisons tirées du stade et du cirque. D'autres s'appuyaient encore sur leur culture inférieure, leur manque d'instruction. Tous ne peuvent pas, disaient-ils, être philosophes et ascètes. Nous sommes ignorants, nous ne savons pas lire, nous ne comprenons rien aux Saintes Écritures. Peut-on donc être aussi exigeant pour nous?

Aux premiers, Tertullien répond : « Comme l'ignorance humaine devient subtile lorsqu'elle est excitée par la peur de perdre les plaisirs et les amusements du

1. De cœlo, quod aiunt, in cœnum.

2. *Des spectacles*, XVI, XVII, XIX, XXI, XXIV, XXV. — Cf. Tatien, *Aux Grecs*, XXIII, XXIV. Carthage, où demeurait Tertullien, était une ville où régnaient le luxe et la corruption, « la Corinthe de l'Occident ». Combien de fois, en lisant ces descriptions des courses et des théâtres, ne sommes-nous pas amenés à penser à notre XIXe siècle!

monde! Sans doute, tout ce qui existe est un don de Dieu, mais la vraie question est de savoir dans quel but Dieu l'a donné, et quel est l'emploi qu'il en faut faire pour réaliser le plan de Dieu. Certes la distance est large entre la pureté originelle de la nature et sa corruption, entre celui qui l'a créée et celui qui l'a pervertie... J'accorde qu'il s'agit de choses agréables, innocentes, et même parfois excellentes en soi. Mais personne ne mêle le poison avec du fiel et de l'ellébore; cet aliment tout assaisonné qu'il soit avec des condiments bien choisis et du goût le plus exquis, n'en est pas moins exécrable. » Puis il invite les chrétiens à comparer aux joies spirituelles profondes de la foi le vide des plaisirs du monde païen, et leur demande comment il peut se faire qu'ils soient assez ingrats pour n'être pas satisfaits des jouissances si nombreuses et si excellentes que Dieu leur a départies. « Qu'y a-t-il de meilleur, s'écrie-t-il, que d'être réconcilié avec le Père céleste et le Sauveur, que de jouir de la révélation de la vérité, que de confesser ses fautes, que d'en obtenir le pardon? Quel plus grand plaisir peut-il y avoir que de mépriser le plaisir lui-même? Qu'y a-t-il de plus doux que la vraie liberté des enfants de Dieu, qu'une conscience pure, qu'une vie paisible, que l'affranchissement des terreurs de la mort? »

Un autre écrivain, du IIIe siècle, fait aux mêmes objections la réponse suivante. « Il vaudrait bien mieux, dit-il, ne rien savoir des Saintes Écritures que de les lire de la sorte. Car, en les lisant ainsi, on détourne au profit du vice les expressions et les exemples dont le but était de conduire les hommes au bien. » Faisant allusion aux comparaisons de saint Paul, il montre qu'elles devaient servir à enflammer le zèle des chré-

tiens dans la recherche de choses profitables, tandis que les païens mettent leur zèle à rechercher des choses de néant; et il conclut par cette sage maxime que, des règles générales posées dans l'Écriture, la raison doit déduire les directions nécessaires aux cas particuliers passés sous silence [1].

A ceux qui plaidaient l'ignorance, Clément d'Alexandrie répond : « Mais ne nous efforçons-nous pas tous d'atteindre la vie éternelle? Que dis-tu? Comment es-tu devenu un croyant? Comment aimes-tu Dieu et ton prochain? N'est-ce pas là la vraie philosophie? Tu dis : Je n'ai jamais appris à lire..... Mais tu as entendu lire l'Écriture et, d'ailleurs, on peut arriver à la foi sans entendre lire l'Écriture, car il y a une Écriture, appropriée aux capacités du plus ignorant, et pourtant divine, et cette Écriture, c'est la charité. Même dans les affaires de ce monde, on peut agir avec piété et suivant l'esprit [2].»

On pourrait peut-être objecter que les Pères montrent peu d'indulgence pour les instincts et les besoins d'hommes moins bien doués qu'eux-mêmes. Mais ce qu'on ne saurait contester, c'est tout le vice, toute la corruption qui régnaient dans les divertissements condamnés par eux; c'est l'évidente impossibilité de combiner ces divertissements avec une vie vraiment chrétienne. Du reste, certains divertissements leur étaient permis. Clément les énumère : « Les exercices gymnastiques, dit-il, suffisent pour les garçons et sont excellents

1. Ratio docet quæ scriptura conticuit.

2. Tertullien, *Des spectacles*, XX, XXVII, XXIX ; Clément d'A., *Pédagogue*, liv. III, ch. XI, § De la religion dans la vie ordinaire; le *Traité des spectacles*, inséré dans les œuvres de Cyprien, ch. II et III. Néander, I, 367, 368, 385, 386.

pour les jeunes gens. Ils procurent la santé au corps et l'énergie à l'esprit. Quand on s'y livre sans compromettre des occupations plus importantes, ils rendent de vrais services. Que d'autres, se débarrassant de leurs vêtements, se livrent à la lutte, non pour une vaine gloire mais pour obtenir une noble sueur; non pas avec ruse ou avec ostentation, mais pour une vraie partie de lutte, saisissant et dégageant tour à tour leur cou, leurs mains, leurs corps. Combattre ainsi, en déployant une force pleine de grâce, est à la fois convenable et vraiment viril. Que d'autres jouent à la paume; que d'autres fassent de longues courses. Manier la houe, se livrer à l'agriculture, n'a rien de déshonorant. Pittacus, roi de Milet, s'exerçait à tourner la meule, et il est parfaitement honorable de puiser l'eau dont on a besoin pour son propre usage ou de fendre son propre bois. Rien de meilleur, pour beaucoup, que de lire à haute voix. Veiller un ami malade, aider l'infirme, pourvoir aux nécessités des pauvres, sont encore d'excellentes occupations. Enfin, comme l'apôtre Pierre, on peut se livrer à la pêche; mais le disciple du Christ ne doit pas oublier qu'il a une tâche plus haute, celle de devenir pêcheur d'hommes [1]. »

Une autre source de tentations était l'extravagance dans la toilette. Les nombreux traités sur la matière qui nous ont été conservés suffisent à montrer que beaucoup de dames chrétiennes rivalisaient de luxe et d'élégance avec les dames païennes. A ce moment, le luxe romain était à son apogée et les personnes riches faisaient d'incalculables dépenses. « S'il y avait sur la terre,

1. *Pédagogue*, liv. III, ch. x.

dit Tertullien au début de son traité *Des habits de femmes*, une foi proportionnée à la récompense qui l'attend au ciel, aucune de vous, bien-aimées sœurs, depuis le jour où elle a appris à connaître le Dieu vivant et sa propre condition, ne désirerait une toilette trop jolie, pour ne pas dire trop voyante. » Il entre ensuite dans certains détails. « Le plus petit écrin, dit-il, contient un patrimoine. On voit pendre au bout d'un fil un million de sesterces [1]. Autour d'un cou délicat est suspendue la valeur de plusieurs forêts et de plusieurs îles. Il faut une fortune pour orner les minces lobes des oreilles, et chaque doigt de la main gauche d'une femme vaut un sac d'argent... Je vois des femmes se teindre les cheveux avec du safran, comme si elles avaient honte de ne pas être nées en Germanie ou en Gaule..... Lequel d'entre vous, demande Dieu, peut rendre un seul de ses cheveux blanc ou noir? Mais ces femmes font mentir Dieu, et, au lieu du blanc ou du noir, elles rendent leurs cheveux blonds et plus gracieux, à ce qu'elles disent [2]. »

Il leur rappelle ensuite que la main de fer de la persécution peut à chaque instant s'abattre sur elles. « Et comment, leur demande-t-il, le poignet accoutumé au bracelet en forme de feuille de palmier (*spatalis*), pourra-t-il supporter l'engourdissante étreinte des menottes? Ou comment la cheville, après avoir si orgueilleusement foulé le sol, dans ses brillants ornements, pourra-t-elle résister à la pression du brodequin; ou comment le cou, entouré de perles et d'émeraudes, saura-t-il les échanger pour la large épée du bourreau?... Les robes des martyrs se préparent et les anges attendent pour

1. Environ 200,000 francs.
2. Liv. I, ch. I, IX; liv. II, ch. VI.

nous emporter. Allez et préparez-vous à les rencontrer en portant les ornements des prophètes et des apôtres. Que la simplicité vous serve de teint délicat; que la modestie soit la rose de vos joues; que le silence soit la grâce de vos lèvres; à vos oreilles mettez les paroles de Dieu; sur votre cou, le joug de Christ. Ornez-vous de la soie de l'intégrité, du fin lin de la sainteté. Ainsi ornées, vous aurez Dieu pour vous aimer (*amatorem*) [1]. »

« Ces femmes, dit de son côté Clément d'Alexandrie, qui embellissent toujours leur extérieur, mais dont l'intérieur est vide, ressemblent aux temples des Égyptiens. Il y a de superbes portiques, des salles et des allées ornées de piliers, des murs étincelants d'or, de pierres précieuses, de peintures artistiques, des autels couverts de tentures brodées. Mais, pénétrez dans ce sanctuaire pour en connaître les habitants, pour en voir le dieu, et lorsque le prêtre aura soulevé le voile, vous trouverez un chat ou un crocodile! [2] »

C'étaient principalement aux bains publics que les dames romaines faisaient étalage de leur beauté et de leurs riches toilettes. Ces bains, de proportions énormes, pouvaient contenir des milliers [3] de baigneurs de l'un et l'autre sexe, et il arrivait trop souvent que le désir d'être admirées faisaient perdre aux dames celui de rester dans les bornes de la modestie. Clément nous décrit brillamment le luxe de ces établissements. Pour ce passe-temps favori, on dressait des tentes mobiles en étoffe transparente ou en toile fine; on les garnissait

1. *Pédagogue*, liv. III, ch. XIII.
2. *Ibid.*, ch. II.
3. Les bains de Caracalla à Rome pouvaient contenir, paraît-il, 30,000 personnes.

de meubles dorés et de vases d'or ou d'argent, pour servir aux repas et au bain [1].

Il ne faudrait pas supposer que, parmi les chrétiens, les femmes seules se laissassent aller à ces folies. Clément d'Alexandrie n'épargne pas davantage l'extravagance et la fatuité des hommes. « L'homme en qui habite le Verbe, dit-il, ne cherche pas à s'élever par orgueil, à se couvrir d'ornements; en lui est la suprême beauté, puisqu'il est fait à l'image de Dieu. » Mais, tout en parlant ainsi, et en cherchant à ramener à de plus sages dispositions des frères et des sœurs égarés, Clément n'oublie pas de mettre toujours en relief cette importante vérité que Christ, qui est le Verbe, le fils de Dieu, est lui-même le grand Pédagogue [2].

Outre ce que nous venons de mentionner, on trouve encore d'autres preuves du relâchement du temps. « Je ne sais pas, dit encore Clément, comment cela peut se faire, mais les gens d'aujourd'hui changent de manières suivant le lieu où ils se trouvent. Lorsqu'ils quittent l'assemblée, ils deviennent tels que ceux avec qui ils se rencontrent. Ils laissent tomber le masque de la solennité et se montrent sous leur vrai jour. Ce qu'ils ont entendu à l'Église, ils l'y laissent, et vont s'amuser au jeu, à chanter des chansons profanes, à jouer de la flûte, à danser à l'excès ». Et Clément défend absolument, à cette occasion, l'usage des dés [3].

1. *Pédagogue,* liv. III, ch. v.
2. *Idem,* III, I; I, XII. Il y avait donc, parmi les chrétiens, beaucoup de familles riches.
3. *Idem,* III, XI, § Hors de l'Église. — *Idem,* § Des amusements et des compagnies. — Si l'on juge, d'après les reproches de Clément, des manières et de la conduite des chrétiens d'Alexandrie, il faut reconnaître qu'ils manquaient singulièrement, de son temps, de délicatesse.

Toutes les fois que l'Église se mêle au monde, elle peut être sûre de perdre son énergique vigueur, et de voir ses vaillants fils transformés de lions en daims. Il n'en fut pas autrement à cette époque. La crainte des persécutions troublait, comme un cauchemar, la quiétude des chrétiens qui voulaient en prendre à leur aise. Aussi l'usage, sanctionné d'ailleurs par plusieurs évêques, s'introduisit-il de faire un marché avec les dénonciateurs, ou de corrompre les officiers de police, pour obtenir de n'être pas troublé dans les mauvais jours. Ce mal honteux alla même si loin que des Églises entières, d'après Tertullien, se cotisaient pour acheter la tranquillité [1].

Le relâchement croissant de la morale se montrait aussi dans la permission, autrefois impitoyablement refusée et maintenant accordée aux chrétiens, d'exercer certains métiers ou certaines professions. Il y avait des astrologues, des marchands d'encens pour les temples païens, des ouvriers et même des statuaires travaillant pour ou dans les sanctuaires du paganisme. Tertullien va même jusqu'à dire que des fabricants d'idoles devenaient des fonctionnaires ecclésiastiques. Les excuses ne manquaient pas. Tertullien indigné leur répond : « L'un dit : je fais des idoles, c'est vrai, mais je ne leur rends aucun culte, comme si la cause même qui l'empêche de leur rendre un culte ne devait pas l'empêcher de les faire. Assurément, toi qui fais les

1. *De la fuite en temps de persécution,* XII, XIII. C'est ce que faisaient aussi ceux qui exerçaient des métiers illicites ou infâmes. « Les austères Marcionites et les Montanistes enthousiastes dédaignaient de pareils compromis. Ils regardaient comme indignes de la pure profession du christianisme et le fait de payer sa tranquillité et le fait de fuir la persécution. » Robertson, *Hist. of the Church,* I, 65.

idoles qui doivent être adorées, tu es aussi coupable que ceux qui les adorent. Ce n'est pas avec un encens sans valeur que tu leur rends un culte, mais avec ton intelligence; ce n'est pas la vie de je ne sais quel animal, que tu leur offres, c'est ta propre vie. A ces idoles, tu offres ta sueur en libation; devant elles, tu brûles la torche de ton intelligence... A mon sens, tu es responsable de l'acte d'idolâtrie que d'autres commettent. A aucun prix je ne voudrais que mon ministère fût nécessaire à un homme qui fera, par ce moyen, ce qu'il ne m'est pas licite, à moi, de faire [1]. »

Certains chrétiens méritaient également et recevaient de justes remontrances pour leur manière de procéder en affaires. « Que celui qui vend ou qui achète, dit Clément, n'ait pas deux prix; qu'il indique le prix réel et s'y tienne. S'il n'obtient pas le prix qu'il aurait désiré, il reste fidèle à la vérité, et il est riche en intégrité devant Dieu... Par-dessus tout, continue-t-il, évitez les serments au sujet de ce que vous vendez et gardez-vous de jurer à propos de n'importe quelle autre chose [2]. »

1. *De l'idolâtrie,* VI, XI.
2. *Pédagogue,* liv. III, ch. XI, § De la religion dans la vie ordinaire.

CHAPITRE XVII

ANIMOSITÉ DES PAÏENS CONTRE LES CHRÉTIENS LOYAUTÉ DES CHRÉTIENS — LES PHILOSOPHES ATTAQUENT L'ÉGLISE

Durant toute la période où nous sommes, la haine des païens contre les chrétiens reste inflexible. On raconte toujours qu'ils dévorent des enfants, se livrent à la débauche à la faveur de l'obscurité, adorent une tête d'âne. Malgré leur vie vertueuse, ces calomnies les exposent longtemps au mépris de leurs adversaires. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans Tertullien. « La haine du nom chrétien est si aveugle dans la plupart, que, même en louant un chrétien, ils lui font un crime de son nom. C'est un homme vertueux, dit-on, que Caïus Séius, mais il est chrétien. Il est fort étonnant, dit un autre, qu'un homme aussi sage que Lucien se soit tout d'un coup fait chrétien..... Quoi! dit-on, cette femme qui était si libre, si galante; ce jeune homme autrefois si débauché, les voilà chrétiens! On veut joindre, en leur donnant ce nom, la flétrissure à l'éloge. Quelques-uns, pour satisfaire leur haine, sacrifient leurs propres intérêts. Un mari, quoique forcé de n'être plus jaloux,

répudie une femme devenue chaste en devenant chrétienne. Un père déshérite un fils soumis dont il souffrait auparavant les désordres. Un maître chasse un esclave fidèle qu'il avait traité jusque-là avec douceur..... [1] »

Malgré le mépris public et les persécutions officielles, les chrétiens n'en restaient pas moins de loyaux et pacifiques citoyens. « Nous sommes toujours prêts, dit Justin-Martyr [2], nous, chrétiens, à payer à ceux qui sont chargés de les recevoir, les impositions ordinaires ou extraordinaires. Nous les payons partout, avant tous, obéissant en cela à l'ordre de notre Maître.... Nous adorons Dieu seul; mais nous sommes joyeux de vous rendre tout l'honneur qui vous est dû comme rois et princes des hommes. » « Sachant, dit Tertullien, que l'Empereur est établi par Dieu, nous ne pouvons que l'aimer et l'honorer. Nous désirons aussi le salut de l'Empire sur lequel il règne, aussi longtemps que le monde durera, car Rome durera autant que le monde. Il devrait pourtant devenir manifeste à vos yeux, que notre religion nous inculque une patience qui vient de Dieu. Car, enfin, malgré le nombre des chrétiens, nombre tel qu'il ne nous manque que la majorité dans toutes nos villes (*pars pene major civitatis cujusque*), nous nous conduisons avec une tranquillité et une modération constantes; à ce point, je puis le dire, qu'on nous connaît plutôt comme individus que comme communautés organisées, et qu'on ne nous distingue qu'en voyant que nous avons renoncé à nos anciens vices [3]. »

1. *Apologie*, ch. III. Tout en employant la traduction de Gourcy, nous ne nous y assujettissons pas, et nous n'hésitons pas à la modifier où elle nous semble avoir méconnu le vrai sens du texte.
2. *Ire Apologie*, XVII.
3. *A Scapula*, II. Milman ne croit pas à l'universalité de ces senti-

Au reproche adressé aux chrétiens de frustrer les temples de leurs revenus, Tertullien répond : « On ne saurait nier, dites-vous, que les revenus des temples ne diminuent chaque jour..... C'est que nous ne pouvons suffire à donner aux hommes et aux dieux, et que nous ne croyons devoir donner qu'à ceux qui demandent. Que Jupiter tende la main, nous lui donnerons. Enfin, vous faites moins d'offrandes dans vos temples, que nous ne faisons d'aumônes dans les rues. » Et il ajoute : « Et combien le fisc n'a-t-il pas à se louer des chrétiens ! Car si l'on examine combien les différentes impositions perdent par vos fraudes et vos fausses déclarations, tandis que nous les payons avec cette même bonne foi qui ne nous permet pas de faire tort à qui que ce soit ; on trouvera que le seul article où vous pouvez nous reprocher d'être inutiles à l'État, est bien compensé par tous les autres [1]. »

A cette occasion, Tertullien repousse avec indigna-

ments de loyalisme. Il invoque deux écrits, très répandus parmi les chrétiens du IIe siècle, comme prouvant l'existence d'un élément tendant à l'établissement d'une *cinquième monarchie*, qui visait aussi bien au renversement de l'empire qu'à celui du paganisme. Ces écrits sont le *IIe livre d'Esdras*, d'origine juive, mais avec des interpolations chrétiennes, et les *Livres Sibyllins*. Il y avait trois recueils de ces oracles célèbres. Ceux qui avaient été donnés par la Sibylle à Tarquin, et que le Sénat consultait dans les moments difficiles, furent brûlés en 82 av. J.-C. — Grâce à des copies conservées çà et là, on en fit un nouveau recueil, souvent revisé, et enfin brûlé sous le règne d'Honorius (395-423). Les vers sibyllins actuellement existants sont des hexamètres grecs et ont été composés par des écrivains juifs ou chrétiens. Quant à leur date, ils s'étendent de l'an 170 av. J.-C. à l'an 700. Des 12 livres qui existaient autrefois, il n'en reste que 10, le 11e et le 12e ayant disparu. Les principaux sujets traités sont l'espérance juive d'une restauration politique, l'histoire du monde depuis le déluge, les triomphes futurs du christianisme et le Millénium. Parmi les Montanistes, l'attente du Millénium était générale. Milman, *Hist. of Christianity*, II, 116-125; Smith, *Dict. of the Bible*, art. 2 Livre d'Esdras ; Jebb, *Primer of Greek Literature*, 160, 161.

1. *Apologie*, XLII.

tion certains autres reproches faits aux chrétiens : par exemple, celui d'être la cause des malheurs publics, d'être les parasites de la société, et il avertit, d'un ton de triomphe, les adversaires des chrétiens, que plus ils seront foulés aux pieds, plus ils croîtront en nombre et en force. « A chaque désastre public, à chaque calamité, vous dites que les chrétiens en sont la cause. Si le Tibre inonde Rome, si le Nil n'inonde point les campagnes, si le ciel est fermé, si la terre tremble, s'il survient une famine, une peste, on entend crier aussitôt : Les chrétiens aux lions [1]. Mais, dites-moi, je vous prie, avant la naissance de Jésus-Christ, la terre, les villes n'ont-elles pas éprouvé les plus grands malheurs? » Et ailleurs : « Nous ne ressemblons pas aux brahmanes et aux gymnosophistes [2] des Indes : nous n'habitons pas les forêts, nous ne fuyons pas les hommes. Nous nous souvenons que nous devons rendre grâces à Dieu, le seigneur et le créateur de toutes choses : nous ne rejetons rien de ce qu'il a fait pour nous ; mais nous sommes en garde contre l'excès et contre l'abus. Nous nous trouvons avec vous à la place, au marché, aux bains, aux boutiques, aux hôtelleries, aux foires, dans tous les lieux nécessaires au commerce de la vie. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre avec vous.... La multitude triomphe bien vainement de nous voir persécutés. C'est nous qui avons droit de triompher puisque nous aimons mieux être condamnés que d'être infidèles à Dieu... On nous déclare la guerre lorsqu'on

1. *Christianos ad leonem.* Si l'on en juge par le mètre (– ⏑ – – / – ⏑ – –), ces paroles faisaient très probablement partie d'un chant populaire à Rome et ailleurs. Wordsworth, *Church History,* p. 101, note.

2. Philosophes ainsi nommés parce qu'ils allaient pieds nus ou légèrement vêtus.

nous mène devant les tribunaux, où nous combattons pour la vérité au péril de notre tête. Nous remportons la victoire, puisque nous obtenons ce qui fait le sujet du combat. Le fruit de la victoire, c'est la gloire de plaire à Dieu, c'est la conquête de la vie éternelle. Nous perdons la vie, il est vrai, mais nous emportons en mourant ce qui fait l'objet de notre ambition. Nous mourons au sein de la victoire, et par notre mort nous échappons à nos ennemis. Tournez-nous en ridicule tant que vous voudrez, sur ce qu'on nous attache à des poteaux pour nous brûler avec des sarments : ce sont les instruments de notre victoire, les ornements et le char de notre triomphe... Pour vous, dignes magistrats, assurés comme vous l'êtes des applaudissements du peuple, tant que vous lui immolerez des chrétiens, condamnez-nous, tourmentez-nous, écrasez-nous : votre injustice est la preuve de notre innocence; c'est pourquoi Dieu permet que nous soyons persécutés... Mais vos cruautés les plus raffinées ne servent de rien : c'est un attrait de plus pour notre religion. Nous multiplions à mesure que vous nous moissonnez; notre sang est une semence de chrétiens [1]. »

Mais l'Évangile avait d'autres ennemis non moins redoutables que les magistrats, les prêtres et la populace. C'étaient les philosophes païens, habiles à le travestir et employant contre lui les armes puissantes du sophisme et du sarcasme. Nous avons parlé ailleurs de la manière dont Cæcilius, dans l'*Octavius* de Minucius

1. *Semen est sanguis Christianorum.* Ces paroles ont passé en proverbe, *Apologie*, XL, XLII, XLIX, L. La traduction anglaise des derniers paragraphes est empruntée au Dr Wordsworth, qui a admirablement reproduit le style impétueux et raboteux de Tertullien. *Church Hist.*, 101, 102.

Félix, attaque le christianisme et défend le paganisme [1]. Jusqu'au temps de Constantin, il y aura de virulents Cæcilius. Parmi ceux qui ont écrit pendant les deux premiers siècles, le plus connu est l'épicurien Celse [2]. Il composa vers l'an 160 son *Discours véritable*, qui nous est connu seulement par la réfutation qu'en fit, environ un siècle après, le savant Origène.

Parmi les critiques que Celse fait à la doctrine chrétienne, nous relèverons celle qu'il adresse d'une part aux prédicateurs du christianisme et d'autre part à ceux qui les écoutent. Sous ses paroles souvent mensongères et injustes, se cache un hommage rendu à la vérité, hommage d'autant plus précieux qu'il est involontaire. Voici le portrait qu'il trace des évangélistes. « Ce sont, dit-il, des gens sans nom qui se donnent fort tranquillement comme inspirés. Ils vont de ville en ville, remplissent temples et places publiques de leurs déclamations, envahissent même les armées et font tout au monde pour attirer l'attention. Ils disent : Je suis Dieu; je suis le Fils de Dieu; je suis le Saint-Esprit. Le monde périssait, je suis venu pour le sauver. Vous, qui m'écoutez, vous périssez à cause de vos péchés. Je veux vous sauver; vous me verrez revenir revêtu du pouvoir divin. Béni sera celui qui m'honorera. Quant aux autres, ils sont voués, eux et leurs demeures, au feu éternel. Ceux qui ignorent les châtiments qui les attendent se repentiront alors et se lamenteront en vain. Ceux, au contraire, qui auront été fidèles, jouiront de la vie éternelle [3]. Et là-dessus ils ajoutent des

1. Voy. ci-dessus, p. 61.
2. D'autres croient qu'il était platonicien.
3. Cité par Origène, *Contre Celse*, liv. VII, ch. IX.

paroles étranges et inintelligibles, dont tout imposteur peut se servir pour appuyer ses mauvais desseins. »

Quant à ceux auxquels le message évangélique est adressé, Celse dit : « Ordinairement ceux qui invitent les hommes à participer à de nouveaux mystères commencent par leur dire : Que ceux qui veulent participer soient purs de souillures, qu'ils aient une âme innocente, qu'ils aient mené une vie intègre. Ici, c'est le contraire. Les chrétiens appellent à eux les pécheurs, les simples, les enfants, les infortunés et leur offrent le royaume de Dieu. Et que sont donc tous ces pécheurs? des gens injustes, des voleurs, avec effraction ou autrement, des empoisonneurs, des sacrilèges, des profanateurs de tombeaux. » Origène répond, avec les termes mêmes de l'Évangile et conclut sur ce point en disant : « Ce ne sont pas ceux qui sont en santé, qui ont besoin de médecin, mais ceux qui se portent mal [1]. »

Celse reproche encore aux chrétiens de dire et de répéter constamment à leurs disciples : « N'examinez pas, croyez seulement; votre foi vous sauvera. La sagesse de ce monde est folie; la folie de la foi, sagesse. » « Nous répondons, réplique Origène, que si tous les hommes pouvaient laisser les affaires ordinaires de la vie et se vouer à l'étude de la sagesse, rien ne serait mieux. Mais, en fait, soit à cause des nécessités de la vie, soit à cause de la faiblesse humaine, il n'y a que bien peu d'hommes qui puissent se vouer et se vouent à cette étude. Et alors, ne vaut-il pas mieux voir un grand nombre d'hommes, purifiés de la fange du péché dans laquelle ils se vautraient, croire, même sans des raisons suffi-

1. Matth., IX, 12. — *Contre Celse*, liv. III, ch. LIX, LXI.

santes, qu'ils peuvent être nettoyés de leurs péchés, qu'ils sont honorés pour leurs bonnes œuvres, et les voir transformés par cette foi, que de les voir refuser de céder à la force de la foi seule, et la repousser jusqu'au moment où ils auront pu en faire un examen approfondi et peser les raisons qui militent en sa faveur? [1] »

Il faut encore citer, parmi les philosophes ennemis du christianisme, un ami de Celse, Lucien de Samosate, qui chercha d'abord à discréditer les chrétiens dans sa *Mort de Perégrinus*. Cet écrit satirique n'a qu'un titre à être mentionné ici : c'est le témoignage que l'auteur rend, lui aussi, à la foi et aux vertus des chrétiens : « Ces pauvres gens, dit-il, se figurent être immortels; là-dessus, ils méprisent toutes choses, la mort même, et s'offrent volontairement aux supplices. Leur législateur leur a persuadé qu'ils sont tous frères, qu'ils doivent quitter nos dieux nationaux, adorer le crucifié et obéir à ses lois. Or ces lois leur apprennent à mépriser les biens de la terre, à avoir toutes choses communes, et ils le font sans se demander pourquoi? [2] »

1. *Contre Celse*, liv. I, ch. IX.
2. Néander, I, 218-221. — *Œuvres de Lucien*, trad. angl. de E. Francklin. Londres, 1781, II, 435. Un témoignage semblable à celui de Lucien, mais écrit dans un sens plus bienveillant, leur est rendu par le célèbre médecin Galien, qui florissait à la même époque. Dans un fragment de son ouvrage (perdu) *Sur la république de Platon*, conservé par un auteur arabe, il s'exprime ainsi : « Ceux qu'on appelle les chrétiens ont fondé une religion sur des paraboles et des miracles. Au point de vue de l'éducation morale et de la pratique de la vertu, ils ne sont en rien inférieurs aux philosophes. Ils honorent le célibat, sont sobres dans leur régime, et zélés pour les jeûnes et la prière. Ils pratiquent l'honnêteté et la continence, ne font tort à personne, et, en ce qui concerne le véritable accomplissement des miracles, ils dépassent infiniment les philosophes. » *Dict. of Christ. Biog.*, Galenus.

CHAPITRE XVIII

LES CHRÉTIENS ET LE SERVICE MILITAIRE — L'ESCLAVAGE LE SERMENT

§ I. *La guerre.* — Nous nous trouvons ici en présence d'une importante question : les chrétiens des deux premiers siècles ont-ils servi dans les armées impériales ? Justin-Martyr, citant la prophétie de Michée sur les fruits de l'Évangile, et notamment le passage, « de leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes », semble indiquer que chez les chrétiens de son temps elle était déjà accomplie. « Nous qui étions autrefois, dit-il, remplis de pensées de guerre, de meurtre et de méchanceté, nous avons, dans le monde entier, transformé nos glaives en hoyaux, nos lances en instruments agricoles, et nous cultivons maintenant la piété, la justice, la charité, la foi et l'espérance, que nous avons reçues du Père céleste lui-même par Celui qui a été crucifié [1]. »

Ces paroles ne doivent pas être entendues d'une façon par trop littérale. Elles sont bien plutôt l'expres-

1. Ch. IV, 3. — *Dialogue avec Tryphon*, CIX, CX ; *Ire Apologie*, ch. XIV.

sion de la pensée des chrétiens les plus réfléchis. En effet, il est certain que beaucoup de chrétiens étaient enrôlés dans les armées. Les paroles déjà citées [1] de Tertullien, même en y faisant la part de l'exagération, le prouvent surabondamment.

On a souvent cité, comme tranchant la question, l'histoire de la Légion Fulminante. Mais cette histoire ne résiste pas à la critique. On raconte qu'en l'an 174, pendant la guerre contre les Germains et les Sarmates, Marc-Aurèle et son armée se trouvèrent en un péril extrême. Les soldats, torturés par une soif intolérable, voyaient les ennemis prêts à fondre sur eux. Aussitôt, la XIIe légion, tout entière chrétienne, se jette à genoux et sa prière est suivie d'une pluie torrentielle, qui apaise la soif des Romains, en même temps que l'orage terrifie les barbares. Les Romains remportent la victoire, et l'empereur, pour perpétuer le souvenir de cet événement, donne à la XIIe légion le titre de Fulminante, et montre sa gratitude pour cette miraculeuse délivrance en ordonnant de cesser toute persécution contre les chrétiens [2].

Ce récit est manifestement erroné. La persécution de Lyon n'eut lieu, en effet, que trois ans plus tard, et la XIIe légion avait reçu le nom de Fulminante dès le temps de l'empereur Auguste. Ce qui est certain, c'est la délivrance de l'armée romaine d'un péril imminent. Les auteurs païens y reconnaissent, il est vrai, une intervention céleste, qu'ils attribuent à Jupiter. Mais tantôt c'est en réponse aux prières de l'empereur, tantôt à celles de toute l'armée, tantôt,

1. Voy. p. 183, 199.
2. Eusèbe, *H. E.*, liv. V, ch. V. — Tertullien, *A Scapula*, IV; *Apologie*, V.

enfin, aux incantations d'un magicien égyptien [1].

Quelle qu'ait pu être, du reste, l'infidélité de certains membres de l'Église, l'Église elle-même a donné, par la voix de ses docteurs les plus autorisés, une réponse parfaitement nette à la question qui nous occupe. Même Tertullien trouve la vocation militaire incompatible avec la foi chrétienne. Et, de fait, le service dans les armées impériales ne pouvait pas, pour deux raisons principales, s'allier avec la profession fidèle du christianisme. La première était la prestation du serment militaire et l'obligation qui en résultait d'assister, ou même de participer à des actes d'idolâtrie; la seconde, que le service militaire est en contradiction directe avec les commandements précis de Christ et l'esprit de l'Évangile tout entier. Sur ces deux objections, Tertullien est explicite : « Vous me demandez, écrit-il, si un croyant peut devenir soldat, ou si un simple soldat ou un officier subalterne, qui ne sont pas tenus de prendre part aux sacrifices et aux exécutions capitales, peuvent être admis à la profession de la foi. Je réponds qu'il ne peut y avoir d'union entre le service des hommes et le service de Dieu, entre l'étendard de Christ et l'étendard du Diable, entre le camp de lumière et le camp des ténèbres..... Comment un soldat combattra-t-il sans glaive? Or, le Seigneur le lui a enlevé.

1. Un des récits de cet événement attribue à l'empereur, élevant les mains vers Jupiter, les paroles suivantes : « J'élève vers toi cette main qui n'a jamais versé le sang. » Il y avait des peintures qui le représentaient dans l'attitude de la prière, tandis que les soldats recevaient la pluie dans leurs casques. Il existe encore une médaille sur laquelle on voit Jupiter lançant la foudre sur les barbares renversés à terre. Néander, I, 159-162. Les expressions de Tertullien dans l'un des passages cités dans le texte, peuvent laisser quelque doute sur la question de savoir s'ils étaient ou non chrétiens : christianorum *forte* militum precationibus. *Apol.*, v.

En désarmant Pierre, il a désarmé tous les soldats [1]. »

Il revient sur ce sujet dans son traité *de la Couronne*. « Cherchons, dit-il, si le service militaire est licite pour un chrétien. Mais à quoi bon discuter les cas particuliers, quand le fondement même est illicite? Peut-on mettre un service humain quelconque au-dessus du service qu'on doit à Dieu? Peut-on avoir un autre maître que Christ? peut-on renoncer à son père, à sa mère, à ses plus proches, que la Loi nous commande d'honorer et d'aimer le plus après Dieu lui-même? Peut-il être licite d'être un homme d'épée, après que le Seigneur a déclaré que celui qui prend l'épée périra par elle? Celui auquel la paix est recommandée au point de ne pas recourir aux tribunaux, pourrait-il prendre part à une bataille?.... Mais si, lorsque la foi entre dans le cœur d'un homme, il est déjà soldat, la situation est différente..... Et pourtant, si un tel homme est devenu un croyant, s'il a fait une profession publique de sa foi, il se verra obligé, ou bien, comme l'ont été beaucoup, d'abandonner de suite l'armée, ou bien de recourir à une quantité de sophismes pour éviter d'offenser Dieu; ou enfin de se résoudre à accepter pour Christ le même sort que les chrétiens non soldats sont prêts à accepter [2]. » Dans ce même traité il raconte l'histoire d'un chrétien qui avait refusé, non pas d'entrer dans l'armée, mais

1. Matth., XXVI, 52; Jean, XVIII, 36; II Cor., X, 4; *De l'idolâtrie*, XIX.

2. Ch. XI. Tertullien, lorsqu'il écrivait ce traité, était déjà montaniste. Or, plus que personne dans l'Église, les montanistes étaient stricts observateurs des préceptes de l'Évangile sur ce point. Dans son *Apol.*, écrit antérieur à son accession au montanisme, il dit : Nous prions pour le salut des empereurs..... pour la valeur de leurs troupes (ch. XXX). Mais, dans son traité *de la Patience*, écrit également, à ce qu'on croit, avant qu'il ne fût montaniste, Tertullien dit (ch. VII) que c'est l'affaire des païens de prendre du service dans les camps.

de porter la couronne de laurier donnée aux vainqueurs. On faisait, au nom de l'empereur [1], des largesses aux soldats. Chacun d'eux devait s'avancer couronné de laurier. Parmi les soldats chrétiens (et il y en avait un certain nombre), un seul, plus ferme que les autres et ne comprenant pas, comme ils paraissaient le faire, qu'on pût servir deux maîtres, s'avance noblement la tête découverte et la couronne de laurier à la main. « Aussitôt, on le remarque ; de loin, on se moque ; de près on grince des dents contre lui. Entendant le bruit, le tribun s'informe, tandis que le soldat quitte déjà les rangs. Il l'arrête : « Pourquoi cette différence? lui demande-t-il. — Je ne puis être comme les autres. — Et pourquoi? — Je suis chrétien..... » La cause examinée et les votes recueillis, on le déclare coupable. Il sera déféré aux préfets. Aussitôt le soldat dépose son lourd vêtement, ôte ses chaussures de soldat, donne son épée et laisse échapper de ses mains la couronne de laurier..... Conduit en prison, il y attend maintenant la blanche couronne du martyre..... On condamne sa conduite. On lui reproche son opiniâtreté, son manque de réflexion ; on l'accuse d'être impatient de mourir, car, dit-on, en refusant de céder sur un simple détail de vêtement, il va compromettre ceux qui portent le nom de chrétiens. Et pourtant, au milieu de tant d'autres soldats chrétiens comme lui, lui seul s'est montré brave, lui seul s'est montré chrétien. Mais on murmure, parce que cette paix si douce et dont on jouit depuis si longtemps est mise en danger! [2] »

1. Sévère et l'un de ses fils, sinon les deux. Il s'associa Caracalla en 190, et Géta en 208.
2. *De la couronne*, I.

Il ressort du témoignage de Celse, qui, comme nous l'avons dit, écrivait au temps de Marc-Aurèle, que le nombre des soldats chrétiens était peu important à cette époque. Celse reproche en effet aux chrétiens de n'être utiles à l'État, ni comme citoyens, ni comme soldats, à ce point que si tout le monde suivait leur exemple, le souverain se trouverait isolé et le monde dominé par les barbares. Et Origène lui répond noblement, en vrai fidèle : « Voici la question : Qu'arriverait-il si tous les Romains adoptaient les principes du christianisme et renonçaient, pour adorer le Très-Haut seul, au service qu'ils rendent aux dieux et aux magistrats? Je réponds : Nous avons cette conviction que si deux ou trois d'entre nous s'accordent pour demander une chose à Dieu, le Père des Justes, qui est au ciel, Il ne la leur refusera pas [1]. Et alors, que ne pourrions-nous pas en attendre, si non plus seulement quelques hommes, mais l'empire romain tout entier s'adressait à Dieu ? Ils prieraient le Verbe, qui dit autrefois aux Hébreux, poursuivis par les Égyptiens : L'Éternel combattra pour vous, et vous, vous resterez tranquilles [2]. Et si tous les Romains étaient unis de la sorte, dans une prière unanime, ils renverseraient des ennemis bien plus nombreux encore que ceux qu'ont vaincus Moïse et ceux qui priaient avec lui..... Si tous les Romains embrassaient la foi chrétienne, ils vaincraient tous leurs ennemis par la prière. Ou plutôt, ils n'iraient plus à la guerre, gardés qu'ils seraient par la puissance divine, qui avait promis de garder des cités entières pour épargner cinquante justes. »

1. Matth., XVIII, 19.
2. Exode, XIV, 14.

Dans ce qui suit, Origène semble abandonner ce terrain solide et seul vraiment sûr pour un chrétien. « Nous aidons, dit-il, les rois de la terre; nous leur donnons une aide divine, si l'on peut s'exprimer ainsi, en nous revêtant de toutes les armes de Dieu..... Les prêtres des temples des idoles doivent conserver leurs mains pures de sang humain; aussi, même en temps de guerre, ne sont-ils pas enrôlés dans les armées. Et nous, prêtres et ministres de Dieu [1], ne devons-nous pas encore bien davantage conserver nos mains pures de ce même sang, et lutter par nos prières avec ceux qui luttent pour une juste cause et pour le roi qui règne justement, afin que tout ce qui leur est opposé puisse être détruit? Et comme, par nos prières, nous mettons en fuite les démons, qui excitent les guerres, provoquent la violation des serments et troublent ainsi la paix des nations, nous aidons les rois bien mieux que ceux qui entrent en campagne. Personne ne combat avec plus de fruit que nous. Sans doute, nous ne combattons pas sous les ordres du prince, et, nous le demandât-il, nous ne pourrions le faire. Mais nous combattons pour lui; nous formons une armée d'un genre spécial, une armée de croyants, qui offrent leurs prières à Dieu [2]. »

Dans ce passage, Origène suppose licite aux chrétiens de prier pour le succès des armes charnelles. Mais l'emploi même de ces armes est interdit aux chrétiens : il en résulte qu'ils ne sauraient prier légitimement pour leur succès. Et si les chrétiens priaient pour que partout dans le monde les hommes obéissent aux ordres de Christ; pour que partout, suivant l'expression

1. C'est de tous les chrétiens qu'il parle, ainsi qu'il vient de le dire.
2. *Contre Celse*, liv. VIII, ch. LXVIII-LXX, LXXIII.

d'Origène, ils s'en rapportassent pour leur protection « à cette divine Puissance qui a promis de sauver des cités entières par égard pour cinquante justes » ; si tous les chrétiens faisaient cela, le but de leurs prières serait atteint beaucoup plus tôt et beaucoup plus sûrement.

Nous reviendrons sur ce sujet dans la seconde partie de notre ouvrage.

§ II. *L'esclavage.* — Nous avons dit ailleurs que les esclaves formaient la moitié de la population de l'ancienne Rome [1]. Telle est au moins l'opinion de Gibbon [2]. On l'a taxée d'exagération. Mais si l'on réfléchit que les travaux de tout genre dans les champs, dans les affaires, dans les maisons, étaient presque absolument faits par les seuls esclaves, peut-être pensera-t-on que Gibbon n'est pas loin de la vérité. Pline nous parle d'un riche Romain qui mourut sous le règne d'Auguste, en laissant plus de quatre mille esclaves. Athénée, au IIIe siècle, connaissait beaucoup de citoyens, qui en possédaient dix et même vingt mille, plus, il est vrai, par ostentation que par nécessité.

On ne saurait trouver de couleurs assez sombres pour dépeindre la triste situation de cette classe d'hommes, et les traitements auxquels ils étaient en butte. On les considérait comme de simples objets mobiliers. On les inventoriait à l'instar des bêtes des champs ou des instruments agricoles. Ils n'avaient aucune existence politique; on leur refusait les droits du père ou du mari;

1. Voy. ci-dessus, p. 6.
2. *Decline and Fall,* I, 56.

ils ne pouvaient professer la même religion que leurs maîtres. On les vendait, battait, torturait, crucifiait; leur serment n'était pas reçu, et lorsque leur pouvoir grandissant paraissait compromettre ou compromettait la sécurité de l'État, on les massacrait en masse. Même les hommes les plus éclairés et les plus humains partageaient les préjugés populaires à leur égard. Aristote et Cicéron voyaient dans l'esclavage une institution divine; il y avait, d'après eux, des races inférieures destinées à servir des races supérieures, et Cicéron croit devoir excuser Atticus attristé par la mort de l'un de ses esclaves [1]. Caton conseillait de faire travailler les esclaves à force, jusqu'à ce qu'ils en mourussent, afin qu'ils ne devinssent pas vieux, c'est-à-dire inutiles. Pour lui, les esclaves n'étaient que des bêtes de somme. C'est aussi lui qui engageait les maîtres à semer la division entre eux, pour les empêcher de conspirer ensemble. Et Columelle déclare, que plus ils sont intelligents, plus il devient nécessaire de les mettre aux fers [2].

Le christianisme, en annonçant la bonne nouvelle que le Christ était mort pour tous les hommes, et qu'en Lui il n'y avait ni esclave, ni libre, mit la cognée à la racine de l'arbre pourri de l'esclavage. Cependant il fallut du temps à l'Église pour employer cette cognée, et même pour comprendre que son devoir était de le faire. Peut-être, du reste, n'était-il pas possible, dans le monde romain d'alors, de faire autre chose que d'alléger le joug de la servitude, et de recevoir comme un

1. Voy. cependant la lettre de Cicéron à Tiron, et Church, *Roman Life in the days of Cicero*, 261-265.

2. E. G. Clarke, *Early Christianity and Class Influence* dans la *Contemp. Review*, déc. 1882; *Dict. Christ. Antiq.*, p. 1902; Wordsworth, *Church Hist.*, p. 333.

frère l'esclave devenu chrétien. L'apôtre Paul appelle l'esclave fugitif Onésime « un frère bien-aimé dans le Seigneur [1] »; et Clément d'Alexandrie montre les fruits, parmi les chrétiens, de l'enseignement contenu dans ces paroles. « Nous devons, dit-il, traiter les esclaves comme nous voudrions qu'on nous traitât. Ils sont des hommes comme nous, et le Dieu de l'esclave est le même que celui de l'homme libre. Nous ne devons donc pas les punir, mais leur faire des reproches, quand ils manquent à leurs devoirs [2]. » On pense que les épitaphes des catacombes, par leur silence même, montrent la tendance de l'Église à ne pas faire de distinction entre l'esclave et l'homme libre. En effet, tandis que les tombes païennes portent fréquemment des indications sur la condition du décédé, on n'a trouvé, sur les tombes chrétiennes, aucune distinction de ce genre [3].

§ III. *Le serment.* — Le serment est expressément défendu dans le Nouveau Testament. Rien de plus positif à cet égard que les paroles de notre Seigneur dans le Sermon sur la montagne. L'apôtre Jacques n'est pas moins énergique [4]. Il n'est pas douteux que notre Seigneur ait eu en vue les serments solennels permis par la loi de Moïse. On a imaginé, il est vrai, que Jésus-Christ voulait parler des serments profanes. Mais cette supposition ne tient pas lorsqu'on lit : « Mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu auras déclaré par serment, » et cette conclusion est encore confirmée

1. Philémon, 16.
2. *Pédagogue*, liv. III, ch. XII.
3. *Dict. Christ. Antiq.*, p. 1904.
4. Matth., V, 34-37; Jacq., V, 12.

par ces mots : « Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin [1]. »

Les anciens écrivains ecclésiastiques condamnent non seulement le serment militaire, mais encore toute espèce de serment. Nous avons déjà indiqué l'opinion de Clément. Il la développe dans un autre endroit. « Celui qui possède, dit-il, la connaissance de la vérité, ne veut pas jurer; il affirme par un oui, ou nie par un non. Et pour ceux qui paraîtraient, malgré cela, ne pas être absolument convaincus de ce qu'il avance, il ajoute : je le dis en vérité. » Faisant ensuite allusion aux chrétiens qui se permettaient de prêter serment dans certains cas, il dit : « Il me semble que la vie d'un chrétien devrait être telle qu'elle inspirât la confiance à tous ceux du dehors, au point de rendre nos serments inutiles. D'ailleurs, pourquoi un serment? Pour affirmer

1. Un contemporain, homme d'État éminent, a dit à ce sujet : « Il n'y a probablement rien dans le Nouveau Testament, qui soit plus positivement condamné et interdit que le serment. L'usage de prêter serment pour maintenir la vérité d'une affirmation fait de la vérité et de la véracité deux choses distinctes. Si le serment a quelque valeur, dans la mesure même où il confirme la vérité, il diminue celle de toute autre affirmation et la probabilité de sa vérité. J'estime que demander ou prêter le serment a plus contribué que tout autre chose à compromettre et à détruire le respect de la vérité. » John Bright, *Lettre* au *Daily News*. — W. R. W. Stephens exprime la même idée à peu près dans les mêmes termes, dans une lettre à la *Pall Mall Gazette*. Pour prouver combien est immorale cette idée qu'il peut y avoir deux sortes de vérité, il invoque le moyen âge. « Personne, dit-il, ne peut lire l'histoire du moyen âge sans être frappé de l'extraordinaire et honteux mépris de la véracité qui y régnait. Et pourtant, on rencontre en même temps les idées les plus élevées sur la sainteté du serment. Non certes que violer son serment fût alors le moins du monde rare. Mais cette contradiction avait pour source, non pas une trop faible idée du péché commis par celui qui prêtait un faux serment, mais plutôt l'habileté excessive avec laquelle le système religieux du moyen âge avait imaginé soit des moyens casuistiques de se dérober à l'obéissance exacte au serment, soit des atténuations en faveur de celui qui y manquait. » Cette lettre a été réimprimée dans son *Memoir of Lord Hatherley*, II, 17, note.

qu'on dit la vérité... Mais n'est-ce pas justement lorsqu'on dit la vérité, que le serment n'est plus nécessaire?... Jésus-Christ a donné le résumé de ce qui est juste en disant : que votre oui soit oui; que votre non soit non [1]. » Justin-Martyr n'est pas moins positif : « En ce qui concerne la défense de jurer et l'obligation de dire toujours la vérité, voici l'ordre de Christ : « Ne jurez point du tout; que votre oui soit oui; que votre non soit non. Tout ce que l'on dit de plus vient du malin [2]. » Et Tertullien dit quelque part : « Je ne parle point du parjure, puisque tout serment nous est interdit [3]. »

On raconte le fait suivant relatif à un certain Basilides, catéchumène d'Origène, et officier dans l'armée de Septime Sévère en l'an 202. Chargé de conduire au supplice une jeune fille nommée Potamiæna, il fut touché à la vue de ses souffrances, reçut l'Évangile et se déclara prêt à obéir aux préceptes de Christ, même en ce qui concernait le serment militaire. Peu après, l'occasion de prêter le serment s'étant présentée, il déclara que, comme chrétien, il ne lui était point licite de le faire. Mis en prison, il n'en persista pas moins dans son refus et périt décapité [4].

Quelques-uns des écrivains des siècles suivants, Lactance, Athanase, Chrysostome, Épiphane, Jérôme, Ambroise et autres, condamnent le serment en termes énergiques. Grégoire de Nazianze fait vœu à son baptême, de ne jamais prêter serment [5]. Chrysostome revient souvent sur ce point. Voici ce qu'il dit, par

1. *Strom.*, liv. VII, ch. VIII, XI.
2. Ire *Apologie,* XVI.
3. *De l'idolâtrie,* XI.
4. Eusèbe, *H. E.*, liv. VI, ch. V.
5. Ullmann, *Life of Greg. Naz.*, trad. par Cox, p. 49, note.

exemple, au sujet de Matthieu, V, 33, 34 : « Évitez toute espèce de serment. Il n'est permis de jurer ni dans une cause bonne, ni dans une mauvaise. Les lèvres d'un chrétien doivent rester pures de tout serment... Le serment est un piège de Satan... Lorsque Jésus-Christ a dit : tout ce qu'on dit de plus vient du malin, il n'a pas voulu dire que la loi ancienne procédait du diable. mais qu'il voulait, lui, Christ, arracher d'une manière plus puissante les hommes à l'ancien état de corruption. » Épiphane dit de son côté : « Il n'est pas bon de jurer par le Seigneur ou d'employer n'importe quelle autre formule, car on jure toujours par le diable. » Et Jérôme : « Ne jurez point du tout. Si les Juifs ont été autorisés à jurer par le nom de Dieu, ce n'est pas parce qu'il était juste en soi de le faire, mais parce qu'il valait mieux qu'ils jurassent par son nom que par celui des démons. L'Évangile n'admet aucune espèce de serment. Chaque parole d'un chrétien doit le lier autant qu'un serment le ferait [1]. »

Il est bien difficile de voir comment un homme non prévenu pourrait, le Nouveau Testament à la main, arriver à d'autres conclusions. Cependant la coutume l'a parfois emporté sur la vérité. Tertullien, dont nous venons de citer une affirmation positive, n'en dit pas moins ailleurs : « Si nous ne jurons point par le génie des empereurs, nous jurons par leur vie, plus auguste que tous les génies qui ne sont que des démons. » De même, Origène : « Nous ne voulons point jurer par la fortune de César, ou par quoi que ce soit d'autre, qui puisse être considéré comme équivalent à Dieu. » Enfin,

1. Sixtus Senensis, *Bibliotheca sancta* liv. VI, annot. 26.

Athanase, cité devant Constantin, demande que le serment soit requis de ses accusateurs [1].

Insensiblement ce côté de la religion chrétienne fut perdu de vue, et l'usage du serment s'introduisit dans l'Église.

1. Tertullien, *Apol.*, XXXII; Origène, *Contre Celse*, liv. VIII, ch. LXV; *Dict. Christ. Antiq.*, art. Oaths.

APPENDICE

LA DIDACHÈ OU L'ENSEIGNEMENT DES DOUZE APÔTRES

En 1875, Philothée Bryennios, évêque grec de Serres [1], publia pour la première fois le texte complet de l'Épître de Clément de Rome aux Corinthiens [2]. Il en avait trouvé le manuscrit dans la bibliothèque du Saint-Sépulcre adjointe à l'école du Phanar à Constantinople [3]. Dans le même volume se trouvaient quelques autres ouvrages, parmi lesquels la *Didachè* ou *Enseignement des douze apôtres*. Ce document, de la plus haute antiquité, était bien connu de nom, mais il avait échappé depuis des siècles à toutes les recherches. L'annonce de cette découverte excita la plus vive curiosité chez les érudits et chez tous ceux qui de près ou de loin s'intéressaient à la doctrine et à la discipline de l'Église primitive. Toutefois, le savant historien, devenu patriarche de Nicomédie, ne publia pas la *Didachè* avant la fin de l'année 1883. Nous allons tout à l'heure en donner la traduction [4].

Il est infiniment probable, sinon certain, que le document

1. L'ancien *Serrae* en Macédoine.
2. Il manquait encore quelques courts chapitres vers la fin de cette épître.
3. Ou Fener, ou Fanal (Τὸ φανάρι, le phare). C'est un quartier grec de Constantinople, où se trouvent la principale église grecque et la résidence du patriarche.
4. L'introduction et les notes de Bryennios sont en grec moderne. Le volume a été imprimé, et fort bien, à Constantinople. Par cet ouvrage et son Épître de Clément, l'auteur s'est fait une place éminente parmi les savants. Le manuscrit est un petit in-8 de 120 feuilles. Il a été écrit par un scribe nommé Léon et achevé le mardi 11 juin 6564 de l'ère de Constantinople, 1056 de la nôtre.

récemment découvert est bien celui dont parlent plusieurs des écrivains ecclésiastiques de la période primitive. Clément d'Alexandrie l'appelle : « l'Écriture »; Eusèbe, en lui donnant pour titre : l'Enseignement des douze apôtres, le classe parmi les livres apocryphes du Nouveau Testament, en même temps que l'Épître de Barnabas, le Pasteur d'Hermas et quelques autres ouvrages. Athanase le considère comme un écrit non canonique, mais d'une lecture très utile pour les catéchumènes [1].

La *Didachè* est courte; elle ne dépasse pas en longueur l'Epître aux Galates. Un examen attentif a montré que le VIIe livre des *Constitutions apostoliques* avait eu la *Didachè* pour base, ou plutôt que ce VIIe livre n'était qu'une adaptation doctrinale et pratique de la *Didachè* à une époque postérieure.

Quelle date faut-il assigner à ce document? Pour essayer de la déterminer, on n'a que des raisons internes à invoquer, les faits ou documents qui pourraient faciliter la tâche faisant entièrement défaut. Bryennios pense qu'il a été écrit entre 140 et 160. Hilgenfeld et le professeur Bonet-Maury, de Paris, dans la seconde partie du IIe siècle; le Dr Lightfoot, la plupart des critiques anglais et un certain nombre de critiques allemands, entre 80 et 110, et assurément les termes dans lesquels il est parlé du ministère chrétien, et la simplicité si archaïque, presque puérile, de certaines directions pratiques, prouvent en faveur d'une date très reculée.

Nous avons eu lieu de faire remarquer [2] que les documents concernant le culte chrétien manquent presque absolument pour la période comprise entre les derniers livres du Nouveau Testament et la première *Apologie* de Justin-Martyr. Si la date fixée par les critiques anglais peut réellement être admise, la *Didachè* viendrait occuper une place intermédiaire, et serait même probablement antérieure à la lettre de Pline à Trajan. Il est donc difficile d'en exagérer l'importance.

Nous présenterons d'abord quelques remarques sur les parties de la *Didachè* qui peuvent s'appliquer aux pages qui pré-

1. *H. E.*, liv. III, chap. XXV. — Voir l'article du professeur Stokes dans la *Contemporary Review*, avril 1884.
2. Voy. ci-dessus, p. 141.

cèdent. Par exemple, au sujet du culte (ch. XIV), la description de l'assemblée du jour du Seigneur est très simple : une réunion de personnes dont chacune accomplit son culte particulier. Il n'y est même pas question de prophète ou de pasteur. Nous n'en conclurons pas que la lecture et l'explication des Écritures, les prières et le chant des hymnes n'y trouvassent point place, comme du temps de Justin-Martyr et de Tertullien. La *Didachè* ne prétend pas donner une description complète du culte et nous savons que, dès les temps les plus reculés, tout ce que nous venons d'indiquer en faisait partie. Mais il est clair que la confession des péchés, la réconciliation, les actions de grâce et la fraction du pain sont plus particulièrement présents à l'esprit de l'auteur [1].

Les chapitres IX et X ont trait à l'eucharistie. Les paroles d'actions de grâce qui y sont rapportées nous rappellent celles que les Juifs employaient à leurs repas [2]. Dans les *Constitutions Apostoliques*, cette expression : « la sainte vigne de David, ton serviteur », a été supprimée. Comme plus tard, au temps de Justin-Martyr, le pain et le vin ne sont donnés qu'à ceux qui sont baptisés, qui croient, qui sont saints. Nous avons parlé ailleurs de ces restrictions [3]. Les mots qui ouvrent le chapitre X « après vous être rassasiés [4] » montrent qu'encore à ce moment-là, ainsi qu'au temps des apôtres, l'eucharistie et l'agape ne formaient qu'un seul et même repas. Dans les *Constitutions Apostoliques*, elles sont séparées, et les paroles que nous venons de citer sont remplacées par celles-ci : « après la participation ».

Quant au baptême (ch. VII), l'écrivain parle, comme le fera plus tard Justin, de jeûne et d'enseignement précédant la cérémonie ; mais il ne dit rien de la « régénération ». En outre, ni pour le baptême, ni pour l'eucharistie, rien ne permet de conclure qu'ils aient été administrés par un ministre ou par un prêtre.

Les chapitres sur le ministère (XI, XIII, XV) ont une grande

1. Ci-dessus, p. 96 et suiv.
2. Ci-dessus, p. 100.
3. Ci-dessus, p. 103.
4. Μετὰ δε τό ἐμπλησθῆναι.

importance. La situation est encore celle dont nous parlent la Ire Épître aux Corinthiens et l'Épître aux Éphésiens, « Nous voyons ici, dit le Dr Lightfoot, deux ministères différents. Le ministère itinérant et le ministère local. Le premier est exercé par les apôtres et les prophètes, et leurs fonctions respectives sont si entremêlées parfois, qu'il est difficile de tracer la ligne de démarcation qui les sépare [1]. » Le second est exercé par les surveillants et les diacres, ce qui prouve, pour le dire en passant, que les noms de surveillant et d'ancien étaient synonymes à cette époque [2]. Dans le passage correspondant des *Constitutions Apostoliques* on lit : « Les surveillants (évêques), les anciens et les diacres », car déjà alors leurs fonctions étaient distinctes. L'Évangile était prêché par des pasteurs itinérants, entretenus en vertu et dans les limites de ce simple principe que l'ouvrier est digne de sa nourriture (Matth., X, 10). « Si le prophète, dit la *Didachè*, demande de l'argent, c'est un faux prophète. » Quelques-uns des pasteurs locaux, dont le temps tout entier était consacré à l'exercice de leur ministère, étaient soutenus par les offrandes de la congrégation. On leur donnait les prémices des champs, de la vigne et de l'olivier; on leur donnait encore de l'argent, des habits et les autres objets nécessaires à leur entretien. D'autres, au contraire, pourvoyaient, semble-t-il, à leurs propres besoins (ch. XII). Nous remarquerons encore, d'après le chapitre XV, que les évêques et les diacres devaient être élus par la congrégation. L'auteur paraît même exhorter les membres de l'Église à les honorer au même titre que les prophètes et les docteurs. Ce détail nous reporte évidemment à une période très reculée de la vie ecclésiastique. Rien ne nous indique la manière dont ces fonctionnaires étaient entretenus. Il est possible que leur entretien fût à leur charge ou que, comme les prophètes, ils reçussent les libres offrandes du troupeau.

On a supposé que Tertullien, le premier, avait comparé l'évêque au grand-prêtre [3]. Mais nous avons un exemple bien

1. Dans un travail lu au Congrès ecclésiastique de 1884.
2. Voy. ci-dessus, p. 134 et suiv.
3. Voy. ci-dessus, p. 146, n.

plus ancien de cette fâcheuse et trop naturelle confusion. Quoi de plus naturel, en effet, que de voir des judéo-chrétiens, encore imparfaitement pénétrés de l'esprit de l'Évangile, accorder au pasteur du nouveau troupeau, le respect dont ils environnaient ceux qui les avaient dirigés jadis, et lui attribuer le même nom? Or, il semble peu douteux que l'auteur de la *Didachè* ne soit un judéo-chrétien, appartenant peut-être (telle est du moins l'opinion du docteur Lightfoot) à l'Église d'Alexandrie [1].

La *Didachè* commence par une détermination des deux chemins : celui qui conduit à la vie, celui qui conduit à la mort. En cela, elle ressemble d'une manière frappante à la IIe partie de l'*Épître de Barnabas* (ch. XVIII, XX). Cette ressemblance a amené quelques auteurs à supposer un emprunt de la part de *Barnabas;* d'autres, au contraire, de la part de l'auteur de la *Didachè*. Le Dr Lightfoot, pour sa part, ne croit point à un emprunt de l'un ou de l'autre, mais pense que tous deux ont puisé à une source commune. Les deux ouvrages, nous l'avons dit, sont mentionnés ensemble par Eusèbe. Tous deux semblent être des traités incomplets et peut-être interpolés, reproduisant un enseignement oralement transmis depuis une génération ou deux, et émanant originairement soit des apôtres eux-mêmes, soit de leurs contemporains. Il règne dans plusieurs passages une simplicité et une spiritualité de ton évidentes. Ainsi, par exemple, le motif d'honorer les docteurs, et la pierre de touche de leur vocation, n'est pas l'autorité dont ils auraient été investis par l'Église, mais simplement le fait qu'ils annoncent la parole de Dieu (ch. IV, XI). Ou encore cette affirmation (ch. IV) : Dieu ne fait pas acception de personnes dans ses appels, mais il vient pour ceux que l'Esprit a préparés.

1. La permission d'employer de l'eau chaude pour le baptême semblerait indiquer un climat plus froid que celui de l'Égypte. Hilgenfeld pense à l'Asie Mineure et aux montanistes (*Contemporary Review*, décembre 1884). Il est assez curieux de remarquer que, tandis que notre auteur demande de prier pour la fin du monde, Tertullien (peut-être n'était-il pas encore montaniste) nous dit que les chrétiens de son temps priaient pour que la fin du monde fût retardée. *Apol.*, chap. XXXIX.

La *Didachè* soulève encore une foule de questions intéressantes : ainsi sa théologie; ainsi encore la manière dont elle cite le Nouveau Testament. Le lecteur pourra, sur ces points et sur d'autres, se former lui-même une opinion.

En résumé, on peut dire que cet opuscule est un des plus intéressants parmi les rares monuments de l'époque immédiatement post-apostolique.

Nous avons reproduit la traduction de M. Bonet-Maury, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie protestante de Paris. Il a bien voulu nous y autoriser [1].

LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES

ENSEIGNEMENT DU SEIGNEUR TRANSMIS PAR LES DOUZE APÔTRES AUX NATIONS

PREMIÈRE PARTIE

Le Catéchisme ou les « Deux chemins ».

§ 1. — Il y a deux chemins, celui de la vie et celui de la mort, mais il y a entre eux une grande différence. Voici le chemin de la vie : premièrement, tu aimeras le Dieu qui t'a créé; secondement, tu aimeras ton prochain comme toi-même; c'est-à-dire que tu ne feras à autrui rien de ce que tu voudrais qu'on ne te fît pas. Or, voici la Doctrine renfermée dans ces paroles : Bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos ennemis, jeûnez pour ceux qui vous persécutent. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on? Les païens n'en font-ils pas autant? — Vous, au contraire, aimez ceux qui vous haïssent, et vous n'aurez pas d'ennemi.

Abstiens-toi des désirs charnels et mondains.

Si quelqu'un te donne un soufflet sur la joue droite, tends-

1. Si nous avons reproduit la traduction de M. le professeur Bonet-Maury, nous n'avons pas reproduit les notes qui l'accompagnent. Nos notes sont celles qui accompagnent le texte anglais.

lui aussi l'autre et tu seras parfait. Si quelqu'un te met en réquisition pour un mille, fais-en deux avec lui; si quelqu'un t'enlève ton manteau, donne-lui aussi la tunique; si quelqu'un te prend quelque chose qui soit à toi, ne lui réclame pas : car tu n'en as pas le pouvoir [1]. Donne à quiconque te demande, et ne réclame rien, car le Père veut que l'on partage avec tous les biens reçus en propre de sa grâce. Heureux celui qui donne suivant le précepte; il sera sans reproche; malheur à qui reçoit. En effet, si quelqu'un reçoit dans le besoin, il ne mérite pas de reproche; mais celui qui accepte sans être dans le besoin rendra compte pourquoi il a reçu et de ce qu'il a fait de l'aumône. Détenu, il subira une enquête sur ses actes et il n'en sortira pas jusqu'à ce qu'il ait payé la dernière obole. C'est à ce sujet qu'il a été dit : « *Laisse ton aumône transpirer entre les mains, jusqu'à ce que tu saches à qui tu donnes!* [2] »

§ 2. — Voici le deuxième précepte de la Doctrine : Tu ne tueras point, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne débaucheras pas les enfants, tu ne te prostitueras pas, tu ne voleras pas, tu ne t'adonneras ni à la magie, ni à la sorcellerie; tu ne feras pas avorter l'enfant conçu dans la débauche, et, une fois né, tu ne le tueras pas [3]. Tu ne convoiteras pas les biens du prochain, tu ne commettras ni parjure, ni faux témoignage; tu ne seras ni médisant, ni rancunier; tu n'auras de duplicité, ni en pensée, ni en paroles; car la duplicité est un piège de mort. Que ta parole ne soit ni menteuse, ni vaine, mais suivie d'effet. Ne sois ni cupide, ni ravisseur, ni hypocrite, ni malicieux, ni orgueilleux. Tu n'écouteras pas de mauvais conseils contre ton prochain. Tu ne haïras personne; mais, les uns, tu les reprendras; pour les autres, tu prieras, et d'autres, tu les aimeras plus que ton âme.

§ 3. — Mon enfant, éloigne-toi du mal et de tout ce qui en a l'apparence. Ne te livre pas à la colère, car la colère conduit au meurtre. Ne sois ni jaloux, ni querelleur, ni irascible;

1. Parce qu'il est défendu à un chrétien d'employer la force, ou même de plaider « devant des infidèles » (I Cor., VI, 1-7).
2. On retrouve cette citation dans les *Constitutions Apostoliques*.
3. Ces allusions aux vices des païens indiquent la date reculée de l'écrit. Cf. Rom., I, 21-32.

car toutes ces passions engendrent les meurtres. — Mon enfant, ne laisse pas prise à la concupiscence, car la concupiscence mène à la fornication. Évite les paroles obscènes et les regards provocants [1], car de tous deux naissent les adultères. Mon enfant, ne consulte pas les auspices [2], car cela mène à l'idolâtrie; ne pratique ni la magie, ni l'astrologie, ni les lustrations, et ne te plais pas à regarder ces choses, car tout cela conduit à l'idolâtrie. Mon enfant, ne sois pas menteur, car le mensonge conduit au vol; ne sois ni avare, ni amateur de vaine gloire, car toutes ces passions donnent lieu aux vols. — Mon enfant, ne sois pas porté aux murmures, car cela mène au blasphème; ne sois pas arrogant, ni malveillant, car de là naissent les blasphèmes. — Mais sois débonnaire, car les débonnaires hériteront la terre. Sois magnanime et miséricordieux, sans malice, paisible et bon, et observe en tout les paroles que tu as entendues. Ne t'enorgueillis pas et ne livre pas ton âme à la présomption. Ton âme ne doit pas s'attacher aux orgueilleux, mais se plaire avec les justes et les humbles. Accepte, comme des bienfaits, les épreuves qui t'arrivent, sachant que rien n'arrive sans la volonté de Dieu.

§ 4. — Mon enfant, souviens-toi jour et nuit de celui qui t'annonce la parole de Dieu; tu l'honoreras comme le Seigneur, car là d'où est annoncée la majesté de la parole, là est le Seigneur.

Tu chercheras chaque jour le commerce des saints, afin d'être rafraîchi par leurs discours. Tu ne fomenteras pas de dissensions, mais tu feras la paix entre les adversaires. Tu jugeras justement, et ne feras pas acception de personnes, en reprenant tes frères à cause de leurs chutes. Ne doute pas si la promesse de Dieu s'accomplira ou non [3]. Ne tends pas la main pour recevoir, et ne la ferme pas pour donner [4]. Si tu possèdes quelque bien, produit du travail de tes mains, tu

1. Les *Constitutions apostoliques* disent : *des yeux impudiques.*
2. Ou *augure*, οἰωνοσκόπος, qui examine les oiseaux, pour prophétiser d'après leur vol ou leurs cris.
3. C'est-à-dire : si la prière sera exaucée, ou non.
4. *Ecclésiastique*, IV, 31.

payeras la rançon de tes péchés [1]. Tu n'hésiteras pas à donner, et ne grogneras pas en donnant, car tu sais quel est le juste dispensateur des récompenses! Ne te détourne pas de l'indigent, mais partage tout ce que tu as avec ton frère, et ne dis pas que cela t'appartient en propre; en effet, si vous avez en commun les choses immortelles, à combien plus forte raison les périssables? Ne cesse pas de tenir la main à l'éducation de ton fils ou de ta fille, mais enseigne-leur la crainte de Dieu dès la jeunesse. Ne commande pas avec aigreur à ton esclave ou à ta servante, qui espèrent au même Dieu, de peur qu'ils ne perdent la crainte du Dieu, qui est au-dessus du maître et de l'esclave; car il ne fait pas acception de personne dans ses appels, mais il vient pour ceux que l'Esprit a préparés. Quant à vous, esclaves, soyez soumis à vos maîtres, en toute crainte et humilité, comme à l'image de Dieu. Tu haïras toute hypocrisie, et tout ce qui déplaît au Seigneur. Tu ne négligeras pas les préceptes du Seigneur et tu observeras tout ce que tu as reçu, sans y rien ajouter, ni retrancher. Tu confesseras tes fautes dans l'église, et tu n'iras pas à la prière avec une conscience mauvaise. Tel est le chemin de la vie.

§ 5. — Et voilà le chemin de la mort : avant tout, il est mauvais et rempli de malédictions. Il conduit au meurtre, aux adultères, aux convoitises, aux fornications, aux vols, à l'idolâtrie, aux pratiques magiques et à la sorcellerie, aux rapts, aux faux témoignages, à l'hypocrisie, à la duplicité, à la fraude, à l'arrogance, à la méchanceté, à l'effronterie, à la cupidité, au langage obscène, à la jalousie, à la présomption, à l'orgueil, à la forfanterie. C'est le chemin que prennent les persécuteurs des bons, les ennemis de la vérité, les amateurs du mensonge, ceux qui ne savent pas la récompense de la justice, qui ne s'attachent ni au bien, ni au juste jugement; qui veillent, non pour faire du bien, mais du mal; les amateurs de vanités qui sont fort éloignés de la douceur et de la patience; qui recherchent une rétribution, sans pitié pour le pauvre, et sans compassion pour celui qui est travaillé et chargé; ceux qui ne connaissent même pas leur Créa-

1. *Daniel*, IV, 27.

teur, les meurtriers d'enfants, les corrupteurs de l'œuvre de Dieu, qui se détournent de l'indigent, oppriment l'affligé, les avocats du riche et les juges iniques du pauvre, les hommes capables de tous les péchés. Sauvez-vous, mes enfants, de tous ces gens-là.

§ 6. — Prends garde que personne ne te détourne de ce chemin de la doctrine, car un tel enseignement n'aurait pas l'agrément de Dieu.

Si tu peux porter le joug du Seigneur tout entier, tu seras parfait; sinon, fais ce que tu peux. Quant aux aliments, supporte ce que tu peux [1]; mais abstiens-toi à tout prix des viandes sacrifiées aux idoles, car c'est là un culte rendu à des dieux morts.

DEUXIÈME PARTIE

La Liturgie et la Discipline.

§ 7. — Pour ce qui est du baptême, voici comment il faut l'administrer : Après avoir enseigné tous les préceptes ci-dessus, baptisez au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit dans de l'eau vive [2]. Si tu n'as pas d'eau vive, baptise dans d'autre eau; si tu ne peux avoir d'eau froide, sers-toi d'eau chaude; et si tu n'as ni de l'une ni de l'autre, verse trois fois de l'eau sur la tête, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit [3]. Qu'avant le baptême on fasse jeûner le baptiseur, le baptisé, et quelques autres, s'ils le peuvent. Quant au néophyte, tu lui commanderas de jeûner un jour ou deux avant.

§ 8. — Mais que vos jeûnes ne soient pas pareils à ceux des hypocrites [4]; car ils jeûnent le deuxième et le cinquième

1. Il ne s'agit point ici de jeûnes, mais des distinctions si compliquées entre les aliments purs et les aliments impurs. Encore une preuve de l'antiquité de la *Didachè*.

2. C'est-à-dire : de l'eau courante.

3. On pense qu'il est fait allusion ici au baptême administré à domicile dans un cas de maladie mortelle.

4. Le mot hypocrites est pris ici dans le sens appliqué aux Phari-

jour de la semaine; vous, au contraire, vous devez jeûner le quatrième jour et la veille du sabbat.

Ne priez pas non plus comme les hypocrites, mais comme le Seigneur l'a ordonné dans son Evangile; priez ainsi :

« Notre Père qui es dans le ciel, que ton nom soit sanctifié, « que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre « comme au ciel; donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien, « et remets-nous notre dette, comme nous la remettons à « nos débiteurs, et ne nous induis pas en tentation, mais dé- « livre-nous du mal, car à toi appartiennent la puissance et la « gloire dans tous les siècles. » Priez ainsi trois fois par jour [1].

§ 9. — Quant à l'Eucharistie, rendez grâces ainsi. Dites d'abord pour la coupe : « Nous te rendons grâces, ô notre « Père, pour la sainte vigne de David, ton serviteur [2], que tu « nous as fait connaître par Jésus, ton serviteur. A toi soit la « gloire aux siècles des siècles. »

Et puis, dites au moment de la rupture (du pain) : « Nous « te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la connais- « sance que tu nous as révélées, par Jésus, ton serviteur. A toi « soit la gloire aux siècles des siècles! De même que ce pain « rompu était dispersé sur le haut des collines et s'est trouvé « rassemblé en un seul tout, qu'ainsi ton Église soit rassem- « blée des extrémités de la terre, dans ton royaume; en effet, « à toi appartiennent la gloire et la puissance (que tu exerces) « par Jésus-Christ aux siècles des siècles. » — Que personne ne mange ni ne boive de votre Eucharistie sans avoir été baptisé au nom du Seigneur; car c'est à ce sujet que le Seigneur a dit : « *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens* [3]*!* »

§ 10. — Après vous être rassasiés (à l'agape) [4], rendez grâces

siens. C'est encore une preuve d'antiquité. — Pour le jeûne bi-hebdomadaire des Pharisiens, voy. Luc, XVIII, 12.

1. C'était la coutume juive. Voy. ci-dessus, p. 121.

2. Παις, παιδός, employé dans le même sens que *Act.*, III, 13; IV, 25, etc.

3. Matth., VII, 6. Nous n'assumons pas la responsabilité de l'exactitude de cette interprétation.

4. A cette époque primitive, cela est évident, l'*Agape* et l'Eucharistie étaient confondues. On voit ici qu'il s'agit d'un vrai repas et non de la participation à certains éléments. Le développement sacerdotal de l'Eucharistie modifia tout cela. Voy. chap. x.

ainsi : « Nous te rendons grâces, ô Père saint, pour ton saint « nom, que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la con- « naissance, la foi et l'immortalité que tu nous as révélées par « Jésus, ton serviteur. A toi soit la gloire aux siècles des « siècles. Toi, Maître tout-puissant, tu as créé toutes choses à « cause de ton nom ; tu as donné aux hommes la jouissance « de la nourriture et du breuvage, afin qu'ils te rendent « grâces ; mais à nous tu as fait grâce d'une nourriture et d'un « breuvage spirituels et de la vie éternelle, par l'organe de ton « serviteur. Avant toute chose, nous te rendons grâces de ce que « tu es puissant. A toi soit la gloire aux siècles des siècles.

« Souviens-toi, ô Seigneur, de ton Eglise, afin de la délivrer « de tout mal et de la rendre accomplie dans ton amour ! Ras- « semble-la des quatre vents du ciel, elle qui a été sanctifiée « en vue de ton royaume que tu lui as préparé ; car à toi appar- « tiennent la puissance et la gloire aux siècles des siècles ! »

Vienne la grâce et que ce monde passe ! Hosanna au fils de David ! Si l'on est saint, qu'on s'approche ; sinon, qu'on fasse pénitence, Maran atha [1] ! Amen !

Permettez aux prophètes de rendre grâces à leur gré.

§ 11. — Si quelqu'un vient vous enseigner toutes les choses susdites, recevez-le, mais si ce docteur, ayant dévié, vous donne un autre enseignement, pour dissoudre vos croyances, ne l'écoutez pas. Si au contraire c'est pour faire avancer la justice et la connaissance du Seigneur, recevez-le comme le Seigneur.

Quant aux apôtres [2] et aux prophètes, voici comme il faut agir suivant le précepte de l'Evangile [3]. Que tout apôtre venant vers vous soit reçu comme le Seigneur, s'il reste un jour, et, s'il est nécessaire, le lendemain ; mais, s'il reste trois jours, c'est un faux prophète. Et qu'en partant l'apôtre n'ac-

1. C'est-à-dire : le Seigneur vient. I, *Cor.*, XVI, 22.

2. Ἀπόστολος est pris dans le sens de missionnaire dans *Rom.*, XVI, 7 ; II, *Cor.*, VIII, 23 ; *Philip.*, II, 25.

3. Voy. Matt., X, 5-11 ; Luc, X, 3-8, 16, etc. Ces préceptes sont basés sur ceux que J.-C. donna aux disciples qu'il envoya prêcher. Au reste, déjà du temps de Paul il ne manquait pas de docteurs itinérants auxquels ces préceptes étaient bien nécessaires. II, *Cor.*, XI, 4, 13 ; *Gal.*, I, 7-9 ; V, 10, 12. — Cf. *Apoc.*, II, 2.

cepte rien que du pain pour aller jusqu'à son gîte prochain ; s'il demande de l'argent, c'est un faux prophète. Vous ne devez ni éprouver, ni juger aucun prophète parlant en esprit ; car tout péché sera pardonné, mais ce péché-là ne sera pas pardonné [1] ! En effet, quiconque parle en esprit n'est pas prophète, mais celui-là seulement qui suit l'exemple du Seigneur. C'est à sa conduite que vous discernerez le vrai du faux prophète. Tout prophète qui, parlant en esprit, a commandé la table [2], s'il y touche, c'est un faux prophète. Tout prophète qui enseigne la vérité, mais ne fait pas ce qu'il dit, c'est un faux prophète. Or tout prophète éprouvé, véritable, exerçant son corps en vue du mystère terrestre de l'Eglise [3], sans imposer aux autres ses pratiques ascétiques, ne le jugez pas, car il a Dieu pour juge ; c'est ainsi qu'ont fait les anciens prophètes. Si quelqu'un vous dit en esprit : « Donne-moi de l'argent ou autre chose, » ne l'écoutez point ; mais s'il prescrit de donner pour d'autres indigents, que personne ne le juge.

§ 12. — Recevez tout homme qui vient au nom du Seigneur, et ensuite vous l'éprouverez pour le connaître ; car vous devez avoir une intelligence capable de discerner ceux de droite et ceux de gauche. Si celui qui vient est un pauvre passant, secourez-le autant que vous pourrez ; il ne doit pas rester chez vous plus de deux ou trois jours. Que s'il veut se fixer parmi vous comme artisan, qu'il travaille pour obtenir de la nourriture ; s'il n'a pas de métier, veillez suivant votre prudence à ce qu'il n'y ait point parmi vous de chrétien oisif. Mais s'il ne veut pas agir ainsi, c'est un trafiquant de christianisme, éloignez-vous de ces gens-là.

§ 13. — Tout prophète véridique, qui veut se fixer parmi vous, est digne de sa nourriture. De même, un docteur véri-

1. C'était donc regardé comme une des formes du péché contre le Saint-Esprit. Matth., XII, 31.

2. Cette curieuse phrase semble établir une sauvegarde contre les tentations qu'auraient pu avoir les prophètes « parlant en esprit », de donner des directions au sujet des agapes avec le désir secret de ménager leur propre intérêt (Farrar).

3. Une des expressions les moins claires de la *Didachè*. D'après le contexte, on serait disposé à penser à certaines actions symboliques semblables à celles d'Esaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, etc.

dique est, lui aussi, comme l'artisan, digne de sa nourriture. Tu prendras donc toutes les prémices de l'aire et du pressoir, des bœufs et des brebis, et les donneras aux prophètes; car ils sont vos grands prêtres. Si vous n'avez pas de prophètes, donnez-les aux pauvres. Si tu prépares une fournée de pain, prends-en les prémices [1] et donne-les suivant le commandement. De même, si tu ouvres un tonneau de vin ou d'huile, donnes-en les prémices aux prophètes. Quant à ton argent, à tes vêtements et à tous tes biens, prélèves-en les prémices, à ton idée, et donne-les suivant le commandement.

§ 14. — Le dimanche du Seigneur, une fois rassemblés, rompez le pain et rendez grâces après avoir confessé vos péchés, afin que votre sacrifice soit pur. Que quiconque a un différend avec son ami s'éloigne de votre assemblée tant qu'il n'est pas réconcilié, afin de ne pas profaner votre sacrifice. Car voici la propre parole du Seigneur : « *Apportez-moi une victime pure en tout temps et en tout lieu; car je suis un grand roi, dit le Seigneur; et mon nom est admirable parmi les peuples païens* [2]! »

§ 15. — Élisez-vous [3] des évêques et des diacres du Seigneur, hommes doux et désintéressés, véridiques et éprouvés; car eux aussi vous rendent le service des prophètes et des docteurs. Ne les méprisez donc pas, car ils sont vos dignitaires, avec les prophètes et les docteurs.

Reprenez-vous les uns et les autres, non pas en colère, mais en paix, comme vous en avez l'ordre dans l'Evangile. Quant à celui qui a manqué à son prochain, que personne ne lui parle; et qu'il ne jouisse d'aucune considération parmi vous, jusqu'à ce qu'il se soit repenti. Faites vos prières, vos aumônes et toutes vos actions, suivant les préceptes contenus dans l'Evangile de Notre-Seigneur.

1. Les *Constitutions apostoliques* y ajoutent les *dîmes*.
2. *Mal.*, I, 11, 14. Justin-Martyr s'appuie sur une fausse interprétation de ce texte pour justifier son opinion d'un sacrifice dans l'Eucharistie (voy. ci-dessus, p. 108). On pourrait croire que le même ritualisme se retrouve ici. Mais ce serait contraire à l'ensemble de la *Didachè*. Nous pensons plutôt, avec le Dr Farrar, que le mot sacrifice désigne ici métaphoriquement la prière et les actions de grâces. Cf. *Rom.*, XII, 1; *Héb.*, XIII, 15, et ci-dessous, IIe Partie, chap. XVI.
3. Χειροτονήσατε. Voy. II, *Cor.*, VIII, 19; *Act.*, XIV, 23; *Tite*, I, 5.

§ 16. — Veillez sur votre vie; que vos lampes ne s'éteignent point et que vos reins ne soient pas desserrés; mais tenez-vous prêts; car vous ne savez pas l'heure où Notre-Seigneur viendra. Réunissez-vous fréquemment pour chercher les choses qui conviennent à vos âmes; car tout le temps de votre foi ne vous servira point, si vous n'êtes pas accomplis au dernier jour. En effet, dans les derniers temps, les faux prophètes et les corrupteurs pulluleront et les brebis seront changées en loups, et l'amour se changera en haine. L'iniquité ayant augmenté, on se haïra, on se persécutera, on se livrera réciproquement. Alors paraîtra le Séducteur du monde [1], se donnant pour le fils de Dieu et faisant des signes et des prodiges; la terre sera livrée entre ses mains et il commettra des forfaits, tels qu'on n'en a point vus depuis l'origine des temps.

Alors les créatures humaines seront soumises à l'épreuve du feu; beaucoup seront scandalisées et périront; mais celles qui persévéreront dans la foi seront sauvées de cette malédiction.

Alors paraîtront les signes de la vérité : d'abord, le signe du déploiement (Ἐκπετάσεως) dans le ciel, puis le signe du coup de trompette, et troisièmement la résurrection des morts, non pas de tous, mais suivant ce qui a été dit : « *Le Seigneur viendra, et tous ses Saints avec lui!* » Alors, le monde verra le Seigneur venant sur les nuées du ciel!

1. Allusion, sans doute, à *Apoc.*, XII, 9.

DEUXIÈME PARTIE



Mosaïque de Félicité, conservée dans le palais archiépiscopal de Ravenne.

(Copié sur l'original par Edward Backhouse.)

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES MARTYRS D'AFRIQUE — ALEXANDRE SÉVÈRE SE MONTRE FAVORABLE AUX CHRÉTIENS

Nous avons raconté les destinées de l'Église jusqu'au règne de Septime Sévère. En l'an 202, cet empereur défendit, sous les peines les plus sévères, la conversion au judaïsme ou au christianisme. Autant qu'on en peut juger, ce furent l'Égypte et l'Afrique qui eurent le plus à souffrir de ce nouvel édit [1].

Dès l'an 200, il est vrai, quelques chrétiens de cette dernière province avaient subi le martyre. Ils étaient de Scillita en Numidie. Amenés devant le proconsul, celui-ci leur promit le pardon, s'ils faisaient un sincère retour à la religion païenne. Speratus, l'un d'eux, lui répondit : — Nous n'avons fait tort à personne ; nous n'avons dit du mal de personne. Pour tout le mal qu'on

1. Les Romains donnaient parfois le nom d'*Afrique* au continent entier; cependant, à proprement parler, il désignait le territoire carthaginois. Aucune partie de l'empire ne contenait plus de chrétiens que cette province, alors remplie de cités riches et populeuses, mais plus tard bien dévastée, à la suite des querelles ecclésiastiques, des invasions des Vandales et de la tyrannie des Mahométans. C'est la province actuelle de Tunis.

nous a fait, nous n'avons eu que des paroles de remerciement. Nous louons notre Seigneur et Roi pour toutes ses dispensations. — Nous aussi, répondit le proconsul, nous sommes pieux; nous jurons par le génie de l'Empereur et nous prions pour sa prospérité. C'est ce que nous attendons de vous. — Je ne connais, répliqua Speratus, aucun génie du roi de cette terre. Je sers mon Dieu qui est dans le ciel, ce Dieu que personne n'a vu ni ne peut voir. Sans doute, je reconnais l'Empereur pour mon souverain, et je n'ai jamais manqué de payer tous les impôts. Mais je ne puis adorer que mon Seigneur le Roi des rois, le Maître de tout ce qui existe.

Ramenés en prison après ce premier interrogatoire, ils durent comparaître dès le lendemain pour être interrogés de nouveau. Speratus finit par répondre au nom de tous : Nous sommes tous chrétiens; nous ne voulons pas renier notre foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Faites de nous ce qu'il vous plaira. Condamnés à mort et menés au lieu de l'exécution, ils tombèrent à genoux et rendirent grâces à Dieu [1].

Environ deux ans plus tard avait lieu à Carthage [2] le mémorable martyre de Perpétue et de ses compagnons. Six jeunes catéchumènes, Révocat et Félicité, tous deux esclaves, Saturnin, Sature, Secondule et Vivia Perpetua, furent arrêtés et accusés d'être chrétiens. Perpétue appartenait à une bonne famille. Agée de 22 ans environ, elle venait de devenir veuve. Sa mère était chrétienne, mais son père, déjà âgé, était païen. Elle avait deux

1. Ruinart, *Acta sincera;* Neander, I, 169, 170.
2. Etait-ce bien à Carthage ou dans l'une des deux petites villes du nom de Tuburbium, à 40 milles de la capitale ? On ne le sait pas précisément. Milman, *Hist. of Christianity*, II, 165 n.

frères, dont l'un était également catéchumène. Au moment de son incarcération, elle allaitait son jeune enfant. Nous emprunterons quelques détails au récit de ses souffrances, qu'elle a composé elle-même. « Tandis que nous étions, dit-elle, aux mains de nos persécuteurs, mon père fit tous les efforts possibles pour me détourner de la foi. — Mon père, lui dis-je, voyez-vous cette petite cruche sur le sol? — Oui, répondit-il. — Peut-on lui donner un autre nom pour la désigner? — Non, assurément. — Eh bien! répliquai-je, je ne puis pas non plus avoir un autre nom que celui de chrétienne, puisque je le suis. — Ces paroles l'exaspérèrent à ce point qu'il se jeta sur moi, comme s'il eût voulu m'arracher les yeux. »

Avant d'être enfermés dans leurs cachots, ils purent être baptisés. « Pendant que je recevais le baptême, dit Perpétue, le Saint-Esprit m'inspira de ne demander que la force de souffrir avec patience. Quelques jours après, nous fûmes mis dans la prison. Je fus terrifiée par les ténèbres qui y régnaient. Ce fut une journée affreuse. Je ne pouvais supporter la chaleur occasionnée par le grand nombre de gens qui y étaient enfermés, ni la rudesse des soldats; je ne pouvais, surtout, vaincre mon anxiété au sujet de mon enfant. Cette détresse dura plusieurs jours. Mais, ayant enfin obtenu la permission d'avoir mon enfant avec moi, je me sentis redevenir forte et la prison fut pour moi comme un palais. »

Cependant son père, ayant appris qu'elle devait subir un interrogatoire public, renouvela ses efforts pour ébranler sa résolution. — « Ma fille, lui disait-il, ayez pitié de mes cheveux blancs; ayez pitié de votre père et ne l'exposez pas au mépris de tous. Laissez là cette inflexi-

bilité et ne provoquez pas la ruine de nous tous. En parlant ainsi, il me baisait les mains, il se jetait à mes genoux et il ne m'appelait plus ma fille, mais madame. Mon cœur se brisait en songeant à ses cheveux blancs, en songeant que lui seul dans notre famille ne se réjouissait pas de mon martyre. Aussi essayais-je de le consoler en lui disant : — Sur l'échafaud qu'on nous prépare, cela seul arrivera, qui sera conforme à la volonté de Dieu. Nous ne comptons pas sur notre propre force, mais la puissance même de Dieu nous soutiendra.

« Peu de temps après, pendant que nous prenions notre repas, on vint tout à coup nous chercher pour nous mener à l'audience. Une grande foule y était assemblée. On nous fit monter sur une sorte d'échafaud (*catasta*). Ce furent d'abord mes compagnons qu'on interrogea. Mon tour venu, mon père s'approcha de moi, tenant mon enfant, et, me prenant à part, il me dit d'un ton suppliant : Aie pitié de ton enfant. De son côté, le proconsul me dit : Aie pitié des cheveux blancs de ton père, aie pitié de ton enfant; sacrifie pour le salut de l'Empereur. — C'est ce que je ne puis faire, répondis-je. — Es-tu donc chrétienne? répliqua le proconsul. — Je le suis. — Et comme mon père ne me quittait pas et cherchait toujours à me faire renier la foi, le proconsul ordonna de le jeter en bas de l'échafaud et de le battre de verges. Il me semblait qu'on me battait moi-même! Le proconsul prononça alors la sentence : nous étions condamnés à être exposés aux bêtes..... Nous rentrâmes ensuite joyeusement en prison. »

De la prison, Perpétue fit demander son enfant à son père; mais celui-ci refusa obstinément de le lui laisser voir.

Perpétue avait sur l'état des morts les fausses idées déjà en faveur de son temps. Elle pria donc ardemment en faveur de son frère Dinocrate, mort à l'âge de sept ans. Après des jours et des nuits de supplications et de gémissements, elle eut une vision qui lui rendit le repos : elle crut le voir délivré de son séjour de ténèbres et de souffrances.

Un de leurs geôliers, nommé Pudens, frappé de la valeur morale des prisonniers et voyant que la puissance de Dieu se manifestait en eux, autorisa les frères à venir leur apporter des consolations. Cependant, le jour fatal approchait. Le père de Perpétue fit un nouvel effort. Il vint, « tout défait par la douleur, s'arrachant la barbe, se jetant à mes pieds la face contre terre, et prononçant des paroles capables d'émouvoir le monde entier. Je ressentais une vive douleur à cause de sa vieillesse infortunée. »

Sur ces entrefaites, Secondule mourut, et Félicité, trois jours avant son martyre, mit au monde une fille. Au milieu des douleurs de l'enfantement, elle poussait des cris. Alors le geôlier lui dit d'un ton de reproche : « Si tes souffrances d'aujourd'hui sont si grandes, que sera-ce donc lorsque tu seras livrée aux bêtes? Tu n'avais pas songé à cela, n'est-ce pas, quand tu as refusé de sacrifier? — Ce que je souffre maintenant, répondit Félicité, je le souffre moi-même; ce que je souffrirai alors, je ne serai pas seule pour le supporter, parce que celui pour qui je souffrirai me soutiendra. »

« Quand brilla le jour de leur victoire, continue le narrateur, les martyrs furent conduits de la prison à l'amphithéâtre. On eût dit qu'ils allaient à une fête. Perpétue marchait la dernière; sa contenance était

calme, son pas, celui d'une matrone chrétienne, aimée de Dieu. Son regard pur ne pouvait supporter les regards de la foule et elle baissait les yeux. » Une ancienne coutume, datant de l'époque des sacrifices humains, voulait que les victimes fussent revêtues d'habits sacerdotaux. On voulait donc habiller les hommes en prêtres de Saturne, les femmes en prêtresses de Cérès. Au nom de leur foi et de la liberté, ils protestèrent contre une pareille dégradation, et la justice de leur réclamation étant reconnue, on les autorisa à garder leurs vêtements ordinaires. Perpétue marcha au supplice en chantant un hymne. Révocat, Saturnin et Sature en menaçant le peuple assemblé du jugement de Dieu. Quand ils furent arrivés près du proconsul : « Tu nous juges, lui dirent-ils, mais Dieu te jugera à ton tour. » Aussitôt, le peuple exaspéré demanda et obtint qu'ils fussent passés par les verges. Puis on lâcha un léopard et un ours sur Saturnin et Révocat. Quant à Sature, il devait combattre avec un sanglier sauvage; mais, au lieu de l'attaquer, le sanglier se jeta sur le gardien. On l'attacha ensuite à côté de la cage ouverte d'un ours, mais l'ours refusa de sortir.

Perpétue et Félicité furent dépouillées de leurs vêtements, enveloppées dans un filet et livrées à une vache particulièrement méchante. Mais les spectateurs eux-mêmes ne purent supporter la vue de ces deux femmes nues (et notamment de Félicité, délivrée depuis trois jours), et on les emmena pour les revêtir d'une robe flottante. Perpétue, introduite la première, fut lancée en l'air et retomba sur les reins. Voyant sa robe déchirée, elle en ramena les lambeaux sur son corps, plus sou-

cieuse de sa pudeur que de ses souffrances. Appelée de nouveau, elle noua ses cheveux, « car un martyr, ajoute le narrateur, ne doit pas mourir les cheveux en désordre, et porter au milieu de sa gloire les signes apparents du deuil. » Voyant Félicité blessée et foulée aux pieds, elle s'avança vers elle et lui donna la main pour l'aider à se lever, et ces deux nobles femmes se tinrent ensemble debout, sous les yeux d'une foule assurément indigne de contempler un si touchant spectacle. Il lui imposa pourtant, et la foule permit que ces deux femmes fussent emmenées. A peine sortie de l'amphithéâtre, Perpétue, comme éveillée d'un profond sommeil, jeta les regards autour d'elle en disant : « Je ne puis dire quand nous serons livrées à cette vache furieuse... » ; et comme on lui disait que cela avait déjà eu lieu, la vue seule de son vêtement déchiré et de ses blessures réussit à l'en convaincre. S'adressant alors à son frère et à un catéchumène fidèle qui se tenaient près d'elle : « Soyez fermes dans la foi, leur dit-elle, aimez-vous tous les uns les autres, et ne soyez pas scandalisés par mes souffrances. »

Cependant Sature, sur lequel l'ours et le sanglier avaient refusé de se jeter, était livré à un léopard. Avant que la bête fût lâchée, il dit à Pudens : « Crois de toute ton âme; je vais avancer, et le léopard me détruira d'un seul coup. » Et c'est ce qui arriva : la première morsure du léopard couvrit Sature d'une telle quantité de sang, que la populace, saisissant cette occasion de tourner en ridicule le baptême chrétien, se mit à crier : Sauvé et lavé! sauvé et lavé! Mais Sature, se tournant vers le soldat Pudens : « Adieu, lui dit-il, souviens-toi de ma foi, et que ce spectacle, loin de

t'ébranler, te fortifie. » Puis il lui demanda l'anneau qu'il portait au doigt, et l'ayant trempé dans son sang, il le lui rendit en témoignage de son martyre.

Le moment du coup de grâce était enfin venu. Le peuple, voulant repaître ses yeux de l'agonie des martyrs, demanda que tous fussent amenés au milieu de l'arène. A l'ouïe de cette requête, tous les martyrs se levèrent et se rendirent au lieu indiqué par le peuple. Ils se donnèrent un dernier baiser de paix et reçurent le coup final l'un après l'autre sans faire un mouvement, ni pousser un cri. Seule Perpétue, atteinte entre les côtes, poussa un cri et dirigea elle-même à son cou la main tremblante du jeune gladiateur. Ainsi finirent-ils leur carrière terrestre, et le narrateur termine son récit en s'écriant : « O martyrs courageux et bénis! Oui, c'est avec justice que vous avez été élus et choisis pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]! »

Tout ce qui précède est considéré comme authentique et remontant à une haute antiquité. On pense que l'auteur était contemporain et peut-être témoin oculaire. Nous avons laissé de côté plusieurs visions qui occupent dans le récit original une place considérable. Ces visions, l'amour du merveilleux qui pénètre tout le

1. *Passion des saintes martyres Perpétue et Félicité.* Ruinart. Néander, I, 170-172. La mosaïque de Perpétue reproduite au commencement du volume, et celle de Félicité au commencement de ce chapitre, sont sans doute du ve siècle, lorsque Ravenne était devenue un des principaux centres de l'art chrétien. « Ces deux héroïnes ont cueilli ensemble les palmes du martyre; toutes deux étaient mariées et mères, mais d'après leurs vêtements respectifs, on voit que l'une était une dame, l'autre, une esclave. L'Eglise honore également la foi de chacune, et quand nous regardons leurs portraits, nous voyons dans tous deux l'attitude calme et ferme d'une âme triomphant de la mort, et nous pensons à la parole de l'Apôtre : Combien nous tous, avec le visage découvert, nous contemplons, comme dans un miroir, la gloire du Seigneur. » *Thoughts on Church Origins.*

récit et quelques particularités doctrinales ont fait supposer que nos martyrs étaient montanistes [1].

Sous l'empereur Caracalla (211-217), d'odieuse mémoire, il n'y eut point de persécution. Le Syrien Héliogabale (218-222), qui se constitua lui-même grand-prêtre de Baal-Péor, essaya de combiner le christianisme et les rites abominables du culte de ce dieu. Ce rêve insensé ne fut pas réalisé. Mais Alexandre Sévère, son noble successeur (222-235), fit mettre dans le temple du palais impérial une image du Christ [2]. Sous son règne, on vit des évêques chrétiens admis à la cour en cette qualité. Bien plus, l'empereur adopta, pour le choix et la nomination des fonctionnaires de l'État, les règles suivies par l'Église en ces matières. Il ordonna que leurs noms fussent publiés d'avance, disant qu'il serait fâcheux de voir négliger, pour la nomination d'hommes auxquels on confiait la vie et les biens des citoyens, des précautions observées par les juifs et les chrétiens pour le choix de leurs prêtres [3].

Au reste, la religion païenne elle-même entrait dans une phase nouvelle. La philosophie néo-platonicienne

1. Gieseler, *K. G.*, I, 234, n. i. — Milman, II, 165, n. x. — A. N. C. L., Introduction. Cooper dit : « Le lecteur ne perdra rien de son admiration lorsqu'il saura que tous ces martyrs étaient montanistes. D'ailleurs, beaucoup de membres de sectes condamnées comme hérétiques, et particulièrement les Marcionites, ont fourni à l'Église quelques-uns de leurs plus nobles héros spirituels. » *Free Church*, 272.

2. Les autres statues étaient celles d'Abraham, d'Orphée et d'Apollonius de Tyane. Ce dernier était un philosophe pythagoricien, qu'on prétendait avoir été investi de pouvoirs surnaturels et que l'école philosophique voulait opposer au Sauveur. Lampridius, *Alex. Severus*, chap. XXVIII. Le même auteur nous informe que l'empereur aimait tant la maxime chrétienne : Fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fît, ou plutôt sa réciproque : Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même, qu'il la fit graver sur son palais et sur les monuments publics. *Ibid.* chap. L.

3. Idem, *Vie d'Héliogabale*, chap. XI, IX.

essayait d'étayer l'édifice chancelant du paganisme et de lui donner un caractère plus spirituel. Il avait emprunté au christianisme ses idées sur le culte et sur la morale, tout en conservant les plus grossières superstitions. Mais si le paganisme se rapprochait ainsi du christianisme, il faut convenir — et nous n'aurons que trop d'occasions de le constater — que le christianisme se rapprochait incontestablement du paganisme [1].

1. Gieseler, *K. G.*, I, 205-207. Milman, II, 179-184.

CHAPITRE II

TERTULLIEN ET CLÉMENT D'ALEXANDRIE

Vers l'an 220, l'Église d'Afrique perdait Tertullien, son illustre docteur. Nous avons peu de détails sur sa vie. Fils d'un centurion, et né à Carthage, il avait reçu une éducation libérale et n'était devenu chrétien que dans la force de l'âge, vers l'an 185. Il devenait presbytre en 192 et montaniste en 199. On a dit avec raison de l'Église d'Afrique, dont les origines sont inconnues, qu'elle se montre tout à coup, dans les ouvrages de Tertullien, déjà bien constituée et pleine de vie. Le caractère personnel et les écrits de notre docteur firent beaucoup pour lui donner, dans la république des Églises chrétiennes, la haute influence dont elle jouit alors.

Néander a tracé de Tertullien le sympathique portrait suivant : « Tertullien était un homme à l'esprit ardent, aux sentiments profonds, au cœur chaud. A ce qu'il aimait, il donnait son âme entière et toutes ses forces, repoussant avec énergie tout ce qui l'en aurait détourné. Il avait une science étendue, une grande profondeur de pensée, mais manquait de logique et de

modération. Il était dominé par une imagination impétueuse, ardente, et d'une sensibilité extrême. Aussi, son naturel à la fois fougueux et positif, doublé de son éducation d'avocat, l'entraînèrent-ils souvent, surtout en matière de controverse, à des exagérations de rhétoricien... Le christianisme devint l'âme de sa vie, le point de départ de toutes ses pensées; grâce à lui, un monde entièrement nouveau et plein de richesses se développa dans son cœur. Mais il fallut que le christianisme pénétrât et épurât tout d'abord cette nature emportée, audacieuse et encore rude : ce fut du vin nouveau dans un vieux vaisseau. Tertullien manquait souvent des termes nécessaires pour exprimer ses pensées. Son esprit débordant ne trouvait pas de formes adéquates. Il dut créer un langage nouveau pour ces nouveaux besoins spirituels, et cela sans avoir reçu une vraie éducation philologique, avec le rude latin africain comme point de départ, et au milieu d'un courant de pensées et de sentiments qui entraînaient son ardente nature. Du temps de Tertullien, l'esprit théologique de l'Église de l'Afrique septentrionale était en voie de formation. Il le resta jusqu'au moment où, avec Augustin, il acquit sur toute l'Église d'Occident la plus grande influence possible [1]. »

M. de Pressensé caractérise Tertullien d'une manière non moins remarquable. « Il ne cherche pas dans le paganisme, dit-il, comme Justin ou Clément d'Alexandrie, les traces d'une préparation au christianisme. Il prend la cognée de Jean-Baptiste et la met à la racine de l'arbre, avec la ferme intention de le couper et de le brûler tout entier.... La secte montaniste devait imman-

1. *Church History*, II, 442, 443.

quablement gagner Tertullien à sa piété exaltée. La sévérité implacable de sa discipline, le mélange d'un réalisme coloré des teintes les plus chaudes de l'imagination orientale et d'un esprit d'indépendance qui ne savait jamais fléchir; ces traits divers, auxquels on reconnaissait le montanisme, répondaient trop bien aux aspirations de Tertullien pour qu'il ne devînt pas l'un de ses apôtres; il l'eût inventé, s'il n'eût pas existé [1]. »

Si nombreuses qu'aient été nos citations de Tertullien, nous demandons la permission d'en donner encore deux.

La première est comme un hymne sur les merveilles de la création. Tertullien veut illustrer la foi des chrétiens en la résurrection.

« Mais jette maintenant les yeux, dit-il, sur ces exemples que nous avons de la puissance de Dieu : le jour meurt au moment que la nuit commence, et les ténèbres qui l'enveloppent de toutes parts sont comme son tombeau : toute cette beauté du monde se revêt de deuil, l'univers n'a point de substance qui ne soit comme un vêtement lugubre, une funèbre langueur est répandue sur toutes choses, le silence et le sommeil règnent partout, et partout les affaires cessent et sont sans action. Ainsi l'on déplore la perte de la lumière, et toutefois elle revient tout entière éclairer cet univers; elle répand la vie avec tous ses ornements et toutes ses grâces, accompagnée de ses astres et de son soleil; elle donne la mort à la nuit, qui est sa mort; elle franchit l'épaisseur des ténèbres, qui est son sépulcre; elle se succède

1. De Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles de l'Église chrétienne*, 2e série, I, 438, 447 (Ed. 1861).

à soi-même, jusqu'à ce que la nuit revienne avec son appareil : alors les étoiles, dont les rayons avaient été éteints par les flambeaux du matin, se rallument; les astres, qui semblaient n'être plus, et qui ne s'étaient retirés que pour un temps, paraissent de nouveau à nos yeux; ces miroirs du corps de la lune, dans le lustre inégal qu'elle parcourt tous les mois, se représentent avec ce qu'ils ont de splendeur et de clarté; on sent le retour des hivers et des étés, des printemps et des automnes, et, par une continuelle vicissitude, l'on éprouve la vertu des productions différentes et des diverses propriétés de ces saisons. C'est encore le propre de la terre, par la fécondité qu'elle reçoit du ciel, que les arbres, après avoir été dépouillés de leurs richesses, se parent de nouveaux trésors; que les fleurs reprennent leurs couleurs si belles et si agréables; que les jardins poussent de nouveau et reproduisent leurs herbes; que les mêmes semences qui ont été consumées dans le sein de cette mère féconde se relèvent, et qu'elles ne se relèvent qu'après avoir été consumées. Secret merveilleux de la Providence! la terre nous prive de nos biens pour nous les conserver; elle nous les ôte pour nous les rendre. Quand elle les prend, elle ne fait que nous les garder; elle les consume pour nous les restituer tout entiers, et elle les consume d'abord pour nous en faire ensuite des présents plus riches et plus magnifiques [1]. »

Très souvent, Tertullien fait appel au témoignage inconscient que l'humanité rend à l'existence de Dieu, à l'étincelle divine cachée dans l'âme naturellement

1. *De la résurrection de la chair*, chap. XII, traduction de J.-F. Nourrisson, *Les Pères de l'Eglise latine*, II, 390.

chrétienne. Mieux que personne il en pouvait parler, lui dont la vie s'était écoulée pour moitié dans les ténèbres du paganisme.

« Ce que nous adorons, dit-il quelque part [1], est un seul Dieu, qui, par sa parole, par sa sagesse et sa toute-puissance, a tiré du néant le monde avec les éléments, les corps et les esprits, pour être l'ornement de sa grandeur.... Dieu est invisible, quoiqu'il se montre partout ; impalpable, quoique sa grâce nous trace son image ; incompréhensible, quoique la raison humaine le connaisse. C'est ce qui prouve à la fois son existence et sa grandeur ; car ce qu'on peut voir à la manière ordinaire, ce qu'on peut toucher et comprendre, est moindre que les yeux qui voient, que les mains qui touchent, que la raison qui comprend. Mais ce qui est immense ne peut être parfaitement connu que de soi-même. Rien ne donne une idée de Dieu plus magnifique que l'impossibilité de le concevoir : son infinie perfection le découvre et le cache tout à la fois aux hommes. Voilà pourquoi ils sont inexcusables de ne pas reconnaître celui qu'ils ne sauraient ignorer.

« Voulez-vous que nous prouvions l'existence de Dieu par ses ouvrages, par ceux qui nous environnent, qui nous conservent, qui nous réjouissent, qui nous effrayent ? par le témoignage même de l'âme, qui malgré la prison du corps, malgré les préjugés et la mauvaise éducation, malgré la tyrannie des passions, l'esclavage des faux dieux, lorsqu'elle se réveille comme de l'ivresse ou d'un profond sommeil, lorsqu'elle recouvre pour ainsi dire la santé, invoque Dieu sous le seul nom qui

1. *Apologétique* (trad. de Gourcy), chap. XVII.

lui convienne : Grand Dieu! bon Dieu! Ce qui plaira à Dieu! Ce langage est dans la bouche de tout le monde. Elle le reconnaît aussi pour juge par ces paroles : Dieu le voit; je mets ma confiance en Dieu; Dieu me le rendra. O témoignage de l'âme naturellement chrétienne! Et, en disant cela, elle ne regarde pas le Capitole [1], mais le ciel. Elle sait que c'est de là qu'elle-même tire son origine, puisqu'elle la tire de Dieu. »

Et ailleurs [2] : « Tu es toujours prête, ô âme! à t'écrier : Dieu voit tout! Comment le sais-tu, puisque tu n'es pas chrétienne? Comment donc se fait-il qu'avec la couronne de Cérès sur le front, qu'avec le manteau couleur de pourpre de Saturne, qu'avec la blanche robe d'Isis, tu n'en appelles jamais à l'une de ces divinités? O frappant témoignage rendu à la vérité! Au milieu même des démons, ton âme vient témoigner en faveur de la religion chrétienne! »

Rien de plus frappant que le contraste entre Clément d'Alexandrie et son contemporain, le grand docteur d'Afrique. Famille, éducation, nature d'esprit, tout diffère. Athénien par sa culture, sinon par sa naissance, Clément d'Alexandrie n'est pas plus tôt devenu chrétien, qu'il se met à voyager en Italie, en Palestine, en Égypte. Plein du désir de connaître, il veut aller chercher la sagesse et les lumières auprès des docteurs les plus renommés. A Alexandrie, il trouve Pantène, qui y a transporté l'école catéchétique qu'Athénagore avait,

1. Le Capitole de Rome, partie la plus élevée de la ville, contenait les temples nationaux de Jupiter, de Minerve et de Junon. Ici, il désigne la religion païenne elle-même.
2. *Du témoignage de l'âme*, chap. II.

paraît-il, fondée à Athènes. Eusèbe nous a conservé une tradition au sujet de Pantène. On disait qu'il avait prêché l'Évangile aux nations de l'Orient et qu'il avait trouvé dans l'Inde (Arabie?) un exemplaire de l'Évangile de Matthieu en hébreu, que l'apôtre Barthélemy y aurait laissé [1]. « Quand j'eus rencontré ce docteur, dit Clément, le dernier que je vis quant au temps, mais le premier quant à la valeur, mon âme trouva le repos. » Il parle de lui avec une grande affection. « Semblable, dit-il, à l'abeille de Sicile, il cueillait dans le champ des Écritures la fleur des prophètes et des apôtres, et il versait une science pure dans l'âme de ses auditeurs [2]. »

Vers l'an 189, Clément succéda à Pantène dans l'École d'Alexandrie et y enseigna avec une grande distinction jusqu'en 202. A cette époque, la persécution, sous Sévère, l'obligea à fuir, et il trouva un refuge auprès d'Alexandre, évêque de Jérusalem. C'est dans cette ville qu'il mourut vers l'an 220, c'est-à-dire à peu près en même temps que Tertullien.

« Grave dans ses mœurs, dit M. de Pressensé [3], et jusque dans son costume, chrétien austère, mais sans farouche ascétisme, large d'esprit et plein de sympathie pour les grandes aspirations de la conscience humaine, adorateur passionné du Verbe, dans lequel il a trouvé la plénitude de la vérité, sans toutefois dédaigner de se baisser à terre pour ramasser une parcelle d'or pur mêlée à beaucoup de fange.... tel était Clément d'Alexandrie. »

Il ne rejette pas en bloc, comme Tertullien, la philo-

1. Eusèbe, liv. V, chap. x.
2. *Strom.*, liv. I, chap. i; Cooper, *Free Church*, 212.
3. De Pressensé, *op. cit.*, p. 321.

sophie grecque. Il veut y voir un don de Dieu, une œuvre de la Providence. Il va même jusqu'à affirmer que la philosophie a été donnée aux Grecs comme la Loi aux Juifs, qu'elle a été nécessaire à leur justification avant la venue de Christ et qu'on doit encore la regarder comme une préparation à l'Évangile et comme compatible avec lui, si elle est bien comprise. « Nous ressemblons, dit-il, aux agriculteurs qui irriguent leurs terres avant d'y mettre la semence. Nous arrosons ce qui est terrestre avec les eaux du fleuve de la science grecque, pour que la semence spirituelle que nous y jetterons ensuite trouve plus facilement sa nourriture [1]. » Le terrain sur lequel s'aventurait ainsi Clément n'avait cependant pas toute la solidité qu'il pensait, et il en vint souvent à identifier à tort les maximes de la philosophie grecque avec les vérités chrétiennes.

Clément et surtout Origène, son successeur, poussèrent à l'extrême la méthode allégorique d'interprétation de l'Écriture, si chère aux Orientaux. Nulle part, d'ailleurs, ce genre d'interprétation ne pouvait trouver un terrain plus favorable qu'à Alexandrie, où le juif Philon l'avait employée sans réserves pour l'Ancien Testament. L'Écriture, disait-on, avait trois sens : le sens historique, entièrement subordonné aux deux autres, le sens moral et le sens mystique. « Ce système d'interprétation, fait remarquer Robertson [2], avait quelque chose d'attrayant pour un génie spéculatif et pour le chrétien pieusement pénétré de la profondeur de la parole de Dieu. Mais il avait aussi pour trop fréquent résultat d'amener ceux qui s'y adonnaient à chercher moins le sens réel de

1. *Strom.*, liv. I, chap. I.
2. *Hist. of the Church*, I, 90.

chaque passage, que des analogies fantaisistes avec des idées puisées, soit dans d'autres passages de l'Écriture, soit même à des sources entièrement étrangères à la Bible. Le sens historique était perdu de vue ou nié, le sens moral souvent perverti ; et nous ne doutons pas qu'un lecteur impartial, en examinant n'importe quel essai d'interprétation de ce genre, ne soit frappé des dissemblances profondes qui le séparent des prétendus exemples d'interprétation figurative empruntés à la Bible et invoqués par ses partisans. »

Les ouvrages de Clément nous ont été conservés. Ils forment un ensemble. Le *Logos* amène d'abord les païens à la foi chrétienne ; puis, par ses préceptes de morale, il dirige la conduite et la vie tout entière du croyant ; enfin, il procure à ceux qui sont purifiés la vraie connaissance [1].

Ne quittons pas notre docteur sans donner quelques extraits d'aussi excellents écrits.

Voici, par exemple, les conseils qu'il donne à celui qui veut se vouer à l'enseignement des vérités évangéliques. « Quiconque veut enseigner, dit-il, doit d'abord se demander s'il n'a pas abordé cette tâche avec précipitation, par esprit de rivalité ou de vaine gloire ; se demander encore si la seule récompense qu'il ambitionne est vraiment le salut de ceux qui l'écoutent. » Ailleurs : « Celui qui enseigne oralement prend le temps nécessaire pour étudier ses auditeurs et distinguer parmi eux ceux qui sont capables de recevoir ses instructions. Il est attentif à leurs paroles, à leurs manières, à leurs habi-

1. Néander, II, 455. Le plus considérable de ces trois ouvrages a pour titre les Στρώματα, Stromata, Stromates, c'est-à-dire *Tapisseries* ou mélanges. — On pense que les Stromates ont été écrits vers 194.

tudes, à leur tenue, à leur regard, à leur voix. En eux, il sait discerner la diversité du terrain et ne confond pas la route durcie, le roc, le sentier battu, le chemin sous bois, et la terre fertile, où la semence produira beaucoup de fruits... Celui qui enseigne par ses écrits se consacre à Dieu. Il doit travailler, mais non pour un gain quelconque ni pour une vaine gloire; il ne doit pas se montrer partial, ou timoré, ou orgueilleux; il ne doit regarder qu'à la récompense future, promise par Dieu à ceux qui travaillent... En enseignant, on apprend continuellement, et celui qui parle peut souvent devenir, en quelque sorte, son propre auditeur. Car celui qui enseigne et celui qui écoute ont un seul et même Maître, et c'est Lui qui donne la vie à l'esprit et aux paroles. »

« De même que celui qui se livre à la chasse doit chercher le gibier, le suivre à la piste et le faire forcer par ses chiens avant de pouvoir le prendre, de même, quand il s'agit de la vérité, il faut la chercher et la poursuivre péniblement, avant de pouvoir comprendre combien elle est douce et excellente [1]. »

Après avoir cité les belles paroles de Paul à Tite (III, 4-5) : « Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous aurions faites, mais selon sa miséricorde..., » Clément s'écrie : « O merveilleuse puissance de ce cantique nouveau ! Des pierres, des créatures sans intelligence sont devenues des hommes. Ceux qui étaient morts et qui ne participaient pas à la vraie vie sont

1. *Strom.*, liv. I, chap. II.

devenus vivants, rien qu'en l'entendant. Par lui, un ordre admirable a régné dans l'univers entier, et les éléments discordants se sont fondus dans un même ensemble harmonieux..... Ce chant immortel, allant du centre à la circonférence et de la circonférence au centre, a fait régner l'harmonie dans le monde. Non pas à la façon de la musique thracienne, qui n'est autre que celle de Jubal, mais suivant le conseil souverain de Dieu magnifié par David. Cette parole de Dieu, David l'a exprimée, bien qu'elle fût avant lui. Elle ne fait plus seulement vibrer la lyre et la harpe, qui sont des instruments sans vie, mais, par le Saint-Esprit, elle fait vibrer l'univers entier et surtout l'homme, cet univers en petit, et il jaillit de cet instrument aux tons multiples une magnifique mélodie à Dieu [1]. »

1. *Discours aux Grecs*, chap. I.

CHAPITRE III

HIPPOLYTE — LES ÉGLISES LAISSÉES EN REPOS — LA PERSÉCUTION DE DECIUS — CYPRIEN — LES « LAPSI » — L'ÉDIT DE GALLUS — INVASION DE LA PESTE

Pendant le court passage au pouvoir de l'empereur Maximin (235-238), il y eut un retour partiel à la persécution. Ce Thrace, d'une stature et d'une force colossales, fut un monstre de cruauté. Parmi les victimes, on cite Hippolyte, presbytre de Rome, qu'on croit avoir été déporté en Sardaigne en même temps que l'évêque Pontien, et être mort dans les mines [1]. Disciple d'Irénée, paraît-il, il était le plus éminent représentant de l'Église de Rome dans la première partie du IIIe siècle. On lui doit un ouvrage, les *Philosophoumena*, ou *Réfutation de toutes les hérésies*, dont il ne reste que dix livres. Un intérêt tout spécial s'attache à l'œuvre d'Hippolyte, à cause de sa découverte récente (1842), dans un couvent du mont Athos, par Minoïdes Mynas, savant grec auquel le gouvernement français avait donné la mission de rechercher les manuscrits anciens. En 1551, des fouilles opérées à Rome mirent à jour la statue d'un

1. Voy. Ire partie, chap. IX.

personnage à l'air vénérable assise sur une chaise et portant le pallium grec. On croit que cette statue représente Hippolyte[1].

Dans le passage suivant, emprunté à l'un de ses écrits, l'union du divin et de l'humain en Christ est exposée d'une manière aussi claire que puissante. « Croyons, chers frères, dit-il, que la Parole est descendue du ciel, qu'Elle a pénétré dans la sainte Vierge Marie, de sorte qu'Elle est devenue homme, dans toute l'acception du mot, moins le péché, afin que les hommes pussent être sauvés par Elle... Ainsi, bien que sa dignité soit démontrée par sa naissance, le Fils de l'homme ne se dérobe à rien de ce qui est humain. Il connaît la faim et la fatigue. Il a soif au milieu de ses douleurs, il prie au milieu de ses angoisses. Lui, qui, en temps que Dieu, ne sommeille jamais, il dort sur un oreiller; Lui, qui est venu au monde pour souffrir, voudrait repousser la coupe; Lui, qui fortifie ceux qui croient en son nom, est en agonie, et sa sueur devient comme des grumeaux de sang, et il faut qu'un ange vienne le fortifier; Lui, qui savait quel homme était Judas, est trahi par Judas. Lui, qu'Hérode méprise, est le juge de toute la terre, et Celui qui pourrait appeler à son aide des myriades de myriades d'anges et d'archanges, est un objet de moquerie pour quelques soldats. Celui qui a fixé les cieux comme une voûte est attaché à la croix par un homme, et, bien que le Crucifié soit un avec le Père, Il crie à son père et remet

1. Le dos et les côtés de la chaise portent des inscriptions grecques; l'une d'elles représente un cycle de seize ans, harmonisant l'année solaire et l'année lunaire et déterminant la pleine lune pascale. *Dict. Christ. Biog.*, art. Hippolytus Romanus.

son esprit entre ses mains. Il penche la tête, Il rend l'âme et Il dit : J'ai le pouvoir de donner ma vie et celui de la reprendre. Il ressuscite les morts et on le met dans un sépulcre, et le troisième jour le Père ressuscite des morts Celui qui est lui-même la résurrection et la vie.... C'est Lui, enfin, qui a soufflé sur les disciples et les a remplis du Saint-Esprit, qui est entré toutes les portes étant fermées, qui est monté au ciel tandis que ses disciples le regardaient, qui est assis à la droite du Père, et qui reviendra pour juger les vivants et les morts [1]. »

De 238 à 249, sous les règnes de Gordien et de Philippe l'Arabe, les Églises goûtèrent un repos ininterrompu. Quelques anciens auteurs ont même prétendu que Philippe était converti au christianisme. Mais cette affirmation ne paraît pas pouvoir se combiner avec la part que prit Philippe aux magnifiques solennités religieuses célébrées à l'occasion du millième anniversaire de la fondation de Rome (247). Ce qui n'est pas douteux, ce sont les dispositions bienveillantes qu'il montra toujours pour l'Église. Origène entretenait avec lui et avec l'impératrice Sévéra une correspondance suivie [2].

Décius, son successeur, ne régna que deux ans; mais son règne est resté tristement célèbre par la persécution la plus générale et la plus acharnée que l'Église eût encore subie. A lui remonte le premier essai systématique tenté pour la détruire entièrement. Une rébellion, couronnée par le succès, avait enlevé la couronne impériale du front de Philippe et l'avait mise sur celui de Décius. Décius était lui-même un zélé défenseur du

1. *Homélie contre Noëtus*, XVII, XVIII.
2. Milman, II, 186, 187; Néander, I, 175, 176.

paganisme. Il vit combien les chrétiens formaient dans l'État un parti nombreux et influent, et, les considérant comme les partisans de Philippe, il vit en eux ses ennemis personnels [1]. Ce qui avait eu lieu sous le règne de Septime-Sévère se reproduisit alors, et il suffit d'un signal du chef de l'État pour déchaîner contre les chrétiens les haineuses passions de la multitude.

L'épreuve fondit subitement sur l'Église et la trouva extérieurement très prospère, mais peu préparée à souffrir. Dans la plupart des provinces, elle avait joui d'un repos ininterrompu de plus de trente années. Dans d'autres, il avait même duré plus longtemps. Aussi, le coup fut-il terrible pour tous les fidèles qui n'avaient jamais connu la lutte contre le monde qu'ils avaient quitté.

Dans cet effort méthodique pour supprimer le christianisme, on ne tint compte ni des lois, ni de la justice. Les instructions de Trajan à Pline furent foulées aux pieds [2]. On ordonna des enquêtes minutieuses contre tous les suspects, et cette inquisition odieuse passa de Rome à toutes les provinces.

Dans chaque ville, dès la réception des ordres de l'empereur, on fixa un jour où tous les chrétiens devaient comparaître devant les magistrats, abjurer et offrir des sacrifices. Plusieurs résistèrent, mais plusieurs aussi cédèrent. Ceux qui résistèrent furent d'abord soumis à plusieurs reprises à divers tourments, puis jetés en prison et condamnés à mourir de faim et de soif. Les biens de ceux qui avaient fui furent confisqués, et il leur fut interdit de revenir, sous peine de la vie. Plusieurs chrétiens, qui n'avaient pas osé regarder

1. Milman, II, 186-187.
2. Voy. ci-dessus, chap. IV.

le danger en face, achetèrent leur repos en gagnant à prix d'argent d'avides magistrats. Enfin d'autres trouvèrent des magistrats complaisants ou bien disposés en faveur des chrétiens, qui se contentèrent de faux certificats d'obéissance à l'édit impérial.

Voici ce que raconte Denys, évêque d'Alexandrie, de l'effet produit dans cette ville par les mesures de rigueur. « Tout le monde, dit-il, fut plongé dans la consternation par le terrible décret. Plusieurs des membres les plus distingués de l'Église n'hésitèrent pas à se soumettre. Les uns, poussés par leurs craintes ou par leurs parents et amis, y vinrent comme simples particuliers; d'autres, comme fonctionnaires publics, voulurent se présenter en vertu de leurs fonctions. A mesure que le nom de chacun était prononcé, il s'approchait et sacrifiait. Parfois ils étaient si pâles et si tremblants, qu'on eût pensé qu'ils allaient non pas sacrifier, mais être immolés. Aussi la populace se moquait-elle d'eux, tant il était évident qu'ils avaient une égale peur de sacrifier ou de mourir. D'autres, au contraire, sacrifiaient avec empressement, affirmant audacieusement qu'ils n'avaient jamais été chrétiens. Quant au peuple fidèle, il suivit le mauvais exemple donné par les frères plus haut placés, ou il chercha son salut dans la fuite. Parmi ceux qui furent saisis, une partie resta ferme jusqu'au moment où les menottes leur furent mises; d'autres allèrent jusqu'à supporter un emprisonnement de plusieurs jours, mais abjurèrent avant de comparaître devant le tribunal; d'autres, enfin, après avoir souffert quelques tourments, finirent par céder ensuite. Mais il y eut aussi des chrétiens qui furent comme de fermes et bienheureuses colonnes du Seigneur. Forti-

fiés par Lui, ils supportèrent tout avec une constance digne de leur foi et devinrent les témoins admirables de la vérité de son royaume [1]. »

Parmi les plus intrépides, le plus intrépide fut Julien, vieillard atteint de la goutte et qui ne pouvait ni se tenir debout, ni marcher. Avec lui, on arrêta deux autres fidèles. L'un renia immédiatement la foi; l'autre, Cronion Eunus, persévéra avec Julien. On les hissa d'abord sur des chameaux, puis, après leur avoir fait parcourir la ville en les battant de verges, on les jeta, vivant encore, et devant tout le peuple, dans un immense brasier. Un soldat, ayant voulu les mettre à couvert des insultes de la foule, fut décapité sur l'heure. Un jeune homme de quinze ans, nommé Dioscore, ne voulut céder ni aux promesses ni aux tortures, et ses réponses montrèrent une sagesse si supérieure à son âge, que le juge le renvoya, pour lui laisser, dit-il, le temps de se repentir. Plusieurs de ceux qui s'étaient enfuis périrent misérablement. « Comment, ajoute Denys, pourrais-je énumérer tous ceux qui errèrent dans les déserts et dans les montagnes, moururent de faim, de soif, de froid, de maladie; furent tués par les brigands ou dévorés par les bêtes sauvages. Ceux d'entre eux qui ont survécu peuvent servir de témoins de leur élection et de leurs victoires [2]. »

Cyprien, évêque de Carthage, nous décrit dans son langage énergique l'état de corruption dans lequel l'Église de cette grande ville était tombée. « Le Seigneur a voulu éprouver les siens. La règle divine de conduite avait été corrompue par une longue tranquil-

1. Eusèbe, liv. VI, chap. XLI; Néander, I, 183, 184.
2. Eusèbe, liv. VI, chap. XLI, XLII.

lité ; il fallait, pour ranimer notre foi chancelante ou plutôt endormie, un sévère jugement de Dieu. Oubliant ce que les fidèles avaient fait du temps des Apôtres et ce qu'ils devraient toujours faire, chacun cherchait à augmenter sa fortune et s'y appliquait avec une insatiable cupidité. D'habiles fraudes étaient employées pour tromper les simples, et les frères étaient circonvenus par des moyens détournés. On contractait des mariages mixtes, on jurait avec précipitation, et, ce qui est encore pire, on jurait faussement. Les fidèles médisaient les uns des autres avec des langues empoisonnées; on se querellait, on se haïssait..... Les prêtres, les ministres n'avaient ni pieux dévouement, ni saine doctrine, ni charité, ni discipline. Plusieurs évêques, foulant aux pieds les devoirs de leur charge, abandonnaient leur siège épiscopal et leur troupeau et allaient, errant par les provinces, trafiquer pour s'enrichir, tandis que les frères mouraient de faim dans leur Église [1]; ils thésaurisaient, ne reculant, pour accroître leur fortune, ni devant les fraudes, ni devant l'usure. » On devine sans peine que de tels hommes devaient résister bien mal à la persécution. C'est aussi ce qui arriva. « Plusieurs, continue Cyprien, furent vaincus avant de combattre, renversés avant de lutter. Il y en eut même qui ne voulurent pas laisser supposer qu'ils sacrifiaient à regret. De leur plein gré, ils coururent au Forum ; ils se hâtèrent comme s'ils trouvaient enfin l'occasion, longtemps désirée, de renier Christ... Et pour que rien ne manquât à cette accumulation de crimes, on vit des

1. Il serait possible que le commerce dont il est ici question eût pour raison d'être, non l'amour du gain, mais le désir légitime d'augmenter les ressources fournies par l'Église. Robertson, I, 161.

parents conduire par force ou par persuasion leurs enfants à l'autel des sacrifices [1]. »

Il ne faudrait pas croire que les Églises d'Alexandrie et de Carthage seules fussent ainsi dégénérées. Rome avait été jusqu'alors spécialement épargnée par la persécution. Elle ne semble pas en avoir subi de générale du règne de Néron à celui de Décius [2]. Aussi n'était-elle pas mieux préparée qu'une autre à cette terrible épreuve. Son clergé écrit à Cyprien des lettres lamentables. « Le monde presque entier, dit-il, est dévasté, et les ruines des frères tombés couvrent partout le sol [3]. »

Mais si à Carthage comme à Alexandrie le nombre des apostats et des timides fut considérable, il s'y rencontra aussi de brillants exemples du pouvoir de la foi. « Des foules, écrit Cyprien, ont contemplé avec admiration le combat divin, la lutte pour Christ. Les victimes ont montré plus de fermeté que les bourreaux, et les membres battus et déchirés ont été plus forts que les crochets qui les tordaient et les déchiraient. Les verges ont eu beau frapper et frapper avec fureur, elles n'ont pu vaincre une invincible foi, même lorsqu'elles n'atteignaient plus que les membres déchirés des patients. Oh! qu'elle a du prix aux yeux de l'Éternel la mort de ceux qui l'aiment! [4] »

Parmi les confesseurs, nous nommerons Numidicus.

1. *Traités des Tombés*, chap. v, vi, viii, ix.
2. La tradition romaine raconte, est-il besoin de le dire? une tout autre histoire. Le calendrier romain donne aux trente premiers évêques de Rome, sauf deux, le titre et la qualité de saints et martyrs. Mais pour deux seulement des évêques antérieurs à Fabien, cette tradition repose sur des témoignages suffisants. — *Dict. Christ. Biog.*, art. Fabianus (1).
3. Cyprien, *Ep.* XXX.
4. Ps. CXVI, 15; Cyprien, *Ep.* VIII.

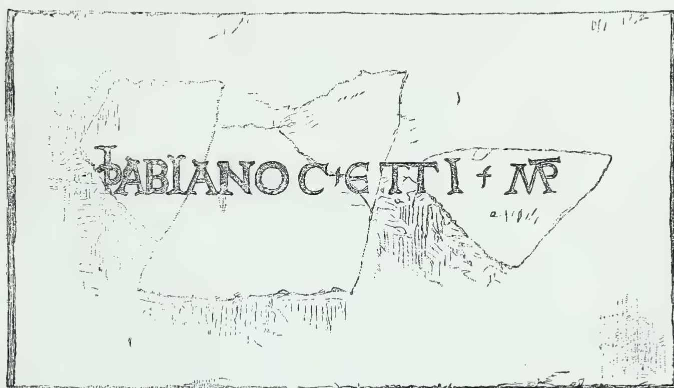
Il avait vu mourir sa femme sur le bûcher, et lui-même avait été laissé pour mort et couvert de pierres. Sa fille, cherchant son corps pour lui rendre les derniers devoirs, le trouva vivant encore. Elle réussit par des soins assidus à le ramener à la santé. Pour récompenser sa constance, Cyprien lui conféra la charge sacerdotale [1].

Nous nommerons encore Célérinus, qui, le premier, souffrit pour la foi. Pendant dix-neuf jours il fut enfermé dans un cachot, torturé et mis dans les fers. Mais si son corps était enchaîné, son esprit restait libre; si sa chair souffrait des douleurs et la faim, Dieu envoyait à son âme une fortifiante nourriture spirituelle. Célérinus appartenait, du reste, à une noble famille : sa grand'-mère Célérina et ses oncles Laurentius et Egnatius, tous deux soldats, étaient morts martyrs de leur foi [2].

Ce furent surtout les évêques qui sentirent les coups de la fureur impériale. A peine la persécution commençait-elle que Fabien, évêque de Rome, était exécuté, tandis que ses collègues, Alexandre, de Jérusalem, et Babylas, d'Antioche, mouraient en prison. Plusieurs évêques quittèrent leurs sièges jusqu'au moment où le premier effort de la tempête fut passé. Ils savaient combien leur présence exaspérait les païens, et ils considérèrent sans doute comme un devoir de contribuer, par une absence temporaire, au repos de leurs troupeaux. Ce fut, par exemple, le cas de Cyprien. « Au commencement des troubles, écrit-il en l'an 250, alors que la foule furieuse ne cessait de demander ma vie à grands cris, je me retirai pour un temps, moins soucieux de ma propre sûreté que de celle des frères... Le Seigneur

1. *Ibid.*, XXXIV.
2. *Ibid.*, XXXIII.

nous a commandé de nous retirer et de fuir en temps de persécution, et cette règle il ne l'a pas seulement prescrite, mais pratiquée. La couronne du martyre est un don de la grâce de Dieu, mais elle ne peut être reçue qu'au moment fixé par Dieu lui-même. Ainsi, celui qui se retire pour un temps, tout en restant fidèle



EPITAPHE EN GREC DE L'ÉVÊQUE FABIEN, DANS LA CATACOMBE DE CALIXTE. PHABIANOS EPISKOPOS MARTYR. (D'après une photographie.)
La lettre double MR, qui signifie martyr, est moins profondément gravée que le reste, et on suppose qu'elle est une addition postérieure.

à Christ, n'abandonne pas la foi, mais attend l'heure marquée [1]. »

Du lieu de son refuge, Cyprien ne négligeait pas l'Église de Carthage. Il entretenait avec elle, par le moyen des anciens, une correspondance active, et ses lettres témoignent de la vigilance avec laquelle il s'occupait de tous les détails de sa charge. Il veille au maintien de la discipline, pourvoit ou cherche à pourvoir aux besoins des pauvres, des prisonniers et de ceux auxquels

1. *Ep.* XIV, § 1. — *Traité des Tombés*, § 10. Ses biens furent confisqués.

la persécution a enlevé leur gagne-pain [1]. A la nouvelle que quelques-uns des fidèles de Carthage ont été capturés par les barbares, l'Église, à son instigation, réunit pour leur rançon une somme de cent mille sesterces (20 000 fr.) et l'envoie aux évêques de Numidie. « Ce n'est pas sans le plus vif chagrin et d'abondantes larmes, très chers frères, écrit Cyprien en envoyant ces fonds, que j'ai lu dans votre lettre la nouvelle de la captivité de nos frères et de nos sœurs..... Nous avons estimé que c'étaient les temples du Saint-Esprit qui avaient été faits prisonniers et que nous ne devions pas souffrir, en nous montrant paresseux ou négligents, qu'ils le restassent plus longtemps. Nous voyons Christ en eux; en eux, nous voyons celui qui nous a rachetés de la servitude, de la mort et des griffes du diable. Comment donc ne chercherions-nous pas maintenant à l'arracher des mains des barbares... Nous vous remercions extrêmement d'avoir bien voulu nous faire participer à une œuvre si belle et si nécessaire; nous vous remercions de nous avoir ouvert ces champs fertiles où nous pouvons jeter la semence de notre espérance avec l'attente d'une moisson abondante pour cet acte de céleste charité [2]. »

Une invasion des Goths vint détourner l'attention de Décius. Il dut se mettre en campagne contre ce nouvel ennemi de l'empire, et, après des alternatives de victoires et de défaites, il périt lui-même sur le champ de bataille (251). Sa mort fut suivie, pour les chrétiens, d'une période de calme.

Quelle conduite l'Église devait-elle tenir vis-à-vis des *lapsi* (tombés), c'est-à-dire de ceux qui, après avoir flé-

1. Néander, I, 185, 186.
2. *Ep.* LIX, 1-3.

chi à l'heure de l'épreuve, demandaient à rentrer dans l'Église? Cette question causa un grand trouble dans l'Église, car aucune persécution n'avait encore provoqué autant de chutes de ce genre. Les *lapsi* souffraient cruellement de s'être laissés aller à sacrifier aux divinités païennes, et ils comprenaient que, si une main puissante n'intervenait en leur faveur, ce ne serait pas sans une longue et pénible épreuve qu'ils pourraient espérer de rentrer en grâce. Les fidèles les plus éprouvés leur prêtèrent l'assistance nécessaire, et l'intervention des *confesseurs* fut le moyen par lequel les faux frères et les frères faibles rentrèrent dans le bercail. Une telle vénération entourait ces vétérans couverts des cicatrices des tortures pour la foi et attendant le martyre, que leurs paroles revêtaient, aux yeux des fidèles, le caractère d'un message divin. Et comment, d'ailleurs, pensait-on, pouvaient-ils mieux employer les dernières heures de leur vie terrestre, qu'en coopérant au relèvement de leurs frères tombés, qu'en les recommandant à la compassion de l'Église? Ce fut donc aux confesseurs que les *lapsi* s'adressèrent, à eux qu'ils demandèrent des *certificats de repentance*, d'eux, enfin, qu'ils les obtinrent, et souvent avec une trop grande facilité. « Contrairement aux prescriptions de l'Évangile, dit Cyprien, c'est par milliers, c'est sans discernement et sans examen, que de pareils certificats sont journellement accordés. » Parfois ces *billets* étaient rédigés dans un langage péremptoire et d'une élasticité coupable : « Recevez, disait l'un, par exemple, un tel *et les siens* à la communion de l'Église [1]. » Armés de billets de ce

1. *Ep.* X, XIV.

genre, les moins scrupuleux des coupables ne voulaient entendre parler d'aucun délai, d'aucune épreuve. Cyprien avait d'abord pensé à refuser absolument toute réintégration dans l'Église dans de telles conditions. Plus tard, son cœur paternel fléchit, et il en vint à laisser aux *lapsi* l'espoir de rentrer dans l'Église [1], lorsque des jours plus calmes permettraient d'examiner leur situation avec plus de soin. Malgré ces concessions, beaucoup blâmèrent Cyprien pour sa sévérité envers les *lapsi* et son manque de vénération pour les confesseurs. Cela alla même si loin, que, dans quelques villes de la province, la foule excitée s'en prit aux presbytres et les força, en les intimidant, à accorder ces demandes. Il y eut un confesseur, nommé Lucien, dont la conduite provoqua des ennuis tout particuliers à Cyprien. Cet homme donnait, au nom du martyr Paul, et même après sa mort, des certificats à tous ceux qui se présentaient. Il alla jusqu'à se permettre d'écrire, au nom des confesseurs, une lettre insolente à Cyprien, dans laquelle

1. Déjà du temps de Tertullien, on recourait à de pareils moyens. Il s'indigne à la seule idée que des péchés puissent être pardonnés par égard pour les martyrs. « Aussitôt, dit-il, que quelqu'un subit le moindre emprisonnement pour sa foi, on le voit entouré de criminels de toute sorte; les impurs l'obsèdent de leurs prières et de leurs larmes. Du reste, supposez votre martyr la tête sur le billot, supposez-le les membres étendus sur la croix; supposez-le attaché au poteau, au moment où on lâche le lion, ou sur un bûcher déjà enflammé; en un mot, supposez-le en possession de la couronne du martyre... Même alors, qui donc peut permettre à l'homme de pardonner les péchés, alors que Dieu seul peut le faire? Des péchés que les apôtres, autant que je puis le savoir, quoique martyrs eux mêmes, n'ont pas jugé pardonnables? Paul avait déjà combattu contre les bêtes à Ephèse, lorsqu'il condamna l'incestueux de Corinthe (I, *Cor.*, V, 5; XV, 32). Que le martyr se contente donc de penser que ses propres péchés lui sont pardonnés. C'est faire preuve d'ingratitude ou d'orgueil que de prodiguer pour d'autres ce qu'on a obtenu à un prix si élevé. Et qui donc, sinon le Fils de Dieu seul, a racheté quelqu'un par sa mort? Et comment l'huile de ta chétive lampe suffirait-elle pour toi et pour moi? » *De la modestie*, XXII.

il l'informait que les confesseurs avaient réconcilié à l'Église tous ceux dont la conduite leur avait paru satisfaisante depuis leur chute[1].

La période de calme qui suivit la mort de Décius fut très courte. Sous le règne de Gallus (251-253), une peste terrible, compliquée, dans certaines provinces, de sécheresse et de famine, ravagea l'empire. Dans l'espérance d'obtenir des dieux la fin de cette calamité nationale, l'empereur, par un édit, prescrivit à tous les citoyens de leur offrir des sacrifices. Le grand nombre de ceux qui s'abstinrent de participer à ces solennités ne manqua pas d'attirer l'attention et d'exciter contre les chrétiens la fureur populaire. Les évêques de la métropole, en s'abstenant sous les yeux mêmes de l'empereur, devaient être exposés les premiers à un inévitable châtiment. Ils le furent en effet. L'évêque Corneille, qui avait, au risque de sa vie, accepté l'épiscopat sous le règne de Décius, fut d'abord exilé, puis mis à mort; et Lucius, qui n'avait pas craint de lui succéder, ne tarda à être exilé, puis mis à mort comme lui [2].

Durant cette nouvelle épreuve, Cyprien n'oublia pas d'adresser de pieuses consolations aux chrétiens fugitifs. « Que personne, mes chers frères, dit-il dans une de ses lettres [3], ne se laisse ébranler parce qu'il ne voit plus la congrégation rassemblée, parce qu'il n'entend plus l'évêque prêcher. Celui qui, par la rigueur des temps, est séparé pour un moment de l'Église, l'est de corps, non d'esprit. Qu'il ne soit donc pas rempli de terreur à cause de cette fuite ou épouvanté par la solitude

1. Néander, *Church. Hist.*, I, 315-319. — Cyprien, *Ep.* XIV, XXII.
2. Néander, I, 188, 189.
3. *Ep.* LV, § IV.

du désert qui lui sert de refuge. Celui qui a Christ pour son compagnon ne peut pas être seul. Qu'un brigand, qu'une bête fauve l'attaquent; que la faim, la soif, le froid le tourmentent, Christ est là et il tient compte de la conduite du chrétien enrôlé sous sa bannière. »

Durant la peste, de frappants contrastes se manifestèrent entre les deux religions opposées. Tout d'abord, et bien que les chrétiens ne fussent en aucune mesure à l'abri, le mal sévit avec une bien plus grande violence chez les païens. Il est probable que c'était un résultat de la peur, si propre à favoriser le développement des épidémies. Puis il y eut la différence des soins. Denys, évêque d'Alexandrie, nous dépeint d'une manière pittoresque le dévouement dont les chrétiens firent preuve les uns envers les autres. « Sans inquiétude pour eux-mêmes, dit-il, les chrétiens visitaient et soignaient assidument les malades. Y avait-il des morts? ils les relevaient avec leurs mains, les appuyaient sur leur sein, leur fermaient les yeux et la bouche, puis, les couchant décemment, ils allaient les ensevelir... Bientôt après, le mal les atteignait eux-mêmes; joyeusement ils se préparaient à suivre ceux qui les avaient devancés, et recevaient de leurs frères, en attendant, les mêmes services qu'ils avaient rendus à d'autres. Chez les païens, la situation était inverse. On négligeait ceux que la maladie attaquait, on abandonnait même les amis les plus intimes, et les malheureux patients étaient jetés à la rue pour y mourir, sans espoir d'être ensevelis. » Et tel était l'état de la ville d'Alexandrie pendant cette affreuse crise, que Denys s'écrie : « Quand donc cet air corrompu par de pernicieuses exhalaisons retrouvera-t-il la pureté? Il s'élève de tels miasmes de la terre, la

mer nous envoie de si pestilentielles brises, les rivières des exhalaisons si repoussantes, et des ports montent de si horribles vapeurs, qu'on pourrait supposer que les gaz impurs qui s'exhalent des cadavres, qui pourrissent partout dans le sol, nous servent de rosée [1]. »

Le contraste au point de vue moral fut encore plus frappant à Carthage, car les chrétiens ne se bornèrent pas à venir en aide aux membres de l'Église. La peste, avec une régularité terrible, envahissait maison après maison, surtout dans les quartiers les plus pauvres. Ceux qui n'étaient pas atteints s'endurcissaient dans leur égoïsme; on voyait même des misérables piller les maisons des mourants! Et alors, tandis que la multitude insulte les chrétiens et les accuse d'avoir, par leur impiété, provoqué cette terrible calamité, Cyprien convoque et réunit son troupeau et l'exhorte à assister tous les malades, indifféremment, et à ne pas se borner aux seuls chrétiens. « Si, dit-il, nous ne faisons de bien qu'à nos frères, nous ne faisons rien de plus qu'un publicain et qu'un païen. Le temps est venu de triompher de nos concitoyens par la charité. » D'après ses indications, la ville est divisée par quartiers, les riches fournissent des fonds, les pauvres leur travail; on ensevelit tous les corps qui empestent l'atmosphère; enfin, les malades, chrétiens et païens, sont soignés aux frais et par les soins de l'Église de Christ [2].

1. *Ep.* XII, XIII, § 2.
2. Pontius, *Vie de Cyprien*, chap. IX, X. — Robertson, *Hist. of the Church*, I, 121, 122.

CHAPITRE IV

ORIGÈNE

Pendant le court intervalle de tranquillité entre la persécution de Gallus et celle de son successeur Valérien, Origène, le célèbre docteur d'Alexandrie, mourut. Quatre hommes ont une place prééminente dans l'histoire de l'Église depuis le temps des apôtres jusqu'au concile de Nicée. Ce sont Tertullien et Cyprien en Occident, Clément et Origène en Orient. Nous avons déjà parlé de Tertullien et de Clément. Cyprien et Origène méritent encore davantage, peut-être, d'attirer l'attention. Bien plus, avec leurs dissemblances de nature et de génie, ces deux hommes peuvent être pris comme des types des Églises d'Orient et d'Occident. L'Orient était le berceau de la théologie spéculative. Toutes les hérésies des premiers âges de l'Église y ont pris naissance. Au contraire, en Occident, ce qui préoccupe les Églises, ce sont les questions de gouvernement intérieur, de discipline. Ce ne sont pas des hérésies qui agitent l'Occident et le déchirent; ce sont des schismes. Cyprien veut construire une Église catholique (universelle) visible; il lutte pour augmenter le pouvoir et l'éclat de

l'épiscopat; Origène, qui hait les prétentions sacerdotales, s'efforce de sonder les profondeurs de la philosophie ou d'atteindre les inaccessibles sommets de la théologie.

Né à Alexandrie en 185, Origène est le premier, parmi les docteurs dont nous avons parlé jusqu'ici, qui soit issu de parents chrétiens. Son père, le pieux Léonidès, lui a fait apprendre chaque jour une portion de l'Écriture. L'enfant y a pris grand goût, et de bonne heure on a pu deviner la curiosité et la profondeur de son esprit. Bientôt l'explication littérale ne lui a pas suffi, et il a voulu connaître aussi le sens intime. Léonidès n'a pas toujours pu répondre à son enfant; que de fois même lui a-t-il reproché cette excessive curiosité! Mais qu'il est heureux pourtant d'avoir un tel fils! Souvent, lorsqu'il dort, il vient découvrir sa poitrine et l'embrasse comme devant être un jour le temple où l'Esprit-Saint a choisi d'habiter.

Au temps de la persécution, sous Septime-Sévère (202), Léonidès avait été jeté en prison. Origène, alors âgé de dix-sept ans environ, se sentit pressé de le suivre et de partager ses souffrances. Sa mère, ne pouvant par prières ou menaces changer sa détermination, réussit à l'arrêter en lui enlevant ses habits. Mais Origène écrivit à son père : « Surtout, ne faiblis pas à cause de nous ! » Léonidès fut décapité et ses biens confisqués. Sa famille se trouva donc dans le dénuement. D'abord reçu dans la maison d'une dame chrétienne noble d'Alexandrie, il ne tarda pas à avoir l'occasion d'y montrer la fermeté de son attachement à ce qu'il considérait comme la foi pure et orthodoxe. Sa protectrice avait adopté un précepteur gnostique, qui donnait des leçons dans sa maison. Ori-

gène refusa d'y assister et ne dissimula point l'horreur que lui inspirait l'enseignement de cet homme. Bientôt, devenu capable de donner des leçons de grammaire, il en profita pour s'affranchir de cette situation dépendante.

A mesure qu'il avançait en âge, son zèle pour l'Évangile allait en grandissant. Il visitait les confesseurs dans leurs cachots, les accompagnait au supplice, les soutenait au moment fatal par la force de sa foi et l'ardeur de sa charité [1]. Une pareille conduite le désignait particulièrement à la rage fanatique du peuple, et maintes fois il dut fuir d'une maison dans une autre pour y échapper. Il n'avait encore que dix-huit ans, lorsque l'évêque Démétrius lui donna une place d'instituteur dans l'école catéchétique d'Alexandrie. A cette époque, de pareilles fonctions n'étaient pas rétribuées. Pour pouvoir s'y livrer sans être troublé par des préoccupations matérielles, Origène vendit sa belle bibliothèque moyennant une pension quotidienne de quatre oboles (environ 0 fr. 65), et ce modeste revenu suffit dès lors à ses besoins. Il déploya, pour atteindre à la sainteté de la vie, un zèle tout monastique. Il ne portait qu'un seul vêtement; encore était-il trop mince pour le mettre à l'abri du froid. Il marchait pieds nus, jeûnait souvent, couchait sur la terre, et, donnant une interprétation par trop littérale aux paroles de Jésus-Christ [2], il se rendit eunuque à cause du royaume des cieux. Plus tard, il condamna lui-même cet acte.

En l'an 216, lors du grand massacre des citoyens

1. Eusèbe, liv. VI, chap. II, IV. Eusèbe donne le nom de sept des catéchumènes d'Origène, ainsi accompagnés par lui.
2. Matth., XIX, 12.

d'Alexandrie ordonné par le cruel empereur Caracalla, Origène dut fuir cette ville. Il fut reçu à bras ouverts par Alexandre, évêque de Jérusalem[1], l'un de ses anciens compagnons d'études, et par Théoctiste, évêque de Césarée de Palestine. Bien qu'il ne fût qu'un simple laïque, sa renommée s'était répandue dans toutes les Églises orientales. Aussi ces deux évêques l'invitèrent-ils à exposer, en public et en leur présence, les enseignements de l'Écriture. Le bruit en vint à Alexandrie, et l'évêque de cette ville, Démétrius, ne sut dissimuler ni son mécontentement, ni sa jalousie. Il déclara qu il était inouï jusqu'alors qu'un laïque prononçât des discours de ce genre devant les évêques [2], et ordonna à Origène de rentrer à Alexandrie. Celui-ci obéit, calma peu à peu son évêque et put continuer ses fonctions d'instituteur.

En 228, Origène fut envoyé en Grèce, probablement pour entrer en discussion avec certains gnostiques. Dans ce voyage, il visita de nouveau ses amis, les évêques Alexandre et Théoctiste, et reçut l'ordination de leurs mains. Nouvelle et plus grande colère de Démétrius, qui proteste contre cette ordination, irrégulière à ses yeux, puisqu'il prétend qu'un prêtre ne peut être ordonné que par son propre évêque. Origène est à peine de retour que Démétrius le somme de comparaître devant un synode composé d'ecclésiastiques égyptiens. Le résultat n'était pas douteux. Origène est déclaré déchu de son rang dans l'Église, de son office d'instituteur et chassé

1. *Aelia Capitolina*, ainsi qu'on l'appelait encore. Alexandre y fonda une bibliothèque où Eusèbe trouva les documents nécessaires à la composition de son histoire. — Eusèbe, liv. VI, chap. xx.
2. Eusèbe, liv. VI, chap. xix.

d'Alexandrie. Il se réfugie à Césarée, mais sans réussir à éviter la persécution. Un nouveau synode condamne ses écrits et l'excommunie. Bientôt, de cette question de personnes naît une controverse dogmatique. Les Églises de Palestine, de Phénicie, d'Arabie et de Grèce tiennent pour Origène; celle de Rome et les évêques égyptiens pour Démétrius [1].

A Césarée, Origène continue à écrire et à enseigner pendant vingt-cinq ans environ. Il entretient une correspondance suivie avec plusieurs chrétiens éminents : ainsi Julius Africanus, de Nicopolis en Palestine [2], auteur érudit de la première histoire universelle conçue et rédigée au point de vue chrétien. Empruntons en passant, à une des lettres de Julius à Origène, une pensée bien juste et bien souvent applicable dans l'Église : « Dieu garde l'Église de Christ, dit-il, de croire qu'une fraude pieuse quelconque puisse jamais contribuer à la gloire de Christ [3]. »

Lors de la persécution de Décius, qui s'attaqua plus particulièrement, nous l'avons vu, aux chefs de l'Église, un homme aussi marquant qu'Origène devait nécessairement attirer l'attention des païens fanatiques. En effet, après avoir fait une courageuse confession de sa foi, il fut jeté, chargé de fers, au fond d'un affreux cachot. On lui mit une chaîne au cou; ses pieds furent enfermés dans les ceps, et, par un raffinement de cruauté, on les plaça de façon à maintenir les jambes écartées. Pendant plusieurs jours il fut laissé dans cette situation,

1. Néander, II, 456-473. Burton, 304-306.
2. Maintenant Amwâs, l'Emmaüs des Machabées (qu'il ne faut pas confondre avec celle de Luc), à moitié chemin entre Jaffa et Jérusalem.
3. Néander, II, 479 n.

aggravée par tous les tourments que pouvaient imaginer ses impitoyables bourreaux et par la menace fréquemment renouvelée de le brûler vif, s'il ne cédait pas. A vrai dire, sa vie fut épargnée; mais ses souffrances hâtèrent sa fin, et vers l'an 253 ou 254 il succomba, à l'âge de soixante-neuf ans [1].

Les travaux d'Origène, aussi bien comme maître que comme savant, sont bien connus. Alexandrie avait en quelque sorte pris la place d'Athènes. D'elle partait, et en matière de religion et en matière de philosophie, le mouvement intellectuel. La science et l'esprit de libre recherche d'Origène réunissaient autour de lui non seulement des chrétiens, mais encore des hérétiques, des juifs et des païens. Parmi ses auditeurs se trouvait entre autres un riche citoyen de la ville, nommé Ambroise. Ambroise avait éprouvé un vif déplaisir en voyant la manière dont les docteurs ecclésiastiques comprenaient et exposaient la doctrine chrétienne. Il s'était attaché aux gnostiques, qui prétendaient en donner une explication plus réellement spirituelle. Origène lui montra son erreur, et Ambroise, rempli de joie d'avoir enfin trouvé la vraie *gnose* (connaissance), devint l'ami le plus intime de son maître. Pendant la persécution sous Maximin le Thrace, Ambroise et un autre de leurs amis furent jetés en prison. Origène leur écrivit les lignes suivantes : « Si l'angoisse entre dans vos cœurs, que l'Esprit de Christ qui habite en vous, quelque frayeur que vous puissiez avoir d'en être privés, vous amène à vous écrier : Pourquoi t'abats-tu, mon âme, et gémis-tu au dedans de moi [2]? Que la Parole de Dieu, qui est vivante et efficace,

1. Néander, II, 481, 482. Cave, *Lives of the Fathers*.
2. Ps. XLII, 11.

plus tranchante qu'une épée à deux tranchants, qui pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit [1], fasse régner la paix dans vos cœurs comme dans celui des apôtres. Il a envoyé l'épée pour séparer en nous l'homme terrestre de l'homme céleste, afin de prendre à lui notre homme céleste, et afin aussi que, lorsque nous n'aurons plus besoin d'une pareille séparation, il nous rende tout entiers célestes [2]. »

Ce fut dans son âge mûr qu'Origène entrevit la nécessité d'étudier l'hébreu, peu cultivé à cette époque. On se servait alors dans les Églises de la version grecque des Septante, commencée sous le règne de Ptolémée Philadelphe [3], et que beaucoup de chrétiens considéraient comme inspirée. On sait que cette version, fort inégale d'ailleurs, s'écarte en maints endroits de l'original hébreu. Les fréquentes discussions religieuses qu'il avait avec des juifs et des païens convainquirent Origène de la nécessité de pouvoir recourir à l'original. La comparaison critique des deux textes, qu'il fit à cette occasion, l'amena à composer le plus important de ses ouvrages. Après avoir établi, à l'aide de plusieurs manuscrits, le texte des Septante, il mit en regard, dans des colonnes parallèles, le texte hébreu en caractères hébraïques, ce même texte en caractères grecs et trois autres traductions grecques [4]. Il devint ainsi le premier auteur d'un vrai commentaire biblique.

1. Hébreux, IV, 12.
2. Origène, *Du Martyre*, ap. Néander, II, 475, 476.
3. 285-247 av. Christ.
4. Celles du Juif Aquila, qui vivait sous Adrien, de Théodotion, publiée sous le règne de Commode, et de l'ébionite Symmaque, de l'an 202 environ. Origène apprit à connaître cette dernière traduction à Jéricho (?), lorsque, persécuté, il avait cherché un refuge chez une riche dame chrétienne nommée Juliana. Elle avait hérité de la biblio-

Ce travail colossal lui prit plusieurs années et ne fut terminé que peu de temps avant sa mort. Il lui a valu le titre bien mérité de père de la critique biblique.

Pour ses doctes recherches, Origène trouva un précieux appui dans Ambroise. Non seulement il l'encouragea à les poursuivre, mais il mit à son service toutes les ressources de sa fortune pour l'achat ou la collation des manuscrits, et pour toutes les autres dépenses nécessaires. Outre les copistes, sept secrétaires étaient occupés à ce grand travail. Voici ce que dit Origène relativement à cet ouvrage et à Ambroise, son « contremaître [1] » : « Il m'accorde l'activité et le zèle pour la Parole de Dieu; mais je cours risque de ne pas réaliser toutes ses exigences. La collation des manuscrits ne me laisse pas le temps de prendre mes repas. Après avoir mangé, je ne puis ni sortir ni me reposer, mais dois continuer mes recherches philologiques. La nuit même ne m'est pas accordée, et j'en consacre une grande partie à l'étude. Encore ne parlé-je point du travail de la matinée, et jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi. Tous ceux qui aiment de pareils travaux les emploient à l'étude de la parole de Dieu et à la lecture [2]. »

thèque du traducteur, et Origène trouva ce précieux manuscrit dans le fond d'un tonneau. On conservait à Césarée le manuscrit original des *Hexaples* (nom donné à l'ouvrage d'Origène), et on suppose qu'il fut détruit lors de l'incendie par les Arabes (653) de la fameuse bibliothèque de cette ville. Jamais on ne l'avait copié en entier; on s'était contenté de copier les différentes colonnes, celle de la version des LXX servant de type. — On appelle quelquefois aussi cet ouvrage les *Octaples*, à cause de l'addition fragmentaire de deux autres versions. — Robertson, I, 102; Néander, II, 476-478.

1. Ἐργοδιώκτης, contre-maître, inspecteur des travaux.
2. Néander, II, 468.

La hardiesse et la curiosité d'esprit d'Origène l'entraînèrent plus d'une fois dans de téméraires spéculations. « Son mysticisme intellectualiste l'empêcha trop souvent, comme l'a fait remarquer Néander [1], de distinguer assez entre ce qui appartenait à la foi et ce qui appartenait à la philosophie chrétienne, et le fit ne pas tenir toujours un compte suffisant du but essentiellement pratique de la révélation divine. Il ne rapporta pas toutes choses à ce qui doit être l'objet exclusif des efforts de l'homme, la rédemption, la régénération, la sanctification et le salut. Dans sa conception du christianisme, la question pratique du rétablissement spirituel de l'homme est chose relativement subordonnée, faite pour la masse des croyants, qui ne peuvent aspirer encore à de plus nobles vues. La connaissance spéculative est pour lui le but vraiment élevé, et, à ses yeux, la charge idéale du docteur chrétien est de communiquer aux hommes spirituels, qui peuvent le comprendre, les vérités transcendantales. »

La tendance idéaliste que nous avons relevée chez Clément est encore bien plus marquée dans Origène. « Cet idéalisme, dit M. de Pressensé [2], eût été plus funeste à Origène, s'il n'eût pas été tempéré par le sérieux de ses croyances; mais il fut maintenu dans la grande ligne de la foi chrétienne par la profondeur de son sens religieux. Bien qu'il fût incontestablement l'un des premiers savants de son temps, il ne fléchit jamais le genou devant cette idole de la science qu'adorait alors la philosophie grecque et que relevait la gnose hérétique. Il mit toujours la conscience au-des-

1. Néander, II, 256, 262.
2. De Pressensé, *op. cit.*, p. 374.

sus de la science, et la liberté morale, comme un air vivifiant, circule au travers de tout son système. Elle n'a pas eu de défenseur plus ardent, plus habile.... La liberté, telle qu'il la conçoit, est le premier des dons de Dieu; elle n'est réelle qu'autant qu'elle est vivifiée et fécondée par lui, et la première œuvre du Christ a été de la restaurer. »

En somme, on peut dire que personne mieux qu'Origène n'a senti combien l'homme est impuissant à comprendre les choses de Dieu, sans l'aide de l'Esprit de Dieu. Il dit par exemple dans une de ses homélies sur le Lévitique : « Ce passage de l'Écriture est très difficile à exposer; nous pourrons cependant arriver à le comprendre si *vous* demandez au Père de la parole de nous éclairer. » Ailleurs : « L'étude ne suffit pas à donner la connaissance des saintes Écritures. Nous devons jour et nuit prier Dieu d'envoyer vers nous le Lion de Juda, afin qu'il daigne ouvrir le sceau du livre. » Dans un autre endroit, il fait sur ce même sujet la belle comparaison suivante : « Si un homme, dit-il, se lance sur la mer dans une petite nacelle, il ne craint rien tant qu'il rase les bords, mais quand peu à peu il est arrivé aux eaux profondes, quand les vagues grondent autour de lui et tantôt l'élèvent très haut sur leurs crêtes, tantôt le plongent dans l'abîme, alors un grand effroi l'envahit en voyant qu'il a confié un si frêle esquif à ces flots immenses. Tels nous sommes, nous qui, dépouillés de tout mérite, avons osé nous aventurer avec un esprit débile sur cette vaste mer des divins mystères. Mais si par nos prières nous obtenons dans nos voiles le souffle favorable de l'Esprit-Saint, nous arriverons au port [1]. »

1. De Pressensé, *op. cit.*, p. 376.

En ce qui concerne la relation essentielle entre l'homme et Dieu et la révélation de Christ à la race entière d'Adam, Origène est du même avis que Tertullien. « Le Verbe divin, dit-il, sommeille dans le cœur des incrédules; il est réveillé dans celui des saints. Il sommeille chez les premiers, mais il n'y est pas moins présent que Jésus-Christ ne l'était dans la barque agitée par la tempête et au milieu de ses disciples effrayés. Mais il s'éveillera aussitôt que l'âme, tourmentée par le désir du salut, appellera au secours. Aussitôt il se fera un grand calme [1]. »

La réputation d'Origène était immense. Un jour, le gouverneur de l'Arabie envoie un soldat à Alexandrie. Il est chargé de deux lettres, l'une pour l'évêque, l'autre pour le préfet. Toutes deux ont le même but. Le gouverneur demande qu'on lui envoie Origène en toute hâte, pour lui enseigner la doctrine de Christ [2]. Mammès, mère d'Alexandre-Sévère, lui adresse une invitation du même genre. Des chrétiens sont-ils tombés dans l'erreur? c'est encore à lui qu'on recourt de préférence. Ainsi, Bérylle, évêque de Bostra [3], s'est laissé entraîner à soutenir une opinion hérétique : il nie la préexistence du Seigneur. Origène appelé raisonne avec lui, lui démontre son erreur et le ramène à la saine doctrine. Il s'élève en Arabie une secte dont les membres professent des opinions erronées sur la résurrection. On s'adresse à Origène, et il discute la question avec une telle puissance et un tel talent, qu'il les amène à modifier complètement leurs vues [4].

1. Cf. de Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles, etc.*, 2e série, II, 281.
2. Eusèbe, liv. VI, chap. XIX.
3. Maintenant Bosra, dans le Hauran. La province d'Arabie, dont Bosra était la capitale, comprenait le Hauran ou Bashan.
4. Eusèbe, liv. VI, chap. XXXIII, XXXVII.

CHAPITRE V

LA PERSÉCUTION SOUS VALÉRIEN — LE MARTYRE DE CYPRIEN SA VIE, SON ENSEIGNEMENT — NOVATIEN

Valérien succéda à Gallus en 253. Au début de son règne, il traita les chrétiens avec une douceur inaccoutumée. Malheureusement, en 257, il tomba sous l'influence de Macrianus, le chef des mages égyptiens, et, à son instigation, il offrit des sacrifices humains pour arriver par là, croyait-il, à connaître l'avenir. Dès lors, il devint l'ennemi déclaré de l'Église, et les premières mesures qu'il prit furent d'éloigner les évêques et les instituteurs, et d'interdire toute célébration du culte public[1].

Cyprien fut un des premiers évêques atteints. Le Proconsul d'Afrique, l'ayant cité devant son tribunal, lui parla ainsi : — Les empereurs Valérien et Gallienus[2] m'ont envoyé un rescrit ordonnant que tout le monde accomplisse de suite les cérémonies de la religion nationale. Je te demande, dès lors, ce que tu es?

Cyprien. — Chrétien et évêque. Je ne reconnais aucun

1. Eusèbe, liv. VII, chap. x; Néander, I, 189.
2. Fils de Valérien, et associé sur le trône avec lui.

autre Dieu que le seul et le véritable, celui qui a créé les cieux, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. Nous chrétiens, nous prions ce Dieu jour et nuit. Nous le prions pour nous-mêmes, pour tous les hommes, pour la fortune de l'empereur.

Le Proconsul. — Persistes-tu dans ta résolution?

Cyprien. — Une bonne résolution fondée sur la connaissance de Dieu ne peut changer ainsi.

Sur cette réponse, le Proconsul condamne Cyprien à l'exil. Puis, après l'avoir informé que le décret impérial ne vise pas moins les prêtres que les évêques, il veut savoir le nom des prêtres de la ville.

Cyprien. — Vos lois proscrivent avec justice la délation. Je ne puis donc vous dire aucun nom. Cherchez vous-même dans les villes où ils résident.

Le Proconsul. — Je veux qu'ils se présentent aujourd'hui même dans ce lieu.

Cyprien.—Notre doctrine et notre discipline défendent à un homme de se livrer lui-même. Ils ne sauraient donc le faire. Encore une fois, cherchez, vous les trouverez.

Au moment où Cyprien allait quitter le tribunal, le proconsul lui rappela qu'il était défendu aux chrétiens de s'assembler en quelque lieu que ce fût et en particulier de visiter les cimetières; le tout sous peine de mort [1].

Le gouvernement impérial n'avait d'abord eu pour

1. Ces visites dans les cimetières provoquaient plus que toute autre chose l'enthousiasme des fidèles. — Cyprien était traité avec une considération réelle. On l'emmena à Curubis (au bord de la Méditerranée, à 40 milles environ au sud de Carthage), que son biographe, le diacre Pontius, décrit comme une « retraite ensoleillée et agréable ». *Vie et Passion de Cyprien*, § 12. — Nous avons fait usage, ici et ailleurs, de l'ouvrage de M. L. Ruffet : *Thascius Cyprien, etc.* (Toulouse, 1872); en particulier, nous avons reproduit sa traduction de certains fragments.

but que de séparer les évêques et les prêtres de leurs troupeaux. Mais bientôt les laïques furent pris à partie, des femmes et des enfants furent passés par les verges, emprisonnés ou envoyés dans les mines. La sympathie de leurs pasteurs les y accompagna. Du lieu de son exil, et à l'aide de ses propres deniers et des ressources de l'Église, Cyprien réunit et leur envoya une somme considérable. En même temps, il leur adressait une de ses belles et réconfortantes lettres.

« Oh! pieds glorieusement liés! leur écrit-il, ce n'est pas un artisan, mais le Seigneur qui vous déliera. Oh! pieds douloureusement comprimés, qui ne laissez pas de vous diriger vers le paradis, sur le chemin du salut! Oh! pieds enchaînés pour le temps, afin de rester libres pendant l'éternité!.... Je le sais, dans ces obscurs souterrains, votre corps ne repose ni sur un lit, ni sur un duvet, mais vous avez les rafraîchissements et les consolations du Christ. Une terre nue reçoit vos membres harassés par le travail; mais ce n'est pas un supplice d'être couché à terre avec le Christ. Là, pas de bain pour laver votre corps couvert d'une poussière épaisse; mais votre âme se purifie dans ces souillures extérieures. Le pain n'y est pas abondant; mais l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit encore de la parole de Dieu. Point de vêtements à opposer au froid qui vous glace; mais on est suffisamment couvert, on est richement paré, quand on a revêtu Christ..... Vous n'avez pas, il est vrai, très chers frères, l'occasion de célébrer avec des prêtres les sacrifices divins. Mais n'en célébrez-vous pas un aussi précieux, aussi glorieux? Que dit l'Écriture? Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé. O Dieu! tu ne dédaignes pas un cœur brisé

et contrit. Et n'est-ce pas le sacrifice que vous offrez sans cesse à Dieu, en étant vous-mêmes les saintes victimes? » A cette lettre, les confesseurs répondirent avec une légitime reconnaissance, de différents points des mines [1].

Cyprien continua, comme il l'avait fait jadis, à environner son troupeau de la plus constante sollicitude. Ce qu'il fit, d'autres évêques exilés le firent également. Dans d'autres cas, l'exil des évêques devint, dans les mains de la Providence, un moyen de répandre l'Evangile dans des contrées où il était encore inconnu. Ainsi en arriva-t-il, par exemple, pour Denys d'Alexandrie.

Denys d'Alexandrie est amené avec plusieurs membres de son clergé devant Émilien, préfet de la ville. Celui-ci lui demande de renoncer à sa foi. Non, répond Denys. Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. — Eh bien! reprend Émilien, admire la clémence de l'empereur. Il vous accorde à tous le pardon si vous vous rangez à votre légitime devoir. Adorez les dieux qui préservent l'empire; abandonnez toutes vos pratiques contre nature.

Denys. — Les hommes ont un culte qui diffère suivant leurs opinions. *Nous*, nous adorons le Dieu unique, le Créateur de tout ce qui existe, celui qui a donné le pouvoir aux augustes empereurs Valérien et Gallien. A lui nous offrons nos constantes prières pour la prospérité de leur règne.

Emilien. — Mais pourquoi ne pouvez-vous pas adorer

1. Cyprien, *Ep.* LXXVI, §§ 2, 3; LXXVII. Dans leur réponse, les confesseurs s'expriment en termes flatteurs pour Cyprien et l'appellent seigneur aussi bien que frère. Déjà alors, un pareil langage était ordinairement employé en s'adressant aux évêques, ou par les évêques s'écrivant entre eux.

votre dieu (à supposer qu'il en soit un) conjointement avec les nôtres?

Denys. — Nous ne pouvons adorer d'autre Dieu que lui seul.

Émilien les condamna tous à la déportation dans un village nommé Képhro, sur les confins du désert. Il les obligea même à partir immédiatement, bien que Denys fût malade. « Mais, dans ces contrées éloignées, écrit Denys, nous n'étions pas séparés de l'Église, à cause du grand nombre de fidèles d'Alexandrie et du reste de l'Égypte qui nous avaient suivis. Dieu m'ouvrit aussi une voie pour prêcher l'Évangile à des hommes qui n'en avaient jamais ouï parler. D'abord ils nous persécutèrent et nous jetèrent des pierres. Mais, à la fin, un assez grand nombre renoncèrent à leurs idoles et se convertirent. Lorsque cette œuvre fut accomplie, Dieu nous envoya dans un autre endroit.... Lorsque j'appris que je devais aller à Colluthium, lieu tout païen et infesté de voleurs, j'en fus, je le dis à ma honte, extrêmement affligé. Mais on me fit remarquer que Colluthium était plus près d'Alexandrie.... et que nous pourrions, plus fréquemment, jouir de la vue de ceux qui nous étaient chers.... C'est aussi ce qui arriva [1]. »

L'Église, cependant, avait été purifiée et fortifiée par ses récentes épreuves. On ne comptait que peu d'apostasies, alors que sous Décius elles avaient été si fréquentes [2]. Valérien ne tarda pas à se rendre compte que des défenses, la prison, l'exil n'atteignaient pas le but. Il décréta donc des mesures plus rigoureuses, et, en 258,

1. Eusèbe, liv. VII, chap. XI. Milner, *Church Hist.*, I, 407-409. Néander, I, 191, 192.
2. Robertson, I, 98.

un nouvel édit parut. Les évêques, les prêtres et les diacres devaient immédiatement périr par l'épée. Les sénateurs et les chevaliers, d'abord dépouillés de leur titre et de leurs biens, devaient aussi être mis à mort, s'ils persistaient dans leur foi; les femmes de condition, privées de leurs biens et bannies. Enfin les chrétiens employés dans le palais de l'empereur devaient être considérés comme sa propriété privée, et envoyés dans les propriétés impériales pour y travailler enchaînés [1].

L'évêque romain Sixte et quatre diacres de son Église furent les premiers à subir les rigoureuses mesures nouvellement édictées [2]. On les surprit dans la catacombe de Prétextat au moment même où l'évêque célébrait le service divin, et tous furent mis à mort [3].

Quatre jours après la mort de Sixte, son fidèle diacre Laurent eut le même sort. Le magistrat païen devant lequel il fut traduit lui intima l'ordre de livrer le trésor de l'Église, dont il passait pour être le gardien. Laurent reconnut que l'Église possédait des trésors de grande valeur, et il promit de les livrer dans trois jours. Mais il ajouta que, vu leur poids, on devait lui fournir des chevaux et des chars pour les transporter. Puis il rassembla les pauvres et les veuves, et les montrant au juge : Voilà, dit-il, les trésors de l'Église! Il fut condamné à être rôti sur un gril. On raconte qu'il conserva une telle force d'esprit au milieu de ses souffrances physiques, qu'il dit au juge : Ce côté de mon

1. Néander, I, 192.
2. Idem, 192. C'était le cinquième évêque de Rome de suite, qui souffrait le martyre depuis huit ans.
3. Cyprien, *Ep.* LXXXI. Northcote, *Visit to the Catacombs*, p. 31.

corps est assez rôti; faites-le tourner afin que l'autre rôtisse, et puis, si vous le voulez, dévorez-le [1].

L'heure dernière de Cyprien allait également sonner. Un an auparavant, le jour même de son arrivée à Curubis, il avait eu une vision avant de s'endormir. Un jeune homme d'une taille extraordinaire l'amenait au prétoire et devant le Proconsul. A peine le juge l'eût-il aperçu, qu'il se mit à écrire la sentence sur ses tablettes. Le jeune homme, debout derrière lui, lisait par-dessus son épaule et paraissait plongé dans une grande anxiété. N'osant parler, il fit comprendre par signes à Cyprien ce que le Proconsul écrivait. Étendant la main et l'inclinant de façon à indiquer la lame d'un sabre, il imita l'acte du bourreau. Cyprien, comprenant clairement ce dont il s'agissait, demanda un jour de répit pour mettre ses affaires en ordre, et son insistance amena le Proconsul à écrire de nouveau sur ses tablettes. Le calme du jeune homme et un second signe qu'il fit avec ses doigts indiquèrent à Cyprien que sa requête était accordée [2].

Cyprien ne douta pas, après cette vision, qu'il ne fût voué au martyre et qu'un an de répit seulement lui eût été accordé. Ayant reçu la permission de quitter le lieu de son exil, il était rentré dans sa résidence habituelle, près de Carthage. Il y séjournait à peine depuis un an, lorsque deux officiers de police parurent subitement chez lui. Cyprien s'avança vers eux, digne et joyeux dans son maintien. Ils le placèrent entre eux sur un

1. Les « Actes » de ce martyr semblent avoir été déjà perdus du temps d'Augustin. Il s'appuie, en effet, sur la tradition. Mais il est admis que peu de martyres des trois premiers siècles reposent sur de meilleures preuves. *Dict. Christ. Biog.*, art. LAURENTIUS (36).

2. Pontius, *Vie et Passion de Cyprien*, § 12.

chariot pour le conduire à Sexti, où demeurait le Proconsul, momentanément malade. On le fit loger, ce jour-là, dans la maison du chef geôlier de la prison, entre le temple de Vénus et celui du Salut [1], et il put recevoir ses amis au repas du soir. Les rues étaient encombrées de chrétiens, venus en foule à la nouvelle de son arrestation. Le lendemain matin, il fut conduit devant le Proconsul. Une foule énorme l'accompagnait. Es-tu Thascius Cyprien? demande le Proconsul.

Cyprien. — Je le suis.

Le Proconsul. — Les très augustes empereurs ont ordonné que tu te conformes aux cérémonies du culte romain.

Cyprien. — Je refuse de le faire.

Le Proconsul. — Réfléchis.

Cyprien. — Exécute les ordres de l'Empereur; dans un cas si clair, il n'y a pas à réfléchir.

Après une courte délibération avec son conseil, le Proconsul rappela à Cyprien qu'il était le chef d'une association illicite, un ennemi avoué des dieux et lut, bien qu'à contre-cœur, la sentence du tribunal inscrite sur ses tablettes : le tribunal décide que Thascius Cyprien sera immédiatement décapité. — « Loué soit Dieu! » s'écria Cyprien, à l'ouïe des paroles du Proconsul, tandis que les nombreux fidèles qui assistaient au jugement s'écriaient : « Nous voulons être décapités avec lui! »

Le lieu choisi pour l'exécution était une vaste place entourée d'arbres. Une quantité de fidèles en garnirent les branches. Ils voulaient assister au triomphe de leur

1. La déesse de la Santé et celle du Bien public.

évêque bien-aimé. Cyprien ôta d'abord son manteau, s'agenouilla et adressa une fervente prière à Dieu. Puis, déposant sa dalmatique et ne conservant que ses vêtements de dessous, il se banda lui-même les yeux et attendit le coup qui devait le frapper. Les fidèles étendirent autour de lui des vêtements de toile et des serviettes pour que son sang vînt les arroser. Enfin, Cyprien reçut le coup fatal. Il avait été obligé d'encourager lui-même le bourreau, dont les mains tremblaient, et lui avait légué vingt-cinq pièces d'or. Son corps resta exposé pour satisfaire la curiosité des païens. Mais, la nuit suivante, les frères l'enlevèrent et l'ensevelirent en grande pompe à la lueur des cierges et des torches funèbres et avec de grandes prières [1].

Telle fut la fin de ce grand serviteur de Dieu. Son courage, sa confiance en son Sauveur furent dignes de sa vie, et sa vie eut une telle influence sur l'Église de son temps, que nous devons nous y arrêter encore quelque peu.

Cyprien était né en l'an 200 environ. Il était déjà connu comme professeur de rhétorique, lorsque, dans la pleine maturité de son âge et de son talent, il embrassa le christianisme [2]. Une de ses lettres nous dépeint les ténèbres spirituelles qui l'environnaient avant sa conversion, et la vie nouvelle qu'il trouva en Christ. Cette lettre s'ouvre par une description charmante du lieu et du moment de l'année où elle fut écrite. C'était au temps des vendanges; les douces brises de l'automne ani-

1. *Actes Proconsulaires, ou Passion de S. Cyprien;* Pontius, *Vie de Cyprien*, § 13, 18. — Le Proconsul mourut lui-même peu de jours après.
2. Jérôme nous dit que Cyprien avait reçu ses premières impressions religieuses en entendant lire le livre du prophète Jonas (*In Jon.*, III). Cf. de Pressensé, *op. cit.*, p. 468.

maient son beau jardin et exerçaient partout leur bienfaisante influence. Assis sous un berceau de verdure, environné d'épais fourrés de roseaux et de belles vignes entrelacées, à l'abri des regards et des rayons du soleil, Cyprien écrit à Donat. Il revoit sa vie passée. « Plongé, dit-il, dans les ténèbres d'une nuit épaisse et flottant au hasard sur la mer orageuse du siècle, j'errais çà et là, sans savoir où diriger ma vie, étranger à la lumière comme à la vérité! La bonté divine m'assurait que pour être sauvé il fallait naître une seconde fois, prendre une nouvelle vie dans les eaux salutaires du baptême, y déposer le vieil homme et, tout en gardant le même corps, se transformer quant à l'esprit et au cœur. Mystère incompréhensible pour moi et que repoussaient alors mes désordres. « Comment une telle conversion est-elle possible? me disais-je, comment dépouiller en un instant des penchants naturels qui ont vieilli avec nous, des habitudes qui se sont fortifiées avec le temps? Non, ils ont jeté dans notre âme des racines trop profondes... » Je ne croyais pas mon affranchissement possible; je me sentais prêt à m'abandonner aux vices qui se cramponnaient à moi, et, en désespoir d'une amélioration, je me laissais aller au péché comme s'il avait été une partie intégrante de moi-même. Mais lorsque, par l'action régénératrice des eaux du baptême, les souillures de mon passé eurent été enlevées; lorsque la lumière d'en Haut vint briller, sereine et pure, dans mon cœur réconcilié; lorsque par l'œuvre céleste du Saint-Esprit une nouvelle naissance eut fait de moi un homme nouveau; alors, ô prodige! ce qui était douteux devint certain, ce qui était caché, manifeste, ce qui était obscur, lumineux; l'aide vint pour ce qui parais-

sait difficile, et ce qui semblait impossible devint faisable..... » Et plus loin : « Qu'il est odieux de se vanter soi-même! Non, nous ne pouvons qu'être reconnaissants. Ce n'est pas à la vertu de l'homme, mais à Dieu seul que ces changements remontent. A Dieu, dis-je, car c'est de lui que dérive tout ce que nous pouvons faire. Il faut seulement que la crainte soit la gardienne de notre innocence; il faut que le Seigneur, dont la grâce céleste est venue illuminer nos cœurs, puisse venir y habiter et y être retenu par la droite obéissance d'une âme reconnaissante; il faut que la glorieuse assurance de notre salut n'engendre pas la paresse spirituelle, car, sans cela, le vieil ennemi s'emparerait de nouveau de nos cœurs [1]. »

Dans cette remarquable description, Cyprien identifie sa conversion et son baptême. Il ne se borne pas à faire de celui-ci le signe extérieur de l'entrée dans l'Église visible, mais il y voit la cause même du changement intérieur. Ceux qui, aujourd'hui, professent des idées analogues, ne manquent pas d'invoquer comme un argument puissant, sinon décisif, cette expérience de Cyprien, et ils ajoutent que, si ce rite extérieur n'avait pas été d'institution divine, il n'aurait jamais pu avoir des effets spirituels tels que la purification, la réconciliation et la nouvelle naissance. Mais quel danger n'y a-t-il pas à faire de sentiments et d'expériences intimes la pierre de touche de la vérité ou de l'erreur! Si nous devions croire que le Seigneur ne donnerait sa grâce et sa paix qu'à ceux dont l'esprit peut la concevoir exactement telle qu'elle est, et sans aucun alliage avec l'er-

1. *Ep. à Donat*, I, chap. I-IV.

reur, combien peu pourraient les recevoir! Ce n'est pas ainsi qu'il agit avec ses enfants. Il les traite selon leur ignorance et leur infirmité. Il regarde au cœur et communique les dons célestes, la grâce et la paix, suivant les besoins et la sincérité de ceux qui l'invoquent. Évidemment la conversion de Cyprien à l'Évangile était préparée de longue main. Celui qui en fut l'objet, partageant les idées de son temps sur l'importance de la cérémonie extérieure, s'était habitué à identifier le moment de cette cérémonie et celui de la transformation intérieure. Aussi et tout naturellement il les mêle et les fait dépendre l'une de l'autre, tandis qu'en réalité le changement intérieur provenait de la foi et non de l'eau du baptême.

Après sa conversion, Cyprien vend sa villa et ses jardins des environs de Carthage [1] pour en consacrer le produit au soulagement des pauvres. Très rapidement il devient diacre, puis prêtre, puis enfin, par suite d'une vacance du siège épiscopal, évêque de Carthage (248). Sa nomination rencontre quelque opposition. Cinq prêtres font remarquer qu'il est converti depuis trois ans à peine, et que leurs droits antérieurs sont lésés. Mais telle est l'affectueuse admiration éprouvée généralement pour lui, que le troupeau ne veut point d'autre évêque. Cyprien veut cependant se dérober à cet honneur. La foule entoure sa maison, et ses instances l'obligent à céder [2].

Pontius, diacre de son église et son biographe, nous raconte que ses manières étaient dignes, son âme conciliante et tendre, et son abord plein d'une indulgente et

1. Ces biens lui furent ensuite rendus par la libéralité des fidèles.
2. Pontius, § 5; Néander, I, 310.

séduisante gravité. L'Église conserva longtemps le souvenir de son aménité. Même après sa conversion, il ne perdit pas les amis haut placés qu'il avait pu se faire parmi les païens. Au point de vue intellectuel, il était vraiment supérieur, possédait une excellente mémoire, des habitudes d'ordre et une aptitude pour les affaires, qui contribuèrent grandement à ses succès comme organisateur de l'Église [1]. Malgré la différence de leurs caractères, Cyprien éprouvait une admiration profonde pour Tertullien. « Lorsque j'étais à Concordia, en Italie, raconte Jérôme, je rencontrai un vieillard nommé Paulus. Il me dit que dans sa jeunesse il avait connu un secrétaire, alors fort âgé, du bienheureux Cyprien. D'après ce secrétaire, Cyprien n'aurait jamais passé un jour sans lire quelques pages de Tertullien, et il avait coutume de demander ses ouvrages en disant : Donnez-moi le maître [2]. »

Malgré la sociabilité et la bienveillance de son caractère, Cyprien avait une idée trop exagérée de l'épiscopat et un penchant naturel trop grand aux mesures autoritaires, pour ne pas être entraîné parfois à se montrer dur et intolérant. Néander a dit de lui : « Tout esprit sincère ne pourra pas méconnaître l'amour profond de Cyprien pour le Sauveur et son Église. On ne pourra pas lui refuser davantage la sincérité du dévouement pastoral et le désir d'employer son autorité épiscopale au maintien de l'ordre et de la discipline. Mais il est certain, d'autre part, qu'il ne se tint pas assez en

1. *Vie et Passion de Cyprien*, chap. VI. *Dict. Christ. Biog.*, I, 740.
2. « Da magistrum ». *De viris* , chap. LIII. On suppose que Jérôme, qui vécut de 346 à 420, rencontra Paul à Concordia, vers l'an 370, c'est-à-dire 112 ans après le martyre de Cyprien. *Dict. Christ. Biog.*, art. *Hieronymus*.

garde contre le vice radical de la nature humaine, qui s'attache si aisément à ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, et qu'il fut parfois coupable d'opiniâtreté et d'orgueil. Maux d'autant plus graves, s'ils atteignent ceux qui ont reçu de plus grands dons et une autorité plus grande pour le service du Seigneur! Déjà le but des principaux efforts de Cyprien, la suprématie épiscopale, montrait l'écueil sur lequel il devait faire naufrage. Dans l'évêque choisi par Dieu lui-même, agissant au nom de Christ, il oublie l'homme vivant encore dans la chair et toujours exposé aux tentations du péché. Dans l'évêque, appelé à diriger, investi par Dieu d'une inviolable autorité, et qu'aucun laïque n'a le droit de juger, il oublie le disciple du Christ, de ce Christ qui était humble de cœur et qui, pour le salut de ses frères, avait pris la forme de serviteur [1]! »

Pendant l'épiscopat de Cyprien, les Églises du nord de l'Afrique et de Rome ne furent pas seulement passées au crible de la persécution, mais aussi déchirées par des controverses et des schismes. Trois causes principales y donnèrent lieu. Tout d'abord le mécontentement déjà indiqué de cinq prêtres, au sujet de l'élection de Cyprien; puis le relâchement résultant de l'indulgence pour les *lapsi* (tombés); enfin, la question de savoir si les hérétiques seraient rebaptisés ou non.

Parmi les hommes qui protestèrent le plus énergiquement, à cette époque, contre le relâchement de la discipline, il faut compter Novatien, prêtre de Rome. Il n'était encore que catéchumène, lorsque, devenu gravement malade et, à ce qu'on croyait, en danger de mort,

1. *Church Hist.*, I, 311, 312.

il reçut le baptême appelé *clinique*, c'est-à-dire administré par aspersion sur le lit de maladie. Il se rétablit et se distingua dès lors par la fermeté de sa foi, sa facilité à enseigner et un zèle pour la sainteté, qui l'amena bientôt à adopter un genre de vie ascétique. Son ordination à la prêtrise par l'évêque Fabien mécontenta néanmoins plusieurs membres du clergé qui trouvaient le baptême clinique insuffisant pour un prêtre, et soutenaient que Novatien, n'ayant pas été confirmé par l'imposition des mains d'un évêque, ne pouvait pas non plus avoir reçu le Saint-Esprit. A la mort de Fabien (251), on choisit, pour remplir sa place, Corneille, connu pour son indulgence en faveur des *lapsi*. Novatien, c'est lui-même qui nous le raconte, aurait voulu continuer à mener la vie tranquille et méditative qu'il avait menée jusque-là. Malheureusement il se laissa entraîner par Novatus, l'un des cinq prêtres opposants de Carthage, homme sans consistance et intrigant, à devenir chef de parti et à se faire nommer évêque en opposition à Corneille. Les deux rivaux en appelèrent aux principales Églises. Beaucoup d'évêques se mirent du côté de Novatien, mais la plupart, et notamment Denys d'Alexandrie et Cyprien, du côté de Corneille. Denys chercha même, dans une discussion amicale, à amener Novatien à se retirer. « Le martyre pour éviter le schisme, lui écrit-il, ne serait pas moins glorieux que le martyre pour éviter l'idolâtrie. Que dis-je! il est plus glorieux encore, car dans le second cas il ne s'agirait que de votre âme, et dans le premier du bien de l'Église entière[1]. » Ce schisme épiscopal ne se prolongea du reste pas longtemps, et

1. Eusèbe, liv. VI, chap. XLV (il l'appelle Novatus, mais c'est bien de Novatien qu'il s'agit). Néander, I, 330-332.

Corneille resta évêque de Rome. Mais la secte des Novatiens (ils se nommaient eux-mêmes les Cathares, les *purs*) eut des ramifications dans l'Empire presque entier et ne disparut définitivement qu'au VIe siècle [1].

L'idée fondamentale des Novatiens était que l'Église, ne devant se composer que de personnes pures, devait chasser de son sein toutes celles qui ne l'étaient pas. Par conséquent, qu'elle ne pouvait réintégrer des excommuniés, quelles que fussent leur repentance et leur soumission à la discipline ecclésiastique.

Cyprien, qui considérait Novatien comme un loup introduit dans la bergerie, comparait cette doctrine à la conduite du sacrificateur et du lévite abandonnant à la mort le malheureux blessé du chemin, tandis qu'il se comparait lui-même et ceux qui pensaient comme lui au bon samaritain. Cette comparaison était inexacte. Novatien ne prétendait pas qu'il fallût abandonner ceux qui étaient tombés et ne pas les exhorter à la repentance. Il soutenait aussi énergiquement que Cyprien qu'ils pouvaient être les objets de la miséricorde divine, mais il affirmait que l'Église ne pouvait leur accorder l'absolution, et que leur réadmission à sa communion était une forfaiture. A cela Cyprien répondait que la présence de l'ivraie dans l'Église n'était pas une raison suffisante pour s'en séparer. Comme le fait avec raison remarquer Néander, Cyprien et Novatien partaient tous deux d'une même erreur fondamentale, tout en variant sur son application. Cette erreur, c'était la confusion entre l'Église visible et l'Église invisible. En effet, elle amenait, d'un côté, Novatien à conclure que toute Église

1. Kurtz, *Hist. of the Church*, 133, 134.

particulière, qui consent à conserver des indignes dans son sein, cesse de faire partie de la vraie Église; de l'autre, ses adversaires à affirmer que l'Église de Christ, étant une communauté extérieure et visible, reste nécessairement pure, si elle est perpétuée et soutenue par une succession épiscopale régulière; et que, par conséquent, tous ceux qui restent en dehors de son sein sont non moins nécessairement des profanes et des impies [1]. Cyprien, chacun le sait, poussa cette idée jusqu'à ses conséquences extrêmes. Dans son célèbre traité de l'*Unité de l'Église*, il dit, par exemple : un homme ne peut pas avoir Dieu pour père, s'il n'a pas l'Église pour mère. Aucun de ceux qui étaient hors de l'arche de Noé n'a pu être sauvé : de même, il ne peut y avoir de salut hors de l'Église. L'Église est comme la robe sans couture. Cette robe avait une unité divine; elle ne pouvait pas être déchirée. Celui qui divise l'Église de Christ ne saurait avoir la robe de Christ pour vêtement. Celui qui n'appartient pas à l'Église ne peut pas être un vrai martyr. Où l'Église n'est pas, là est impossible le pardon des péchés. Les orgueilleux et les opiniâtres sont frappés par l'épée de l'esprit, en ce sens qu'ils sont chassés de l'Église. Or ils ne peuvent avoir la vie en dehors d'elle, car la maison de Dieu est une, et personne ne peut être sauvé hors de l'Église [2]. Assurément, si l'on entend par l'Église, non pas l'Église visible sur la terre, mais l'Église spirituelle et invisible, rien de plus exact que ces affirmations. Mais telle n'est pas la pensée de Cyprien. Bien au contraire. Rien ne le prouve mieux que le com-

1. Néander, I, 339-345.
2. *De l'unité de l'Église*, chap. VI, VII, XIV; *Ep.* LXI, chap. IV, LXIX, chap. II.

mentaire qu'il donne de Matth., XVIII, 19, 20 : « Je vous dis encore que, si deux ou trois d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » Il est peu de paroles du Seigneur qui aient donné autant de consolation à ses fidèles abattus ou dispersés que cette promesse. Mais, si l'interprétation qu'en donne Cyprien était vraie, dans combien de circonstances le pain céleste n'aurait-il pas été arraché de la bouche des enfants! « Ceux qui corrompent ou pervertissent le sens de l'Évangile, dit-il, invoquent la seconde partie de ce texte et négligent la première. Lorsque le Seigneur dit : Là où deux d'entre vous s'accordent, il donne la première place à cet accord. Mais comment un homme peut-il s'accorder avec un autre, si celui-ci ne fait pas partie du corps de l'Église et ne participe pas à son universelle fraternité? Et comment deux ou trois pourraient-ils s'accorder au nom de Christ, tout en étant séparés de Christ et de son Évangile, comme il est évident qu'ils le sont [1]? » L'erreur de Cyprien consiste à faire dépendre absolument l'accord des fidèles unis ensemble au nom de Christ, de leur communion extérieure. Or c'est de la communion spirituelle qu'il s'agit, d'une communion complètement indépendante des relations extérieures.

Cyprien n'en possédait pas moins une large et profonde expérience des choses de Christ. Citons quelques courts fragments de ses écrits, où il en a laissé les fruits.

1. *De l'unité de l'Église*, chap. XII.

« Partage ton temps, écrit-il à Donat, entre la prière et la lecture; tantôt converse avec Dieu, tantôt laisse-le converser avec toi; qu'il t'instruise de ses préceptes, qu'il t'incline à la soumission. L'âme que le Seigneur enrichit ne peut être appauvrie par les hommes..... Tous ces lambris dorés, tous ces murs revêtus de marbres précieux te paraîtront méprisables, quand tu sauras que c'est toi qu'il faut orner et embellir de préférence, que ta maison de prédilection doit être celle où le Seigneur est descendu comme dans un temple et où l'Esprit-Saint a commencé de résider... Celui qui est au-dessus du monde ne peut rien désirer du monde [1]. »

« Quand nous prions, dit-il ailleurs [2], il faut que ce soit de tout notre cœur; il faut bannir toutes les pensées charnelles et mondaines, et ne songer uniquement qu'à ce que nous faisons..... Fermons à l'ennemi toutes les avenues de notre cœur, et qu'il ne soit ouvert que pour Dieu seul. Car souvent l'ennemi s'y glisse subtilement et nous détourne de l'attention que nous devons avoir pour Dieu, si bien que nos paroles ne répondent pas à nos pensées, au lieu que ce n'est pas de bouche, mais d'esprit qu'il faut le prier. Comment voulez-vous que Dieu vous entende, lorsque vous ne vous entendez pas vous-même? Ou comment pouvez-vous prétendre qu'il se souvienne de vous, tandis que vous vous oubliez ainsi? Vous priez Dieu, mais vous offensez sa majesté en le priant si négligemment. Vos yeux veillent, mais votre cœur dort; au lieu que le cœur d'un chrétien doit veiller lors même que ses yeux sont endormis..... »

Cyprien sait aussi défendre éloquemment l'autorité de

1. *Ibid.*, chap. XIV, XV (trad. Ruffet).
2. *De l'oraison dominicale*, chap. XXXI.

l'Écriture contre les inventions et les altérations résultant de la coutume. L'évêque de Rome, Etienne, avait dit, en parlant contre le baptême des hérétiques, qu'on ne devait rien innover, mais s'en tenir à la tradition seule. Cyprien écrit à ce sujet à Pompée : « Mais d'où vient cette tradition? Est-ce de Notre-Seigneur et de l'Évangile ou des apôtres et de leurs épîtres? S'il en est ainsi, à la bonne heure, qu'on observe cette sainte et divine tradition.... Mais quelle opiniâtreté, quelle présomption n'y a-t-il pas à préférer la tradition humaine aux commandements de Dieu, et à oublier combien la colère de Dieu attend ceux qui, au nom de la tradition humaine, négligent les préceptes divins..... La coutume erronée qui s'est glissée dans quelques Églises ne doit point prévaloir sur la vérité, car une coutume qui ne s'appuie point sur la vérité n'est qu'une vieille erreur [1]... Si nous remontons à la source de la tradition divine, l'erreur humaine disparaît. Lorsqu'un aqueduc, qui fournissait auparavant des eaux abondantes, vient tout à coup à se dessécher, ne remonte-t-on pas aussitôt à son point de départ pour en savoir la cause, pour voir si les sources ont tari, ou si l'aqueduc laisse perdre l'eau? Ne le répare-t-on pas alors, ne le consolide-t-on pas, afin que la ville puisse être fournie d'eau avec toute l'abondance que comportent les sources? Voilà ce que doivent faire maintenant les évêques qui veulent garder les commandements de Dieu. Si donc la vérité vient à être douteuse sur quelque point, nous devons remonter à l'Évangile et à la tradition des apôtres [2]..... »

Ajoutons enfin quelques lignes de son *Traité sur la*

1. Consuetudo sine veritate, vetustas erroris est.
2. *Ep.* LXXIV, chap. II, III, IX, X.

mortalité, écrit au milieu des horreurs d'une peste : « La crainte de Dieu et la foi dans ses promesses doivent tenir votre cœur préparé à tous les sacrifices. Vous perdez votre fortune; des maladies cruelles assiègent vos membres, qu'elles torturent sans relâche; la mort enlève à votre tendresse une épouse, des enfants..... Ne vous scandalisez pas de ce qui n'est qu'une lutte. La foi du chrétien ne doit se laisser ni ébranler, ni abattre par des épreuves destinées à faire éclater sa force, et l'assurance des biens futurs a de quoi lui inspirer le mépris des maux présents. Sans combat, point de victoire..... N'est-ce pas dans la tempête qu'on reconnaît un pilote expérimenté?... Un arbre dont les racines plongent profondément dans la terre reste immobile et brave l'ouragan qui l'assaille; protégé par sa forte charpente, un navire est battu par les vagues sans que ses flancs s'entr'ouvrent; sous le fléau du laboureur, les grains vigoureux résistent aux mêmes vents qui emportent au loin la paille sans consistance[1]. »

1. Chap. XII. Wordsworth, *Church Hist.*, p. 340.

CHAPITRE VI

LES EMPEREURS GALLIEN ET AURÉLIEN
DENYS, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE, ET GRÉGOIRE LE THAUMATURGE

En l'an 259, Valérien fut fait prisonnier dans la guerre contre les Perses. Son fils Gallien lui succéda. Le nouvel empereur s'inquiéta moins des affaires publiques que son père, et, peu soucieux de maintenir le culte national, il mit un terme à la persécution. Bien plus, il fit publier un édit accordant aux chrétiens le libre exercice de leur religion et leur rendant les terres, les églises et les cimetières confisqués sous le règne précédent. Ce fut la reconnaissance légale de l'Église chrétienne. Nulle corporation, en effet, ne pouvait posséder, d'après la loi romaine, sans être préalablement reconnue. Toutefois, en Égypte et en Orient, où Macrien avait usurpé l'autorité impériale, l'édit de Gallien ne put venir à effet avant sa chute en 261 [1].

Eusèbe nous raconte un martyre arrivé à cette époque en Palestine. Un soldat chrétien de Césarée allait être promu au rang de centurion. Au moment même où il

1. Néander, I, 194.

était sur le point de prendre possession de ce rang[1], un autre soldat, immédiatement inférieur à lui, s'avança et déclara que, conformément aux lois anciennes, Marin ne pouvait y être promu, parce qu'il était chrétien et refusait de sacrifier à l'empereur. On admit l'objection et trois heures furent accordées à Marin pour apostasier. Il sortait à peine du prétoire que Théotecne, évêque de la ville, le prenait par la main et le conduisait à l'église. Alors, soulevant un peu sa casaque de soldat et lui montrant l'épée suspendue à son côté, l'évêque lui présenta en même temps les évangiles en le priant de choisir entre les deux. Sans hésiter un instant, Marin choisit le saint volume. « Maintenant, ajouta l'évêque, reste uni à Dieu et puisses-tu posséder ce que tu viens de choisir. Va en paix. » A l'heure même où il retournait au prétoire, il entendit appeler son nom, car les trois heures étaient expirées. Il persévéra dans sa foi et fut décapité. Un des spectateurs de son supplice, le chrétien Astyrius, appartenant à une noble et riche famille romaine, prit le corps, le recouvrit d'un manteau précieux, et l'emportant sur ses épaules, le fit ensevelir honorablement[2].

A la mort de Macrien, les Églises goûtèrent du repos pendant une génération entière, et le siècle se termina sans que le glaive de l'intolérance sortît de son fourreau. Il est vrai qu'Aurélien (270-275), fils d'une prêtresse du Soleil, fit publier vers la fin de son règne des édits sanguinaires contre les chrétiens. Mais ses cruelles intentions restèrent sans effet à cause de sa mort pré-

1. Eusèbe donne au rang de centurion, le nom de « l'honneur de la vigne », parce que, chez les Romains, un bâton fait de cep de vigne était l'attribut des centurions.
2. Eusèbe, liv. VII, chap. XV, XVI.

maturée. On peut juger de ce que les chrétiens avaient à attendre de lui et de la vitalité persistante des superstitions anciennes, par le discours qu'il prononça au sénat, alors que la proposition de consulter les livres sibyllins souleva quelque opposition. « Je suis fort surpris, pères conscrits, dit-il, de l'hésitation que vous manifestez à ouvrir les livres sibyllins. On dirait que vous discutez dans une église de chrétiens et non dans le temple des dieux. A l'œuvre! que la pureté de vos prêtres, que l'exact accomplissement des rites solennels viennent en aide à votre prince dans ces difficiles conjonctures. Que les livres sibyllins soient examinés et que leurs prescriptions soient ponctuellement obéies. Faut-il faire des dépenses, immoler des captifs, offrir des victimes royales, je suis prêt à tout donner. Rien ne doit arrêter, dès qu'il s'agit de vaincre par l'aide des dieux. Ainsi, dans les jours d'autrefois, on terminait les guerres, après les avoir ainsi entreprises. Quant aux dépenses, j'ai donné ordre au préfet de ma caisse de les payer; du reste, le trésor public est dans vos mains [1]. »

C'est pendant la période de tranquillité qui suivit la mort de Macrien que les deux plus illustres disciples d'Origène, Denys et Grégoire le Thaumaturge, quittèrent ce monde.

Nous avons déjà nommé le premier, qui était évêque d'Alexandrie. Né de riches parents païens, il dut, lors de sa conversion, renoncer à tous les honneurs humains. Il succéda, dans l'école catéchétique, à Héraclas, autre disciple d'Origène (232). Plus tard, vers 247, il lui succéda sur le siège épiscopal. Il mourut vers 265.

1. Vopiscus, *Vie d'Aurélien*, chap. xx. Voy. Cooper, *Free Church*, 311, 312.

Denys était un vrai disciple d'Origène. Une lettre qu'il écrit à Philémon, prêtre de Rome, montre toute l'indépendance de son caractère. « J'ai lu, lui dit-il, les écrits des hérétiques. Pendant quelque temps, leurs opinions détestables ont souillé ma pensée. Mais j'y ai gagné de pouvoir leur opposer une réfutation personnelle et d'éprouver pour elles une répulsion encore plus grande. Un de nos prêtres, craignant que je ne fusse entraîné dans cet abîme d'iniquité, voulait me détourner de ces lectures. Mais une voix du ciel me dit : Lis tout ce qui te tombe sous la main, car tu es capable de tout contrôler. C'est ainsi que tu es arrivé à Jésus-Christ. Cette voix me parut être d'accord avec le précepte apostolique, adressé à ceux dont l'esprit est ferme : soyez prudents comme les changeurs [1]. »

Denys donnait aussi l'exemple de la modération et de la bienveillance. Voici, par exemple, la conclusion d'une lettre qu'il écrit à son suffragant sur des matières de discipline ecclésiastique et de culte : « J'ai donné mon avis, non comme un docteur, mais en toute simplicité, comme il convient de discuter entre nous. Examine-le, ô mon fils très sage, et écris-moi si tu as trouvé quelque idée plus juste et mieux fondée que la mienne, ou si tu t'es rangé à mon opinion [2]. » Un évêque égyptien, Nepos, matérialisait les espérances chrétiennes relatives au millénium [3]. Son erreur lui ayant survécu, Denys entreprit d'en écrire la réfutation. Dans ce traité, au lieu de fulminer contre l'auteur, il parle de lui avec

1. C'est-à-dire, habile à distinguer la pièce fausse de la bonne. Ces mots se trouvent dans l'un des évangiles apocryphes. Eusèbe, liv. VII, chap VII. Néander, II, 483, 484. Cf. de Pressensé, *op. cit.*, p. 390.
2. Néander, II, 484 ; de Pressensé, *op. cit.*, p. 391.
3. Τρυφῆς σωματικῆς.

affection et respect. « Non-seulement, dit-il, j'étais sur bien des points d'accord avec lui, mais je l'aimais à cause de sa foi, de son activité, de sa connaissance des Écritures et du soin qu'il apportait à tout ce qui concernait le chant..... Je le respecte aussi parce qu'il n'est plus. » Mais, ajoute-t-il, il faut avant tout aimer et respecter la vérité.

Outre sa réfutation écrite de l'opinion erronée de Népos, Denys eut une conférence avec le chef de cette hérésie, Coracion, et ses principaux adeptes. Sa conduite dans cette circonstance peut servir d'exemple à tous les chrétiens dans leurs discussions. « Lorsque j'étais à Arsinoé, écrit-il, je réunis les prêtres, les docteurs et tous les fidèles qui le désirèrent, pour examiner ensemble cette doctrine. On ne manqua pas de m'opposer le livre de Népos comme une forteresse inexpugnable. Pendant trois jours entiers, du matin jusqu'au soir, je cherchai avec eux à en réfuter les arguments. J'admirai alors la douceur, la sincérité, la docilité et les lumières de nos frères, la modération de leurs questions et de leurs objections, et l'esprit de conciliation qui régnait entre nous. Quand nous avions reconnu la fausseté d'une opinion, nous nous gardions, par-dessus tout, de la soutenir avec opiniâtreté. Nous n'éludions point les objections, mais nous tâchions d'établir, par des preuves solides, ce dont il était question; et lorsque l'on nous convainquait par raison, nous n'avions point de honte de nous rendre et de changer de sentiment. Nous recevions de bonne foi, et les cœurs ouverts devant Dieu, tout ce que nous reconnaissions être prouvé par les saintes Écritures. Enfin, Coracion, après avoir entendu tous les frères, se reconnut convaincu par les arguments

qui lui avaient été proposés, et déclara qu'il cesserait désormais d'enseigner cette doctrine [1]. »

Il existe un traité de Denys dirigé contre les philosophes épicuriens. Les Épicuriens niaient l'existence du Dieu créateur et providence, et attribuaient la formation de l'univers à une combinaison fortuite des atomes. Citons-en quelques lignes. « Ils donnent le nom d'atomes, dit-il, à des corps extrêmement petits et impérissables, infinis en nombre, et occupant un espace d'une étendue non moins infinie. Ils disent que ces atomes, tout en roulant au hasard dans le vide, se choquent les uns les autres dans un tourbillon désordonné, créent en se mêlant une multitude de formes diverses, se combinent entre eux et deviennent ainsi, peu à peu et graduellement, le monde et tout ce qu'il contient. » Bien certainement, répond Denys, Épicure n'a jamais considéré les cieux avec les yeux d'une intelligence saine; il n'a jamais entendu la voix éclatante qu'avait si bien entendue un autre observateur des cieux, lorsqu'il disait : « les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue donne à connaître l'œuvre de ses mains. » Il n'a pas non plus regardé avec assez de réflexion la surface de la terre, car sans cela il aurait compris que « la bonté de l'Éternel remplit la terre » et qu' « à l'Éternel est la terre et tout ce qu'elle renferme [2] ».

Grégoire le *Thaumaturge* (faiseur de miracles) était encore plus cher à Origène que Denys. Il était né à Néo-Césarée dans le Pont, de parents païens riches et nobles. Son vrai nom était Théodore. A l'âge de quatorze ans, il perdit son père et passa lui-même par une

1. Eusèbe, liv. VII, chap. XXIV.
2. Ps. XIX, 1; XXXIII, 5; XXIV, 1. *Contre les Epicuriens*, II, chap. I, V.

remarquable expérience spirituelle. « Dans la maison paternelle, dit-il, je vivais au sein de l'erreur. La mort de mon père devint peut-être pour moi l'occasion de commencer à connaître le salut. C'est alors, en effet, que je fus amené à la vérité. Comment cela se fit-il ? je ne saurais le dire ; ce fut toutefois moins par un libre choix que par contrainte. A partir de ce moment, le Verbe sacré vint en quelque sorte me visiter. Je n'y prêtai alors, jeune comme je l'étais, qu'une médiocre attention. Maintenant, au contraire, en y réfléchissant mieux, j'y vois une preuve manifeste de cette providence merveilleuse qui veillait sur moi. Lorsque mon âme commença à acquérir la force de raisonner, elle ne fut pas affranchie de cette crainte que la raison sanctionne, mais le divin et l'humain commencèrent à agir de concert en moi, l'un prêtant l'aide, l'autre la recevant. En réfléchissant aujourd'hui à tout cela, je me sens rempli à la fois de joie et de crainte. De joie, parce que j'ai été guidé par la Providence ; de crainte, parce qu'après avoir reçu de telles bénédictions, je tremble de ne pas rester fidèle jusqu'à la fin. » Ainsi le Seigneur lui-même le visitait, avant même qu'il eût la moindre connaissance de l'Évangile.

Jusqu'alors, néanmoins, la vie religieuse n'occupait chez Théodore qu'une place subordonnée. Faire brillamment son chemin dans le monde lui paraissait bien autrement important. Sa mère voulait en faire un avocat, et il étudiait dans ce but la langue latine et les lois romaines. Il se proposait même de visiter Rome. « Mais tout à coup, raconte-t-il, il sembla que des liens vinssent paralyser tous mes mouvements. » Au lieu d'aller à Rome, il fut amené à se rendre à

Césarée de Palestine. Le mari de sa sœur, qui était l'assesseur légal du préfet de Palestine, avait été appelé dans cette ville par ses fonctions, et il avait dû, bien à contre-cœur, laisser sa femme derrière lui. Ayant obtenu peu après la permission de la faire venir, il pria le jeune Théodore de lui servir de compagnon de voyage. « Tandis que mon frère et moi, ajoute Grégoire, nous nous disposions à partir, un soldat nous remit tout à coup une lettre nous enjoignant de conduire notre sœur à son mari. Nos amis y firent d'autant moins d'objections, que nous devions avoir par là l'occasion de visiter Béryte (Beyrouth) et d'y poursuivre nos études dans l'école de droit de cette ville, Béryte étant assez près de Césarée [1]. »

A cette époque Origène demeurait à Césarée et c'est « à ses soins que mon guide divin confia mon frère et moi ». A peine nos deux voyageurs furent-ils placés sous son influence, qu'ils furent « pris comme des oiseaux dans un filet », et que, lorsqu'ils voulurent essayer de retourner chez eux ou de se rendre à Béryte, ils ne purent se décider à partir.

Origène remarqua de suite tout ce que promettait son jeune disciple et parvint bientôt à lui inspirer son amour enthousiaste de la vérité. De son côté, Grégoire conçut pour son maître une affection et un respect profonds. Il a parlé de lui dans des termes qui respirent la plus vive admiration. « Il unissait, dit-il, à une grâce pleine de charme une grande puissance de persuasion. Je ne puis redire ici tous les arguments qu'il

1. L'école de droit continua à exister jusqu'à la conquête mahométane. Sous Justinien (527-565) elle était, avec Rome et Constantinople, l'une des trois grandes écoles de droit de l'empire.

invoquait pour nous amener à étudier la philosophie. Il assurait qu'il ne peut y avoir de vrais sentiments de piété pour le Seigneur dans un homme qui ne sait pas apprécier réellement la philosophie. N'est-ce pas l'homme, seul entre toutes les créatures terrestres, qui a été jugé digne de la connaître? A force de raisonner avec nous sur ce sujet, il finit par nous entraîner comme par une sorte de pouvoir divin. Il déposa au fond de notre âme une étincelle qui alluma dans nos cœurs un amour ardent de la Parole de vérité, le plus aimable de tous les objets. Nous aimions cette Parole, dont l'ineffable beauté attire irrésistiblement tout homme vers le Maître, et nous aimions en même temps cet homme qui était devenu son ami et son avocat. Je fus moi-même si pénétré par cet amour que je me laissai persuader de renoncer à tout ce que j'avais désiré et poursuivi, d'abandonner la jurisprudence, dont je faisais un tel cas, oui, et même de quitter ma patrie et mes amis.

« Origène ne se bornait pas à développer, dans son enseignement, les facultés de l'esprit qui servent à l'étude de la dialectique. Il nous entretenait aussi de la science de la nature. Il distinguait et expliquait les nombreuses variétés des objets créés. Il en exposait les révolutions et les changements multiples, jusqu'à ce qu'il eût transformé en une admiration raisonnée notre admiration instinctive du plan divin de l'univers... Il ne négligeait pas pour cela de nous apprendre à nous connaître nous-mêmes, ce qui est le résultat suprême de la philosophie. Il nous accoutumait à ne pas nous contenter de vaines paroles en matière de morale et, à l'enseignement de ce qui doit être fait et de ce qui doit être laissé, il joignait les plus sérieuses exhorta-

tions de ne point abandonner la pratique de la vertu. Il nous stimulait encore plus par ses actes, que par la doctrine qu'il professait....

« Il trouvait que nous devions étudier tout ce qu'ont écrit les anciens poètes ou philosophes, et ne faisait d'exception que pour les écrits des athées. Il craignait qu'en lisant ces derniers, notre âme, créée pour la piété, ne fût souillée par des paroles contraires à la foi en Dieu. Au reste, il mettait une attention scrupuleuse à l'application de ce principe. Il ne voulait pas qu'aucune parole, fût-elle fausse, pénétrât dans notre esprit et s'y établît. Il craignait que nous ne finissions par perdre le pouvoir de l'en chasser et de nous en purifier. Car c'est une forte et active puissance que la parole humaine; subtile dans ses sophismes, elle est prompte à trouver sa voie et à agir sur l'esprit de l'homme. Et quand une fois elle a pris possession de cet esprit, elle le domine, même si elle est une parole de mensonge. Comme un enchanteur, elle fait son champion de celui-là même qu'elle a trompé... Il n'y a pas de forêt si épaisse et si touffue, il n'y a pas de marais si dangereux, il n'y a pas de labyrinthe si embrouillé ou inextricable, que les sophismes d'une philosophie faussement ainsi nommée [1]. »

Théodore passa cinq ans à Césarée. Probablement il s'y serait fixé sans la persécution sous Maximin le Thrace. Mais son chagrin de quitter Origène fut tel, qu'il compare l'affection qu'il avait pour lui à celle qui unissait David et Jonathan, et la nécessité de quitter Césarée, à l'expulsion d'Adam du paradis terrestre [2].

1. *Panégyrique d'Origène*, chap. v, vi, viii, ix, xiii, xiv.
2. *Idem.*, chap. xv.

Dès son retour à Néo-Césarée, Théodore prit le nom de Grégoire. Une lettre d'Origène l'y suivit bientôt. Elle lui répétait des conseils souvent donnés déjà. Elle lui disait de s'appliquer à l'étude de la littérature classique, l'assurant que c'était le meilleur moyen de triompher des préjugés des Égyptiens, et de montrer aux païens la supériorité de l'Évangile. Pour pouvoir mieux suivre les conseils d'Origène, Grégoire quitta la ville et vécut dans la solitude. C'est là qu'il reçut de l'évêque d'Amisus l'ordre d'accepter la charge d'évêque de Néo-Césarée. Une nature aussi sensible que la sienne devait reculer devant une pareille responsabilité; aussi Grégoire resta-t-il loin de l'atteinte de l'évêque jusqu'au moment où, ne pouvant le trouver, celui-ci imagina de le consacrer quand même [1]. A l'ouïe de ce singulier procédé, Grégoire céda et s'occupa dès lors avec zèle des devoirs de sa charge. Il s'en occupa même avec un tel zèle que, si l'on en croit les termes un peu emphatiques de son biographe, « tandis que lors de son ordination on comptait dans la ville dix-sept chrétiens en tout, lors de son décès (entre 265 et 270), il ne restait plus que dix-sept païens [2]. » Grégoire occupa le siège de Néo-Césarée pendant trente ans environ. Il fut nommé le Thaumaturge, à cause du pouvoir miraculeux que lui attribuait le vulgaire, et on raconte sur lui une foule de légendes.

1. Le fait est raconté dans sa Vie par Grégoire de Nysse, et bien que cet ouvrage soit rempli d'histoires incroyables, cependant, dans le cas actuel, il y a, dans la tradition de famille qui nous a révélé le fait, une probabilité de plus. C'est par Macrina, sa grand'mère, que Grégoire de Nysse l'a su. Dans le *Menologium Græcorum*, ou Calendrier mensuel des saints grecs, composé par ordre de l'empereur Basile, au IX[e] siècle, et à la date du 17 novembre, on trouve la mention de ce même fait.

2. Introduction aux œuvres de Grégoire dans l'*Ante-Nicene Library*.

Si, laissant de côté le merveilleux, nous cherchons à apprécier sa personne telle que l'histoire la présente, nous saluerons en lui un homme éminent par sa bonté et ses talents, profondément versé dans la connaissance des fables païennes et de la science de son temps, et pénétré encore davantage de l'esprit d'une autre sagesse qu'il avait puisée, par la volonté de Dieu, à l'école de l'illustre penseur d'Alexandrie. Nous le verrons exercer un ministère aussi sérieux et éclairé que fidèle pendant plusieurs années et s'acquitter avec zèle d'une charge qu'il n'avait point choisie, mais pour laquelle il avait été choisi [1].

1. *Idem.*

CHAPITRE VII

LA PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN

Le règne de Dioclétien et celui de ses successeurs immédiats (284-312) resteront à jamais mémorables dans les annales de l'Église, comme l'époque de la plus terrible de toutes les persécutions. Ce fut le dernier effort du paganisme agonisant contre la religion chrétienne [1].

Le sceptre du vaste empire romain, composé de tant d'éléments hétérogènes et perpétuellement menacé par les nations barbares armées qui l'environnaient de toutes parts, exigeait une main particulièrement ferme. Or, depuis le temps des Antonins, c'est-à-dire depuis près d'un siècle, rarement une telle main s'était rencontrée. Aussi les fondements de ce vaste ensemble fléchissaient-ils rapidement, lorsque Dioclétien revêtit la pourpre impériale. Voyant le danger, il voulut le conjurer en reconstruisant l'empire. Mais les remèdes qu'il employa ne firent que pallier le mal. Ils ne

1. L'ère de Dioclétien, ou ère des martyrs, a servi dans l'Église, pour compter les années, jusqu'à l'introduction, au VIe siècle, de l'ère chrétienne. L'ère de Dioclétien commence à la première année de son règne; mais la persécution n'a commencé qu'en 303.

le guérirent point. Il repoussa les anciennes formes républicaines et s'environna de la pompe orientale; il quitta Rome, vint s'installer à Nicomédie, et associa trois autres personnes à la souveraineté : un second Auguste (suivant le nom ancien) et deux Césars ou empereurs subordonnés.

Pendant quelques années Dioclétien ne semble pas avoir montré d'hostilité contre les chrétiens. Sa femme Prisca et sa fille Valeria étaient au nombre des fidèles, et les hautes charges du palais impérial étaient remplies par des chrétiens. Dans l'armée, on comptait de nombreux officiers ou soldats chrétiens, qui, par connivence ou par suite d'une indulgence spéciale, réussissaient à ne point prendre part aux sacrifices païens. Ils avaient, d'ailleurs, l'habitude de faire en de telles occasions le signe de la croix, auquel on attribuait le pouvoir de conjurer l'influence malfaisante des démons invoqués par les païens. Ajoutons que, de leur côté, les prêtres païens craignaient le signe de la croix, se figurant que les dieux le haïssaient assez pour ne pas assister aux sacrifices, si quelqu'un l'y faisait.

Lactance raconte un incident de ce genre. « Dioclétien étant d'un caractère timoré, dit-il, voulait savoir l'avenir. Durant son séjour en Orient, il commença à faire immoler de nombreuses victimes, pour trouver des pronostics dans leur foie. Tandis qu'il offrait ces sacrifices, quelques-uns des fonctionnaires chrétiens qui l'entouraient firent sur leurs fronts le signe immortel. Aussitôt les démons furent mis en fuite et les rites sacrés interrompus. Les aruspices, ne trouvant pas dans les entrailles des victimes les signes accoutumés, en étaient tout tremblants. Ils recommençaient

toujours et toujours avec un égal insuccès. A la fin, Tages, chef des aruspices, ayant vu ou deviné la présence de chrétiens, s'écria : Il y a ici des profanes et leur présence empêche l'accomplissement régulier des rites. Aussitôt Dioclétien, animé d'une grande fureur, ordonne non-seulement à tous les chrétiens présents, mais à tous ceux de son palais de sacrifier aux dieux. En cas de refus, ils subiront la peine du fouet. En même temps, il mande par lettres aux commandants de ses troupes, de forcer tous les soldats à participer à ces sacrifices impies, sous peine d'être renvoyés du service [1]. » Cet ordre amena plusieurs officiers à renoncer à leur grade et plusieurs soldats à quitter l'armée [2].

Parmi les premiers, nous citerons le centurion Marcellus. Lorsque le décret impérial fut publié, la légion à laquelle il appartenait était à Tingis (Tanger) et célébrait une fête accompagnée de sacrifices en l'honneur de l'un des Césars. Marcellus se leva de la table des officiers, et débouclant son ceinturon, il le jeta à terre en s'écriant : « A partir de ce moment, je cesse de servir l'empire comme soldat. Je suis résolu à n'obéir qu'à Christ, le Roi éternel, je méprise le culte de vos dieux de bois et de pierre. Puisque le service comprendra désormais l'obligation de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je quitte nos étendards et ne suis plus soldat. » Il fut condamné à mort et décapité. Avant son exécution, Cassianus, greffier du tribunal, qui devait écrire la sentence, jeta à terre ses tablettes et son style, avec une évidente répugnance. Marcellus sourit, prévoyant bien que Cassianus ne tarderait pas à être

1. *De mort. persecut.*, chap. X.
2. Eusèbe, liv. VIII, chap. IV.

martyr à son tour. Il souffrit, en effet, la mort peu de jours après [1].

Dioclétien ne parut pas, pendant quelque temps, disposé à prendre de nouvelles mesures contre les chrétiens. Mais, dans l'hiver de 302 à 303, il y fut amené par son gendre Galérius, l'un des Césars, venu à Nicomédie pour proposer des mesures destinées à l'entière extirpation du christianisme. Cet homme, d'un caractère sombre et de mœurs déréglées, fils d'un berger et d'une femme connue pour sa superstition, était alors l'espoir du parti païen. Infirme et déjà atteint de la maladie qui devait le forcer à déposer, deux ans plus tard, le fardeau de l'empire, Dioclétien ne voulut d'abord point l'écouter. Il répugnait à troubler la paix de l'État et à verser les torrents de sang que de pareilles mesures devaient inévitablement faire couler. Incapable de résister seul à son gendre, il réunit un conseil composé de magistrats et de chefs des troupes, et leur soumit la question. Tous, pour des motifs divers, appuyèrent le projet de Galérius. Pourtant Dioclétien ne céda pas encore. Il voulut consulter les dieux et fit partir pour Milet un aruspice chargé de s'adresser à l'oracle d'Apollon. La réponse fut ce qu'on pouvait prévoir, et l'empereur céda. Il insista cependant pour que les mesures les plus sanguinaires et les plus barbares proposées par Galérius ne fussent pas employées. Au lieu de laisser brûler vivants ceux qui refuseraient de sacrifier, Dioclétien stipula qu'ils auraient la vie sauve [2].

Une description de l'état de l'Église au moment où la persécution allait se déchaîner sur elle, montre

1. Ruinart, *Acta*, 302, 304. Wordsworth, *Church. Hist.*, 378, 379.
2. Lactance, chap. XI.

combien les chrétiens étaient alors peu préparés à supporter un si rude coup. C'est Eusèbe qui la donne. Il nous dit d'abord que beaucoup de postes de confiance, et même des gouvernements de provinces, étaient entre les mains des chrétiens, et que leurs détenteurs jouissaient d'une si entière liberté de parole et d'action en matière religieuse, qu'ils s'en vantaient presque hautement. Il note ensuite complaisamment le grand nombre de ceux qui dans chaque ville encombraient les lieux de culte. Les anciens bâtiments ne suffisaient plus; il fallait des églises nouvelles et spacieuses. Mais il est obligé de confesser que cette tranquillité, ces honneurs inaccoutumés avaient grandement compromis la foi et la charité. « Nous nous portions envie les uns aux autres et nous nous insultions réciproquement; nous nous faisions la guerre avec des paroles aussi acérées que des dards et des lances, et vraiment nous étions prêts à en venir aux mains. Les évêques étaient animés contre les évêques, les congrégations contre les congrégations. L'hypocrisie et la dissimulation arrivaient à leur comble. Le jugement de Dieu, qui agit toujours avec douceur, commença par nous affliger légèrement. Mais nous restâmes complètement insensibles, et nous ne cherchâmes pas à apaiser Dieu. Quelques-uns même agissaient comme si Dieu ne devait pas s'inquiéter de leur conduite. Parmi nos pasteurs on en voyait qui, loin de diriger le troupeau, abandonnaient les saintes règles de la piété et n'avaient d'autre souci que d'augmenter leur pouvoir[1]. »

Dioclétien et Galérius décidèrent que le premier pas dans la voie nouvelle serait la destruction de l'église de

1. Eusèbe, liv. VIII, chap. I.

Nicomédie. En conséquence, le 23 février 303, jour de la grande fête romaine des *Terminalia*, presque avant le jour, le préfet, le commandant militaire et plusieurs magistrats civils se rendirent à l'église. Située sur une éminence, et dominant la cité, on pouvait l'apercevoir au-dessus du palais impérial [1]. Ayant brisé les portes, ils cherchèrent partout une image de la divinité et furent fort étonnés de n'en trouver aucune. Ils brûlèrent tous les exemplaires des Saintes Ecritures et pillèrent les ustensiles et les meubles de l'église. Des fenêtres du palais, Dioclétien et Galère suivaient leurs mouvements et discutaient la question de savoir si l'édifice lui-même serait ou non réduit en cendres. L'avis de Dioclétien prévalut à la fin. Il craignait qu'un feu aussi considérable ne se communiquât au reste de la ville. Mais on envoya la garde prétorienne avec des haches et autres instruments, et quelques heures suffirent pour mettre ce bel édifice au ras du sol [2].

Le lendemain, l'édit de proscription fut publié. Tous les chrétiens qui occupaient des charges honorifiques ou autres devaient abjurer, sous peine de dégradation. Le reste devait perdre ses droits civils, et ne pouvait introduire aucune action quelconque devant les tribunaux. Enfin, la torture pouvait être employée dans les interrogatoires. Quant aux esclaves chrétiens, ils ne pouvaient être affranchis. Tous les exemplaires des Écritures devaient être publiquement brûlés, les églises démolies, les biens ecclésiastiques confisqués. Un chrétien de naissance noble, arrachant l'édit, le mit en pièces

1. Ce détail montre combien la nouvelle religion avait acquis d'importance à ce moment-là.
2. Lactance, chap. XII.

en s'écriant avec dédain : « Ce sont là des triomphes de Goths et de Sarmates ! » Il fut aussitôt arrêté et condamné à être brûlé à petit feu. La constance avec laquelle il supporta son supplice étonna, mortifia même ses bourreaux[1].

L'impression produite par l'édit fut rendue plus terrible encore par la date de sa publication. Dans plusieurs provinces elle eut lieu au temps des fêtes de Pâques et, dans un certain nombre, le jour même de Pâques. De plus, une des dispositions de l'édit était de nature à donner aux plus fermes de bien graves appréhensions. Jusqu'alors on avait essayé de supprimer la religion en s'en prenant aux évêques et aux docteurs. Cet essai n'avait pas réussi. Aujourd'hui, on comprenait mieux l'importance des Écritures, et on pensait que, si l'on pouvait les faire disparaître, on tarirait du même coup la source vitale du christianisme. Mais la puissance et la sagesse humaines, même celles de la Rome impériale, n'étaient que vanité. En vain voulaient-elles se liguer contre Dieu ! En vain auraient-elles réussi à enlever cette lumière, et à détruire tous les exemplaires des Écritures ! Dieu n'en aurait pas moins pris soin des siens, et son pouvoir de conserver et de faire connaître l'Évangile serait resté le même. Bien plus, il n'est peut-être pas si complètement désavantageux pour l'Église que les anciens et vénérables exemplaires des livres sacrés aient disparu. Quelques-uns, à tort ou à raison, pouvaient être attribués à la plume des apôtres ou de leurs disciples immédiats, et il est possible qu'on eût plus vénéré le volume lui-même que son contenu. Au reste, qu'il faille ou non attribuer le fait à la destruc-

1. Lactance, chap. XIII; Néander, I, 205, 206; Robertson, I, 145.

tion systématique ordonnée par Dioclétien, il est certain qu'aucun manuscrit des Écritures antérieur à son règne ne nous est parvenu [1].

Un grand nombre de magistrats de l'empire étaient tout disposés à appliquer l'édit dans sa rigueur. D'autres, au contraire, à l'éluder autant que la prudence le leur permettait. Mensurius, évêque de Carthage, avait immédiatement transporté dans sa propre maison tous les manuscrits bibliques de son église. Il les avait remplacés par des livres hérétiques sans valeur. Quand les officiers de police arrivèrent, ils s'en emparèrent et ne firent aucune question. Quelques sénateurs informèrent le proconsul de la conduite de l'évêque et lui conseillèrent de faire fouiller sa maison. Mais le proconsul ne tint aucun compte de leurs observations. A un autre évêque de Numidie, qui répugnait à livrer les exemplaires des livres sacrés, les officiers de police conseillèrent eux-mêmes de donner les manuscrits les moins précieux qu'il pourrait posséder.

Cette épreuve nouvelle de la fidélité des chrétiens à leur Sauveur servit à mettre en relief leurs caractères divers. Un assez grand nombre, cédant à la crainte de la prison et des tortures, livrèrent de suite les exemplaires du Nouveau Testament qu'ils possédaient et qu'on brûla sur les places publiques. On les nomma les *traditores* (qui trahit, qui livre) et ils furent exclus de la communion de l'Église. Dans les persécutions antérieures, beaucoup de chrétiens avaient cherché leur

1. Tischendorf, à la p. XII de l'éd. Tauchnitz du Nouveau Testament, exprime l'idée que le Codex Sinaïticus pourrait bien être une des cinquante copies des livres saints, que Constantin demanda à Eusèbe de faire écrire sur de beau parchemin. Voy. Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. IV, chap. XXXVI, XXXVII.

salut dans la fuite, soit parce qu'ils ne se sentaient pas assez forts pour soutenir leur foi jusqu'au bout, soit parce qu'ils se croyaient autorisés à appliquer à leur situation personnelle la parole de Christ à ses disciples : « Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre » [1]. Maintenant, les perquisitions sont si générales et si vigoureuses, que la fuite est devenue impossible. En Afrique, cette terre classique du zèle ardent et intrépide jusqu'à la témérité, beaucoup de chrétiens devancèrent l'appel des magistrats. Ils vinrent, se déclarèrent chrétiens et détenteurs de livres sacrés, mais décidés à ne pas les livrer. A ceux-là, le prudent évêque Mensurius refusait d'accorder le titre si convoité de martyr. En dehors de ces deux extrêmes, il ne manquait point dans chaque pays d'hommes et de femmes ne courant pas au martyre, ne cherchant pas non plus à employer des subterfuges, mais résistant courageusement par la puissance de la foi à toutes la malice de l'ennemi et obtenant la couronne de la victoire.

A peine la persécution venait-elle de commencer, qu'un accident provoqua des mesures plus rigoureuses encore. Le feu prit au palais impérial de Nicomédie, dans la chambre même de Dioclétien. Naturellement, on accusa les chrétiens. Dioclétien, grandement alarmé et courroucé, fit mettre tous ses domestiques à la torture. Bien plus, il vint lui-même entendre les confessions qu'elle leur arracherait. Quinze jours après, nouvel incendie. Galérius quitte la ville en toute hâte pour éviter, dit-il, d'être brûlé vif. Quant à Dioclétien, il ne se possède plus de rage, et il force sa propre femme et

1. Matth. X, 23.

sa fille à sacrifier aux dieux. Un grand nombre d'officiers de la cour et de prêtres avec leurs familles sont mis à mort par le feu, par le glaive ou par l'eau.

Sur ces entrefaites, des troubles politiques éclatent en Arménie et en Syrie. On soupçonne le clergé chrétien et un second édit paraît, ordonnant de saisir partout et d'emprisonner tous les fonctionnaires ecclésiastiques. On l'exécute si bien qu'on ne peut plus trouver, dans les prisons encombrées d'évêques et de prêtres, de place pour les malfaiteurs [1]. Trois mois après, nouvel édit. Tous les chrétiens emprisonnés seront relâchés s'ils veulent sacrifier aux dieux. Tous ceux qui refuseront de le faire devront y être contraints par toute espèce de torture. Enfin, en 304, quatrième et dernier édit, plus radical encore que le troisième, en ce qu'il étend à tous les chrétiens les mesures prescrites par l'édit précédent. Dans chaque ville, une proclamation ordonne à tous les habitants, hommes, femmes, enfants, de se rendre dans les temples. Des listes nominatives servent à appeler les citoyens l'un après l'autre; une enquête sévère est faite, aux portes, des allants et venants et on arrête tous ceux qu'on reconnaît pour chrétiens. Et si, comme précédemment, un grand nombre se montre au-dessous de cette terrible épreuve, partout, cependant, de nombreux témoins pour Christ se montrent prêts à sacrifier leur liberté et même leur vie.

Désormais les persécuteurs se croient sûrs de leur triomphe. Déjà ils chantent l'hymne de la victoire :

1. Tous ne furent pas emprisonnés. Eusèbe parle de quelques évêques qui, négligeant de paître convenablement le troupeau raisonnable de Christ, furent condamnés, comme indignes, par la justice divine, à garder des chameaux sans raison et les chevaux de l'empereur. *H. E.*, l. VIII (Supplément), chap. XII.

« Le nom des chrétiens qui voulaient bouleverser l'État a été effacé! Partout la superstition chrétienne est détruite; partout le culte des dieux est rétabli [1]! »

Mais au moment même où les oppresseurs exultent ainsi, la Providence divine prépare la délivrance de l'Église.



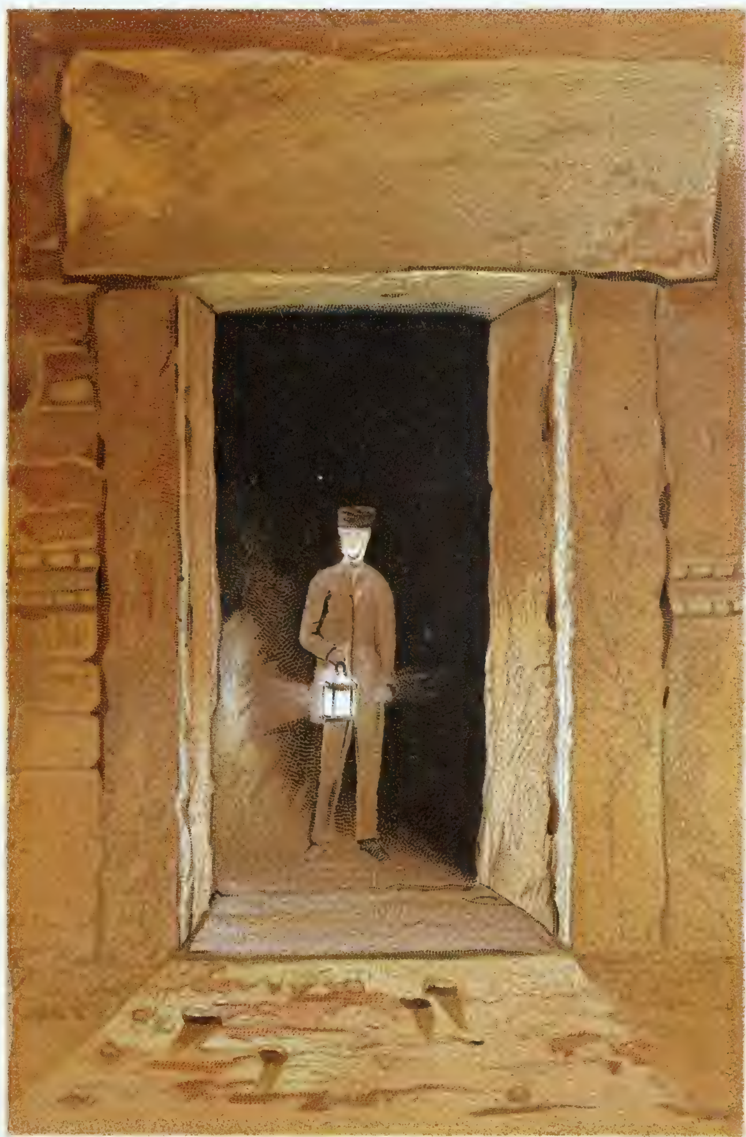
Monnaie commémorative du prétendu triomphe de Dioclétien sur le christianisme.

Sur l'obvers, la tête de l'empereur couronnée de laurier, et la légende, *Diocletianus P*[*erpetuus*] *F*[*elix*] *Aug*[*ustus*] Dioclétien, immortel, heureux, Auguste.

Sur le revers, Jupiter brandissant la foudre, et foulant aux pieds un personnage agenouillé, dont les jambes finissent en queue de serpent, et représentant le christianisme. Cette figure rappelle l'Abraxas, ou chef des cieux, des pierres précieuses des gnostiques. La légende est : *Jovi Fulgeratori*, a Jupiter qui lance les éclairs. Au-dessous, les lettres P. R. signifient : *Pecunia Romæ*, Monnaie de Rome. C'est une monnaie d'or, un peu plus grande qu'une de nos pièces de 50 centimes [2].

La persécution ne s'étendit jamais jusqu'aux extrémités occidentales de l'empire. Elle fut épargnée à la Gaule, à l'Espagne et à la Grande-Bretagne. Constance Chlore en était le César. Doux et humain, il était bien disposé envers l'Église et, tout en ne professant pas lui-même la religion chrétienne, il accordait une confiance toute particulière aux chrétiens de son entourage qui

1. Néander, I, 214.
2. Walsh, *Essay on Ancient Coins, Medals and Gems, as Illustrating the Progress of Christianity in the Early Ages*, 3e éd. Londres, 1830. — Maximin Daza fit faire une monnaie analogue.



Cellule de l'amphithéâtre de Vérone dans laquelle Firmus et Rusticus auraient été enfermés avant leur martyre.

(D'après un dessin original d'Edward Backhouse.)

se montraient fermes dans leur foi. Il disait que celui qui manque de fidélité envers son Dieu, n'en montrera pas davantage envers son prince. Ne pouvant toutefois désobéir ouvertement aux édits de Dioclétien, il fit renverser quelques églises pour sauver les apparences. Mais lorsque, en 305, l'abdication de Dioclétien le fit devenir Auguste, sa nouvelle et puissante situation lui permit de protéger plus ouvertement les chrétiens des provinces occidentales [1].

En Orient, l'abdication de Dioclétien n'atténua en rien, au moins pour le moment, la fureur de la persécution. Galérius devint Auguste, donna le titre de César à son neveu Maximin Daza, et l'établit sur la Syrie et l'Égypte. Ce cruel débauché était l'esclave des superstitions païennes et la dupe des prêtres et des aruspices. Dans l'ingéniosité des mesures qu'il employa pour déraciner le christianisme, s'il se pouvait, il dépassa son patron lui-même.

Lactance était à Nicomédie lorsque la persécution commença. Il en écrivit l'histoire et, se souvenant des années d'autrefois, il s'écrie : « Eussé-je cent bouches, cent langues, une voix de fer, je ne pourrais exprimer toutes les formes de crimes, je ne pourrais énumérer tous les noms des supplices.... De l'est à l'ouest, les provinces de Gaule exceptées, trois bêtes sauvages étaient dans une perpétuelle rage [2]. En Orient, sous l'empereur

1. Néander, I, 206-215.

2. Dioclétien, Galérius, Maximien. Ce dernier, qui était Auguste en Occident de 286 à 305, et plus tard de 306 à 308, fit appliquer les édits à la rigueur en Italie. On voit encore dans l'amphithéâtre de Vérone un certain nombre de cellules ou de cachots, où l'on suppose que les victimes étaient enfermées avant d'être introduites dans l'arène. Elles sont très étroites, et ne reçoivent de jour que par la porte. D'après la tradition, deux martyrs, Firmus et Rusticus, y furent enfermés pen-

Galère, la torture ordinairement infligée était de brûler à petit feu. On fixait les chrétiens à un poteau. Puis un feu modéré était allumé sous la plante de leurs pieds, jusqu'à ce que leurs muscles contractés s'écartassent de leurs os. On allumait alors et on éteignait tour à tour des torches qu'on appliquait à chacun de leurs membres, afin qu'aucune partie de leur corps ne fût épargnée. Pendant tout le temps, on arrosait leurs figures d'eau fraîche, et on humectait leurs lèvres, pour éviter que leurs bouches trop desséchées ne hâtassent leur mort. A la fin, pourtant, lorsqu'après une longue journée de tourment leur peau tout entière était détruite, la force du feu pénétrait leurs parties vitales, et ils mouraient. Leurs corps étaient alors consumés sur un bûcher funèbre, et leurs restes réduits en poudre jetés à l'eau [1]. »

Nous ne devons pas oublier d'ajouter que cet essai d'extirpation du christianisme semblait souvent trop horrible aux païens eux-mêmes. A Alexandrie, les habitants cachèrent les chrétiens persécutés dans leurs maisons et plusieurs préférèrent perdre leurs biens et leur liberté, plutôt que de trahir ceux qui avaient cherché un refuge chez eux [2].

dant la persécution de Maximien. — Le même amphithéâtre possède encore quatre cages de bêtes fauves. Voyez les deux chromolithographies ci-jointes.

1. Lactance, chap. XVI, XXI.

2. Athanase, *Hist. des Ariens*, ch. VIII, § 64. Néander, I, 214.



L'une des cages de l'amphithéâtre de Vérone d'où les bêtes étaient lachées dans l'arène.

(D'après un dessin original d'Edward Backhouse.)

CHAPITRE VIII

LA PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN (SUITE) — CONSTANTIN

Les changements politiques sont nombreux à cette époque. Empereurs et Césars se succèdent rapidement sur la scène du monde. Dioclétien abdique en 305, et après lui le nombre des Augustes augmente. A la mort de Constance Chlore, en 306, son fils Constantin-le-Grand devient César; deux ans après, Auguste. En Occident, il a pour collègue Maxence, si avide, si cruel, si débauché, que, même dans un tel temps, il en a la réputation. En 307, le paysan dace Licinius est proclamé Auguste. Il épousera plus tard la sœur de Constantin. L'année suivante, Maximin Daza, neveu de Galérius, devient Auguste à son tour. A la mort de Galérius, en 311, ces deux Augustes se partagent l'Orient.

En Occident, la persécution paraît avoir cessé dès l'an 307; il n'en est pas de même en Orient, où Galérius et Maximin Daza font régner la terreur. Aucune persécution ordonnée par le gouvernement impérial ne fait couler autant de sang, et c'est entre 308 et 311 que périssent la grande majorité de ceux que l'Église d'Orient fête comme « les Martyrs sous Dioclétien » [1].

1. *Dict. Christ. Biogr.*, art. Galerius.

A la fin, pourtant, Galérius est obligé de convenir lui-même que l'œuvre diabolique qu'il s'est donnée excède ses forces. En 311, sous le coup d'une affreuse maladie [1], et constatant, d'ailleurs, la complète inefficacité des mesures prises pour étouffer la religion chrétienne, il fait publier en son nom et au nom de Licinius et de Constantin, un édit qui met fin, au moins virtuellement, au sanglant conflit entre l'Empire et l'Église. Dans ce remarquable document, l'empereur mourant fait une allusion pleine de respect au Dieu des chrétiens, et il reconnaît l'efficacité de leurs prières. Tout d'abord, il reproche aux chrétiens d'avoir quitté la religion de leurs pères. Le but des empereurs était de les y ramener. Mais puisqu'il est désormais devenu évident qu'ils ne peuvent à la fois adorer leur propre divinité et offrir des sacrifices aux dieux, les empereurs ont résolu de faire preuve à leur égard de leur bonté accoutumée. Ils pourront donc, à l'avenir, tenir librement leurs assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien de contraire au bon ordre. « Dès lors, et en raison même de notre indulgence, ils devront prier leur Dieu pour notre prospérité et celle de l'État.... afin qu'ils puissent vivre en paix dans leurs demeures [2]. » Peu de jours après, Galérius mourait.

Grande fut la joie des chrétiens à la nouvelle de cette délivrance inattendue. De l'exil, des mines, des prisons, ils revenaient en foule. Routes, rues, marchés étaient encombrés de confesseurs chantant des psaumes et des hymnes d'actions de grâce.... Et les païens, remplis

1. Il fut « rongé des vers ». Son agonie défie toute description. Le palais tout entier était rempli de l'odeur insupportable de ses plaies. Milman fait remarquer qu'Hérode, Galérius et Philippe II d'Espagne, sont tous trois morts de cette horrible maladie. *Hist. of Christ.*, II, 227.

2. Néander, I, 216, 217.

d'étonnement devant cette transformation subite, s'écriaient eux-mêmes que le Dieu des chrétiens était le seul Dieu vraiment grand et fidèle [1].

Malheureusement, Maximin Daza n'avait consenti à cette bienfaisante modification que par politique. Sa haine contre les chrétiens était restée la même. Aussi ne tarda-t-il pas à employer contre eux de nouveaux et plus ingénieux procédés. Il essaya de galvaniser le paganisme en lui donnant une hiérarchie analogue à celle de l'Église. Des personnages du plus haut rang furent nommés pontifes principaux, revêtus de tuniques blanches et installés en grande pompe. Les temples païens en ruines furent reconstruits, les sacrifices célébrés avec splendeur et régularité. Les pontifes eurent tout pouvoir de forcer chaque personne, esclave, libre, homme, femme et jusqu'aux enfants à la mamelle à y assister et à y participer, et d'infliger toute espèce de punition, sauf celle de la mort, à ceux qui résisteraient. Ordre fut donné d'asperger toutes les provisions apportées sur les marchés avec l'eau mêlée de vin, qui avait servi aux sacrifices, et des gardes stationnèrent aux portes des bains publics pour en faire autant à tous ceux qui les quittaient. Bien plus, Maximin Daza imagina un moyen astucieux de discréditer le christianisme. De prétendus « Actes de Pilate », remplis de blasphèmes contre le Christ, furent répandus à profusion; les maîtres d'école durent les donner à leurs élèves, et les leur faire apprendre par cœur. Aussi les enfants avaient-ils constamment à la bouche, et pour s'en moquer, les noms de Jésus et de Pilate [2].

1. Eusèbe, l. IX, chap. I.
2. Eusèbe, *Martyrs de Palestine*, chap. IX; *H. E.*, liv. IX, chap. V, VII.

« En général, fait remarquer Milman, la politique de l'empereur était de s'en tenir à une oppression vexatoire et épuisante et à des punitions qui provoquaient la douleur et la misère, sans donner aux victimes la gloire de mourir pour la foi. Les persécutés avaient donc toutes les souffrances du martyre, sans en avoir l'honneur. » Quelques chrétiens, il est vrai, furent mis à mort : ainsi Pierre, évêque d'Alexandrie. Mais la plupart des victimes subirent des mutilations, eurent les yeux crevés ou durent aller travailler dans les mines les plus malsaines [1].

La population païenne, par haine du nom chrétien ou par complaisance servile vis-à-vis du pouvoir, seconda les efforts de l'empereur. Antioche, Tyr, Nicomédie, d'autres cités importantes encore, envoyèrent des pétitions pour demander qu'aucun ennemi des dieux ne pût demeurer dans leurs murs ou y célébrer son culte, et la ville de Tyr, dans son loyalisme, fit graver sur une plaque d'airain la réponse de l'empereur à sa pétition. Eusèbe nous l'a conservée. L'empereur félicite d'abord les citoyens de Tyr de leur piété et il loue la sienne propre; puis il glorifie les résultats remarquables que cette piété a déjà produits. Grâce à la bienveillante protection des dieux, dit-il, la terre n'a pas, comme autrefois, déçu l'attente du laboureur, et le pays n'a été désolé ni par la guerre, ni par des tempêtes, ni par des tremblements de terre. Que les chrétiens considèrent les grandes plaines où ondulent les épis chargés de grains, et qu'égaient de belles prairies; qu'ils considèrent combien est pur et réconfortant l'air

1. *Hist. of Christ.*, II, 233.

que nous respirons ! Que chacun se réjouisse en voyant que votre piété, votre vénération pour les dieux, vos sacrifices nous ont rendu le puissant Mars propice, et que vous pouvez désormais jouir d'une paix heureuse et ferme au milieu des plaisirs et de la joie. »

C'étaient là des paroles vaines, auxquelles l'événement devait infliger un démenti bien inattendu. Les pluies de l'hiver suivant ne tombèrent point et la moisson manqua. L'Orient tout entier fut désolé par une famine soudaine. Le blé atteignit un prix extraordinaire. Dans les villes, un nombre considérable de personnes moururent, et dans les campagnes des villages furent presque entièrement dépeuplés. Beaucoup cherchaient à échapper à la mort en se nourrissant d'herbes et de débris de foin. Beaucoup, réduits à l'état de squelettes, parcouraient les rues en chancelant et tombaient morts en prononçant le mot : faim, et leurs cadavres devenaient la proie des chiens. On rencontrait, et on reconnaissait à leur tenue et à leur mise convenables, des dames de haut rang, mendiant le long des routes. L'horreur du désastre était encore accrue par l'avidité de l'empereur. En son nom, on s'emparait des greniers des particuliers, et on les fermait avec le sceau du souverain. Des troupeaux entiers étaient arrachés à leurs possesseurs pour servir à d'inutiles sacrifices..... Et, pendant ce temps, la cour, insultant aux souffrances des peuples, vivait dans un luxe excessif, tandis que les troupes, formées d'étrangers et de barbares plantureusement pourvus, gaspillaient leurs ressources et pillaient partout avec impunité.

Naturellement une nourriture aussi insuffisante et aussi malsaine ne tarda pas à provoquer la peste. Ceux

qui en étaient atteints voyaient leurs corps se couvrir de tumeurs. Leurs yeux surtout en étaient attaqués et des multitudes entières devenaient aveugles. Les maisons riches, que la famine épargnait, semblaient plus particulièrement désignées aux coups de la maladie; aussi rencontrait-on continuellement des convois funèbres dans les rues [1]. Tout d'abord les riches familles païennes s'étaient montrées libérales pour les malheureux. Mais voyant leur nombre s'augmenter de jour en jour, elles commencèrent à trembler pour elles-mêmes et refusèrent tout secours. Seuls, les chrétiens furent à la hauteur des circonstances. Ils montrèrent, en faisant tous leurs efforts pour atténuer la détresse générale, de quel esprit ils étaient animés. Ils visitèrent les maisons infectées par la maladie, ils s'occupèrent d'ensevelir les morts et, rassemblant à travers les rues de la ville les foules affamées, ils leur distribuèrent du pain. « Aussi, dit Eusèbe, ces malheureux glorifiaient-ils le Dieu des chrétiens, et reconnaissaient-ils que les chrétiens étaient les seuls qui montrassent une piété sincère [2]. »

En 312, Maxence ayant pris les armes pour venger la mort de son père, dont Constantin avait été l'auteur ou l'instigateur, celui-ci marcha à sa rencontre. Il était près de Crémone et se rendait à Rome, lorsqu'il eut, dit-on, la veille de la bataille, la célèbre vision qui lui fit prendre la croix pour étendard. Voici comment Eusèbe raconte la chose.

Maxence, on le savait, préparait la lutte en employant des rites magiques. Constantin sentit la nécessité d'une

1. Eusèbe dit : dans les rues *de la ville*. Il est probable qu'il a en vue la ville impériale de Nicomédie.
2. Eusèbe, liv. IX, chap. VII, VIII.

aide surnaturelle pour rivaliser avec lui. Tout en réfléchissant au dieu qu'il choisirait, il se rappela que son père Constance avait toujours été heureux, tandis que les persécuteurs des chrétiens avaient toujours mal fini. Il résolut donc d'abandonner le culte des idoles et de prier le Dieu de son père, le Dieu unique et suprême. Au milieu de ces réflexions, il vit, peu après l'heure de midi, une croix lumineuse se dessiner dans le ciel, et au dessus de la croix ces mots : triomphe par ce signe [1]. A cette vue, l'empereur tomba dans une grande perplexité relativement au sens de cette vision. Mais, s'étant endormi, Christ lui apparut avec le même signe qu'il avait vu au ciel et lui ordonna, s'il voulait toujours être victorieux, de faire un étendard de même forme. Dès son réveil, Constantin fit appeler des docteurs chrétiens et leur demanda de l'éclairer sur le Dieu qui lui était apparu et sur le sens de sa vision, et après avoir été instruit par eux dans la doctrine chrétienne, il donna l'ordre de faire un étendard conforme au modèle qui lui avait été révélé. Ce fut le fameux *Labarum*, ou étendard de la Croix, longtemps porté à la tête des armées impériales, puis conservé à Constantinople comme une relique sainte. Il était composé d'une longue hampe dorée, traversée d'un bâton, de façon à former une croix. Au sommet, se trouvait une couronne d'or, garnie de pierres précieuses et portant les deux lettres grecques entre-croisées XP, monogramme du Christ [2]. Au bâton était attaché un voile de pourpre, orné de bro-

1. 'Εν τοῦτῳ νίκα. *In hoc vince.*
2. Voir la planche IV des photographies du chap. xv. Les lettres grecques XP (en français CHR) étaient employées comme abréviation de ΧΡΙΣΤ'ΟΣ.

deries d'or et de pierres précieuses et sur la bordure duquel on avait brodé les portraits de l'empereur et de ses enfants [1].

Que penser de cet événement? dans quelle mesure la vérité, l'imagination et l'invention s'y trouvent-elles mêlées? autant de questions qui ont toujours embarrassé et divisé les historiens. « Il y a, dit Milman, trois théories principales sur ce fait aussi intéressant qu'inexplicable : d'après la première, il s'agirait d'un vrai miracle; d'après la seconde, ce serait un phénomène naturel, dont l'imagination de l'empereur aurait été frappée; d'après la troisième, enfin, on se trouverait en présence d'une invention positive de Constantin ou d'Eusèbe. » Avec Néander, Robertson et d'autres auteurs impartiaux, Milman repousse la première et la troisième des théories, et admet la seconde. Il croit que la légende au-dessus de la croix a pour origine une simple déduction de l'empereur, devenue peu à peu partie intégrante de la vision. Mais il n'en vient pas à cette conclusion sans insister sur un côté de la question qui commence enfin à exercer sa légitime influence sur l'interprétation des moyens employés par la Providence. En effet, après avoir décrit le *Labarum*, il ajoute : « Ainsi, et pour la première fois, le doux et pacifique Jésus est devenu le Dieu des batailles, et la croix, signe auguste de la Rédemption, une bannière pour les luttes sanglantes. Une pareille et si irréconciliable contradiction entre le symbole de la paix universelle et les horreurs de la

1. Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. I, chap. XXI-XXVI. Lactance, contemporain de l'événement, mentionne le fait en disant simplement : Constantin, averti par un songe de faire mettre sur les boucliers de ses soldats le signe céleste et d'engager ensuite le combat, fit ce qui lui avait été ainsi ordonné. *De morte Persec.*, chap. XLIV.

guerre, témoigne d'une façon absolue, à mon avis, contre tout caractère miraculeux ou surnaturel dans cette affaire [1]. »

L'armée de Maxence fut vaincue. Constantin fit son entrée triomphale dans Rome, et il en consacra le souvenir en faisant ériger le magnifique arc de triomphe qui porte encore son nom [2]. Il signala sa victoire d'une manière plus digne en promulguant à Milan, de concert avec Licinius, le mémorable édit de tolérance universelle. Un an après, il le publiait de nouveau, mais plus développé, à Nicomédie [3]. Dans la lutte entre Constantin et Maxence, Maximin Daza avait secrètement aidé le second. Après sa défaite, il se mit en hostilité ouverte et déclara la guerre à Constantin et à Licinius. Son armée fut mise en complète déroute. Il avait fait vœu, s'il remportait la victoire, d'exterminer le nom chrétien. Après la défaite, et une telle défaite, sa fureur changea d'objet, et dans son désespoir il fit mettre à mort plusieurs prêtres et plusieurs aruspices, dont les prétendues divinations l'avaient si entièrement trompé. Bien plus, dans les provinces qui lui étaient restées fidèles, il accorda aux chrétiens la plus entière liberté et fit rendre aux Églises les biens qui leur avaient été confisqués. Peu de mois après il mourut de la façon la plus lamentable, consumé, dit-on, par un feu intérieur [4].

Ainsi se termina, après dix années de souffrances, cette grande persécution. Gibbon évalue le nombre de

1. *Hist. of Christ.*, II, 286-288. — Milman cite Mosheim à l'appui de son opinion. Cf. Néander, III, 18-16; Robertson, I, 180.
2. Sur la photographie de l'Arc de triomphe de Titus (Ire partie, chap. II), on peut discerner, au fond, à droite, celui de Constantin.
3. Ce second édit est aussi connu sous le nom d'Édit de Milan.
4. Eusèbe, liv. IX, chap. X.

ceux qui furent alors mis à mort à moins de deux mille [1]. C'est bien peu. Mais, ce chiffre fût-il admis, il ne donnerait qu'une idée bien imparfaite des souffrances endurées. Les tourments physiques, l'angoisse morale, non seulement des confesseurs, mais aussi de leurs familles et de leurs amis, la ruine matérielle et, par-dessus tout, le remords provoqué par l'infidélité dans ces heures d'épreuve multiplient au centuple la tribulation par laquelle l'Église dut passer. Combien fléchirent, combien abandonnèrent la foi, nous ne saurions le dire. Eusèbe avoue n'avoir pas voulu prendre la peine d'en conserver le souvenir. « Nous ne mentionnerons pas, dit-il, ceux qui sont tombés par suite de la persécution, ni ceux qui ont fait naufrage quant à la foi, ni ceux, enfin, qui se sont précipités dans l'abîme par leur propre volonté et leurs actes [2]. »

Il nous reste à dire que les chrétiens ne furent pas les seuls à souffrir de l'écrasante tyrannie de cette période tourmentée. L'empire, nous l'avons vu, était déchiré par les guerres civiles. Les impôts avaient tellement épuisé les propriétaires fonciers, les fermiers, les marchands et les artisans, que, pour employer l'énergique expression de Lactance, « il ne restait plus que des mendiants à imposer ». Pour arracher ces contributions, on employait la torture; et le supplice de rôtir à petit feu, inventé pour obliger les chrétiens à renoncer à leur foi, était employé aujourd'hui pour arracher les impôts aux malheureux habitants des provinces [3].

1. Chap. xvi, vol. II, p. 244.
2. Eusèbe, liv. VIII, chap. ii.
3. Lactance, *De morte Persec.*, chap. xxiii. — Milman, II, 223, 224.

CHAPITRE IX

LES MARTYRS SOUS DIOCLÉTIEN

Nous donnerons maintenant quelques exemples de cette inébranlable foi et de cette indomptable constance que l'Église avait pu invoquer de tout temps et que montrèrent, même à cette époque déjà dégénérée, plusieurs de ses enfants. L'historien répugne toujours à entrer dans le détail des barbaries atroces et des tortures révoltantes infligées aux persécutés. Mais, dans un temps comme le nôtre, où chacun goûte le repos et la sécurité, n'est-il pas juste de rappeler à quel prix, dans un lointain passé, nos pères en la foi ont conquis le riche héritage dont nous jouissons maintenant?

L'une des plus anciennes scènes de persécution à laquelle nous puissions assister eut lieu à Abitina, ville de Numidie. Un certain nombre de chrétiens, parmi lesquels on mentionne un tout jeune enfant, avaient été arrêtés chez un lecteur de l'Église. Ils étaient réunis pour entendre la lecture de la parole de Dieu et prendre part à la communion. Conduits à Carthage, pour comparaître devant le proconsul, ils chantèrent des hymnes de louange tout le long de la route. Plusieurs d'entre

eux furent mis à la torture pour provoquer les confessions des autres. Les exclamations et les phrases entrecoupées, que les tourments leur arrachèrent, nous ont été en partie conservées, et elles confirment la crédibilité du récit. Elles semblent aussi montrer une grande conformité spirituelle entre eux et nous.

Le sénateur Dativus est mis à la question le premier. Quelle est ta condition? lui demande le proconsul. Assistais-tu à cette réunion? — Je suis chrétien, répond-il, et j'y assistais. — Où se tenait-elle et qui la présidait? » demande encore le proconsul; et, sans attendre la réponse, il ordonne de mettre Dativus sur le chevalet (*equuleus*) et de le déchirer avec des ongles de fer.

Mais à peine les bourreaux ont-ils ôté à Dativus ses vêtements et apporté les ongles pour procéder à leur horrible besogne, qu'un autre prisonnier, nommé Thélica, fend la foule en s'écriant : « Nous sommes tous chrétiens; tous nous étions présents à cette assemblée. » Exaspéré par une pareille interruption et une aussi intrépide confession de foi, le proconsul le fait battre cruellement et ordonne de l'appliquer lui aussi sur le chevalet. Mais la torture ne put vaincre la patience et le courage de cet infortuné. Il faisait des remontrances à ses persécuteurs ou appelait Dieu et Christ, le Sauveur, à son aide. « Vous avez tort, malheureux que vous êtes, disait-il; vous déchirez un innocent; nous ne sommes ni des meurtriers, ni des voleurs. O Dieu! aie pitié de moi! Donne-moi la force de souffrir pour ton nom! Je te rends grâces, et pourtant je suis incapable de le faire! » Le proconsul, l'entendant crier, se met à l'outrager. « Tu commences maintenant, lui dit-il, à goûter les souffrances dues au crime. » Et Thélica, comme s'il eût

déjà participé à la gloire future : « Ne dis pas : au crime, s'écrie-t-il, mais : à la gloire! Je rends grâces au Roi des rois. Je le vois ce Royaume éternel, impérissable! O Seigneur Jésus, nous sommes chrétiens; nous sommes tes serviteurs; tu es notre espérance! O Dieu, le plus saint, le plus élevé, tout-puissant! nous te louons pour l'amour de ton nom! — « Il te fallait obéir aux ordres de l'empereur », réplique le proconsul. « Je ne respecte aucune autre loi que la loi de Dieu », répond Thélica, le corps épuisé, mais l'âme ferme; « c'est cette loi qui m'a été enseignée, que je veux garder, pour laquelle je saurai mourir. Cette loi me rendra parfait; il n'y en a point d'autre! »

Dativus, déchiré lui-même sur le chevalet, l'encourageait et priait. « O Christ, s'écriait-il, viens à mon aide! Aie pitié de moi, je t'en conjure. Préserve mon âme de toute chute. Donne-moi la force de souffrir! »

Lorsque le tour du lecteur fut arrivé, le proconsul lui dit : « Tu n'aurais pas dû les recevoir dans ta maison. » Le lecteur : « Je ne pouvais faire autrement que de recevoir mes frères. — Les ordres de l'empereur, dit le proconsul, devaient avoir plus d'autorité à tes yeux. — Dieu est plus grand que l'empereur. O Seigneur Jésus-Christ, donne-moi la patience! — As-tu dans ta maison, demande le proconsul, quelques-uns de vos livres sacrés? — Oui, j'en ai; mais ils sont dans mon cœur. »

Parmi les prisonniers se trouve une jeune fille nommée Victoria, dont le père et le frère sont encore païens. Son frère vient au tribunal pour chercher à lui persuader de renoncer à sa religion, et pour obtenir, par conséquent, sa libération. Lorsqu'il l'entend déclarer d'une voix ferme qu'elle est chrétienne, il prétend qu'elle n'est

pas dans son bon sens. — « Point du tout, répond-elle. Telle est ma conviction, et jamais elle n'a varié. » Le proconsul lui demande alors si elle ne veut pas s'en aller avec son frère. « Non, réplique-t-elle, parce que je suis chrétienne. Mes frères, ce sont ceux qui obéissent aux commandements de Dieu. »

Le proconsul pensait pouvoir au moins intimider le petit garçon. Mais la puissance de Dieu ne se montre pas moindre dans cet enfant : « Fais ce que tu voudras, répond-il au magistrat ; je suis chrétien [1]. »

Un autre confesseur du nord de l'Afrique, Félix, évêque de Tubzoca [2], résista à tous les efforts faits pour l'amener à livrer son exemplaire de la Bible. « Je possède nos livres sacrés, répondit-il, mais rien ne pourra me décider à les livrer. Il vaut mieux me brûler que brûler les Saintes Écritures. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes [3]. »

Eusèbe nous a laissé une description des tourments subis par les martyrs d'Égypte et d'Orient. Elle est assez étendue et vraiment déchirante. Parfois il parle en témoin oculaire.

« J'ai assisté, dit-il, au massacre de plusieurs chrétiens à la fois. Les uns étaient brûlés vifs ; d'autres décapités et en tel nombre que le glaive de l'exécuteur s'émoussait et se brisait entre ses mains. Il était merveilleux de voir des hommes de haute naissance ou riches, des savants, des philosophes renommés, préférer à toutes choses le témoignage rendu à Jésus-Christ. » Mais, dans son admiration excessive pour le

1. Ruinart, *Acta Sincera*, 415-422.
2. Ainsi nommée dans les *Acta*. On suppose que c'est Thibaris.
3. *Acta*, 390, 391.

martyre, Eusèbe ne sait pas assez distinguer entre ceux qui se résignent patiemment à la mort et ceux qui par fanatisme la recherchent. Il y en avait, nous raconte-t-il, qui n'attendaient pas qu'on les saisît, mais couraient au tribunal, proclamaient qu'ils étaient chrétiens et se soumettaient à la sentence prononcée en chantant des hymnes de louange [1].

On n'employait pas seulement contre les chrétiens les officiers de justice; on les abandonnait à la fureur de la multitude. On les assaillait avec des massues, des bâtons, des fouets, des cordes. Les bourreaux s'ingéniaient à essayer de dompter l'énergie des martyrs, ou à prolonger leur agonie. On attachait solidement à de fortes branches d'arbre ployées les membres des victimes, puis on laissait aller ces branches, et les martyrs étaient déchirés en deux. D'autres étaient mis sur le chevalet, les mains liées sur le dos, et non seulement leurs membres étaient démesurément tendus, mais on leur déchirait tout le corps avec des pinces. D'autres étaient pendus par une main, d'autres crucifiés la tête en bas. D'autres, enfin, après avoir eu leurs pieds mis dans les ceps, aussi distants que possible, étaient battus jusqu'à la mort. Les patients étaient soutenus par la sympathie et l'admiration de la multitude. Des femmes se précipitaient en foule pour baiser le bord de leurs vêtements; on ramassait et on gardait précieusement, pour alimenter la foi et la piété de ceux qui survivaient, leurs cendres jetées au vent ou leurs ossements restés sans sépulture [2].

1. *H. E.*, liv. VIII. — M. de Pressensé voit dans cette conduite des chrétiens le « signe de ses (de l'Église) progrès, mais aussi le symptôme d'une certaine altération du sentiment religieux. » *Hist. des trois premiers siècles*, etc., 2e série, I, 290.
2. Eusèbe, liv. VIII, chap. IX, X. — Milman, II, 226.

La Palestine fournit, dans les récits qui nous ont été conservés, un contingent de martyrs particulièrement fort. Non que la persécution ait été plus violente là qu'ailleurs, mais parce que l'historien Eusèbe vivait à Césarée. La persécution commença dans cette ville, et plusieurs évêques des environs, qui y avaient cherché un refuge, montrèrent, par leur exemple, le pouvoir de la foi. L'un d'eux fut traîné à l'autel, on lui mit de force dans la main droite l'offrande impie, puis il fut renvoyé comme ayant sacrifié aux dieux. Un autre, auquel on infligeait le même traitement et qui protestait hautement contre une imputation aussi outrageante, fut réduit au silence par de nombreux coups sur la bouche et entraîné ensuite violemment loin de l'autel. On n'en inscrivit pas moins son nom parmi ceux des chrétiens qui avaient sacrifié aux dieux [1].

En Palestine, comme dans d'autres parties de la Syrie, on peut relever plusieurs actes d'un courage religieux non moins éclatant, mais plus raisonné que ce n'avait été parfois le cas en Égypte. Nous citerons, par exemple, Apphianus. C'était un jeune homme riche, de trente ans à peine, né en Lycie et qui avait étudié dans l'école de Béryte. Il quitta la maison paternelle pour pouvoir mener une vie chrétienne, et devint un disciple d'Eusèbe, à Césarée. On en était alors à la troisième année de la persécution. Les crieurs publics proclamaient que tous, hommes, femmes et enfants, devaient se rendre dans les

1. *Martyrs de Palestine*, chap. I. Pierre, évêque d'Alexandrie et martyr, raconte que des chrétiens furent jetés à terre et que, dans leurs bouches ouvertes de force et bâillonnées, on introduisit du vin et de la viande des sacrifices. A d'autres, on mettait des charbons ardents et de l'encens dans les mains, et on les forçait à les jeter sur l'autel. *Épître canonique*, chap. XIV.

temples. Les tribuns militaires appelaient les citoyens l'un après l'autre d'après leurs listes, et les païens se précipitaient de toutes parts aux autels. Profitant d'un moment où personne ne pouvait le voir, Apphianus quitte la maison d'Eusèbe et se rend au forum. Justement le proconsul Urbanus faisait une libation. Traversant sans bruit la garde qui l'environnait, Apphianus arrive près de lui et saisit sa main droite. Puis, d'un ton particulièrement sérieux, il l'exhorte à abandonner la voie erronée dans laquelle il marche, en ajoutant qu'il a grand tort d'abandonner, pour adorer des idoles et des démons, le culte du seul vrai Dieu. Il n'en peut dire davantage. Les soldats s'emparent de lui, il est accablé de coups et jeté en prison. Le lendemain, après avoir subi la torture pendant la nuit entière, il comparaît de nouveau, et les tourments les plus cruels sont employés pour le forcer à sacrifier. Enfin, le troisième jour, les bourreaux, dont tous les efforts n'ont pu triompher de sa constance, le jettent à la mer, où il est noyé [1].

Quelques chrétiens de la ville de Gaza s'étaient réunis pour lire la Bible. On les arrête et on les met à la torture. L'un d'eux, une femme, odieusement insultée et violentée, manifeste à haute voix son indignation contre l'empereur, qui confie à des magistrats aussi iniques l'administration de l'empire. Aussitôt on la soumet à de nouvelles tortures, et une femme de la foule en est si vivement impressionnée qu'elle s'écrie : « Combien de temps tourmenteras-tu encore ma sœur avec tant de cruauté? » Dans sa rage, le magistrat ordonne de s'emparer d'elle et de la conduire de force à l'autel. Elle

1. *Idem*, chap. IV.

résiste si bien à tout effort pour l'amener à sacrifier, qu'elle renverse le feu et l'encens. Aussi les deux femmes sont-elles liées et brûlées ensemble [1].

Au même moment, un autre confesseur nommé Paulus était condamné et exécuté. Il supporta la mort avec un courage héroïque. Ayant prié le bourreau d'attendre quelques instants avant de frapper, il se mit à prier Dieu à haute et intelligible voix, intercédant en faveur de ses compagnons de martyre, et le suppliant d'accorder bientôt la paix et la liberté à l'Église ; il pria pour les Juifs et les Samaritains; il pria pour que les païens, encore plongés dans l'ignorance et dans l'erreur, pussent apprendre à connaître le vrai Dieu. Il pria pour la multitude qui l'entourait. Enfin, « ô douceur merveilleuse! » s'écrie l'historien, qui nous raconte ces faits, il pria pour le juge qui l'avait condamné à mort, pour les fonctionnaires de l'empire et pour son bourreau lui-même, demandant à Dieu de ne point leur imputer leur péché [2].

Romanus, diacre et exorciste [3] de Césarée, était venu à Antioche lors de la démolition de l'église de la première de ces villes. Voyant tant de personnes de tout sexe et de tout âge s'approcher en foule pour sacrifier aux idoles, il ne put s'empêcher de blâmer à haute voix leur conduite. Saisi aussitôt, il est condamné à être brûlé vif. On l'attache au poteau, et le bois est entassé

1. *Idem*, chap. VIII.
2. *Idem*, chap. I, IV, VIII.
3. A l'origine, le pouvoir d'exorciser était considéré, dans l'Eglise, comme un don spécial. « Un exorciste n'a pas besoin d'être ordonné, disent les *Constitutions Apostoliques*, liv. VIII, chap. XXVI, parce que le don qu'il a lui vient de Dieu, par Christ et par l'inspiration du Saint-Esprit. » — Plus tard, les exorcistes formèrent un des ordres inférieurs du clergé. *Dict. Christ. Antiq.* Art. Exorcists.

autour de lui; les exécuteurs attendent l'ordre de l'allumer. Romanus s'écrie alors : Où donc est le feu? et, sur cette parole, on le condamne à avoir la langue coupée. Il supporte cette opération avec un courage indomptable, et ce n'est qu'après de longs jours de souffrance en prison, qu'il obtient enfin la couronne du martyre [1].

Un jeune chrétien égyptien avait accompagné un certain nombre de confesseurs aux mines de Cilicie. Il en revenait avec quatre autres personnes, et traversait la Palestine, lorsque les gardes des portes de Césarée les arrêtèrent et les conduisirent devant le proconsul Firmilien. Celui-ci lui demande d'abord son nom. Mais le jeune Égyptien ne veut pas donner celui qu'il a reçu à sa naissance, en l'honneur d'une divinité païenne, et donne à la place le nom d'un des prophètes de l'Ancienne Alliance. Quelque peu surpris, le proconsul lui demande son lieu d'origine, et il est plus étonné que jamais en l'entendant répondre : Jérusalem. Il y avait près de deux cents ans, en effet, que la capitale juive se nommait Aelia Capitolina [2]. Après quelques instants de réflexion, le proconsul, plein de soupçons, ordonne de l'appliquer à la torture pour qu'il dise où Jérusalem est située. « C'est la cité des justes, répond le jeune chrétien, et personne n'y peut être admis, s'il n'est tel. Elle est située bien loin du côté de l'orient, vers le soleil levant. » Firmilien ne doute plus que les chrétiens ne se réunissent dans quelque ville de l'Orient, pour susciter une guerre civile. Il fait donc torturer de nouveau ce

1. *Martyrs de Palestine*, chap. II.
2. Ce ne fut qu'à l'époque de Constantin que Jérusalem reprit son ancien nom.

malheureux jeune homme pour essayer d'obtenir des aveux plus circonstanciés, et le condamne enfin à mort comme ennemi de l'État [1].

Théodosia, de Tyr, jeune fille de dix-huit ans, donna aussi l'exemple d'un courage et d'une fidélité étonnantes. Plusieurs confesseurs avaient été cités devant le tribunal. Elle s'approche d'eux pour les saluer et peut-être aussi, comme l'historien paraît le supposer, pour leur demander de se souvenir d'elle lorsqu'ils seraient en présence du Seigneur. Comme si elle eût commis le plus atroce des crimes, les soldats s'emparent d'elle et la conduisent devant le gouverneur, et celui-ci ordonne de lui déchirer les chairs jusqu'aux os avec des instruments de torture... On la jette enfin à la mer, respirant encore et conservant sur son visage l'expression de sa joie et de sa sérénité intérieures [2].

Les traitements infligés aux chrétiens du Pont furent plus odieux encore, s'il est possible, que ceux qu'avaient eu à subir leurs frères d'Égypte et de Palestine. Aux uns, on perça les doigts de toute leur longueur, à l'aide de roseaux acérés introduits sous leurs ongles. Aux autres, on versa dans le dos du plomb fondu et bouillant. Pour d'autres, enfin, on inventa des tortures qui, dit l'historien, défient toute description. « Mais à la fin, ajoute-t-il, les magistrats se découragèrent. Fatigués de commettre des meurtres, rassasiés de sang, il leur plut de transformer, comme ils disaient, leur sévérité en clémence. Ils se contentèrent donc, désormais, de mutiler les victimes, et il est impossible de compter tous ceux qui eurent l'œil droit arraché avec le glaive,

1. *Idem*, chap. XI.
2. *Idem*, chap. VII.

ou brûlé avec un fer rouge, le pied gauche coupé, ou qui, enfin, furent envoyés dans les mines de cuivre [1]. »

Parmi ceux qui perdirent la vie durant ces longues années de persécution, on compte beaucoup d'évêques et d'écrivains éminents. Ainsi Pierre, évêque d'Alexandrie, Lucien, prêtre d'Antioche, Méthodius, évêque de Tyr, Arnobe et Pamphile. Ces deux derniers méritent de nous arrêter quelques instants.

On croit que Pamphile était né à Béryte et qu'il appartenait à une famille phénicienne de distinction. Il fit ses études dans l'école chrétienne d'Alexandrie et fut ensuite ordonné prêtre à Césarée de Palestine. Jeté en prison en 307, sur l'ordre d'Urbanus, gouverneur de la province, il y resta jusqu'au moment de son martyre, en 309. Il y employa son temps à écrire une apologie pour Origène, accusé d'hérésie, et fut aidé dans ce travail par son disciple Eusèbe, qui l'entoura des soins les plus affectueux et prit plus tard, en souvenir de lui, le nom de Pamphile. Décapité avec douze autres personnes, leurs corps restèrent exposés aux bêtes des champs pendant quatre jours. Pamphile était un homme d'une érudition solide. Passionné pour l'étude de la Bible, il ne s'attachait pas moins à la répandre qu'à faire une étude critique de son texte. Il en donna de nombreuses copies, dont quelques-unes à des femmes pieuses, chez lesquelles il avait remarqué des dispositions à la lecture. Enfin, avec l'aide d'Eusèbe, il tira des *Hexaples* d'Origène une édition revisée de la version des Septante [2].

1. *H. E.*, l. VIII, ch. XII.
2. *Notice biograph. sur Pamphile*, Ante-Nic. Library, vol. XIV, p. 447, 448. Néander, II, 496, 497. — Burton, *Christian Church*, 388, 389.

L'histoire de son esclave Porphyre nous montre toute l'influence qu'il exerçait sur son entourage. Porphyre était un jeune homme de dix-huit ans, qu'il avait élevé avec un soin tout paternel, et auquel il avait inspiré un ardent amour du Rédempteur. Lorsque Porphyre apprit que Pamphile était condamné à mort, il présenta une requête pour obtenir la permission d'ensevelir les restes de son maître bien-aimé. Cette requête n'eut d'autre effet que de provoquer les soupçons du fanatique préfet. Il fut questionné, avoua qu'il était chrétien et refusa énergiquement de sacrifier. Soumis aux plus cruelles tortures, il mourut à son tour sur le bûcher, après avoir été horriblement déchiré. Il supporta ces cruels traitements avec la plus admirable constance. Au moment où le feu l'atteignit, il cria seulement : Jésus, Fils de Dieu, aide-moi [1] !

Deux traits, seulement, de la vie d'Arnobe nous sont connus. Le reste de sa vie est environné de la plus complète obscurité. Au moment où la persécution éclata, il était professeur de rhétorique à Sicca [2], en Afrique. Il y comptait de nombreux élèves, notamment Lactance. Arnobe professait le paganisme, et, bien que versé dans la connaissance des systèmes philosophiques, il n'en était pas moins plongé dans la plus superstitieuse idolâtrie. « Dernièrement encore, dit-il, ô aveuglement! je vénérais des images sorties de la fournaise, des dieux faits sur l'enclume et fabriqués au marteau, des os d'éléphant, des peintures et des guirlandes suspendues

1. Eusèbe, *Martyrs de Palestine*, chap. XI. — Néander, II, 497 n.

2. Sicca Veneria, ville importante de la frontière de Numidie. — Comme son nom l'indique, c'était une de ces villes, où le culte méprisable de la déesse de l'Amour était célébré. La nation phénicienne y était, on le sait, tout particulièrement adonnée.

aux vieux arbres. Et si, parfois, je rencontrais une pierre enduite d'huile... je lui rendais un culte et en sollicitais des bénédictions, comme si cette masse inerte avait eu quelque puissance en elle-même [1]. » Il ne s'en tenait même pas là. Dans ses leçons, il attaquait constamment le christianisme. Mais les martyres qui suivirent l'édit de Nicomédie paraissent avoir touché son cœur, et l'avoir amené à quitter le dédale de l'erreur pour la route belle et droite de la vérité, dans laquelle il eut pour guide, dit-il, « le souverain docteur ». Il vint alors trouver les frères de l'Église de Sicca. Mais « tous le craignaient », comme les chrétiens de Jérusalem avaient craint Saul. Ils demandèrent donc à leur ennemi de la veille de donner des preuves de sa sincérité, et, pour se rendre à leur vœu, il composa sa savante apologie du christianisme, le *Traité contre les Gentils*. On ne sait rien sur sa mort; il semble probable, toutefois, qu'il a fait partie de la « glorieuse armée des martyrs » victimes de cette grande persécution [2].

1. Arnobe, *Dispustat.*, liv. I, chap. XXXIX.
2. Introduction aux écrits d'Arnobe, A. N. L. — *Dict. Christ. Biog.*

CHAPITRE X

LÉGISLATION DE CONSTANTIN — IL S'ARROGE LE POUVOIR SUR L'ÉGLISE — LES DONATISTES — LES CHRÉTIENS SE MASSACRENT ENTRE EUX.

Les édits de Milan ne déclaraient pas le christianisme religion d'État; ils se bornaient à le reconnaître au même titre que le paganisme et le judaïsme. Mais lorsque, en 315, Licinius, d'allié devenu ennemi, eut été vaincu, Constantin s'institua le patron de la religion nouvelle. A vrai dire, il ne devint pas membre de l'Église et ne se laissa baptiser que sur son lit de mort. Mais, aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée, il s'identifia avec le parti chrétien. Il ne cacha pas ses sentiments hostiles au culte païen, engagea ses sujets à se rattacher au christianisme et réserva ses faveurs aux chrétiens. Il professa de considérer comme sa plus haute mission « d'amener toutes les nations à l'unité de vues en matière religieuse, et de rendre la santé au monde malade [1] ».

Les lois de Constantin, qui furent le résultat du

1. Lactance, *De Mort. Persec.*, chap. XLVIII. — *Lettre à l'évêque Alexandre et à Arius*, dans Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. II, chap. LXIII.

triomphe du christianisme, marquent un moment important de l'histoire du monde. Les combats de gladiateurs sont interdits. Cette interdiction reste, il est vrai, à l'état de lettre morte dans l'empire en général, et il faudra trois quarts de siècle avant que cette horrible excroissance de la civilisation romaine disparaisse réellement. Mais, du moins, dans la nouvelle capitale de l'empire, il n'y aura pas d'amphithéâtre. La crucifixion n'est plus infligée; l'infanticide et le vol d'enfants sont réprimés; l'émancipation des esclaves, même, est encouragée. Il ne devra plus y avoir des sacrifices officiels aux dieux, plus de rites païens obscènes, plus de divination secrète [1]. Constantin prescrit en outre la célébration du premier jour de la semaine dans l'empire entier. On ne devra, ce jour-là, traiter aucune affaire, exercer aucun négoce, aucune industrie. Il fait composer pour l'armée une formule de prière à l'Être suprême, et, tous les dimanches, les soldats chrétiens ou païens devront la dire [2].

Mais, dès que Constantin commença à faire des distinctions en faveur des chrétiens et à leur réserver ce qui était le bien commun de tous, dès qu'il fit profession de se mettre à leur tête, il dépassa ses droits de chef de l'Etat et s'arrogea une prérogative qui n'appar-

1. Voy. *Vie de Constantin*, liv. III, chap. LII-LVI. — Il y raconte la destruction du temple et du bois dédiés à Vénus sur le mont Liban, de son autel à Héliopolis (auj. Baalbek, en Cœlé-Syrie) et de l'un des temples d'Esculape.

2. *Vie de Constantin*, liv. IV, chap. XX. Voici cette prière : « Nous te reconnaissons, ô Dieu, comme le seul Dieu; nous avouons que tu es notre Roi, et nous invoquons ton aide. Par toi, nous avons obtenu des victoires ; par toi, nous avons triomphé de nos ennemis; à toi, nous devons notre bonheur présent, et nous espérons que tu voudras bien nous bénir encore de la même manière. Nous te supplions tous humblement de protéger notre très gracieux et victorieux empereur Constantin et tous ses enfants. »

tenait qu'à Christ. Citons comme exemples d'actes de ce genre la dotation d'églises chrétiennes au moyen de confiscations faites aux temples païens ou de fonds appartenant aux municipalités, le don à l'Église et au clergé d'une partie du blé et autres redevances en nature levées par les officiers du fisc, ou encore le don d'une partie des tributs prélevés sur les peuples vaincus, enfin l'exemption des membres du clergé de toute fonction civile. Il se proposait même d'affranchir les biens ecclésiastiques de tout impôt. Mais cette loi fut abrogée plus tard. Deux autres mesures, non moins révolutionnaires, furent fécondes en résultats fâcheux. La première fut la permission donnée aux parties en litige de porter leurs procès devant les évêques et non devant les tribunaux civils, et l'ordre donné aux gouverneurs et aux autorités militaires de faire observer les décisions épiscopales; la seconde, le droit accordé au clergé d'accepter des legs et de posséder des biens-fonds. « L'empereur eût-il donné au clergé deux provinces, fait remarquer Milman, c'est à peine si ce don eût équivalu à ce que cette autorisation devait produire. Ce sera désormais presque un péché de mourir sans faire quelque legs pieux, et un siècle ne se passera pas sans que la loi doive intervenir pour réprimer la prodigalité des chrétiens fervents, tant la richesse du clergé sera devenue énorme [1]. » Les conséquences de ces dispositions furent aussi mauvaises qu'on pouvait le craindre, et plusieurs personnes riches sollicitèrent l'ordination, pour jouir des immunités et des privilèges attachés aux fonctions sacerdotales. L'em-

1. Milman, III, 273, 274. — Sozomène, *H. E.*, liv. I, chap. VIII et IX; liv. V, chap. V. — Robertson, *Hist. of the Church*, I, 182, 183; Bingham, *Antiq. of the Church*, liv. V, chap. III.

pereur s'alarma; il comprit que des mesures nouvelles devaient être prises pour sauvegarder les intérêts de l'État. Il interdit l'entrée dans les ordres à tous ceux que leur situation qualifiait pour remplir des fonctions municipales, ou autres du même genre, et — par un nouvel abus d'autorité — priva de leurs dignités ecclésiastiques tous ceux qui avaient eu recours à ce moyen d'éviter l'accomplissement de leurs devoirs civiques [1].

Quant à l'ingérence de Constantin dans les affaires ecclésiastiques proprement dites, elle se manifeste dès l'an 313. La province de Numidie étant plongée dans une détresse extrême par suite des déprédations de Maxence, Constantin envoie une somme supérieure à 50 000 francs destinée au soulagement des « catholiques », c'est-à-dire des partisans de l'évêque Cæcilius; mais il ordonne en même temps de n'y point faire participer ceux que Cæcilius considérait comme hérétiques [2]. Ceci nous amène à parler des Donatistes.

L'origine du Donatisme remonte à la persécution de Dioclétien. Il semble être né d'un esprit de parti et de schisme. Mais ce n'est là, toutefois, que la cause accidentelle de sa naissance. Le désir de voir renaître dans les usages, la discipline et la doctrine de l'Église, la pureté des anciens jours, était ardent chez plusieurs, et il n'attendait qu'une occasion pour se manifester. Les Donatistes eurent le grand tort d'invoquer l'aide de l'empereur. Mais plus tard, lorsqu'ils comprirent plus clairement le vrai caractère et la vraie position de

1. Bingham, liv. V, chap. III, § 15.
2. Eusèbe, X, 6; Robertson, I, 191. — Il décida aussi que le clergé catholique de la province serait entièrement affranchi de toute charge civile.

l'Église dans ce monde, lorsqu'ils virent dans quels embarras cette union avec l'État les avait entraînés, ils rendirent, par leur opposition ferme et constante à l'ingérence de l'État en matière ecclésiastique, un réel service à la vérité. On peut dire qu'ils ont été, au IVe siècle, les successeurs des Novatiens, comme ceux-ci avaient été, au IIIe, ceux des Montanistes du IIe.

En 305, un synode d'évêques de Numidie — ils étaient douze environ — fut tenu à Cirta, sous la présidence de l'évêque Secundus, de Tigisis. On y convint de remplacer un évêque qui était *tombé* durant la persécution. Mais, dans le cours des débats, il devint manifeste que tous les évêques présents avaient plus ou moins de reproches à se faire. L'un avait livré les Écritures; un autre avait offert de l'encens aux dieux; un troisième avait donné des papiers sans importance au lieu de manuscrits des Livres saints. Une accusation de la plus grande gravité pesait sur un quatrième, l'évêque Purpurius : on l'accusait d'avoir assassiné ses deux neveux. Et comme tous avaient les yeux fixés sur lui, Purpurius, se tournant vers Secundus, lui dit d'un ton plein de colère : « Penses-tu m'effrayer comme tu en as effrayé d'autres? Non seulement j'ai tué, mais je suis disposé à tuer encore tous ceux qui me porteront ombrage. Ne me pousse pas à bout, ou bien je dirai ce que tu as fait lorsque le curateur t'a demandé de remettre les Livres sacrés. » Le neveu de Secundus intervint alors et dit à son oncle : « Tu vois qu'il est sur le point de nous quitter et de créer un schisme; non seulement lui, mais tous les autres. Tu entends ce qu'ils te reprochent, ils s'uniront et te condamneront. Toi seul, alors, seras hérétique. » Secundus sentit la force de ce raisonnement

et consentit enfin à ce qu'il avait refusé tout d'abord, c'est-à-dire à laisser tout le passé tomber dans l'oubli, chacun devant répondre devant Dieu de ses propres actes. Cette décision fut accueillie par ce cri unanime : Grâces soient rendues à Dieu [1].

Nous avons déjà donné un exemple de la fraude pieuse consistant à livrer des écrits hérétiques au lieu de Livres saints. Mensurius, évêque de Carthage, en agissant ainsi, s'était attiré le blâme des plus rigides. Mais ce qui souleva surtout contre lui le mécontentement des mal intentionnés fut sa ferme et prudente conduite vis-à-vis de ceux qui ne savaient pas garder de justes bornes dans leur respect pour le martyre. Il vit qu'il y avait, parmi les soi-disant martyrs, des gens dont le caractère ne supportait pas l'examen, des débiteurs insolvables, des paresseux et des fanatiques, qui se faisaient nourrir par des dévots dépourvus de jugement. Tous ses efforts et ceux de son archidiacre Cécilien tendirent donc à montrer combien les objets de ce respect exagéré en étaient indignes [2].

L'orage couva tant que Mensurius vécut; dès qu'il fut mort, en 311, il éclata sur son successeur Cécilien, dont l'ordination, assuraient à tort ou à raison ses adversaires, était sans valeur, parce qu'elle avait été présidée par un *traditor* [3], l'évêque Félix. A la tête de l'opposition se trouvait une riche dévote de Carthage nommée Lucilla, que Cécilien avait mortellement offensée en lui reprochant son habitude d'embrasser les ossements d'un prétendu martyr avant de communier.

1. Optatus, *Du schisme des Donatistes*, I, 39. Cooper, *Free Church*, 357.
2. *Dict. Christ. Biog.* I, 881, 882.
3. Voir ci-dessus, p. 321.

La Numidie devint le principal foyer du mécontentement. Secundus, de Tigisis, vint à Carthage, avec soixante-dix évêques, et somma Cécilien de comparaître devant eux. Il s'appuyait sur la nullité de son ordination, pour la cause déjà indiquée, ajoutant qu'elle était irrégulière, en tout cas, puisqu'elle aurait dû avoir lieu en présence des évêques de Numidie et par les mains de leur primat. D'autres accusations encore étaient portées contre lui. Cécilien refusa de comparaître devant des juges aussi prévenus, mais il offrit, si sa consécration était vraiment sans valeur, de se faire consacrer de nouveau par eux. « Qu'il vienne donc recevoir de nous l'imposition des mains, se serait alors écrié Purpurius, et nous lui briserons ensuite la tête pour son châtiment! » Les évêques de Numidie excommunièrent Cécilien et nommèrent évêque de Carthage à sa place un lecteur nommé Majorinus, appartenant à la maison de Lucilla [1]. Cette décision provoqua une scission dans l'Église du nord de l'Afrique, désormais divisée en deux camps hostiles : Cécilien et ses adhérents; Majorinus, ou plutôt Donatus, évêque de Casæ Nigræ, devenu chef du parti, et les siens [2].

Cécilien avait été reconnu évêque de Carthage par l'empereur; aussi les Donatistes en appelèrent-ils à leur tour à l'empereur. Sur cet appel, d'une grande importance historique, quelques détails nous ont été conservés. Les appelants remirent entre les mains du pro-

1. Robertson, I, 190, 191. — *Dict. Christ. Biog.*, art. Lucilla. On dit que Lucilla obtint la nomination de Majorinus en subornant les évêques de Numidie.

2. *Casæ Nigræ*, les *Cabanes Noires*. Il s'agit sans doute du siège épiscopal d'un diocèse missionnaire situé sur l'extrême limite du monde civilisé.

consul Anulinus un paquet de papiers scellés, enfermés dans un sac de cuir, et sur lequel ils avaient écrit : « Décision de l'Église catholique, présentée par ceux qui sont en communion avec Majorinus, établissant les crimes de Cécilien. » Avec le paquet se trouvait une pétition, dont voici les dernières lignes : « Nous nous adressons à vous, très excellent prince, parce que vous êtes d'une famille illustre par son équité, et le fils d'un père qui ne nous a point persécutés comme le faisaient les autres empereurs, ses collègues. Puis donc que le pays des Gaules n'est pas tombé dans le péché de livrer les saintes Écritures, et puisqu'il y a des dissensions entre nous et les autres prélats africains, nous supplions votre Piété de soumettre notre différend à des juges choisis en Gaule [1]. »

Si l'on excepte le cas de Paul de Samosate, où les évêques invoquèrent l'aide d'Aurélien, pour forcer cet arrogant prélat à laisser la place libre à son successeur [2], c'est la première fois que l'Église demande l'aide de l'État pour le règlement de ses affaires intérieures. Précédent fatal! début d'une alliance impie, où l'Église devait être le plus cruellement lésée!

Constantin, d'abord mécontent de cet appel à son intervention, ne tarda pas à accepter la situation qui lui était faite par les schismatiques et se constitua juge entre les partis rivaux. Il était à ce moment-là sous l'influence d'un homme qui occupa longtemps une haute position dans l'Église occidentale, Osius, évêque de Cordoue, en Espagne [3]. Constantin semble même

1. Cooper, *Free Church*, 365, 366.
2. Voir notre chapitre XIV.
3. Osius (256-357) avait été un des confesseurs durant la persécution

avoir considéré comme son devoir d'empereur et de souverain pontife [1] de régler les disputes qui pouvaient s'élever dans l'Église. « Je ne crois pas, devait-il dire plus tard au sujet de cette même affaire, qu'il me soit permis de tolérer ces divisions et ces disputes. Elles ne peuvent qu'attirer la colère de Dieu sur l'État et sur moi-même, que Dieu a chargé du soin et de la direction de toutes choses sur terre[2]. » Et dans une autre lettre : « Je ne pense pas pouvoir, sans commettre le plus grand des crimes, fermer les yeux sur ce qui est mal. Aucun devoir n'est plus impérieux pour moi — si toutefois j'ai souci de remplir mes devoirs de prince — que celui d'extirper toutes les erreurs que la témérité des hommes peut faire naître, et de maintenir l'union et la concorde parmi les fidèles [3]. » Dans une circonstance analogue, il montra pourtant la plus grande indignation « d'avoir été établi juge, lui qui était justiciable de Christ, » et reprocha à ceux qui l'avaient fait « d'avoir agi comme des païens en lui demandant de régler leurs disputes religieuses [4] ». Au reste, Constantin n'avait pas réfléchi aux conséquences de son acceptation du rôle d'arbitre, et il eut lieu de

de Dioclétien. On sait peu de chose sur sa vie. Mais ses relations intimes avec Constantin, le rôle prépondérant qu'il eut — on le verra — dans le grand concile de Nicée, comme aussi dans celui de Sardique, permettent de voir en lui un homme particulièrement éminent. Cf. Stanley, *Eastern Church*, p. 111, 244, etc.

1. Le Pontifex Maximus, ou chef des pontifes, était le plus haut dignitaire ecclésiastique de l'ancienne Rome. Il était le juge suprême en matière religieuse. Lorsque l'empire succéda à la forme républicaine, l'empereur prit le titre et la charge de souverain pontife, comme il prenait aussi toutes les autres dignités supérieures de l'empire. Devenus chrétiens, les empereurs n'en conservèrent pas moins, jusqu'à Gratien (367-383), qui fut le premier à le refuser, le titre de souverain pontife.

2. *Lettre au préfet Ablavius*, Cooper, p. 367.

3. *Lettre à Celse, lieutenant* (vicarius) *d'Afrique.*

4. *Lettre au Concile d'Arles.*

s'apercevoir qu'il n'était pas sans aspérités. Les interminables querelles entre évêques, les disputes sur ce qui était hérétique ou non, ne lui laissèrent plus désormais un jour de repos.

Les partisans de Majorinus, on s'en souvient, avaient demandé que leur cause fût soumise aux évêques des Gaules. Un concile ou synode fut, en conséquence, réuni d'office à Rome, dans le palais de Latran, en octobre 313. Seulement, aux trois seuls évêques gaulois convoqués, on en ajouta quinze d'Italie, et la présidence fut donnée à Miltiade [1], évêque de Rome. Cécilien arriva avec dix évêques de son parti; Donatus, avec un nombre égal du sien. Le synode donna gain de cause à Cécilien. Miltiade proposa un compromis, mais Donatus et ses amis le repoussèrent dédaigneusement et en appelèrent à l'empereur. Celui-ci consentit à les entendre; mais, avant de convoquer un nouveau concile à cet effet, il fit faire à Carthage une enquête judiciaire, tortures comprises, sur les accusations portées contre l'évêque Félix, qui avait consacré Cécilien. Elle tourna en faveur de Félix, qui fut déclaré innocent.

Le nouveau concile, auquel avaient été convoqués les chefs de l'Église occidentale tout entière, se réunit à Arles en 314. Les juges, les accusateurs, les accusés s'y rendirent tous aux frais de l'Etat [2]. On prétend que deux cents évêques répondirent à l'appel. Jamais concile n'avait été plus nombreux. Encore une fois Cécilien triompha et son ordination fut déclarée valable. Les

1. Ou *Melchiades*.
2. La convocation adressée à Chrestus, évêque de Syracuse, au nom de l'empereur, porte qu'il devra prendre une voiture publique pour lui, deux prêtres et trois domestiques, et qu'au jour fixé il devra se trouver à Arles avec les autres évêques. Eusèbe, *H. E.*, liv. X, chap. v.

évêques vaincus n'abandonnèrent point pour cela la partie. Ils demandèrent à Constantin d'évoquer l'affaire à son propre tribunal. Constantin y consentit, et le cas fut examiné devant lui à Milan (316). A ce moment-là, le premier des deux Donatus avait disparu de la scène. Mais il avait été remplacé par un évêque du même nom, que ses partisans appellent Donatus le Grand. « D'une éloquence fougueuse et inculte, très ferme sur les principes et très énergique dans l'action [1], » il avait succédé à Majorinus (315) sur le siège de Carthage. C'est lui qui a donné son nom au Donatisme.

Constantin, irrité de l'obstination des Donatistes, confirma la décision des synodes de Rome et d'Arles. Malheureusement il ne s'en tint pas là, et, en vertu du principe qu'une décision impériale ne peut pas rester un vain mot, il lui donna l'appui du bras séculier. Le parti vaincu fut considéré et proscrit comme ennemi public. Des décrets impériaux lui enlevèrent ses églises, confisquèrent ses biens ecclésiastiques, exilèrent ses évêques. Les Donatistes voulurent résister. L'empereur envoya, pour les contraindre à céder, un corps de troupes sous la conduite d'Urascius, comte de l'empire. Hélas! le parti « catholique » ne se montra que trop disposé à seconder cette croisade. De sanglants conflits en résultèrent, et pour la première fois le monde put voir les disciples du Prince de la paix se massacrer les uns les autres! L'intervention armée de l'empereur porta au comble le fanatisme des ardents esprits africains. On vit des troupes d'hommes désespérés [2], méprisant leur propre vie et ne trouvant aucun châtiment trop cruel

1. Néander, III, 270.
2. Ils sont connus sous le nom de *Circumcelliones*.

pour leurs adversaires, parcourir le pays en tous sens, et porter partout le feu, les tourments et le meurtre [1]. Leur cri de guerre était *Deo laudes* (louanges à Dieu); leur arme, une lourde et puissante massue, qu'ils nommaient *l'Israélite*. Ils ne voulaient point, disaient-ils, se servir du glaive, parce que Christ avait ordonné à Pierre de le remettre au fourreau. Les catholiques ne montrèrent pas, à en croire leur propre témoignage, une violence moindre que celle des Circumcelliones. Au nom de l'Ancien Testament, au nom de l'exemple de Moïse, de Phinées, d'Élie, ils prétendaient que le devoir des chrétiens était de tuer par milliers les renégats et les incrédules. Certes, on doit le reconnaître, les premiers fruits de l'union de l'Église et de l'État ont été suffisamment amers [2]!

Constantin ne tarda pas à se convaincre que l'épée était un mauvais moyen de réduire le Donatisme. Alarmé pour la sécurité de ses possessions africaines, il ordonna (317) à Urascius de s'arrêter, et engagea Cécilien à traiter ses adversaires avec bienveillance et à laisser à Dieu la vengeance. « Tous les schismes, écrivait l'empereur, procèdent du diable, et c'est aussi de là que procèdent nos schismatiques. Quel bien pourrais-tu espérer d'hommes qui sont les ennemis de Dieu et de sa sainte Église?.... Peut-être les gagnerons-nous par la patience

1. Les Covenantaires, les partisans de la Cinquième Monarchie et les Camisards peuvent être considérés comme les représentants modernes et fort adoucis de ce fanatisme ancien. Les noms mêmes que prirent les enthousiastes anglais avaient été pris avant eux. Un des évêques des Circumcelliones était surnommé *Habet Deum* (Has-God). — Le traducteur, pour cette fois seulement, sort de sa réserve pour repousser, tout au moins en ce qui concerne les Camisards, une assimilation qui rappelle par trop celle de l'évêque romain Fléchier ou celle de l'apostat Brueys et consorts, et qui, d'ailleurs, lui paraît exagérée et injuste.
2. Milman, *Church. Hist.*, II, 305, 306. — *Dict. Christ. Biog.*, I, 883.

et la bonté.... Ils ont détruit, à ce que j'ai appris, une église à Constantine [1]. J'ai donné l'ordre à mon ministre des finances d'en faire bâtir une nouvelle. » A partir de ce moment, l'empereur ne s'occupa plus des Donatistes. Ceux-ci persistèrent dans leur voie, et augmentèrent en nombre à ce point que, en 330, on ne comptait pas moins de 270 évêques à l'un de leurs synodes [2]. Nous ne les suivrons pas nous-même plus loin, car leur histoire appartient désormais à une autre période que la nôtre.

Les événements politiques du règne de Constantin, à partir de la mort de Maximin Daza, peuvent être brièvement résumés. Après sa défaite (314), Licinius se constitua le champion du paganisme. En 323, la lutte entre Constantin et lui se renouvelle. De nouveau ils se disputent l'empire du monde. Mais Licinius est vaincu dans deux grandes batailles, et mis à mort peu après par l'ordre de son heureux rival. Constantin, resté seul maître, transporte le siège de l'empire à Byzance, et la nouvelle capitale, à laquelle il donne son nom, — Constantinople, — est solennellement inaugurée en 330.

1. L'ancienne Cirta, restaurée par Constantin, auj. *Constantine.*
2. *Dict. Christ. Biog.*, ubi suprà.

CHAPITRE XI

LES MANICHÉENS ET LES SABELLIENS — L'ARIANISME — LE CONCILE DE NICÉE

Bien des hérésies avaient troublé l'Église depuis le temps de sa grande lutte contre le Gnosticisme. A peine cette fièvre morale s'était-elle calmée, qu'il s'en déclara une nouvelle, plus épidémique encore, et qui, de l'Orient, où elle avait pris naissance, se répandit bientôt dans le monde entier. Nous voulons parler du Manichéisme. Manès ou Mani [1] était un ascète de Perse, qui florissait vers le milieu du IIIe siècle. A l'exemple des Gnostiques, il essaya de greffer le christianisme sur les anciennes religions orientales, en particulier sur le Bouddhisme et sur le Zoroastrisme. L'Évangile n'avait plus, dans son système, qu'une place tout à fait indigne de lui, et, s'il acceptait quelques portions du Nouveau Testament, il rejetait entièrement l'Ancien. A Zoroastre, il empruntait sa théorie dualiste des deux principes éternels du bien et du mal [2]. On raconte même qu'il

1. En latin *Manichaeus*.
2. « La téméraire doctrine de Manès, d'un principe du mal personnel, indépendant, éternel, en lutte constante avec le principe du bien, était seulement une simplification du Gnosticisme arrivé à sa dernière expression sous la pression des causes qui devaient le détruire. » Isaac Taylor, *Ancient Christianity*, I, 149.

était infatué de sa personne au point de se prétendre le Paraclet [1] promis, et d'assurer qu'il était venu pour donner une connaissance plus parfaite des vérités révélées. Le nombre croissant de ses adhérents excita la jalousie du clergé persan, et il fut cruellement mis à mort par ordre du roi Varannes I[er] (272-276). Partout ses disciples furent persécutés; le nom même de Manichéen devint une insulte. Pourtant, leur accroissement ne cessa point, et, pour un instant du moins, le grand Augustin se laissa séduire par les subtilités de leur doctrine [2].

Mais l'Église devait s'apercevoir que les plus rudes ennemis sont ceux du dedans et non ceux du dehors. La plupart des erreurs qui détournèrent de l'orthodoxie les esprits des chrétiens du III[e] siècle eurent pour point de départ les spéculations sur les rapports du Fils et de Dieu le Père. Dans leur zèle à maintenir l'unité de Dieu, plusieurs docteurs chrétiens ne voulaient reconnaître d'autre personne divine que Dieu, le Père. C'étaient les *Monarchiens*. On peut les diviser en deux catégories. Les uns enseignaient que Jésus-Christ était un homme comme les autres hommes, mais qu'il avait reçu une puissance et une sagesse divines plus grandes que celles de n'importe quel autre prophète. Les seconds, que les noms de Père et de Fils n'étaient pas autre chose que deux différents noms du même et unique Dieu. Ceux-là — parmi lesquels Théodose occupe un rang prééminent — ne voyaient en Christ que sa nature humaine, et ils laissaient complètement dans l'ombre sa nature divine. Ceux-ci, au con-

1. Παράκλητος, avocat, défenseur, consolateur. Jean, XIV, 16.
2. Néander, II, 157-195.

traire, ne mettaient en relief que sa divinité, et, négligeant son humanité, ils ne voulaient voir dans son apparence humaine qu'un voile temporaire, amovible, rendu nécessaire pour permettre la manifestation de Dieu dans l'humanité. C'étaient les Patripassiens, — ceux qui croient que le Père a souffert sur la croix, — parmi lesquels on doit distinguer principalement Praxéas et, plus tard, Sabellius. Pour ce dernier, par exemple, les noms de Père, de Fils et de Saint-Esprit ne sont employés que pour désigner trois différentes manifestations ou aspects d'un seul et même Être divin [1].

Sous le règne de Constantin, ces spéculations théologiques entrèrent dans une nouvelle phase. Elles en vinrent à susciter, ainsi qu'on va le voir, un schisme qui partagea l'Église en deux, et eut une considérable influence sur le monde entier.

Arius, prêtre d'Alexandrie, était né en Lybie. Il avait étudié à Antioche sous Lucien, mort martyr pendant la persécution de Maximin Daza. Parmi ses anciens compagnons d'étude, Arius devait trouver plusieurs de ses adeptes les plus zélés. La controverse arienne commença vers l'an 318. Un jour Alexandre, évêque d'Alexandrie, prêchait sur la Trinité. Arius était présent. Il accusa l'évêque d'avoir soutenu les idées de Sabellius, et soutint, contrairement aux enseignements d'Alexandre,

1. Néander, II, 291-293. « Pour expliquer son système, Sabellius employait des comparaisons quelque peu bizarres, qui nous sont rapportées par Épiphane, celle du soleil, par exemple, qui n'est qu'une seule hypostase et a cependant trois modes d'être ou d'agir, son action illuminatrice, son action calorique et sa forme ronde. » Chastel, *Hist. du Christianisme*, I, 410. Cf. Robertson, I, 83, 86. Il se servait aussi de l'homme, corps, âme et esprit, comme terme de comparaison. — Dupin (I, 152, tr. angl.) nous informe que le Fils de Dieu était rarement mentionné dans quelques-unes des églises sabelliennes.

que le Fils de Dieu n'avait pas existé de toute éternité. Pendant quelque temps, l'évêque essaya de le convaincre de son erreur. Mais enfin, se voyant exposé lui-même à la censure pour avoir toléré un prêtre hérétique, dont les vues gagnaient rapidement du terrain dans les Églises, il convoqua (321) un synode de cent évêques égyptiens et lybiens, qui déposa et excommunia Arius. L'opinion hérétique qui lui était reprochée est indiquée en ces termes dans une lettre circulaire envoyée par Alexandre en même temps que la décision du synode : « Ces apostats affirment, dit-il, que Dieu n'a pas toujours été Dieu le Père, mais qu'il y a eu un temps où il n'était pas Père; que le Verbe de Dieu n'a pas existé de toute éternité, mais qu'il a été créé de rien [1]. » Ces paroles de l'évêque semblent être confirmées en substance par Arius lui-même, lorsqu'il dit : « Nous disons et nous croyons que le Fils n'est point non engendré, ni partie d'un être non engendré, ni de quoi que ce soit d'existant, mais que, par sa propre volonté et son propre conseil, il a subsisté avant les temps et les âges, [en qualité de] Dieu parfait, Fils unique, immuable, et qu'avant d'être engendré, ou créé, ou constitué, il n'existait point, car il n'était point non engendré. Nous sommes persécutés parce que nous disons que le Fils a eu un commencement, alors que Dieu n'en a pas eu [2]. »

1. Socrate le Scholast., *H. E.*, liv. I, chap. VI.

2. Chastel, *Hist. du Christianisme*, II, 474. — *Lettre à Eusèbe, évêque de Nicomédie.* Théodoret, *H. E.*, liv. I, chap. V. — Schaff, *Nicene Christianity*, 619, 620, dit : « La controverse arienne provient d'une part des éléments contradictoires de la christologie du grand Origène, qui sont eux-mêmes un résultat de l'état encore rudimentaire (*crude*) de l'esprit chrétien au IIIe siècle; et ensuite de l'antagonisme théologique entre Alexandrie et Antioche. Sans doute, Origène reconnaissait au Christ

Bien que cette doctrine soit basée sur une grave erreur scripturaire, et que sa tendance doive forcément aboutir à la destruction du fondement même de la foi chrétienne, nous n'en conclurons pas qu'Arius eût conscience d'émettre des opinions différentes de la croyance générale de l'Église. « Il ne pensait pas, dit Néander, qu'il prêchait une doctrine nouvelle. Il était animé d'un zèle sincère pour ce qu'il croyait vrai, en même temps que d'un grand amour de la clarté et de la logique. Mais il lui manquait la profondeur de l'intuition religieuse et de la conception des vérités chrétiennes. Il avait reçu sa direction personnelle, en matière d'exégèse, de l'école d'Antioche. Son but était de défendre la doctrine traditionnelle de l'Église sur la Trinité contre les Sabelliens et les Gnostiques, et de l'exposer d'une manière acceptable. Il ne se rendait pas compte lui-même des résultats auxquels sa tendance et ses principes devaient conduire. On est en droit néanmoins de conclure que si l'Arianisme avait pu triompher, les hommes ne se seraient pas contentés de ce qui paraissait suffisant à Arius, et que les doctrines transcendantales de l'Évangile auraient trouvé ailleurs leur expression. A l'homme qui a compris la vraie portée de la doctrine de la divinité du Fils, et son lien avec le système chrétien tout entier, la doctrine arienne devait toujours paraître incompatible avec l'essence même du christianisme. On ne saurait donc s'exagérer

l'éternité et les autres attributs divins. Mais, dans son zèle à établir dans la divinité les distinctions de personne, il enseignait une diversité d'essence entre le Père et le Fils, et la subordination de ce dernier. Il en faisait une sorte de deuxième Dieu, de Dieu secondaire, au-dessous du Père. Il se trouvait donc, par là, fournir un point de départ à l'hérésie arienne. »

la grande importance de cette controverse, non seulement en raison de l'objet spécial sur lequel elle portait, mais aussi au point de vue du christianisme en général[1]. »

Lorsque la controverse arienne éclata, Arius était en pleine maturité. Il avait, nous dit-on, la taille élevée, élégante, et des manières affables. Son visage pâle respirait le calme et la modération. Enfin, il était d'un ascétisme rigide. Mais cet extérieur prévenant cachait — si nous en croyons ses ennemis (et nous n'avons pas d'autre source d'information) — un caractère querelleur et intrigant, un orgueil et une ambition démesurés[2].

Lorsqu'Arius eut connaissance de la décision du concile, il se retira en Palestine, puis à Nicomédie, où il trouva un protecteur dans Eusèbe, évêque de cette ville, son ancien condisciple, devenu l'un de ses partisans[3]. Il profita de son exil pour écrire des lettres où il exposait ses opinions, et pour composer, en vue de leur propagation, des hymnes ou cantiques populaires, spécialement destinés aux marins, aux meuniers, aux voyageurs, et qu'on pouvait chanter à table[4].

Mais si Alexandrie était débarrassée d'Arius, elle ne pouvait l'être aussi facilement de ses doctrines. Bien au contraire, elles ne tardèrent pas à envahir l'Égypte et la Lybie. De là elles passèrent en Syrie, où les évêques les

1. Néander, *Christian Dogmas*, p. 286, et *Church. Hist.*, IV, 8, 9.
2. Milman, II, 368. Néander, IV, 9.
3. On ne doit pas confondre cet Eusèbe avec l'historien Eusèbe de Césarée.
4. Néander, *Church. Hist.*, IV, 10, 11. — L'ouvrage d'Arius avait pour titre *le Banquet*. Athanase nous a conservé quelques lignes de ces hymnes. « Dieu n'était pas toujours le Père; il y a eu un temps (il ne dit pas *quel temps*) où Dieu était seul et n'était pas encore Père. Le Fils n'a pas toujours existé, etc. » — *Contre les Ariens*, chap. I, § 5.

plus doctes et les plus influents les adoptèrent. Lorsque Constantin devint, en 323, maître de l'Orient, il trouva l'Église entière dans un état complet de confusion, et, oubliant la leçon que lui avait valu son ingérence dans les affaires des Donatistes, il sembla se figurer que l'autorité impériale suffirait à calmer la tempête. Il écrivit conjointement à Alexandre et à Arius, leur disant qu'ils disputaient sur des questions vaines et frivoles, nées d'une trop grande curiosité d'esprit. « Qui donc est capable, leur demande-t-il, de connaître des mystères aussi profonds et aussi cachés?.... Et puisque notre Dieu, grand et miséricordieux, nous a donné à tous, dans sa providentielle sagesse, la lumière de la même grâce, je vous supplie de faire tous vos efforts pour que les miens aboutissent et que le peuple de Dieu soit amené à vivre dans l'union et la paix.... » « Permettez-moi, dit-il en terminant, de vivre moi-même en repos et de jouir du bonheur d'un règne paisible [1]. »

Muni de la lettre de Constantin, et investi de la mission d'arranger l'affaire, Osius, évêque de Cordoue, se rendit à Alexandrie et convoqua un second synode. Le résultat de son enquête fut que la blessure était trop profonde pour pouvoir être guérie par un aussi simple moyen. « Dans chaque ville, écrit un historien, on trouvait un évêque opposé à un autre évêque, une congrégation à une autre congrégation. On eût dit des essaims de moustiques se battant dans les airs [2]. » Et un autre : « C'étaient de bien tristes jours, sur lesquels nous ne saurions répandre trop de larmes. Il n'en était plus alors

1. Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. II, chap. LXIII-LXX.
2. *Idem*, liv. III, chap. IV.

comme du temps où l'Église était attaquée par les ennemis du dehors. C'étaient maintenant des citoyens d'une même ville, habitant sous le même toit, s'asseyant à la même table, qui combattaient entre eux, et leurs langues étaient acérées comme des lances [1]. » Les païens se moquaient des chrétiens; leurs disputes étaient portées sur le théâtre et l'empereur chrétien lui-même excitait un tel mépris, que ses statues étaient indignement traitées [2].

Ces faits ouvrirent enfin les yeux de Constantin. Il comprit qu'il s'était trompé et que la doctrine en question n'était ni si futile, ni si abstruse. Sans doute, les Ariens étaient pour lui des perturbateurs de la paix publique, mais son expérience avec les Donatistes lui avait appris que ces sortes d'affaires ne se règlent ni par un décret impérial ni par les armes. Il lui restait une seule ressource, celle de convoquer un concile œcuménique qu'il présiderait lui-même, et dans lequel cette question et celle du moment de la célébration de la Pâque seraient menées à bonne fin. En conséquence, un concile général fut convoqué à Nicée, ville importante de Bithynie, pour le mois de juin 325.

On envoya des messagers dans toutes les parties de l'empire pour convier les évêques à cette nouvelle et auguste assemblée. Les postes impériales reçurent l'ordre de faciliter leur voyage par tous les moyens possibles, de préparer des chariots ou des montures, comme s'il se fût agi d'une affaire d'État; le tout gratuitement. Enfin le trésor public se chargea de couvrir toutes les

1. Théodoret, *H. E.*, liv. I, chap. VI. Des quatre anciens historiens cités dans ce chapitre, Eusèbe seul était contemporain. Les trois autres, Socrate le Scholastique, Sozomène et Théodoret, écrivaient un siècle plus tard.
2. Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. IV.

dépenses des délégués pendant le temps de leur réunion [1].

Environ trois cent vingt évêques répondirent à l'appel. Avec eux un bien plus grand nombre encore de prêtres, de diacres, d'acolytes (sous-diacres) et même de laïques, « beaucoup d'hommes pieux et instruits des provinces environnantes » ayant été attirés à Nicée par une circonstance si extraordinaire et si nouvelle, ou par le désir de voir l'empereur. Il n'est pas jusqu'à des philosophes païens que le concile amena à Nicée. Peut-être voulaient-ils s'instruire; ou plutôt, exaspérés par la répression récente du paganisme, peut-être voulaient-ils saisir avec empressement une occasion de semer la division parmi les docteurs chrétiens, en les mettant aux prises les uns avec les autres [2].

C'est surtout de l'Orient que vinrent les ecclésiastiques; l'Europe n'avait pas encore été agitée par le schisme, et les seuls délégués d'Europe, depuis la Grèce vers l'Occident, étaient Osius, de Cordoue, Cécilien de Carthage et deux prêtres romains, représentant le vieil évêque Sylvestre [3].

1. « L'organisation du service postal dans l'empire rendait ces arrangements bien plus commodes alors qu'à aucune période du moyen âge. Les chemins de grande communication étaient comme nos voies ferrées et s'étendaient, droits comme des flèches, d'un bout de l'empire à l'autre. Des documents quelque peu postérieurs nous apprennent qu'il y avait, entre Bordeaux et Constantinople, deux cents stations postales et quatre-vingt-onze hôtelleries. On trouvait une hôtellerie à chaque demi-journée de chemin. Chaque évêque devait avoir comme suite deux prêtres et trois esclaves. » Stanley, *Eastern Church.*, Lect. III, 93.

2. Sozomène, liv. I, chap. XVII, XVIII; Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. VI-IX. Socrate, liv. I, chap. VIII.

3. Il reste encore trois listes des membres du concile : une en grec, une en syriaque, une en copte. Elles diffèrent sur certains points de détail. Aucune n'indique un nombre d'évêques égal à celui que nous donnons. Peut-être, cependant, ne serons-nous pas loin de la vérité en disant que l'Asie Mineure envoya environ les deux cinquièmes des

Plusieurs des délégués portaient encore les marques de leurs souffrances durant la dernière persécution. Tel évêque d'Asie avait perdu l'usage de ses deux mains, traversées par un fer rouge; d'autres, comme Paphnutius, de la Haute-Égypte, avaient eu l'œil droit arraché; d'autres n'avaient plus leur bras droit. En un mot, dit un historien avec une exagération d'ailleurs digne d'indulgence, c'était une assemblée de martyrs [1].

Avant l'ouverture du concile, les partisans des opinions opposées se livrèrent à de fréquentes discussions, en présence d'une foule d'auditeurs. Une fois, au milieu d'une discussion de ce genre, un laïque sans culture, mais qui avait montré une grande fermeté au milieu de la persécution, s'avance entre les deux adversaires, leur reproche de se laisser aller à de vains raisonnements, en ajoutant que Christ et ses Apôtres ne nous avaient pas légué l'art de la logique et des subtilités sans portée, mais la *vérité nue*, qu'il fallait conserver par la foi et les bonnes œuvres [2]. Une autre fois, un philosophe païen se vantait de ses talents de dialecticien et commençait même à tourner en ridicule quelques prêtres âgés, lorsque tout à coup un ancien confesseur, ignorant dans la dialectique, s'avance vers lui et lui adresse les paroles suivantes : « Au nom de Jésus-Christ, philosophe, écoute-moi ! Il y a un seul Dieu, qui a créé toutes choses par la puissance du Verbe, et les a affermies par la sainteté de son Esprit. Le Verbe, que nous appelons

membres, et la Syrie (Phénicie, Palestine et Arabie comprises) un quart. Il vint un évêque de Perse et un de la Gothie. B.-H. Cowper, *Syriac Miscellanies*, 1861. Schaff, *Nicene Christianity*, p. 624.

1. Théodoret, liv. I, chap. VII.
2. Socrate, liv. I, chap. VIII.

aussi le Fils de Dieu, voyant les hommes plongés dans l'erreur et vivant comme les animaux qui périssent, a été rempli de pitié et a consenti à naître d'une femme, afin d'habiter parmi eux et de mourir pour eux. Il reviendra pour juger chacun de nous selon les actions qu'il aura faites. En toute simplicité, nous croyons ces choses vraies. Ne perds donc pas ta peine à chercher à réfuter ce que la foi seule peut comprendre, ou à scruter la manière dont ces choses ont pu ou n'ont pas pu se passer. Réponds-moi : crois-tu? » Le philosophe, saisi par cette brusque question, et frappé dans sa conscience, répond : « Je crois » et commence immédiatement à enseigner aux autres sa foi nouvelle [1].

Les premières sessions du concile furent probablement tenues dans une basilique ou dans quelque autre édifice public. Arius fut appelé à y comparaître et à défendre ses opinions. Beaucoup de délégués prirent part à la discussion; mais le champion le plus remarquable de l'orthodoxie fut un jeune homme, diacre d'Alexandrie, qui accompagnait l'évêque Alexandre. C'était Athanase le Grand [2].

Dès l'arrivée de l'empereur, le concile tint ses séances dans le palais même. Une grande salle avait été préparée à cet effet, et les délégués, évêques ou autres, y furent placés selon leur rang [3]. Lorsque tous furent assis, ils gardèrent le silence en attendant l'empereur. Enfin Constantin arriva, accompagné de quelques favoris

1. Sozomène, liv. I, chap. XVIII.
2. *Idem*, liv. I, chap. XVII.
3. La tradition et quelques débris de colonnes indiquent la place où se trouvait le palais. C'est au bord du lac Ascanius. Un platane solitaire pousse au milieu des ruines. Stanley, *Eastern Church.*, 121. « Il n'est resté aucun autre souvenir de cet important événement qu'une peinture grossière dans l'église solitaire de Sainte-Marie. » Schaff, *op. cit.*, 623.

chrétiens et sans aucune garde. Aussitôt toute l'assemblée se leva et resta debout tout le temps qu'il mit à traverser, rougissant et les yeux baissés, la salle du concile. Sa taille imposante et bien proportionnée, ses membres bien pris ressortaient davantage encore à cause de la riche robe de pourpre, ornée de broderies et de pierres précieuses, qui les recouvrait. Sa place avait été préparée sur une estrade au haut de la salle. Lorsqu'il l'eut atteinte, on lui présenta une chaise basse en or. Mais il se tint debout un instant et fit signe aux évêques de s'asseoir avant lui [1].

Dès qu'ils furent assis, Eusèbe de Césarée, qui occupait la place d'honneur à la droite de Constantin, se leva et lui adressa quelques paroles, qu'il termina en récitant une hymne d'actions de grâce à Dieu. Les yeux de tous se portèrent alors sur l'empereur, et celui-ci, d'un ton doux et affectueux, adressa au concile un discours en latin. Ce discours fut ensuite traduit en grec et en d'autres langues par un interprète. « C'était mon désir, chers amis, dit-il, de vous voir réunis en concile... Qu'aucune animosité particulière ne nous prive donc du bien que cette réunion doit produire. Dieu, nous le voyons, a rendu les chrétiens victorieux des tyrans; que l'ivraie des dissensions, semée par le diable, ne puisse donc croître parmi vous. Les troubles dans l'Église sont de plus dangereuse conséquence que la guerre. La guerre tue le corps; ils détruisent l'âme..... Je suis heureux, certes, de vous voir assemblés ici; mais combien ne le serai-je pas plus si je vois l'union et l'affection mutuelles régner entre vous. Je vous conjure

1. Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. x.

donc, chers ministres de Dieu, d'écarter toutes les causes de dispute, de couper toutes les têtes de l'hydre de l'hérésie et d'établir la paix [1]. »

Beaucoup d'ecclésiastiques étaient venus au concile, semble-t-il, dans l'espoir d'obtenir le redressement de certains griefs personnels ou de parti. La veille, une quantité de pétitions avaient été présentées à l'empereur. Les ayant apportées avec lui, il donna l'ordre de les brûler en sa présence et dit à leurs auteurs que leurs accusations mutuelles se produiraient de nouveau au dernier jour, et qu'elles seraient alors jugées par le souverain juge [2].

Mais l'excitation était trop grande pour que cette action de Constantin et le discours qui l'avait précédée pussent calmer les esprits. « A peine, dit Eusèbe, les membres du concile eurent-ils la faculté de parler, que les uns commencèrent à attaquer leurs plus proches voisins, les autres à se défendre et à accuser à leur tour. » Et l'historien Socrate : « C'était comme une bataille dans la nuit; aucun des partis ne semblait comprendre exactement les motifs au sujet desquels ils se calomniaient entre eux [3]. » « Une foule de questions diverses, continue Eusèbe, furent soulevées de part et d'autre, et les disputes devinrent ardentes et tumultueuses. L'empereur prêta à tout et à tous une oreille patiente, louant l'un, calmant l'autre, raisonnant et discutant avec courtoisie et impartialité, et donnant son opinion en grec, langue qu'il parlait avec assez de facilité [4]. »

1. Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. XII.
2. Socrate, liv. I, chap. VIII. Sozomène, liv. I, chap. XVII. On ne sait pas exactement à quel moment précis les pétitions furent brûlées.
3. Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. XIII; Socrate, *H. E.*, liv. I, chap. XXIII.
4. *Idem.* — Sozomène dit cependant que Constantin ignorait presque entièrement le grec. *H. E.*, liv. I, chap. XX.

La controverse arienne porta à l'extrême un désir qui s'était manifesté dans l'Église, depuis le moment où l'élément sacerdotal y avait pris la haute main. On voulut avoir une confession de foi que tous devaient adopter. On n'avait pas encore compris — l'a-t-on compris de nos jours? — qu'un tel résultat, si désirable à atteindre qu'il paraisse, ne l'est pas en réalité, et que les chemins qui y conduisent amènent nécessairement à manquer de charité, à être intolérant, à persécuter. Jusqu'alors, il est vrai, on avait possédé de très longue date, dans quelques Églises, de courtes formules résumant la foi chrétienne. La plus ancienne dont nous ayons connaissance se trouve dans Irénée (182-188) [1]. Les écrits de Tertullien en contiennent deux ou trois, et l'une d'elles est presque semblable au Symbole des Apôtres, sous sa plus ancienne forme, c'est-à-dire tel qu'il était employé au IVe siècle [2].

La première confession de foi qui fut présentée au concile provenait de l'une des Églises d'Orient, et n'était identique à aucune de celles que nous venons de mentionner. Eusèbe de Césarée la lut comme étant « celle qui, dès le début, avait été admise par les évêques de son Église ». Les termes en étaient, le plus souvent, empruntés à l'Écriture. La divinité du Christ y

1. Elle manque de méthode, et contient plusieurs membres de phrases laissés de côté plus tard. Irénée, *Contre les hérésies*, liv. I, chap. x, § 1.

2. *Traité des Prescriptions*, chap. XIII; *Du voile des Vierges*, chap. I. — Voici l'ancienne forme du Symbole des Apôtres : Je crois en Dieu le Père tout-puissant et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui est né de la Vierge Marie par le Saint-Esprit, a été crucifié sous Ponce-Pilate, a été enseveli, est ressuscité des morts le troisième jour, est monté au ciel, et est assis à la droite du Père, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église, à la rémission des péchés et à la résurrection du corps. — Voy. Mosheim, *Hist. Eccl.*, I, 121 et 544 (trad. F.-B. de Félice).

était distinctement constatée, mais avec des expressions telles que si, prises absolument, elles étaient en contradiction avec les opinions des Ariens, on pouvait néanmoins leur donner un sens acceptable même pour eux. D'après l'une de nos sources d'informations, ce document aurait été universellement désapprouvé et immédiatement déchiré. D'après les autres, le parti de l'évêque Alexandre en aurait accepté les divers articles, mais en ajoutant que cette confession de foi étant susceptible d'une double interprétation, il fallait y insérer quelques propositions ou quelques mots nouveaux condamnant expressément « les doctrines blasphématoires d'Arius ». C'est à cette opinion que l'empereur, influencé par Osius et ses partisans, donna le poids de son autorité. Aussi le parti opposé aux Ariens y introduisit-il, en définissant la nature divine du Fils de Dieu, le mot *Homoousion* (ὁμοούσιος, ayant la même *existence*, la même *essence*, la même *substance* que le Père), et ce mot fut choisi, nous dit-on, comme étant particulièrement désagréable aux Ariens [1]. Non-seulement cela, mais de nouveaux articles encore furent ajoutés, dans le but de mettre Arius et ses adhérents complètement en dehors de l'Église orthodoxe, tandis que, d'un autre côté, l'anathème était prononcé contre tous ceux qui professeraient des opinions hérétiques. Malgré la répu-

1. Le mot homoousios se trouve dans la *Thalia* d'Arius. « Le Fils, dit-il, n'a rien en propre de spécial à Dieu. Il n'est, en effet, ni égal à Lui, ni de même substance que Lui. » *Epître d'Athanase aux conciles de Rimini et de Séleucie. Library of the Fathers*, p. 95. — Fait digne de remarque! ce même mot homoousios avait été condamné par le concile d'Antioche (264) siégeant pour juger l'hérétique évêque Paul de Samosate. Neale, *History of the Holy Eastern Church, Patriarchate of Antioch, by Williams*, p. 49. Voy. cependant la note ajoutée à l'*Épître d'Athanase*. Ubi suprà, p. 165-176.

gnance de beaucoup des délégués des Églises orientales pour des expressions susceptibles, comme le mot *homoousion*, d'une interprétation matérielle; malgré le nombre de ceux qui étaient unis de cœur avec Eusèbe de Césarée et formaient le parti des semi-Ariens, la tactique du parti orthodoxe réussit, et la formule qu'il présenta fut acceptée par la presque totalité des membres du concile [1]. C'est le célèbre Symbole de Nicée, dont voici la teneur :

Nous croyons en un seul Dieu tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, — Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait, consubstantiel au Père, — par qui toutes choses ont été faites, celles qui sont au ciel et celles qui sont sur la terre; qui pour nous, hommes, et pour notre salut, est descendu du ciel, s'est incarné, a séjourné parmi les hommes, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et en reviendra pour juger les vivants et les morts. — Et au Saint-Esprit. — Quant à ceux qui disent qu'il y avait un temps où il n'était pas, qu'il n'était pas avant d'être engendré, et que le Fils de Dieu a été fait de rien, ou qu'il est d'une autre hypostase ou essence, ou créé, ou

1. Néander, IV, 20-24. Parmi les évêques convoqués au concile, se trouvait Grégoire l'Illuminateur, l'apôtre de l'Arménie. Incapable de pouvoir s'y rendre, il y envoya son fils, qui lui en rapporta les décrets. Cet homme vénérable, en lisant le symbole, fut rempli de joie et s'écria : « Louons maintenant Celui qui était avant que les mondes fussent, adorons la très sainte Trinité et la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant et à jamais. Amen ! » Ces paroles sont encore ajoutées au Symbole toutes les fois qu'on le dit dans l'Église arménienne. *Dict. Christ. Biog.*, art. St. Gregorius (7).

sujet à la mutabilité ou au changement, l'Église catholique les anathématise [1].

Le lendemain, lorsque le concile se réunit de nouveau, Eusèbe de Césarée exprima en termes énergiques sa désapprobation de certains des articles nouveaux. Après plusieurs explications et par amour pour la paix, à ce qu'il dit, il finit par céder. Il satisfit les exigences de sa conscience en interprétant les mots, de façon à les faire concorder plutôt avec ses convictions personnelles qu'avec les intentions de ceux qui les avaient introduits dans le Symbole. D'autres firent comme lui.

Tout d'abord, dix-sept évêques, tous Ariens stricts, probablement, avaient refusé d'accepter la décision de la majorité. Mais lorsqu'ils surent que le Symbole serait publié au nom de l'empereur et revêtu de son autorité, et que le refus de se soumettre entraînerait la perte de leur place et des faveurs impériales, la plupart se soumirent. Deux évêques seulement et Arius demeurèrent fermes. C'étaient Théonas de Marmarica et Secundus de Ptolémaïs, qui repoussèrent absolument le nouveau Symbole. Au contraire, Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, amis intimes d'Arius, l'adoptèrent, mais en refusant de souscrire à l'anathème qui le terminait, parce qu'ils ne croyaient pas, d'après ce qu'ils connaissaient des écrits ou des discours d'Arius, qu'il eût réellement enseigné ce dont on l'accusait [2].

Il restait à déterminer le temps de la célébration de la Pâque. Ici, l'unanimité fut plus grande encore, mais

1. Bingham, *Antiq. of the Church.*, liv. X, chap. IV, § 14. Schaff. *Nicene Christianity*, 667-670. Il y a plusieurs variations de mots suivant les différentes sources. Le concile de Constantinople (381) développa plus tard ce Symbole.

2. Néander, IV, 19-27.

la partialité ne fut pas exclue non plus. On admit définitivement la règle occidentale ou romaine, et la supputation juive fut condamnée. Enfin, le concile excommunia les communautés et les particuliers qui, en Orient, refuseraient de renoncer à leurs usages traditionnels sur ce point. Tel était le chemin parcouru depuis le temps de Polycarpe et d'Anicet [1]! telle l'absence de charité provoquée par l'amour de l'uniformité!

On désigne sous le nom de Quartodécimains [2] ceux qui ne voulurent pas accepter cette dernière décision.

Tel fut le fameux Concile de Nicée. De trop bienveillants auteurs le dépeignent comme une vénérable assemblée, pleine de sagesse et de grâce divine, résolvant heureusement les questions graves et compliquées qui agitaient alors l'Église. C'est là, en effet, sinon ce qu'il fut, du moins ce qu'il aurait dû être. Les chefs de l'Église, qui se prétendaient les successeurs des apôtres, avaient là une belle occasion de montrer au monde comment des hommes oints du Saint-Esprit savent traiter et mener à bonne fin les affaires spirituelles. Beaucoup avaient expérimenté la bonne et la mauvaise fortune, beaucoup s'étaient montrés intrépides à l'heure de la persécution et portaient encore les témoignages de leur fidélité. Mais, hélas! alors qu'il eût dû régner dans cette assemblée la dignité, la patience et la charité, on n'y vit que trop prévaloir la dispute et l'envie. Maintenir la vérité par un effort de l'intelligence, composer un symbole scripturairement fidèle, n'est que la moindre part de la tâche d'un chrétien. Si nous voulons vraiment défendre et propager la foi, il faut que ce soit une foi

1. Voy. ci-dessus, p. 156-158.
2. C'est-à-dire, observateurs du quatorzième jour.

de cœur, se traduisant dans les œuvres, et non pas une foi de tête seulement. Peut-il y avoir, nous le demandons, une preuve plus manifeste de la dégénérescence de l'Église au IVe siècle, que la conduite des évêques à Nicée? Peut-il y avoir un spectacle plus humiliant que celui qu'il donna? Comment! il fallut que dans cette assemblée, agitée par l'intérêt et la passion, si entièrement oublieuse du principe fondamental de l'Évangile, un empereur encore à demi-païen donnât à des prêtres chrétiens des leçons de support, de courtoisie et de charité! Avant la persécution de Dioclétien, l'Église s'était abandonnée à l'orgueil et à la mollesse. Mais ce passage par la fournaise sept fois ardente l'avait purifiée et rappelée à son devoir. Treize ans suffirent, semble-t-il, pour lui faire de nouveau perdre ces avantages..... Encore n'étaient-ce pas seulement treize années de paix, mais aussi de richesse, de pouvoir et de faveur impériale, accompagnements trop étrangers, il faut en convenir, à sa vraie vie.

Dira-t-on que si le concile ne conserva pas dans sa conduite tout le décorum désirable, il n'en fit pas moins une œuvre digne de son caractère œcuménique, et qui doit lui mériter l'estime et la reconnaissance de la postérité? qu'il arrêta le torrent de l'Arianisme, confirma la foi orthodoxe, et lui donna une formule qui pouvait servir de centre de ralliement à l'Église? Nous l'accordons et ne voulons pas lui ménager les éloges qu'il mérite. Personne ne peut dire ce qui serait arrivé si le Symbole de Nicée n'avait pas été accepté. Mais, d'un autre côté, ne fermons pas les yeux sur le mal incalculable que cette uniformité obligatoire fit à l'Église, et n'oublions pas que la décision du concile

fut bien loin de régler définitivement la question. « La manière dont la discussion fut terminée, dit Néander, ne pouvait que conduire à des disputes nouvelles. Il n'y avait là aucune union de cœur, librement née d'une conviction intime et commune; il y avait seulement un lien obligatoire et artificiel entre des hommes profondément séparés encore par des manières de voir différentes au sujet du Symbole, qui leur avait été imposé et qu'ils expliquaient diversement, suivant leurs tendances diverses. Quelques-uns, tout en recevant le mot controversé *Homoousion*, l'expliquaient par le mot *Homoiousion* (ὁμοιούσιος, de substance *semblable* et non plus, par conséquent, de *même* substance), et accusaient de Sabellianisme ceux qui lui donnaient son sens propre et original; ceux-ci, à leur tour, accusaient les premiers de Tri-théisme [1]. »

Vers la fin du concile (il dura deux mois), Constantin invita les évêques à un banquet, à l'occasion du vingtième anniversaire de son règne [2]. A leur entrée dans le palais, les gardes les reçurent debout et les glaives tirés. Mais, cette fois, les hôtes les virent sans crainte. Quelques-uns des évêques s'assirent près de l'empereur, d'autres, à des tables placées des deux côtés de la sienne et plus bas. Eusèbe nous raconte qu'ils pouvaient à peine en croire leurs yeux, et qu'ils se sentaient disposés à croire que le règne de Christ avait déjà commencé. A la fin du repas, Constantin fit des présents à chacun d'eux, suivant leur rang. Mais celui auquel il fit le plus d'honneur fut Paphnutius. Il le prit dans ses bras, et embrassa l'orbite de l'œil que les bourreaux lui

1. Néander, IV, 27, 28.
2. Depuis la mort à York de Constance Chlore, son père.



La porte de Yeni-Cheher, à Isnik, l'ancienne Nicée. *(Tiré de Texier, Asie-Mineure.)*

avaient arraché [1]. Enfin, lorsque les évêques furent sur le point de rentrer dans leurs Églises respectives, il les convoqua de nouveau, les exhorta à n'avoir qu'un même cœur, à garder la paix entre eux, et à prier beaucoup pour lui, pour ses enfants et pour l'État. Puis il leur dit adieu [2].

Le village turc d'Isnik occupe maintenant la place où se trouvait Nicée. L'ancienne splendeur de la ville a disparu depuis longtemps, mais la beauté du site est restée la même. Sir Charles Fellows, qui l'a visitée, il y a trente ans environ, après avoir décrit les taillis et les arbustes toujours verts qu'il traversa pour y arriver, les arbousiers, les lauriers-tin, les lauriers parfumant l'air, et les violettes, les hyacinthes et les anémones qu'il foulait aux pieds, parle de la ville même dans les termes suivants : « Au milieu de ce jardin, nous eûmes tout à coup le plus beau point de vue; rien de grandiose, mais un ensemble tout à fait charmant. Au fond, l'Olympe aux sommets couverts de neige; plus près de nous, une quantité de belles montagnes dont le pied baignait dans le plus tranquille des lacs, l'ancien Ascanius, long de dix milles et large de quatre. A l'extrémité méridionale, et magnifiquement situées, on pouvait voir les tours ruinées de la si célèbre Nicée. Au-dessous, et jusqu'à la rive du lac, une vallée riche et fort bien cultivée. » *Travels and Researches in Asia Minor.* London, 1852, pp. 82-83.

La porte que représente notre gravure est une des quatre principales de la ville. Encore debout, elle atteste la solidité des anciennes constructions romaines. Elle est du côté sud, et remonte à un demi-siècle environ avant la tenue du concile. Entre ces tours massives et sous cette arche ont donc passé, en arrivant de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, des évêques avec leur cortège, des nobles et leurs serviteurs, des philosophes païens, des marchands et des gens de toute sorte, attirés par la grande assemblée de l'an 325.

1. Eusèbe, *Constantin*, liv. III, chap. XIV-XVI. — Socrate, liv. I, chap. XI.
2. Sozomène, liv. I, chap. XXV.

CHAPITRE XII

LES ÉDITS INTOLÉRANTS DE CONSTANTIN — IL FAVORISE L'ARIANISME — ATHANASE — BAPTÊME ET MORT DE L'EMPEREUR — LACTANCE.

A la suite du concile de Nicée, l'empereur, plein de haine pour l'arianisme, dans lequel il voyait un réel blasphème, prit des mesures contre lui. A la sentence d'excommunication lancée contre Arius, Théonas et Secundus, il ajouta le bannissement. Les écrits d'Arius furent condamnés au feu, et leurs recéleurs à la mort. Enfin, deux mois après, Eusèbe de Nicomédie et Théognis, qui avaient signé la confession de foi et non la sentence d'anathème, furent bannis à leur tour [1].

Les Ariens ne souffrirent pas seuls de la défaveur de Constantin, car les évêques, qui avaient maintenant l'oreille du souverain et le pouvoir d'employer le bras séculier, en firent sentir le poids à tous ceux qu'ils considérèrent comme entachés d'hérésie. On disait, il est vrai, que l'Église, sortie saine et sauve de la tourmente, goûtait maintenant le repos et la liberté. Ce n'était là qu'une forme de rhétorique. La puissance

1. Néander, IV, 27.

avait changé de mains, mais on n'en cherchait pas moins à obliger les consciences à se plier à la volonté du plus fort. On persuada à Constantin qu'il fallait promulguer des lois contre les dissidents, et ce fut là une mesure plus odieuse encore que les édits de Dioclétien, puisqu'elle fut prise par des hommes faisant profession d'être les disciples du Christ. Ce qui avait déjà été fait contre les Donatistes pouvait, à la rigueur, trouver son excuse dans le fait qu'on avait choisi l'empereur comme arbitre, et dans le désir de maintenir la paix publique. Mais la législation nouvelle restait sans excuse aucune, et elle est devenue le point de départ d'une longue succession de lois intolérantes, promulguées par des souverains se donnant le nom de chrétiens, et dont la race ne s'est pas encore éteinte.

L'édit impérial commence ainsi : « Novatiens, Valentiniens, Marcionites, Paulianistes, Cataphrygiens [1], apprenez par cette loi que vous professez une doctrine fausse et vaine. Ennemis de la vérité, vous provoquez, par vos conseils et par les mensonges que vous propagez, la mort des âmes ; vous abusez des consciences innocentes, et vous cachez aux fidèles la lumière de la vérité... Nous donc, pour empêcher désormais l'expansion de vos erreurs pestilentielles, nous vous défendons par cette loi de tenir aucune assemblée, soit dans des édifices publics, soit dans des maisons particulières, soit dans des lieux écartés ; nous les condamnons comme superstitieuses et factieuses. Que ceux d'entre

1. La secte gnostique des Valentiniens était la plus nombreuse. Les Marcionites tiraient leur nom de Marcion (v. p. 90) ; les Paulianistes de Paul de Samosate, dont nous parlerons ailleurs. Les Cataphrygiens étaient des Montanistes. — Sur les Novatiens, v. p. 296.

vous qui ont souci de la vérité reviennent à l'Église catholique, car l'état florissant dans lequel nous sommes par la grâce de Dieu, comporte que, dans un âge de science et d'espérance comme le nôtre, tous soient ramenés de la voie décevante de l'erreur à la voie droite du salut... Et afin que notre sollicitude à remédier à l'erreur puisse porter de réels fruits, nous ordonnons que les lieux où se tiennent vos réunions, que tous vos temples (si ce nom peut être employé ici) hérétiques soient détruits sans délai ni opposition, et au profit de l'Église catholique. »

Il est facile de reconnaître la main d'Eusèbe dans la rédaction de cette loi. En la transcrivant dans sa *Vie de Constantin*, il déverse l'injure sur ceux qu'elle vise; il les appelle des hypocrites, des chenilles, des sauterelles. Il nous informe également que beaucoup rentrèrent dans l'Église, soit d'une manière subreptice et hypocrite, à cause de la crainte qu'ils éprouvaient; soit, au contraire, avec joie, comme ayant retrouvé leur vraie mère spirituelle. Ainsi, ajoute-t-il, les hérétiques disparurent, et l'Église ne forma plus qu'un seul et solide corps [1].

Si exultante que soit cette affirmation d'Eusèbe, elle ne tient pas devant les faits.

Peu après la clôture du concile, l'évêque Alexandre mourut, et Athanase fut choisi par acclamation pour lui succéder, bien qu'il eût trente ans à peine. Comme Cyprien, il chercha à se dérober à ce périlleux honneur; mais, comme Cyprien, il n'y réussit pas. Il était déjà l'âme du parti orthodoxe. A partir de son élection et

1. Liv. III, chap. LXI-LXIV.

pour un demi-siècle il en devient le chef reconnu et ne cesse pas de travailler à son triomphe, malgré toutes les oppositions ou ecclésiastiques ou gouvernementales. Si peu disposé que nous soyons à accepter les *termes* du Symbole de Nicée, nous adoptons cependant l'opinion de Néander lorsqu'il dit, à propos d'Athanase, « que, de la ferme adhésion à la *doctrine* de l'homoousie dépendent l'unité tout entière de la connaissance chrétienne de Dieu, l'accomplissement de la révélation de Dieu en Christ, la réalité de la rédemption et de la communion avec Dieu de l'homme régénéré par Christ [1]. »

Nous avons déjà dit que beaucoup d'Églises d'Orient désapprouvaient l'homoousie, comme étant basée sur une conception trop matérielle de la vérité. Constantin, de son côté, ne tarda pas à subir l'influence des opinions ariennes. On ne saurait d'ailleurs lui accorder qu'une intelligence très relative des questions controversées. Sa sœur Constance, veuve de Licinius, était en relations suivies avec Eusèbe de Césarée; elle avait aussi comme guide spirituel un prêtre arien qui la convainquit de l'injustice de la condamnation d'Arius. Comme elle avait sur son frère une grande influence, elle lui recommanda instamment, sur son lit de mort (327), ce prêtre arien, et celui-ci, auquel l'empereur accorda une confiance toujours plus grande, ne tarda pas à lui persuader que c'était moins le souci de l'orthodoxie, que des questions et des passions personnelles qui avaient motivé la décision du concile de Nicée. Constantin envoya alors un message à Arius, l'autorisant à revenir à Alexandrie, et l'assurant de la faveur impériale.

1. Néander, IV, 30, 31.

De son côté Arius envoya à l'empereur une confession de sa foi en le priant de mettre un terme « à ces controverses oiseuses sur des questions purement spéculatives ». Cette confession de foi satisfit Constantin et le décida à rétablir sur leur siège épiscopal Théognis et Eusèbe de Nicomédie (328 ou 329) [1].

Mais la réintégration d'Arius dans l'Église ne se passa pas aussi facilement que l'empereur l'avait supposé. Athanase refusa de le recevoir. Les amis d'Arius employèrent en vain les représentations, les pétitions, les menaces. Athanase resta inflexible. Constantin intervint alors et le somma, sous peine de destitution et de bannissement, de recevoir à la communion de l'Église Arius et tous les Ariens qui désireraient y rentrer. Ce fut en vain; Athanase répondit à l'empereur que son devoir de pasteur lui interdisait absolument d'accueillir les fauteurs de doctrines erronées. Cette conduite courageuse, que Constantin lui-même ne put s'empêcher de louer, amena un temps d'arrêt. Mais les ennemis d'Athanase ne se découragèrent pas, l'accusèrent au contraire avec plus de violence, si bien qu'il se résolut à comparaître devant l'empereur à Psammathia, aux environs immédiats de Nicomédie, et à présenter lui-même sa défense (332). La dignité de sa personne et de son maintien paraît avoir imposé à Constantin. Non seulement il l'acquitta, mais il employa en parlant de lui, dans sa lettre à l'Église d'Alexandrie, l'expression « homme de Dieu » [2].

Alexandrie n'en resta pas moins le théâtre de troubles de toutes sortes, et il faut bien reconnaître que, dans

1. Néander, IV, 28, 29.
2. *Idem*, p. 32, 33.

ses efforts pour les calmer, Athanase déploya parfois plus de zèle que de discernement. En 335, Constantin était obligé d'intervenir de nouveau. Il était alors dans la trentième année de son règne; l'église magnifique qu'il avait fait élever sur l'emplacement du Saint-Sépulcre venait d'être terminée, et il avait invité les évêques des contrées environnantes à venir assister à sa dédicace. Désireux d'amener la paix entre Athanase et ses adversaires, il ordonna aux évêques de se réunir à Tyr, sous la présidence d'Eusèbe de Césarée, pour examiner la question. De là, ils devaient se rendre à Jérusalem. Athanase réfuta victorieusement quelques-unes des accusations extravagantes portées contre lui; d'autres, au contraire, relevées en Égypte même par un comité composé uniquement d'adversaires, furent, paraît-il, reconnues vraies. Se voyant à la merci de juges prévenus, Athanase résolut d'en appeler à l'empereur lui-même et partit aussitôt pour Constantinople. Au moment où il arriva, accompagné de quelques prêtres, l'empereur entrait à cheval dans la ville. Athanase se présente, et l'empereur, ne le reconnaissant pas, ordonne qu'on l'écarte. Mais l'évêque persiste, se fait connaître et demande seulement que le synode qui doit le juger soit réuni à Constantinople même, pour que l'empereur puisse présider les débats. Constantin y consent, et les évêques, déjà à Jérusalem, sont invités à se rendre dans la capitale. Quelques-uns seulement obéissent [1]. Mais les adversaires d'Athanase, au lieu de reproduire à Constantinople les accusations qu'ils avaient fait valoir à Tyr, en mettent en avant une nou-

1. Néander, IV, 34, 35. — Socrate, liv. I, chap. xxxiv, xxxv.

velle, d'une gravité bien plus grande. Ils affirment que l'évêque d'Alexandrie a dit qu'il était en son pouvoir d'empêcher les grands envois de grains, nécessaires à l'alimentation de Constantinople et qui, deux fois par an, partaient d'Alexandrie. L'empereur ajouta-t-il foi à une pareille accusation, ou fut-il heureux de trouver un prétexte pour se débarrasser de l'intraitable évêque? On ne sait. Toujours est-il qu'Athanase fut exilé à Trèves (336).

Arius triomphait donc. Dans sa session à Jérusalem, le synode l'avait solennellement réintégré dans l'Église, et lui-même voulut rentrer à Alexandrie. Mais les fidèles de cette ville étaient trop attachés à leur évêque exilé, pour le laisser s'installer paisiblement. A peine est-il arrivé que de nouveaux troubles commencent. Constantin l'apprend, et désirant par-dessus tout maintenir la paix, il demande des explications à Arius. Celui-ci en donne qui satisfont l'empereur; à la demande du souverain, il envoie ensuite une nouvelle confession de sa foi et s'engage à la confirmer par serment. En réponse, Constantin décide que c'est à Constantinople même et avec toute la pompe nécessaire, qu'Arius sera réinstallé dans ses fonctions.

La cérémonie devait avoir lieu un samedi, jour de culte comme le dimanche. Mais l'évêque Alexandre, champion ardent de l'homoousie, refusa d'ouvrir les portes de l'église. Les amis d'Arius, nombreux à Constantinople, le menacèrent alors d'obtenir un ordre de l'empereur et de forcer les portes, s'il ne consentait pas à les ouvrir le lendemain. Dans sa grande perplexité, l'évêque Alexandre resta longtemps prosterné, à ce qu'on raconte, devant l'autel de son église, priant Dieu

de l'ôter de ce monde, pour qu'il ne fût pas obligé d'agir contre sa conscience, ou de permettre qu'Arius fût écarté. Le soir même, Arius mourait [1].

Quelque effet que la mort d'Arius ait pu produire sur l'esprit de Constantin, il ne l'amena pas à des sentiments plus doux vis-à-vis d'Athanase. Il rejeta avec mépris toutes les pétitions qui lui furent envoyées d'Alexandrie en faveur d'un évêque bien-aimé, et il ne parla plus désormais d'Athanase que comme d'un prélat orgueilleux, turbulent, obstiné et intraitable. Ce ne fut que l'année suivante et sur son lit de mort, qu'il consentit à le rappeler, malgré tous les efforts d'Eusèbe de Nicomédie [2].

Constantin était tombé malade au moment où il partait pour une expédition contre la Perse. Sentant sa maladie mortelle, il demanda enfin à recevoir le baptême, qu'il avait si longtemps différé. On en était venu, dit Stanley [3], à attacher au baptême « une signification à peu près analogue à celle que les païens attachaient aux purifications et aux ablutions de leurs cultes. On y voyait une expiation et un effacement de tous les péchés antérieurs. Constantin donc, en partie par suite de craintes superstitieuses, en partie pour prendre ses précautions en vue de la vie future, après avoir tiré

1. Néander, IV, 35-40. — Suivant Socrate le Scholastique, Arius serait mort le dimanche matin, au moment où il se rendait triomphalement du palais impérial à l'église. Il arrivait au forum de Constantin (où se trouvait la célèbre colonne de porphyre) lorsqu'il fut pris d'un violent dérangement, accompagné d'une hémorragie, et mourut presque immédiatement. *H. E.*, liv. I, chap. XXXVIII. Athanase dit qu'il ne mourut que le soir, « par le jugement de Dieu ». Il avait plus de quatre-vingts ans. Néander, *ubi supra*.

2. Milman, II, 382, 383. Suivant d'autres historiens, ce furent les fils de Constantin qui autorisèrent le retour d'Athanase. Waddington, I, 202. Mosheim, I, 422 et 582 (trad. de Félice).

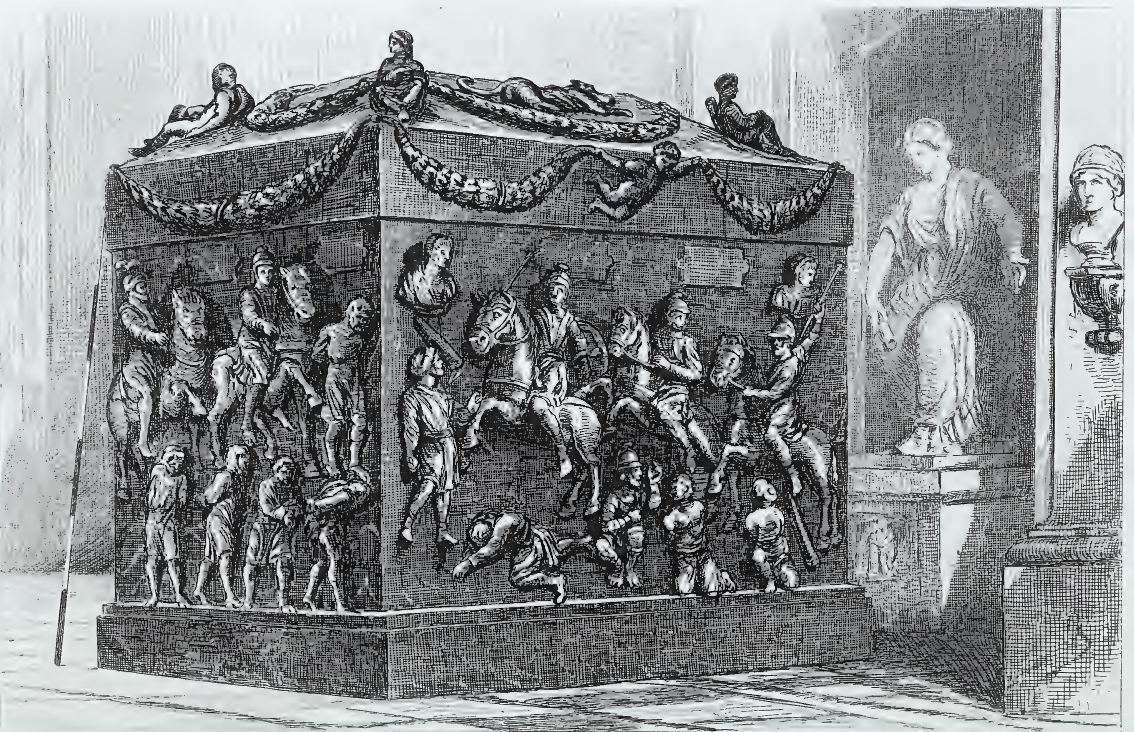
3. Stanley, *Eastern Church.*, 215, 216.

librement parti de la vie présente, se fit baptiser au dernier moment, de façon à couvrir tout le passé possible et à n'avoir devant lui que l'avenir le plus restreint. » Il fit à genoux, dans l'église des Martyrs, une confession de ses péchés, puis se retirant dans son palais, au faubourg de Nicomédie, il convoqua les évêques, et leur dit que son intention avait été de recevoir le baptême dans le Jourdain, comme le Sauveur, mais que Dieu, dans sa sagesse, en avait décidé autrement. Il les priait donc de ne point différer davantage. Aussitôt, il quitta son vêtement de pourpre, et la cérémonie fut accomplie ; puis, vêtu de blanc, il revint au palais et se coucha sur son lit royal en attendant sa fin.

Étant ainsi, comme le dit Eusèbe dans son style de courtisan, « le premier de tous les empereurs à être régénéré par la nouvelle naissance du baptême, il s'écria, dans l'enthousiasme de la foi : Je sais maintenant que je suis heureux et que je jouirai de la vie éternelle en présence de Dieu [1]. » Et plus tard, lorsque les officiers de son armée, autorisés à l'approcher, déploraient sa fin prochaine, il leur répondit : « qu'il venait seulement de commencer à vivre et qu'il était impatient d'aller au ciel. » Il mourut en 337, dans la soixante-quatrième année de son âge et la trente et unième de son règne.

La nouvelle de la mort de Constantin causa d'universels regrets. « L'armée en deuil ressemblait à un troupeau privé de son pasteur, et l'on voyait le peuple

1. Eusèbe ne trouve pas un mot de blâme pour le retard apporté par Constantin à son baptême. — En 314, le concile de Néo-Césarée déclarait indignes ceux qui, par superstition, différaient leur baptême (canon 12). Cependant, jusqu'au ve siècle, cette habitude ne disparut pas. A partir de ce moment-là, elle disparut peu à peu à mesure que le baptême des enfants devenait plus universel. Schaff, p. 484.



Sarcophage de l'Impératrice Hélène, maintenant au Vatican. *(Gravé d'après une photographie par W. Bell Scott.)*

parcourir la ville en poussant des cris de douleur et en versant des larmes. » Le corps fut enveloppé dans une étoffe d'or, couvert d'un manteau de pourpre et porté à Constantinople. Il fut déposé sur un lit d'or, entouré de cierges dans des chandeliers d'or et exposé durant plusieurs jours [1]. A Rome, Constantin fut mis au rang des dieux comme ses prédécesseurs, et on offrit de l'encens à sa statue. A Constantinople, il s'était préparé lui-même un tombeau dans la magnifique église qu'il avait fait bâtir [2], et l'avait placé entre douze piliers élevés en l'honneur des douze apôtres. C'est là qu'il fut enseveli, et l'Église, en reconnaissance de ses actes, le canonisa ainsi que sa mère, l'impératrice Hélène, sous le nom pompeux des *Isapostoles*, ou égaux aux apôtres [3].

La ville de Constantinople est un monument durable du génie de Constantin. Son choix, comme capitale de l'empire, est aussi remarquable que celui des bouches du Nil, par Alexandre, pour l'établissement d'un centre commercial. Au reste, la fondation de la ville n'eut point lieu sans une intervention miraculeuse analogue à celle qui avait précédé la défaite de Maxence. Mais l'empereur pensait-il au Dieu de Romulus ou au Dieu de David ? C'est ce qu'il serait téméraire de décider.

1. Eusèbe, *Constantin*, liv. IV, chap. LXI-LXVI.

2. L'église des Apôtres ou *Heroön*. Ce monument, après avoir été profané et pillé par les Latins, tomba peu à peu en ruines. Mahomet II le détruisit entièrement lors de la prise de Constantinople en 1453, et fit bâtir sur l'emplacement la mosquée qui porte encore son nom. — *Dict. Christ. Biog.*, art. CONSTANTINUS I, I, p. 633; Stanley, p. 220; Murray, Handbook for Turkey.

3. Stanley, p. 219. — Le sarcophage de l'impératrice Hélène est au Vatican (voy. la gravure ci-contre), dans la salle de la Croix Grecque. Il est, avec le sarcophage de Constantin, le plus grand sarcophage connu en porphyre rouge d'Égypte. Les hauts-reliefs qui le couvrent représentent une bataille, la capture de prisonniers et les portraits d'Hélène et de Constantin.

Suivi d'une procession solennelle, Constantin traça, une lance à la main, le circuit de la ville future. Comme on s'étonnait de voir les milles succéder aux milles sans que l'empereur s'arrêtât, ceux qui l'accompagnaient lui demandèrent jusqu'où il pensait aller. « J'avancerai, répondit-il, jusqu'au point où celui qui marche devant moi jugera bon de s'arrêter [1]. » Bien que, à en croire l'empereur, la ville nouvelle dût être une ville chrétienne, le monde païen fut appelé à contribuer à sa splendeur. Les villes de Grèce, d'Asie et même d'Italie durent, au grand chagrin de leurs habitants païens, envoyer les statues de leurs divinités tutélaires. A la cérémonie même de l'inauguration, l'empereur, monté sur un char magnifique, portait une statue en or de la Fortune. A vrai dire, d'un bout à l'autre de sa vie, la religion de Constantin paraît avoir été un singulier mélange de christianisme et de paganisme [2]. En 326, lors de l'anniversaire de la bataille du lac Régille, il ne se borna pas à refuser de prendre part à la procession faite ce jour-là, mais il s'en moqua ouvertement, tandis qu'elle défilait devant lui. Ce sont ces mépris, tout autant que l'abandon de Rome, qui le firent haïr des citoyens de cette ville et la rendirent, pour quelque temps, plus païenne encore qu'auparavant. On assure que, vers la fin de son règne, le philosophe Sopater,

1. Philostorgius, *H. E.*, liv. II, chap. IX.

2. La colonne de porphyre dont nous avons déjà parlé vient en fournir une preuve. Enlevée à un temple d'Héliopolis (ou d'Ilion), elle était surmontée, originairement, par une statue du Dieu-Soleil, qu'on remplaça par celle de Constantin, avec l'inscription : A Constantin, brillant comme le soleil. Dans la colonne, on mit un fragment de la vraie croix; au pied, le Palladium de Rome ou tout au moins une reproduction exacte de cette célèbre statue de Pallas, tombée du ciel, dit-on, portée de Troie en Grèce et de Grèce à Rome. *Dict. Christ. Biog.*, art. CONSTANTINUS I, I, 632.

disciple de Jamblique, prit sur lui un réel ascendant. En tous cas, les grands crimes domestiques qu'il commit prouvent que sa profession de la foi chrétienne fut loin de déterminer toujours sa conduite [1].

Si pourtant on veut porter sur le caractère de Constantin un jugement impartial, il faut ne pas perdre de vue qu'il fut le premier empereur chrétien. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'héritier de traditions païennes, lié en tous sens par l'administration civile de ce vaste empire,



Monnaie de Constantin

La légende de l'obvers est : *Fl*[*avius*] *Val*[*erius*] *Constantinus P*[*erpetuus*] *F*[*elix*] *Aug*[*ustus*]. Flavius Valerius Constantin, Immortel, Heureux, Auguste.

Au revers, l'empereur est représenté avec un casque et debout sur la proue d'une galère. De la main droite il tient un globe surmonté d'un phénix rayonnant. Cet emblème, adopté par sa famille, indiquait la rénovation de l'empire. De la main gauche il tient le labarum. Derrière lui est l'ange de la Victoire qui le dirige. Les mots de la légende sont : *Fel*[*ix*] *Temp*[*orum*] *Reparatio*. L'heureuse rénovation des temps. Les lettres PT signifient *Pecunia Trevirorum*, monnaie de Trèves [2]. — Cette monnaie est en cuivre et de la dimension de la gravure. (Tiré de Walsh, *Essay on Ancient Coins*.)

il ait pu parfois obéir à ces traditions, tandis que, dans d'autres circonstances, il se laissait guider par des motifs plus élevés? On dit que, comme général, il savait user de la victoire avec modération et s'attirer la recon-

1. Stanley, 200; Milman, II, 380.
2. Ou *Prima Tarracone*, première monnaie de Tarragone. *Dict. Christ. Biog.*, II, 1277.

naissance des peuples conquis. Dans les affaires ecclésiastiques, son intervention, quelque regrettable qu'elle ait été, et bien qu'on ait lieu de la supposer provoquée, peut-être uniquement, par des raisons politiques, fut toujours le résultat d'un désir sincère de maintenir la paix et la prospérité de l'Église. Le discours qu'il prononça en ouvrant le concile de Nicée et la part qu'il y prit comme président étaient dignes, on doit le reconnaître, d'un empereur chrétien.

Nous avons déjà parlé de Lactance comme nous ayant donné un récit de la persécution de Dioclétien. Il fut aussi, paraît-il, investi de l'important office de conseiller, dans les grands travaux de législation entrepris par Constantin, et de celui de précepteur de Crispus, fils de l'Empereur. Disciple d'Arnobe, de Sicca, il devint chrétien jeune encore, et mourut à Trèves entre 325 et 330 [1].

Lactance professait cette excellente opinion que la violence ne doit pas être employée pour soutenir le christianisme. « Défendre la religion, dit-il, par l'effusion du sang, la torture et le crime, ce n'est pas la défendre, mais la profaner et la souiller. Rien ne dépend plus que la religion de la libre volonté. Si le cœur de celui qui rend un culte y répugne, ce n'est plus un culte réel. La vraie manière de défendre la religion est de se montrer patient jusqu'à la mort dans la souffrance. Ainsi on plaira à Dieu par sa fidélité, et on donnera un plus grand crédit à la vérité [2]. »

Son expérience personnelle lui avait montré la vérité du mot de Tertullien : le sang des chrétiens est une semence pour l'Église. « Beaucoup, dit-il, ont fui le

1. Milman, II, 394.
2. *Institutionum div.*, liv. V, chap. xx.

culte des dieux en haine de la cruauté..... D'autres se sont sentis attirés au christianisme par la vertu et la foi des chrétiens. D'autres encore suspectent le culte de leurs divinités, en voyant tant d'hommes préférer la mort au mal qu'ils trouvent à s'y conformer. D'autres, enfin, veulent connaître ce bien, qu'on sait défendre jusqu'à la mort et qu'on préfère à tout ce que la vie peut offrir d'agréable; auquel on ne veut renoncer à aucun prix, dût-il coûter la fortune et la vie et exposer aux afflictions et aux tortures [1]. »

Bien que le gouvernement fût devenu chrétien, les barbaries du cirque ne cessèrent pas de longtemps. Lactance ne se borne pas à condamner les combats de gladiateurs; il va plus loin et insiste sur l'inviolabilité absolue de la vie humaine. Peut-être même dépasse-t-il la mesure. « Quand Dieu nous défend de tuer, dit-il, il ne nous défend pas seulement les violences manifestes, mais il veut nous mettre en garde contre certains actes réputés licites dans la société. Un homme pieux ne saurait ni prendre part à la guerre, ni accuser quelqu'un de crime capital; car, du moment où l'action même de mettre à mort est condamnée, qu'importe que ce soit par l'épée ou par la parole? A ce précepte divin, il n'y a et ne peut y avoir aucune exception : il est toujours illicite de provoquer la mort de cette créature à qui Dieu a fait le don sacré de la vie [2]. »

1. *Institutionum div.*, liv. V, chap. XXIII.
2. *Idem*, liv. VI, chap. XX.

CHAPITRE XIII

DÉVELOPPEMENT RAPIDE DU RITUALISME
LE CULTE AU IV[e] SIÈCLE — L'EUCHARISTIE — LE BAPTÊME

Nous avons examiné dans de précédents chapitres le culte et le gouvernement de l'Église depuis le temps des apôtres jusqu'à la fin du II[e] siècle. Tout ce que nous avons déjà dit sur la période que nous étudions en ce moment (200-337) a suffi pour montrer que le ritualisme s'est développé sans entraves, et surtout que les formes extérieures se sont de plus en plus victorieusement substituées à la simplicité primitive.

A l'époque apostolique, il n'y a ni autels, ni temples, ni images. Mais à mesure que les idées sacerdotales entrent dans l'Église et y triomphent, cette simplicité antique s'efface. Le repas en commun, dans lequel les chrétiens commémoraient ensemble l'amour du Sauveur, devient un sacrifice ; la table autour de laquelle ils s'asseyaient, un autel ; la communauté elle-même, qui ne devait former qu'un corps et qu'une âme, se divise en clergé et laïques. A mesure que la liberté de prophétiser disparaît, et que les dons spirituels promis à la congrégation elle-même deviennent l'apanage des seuls minis-

tres, ces ministres se transforment en prêtres. En même temps disparaissent les simples effusions dictées par le Saint-Esprit aux âmes pénétrées de la charité évangélique, et capables, par conséquent, de briser les cœurs endurcis et de restaurer les cœurs brisés. Elles sont remplacées par d'éloquents et savants discours, parfois couverts d'applaudissements, comme dans un théâtre. Enfin, à la modeste chambre succède la pompe des majestueux édifices remplis de vases d'or et d'argent [1]. Le sage Denys d'Alexandrie lui-même perd si complètement le vrai sens de l'Évangile, qu'il appelle la table sur laquelle sont le pain et le vin de la Cène, le « Saint des Saints [2] ».

La description détaillée des assemblées religieuses contenue dans les *Constitutions Apostoliques* appartient probablement à l'époque de Constantin. Donnons-en quelques extraits. « Que l'édifice soit allongé et le chœur du côté de l'Orient; que les sacristies soient de chaque côté du chœur. Le siège de l'évêque doit être au milieu et ceux des prêtres de chaque côté; les diacres, revêtus d'habillements serrés par une ceinture, se tiendront debout auprès d'eux. Les laïques s'assiéront du côté opposé avec tranquillité et en ordre; les femmes seront à part et garderont le silence. Le lecteur se tiendra debout à une place plus élevée et il lira dans l'Ancien Testament. Lorsqu'il aura lu deux leçons, un autre chantera les hymnes de David, et le peuple se joindra à

1. L'église de Cirta, en Numidie, possédait, dit-on, au moment où éclata la persécution de Dioclétien (303) deux calices d'or, six calices, sept lampes et divers autres ustensiles d'argent. D'autres églises pouvaient en posséder autant. Après l'avènement de Constantin, l'usage d'avoir de riches objets pour le culte devint général. Cooper, *Free Church*, 356.

2. *Épître à Basilides*, canon 2.

lui à la fin des versets. Après cela, on lira dans le Nouveau Testament et tous, prêtres, diacres, laïques, se tiendront debout et écouteront en silence. Car il est écrit : Garde le silence et écoute, ô Israël. Ensuite les prêtres exhorteront l'un après l'autre les fidèles, et l'évêque, comme leur chef commun, parlera le dernier. Les portiers se tiendront debout à la porte des hommes, afin de veiller sur ceux qui entreront. De même les diaconesses se tiendront à la porte des femmes. Si quelqu'un s'assied ailleurs qu'à sa place, le diacre devra l'y remettre. S'il y a des places assignées aux jeunes gens, ils s'y mettront; sinon, ils se tiendront debout; les parents veilleront sur leurs petits enfants; les femmes mariées venues avec leurs enfants seront à part. Le diacre veillera à ce que personne dans la congrégation ne parle, ne dorme, ne rie ou ne fasse signe de la tête.

« Après que les catéchumènes et les pénitents seront sortis de l'Église, tout le monde se lèvera et priera Dieu en se tournant vers l'Est : car c'est du côté de l'Est que Dieu est monté au ciel. La prière finie, quelques-uns des diacres aideront avec crainte à l'oblation de l'Eucharistie, tandis que les autres veilleront à ce que les fidèles soient tranquilles. Le diacre qui se tient auprès du grand prêtre (l'évêque) dira alors à haute voix : Que personne n'ait de querelle avec son prochain; que personne ne s'approche avec des sentiments d'hypocrisie. Alors les hommes donneront aux hommes et les femmes aux femmes le baiser de paix. Le diacre priera ensuite pour toute l'Église, pour le monde entier, pour les prêtres et les gouverneurs et pour la paix de l'univers. Le grand prêtre demandera la paix pour les fidèles et il les bénira en employant les

paroles de Moïse : Le Seigneur te bénisse et te garde; le Seigneur fasse luire sa face sur toi et te donne la paix. Puis viendra le sacrifice. Le peuple se tiendra debout et priera en silence, et lorsque l'oblation aura été faite, les fidèles, rang par rang, participeront au corps et au précieux sang du Seigneur. Ils s'approcheront avec révérence et une sainte frayeur, comme devant recevoir le corps de leur roi. Les femmes auront la tête couverte, comme cela convient aux femmes. On veillera à la porte pour qu'aucun incrédule ou aucun non-initié n'entre. »

Viennent ensuite des directions pour la réception des étrangers. Le diacre examinera leurs lettres de recommandation et leur donnera la place qui convient à leur rang. Si le visiteur est un évêque, l'évêque du lieu lui offrira la parole, l'invitera à célébrer l'eucharistie et à prononcer la bénédiction, « car, disent les *Constitutions*, les exhortations et les conseils des étrangers plaisent et profitent. Si l'étranger ne peut trouver de siège, et que, de son propre mouvement, un des jeunes fidèles ne lui offre pas le sien, le diacre l'obligera à le faire. L'étranger fût-il pauvre et d'une humble famille, le diacre n'en devra pas moins faire tous ses efforts et montrer toute la cordialité possible pour le placer, car il ne doit point y avoir acception de personnes. »

Quant à l'évêque, il devra exhorter les fidèles à venir tous les jours à l'église, matin et soir, pour prier et chanter des psaumes; le matin, le psaume 62e, le soir le psaume 140e [1]. Surtout, il doit leur prescrire de se

1. D'après la manière de compter de la Vulgate; 63e et 141e, d'après notre version.

réunir le dimanche. « Car quelle excuse pourrait avoir vis-à-vis de Dieu, un homme qui ne fréquenterait pas les assemblées pour entendre parler du salut et de la résurrection? qui ne se joindrait pas aux prières que nous faisons en nous levant trois fois, en mémoire de celui qui ressuscita au troisième jour? qui ne prendrait part ni à la lecture des prophètes, ni à la prédication de l'évangile, ni à l'oblation du sacrifice, ni à la distribution de la nourriture de vie? Et si quelqu'un allègue son travail comme excuse, qu'il sache que les occupations ordinaires du fidèle sont accessoires, mais que le culte est son œuvre essentielle [1]. »

L'Eucharistie. — Rien ne montre mieux les progrès accomplis dans le sens du formalisme matérialiste, que l'opinion qu'on en vient à se faire peu à peu du pain et du vin de la communion ou du baptême. De plus en plus on parle de la vertu miraculeuse des éléments consacrés, de moins en moins de la vraie communion avec Christ, de la nourriture de l'âme par ce pain céleste, dont Christ lui-même avait dit : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes [2]. Non, sans doute, qu'Origène, Cyprien et une infinité de leurs contemporains, ne comprissent pas cette communion intérieure et n'eussent pas de la Cène du Seigneur une saine appréciation; mais, dans l'enseignement de l'Église, le côté extérieur et matériel du rite occupait une place grandissante. Il est infiniment probable

1. *Const. Apostol.*, liv. II, chap. LVII-LXI. — Le concile d'Elvire décida que tout citoyen, qui manquerait trois dimanches au culte, serait privé de la communion pendant un certain temps (Can. 21). Ce concile fut tenu en Espagne entre 313 et 324. *Dict. Christ. Antiq.*
2. Jean, VI, 53.

qu'alors, comme aujourd'hui, un nombre considérable de fidèles ignoraient ce que signifiaient les mots : nouvelle naissance; probable aussi que parmi les adhésions si abondantes, qui se manifestaient dans les périodes de calme, bien des conversions naissaient de motifs d'ordre inférieur, comme l'exemple, les liens de famille, le désir de profiter de la libéralité bien connue des chrétiens, et autres du même genre. De tels convertis apportaient avec eux leurs idées et leurs habitudes païennes et, surtout, un goût prononcé pour les cérémonies et le faste.

Malheureusement si le besoin d'un enseignement vraiment spirituel allait en augmentant, la source en était à peu près tarie, et l'on voit des hommes de l'intelligence la plus puissante, de l'expérience chrétienne la plus profonde, obligés de céder au courant et se perdant dans des puérilités. Écoutons, par exemple, Origène : « Quand vous assistez aux saints mystères et recevez le corps de Christ, dit-il, vous ne sauriez être trop attentif et trop respectueux. Il ne faut pas que la moindre parcelle des espèces consacrées tombe à terre et soit perdue. Si pareille chose arrivait par suite de votre inattention, à bon droit vous estimeriez-vous coupables [1]. » Dans les canons de l'Église égyptienne ou copte (qui, d'après Bunsen, seraient de la même époque), il est dit que le fidèle doit être à jeun pour pouvoir participer à l'eucharistie, et que des précautions doivent être prises « pour qu'aucun incrédule, aucune souris ou aucun autre animal n'en mange; car c'est le corps de Christ et il ne doit point être méprisé. » Quant à la coupe, « ne la renversez pas, est-il dit, de peur qu'un

1. Homélies sur l'Exode; 13e hom., citée dans Coleman, *Christian Antiq.*, chap. XVI, § 4.

esprit étranger n'en lèche le contenu, et qu'ainsi la colère de Dieu ne s'enflamme contre celui qui se rendrait de cette manière coupable du sang de Christ [1]. »

La notion anti-scripturaire de *sacrifice* dans la communion du pain et du vin avait déjà fait son apparition dans Justin-Martyr et dans Irénée [2]. Les écrits de Cyprien nous la montrent arrivée à maturité. « Le prêtre, dit-il, imite l'acte que Christ a accompli et il offre à Dieu le Père, dans l'Église, un vrai et complet sacrifice [3]. » Sa crédulité relativement aux effets miraculeux, dans certains cas donnés, des espèces consacrées, n'est pas moins étonnante que sa prétention d'anathématiser ceux qui ne sont pas aussi crédules que lui [4].

Cette idée de sacrifice se répand rapidement et inspire le langage de presque tous les écrivains ecclésiastiques à partir de la fin du IIIe siècle. Autant en fait son corollaire naturel, c'est-à-dire, l'idée que l'absence de communion équivaut à la perte du salut. « De même qu'il est manifeste que ceux qui reçoivent l'eucharistie jouissent de la vraie vie, dit Cyprien, de même avons-nous tout lieu de craindre que ceux qui se tiennent loin de la communion et se séparent ainsi du corps de Christ, ne restent éloignés du salut. » Et pour appuyer

1. Liv. II, Canons LVII-LX. D'après Bunsen, *Hippolytus and his Age*, II, 63.
2. Voy. p. 107, 111.
3. *Brit. Quart. Rev.*, Oct. 1880, p. 307.
4. Il nous parle, par exemple, d'une femme âgée qui s'était furtivement glissée parmi les fidèles au moment du sacrifice. Mais lorsqu'elle reçut le pain, il sembla que ce fût un coup d'épée, car, comme si elle eût absorbé un poison mortel, elle tomba frissonnante et tremblante au milieu de tourments inconnus. Elle avait pu tromper des hommes; elle ne pouvait éviter un juste châtiment. Il mentionne encore le cas d'un homme qui, se hasardant, malgré son indignité, à vouloir prendre sa part des espèces du sacrifice, ne trouva plus dans sa main que des cendres. *De Lapsis*, XXV, XXVI.

cette affirmation, il invoque, en la mésinterprétant, la parole du Christ, qui menace et dit : « si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes [1]. »

Dans les écrits catéchétiques de Cyrille, évêque de Jérusalem, composés entre 347 et 350, c'est-à-dire peu d'années après la fin de la période dont nous nous occupons, il y a une description de l'eucharistie. Elle peut nous servir à comprendre, à peu de chose près, ce qu'étaient les cérémonies de l'Église vers l'époque de la mort de Constantin. Cyrille insiste avec une énergie toute particulière sur la transformation miraculeuse du pain et du vin en corps et en sang. Parlant des « espèces », il dit : « Je vous conjure donc, mes frères, de ne plus les considérer comme du pain et du vin ordinaires, car, conformément à la parole même de Christ, ils sont devenus son corps et son sang. Que vos sens vous disent le contraire, je l'accorde; mais votre foi doit l'affirmer. Soyez persuadés, comme d'une chose absolument certaine, que le pain que vos yeux voient n'est pas du pain, et malgré son goût, ne doutez pas que ce ne soit le corps du Christ; de même, malgré vos yeux, malgré votre goût, affirmez que le vin n'est pas du vin, mais le sang de Jésus Christ.... Lorsque le diacre dit à haute voix : embrassez-vous, donnez-vous le baiser de paix, nous nous saluons les uns les autres. Et lorsqu'après le prêtre officiant dit : En haut les cœurs (*sursum corda*), parce que dans ce moment solennel vos

1. Jean, VI, 53. Le texte ne dit pas : vous n'aurez pas..., mais vous n'avez pas (οὐκ ἔχετε). Cyprien, *De l'Oraison dominicale*, chap. XVIII. Voy. cependant, p. 285 ci-dessus, sa lettre aux Confesseurs dans les mines.

cœurs doivent s'élever à Dieu et non s'abaisser aux choses de la terre, vous répondez : Nous élevons nos cœurs à Dieu.... Puis nous redisons l'hymne sacré, que les séraphins chantent dans les cieux en l'honneur des trois personnes de la Trinité, afin de pouvoir mieux prier Dieu de faire descendre son Saint-Esprit et de transformer le pain en corps et le vin en sang.... Puis après que le sacrifice spirituel, c'est-à-dire le culte sans effusion de sang, est terminé, nous prions Dieu pour la paix de toutes les Églises, la prospérité du monde, des rois, des soldats et des alliés, des malheureux, de ceux qui sont sous le coup d'épreuves spéciales, et généralement de tous ceux qui ont besoin d'aide. Nous mentionnons tous ceux qui sont entrés avant nous dans leur repos, patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, afin que Dieu reçoive nos prières grâce à leurs prières et à leur intercession. Nous n'oublions pas non plus les bienheureux pères ou évêques et tous les prêtres qui nous ont devancés dans la tombe, croyant que ce sera pour le plus grand bénéfice de ceux pour qui ces prières sont offertes, tandis que le sacrifice le plus saint et le plus imposant est encore sur l'autel..... Quand vous vous approchez pour communier, vous ne devez pas avoir les mains étendues ou les doigts écartés, mais votre main gauche devra soutenir votre main droite, qui va recevoir un si grand roi, et c'est dans le creux de la main qu'il sera déposé. Vous direz alors : Amen. Puis, après que vous aurez sanctifié vos yeux par le contact d'un corps si saint et si vénérable, vous communierez en le mangeant. Prenez bien garde qu'aucune parcelle n'en tombe à terre; considérez comme aussi grave que la perte d'un de vos membres la perte de la

moindre miette. Si l'on vous donnait des lingots d'or, avec quel soin ne les conserveriez-vous pas! Avec quel soin, bien plus grand encore, ne devez-vous donc pas conserver la moindre miette de ce qui est infiniment plus précieux que l'or et les diamants!.... Après avoir ainsi participé au corps de Christ, approchez de vous la coupe de son sang. Non pas en étendant vos mains, mais en vous inclinant comme pour l'adorer et lui rendre hommage; puis dites : Amen. Sanctifiez-vous alors par le contact du sang de Christ que vous recevez, et pendant que vos lèvres sont encore humides, essuyez-les avec votre main, que vous porterez de suite à vos yeux, à votre front et aux organes de vos sens, pour les consacrer [1]. »

Le Baptême. — L'idée que le baptême d'eau est nécessaire au salut s'est de plus en plus enracinée dans les esprits, et on baptise les enfants dès le huitième jour, ou même avant, de peur qu'ils ne soient, sans cela, éternellement damnés [2]. Les *Recognitions Clémentines* décrivent en style emphatique la vertu du baptême. « Hâtez-vous, disent-elles, car il y a dans l'eau du baptême une puissance de grâce; ceux qui la reçoivent sont garantis du châtiment à venir. Celui qui tarde est encore dominé par l'incrédulité, qui est une idolâtrie; elle l'empêche de se hâter vers les eaux salutaires. Que

1. *Cinquième Sermon Mystagogique* pour les nouveaux baptisés, d'après la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* de Dupin. — On le voit, à mesure que le besoin d'un enseignement vraiment spirituel se faisait davantage sentir, cet enseignement s'obscurcissait et se compliquait. Ce n'est pas seulement Cyrille, si porté au ritualisme, c'est le grand Origène lui-même, qui est entraîné par de telles interprétations matérialistes. On en a vu plus haut (p. 403) la preuve.

2. Le baptême des enfants n'était pas encore, nous l'avons montré ailleurs, universellement admis alors. Quant au huitième jour, c'était un souvenir de la circoncision. Cyprien, *Ep.*, LVIII, § 2.

vous soyez juste ou injuste, le baptême est indispensable; le juste en a besoin pour devenir parfait et naître de nouveau à Dieu; l'injuste, pour obtenir le pardon des péchés qu'il a commis par ignorance [1]. » Cyprien, imbu de la même erreur, va jusqu'à dire des paroles du Christ à la Samaritaine : « Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, » « qu'elles désignent le baptême d'eau qui donne le salut et qui, administré une fois, ne l'est jamais deux [2]. »

Pour avoir une description du baptême tel qu'il était pratiqué vers l'époque où nous sommes, nous devons une fois encore recourir aux écrits catéchétiques de Cyrille. Le lecteur sera frappé de toutes les cérémonies extérieures qui sont venues le compliquer depuis Justin-Martyr et Tertullien [3]. « Durant tout le carême, dit-il, les catéchumènes se sont réunis jour après jour dans l'église de la Résurrection à Jérusalem, pour prier ensemble et recevoir l'instruction catéchétique. A la fin du jeûne, le samedi avant Pâques, tous ceux qui doivent recevoir le baptême s'assemblent dans la chambre extérieure du baptistère. Se tournant vers l'ouest, comme vers la demeure des ténèbres et de leur puissance, ils font, les mains étendues, une renonciation publique à Satan. Puis, se tournant vers l'est, demeure de la lumière, ils disent : Je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et au seul baptême de repentance. Cela dit, ils entrent dans la chambre intérieure, quittent

1. Liv. VI, chap. IX.
2. *Ep.*, LXII, § 8. Il est à peine nécessaire de dire que Cyprien considérait comme essentielle la conversion du cœur. « Etre baptisé, communier ne sont rien, si la vie et les actes ne sont pas ce qu'ils doivent être... Même une personne baptisée perdra la grâce qui lui a été conférée, si elle ne reste pas pure du péché. » Apud Néander, I, 352.
3. Ci-dessus, p. 115-117.

leurs vêtements et sont oints d'huile des pieds à la tête. On les conduit ensuite par la main aux fonts baptismaux et on demande à chacun : Crois-tu au Père, au Fils et au Saint-Esprit? et les catéchumènes confessent leur foi, se plongent trois fois dans l'eau et trois fois se tiennent debout, rappelant ainsi les trois jours que le Seigneur resta dans le sépulcre, et sa résurrection. De sorte que l'eau qui sauve leur donne à la fois la mort et la vie, et elle est pour eux une tombe et une mère. » Les baptisés étaient ensuite habillés de blanc, et on leur oignait le front, les oreilles, les narines, et la poitrine. Ils participaient à la communion, puis entraient dans l'église en procession, des cierges allumés à la main, et en chantant : « Heureux celui à qui la transgression est remise, à qui le péché est pardonné! Heureux l'homme à qui l'Éternel n'impute pas l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude [1]! »

Une des questions qui divisaient l'Église au temps de Cyprien était la validité du baptême administré par les dissidents. Un hérétique rentrait dans l'Église orthodoxe : son baptême était-il suffisant, ou fallait-il renouveler la cérémonie? Les Églises d'Asie Mineure et des contrées environnantes, ainsi que Cyprien et les Églises

1. Cyrille, *Catéchèses,* d'après *Dict. Christ. Antiq.*, I, 157. — Dans les *Constitutions Apostoliques* sont mentionnées quelques cérémonies supplémentaires. Le « Grand Prêtre » doit bénir l'huile d'onction et demander au Père Céleste de lui donner une grâce spirituelle et une efficacité suffisantes, pour affranchir le candidat au baptême de toute impiété. De même il doit bénir l'eau en disant : « Regarde du haut du ciel et sanctifie cette eau, afin que celui qui va être baptisé puisse être crucifié avec Christ, puisse mourir, être enseveli et ressusciter avec lui. » Et après le baptême, il l'oindra et dira : « Qu'il te plaise de rendre cette onction efficace pour celui qui vient d'être baptisé, afin que le doux parfum de ton Christ puisse rester et persister sur lui. » Liv. II, ch. XLIII, XLIV.

d'Afrique, tenaient le baptême administré par des hérétiques pour nul et non avenu. Dans l'Église romaine, au contraire, en vertu de nous ne savons quelle valeur objective du nom de Christ et de la Trinité, invoqué en conférant le baptême, celui-ci était considéré comme valide, quel qu'eût été l'officiant. Mais on ajoutait la cérémonie de la confirmation par l'évêque, pour que le Saint-Esprit donnât toute son efficacité au baptême précédemment reçu [1].

Étienne, évêque de Rome, condamna comme anabaptistes tous ceux qui n'adoptèrent pas son opinion. Il voulut même les excommunier. Denys d'Alexandrie fit preuve, dans cette dispute, de sa modération accoutumée. D'accord, quant au fond, avec Cyprien et les Églises d'Asie Mineure, il voulait faire une exception en faveur des Montanistes et de quelques autres sectes, dont les doctrines étaient plus ou moins en harmonie avec celles de l'Église orthodoxe. En même temps, il cherchait à ne pas rompre le lien de fraternité avec Rome, et engageait instamment Étienne à ne pas troubler l'Église d'Orient dans la jouissance de la paix extérieure, qu'elle devait à l'empereur Valérien, et de la paix intérieure qu'avait amenée la fin du schisme de Novatien [2].

Cette dispute elle-même ne prouve que trop à quel point l'Église était redevenue esclave des éléments terrestres dont Christ l'avait affranchie. Un cas particulier, rapporté par Denys d'Alexandrie, montrera combien un pareil asservissement pouvait mettre à néant la joie et

1. Ce fut une des causes qui amenèrent la séparation de la confirmation et du baptême.
2. Néander, I, 439-444.

la paix du fidèle. Il y avait, dans son Église, un hérétique converti, qui depuis plusieurs années prenait part à la communion. Assistant un jour à un baptème de catéchumènes, il se rappela son propre baptême (administré probablement par des gnostiques), et reconnut qu'il ne ressemblait en rien à celui qu'il avait sous les yeux. Il en vint aussitôt à douter de la réalité de sa qualité de chrétien et, se croyant privé de la grâce divine, tomba dans le plus profond chagrin. Il pria avec larmes son évêque de lui administrer le vrai baptême. L'évêque fit tous ses efforts pour le tranquilliser, et lui déclara qu'après une participation aussi fréquente au corps et au sang de Christ, un nouveau baptême était à la fois sans nécessité et sans convenance. Malgré cela, le pauvre homme ne put ni surmonter ses scrupules, ni retrouver la paix de son cœur [1].

1. Eusèbe, liv. VII, chap. IX.

CHAPITRE XIV

POUVOIR DES ÉVÊQUES — LES PRÉTENTIONS DE ROME — PAUL DE SAMOSATE — ENTRETIEN DU CLERGÉ — DIMES — VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

Les Évêques. — Nous avons déjà fait allusion à la théorie de Cyprien sur le pouvoir suprême des évêques. L'évêque Rogatien lui avait écrit une lettre dans laquelle il se plaignait de l'opposition que lui faisait un de ses diacres. Cyprien, dans sa réponse, lui rappelle qu'en vertu de sa puissance (*vigor*) épiscopale et de l'autorité de sa chaire, il avait le droit d'exercer le pouvoir sacerdotal contre le diacre insolent. Il s'appuie, pour corroborer son affirmation, sur le jugement qui frappa Coré, Dathan et Abiram, lorsqu'ils osèrent agir orgueilleusement, se raidir contre Aaron et s'égaler au prêtre mis au-dessus d'eux. Dans une lettre à Pupianus, il va jusqu'à dire : « l'évêque est dans l'Église et l'Église dans l'évêque; si quelqu'un est séparé de son évêque, il n'est pas dans l'Église [1]. »

Mais le langage de Cyprien paraît bien pâle à côté de celui des *Constitutions Apostoliques*, qui respire le plat

1. *Ep.* LXIV, chap, I; LXVIII, chap. VIII.

servilisme de l'extrême Orient. « L'évêque, y est-il dit, est le ministre de la parole, le gardien de la connaissance, le médiateur entre Dieu et vous. Après Dieu, il est votre père, qui vous a engendrés de nouveau, afin que par l'eau et l'Esprit vous reçussiez l'adoption des enfants; il est votre chef et votre directeur, votre roi et votre maître, votre Dieu sur la terre... Que les laïques ne viennent pas à chaque instant déranger ce maître; qu'ils expriment leurs vœux aux diacres, vis-à-vis desquels ils peuvent se sentir plus libres. Car de même que nous ne pouvons nous adresser au Dieu tout-puissant que par l'intermédiaire de Christ, de même les laïques ne doivent faire connaître leurs vœux à l'évêque que par le moyen des diacres, ils doivent ensuite agir suivant les directions que l'évêque donnera... Et comment un fidèle oserait-il se permettre de parler contre son évêque, alors que c'est par l'imposition des mains de l'évêque qu'il a reçu le Saint-Esprit, qu'il a été scellé avec l'huile de joie et l'onction de l'intelligence? alors que c'est par son moyen que le Seigneur l'a illuminé, et a fait entendre sa voix sacrée disant : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui [1]? »

Du moment où de pareilles idées devenaient courantes dans l'Église, on ne saurait être surpris que les évêques les plus mondains aient commencé à s'arroger une importance extérieure considérable. Plusieurs de ceux qui occupaient des sièges dans les grandes villes se voyaient entourés et sollicités comme des personnages importants

1. Liv. II, chap. XXVI, XXVIII, XXX, XXXII. Dans son 75e canon, le concile d'Elvire refuse la communion, même *in articulo mortis*, à quiconque aura faussement accusé un évêque, un prêtre ou un diacre.

dans l'État [1], et l'évêque de Rome commençait à mettre en avant sa prétention d'être le premier des évêques.

Avant même la fin du IIe siècle, l'ambitieux et altier évêque Victor avait tenté de proclamer cette supériorité. Il était trop tôt; l'évêque de Rome avait alors encore beaucoup d'égaux et, quand ses décisions soulevaient l'opposition d'autres évêques, supérieurs en expérience et en valeur personnelle, il était obligé de céder. Ainsi en 254, lors de la dispute au sujet de la validité du baptême administré par les hérétiques, Étienne, évêque de Rome, voyant Cyprien de Carthage, Firmilien et d'autres prélats éminents opposés à ses vues, essaya de brandir contre tous ses adversaires les armes spirituelles de l'Église. Il excommunia Cyprien, le dénonça comme étant un Antéchrist, et menaça des censures spirituelles tout membre de l'Église romaine qui oserait accueillir ses envoyés. Puis il excommunia Firmilien et les évêques d'Asie. Mais les foudres, qui devaient un jour produire de si terribles effets dans les mains des successeurs d'Étienne, n'étaient pas encore forgées. Les prélats traitèrent avec mépris « l'audace et l'insolence » de l'évêque de Rome, et Firmilien déclara que celui qui se vantait d'être le successeur de Pierre était « le vrai schismatique, qui, en excommuniant les autres, était devenu lui-même un apostat de la communion de l'Église [2] ».

1. Parlant de la juridiction des évêques au IVe siècle, Milman dit : « Ainsi, dans chaque cité importante, presque dans chaque ville et dans chaque village de l'empire, une magistrature d'un nouveau genre avait été établie. En un certain sens, elle était indépendante du gouvernement; elle possédait des propriétés considérables et inaliénables; elle était reconnue par l'État et exercée par des hommes revêtus d'un caractère spéc al et sacré. Leur autorité dépassait leur juridiction; leur influence, leur autorité. » *Hist. of Christianity*, III, 283-284.

2. Cyprien, *Ep.*, LXXIV, chap. III, XXIV.

Quoi qu'il en soit, la Rome spirituelle n'en avançait pas moins d'un pas assuré vers un pouvoir dans l'Église, égal à celui de la Rome politique dans l'Empire. Malgré sa dispute avec Étienne, Cyprien appelle le siège de Rome « la chaire de Pierre, et l'Église principale, d'où dérive l'unité sacerdotale [1] ». Après le martyre de l'évêque Fabien, en 250, l'empereur Décius se rendait si bien compte du pouvoir grandissant de l'évêque de Rome, qu'il déclara qu'il aimerait mieux entendre parler d'un rival politique, que d'un nouvel évêque [2]. En 272, lorsque Paul de Samosate [3], évêque d'Antioche, déposé par un synode, refusait de se retirer devant son successeur, on en référa à l'empereur Aurélien, et celui-ci ordonna que le siège serait donné au candidat adopté par les évêques d'Italie et de Rome [4].

Les faits concernant Paul de Samosate montrent si bien ce qu'était au IIIe siècle la vie ecclésiastique, qu'on

1. *Idem*, *Ep.* LIV, chap. XIV.

2. *Idem*, *Ep.* LI, chap. IX. Le siège épiscopal resta vacant un an et demi.

3. Ville du nord de la Syrie, sur l'Euphrate.

4. Ce ne fut que bien plus tard que les évêques de Rome monopolisèrent à leur profit le titre de Papes; πάππας ou πάπας, papa, père, servit d'abord à indiquer le lien qui unissait le maître spirituel et le converti. Plus tard, il fut réservé aux évêques et aux abbés. Lorsque le clergé écrit à Cyprien, il lui donne ce titre. Un pareil nom ainsi employé était également opposé à la lettre et à l'esprit du commandement du Seigneur (Matth. XXIII, 9) : n'appelez personne sur la terre votre père. — Le concile de Nicée montre la position occupée dans l'Église par le siège de Rome. L'évêque de Rome était *primus inter pares*, premier entre des égaux et rien de plus. Dans les listes de signatures des actes du concile, ses délégués n'occupent pas une autre place. Le nom d'Osius, présidant le concile au-dessous de l'empereur, est le premier. Viennent ensuite les noms des deux prêtres romains représentant l'évêque Sylvestre. On pensait si peu à une suprématie quelconque de l'évêque de Rome, que son nom ne paraît pas même avoir été prononcé dans les délibérations, et rien ne permet de supposer que son opinion ou son autorité ait eu un poids plus considérable que celle de n'importe quel autre évêque. *Dict. Christ. Antiq.*, art. POPE, II, 1658.

ne peut les passer sous silence. Il avait été nommé évêque d'Antioche en 260. D'un esprit porté à la spéculation, il avait tenté de combiner le platonisme avec les doctrines du Nouveau Testament, et mis en avant des idées erronées concernant la nature du Christ. Il paraît avoir également eu des dispositions assez mondaines et s'être montré avide de pouvoir et de faste. Ses opinions hérétiques alarmèrent les chefs des Églises d'Orient et, en 265, un concile se tint à Antioche même, pour le juger. Jamais, jusqu'alors, l'Église chrétienne n'avait vu réunis un aussi grand nombre de ses chefs spirituels. Les évêques des principaux sièges des pays situés entre le Pont et l'Arabie s'y étaient donné rendez-vous. On remarquait parmi eux Firmilien de Césarée en Cappadoce, Grégoire le Thaumaturge et Théoctiste de Césarée de Palestine. Paul de Samosate se défendit avec habileté, et Firmilien, auquel son âge et son caractère avaient donné la première place au concile, conseilla à ses collègues de ne prendre à son égard aucune décision formelle. Son avis fut adopté, mais cette indulgence ne produisit pas l'effet qu'on en avait espéré. Paul continua à propager les mêmes hérésies, et il fallut, en 269, convoquer de nouveau un concile à Antioche. Dans ce second concile, le principal accusateur était un prêtre, nommé Malchion, professeur dans une école de philosophie d'Antioche. Ses questions et les réponses de Paul furent sténographiées et publiées. Le concile commença par adresser une lettre à l'évêque de Samosate, dans laquelle ses membres affirmaient la divinité du Christ, son éternelle préexistence, la création du monde par lui, sa qualité de Fils et son incarnation miraculeuse. Puis il déposa Paul et l'exclut de la communion de l'Église

catholique tout entière. Il nomma un évêque à sa place et écrivit une lettre circulaire à toutes les Églises, en particulier à celles de l'Occident, pour les informer de la déposition de Paul et de la nomination de son successeur.

La ville d'Antioche était alors au pouvoir de la célèbre Zénobie, reine de Palmyre, pour laquelle Paul paraît avoir été rempli de constants égards. Aussi, tout le temps qu'elle conserva son indépendance vis-à-vis de Rome, c'est-à-dire jusqu'en 272, il resta en possession de l'église dans laquelle il officiait habituellement [1].

Eusèbe nous a conservé l'épître du concile. En voici le début : « A Denys et à Maxime [2], et à tous nos compagnons dans le ministère, évêques, prêtres et diacres et à toute l'Église chrétienne qui est sous les cieux, Helenus (suivent quinze autres noms) et tous ceux qui sont avec nous, évêques, prêtres et diacres et les Églises de Dieu, salut en notre Seigneur. » Il est ensuite expressément constaté que les accusations portées contre Paul n'ont pas provoqué sa déposition. « Il est inutile, dit la lettre du concile, de s'occuper des actions d'un homme qui a abandonné la foi; de raconter comment, de pauvre et mendiant qu'il était, n'ayant rien hérité de ses parents, ni rien gagné par ses talents ou son commerce, il est arrivé, par ses actes déloyaux et sacrilèges, par ses extorsions sur les fidèles, à une richesse excessive; de parler de son orgueil et de sa prétention d'être revêtu de dignités mondaines, au point d'aimer mieux être appelé un ducénaire [3] qu'un évêque, et de se pavaner

1. Burton, 359-363.
2. Denys était évêque de Rome, et Maxime, d'Alexandrie.
3. Magistrat du fisc qui recevait annuellement 200 sesterces, soit 40,000 fr. de traitement.

sur les places publiques, lisant des lettres et en racontant le contenu à haute voix, tandis qu'une foule de gens l'environnent. Il n'est pas nécessaire de mentionner son affectation dans nos assemblées ecclésiastiques, son faste, sa recherche de la popularité, et son habileté à confondre par ses artifices les âmes candides; de parler du tribunal élevé ou trône sur lequel, disciple infidèle du Christ, il a l'habitude de s'asseoir; ni du *Secretum* [1] (il l'appelle ainsi), qu'il s'est fait construire à l'imitation des princes de ce monde; ni de ce qu'il se frappe la cuisse ou frappe du pied sur son tribunal, lorsqu'il blâme et insulte tous ceux qui, hommes ou femmes, ne l'applaudissent pas, n'agitent pas leurs mouchoirs, comme au théâtre, ne sautent pas, ne crient pas, mais veulent, comme il convient de le faire dans la maison de Dieu, écouter avec révérence et modestie. N'a-t-il pas supprimé le chant des psaumes en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous prétexte qu'ils étaient l'œuvre récente d'hommes nouveaux, et ne les a-t-il pas remplacés, à la fête solennelle de Pâques, par des chants exécutés en son propre honneur, au milieu de l'Église, par des femmes, telles qu'on ne peut s'empêcher de frémir en les entendant? et n'a-t-il pas réussi, par ses séductions, à entraîner dans les mêmes égarements les évêques et les prêtres de son parti, qui habitent les districts ou les villes des environs? Que dire, encore, de ces femmes, de ces sœurs adoptées [2], comme les appelle le peuple d'Antioche, et que gardent chez eux, lui, ses prêtres et ses diacres? Nous savons que beaucoup sont tombés

1. Endroit élevé garni de grilles et de rideaux, où les magistrats romains siégeaient pour décider les procès.
2. Ou encore femmes de charge des prêtres.

dans le péché en les introduisant chez eux, et que beaucoup d'autres en sont soupçonnés. Dès lors, et même en admettant qu'il n'ait lui-même rien commis de déshonorant, son devoir était d'éviter le soupçon que ne pouvait manquer de provoquer une telle conduite. »

Ce n'est cependant pas sur de telles accusations que le concile motive son excommunication, et les juges tombent dans la grande erreur de considérer l'orthodoxie de la foi comme la chose essentielle et le reste comme l'accessoire. La lettre continue : « On reprocherait, sans doute, toutes ces choses à un homme qui maintiendrait la vraie foi catholique et resterait uni avec nous. Mais est-il bien nécessaire de les mettre en ligne de compte quand il s'agit d'un homme qui détruit le mystère de la foi et qui adopte orgueilleusement l'exécrable hérésie d'Artémas? Nous avons donc dû excommunier cet homme, qui se fait l'ennemi de Dieu et refuse de se soumettre, et nous avons pourvu son église d'un autre évêque [1]. »

En nous arrêtant si longtemps sur le cas de Paul de Samosate, nous n'avons pas prétendu montrer par là que l'épiscopat fût dégénéré au IIIe siècle, car c'est plutôt l'inverse qu'on en pourrait conclure. Il est évident, en effet, qu'il y avait alors dans l'empire des centaines d'évêques, restés inconnus, dont l'effort tendait à être de sages chefs de leur diocèse, de vivants exemples pour leur troupeau [2]. D'autre part, ce qu'Eusèbe nous

1. Eusèbe, liv. VII, chap. XXVII, XXX. *Lettre écrite par Malchion au nom du Synode d'Antioche contre Paul de Samosate.* Ante-Nic. Library.

2. C'est ce que nous permettent d'affirmer, par exemple, les canons 13 et 14 du 4e concile de Carthage (398), où il est décidé : qu'un évêque aura son logement près de l'église, que son ménage devra être très simple, sa table et son régime modestes. En outre, que ce sera par sa

dit de l'état des Églises d'Orient quelques années plus tard, et ce que nous savons de celui des Églises d'Afrique au début du schisme de Donat, empêche de supposer que Paul de Samosate ait été le seul spécimen de son genre [1]. Dès le milieu du IIIe siècle, Origène écrivait : « Nous allons si loin en fait de pompe et de luxe, que nous dépassons même les gouverneurs infidèles des païens. Comme les empereurs, nous nous entourons d'une garde, afin d'être craints et afin que notre abord soit difficile, surtout pour le pauvre. Dans plusieurs de nos soi-disant Églises, principalement dans celles des villes importantes, on peut trouver des chefs de l'Église de Dieu, qui refuseraient de considérer comme leurs égaux même les meilleurs des disciples qui entouraient le Sauveur sur la terre [2]. »

Entretien du clergé. — Nous avons vu comment, aux jours de la simplicité primitive, les ministres de l'Église s'entretenaient eux-mêmes, grâce à leur propre travail. A ce moment-là, les libres offrandes du troupeau étaient destinées aux pauvres, aux malades, aux veuves, aux prisonniers. Peu à peu, on mit à part, pour l'entretien des ministres, une portion des contributions hebdomadaires. Plus tard, dans certaines Églises, on préleva le tiers ou le quart de ces contributions, et dans ce dernier cas (le quart), une part fut donnée à l'évêque, une autre au clergé, la troisième consacrée au culte et à l'entretien du bâtiment lui-même, la dernière, enfin, donnée aux pauvres [3].

foi et sa valeur personnelle, et non par l'éclat extérieur qu'il cherchera à acquérir de l'autorité.

1. Voy. ci-dessus p. 319 et 354.
2. Néander, II, 330, n.
3. Lyman Coleman, chap. VII; Milman, *Hist. Christ.* III, 276.

Toutefois, l'idée que le prêtre peut pourvoir par son travail à ses propres besoins survit longtemps encore dans l'Église. Dans la lettre au sujet de Paul de Samosate, on accorde qu'il aurait pu acquérir ses richesses par ses talents ou son commerce. Les *Constitutions Apostoliques* ne pensent pas autrement. « Que les jeunes gens, disent-elles, s'occupent diligemment de leurs affaires, de façon à pouvoir suffire à leurs propres besoins et aider les pauvres. Car nous-mêmes, tout en ne négligeant pas le ministère de la parole, nous vaquons à nos occupations ordinaires. Les uns, parmi nous, sont pêcheurs, d'autres faiseurs de tentes, d'autres laboureurs; aucun homme consacré à Dieu ne doit s'abandonner à l'oisiveté [1]. » Des plaintes de Cyprien sur l'état de l'Église [2], on peut conclure, non seulement que le clergé d'Afrique se livrait au commerce, mais même que quelques-uns de ses membres s'y livraient avec excès. Le concile d'Elvire, en 305, défend aux évêques et au clergé d'être marchands ambulants, mais leur permet d'exercer le commerce dans leur province. Par contre, il leur interdit absolument l'usure [3]. Encore en 398, le concile de Carthage estime que « les membres du clergé, si instruits qu'ils soient, doivent pourvoir, par un métier quelconque ou par le travail des champs, à leur nourriture et à leur vêtement; à condition, toutefois, que ce ne soit pas aux dépens de leurs devoirs ecclésiastiques. Il estime, en outre, que tous les jeunes gens, assez forts pour le supporter, doivent

1. Liv. II, chap. LXIII.
2. Voy. ci-dessus p. 261.
3. Canons 18 et 20. — Même condamnation de l'usure dans le canon 12 du concile d'Arles (314) et le canon 17 de celui de Nicée.

apprendre un métier tout en se livrant à l'étude des lettres [1]. » « Les évêques et les prêtres de cette époque reculée, fait remarquer Hatch [2], étaient banquiers, médecins, orfèvres, bergers ou commerçants ordinaires. Ils ressemblaient à la seconde génération de nos évêques non assermentés [3], d'il y a un siècle et demi, ou aux premiers prédicateurs wesleyens. Ils étaient des hommes du monde et participaient à la vie commune. La grande préoccupation des communautés chrétiennes n'était pas de voir leur clergé quitter les affaires, mais de le voir, et dans les affaires et en toute chose, servir d'exemple à tous. Les principales prescriptions connues des conciles sur ce point ont pour but d'empêcher les évêques d'aller colporter leur marchandise de marché en marché, ou de profiter de leur situation pour acheter à meilleur compte et vendre à plus haut prix que n'importe qui d'autre. »

Cette liberté ne dura plus longtemps et l'union avec l'État lui fut fatale. Sans doute, Théodose exempte encore, à la fin du IVe siècle, le clergé inférieur de tout

1. Bingham, liv. VI, chap. IV, § 13. Il ne manque cependant pas d'instructions et d'ordres d'une nature tout à fait différente. Les *Canons Apostoliques* disent : « Qu'aucun évêque, prêtre ou diacre, n'accepte des occupations séculières, sous peine de déposition. » Canon 7; Cf. Canons 81 et 83. — Dans l'Afrique du Nord, déjà avant Cyprien, le clergé avait reçu l'ordre de ne pas accepter les fonctions de tuteur ou de curateur. « Les évêques nos prédécesseurs, dit Cyprien, ont décidé qu'aucun fidèle quittant ce monde ne devait choisir un membre du clergé comme exécuteur testamentaire ou tuteur et curateur. Si quelqu'un le faisait malgré cette défense, on ne devait faire aucune offrande à son intention, ni célébrer aucun sacrifice pour son repos. Un tel homme ne méritait pas, en effet, d'être nommé dans les prières des prêtres devant l'autel de Dieu, puisque son désir devait avoir pour résultat d'éloigner de l'autel les prêtres ou les ministres. » *Ep.* LXV, chap. II. D'autres fonctions encore et d'autres métiers étaient interdits aux prêtres d'une manière spéciale.

2. *Organization of the Early Christian Churches*, Lect. VI, p. 148, 149.

3. Voy. Macaulay, *Hist. of England*, éd. Tauchnitz, V, 186 ss. (Trad.).

impôt commercial, pourvu que les transactions restent de peu d'importance. Mais le clergé ayant abusé de cette immunité, une loi de Valentinien (425-455) lui interdit toute espèce de commerce [1].

L'usage de demander un salaire pour les services ecclésiastiques, usage si entièrement étranger à l'Église lors de sa plus grande pureté, ne s'introduisit pas sans opposition. En Espagne, par exemple, dès le commencement du IVe siècle, c'était l'habitude de déposer, à titre de cadeau, à l'occasion de chaque baptême, une pièce de monnaie dans les fonts baptismaux. Le concile d'Elvire condamne cette habitude et motive cette condamnation par la raison excellente « qu'on pourrait penser que le prêtre donne pour de l'argent ce qu'il a gratuitement reçu ». Bien plus tard, mais pour des motifs analogues, le concile de Trullo [2] défend au clergé de recevoir aucun argent quelconque de ceux qui s'approchent de la table du Seigneur pour communier, car « la grâce de Dieu n'est pas un objet de commerce, ni la sanctification par le Saint-Esprit quelque chose qu'on puisse acheter ». De même, enfin, Jérôme déclare illégitimement acquis tout salaire accepté pour un service funèbre [3].

Dîmes. — On peut probablement faire remonter l'origine des dîmes aux IIIe et IVe siècles. Avant cette époque, il est vrai, les offrandes de la congrégation avaient été comparées à celle de l'Ancien Testament. Irénée est un des plus anciens auteurs qui rapproche ainsi les unes

1. *Dict. Christ. Antiq.*, Art. IMMUNITIES OF THE CLERGY.
2. Tenu à Constantinople en 692, et ainsi nommé parce qu'il se réunit dans une salle du palais, désignée sous le nom de *Trullus*, à cause du dôme qui lui servait de plafond.
3. Coleman, *Christ. Antiq.*, chap. VII.

des autres. Il en parle comme devant être présentées, suivant l'ordre de Dieu, par tous les hommes, et s'appuie sur le Deut. XVI, 16 : « On ne paraîtra pas devant l'Éternel les mains vides; » et il ajoute : « De même qu'il y avait des sacrifices chez les Israélites, de même il doit y en avoir dans l'Église chrétienne. Ce qui est modifié, c'est leur nature. Les sacrifices de l'Ancienne Alliance étaient offerts par des esclaves; ceux de la Nouvelle Alliance le sont par des hommes libres [1]. » Origène, citant Matthieu, v, 20, exhorte les chrétiens à ne pas avoir une justice moindre que celle des Scribes et des Pharisiens, qui ne se permettaient pas de goûter aux produits de leurs terres, jusqu'à ce qu'ils en eussent porté les prémices aux prêtres et prélevé la dîme pour les Lévites [2]. Et Cyprien, invoquant l'exemple de la tribu de Lévi, qui vivait des dîmes pour pouvoir se dévouer plus complètement au service de l'Éternel, demande le même privilège pour le clergé chrétien « qui reçoit ce qu'on pourrait appeler des dîmes, afin de ne pas avoir à déserter le service de l'autel [3] ».

A l'époque où furent composées les *Constitutions Apostoliques*, cette idée avait acquis une plus grande influence encore sur les esprits. « De même que les Lévites, y est-il dit, qui servaient dans le Tabernacle (de tous points type de l'Église du Christ), avaient leur part des dons, des offrandes, des prémices, des dîmes, des sacrifices et des oblations, de même vous, évêques, vous êtes, pour la congrégation, prêtres et lévites, servant dans le saint tabernacle, c'est-à-dire dans la sainte Église catholique;

1. *Contre les hérésies*, liv. IV, chap. XVIII.
2. Homélie XI, sur les *Nombres*, in *Dict. Christ. Antiq.*, II, 1963.
3. *Dict. Christ. Antiq.*, ibid.

vous vous tenez devant l'autel du Seigneur notre Dieu, vous lui offrez des sacrifices raisonnables et non sanglants, au nom de Jésus-Christ, le Grand Prêtre suprême... Les offrandes et les dîmes appartiennent à Christ et à ceux qui sont ses ministres. La première lettre du nom de Jésus parle déjà de la dîme du salut[1]. »

Jusqu'alors, cependant, il n'était question que de dons volontaires. Mais peu à peu les fidèles étaient préparés au joug anti-scripturaire qu'on allait leur imposer. Le temps se chargea de le fixer d'une manière définitive, aussi bien par l'effet des lois ecclésiastiques que par celui des lois civiles [2].

1. *Const. Apost.*, liv. II, chap. xxv. — La lettre I, qui est la première du nom 'Ιησοῦς en grec, vaut dix, prise numériquement. Les *prémices* du froment, des bêtes à cornes, des brebis, du vin, de l'huile, du miel, des noix, des raisins étaient pour l'évêque, le prêtre et le diacre. — Les *dons* en argent, les vêtements et autres biens étaient pour la veuve et l'orphelin. — Les *dîmes* étaient pour le reste du clergé, comme aussi pour la veuve, l'orphelin, le pauvre et l'étranger. *Idem*, liv. VII, chap. xxix; liv. VIII, chap. xxx.

2. Dans un article publié en sept. 1883 dans la *Contemporary Review*, M. Hatch rejette l'hypothèse qu'il faille chercher l'origine des dîmes dans une analogie avec le sacerdoce lévitique. A ses yeux elles dérivent des baux passés par les tenanciers des terres données à l'Église au VIIIe siècle, pour sa sécurité et son entretien, et il faudrait y voir une application de l'ancien usage romain, encore en vigueur alors, qui spécifiait un dixième du produit comme rente. Plus tard, et pour donner une sanction divine à cet usage, on l'aurait rapproché, au IXe et au Xe siècles, des prescriptions de la loi mosaïque. Enfin, pendant plusieurs siècles, les dîmes auraient été conjointement employées au soutien des pauvres et à l'entretien du clergé. — Il est difficile, toutefois, de combiner cette explication avec nos citations ou avec le 5e canon du IIe concile de Mâcon (585), où pour la première fois (Robertson, I. 555, n. r.) une peine est indiquée contre ceux qui n'acquitteraient pas la dîme. « Les lois divines, y est-il dit, ont ordonné à tous de porter les dîmes dans les temples, afin que les prêtres, débarrassés des soucis matériels, puissent se vouer complètement à leur service spirituel. Ces lois, que tant d'hommes fidèles ont observées si longtemps, semblent être maintenant tombées en discrédit chez presque tous. Nous ordonnons donc et décrétons que tous les fidèles doivent porter les dîmes aux ecclésiastiques en fonctions, afin que les prêtres, après avoir prélevé la part des pauvres et ce qui doit servir à la rançon des captifs, puissent obtenir, par leurs prières, la paix et le salut pour le

Les vêtements sacerdotaux. — Aux premiers temps de l'Église, est-il besoin de le dire, les fonctionnaires ecclésiastiques ne se distinguaient aucunement du reste des fidèles par leur costume. On aurait cru manquer à ce grand principe du christianisme, que tous peuvent recevoir les mêmes dons spirituels, que tous sont prêtres et frères. On sentait aussi que les hommes, si aisément influencés par ce qui frappe les yeux, voyant journellement leurs prêtres revêtus d'un costume spécial et de signes indiquant une classe à part, ou supposant une supériorité spirituelle, auraient risqué de perdre la liberté de l'esprit et la pleine virilité auxquelles tous sont appelés en Christ. Mais dès que, à l'imitation des Juifs et des païens, l'Église eût créé un ordre de prêtres, il devint naturel de leur donner un costume spécial. Cela ne se fit pas, autant du moins que nous pouvons le savoir d'après les documents connus, avant le règne de Constantin et, jusque dans le IVe siècle, l'Église ne connut pas, même pour la célébration des services, de vêtements sacerdotaux. Les officiants portaient les mêmes habits que le reste des fidèles.

On nous pardonnera peut-être, bien que nous devions un peu dépasser l'époque que nous avons choisie comme limite, d'indiquer en quelques mots les développements ultérieurs du costume sacerdotal.

Constantin donne, paraît-il, un riche vêtement brodé d'or à Macarius, évêque de Jérusalem, pour célébrer les baptêmes, et Athanase est accusé d'avoir mis une taxe sur les Égyptiens pour créer un fonds destiné aux vêtements de lin de l'Église. Telles sont les premières indi-

peuple. Quiconque ne se soumettrait pas à ce salutaire décret serait à jamais séparé de l'Eglise. »

cations connues. Mais, à partir de ce moment-là, les allusions se rencontrent plus fréquentes chez les écrivains ecclésiastiques. Le concile de Laodicée, en 375, décide que le costume ecclésiastique devra être porté par les sous-diacres, les chantres et les lecteurs, et le quatrième concile de Carthage, en 398, parle de l'*alba* ou surplis blanc, que le diacre doit revêtir lorsque l'oblation est faite, ou pendant la lecture des leçons [1].

En dehors de l'Église, cependant, et pour longtemps encore, le clergé ne se distingue pas des laïques. Les moines, il est vrai, affectent de porter un costume particulier; on les reconnaît à leur manteau et à leur ceinture; mais, jusqu'au ve siècle, on ne nous parle point d'un costume ecclésiastique officiel, même pour les évêques.

C'est sans raison suffisante qu'on veut rattacher le costume sacerdotal du clergé chrétien à celui des Lévites. Il semble avoir une autre origine, et, à vrai dire, une origine purement accidentelle. Aussi longtemps que les anciennes coutumes romaines se maintinrent, le vêtement d'un prêtre resta celui de tout citoyen romain. En 428, le pape Célestin adresse même de sévères reproches à d'anciens moines gaulois, devenus évêques, parce qu'ils n'ont pas changé en habits civils leur costume monacal, et se font remarquer par cela même. Mais lorsque la mode s'introduisit de porter des tuniques courtes, des culottes et le manteau des conquérants teutons, le clergé crut devoir ne pas l'adopter et conserver la longue tunique et l'ancienne toge ou pallium. Cette différence, née en quelque sorte d'un hasard, fut

1. Bingham, liv. XIII, chap. VIII, § 2.

ensuite soigneusement conservée. Grégoire le Grand (604) ne voulait avoir autour de lui aucun ecclésiastique vêtu à la barbare et, dans sa maison, chacun devait porter l'ancien costume romain. Des canons du commencement du VIe siècle défendent au clergé d'avoir les cheveux longs, et de porter d'autres habits que « ceux qui conviennent à la religion » ; ils lui défendent également le manteau militaire, les armes et les vêtements de pourpre.

En Orient, la distinction entre le clergé et les laïques s'établit plus lentement encore. Mais, en 692, le concile de Trullo prescrit aux ecclésiastiques, sous peine d'être excommuniés pendant une semaine, de porter les robes qui conviennent à leur ordre [1].

1. *Dict. Christ. Antiq.*, art. Dress. Dès avant le VIe siècle, on trouve quelques indications montrant qu'on ne trouvait pas les cheveux longs convenables chez un prêtre. Toutefois la plus ancienne preuve de l'usage de la *tonsure* est une mosaïque de Ravenne du VIe siècle, et un canon du IVe concile de Tolède en 633, disant que le clergé doit se raser le haut de la tête en laissant au-dessous un cercle de cheveux. *Idem*, art. Tonsure. Cf. Milman, *Hist. of Christ.*, III, 271 n.

CHAPITRE XV

POMPE DANS LE CULTE — CONSÉCRATION DES ÉGLISES — PEINTURES — VÊTEMENTS BRODÉS — CIERGES — LES CATACOMBES.

Pompe dans le culte. — L'ancienne simplicité a vécu. En son lieu et place, nous voyons régner un goût marqué pour le faste et l'éclat. Rien de plus naturel, d'ailleurs, dans une société à la fois riche et superstitieuse. De plus, cette idée commence à prévaloir, que, pour attirer la multitude, le christianisme doit être entouré de pompe extérieure et qu'il doit parler aux sens. L'exemple de Constantin donne une impulsion décisive à cet égard. A Constantinople, à Antioche, à Jérusalem, partout, en un mot, où il bâtit des églises, il veut que leur magnificence rivalise avec celle des temples païens les plus renommés.

Consécration des églises. — Les dédicaces d'églises nouvelles se font désormais avec tout l'éclat possible. Tous les évêques de la province et de grandes foules sont convoqués. A la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, il vient des évêques de toutes les provinces de l'Orient, depuis la Macédoine et la Haute-

Égypte, jusqu'à la Mésopotamie et la Perse [1]. « Les uns, dit Eusèbe, exaltèrent le pieux respect de l'empereur pour le Sauveur des hommes, et louèrent la magnificence du nouvel édifice. D'autres charmèrent leurs oreilles et leur esprit à ce divin banquet de la manne spirituelle de l'Écriture Sainte; d'autres en expliquèrent les passages les plus difficiles et les plus obscurs. Le reste offrit des sacrifices mystiques et non sanglants, en priant Dieu pour la paix de l'Église, pour l'empereur et pour son auguste famille. » Dans toutes ces cérémonies, Eusèbe eut lui-même un rôle particulièrement important, et il n'oublie point de nous parler de la profusion d'or, d'argent et de pierres précieuses qui ornait l'église nouvelle [2]. Il fit également un discours lors de la dédicace de la somptueuse église de Tyr. Il nous l'a transmis, et son style, ampoulé au dernier degré, nous montre le goût vicié de l'époque. S'adresse-t-il aux ecclésiastiques réunis? il leur dit qu'ils sont « les prêtres de Dieu, vêtus de la robe sacrée, ornés de la couronne céleste de gloire, de l'onction inspirée et du vêtement sacerdotal du Saint-Esprit ». Parle-t-il à l'évêque de Tyr, Paulin? il l'appelle « un nouveau Betsaléel, un Salomon, roi d'une nouvelle et meilleure Jérusalem, un nouveau Zorobabel, ajoutant une gloire de plus au temple de Dieu, bien plus remarquable que le temple d'autrefois. » Se tourne-t-il vers le reste du peuple?

1. Ils venaient de siéger au synode de Tyr pour juger Athanase. Voy. p. 391.

2. *Constantin*, liv. IV, chap. XLIII-XLVI. — En 614, les Perses détruisirent l'église et la basilique de Constantin. Du côté oriental de l'église actuelle du S.-Sépulcre, on peut encore voir au bord du chemin quatre colonnes en granit gris d'Égypte. On pense qu'elles formaient autrefois une partie du propylée de la basilique de Constantin. Baedecker, *Palestine*, 190,203.

« Vous êtes, leur dit-il, les nourrissons du troupeau de Christ, l'habitation de discours excellents, l'école de la modestie, le religieux et dévot auditoire de la piété [1]. »

N'est-ce pas le cas de se demander si jamais les évêques fidèles de l'époque de Constantin n'ont compris, que toute cette gloire extérieure, pour conforme qu'elle fût au caractère et au but de l'Ancienne Alliance, était tout à fait étrangère, sinon tout à fait opposée à l'Alliance Nouvelle? Dans ces temples resplendissants, où tout ce qui pouvait charmer les sens avait été péniblement accumulé, rendait-on à Dieu un service plus acceptable que celui des premiers chrétiens, dans leurs édifices sans prétentions et sans consécration pompeuse? Non certes! et ce luxe même, cette recherche de ce qui pouvait flatter les sens venaient, plus que toute autre chose, arrêter et rendre plus difficile le culte que Notre Seigneur avait désigné comme le seul acceptable aux yeux de Dieu, le culte en esprit et en vérité.

Vigiles. — La coutume de veiller pendant la nuit qui précédait le jour de Pâques s'était introduite dans l'Église. On éclairait les églises avec des cierges, et l'assemblée des fidèles se prolongeait jusqu'à minuit. L'empereur, qui célébrait toutes les fêtes chrétiennes avec beaucoup de pompe, y ajouta l'illumination de la ville entière, fit installer des colonnes sur lesquelles brûlaient de la cire et des lampes, de sorte que, dit Eusèbe, la nuit était devenue aussi lumineuse que le jour [2].

Peintures dans les églises. — A l'exemple de Constantin, bien des personnes riches fondèrent des églises.

1. Eusèbe, *H. E.*, liv. X, chap. IV.
2. *Constantin*, liv. IV, chap. XXII.

les dotèrent et les ornèrent de trésors artistiques. Tout particulièrement, on embellit les églises dédiées à certains martyrs de tableaux représentant, soit des scènes de leur martyre, soit des sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testaments [1].

Bien qu'Eusèbe [2] assure que l'idée seule d'avoir des peintures dans les lieux de culte le choque, il est hors doute que l'usage d'y en mettre n'ait déjà commencé avant l'époque de Constantin. Un des canons du concile d'Elvire défend « de peindre sur les murs des églises les objets du culte et de l'adoration des fidèles [3] ». A une époque plus avancée du IV[e] siècle, cet usage soulevait l'indignation du vieil Épiphane, évêque de Salamine (367-403), dans l'île de Chypre. Un jour il arrive dans une église des environs de Jérusalem et voit un portrait du Christ ou d'un saint sur une tenture. Aussitôt il l'arrache en déclarant que c'est une abomination et une désobéissance à l'Écriture, que de suspendre l'image d'un homme dans une église chrétienne. La tenture serait bien mieux employée, ajouta-t-il, si l'on s'en servait pour ensevelir un pauvre. De retour chez lui, il envoie une tenture sans ornement pour remplacer celle qu'il a arrachée [4]. Bientôt on ajouta des statues aux tableaux, mais cet usage, qui devait se transformer peu à peu en culte

1. Néander, III, 407. Sur la fontaine de la place du marché à Constantinople, on voyait une représentation du Bon Berger et une de Daniel dans la fosse aux lions. Les lions étaient en cuivre et leurs écailles dorées. Au palais, l'empereur avait fait mettre dans la principale chambre à coucher un lambris orné d'or et de pierres précieuses, portant dans le centre la croix, symbole de la passion du Seigneur. « Aux yeux de ce prince si pieux, ajoute Eusèbe, ce symbole était comme le charme protecteur de l'empire. » *Constantin*, liv. III, chap. XLVIII.

2. Ci-dessus, p. 132.

3. Canon 36.

4. Néander, III, 414.

des images, souleva une telle opposition, qu'au siècle suivant il en résulta des troubles et des guerres civiles.

Vêtements brodés. — La mode était alors dans les grandes villes de l'empire, que les personnes d'un rang élevé portassent des robes ornées de broderies d'or et d'argent, représentant des scènes de chasse aux bêtes fauves. Les chrétiens pieux, ou ceux qui voulaient le paraître, y substituèrent des scènes empruntées au Nouveau Testament, comme, par exemple, les noces de Cana, la guérison du paralytique ou de l'aveugle-né, Marie-Madeleine embrassant les pieds de Jésus, la résurrection de Lazare, etc. Ainsi attifés, ils pensaient — c'est l'évêque Astérius qui le leur reproche[1] — que leur vêtement était bien vu de Dieu. Astérius repousse cette imagination, leur conseille de vendre ces robes somptueuses et de tâcher d'honorer plus réellement les images vivantes de Dieu. « Au lieu de porter sur vos habits, leur dit-il, la guérison du paralytique, cherchez plutôt les vrais malades et soulagez-les; au lieu de vous contenter d'avoir sur vos personnes la représentation en broderie d'un pénitent à genoux, humiliez-vous vous-mêmes et repentez-vous de vos péchés[2]. »

Cierges allumés. — Parmi les usages nouveaux que nous avons à mentionner ici, se trouve celui d'avoir des cierges allumés en plein jour dans les églises. Cet usage est à la fois païen et irrationnel. Plusieurs des anciens écrivains ecclésiastiques le condamnent comme entaché de paganisme. « Ces malheureux allument des luminaires pour Dieu, comme s'il était dans les ténèbres.

1. Evêque d'Amasia, dans le Pont, vers la fin du IVe siècle.
2. Néander, III, 408. Cette mode est probablement postérieure à l'époque de Constantin.

S'ils voulaient bien contempler un instant cette lumière céleste que nous nommons le soleil, ils comprendraient de suite que Dieu n'a que faire de leurs lampes. Car si dans un disque aussi restreint, — ne paraît-il pas, à cause de la distance, de la dimension d'une tête d'homme? — il y a un tel foyer de lumière, que les yeux qui le regardent sont obscurcis, quel éclat ne devons-nous pas supposer à Dieu? Est-il dans son bon sens, celui qui offre la lumière des chandelles et des cierges au créateur et au dispensateur de la lumière? La lumière que Dieu demande n'est pas celle-là. Il en veut une claire, brillante, non fumeuse, spirituelle, que peut répandre celui-là seul qui le connaît. Les dieux terrestres des païens ont besoin de lumière, pour ne pas être dans les ténèbres; et leurs adorateurs, qui ne savent rien du ciel, sont rappelés à la terre par les cérémonies mêmes qu'ils accomplissent [1]. »

C'est dans les canons du concile d'Elvire que nous trouvons la première allusion à cet usage. Il interdit « d'allumer en plein jour des chandelles de cire dans les cimetières, car les esprits des saints ne doivent pas être troublés [2] ». Vers la fin du IVe siècle, les cérémonies du culte comportaient déjà des cierges. Paulin de Nola, en 396, s'extasie sur la splendeur de ces illuminations en plein midi. « Les autels resplendissent sous leur épaisse couronne de lampes, dit-il, et les cierges aux mèches de papyrus répandent une odeur parfumée. Jour

1. Lactance, *Instit. div.*, liv. VI, chap. I, II. — Cf. Tertullien, *Contre l'Idolâtrie*, chap. XV, et *Apolog.*, chap. XLVI.
2. Canon 34. On suppose qu'il faut entendre ici non pas les saints, non pas les martyrs, mais les fidèles qui se réunissaient pour prier sur leurs tombeaux. *Dict. Christ Antiq.*, art. LIGHTS (Ceremonial use of), p. 994.

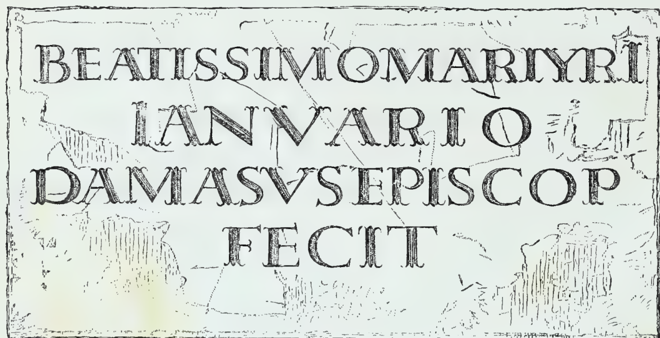
et nuit, ils brûlent et rendent la nuit aussi éclatante que le jour, tandis que le jour lui-même, déjà si glorieux par la volonté de Dieu, voit son éclat augmenter et d'innombrables lampes doubler son lustre [1]. »

Les catacombes. — Il nous sera permis de retracer ici l'histoire de ces cimetières, même dans ce qu'elle a de postérieur à l'époque où s'arrête notre travail. Fort peu de temps après l'adoption du christianisme comme religion d'État, les catacombes commencèrent à n'être plus guère employées et, depuis l'an 410, c'est-à-dire depuis la prise de Rome par Alaric, roi des Goths, on n'y fit que fort peu d'inhumations [2].

Vers l'an 354, Jérôme, alors âgé de quatorze ans environ, vint à Rome pour son éducation. Il nous a laissé une description de quelques-unes des catacombes, et il semble ressortir de ce qu'il dit, que déjà de son temps on ne s'en servait plus. « Quand j'étais enfant, dit-il, j'avais l'habitude, le dimanche, d'aller avec d'autres garçons de mon âge.... visiter les tombes des apôtres et des martyrs, et de pénétrer dans les cryptes creusées dans les entrailles de la terre. Les parois étaient remplies des restes des morts, et il régnait dans ces lieux une obscurité si profonde, que nous pouvions, en quelque sorte, voir l'accomplissement des paroles du prophète : « qu'ils descendent vivants dans le séjour des morts » (Nomb., XVI, 30). Çà et là un filet de lumière, pénétrant par le haut, venait reposer un instant, de ces affreuses ténèbres. Mais à mesure que vous avanciez et que vous entriez dans une nuit absolument noire, le

1. Maitland, *Church of the Catacombs*, 228, 229.
2. Parker, *Archaeology of Rome*, Catacombs, p. 30; *Dict. Christ. Antiq.*, art. CATACOMBS, p. 304.

vers du poète s'imposait spontanément à votre esprit : le silence à lui seul venait glacer l'âme de frayeur [1].



Au bienheureux martyr Januarius, l'évêque Damase a fait *ceci*.

Le changement de style depuis le temps de Fabien (ci-dessus p. 264) frappera certainement le lecteur. Il marque la transition entre les jours de persécution et un temps plus heureux, où les hommes, hier persécutés, sont entourés d'honneurs. Il est probable que Januarius n'est pas le fameux Janvier, de Naples, mis à mort à Puteoli, en 305, et dont le prétendu sang, liquéfié chaque année, constitue un des scandales les plus éhontés de l'Église romaine; mais bien Januarius, de Rome, martyrisé en même temps que l'évêque Sixte, lors de la persécution de Décius (voy. ci-dessus, p. 288).

A mesure que les catacombes cessèrent d'être des cimetières, elles devinrent des centres de superstition et des lieux de pèlerinage. Dans la seconde moitié du IVe siècle (366-384), l'évêque Damase s'occupa de leur restauration, fit élargir les passages, construire des escaliers et orner les chambres (*cubicula*) de plaques de marbre. Il composa les épitaphes des martyrs et les fit graver en caractères magnifiques par l'habile Furius Dionysius Filocalus; il fit même dresser des catalogues à l'usage des pèlerins.

Pendant deux siècles, environ, les catacombes furent l'objet d'une dévotion ardente. Avant la fin du VIe siècle,

1. *Commentaire sur Ezéchiel*, chap. XL.

elle avait cessé. Les Goths et les Lombards les ravagèrent et, en 761, puis encore en 817, les papes Paul Ier et Paschal Ier firent enlever et mettre dans les églises, les restes de plusieurs milliers de corps.

A partir de cette époque, les catacombes, désormais sans valeur aux yeux des dévots, tombèrent dans un oubli si profond, que, pendant plus de six siècles, on parut ignorer leur existence. Elle se révéla tout à coup le 31 mai 1578. Des ouvriers avaient découvert une chambre sépulcrale dans une carrière de pouzzolane. Rome apprit avec étonnement qu'un monde de trésors enfouis gisait sous ses pieds, et les catacombes excitèrent dès lors un intérêt que le temps n'a pas atténué jusqu'ici [1].

Fresques et sculptures. — Si les chrétiens des premiers âges s'étaient contentés des tombes les plus simples, il n'en fut pas de même aux âges postérieurs. Les riches, sur ce point, rivalisèrent de luxe avec les païens. Il y avait deux sortes de décorations : les fresques et les sculptures. Les premières se rencontrent abondantes dans les *cubicula* et dans les *arcosolia*. Les trois quarts d'entre elles, ayant été restaurées au VIIIe et au IXe siècle, ne sont plus, par conséquent, dans leur état primitif. Parmi celles qui n'ont point subi de restauration, la plupart remontent au VIe siècle; on en trouve cependant un assez grand nombre du IVe et du Ve. On n'a pas encore rencontré de peintures, représentant des sujets chrétiens, antérieures au règne de Constantin et, de cette époque à l'an 500, il n'en existe pas qui ne soient empruntées à l'Écriture. « Avant le VIe siècle, il n'y a pas une seule figure de saint ou de martyr [2]. »

1. *Dict. Christ. Antiq.*, I, 305, 306.
2. Parker, *Archaeology of Rome*, Catacombs, préface, p. XI, XII. Telle

Parmi les sujets bibliques, aucun n'a obtenu plus de faveur que celui de personnes groupées autour d'une table. On y a vu tantôt une agape, tantôt la Cène, tantôt un repas funèbre, tantôt, enfin, les sept disciples réunis au bord du lac de Tibériade (Jean, XXI, 2). Cette dernière hypothèse peut s'appuyer sur ce fait, que les personnes réunies sont souvent au nombre de sept. Mais elle se justifie difficilement si l'on songe, d'un côté à l'absence du Christ, de l'autre au peu de ressemblance entre le repas des disciples au bord du lac, et celui que représentent les peintures. Une autre opinion, encore, veut que ce soient les sept diacres. Nous pencherions plutôt pour le repas funèbre. Il était d'usage, chez les anciens Romains, de célébrer une fête le jour de l'enterrement et le jour de son anniversaire [1]. La foi nouvelle ne supprima pas, dans bien des cas, les usages sociaux en vigueur; elle se borna à leur donner un sens nouveau et une vie nouvelle. Nous avons vu, par exemple, combien la célébration des anniversaires d'amis défunts ou de martyrs occupaient de place dans les pensées des premiers chrétiens.

Quoi qu'il en soit, du reste, du sens de cette peinture, un fait est positif : c'est qu'elle rappelle d'une manière frappante certaines scènes de la vie sociale retrouvées depuis sur les murs de Pompéi. Le lecteur

n'est pas l'opinion de de Rossi et de Northcote et Brownlow, ses éditeurs anglais. Ils assignent à plusieurs des fresques une date bien plus ancienne. On peut rappeler ici qu'à côté de l'une des *inscriptions* dont la photographie se trouve au chapitre XV, ci-dessus (Planche C, fig. 7, III[e] ou IV[e] siècle), se trouvent les têtes de Pierre et de Paul.

1. Il est encore d'usage à Rome de s'assembler près de la tombe des membres décédés de la famille, à l'anniversaire de leur mort, et d'avoir une fête de famille à cette occasion. Parker, *Catacombs*, 195.



Un repas chrétien. Fresque du Musée de Latran. L'original se trouve dans la Catacombe de Calixte. *(Dessiné par William Beck)*



Un repas payen. Fresque de Pompéi conservée au Louvre. *(Dessiné d'après l'original par William Beck.)*

pourra en juger par les spécimens que nous en donnons; mais, en même temps, il verra qu'à côté de grandes et frappantes conformités, il y a d'évidentes et tangibles différences : ainsi les ornements qui encadrent la table; ainsi encore les vêtements et l'apparence des convives [1].

La gravure ci-dessous représente une scène quelque



peu différente. Trois hommes sont couchés autour d'une table; devant eux est un trépied sur lequel on voit un grand poisson entouré d'autres aliments. A chaque extrémité du triclinium est une femme; entre l'une d'elles et le trépied, un vase; entre le trépied et l'autre, un garçon tenant une coupe. Au-dessus de la tête de l'un des convives on lit : *Irene da calda*, Irène

1. Cette même scène, sous sa forme chrétienne, est répétée, avec quelques légères différences, dans trois ou quatre chambres successives de la Catacombe de Calixte. Northcote et Brownlow, *Roma Sotterranea*, IIe partie, p. 67.

(ou PAIX) DONNE-MOI [DE L'EAU] CHAUDE; au-dessus de celle d'un second : *Agape misce mi*, AGAPE (ou AMOUR) MÉLANGE [DU VIN] POUR MOI [1]. Ces paroles semblent être adressées aux deux femmes, dont les noms sont probablement symboliques. Sur le bord supérieur du tableau, sont inscrits quatre noms propres; au-dessous, un cinquième. Au bord de gauche, les lettres *va*, qui forment avec les lettres *lete*, au bord opposé, le mot *valete* (ADIEU), permettent de supposer que le tableau représente un repas funèbre [2].

L'idée d'orner de sculptures les tombeaux des chrétiens riches ne se manifesta qu'au IVe siècle. A cette époque, leurs sarcophages commencèrent à être ornés de scènes de l'Écriture finement gravées, ou parfois reproduites en un hardi relief. Plus tard, à mesure que s'affirmait plus énergiquement le désir des distinctions personnelles, on grava sur leurs tombes les portraits des défunts. De très bonne heure, un goût spécial et de pure convention se fit jour dans la manière de traiter les sujets bibliques. Souvent l'artiste ne faisait aucun effort pour copier la nature. Il lui suffisait de suggérer au spectateur la forme ou l'idée qu'il vou-

1. La coutume de mêler l'eau et le vin était presque universelle chez les anciens.

2. Parker, *Catacombs*, 195-198. Notre gravure sur bois est reproduite d'après une photographie de Parker, prise au magnésium, et une gravure des *Sculture et Pitture Sagre de la Roma Sotterranea* (II, pl. CXXVII) d'Aringhi, exécutée il y a cent cinquante ans, lorsque la fresque était en meilleur état qu'aujourd'hui. La partie marquée en lignes pointillées a entièrement disparu. Nos lettres sont bien plus marquées qu'elles ne le sont en réalité sur la photographie ou la gravure. Parmi les photographies de Parker, s'en trouve une autre d'une fresque très semblable à celle-ci, sauf qu'il y a en plus deux enfants parmi les convives. Les mots écrits au-dessus des figures sont : *Agape misce nobis*, AGAPE [OU AMOUR] MÉLANGE [DU VIN] POUR NOUS; et *Irene porge calda*, IRENE [OU PAIX] PASSE-NOUS [L'EAU] CHAUDE.



Sarcophage de Junius Bassus, préfet de Rome et cinq fois Consul, mort en 359. *(Pris au magnésium)*.



Côté d'un Sarcophage du IVᵉ siècle. Au-dessus, fragment du Couvercle d'un autre Sarcophage.

lait exprimer. Les proportions et même les possibilités étaient parfois si entièrement méconnues, qu'il faut toute la gravité du sujet et toute la vénération que l'antiquité inspire, pour ne pas trouver ces productions parfaitement grotesques [1].

Nous donnons dans les planches suivantes quelques spécimens de la manière de penser et de travailler des chrétiens au IVe et au Ve siècle.

PLANCHE I. Ce célèbre sarcophage de marbre blanc se trouve dans la crypte de Saint-Pierre, au Vatican. L'obscurité y étant complète, la photographie a été prise au magnésium. Le défunt était certainement dans une position élevée, et il paraît avoir joui d'une grande fortune. Voici l'inscription : *Ivn Bassvs vc qvi vixit annis xlii men ii in ipsa praefectvra urbi neofitvs iit ad Devm viii kal sept Evsebio et Ypatio coss.* JUNIUS BASSUS, QUI A VÉCU QUARANTE-DEUX ANS ET DEUX MOIS, EST ALLÉ A DIEU L'ANNÉE MÊME OU IL ÉTAIT PRÉFET DE LA VILLE, NÉOPHYTE, LE 25 AOUT, SOUS LE CONSULAT D'EUSÈBE ET D'HYPATIUS. Il avait été cinq fois consul et mourut en 359.

Les sujets représentés dans la partie supérieure sont : le sacrifice d'Isaac, l'arrestation de Pierre, Christ donnant un rouleau à Pierre et à Paul après son ascension, Christ dans le jardin, et enfin Christ devant Pilate, qui va se laver les mains; au-dessous, Job sur son fumier avec un de ses amis et sa femme qui tient un mouchoir à son nez (Job, XIX, 17); la tentation d'Adam et d'Ève, l'entrée de Christ à Jérusalem, Daniel dans la fosse aux lions, l'arrestation de Paul. Entre les arches de la partie inférieure et au-dessus des chapiteaux, on voit l'agneau emblématique, occupé à divers actes mystiques [2].

PLANCHE II. Au-dessus, sur le couvercle du sarcophage, les mages apportent des présents. Au-dessous, Elie va être enlevé au ciel sur le chariot et laisse son manteau à Elisée. On voit encore deux des enfants qui se moquaient et un des ours [3].

1. Maitland pense que les images de l'Arche de Noé sont reproduites d'après une médaille de Deucalion et Pyrrha, frappée à Apamée, sous le règne de Septime Sévère. C'est ainsi que la famille du patriarche fut réduite à une seule personne et l'arche à une simple boîte. Ce type une fois consacré par l'usage fut toujours servilement reproduit depuis. *Church in the Catacombs*, 251, 252.

2. Northcote et Brownlow, *Roma Sotter.*, 312, 313; Parker, *Sculpture among the Greeks and Romans*, 47, 48.

3. Ce sarcophage et les autres sont dans le Musée chrétien de Saint-Jean de Latran.

PLANCHE III. Les figures, parfaitement gravées en relief, sont placées sous une colonnade dont les colonnes sont enrichies de branches feuillues tournant en spirale et de chapiteaux très finement sculptés. Au milieu, Christ ressuscité [1] donne un rouleau à Pierre et aux disciples qui l'entourent. A gauche, la main étendue de Dieu arrêtant le sacrifice d'Isaac. Entre les trois dernières colonnettes de droite, Christ devant Pilate, celui-ci se lavant les mains. Un serviteur verse l'eau [2].

PLANCHE IV. Sur le petit sarcophage, on voit le manuscrit des deux Testaments et une Cène. Les principaux sujets sculptés représentent Christ portant sa croix, couronné d'épines par un soldat, et amené devant Pilate, qui va se laver les mains. Le compartiment central représente le Labarum de Constantin, entouré par la couronne de l'immortalité et soutenu par une croix. Sur les bras de cette croix deux colombes; au-dessous deux soldats, l'un éveillé, l'autre endormi. Ce sont les deux gardes chargés chaque jour de veiller sur l'étendard [3].

PLANCHE V. Ce vase se trouve dans le musée Kircher.

PLANCHE VI. En haut, à gauche, la Création, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit unis; la tentation d'Adam et d'Ève, auxquels le Seigneur donne des peaux de bêtes pour se couvrir. A droite, l'eau changée en vin; le miracle des pains et des poissons; la résurrection de Lazare. Au milieu, les bustes des défunts. Au-dessous, l'adoration des mages; Christ rendant la vue à un aveugle; Daniel dans la fosse aux lions; Pierre guérissant les malades; le reniement de Pierre (le coq est au-dessous); son arrestation; enfin, Pierre, sous la figure de Moïse, frappant le rocher.

PLANCHE VII. Le sujet principal est l'histoire de Jonas. De plus, il y a la résurrection de Lazare; Pierre, frappant le rocher comme Moïse; Pierre arrêté; Pierre pêchant; Noé près de l'arche et entre deux animaux [4].

Bien que le genre de ces sculptures soit de pure convention, les figures ne manquent ni de simplicité ni de naturel, et elles n'ont rien de la raideur solennelle des

1. Christ est représenté ici comme dans la planche I, sauf qu'ici la figure placée au-dessous du voile sur lequel notre Seigneur appuie ses pieds n'est plus celle d'un homme âgé et portant une longue barbe, mais celle d'une personne jeune. Dans les deux cas, on pense que les sculpteurs chrétiens ont voulu représenter le classique Uranus (le ciel).

2. Parker, *Sculpture among the Greeks and Romans*, 45, 46.

3. Parker, *id*, p. 52. *Dict. Christ. Antiq.*, art. SCULPTURE, CHRISTIAN, p. 1868.

4. Tous ces monuments sont romains. L'art chrétien de la riche métropole ne peut pas servir de type de l'art chrétien dans l'Église entière, car il est probable qu'il était bien supérieur.



Sculpture en haut relief sur un Sarcophage. IVe siècle.





Sculpture sur un Sarcophage avec le monogramme impérial au centre. Au-dessus, un petit Sarcophage, IVᵉ siècle.



Vase du IVe siècle. Les mages offrant les présents.



Sarcophage du IVᵉ ou du Vᵉ siècle. Au centre, le buste des deux défunts.

saints des âges suivants. De plus, — et ceci a une bien plus grande importance, — on doit remarquer l'absence des traits qui caractériseront un jour l'altération du culte chrétien. Ainsi, il n'y a point d'auréoles; le Christ est toujours représenté comme un simple homme; rien, absolument rien, n'indique la mariolâtrie, ni la servile adoration des saints dans laquelle l'Église tombera plus tard. On n'y voit même point de trace d'ascétisme. Ce qu'on voit, ce sont purement et simplement des scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testaments, enchevêtrées, d'ailleurs, d'une manière un peu fantaisiste.

L'une des Catacombes porte le nom de l'écrivain martyr Hippolyte. Le poète Prudence, qui vivait vers l'an 403, en a laissé une description en vers. Elle jette un jour curieux sur l'état des Catacombes à cette époque et sur le rapide développement de la superstition, à partir du moment où le christianisme devint religion d'État. « Non loin des murs de la ville, dit-il, au milieu de riants vergers, on trouve une crypte ensevelie dans de sombres abîmes. Un sentier escarpé et quelques marches tournantes conduisent à ces retraites souterraines. A mesure qu'on s'y avance, et que l'obscurité semble s'assombrir de plus en plus, des ouvertures pratiquées dans la voûte laissent pénétrer les brillants rayons du soleil dans le dédale obscur des galeries. C'est là que fut porté le corps d'Hippolyte, près du lieu où se dresse maintenant un autel, gardien fidèle de ses ossements, table sacrée où viennent se nourrir les riverains du Tibre. Que ce lieu est saint! C'est là que, malade d'âme et de corps, je suis venu souvent me prosterner et prier; c'est là que j'ai trouvé

le soulagement! Oui, ô glorieux prêtre! Je dirai avec quelle joie je reviens t'embrasser! Je dirai tout ce que je dois à cet Hippolyte auquel Dieu a donné le pouvoir d'accorder tout ce qu'on lui demande! Cette petite chapelle, qui contient les restes de ce qui fut autrefois le vêtement de son âme, abonde en biens précieux. Des mains opulentes l'ont enrichie de plaques d'argent brillantes et polies comme des miroirs; elles ont garni l'entrée de marbre de Paros; elles n'ont reculé devant aucune dépense. » Prudence parle ensuite des pèlerinages faits à la châsse d'Hippolyte. « Toute la jeunesse du pays, dit-il, vient adorer là; c'est un va-et-vient constant, de l'aurore au coucher du soleil. Tous embrassent l'argent éclatant, tous répandent de doux parfums, tous mouillent leurs visages de larmes. Des flots de peuple viennent de la cité impériale, le plébéien coudoie le patricien et une même foi les entraîne tous. Des portes d'Albano sort une longue procession. Ce sont ses citoyens, vêtus de robes blanches, qui viennent apporter le tribut de leur adoration. Toutes les routes retentissent du bruit des fidèles.... Le natif des Abruzzes, le paysan étrusque, le Samnite farouche, l'habitant de l'altière Capoue et de Nola, tous viennent avec leurs femmes et leurs enfants. A peine les champs sont-ils assez étendus pour contenir la foule joyeuse, et la crypte elle-même serait de dimensions trop restreintes pour tant de gens, si l'on ne pouvait visiter à quelques pas de là une autre église, d'une magnificence toute royale [1]. »

Ainsi écrivait Prudence, soixante-dix ans, environ, après la fin de notre période. On voit avec quelle rapi-

1. Parker, *Catacombs*, 105, 106.

dité la simplicité ancienne, encore en honneur à bien des égards, perdait cependant du terrain. Déjà quelques-unes des plus frappantes altérations du culte romain ont atteint un développement considérable. S'il n'en manquait encore, et des pires, la description de Prudence semblerait presque avoir été écrite au sujet de la fête qui chaque année se célèbre dans la catacombe de Calixte [1].

1. « Il y avait des commémorations de martyrs et d'hommes justes, mais... il faut convenir qu'elles n'étaient pas toutes exemptes d'invocations à la créature. Pourtant, si le mal gagnait constamment du terrain, ces superstitions compliquées et affreuses, qui devaient un jour menacer d'éclipser l'éclat du soleil, n'étaient pas encore développées. Le nom de Jésus était toujours au-dessus de tout autre nom... Si le fidèle veut obtenir la lumière, le pardon, la force, les hymnes (de Prudence et d'Ambroise) lui disent de s'adresser à Christ seul. » *The Voice of Christian Life in Song*, 2e éd., p. 108.

CHAPITRE XVI

PRIÈRES POUR LES MORTS — INVOCATION DES SAINTS — CULTE DES RELIQUES — JEÛNES ET FÊTES — ÉDUCATION — ÉDIFICES RELIGIEUX.

Dans sa description de l'Eucharistie, Cyrille [1] parle de *prières pour les morts,* aussi bien que pour les vivants, et le lecteur n'a peut-être pas oublié l'expression analogue de Tertullien citée ailleurs [2] : « à chaque retour d'un anniversaire, nous faisons des offrandes pour les morts. » Dans un autre traité [3], il dit : « La veuve prie pour l'âme de son mari défunt, afin qu'il trouve actuellement du soulagement et qu'il ait part à la première résurrection. En outre chaque année à l'anniversaire de sa mort, elle fait une offrande à son intention. » Cyprien dit de son côté : « Vous le savez, nous offrons un sacrifice pour les martyrs à chaque célébration annuelle de leur passion et de l'anniversaire de leur naissance [4]. »

1. Voy. ci-dessus, p. 408.
2. Voy. p. 128.
3. *De la monogamie*, chap. x.
4. Bingham, *Antiquities of the Church*, liv. XV, chap. III, § 15. Voy. encore (ci-dessus, p. 422, n. 1) le refus de la célébration d'un sacrifice

C'était une croyance générale parmi les chrétiens des IIe et IIIe siècles, que l'âme, en quittant le corps, se trouvait dans une sorte d'état intermédiaire. Cet état devait se terminer à la résurrection, et l'âme devait alors avoir une éternelle durée soit de bonheur, soit de misère. Plusieurs croyaient aussi que les justes verraient se terminer pour eux cette attente, mille ans avant la résurrection générale. Telle était la doctrine du millénium. On supposait encore que les âmes des justes soupiraient après le moment de leur délivrance. Les parents et amis des défunts offraient donc des prières pour hâter leur délivrance et obtenir pour eux quelque soulagement d'ici-là [1].

Le récit du martyre de Perpétue nous offre une preuve de cette croyance. Étant en prison, elle se mit à prier pour son jeune frère, qu'elle croyait voir tourmenté par la soif dans un endroit obscur. En réponse à sa prière, elle vit l'obscurité se transformer en lumière, et son frère, rafraîchi par une eau abondante, s'échapper pour aller jouer joyeusement comme les enfants de son âge. « Cela me fit comprendre, ajoute-t-elle, qu'il avait quitté son lieu de souffrance [2]. »

Un esprit aussi curieux que celui d'Origène ne pouvait manquer de se laisser aller à de fréquentes spéculations sur la nature et la destinée de l'âme. Il en vint à cette conclusion, qu'aucune créature humaine

pour le repos de leurs âmes, dont Cyprien menace ceux qui auront contribué à écarter les prêtres de l'autel. Dans les sacrifices et offrandes dont il est ici question, quelques-uns voient des prières. Tertullien, en effet, appelle la prière : « la victime spirituelle qui a remplacé les sacrifices de l'Ancienne Alliance ». *De la Prière*, chap. XXVIII.

1. Voy., p. 174, l'épitaphe : *Refrigera Deus Anima*[*m*]. — Burton, *Christian Church*, 317-319.

2. *Passion de Perpétue et de Félicité*, chap. II.

ne pouvait, au moment de la mort, être assez affranchie du péché pour entrer au ciel. Dès lors, toute âme dépouillée du corps, fût-elle celle du meilleur des hommes, devait être purifiée par le feu, et cela non pas immédiatement après la mort, mais lors de la résurrection finale [1].

Ainsi naquit la doctrine du purgatoire, et cette invention funeste, entretenue par l'Église romaine, a puissamment contribué à maintenir les âmes dans l'esclavage spirituel. On peut dire avec certitude qu'elle ne peut trouver aucun fondement dans l'Ecriture, et que les pères de l'âge post-apostolique n'y ont fait aucune allusion [2]. Il est probable qu'à cette époque la croyance générale, touchant le pardon et la purification des morts, revêtait une forme bien plus atténuée que celle de la vision de Perpétue et, surtout, fort éloignée de l'idée plus récente du purgatoire. Le passage suivant des *Constitutions Apostoliques* nous semble confirmer cette opinion : « Nous devons, y est-il dit, prier pour tout frère qui repose en Christ, afin que Dieu, qui aime les hommes et qui a reçu son âme, lui pardonne tous les péchés volontaires ou involontaires qu'il a commis [3]. »

On trouve dans la description des funérailles chrétiennes que nous a laissée Denys l'Aréopagite, une allusion à la cérémonie des prières pour les âmes des morts. « On amène à l'évêque, dit-il, la dépouille mortelle du défunt, et tous chantent des hymnes de reconnaissance à Dieu, dont la grâce a rendu leur frère

1. Burton, 319, 320.
2. La *Didachè*, dont nous avons donné la traduction à la fin de la 1re partie de cet ouvrage, ne fait pas exception. On n'y trouve aucune allusion à un état intermédiaire, à un purgatoire.
3. Liv. VIII, chap. XLI.

décédé victorieux de la mort. Cela fait, le prêtre rend grâces et, après la lecture de quelques chapitres de l'Écriture, les catéchumènes sont renvoyés. On lit alors à haute voix les noms de ceux qui ont triomphé du monde et sont entrés dans le repos. Enfin, après que le prêtre a prié pour celui qui vient de quitter la vie, afin que Dieu lui pardonne et l'admette parmi les immortels, le corps est embrassé, oint et enseveli [1]. »

Les fêtes les plus populaires de l'Église étaient les anniversaires ou jours de naissance des martyrs. Ces fêtes devaient attirer tout particulièrement les païens. De grandes foules s'assemblaient autour de leurs sépulcres, et plus tard, depuis le temps de Constantin, dans les magnifiques églises élevées sur leur emplacement [2]. Avec le jour, commençait un service religieux important. On chantait des hymnes en l'honneur des martyrs [3], on lisait — d'où le nom de légendes, *legenda* — l'histoire de leur vie et de leur martyre; les meilleurs prédicateurs prononçaient leur panégyrique. A la fin de la journée avait lieu un banquet, auquel tout le monde était invité à prendre part. Les païens avaient été accoutumés à apaiser les mânes de leurs morts par des festins de ce genre, festins fort coûteux, parfois, lorsqu'il s'agissait de personnes opulentes. A vrai dire, le banquet formait une partie intégrante de leurs cérémonies religieuses. Quand cet usage s'introduisit dans l'Église, ce ne fut pas sans que

1. Denys, *Hiérarchie Ecclésiastique*, dans l'*Ante-Nic. Library;* Arnobe, p. 218, n. 3. Les ouvrages auxquels on donne ce nom d'auteur ont été composés, à ce qu'on croit, au ve siècle.
2. On donnait à ces églises le nom de *Martyria*.
3. Beaucoup de monuments de l'ancienne poésie chrétienne ont été composés pour des occasions de ce genre.

les sentiments païens s'y introduisissent du même coup. Aussi les anniversaires des martyrs prirent-ils un caractère de gaieté, d'animation et de somptuosité tout à fait étranger au christianisme. Vers le soir, le vin coulait librement, et il n'était pas rare de voir la santé des martyrs si fréquemment portée, qu'il en résultait une ivresse complète [1]. Imperceptiblement, tous les accessoires voluptueux des banquets romains se firent une place. Il y eut des danses, des pantomimes; les fêtes se prolongèrent jusqu'à minuit; enfin, toutes sortes d'excès criminels vinrent profaner, sinon les églises elles-mêmes, du moins leurs environs immédiats [2].

Les évêques, dont les lumières auraient dû être plus grandes, ne permettaient que trop facilement aux païens convertis d'en revenir à leurs anciens errements. Grégoire de Nysse, dans sa vie de Grégoire le Thaumaturge, nous raconte que « dès que Grégoire vit que le peuple ignorant et grossier restait attaché à l'idolâtrie, à cause des plaisirs et des amusements que lui procuraient les fêtes païennes qui flattaient ses sens, il lui permit de jouir des mêmes récréations en célébrant la mémoire des martyrs, dans l'espérance que, dans la suite, il prendrait du goût pour une vie plus régulière et plus vertueuse [3]. » Augustin confirme à son tour ce que dit Grégoire de Nysse. Quand la paix succéda aux persécutions et aux troubles, « les Gentils, dit-il, qui voulaient se rattacher au christianisme en étaient détournés par la crainte de devoir renoncer aux

1. Voy. plus loin une citation d'Augustin.
2. Milman, *Hist. of Christ.*, III, 324-328.
3. Mosheim, I, 553, n. 63. (Trad. F.-B. de Félice.)

pernicieux, mais traditionnels plaisirs qu'ils goûtaient en célébrant le culte de leurs faux dieux, au milieu des fêtes et d'abondantes libations. Il parut donc convenable à ceux qui dirigeaient l'Église de ne pas s'insurger par trop contre cette faiblesse, et de substituer à ces fêtes des fêtes analogues en l'honneur des saints martyrs. Ils devaient y trouver les mêmes joies, sans la même impiété. » Et ailleurs : « Beaucoup boivent avec excès en l'honneur des morts et, quand ils célèbrent leur fête, s'ensevelissent en quelque sorte eux-mêmes au dessus des tombeaux de ceux qui sont ensevelis. A leurs yeux, boire et manger avec excès est affaire de religion... Les martyrs entendent le cliquetis de vos coupes ; ils entendent le bruit de votre cuisine; ils entendent vos orgies [1]. »

Invocation des saints. — A côté de l'idée que les prières des vivants peuvent être utiles aux morts, il devait nécessairement en naître une autre, à savoir que l'intercession des morts pouvait aider au pardon et au salut des vivants. C'est un sentiment bien naturel à l'homme, que Cyprien exprime lorsqu'il dit : « Un grand nombre de nos chers défunts, parents, frères, enfants, nous attendent dans le paradis. Assurés de leur salut, ils sont anxieux au sujet du nôtre [2]. » Origène va plus loin : « Il n'y a rien de mauvais à croire que tous les saints décédés, conservant pour les vivants des sentiments de charité, s'inquiètent de leur salut et les aident auprès de Dieu de leurs prières et de leur intervention. » Et ailleurs : « Dans mon opinion, nos pères

1. *Dict. Christ. Antiq.*, I, art. *Catacombs*, p. 312. — Maitland, *Catacombs*, 215.
2. *De la mortalité,* chap. XXVI.

entrés avant nous dans le repos combattent avec nous dans nos luttes, et nous soutiennent par leurs prières[1]. » Il faut cependant en arriver à une période plus récente de l'histoire de l'Église pour trouver l'invocation des saints proprement dite. Où nous en sommes, cet usage, si opposé à l'enseignement de l'Évangile et si attentatoire à l'honneur de Christ, n'a pas encore droit de cité.

C'est également vers la fin de cette époque que l'on peut saisir une première trace de l'adoration de la vierge Marie. Pierre, évêque d'Alexandrie, appelle Marie : « Notre sainte et glorieuse dame, la mère de Dieu, toujours vierge[2]. » On peut donc prévoir que le culte de la Vierge ne va pas tarder à faire son apparition. Épiphane, dans la seconde partie du IVe siècle[3], mentionne « une secte de femmes venues de Thrace en Arabie, qui avaient introduit dans ce dernier pays l'usage d'offrir des gâteaux au nom et en l'honneur de la Vierge ». Il condamne l'usage, il est vrai ; mais, en même temps, il blâme énergiquement ceux qui mettent en doute la virginité perpétuelle de Marie, et semble même croire qu'elle a été enlevée au ciel sans passer par la mort[4].

Culte des reliques. — Nous avons vu comment les nombreux fidèles, venus pour assister au martyre triom-

1. Cité par Lyman Coleman, chap. x, § 4, n.
2. Fragment de l'homélie *De Christ séjournant avec nous*, chap. VII.
3. Il fut évêque de Constantia dans l'île de Chypre (l'ancienne Salamine), de 367 à 403.
4. Épiphane, *Contre les hérésies*, liv. III, tome II; Hérésie LXXVIII, p. 1040, 1041, 1043, 1044. Migne. — La *Fête de l'Assomption* ne fut instituée que quelques siècles plus tard, bien que la légende qui devait la faire établir remonte à une source gnostique. — *Dict. Christ. Antiq.*, II, 1142.

phant de Cyprien, avaient étendu leurs mouchoirs sur le sol pour recueillir quelques gouttes de son sang [1]; vu, également, l'absurde manière dont, un demi-siècle plus tard, Lucilla manifestait sa vénération pour la mémoire des martyrs [2]. Évidemment le cas de Lucilla n'était pas isolé. Il semble probable, cependant, que l'adoration des reliques ne devint pas générale avant le milieu du IVe siècle.

Une seule relique, le bois de la prétendue vraie croix, était universellement vénérée avant la mort de Constantin. Racontons-en brièvement l'invention, à laquelle on a cru pendant tant de siècles. En 326, l'impératrice Hélène, mère de Constantin, alors âgée de quatre-vingts ans environ, fit un pèlerinage à Jérusalem. Elle voulait visiter les saints lieux et y prier. Suivant la tradition, après avoir détruit Jérusalem et bâti Aelia Capitolina, Adrien aurait cherché à faire disparaître toute espèce de trace du Saint-Sépulcre. Dans ce but, il aurait fait élever un monticule et bâtir, à cet endroit même, un temple à Jupiter et un autre à Vénus. L'impératrice, guidée par un songe, raconte la légende, n'en découvrit pas moins un endroit si bien caché. Elle fit renverser les deux temples, et, quand on creusa le sol, désormais dégagé, on trouva le sépulcre, puis trois croix, et enfin l'inscription mise sur celle du Christ par ordre de Pilate. Mais comment reconnaître la croix du Sauveur au milieu des trois? L'impératrice et l'évêque Macaire résolurent de les soumettre à une épreuve. Justement une dame chrétienne de Jérusalem était sur le point de mourir. L'évêque proposa d'appliquer successivement les trois croix

1. Ci-dessus p. 291.
2. Ci-dessus p. 255.

sur elle. La première ni la seconde ne produisirent aucun effet, mais à la troisième la malade se leva, parfaitement guérie. L'authenticité de la vraie croix ainsi établie, on en détacha un morceau, qui fut enchâssé dans une monture d'argent et donné à Macaire pour l'église de Jérusalem. Le reste, clous compris, fut envoyé à Constantin. Celui-ci le fit enfermer dans sa propre statue, placée sur une colonne de porphyre sur le forum de Constantinople ; il fit mettre, en outre, quelques-uns des clous à son casque, tandis que les autres servirent à faire un armet et un mors pour son cheval de bataille. Et les âges futurs virent dans ce fait un accomplissement de la prophétie de Zacharie [1] : « En ce jour-là il sera écrit sur les clochettes des chevaux : Sainteté à l'Éternel ! » Tel était le degré d'abaissement où était tombée la religion du Christ ; tel, l'oubli des paroles de l'ange aux femmes près du sépulcre : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ! [2] »

Il ne faudrait cependant pas croire qu'une vieille

1. Chap. XIV, 20. — Socrate, *H. E.*, liv. I, chap. XVII; Sozomène, liv. II, chap. I; Théodoret, liv. I, chap. XVIII. — *Dict. Christ. Antiq.*, art. CROSS (Finding of); *Dict. Christ. Biog.*, art. HELENA.

2. Les détails de cette légende, différemment racontée, proviennent de documents postérieurs de cinquante à cent ans à l'événement. L'un des auteurs qui les donnent, Socrate le Scholastique, ajoute avec une louable franchise : « Tout cela, je le sais et l'ai répété pour l'avoir entendu raconter. » Le silence des contemporains est fort digne de remarque. Dans l'*Itinéraire* d'un pèlerin anonyme de Bordeaux à Jérusalem, qu'on fait remonter à l'an 333, on trouve une description de cette dernière ville et la mention de beaucoup de lieux, où la tradition faisait accomplir bien des faits relatés dans l'un et l'autre Testaments. Parmi ces lieux, Golgotha et le Saint-Sépulcre sont cités. Mais si l'auteur parle de la magnifique église récemment construite par Constantin, il ne dit rien ni de la croix, ni d'Hélène. Eusèbe, de son côté, dans sa *Vie de Constantin* (c. 338), parle de la visite de l'impératrice à Jérusalem, mais il ne mêle son nom en rien à la place où la crucifixion avait eu lieu, ou au Saint-Sépulcre. Il se borne à parler de l'endroit comme « du lieu qui avait été découvert ». Constantin, lui-même, dans sa lettre à Macaire, tout en ayant l'air de considérer comme miracu-

dame, un empereur superstitieux et un évêque ignorant aient été les seuls à admettre cette incroyable invention. L'Église entière semble avoir été disposée à faire comme eux. Cyrille de Jérusalem, vingt ans à peine après l'événement, nous informe qu'à ce moment-là le bois de la vraie croix avait été distribué dans le monde presque tout entier [1]. Le fait est que depuis longtemps les esprits des fidèles avaient été préparés à un retour quelconque à l'idolâtrie. Comme les arbres des grandes vallées de l'extrême Ouest, desséchés au terme de la saison brûlante, n'ont besoin que d'une étincelle pour s'enflammer, il n'en fallait qu'une aussi à l'Église, pour se laisser envahir par l'idolâtrie et la superstition. L'invention de la prétendue vraie croix fut cette étincelle. Elle le fut même si bien, qu'en 386 l'intervention de la loi devenait nécessaire pour réprimer le trafic des reliques. « Que personne, disait la loi, ne déplace un corps mort; que personne ne s'empare du corps d'un martyr et ne le vende. » Et Augustin nous informe que les moines surtout s'entendaient à vendre en détail les membres des martyrs, si tant est que martyrs il y eût [2].

Les jeûnes et les fêtes se multiplient pendant les IIIe et IVe siècles. Tout d'abord, en souvenir de la tentation de Notre Seigneur au désert durant quarante jours, on imagina plusieurs jeûnes de quarante heures et, de là, on en vint aux quarante jours du

leuse la découverte du lieu, ne dit rien sur les circonstances de cette découverte et rien sur la croix. Enfin Cyrille, qui a prononcé, sur le lieu même, ses discours catéchétiques, ne dit rien de l'impératrice. Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. III, XXIX-XXXIX; *Dict. Christ. Antiq.*; *Dict. Christ. Biog.*, ubi supra.

1. *Dict. Christ. Biog.*, art. HELENA.
2. Maitland, *Church in the Catacombs*, 278.

carême [1]. La fête de Pentecôte avait été instituée en commémoration de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Comme elle avait lieu cinquante jours après celui de la résurrection, ces cinquante jours devinrent des jours de fête, durant lesquels on priait debout. Les baptêmes se célébraient à la Pentecôte, à Pâques et le jour de l'Épiphanie. La fête de l'Épiphanie (manifestation) semble avoir été instituée par des judéo-chrétiens en l'honneur du baptême du Seigneur et avoir passé, au IVe siècle, d'Orient en Occident. C'est aussi vers le milieu du IVe siècle qu'on rencontre la première mention d'une fête de l'Ascension. Enfin, vers cette même époque, la fête de Noël commence à être célébrée à Rome, d'où elle passe en Orient. En 386 ou environ, Chrysostome, évêque de Constantinople, écrit : « Il y a dix ans à peine que nous avons entendu parler pour la première fois de ce jour [de fête]; il nous vient d'Occident, où on l'observait déjà [2]. »

On a beaucoup écrit sur les raisons qui amenèrent l'Église de Rome à célébrer pour la première fois la fête de Noël, comme aussi sur les motifs de sa fixation ultérieure et définitive au 25 décembre. Si l'on ne sait, en effet, rien de certain relativement à la date de la naissance du Christ, on peut cependant affirmer avec confiance qu'elle n'eut pas lieu aux environs immédiats du solstice d'hiver. Nous don-

1. Ou encore parce qu'on supposait que Notre Seigneur avait passé quarante heures dans son tombeau.

2. Chrysostome, *Homélie sur la Nativité*. — Clément d'Alexandrie parle de fidèles de son temps qui avaient « calculé non-seulement l'année, mais même le jour de la naissance de notre Sauveur, » et « des sectateurs de Basilides [docteur gnostique contemporain d'Adrien] qui observaient et fêtaient le jour de son baptême. » Clém. d'Alex., *Stromates*, I, chap. XXI; Néander, I, 415-418.

nerons sur ces questions l'opinion exprimée, non sans réserves, par Néander. « Précisément à cette époque de l'année (solstice d'hiver), les païens célébraient de nombreuses fêtes, et leur célébration était intimement liée à toute leur vie civile et sociale. Les chrétiens se trouvaient donc obligés de renoncer de ce chef à beaucoup d'habitudes communes et de rester en dehors de beaucoup de solennités. D'un autre côté, il était fort aisé de donner, grâce à quelques légers changements, un sens spirituel et chrétien à ces fêtes. Tout d'abord, par exemple, on célébrait les Saturnales, qui rappelaient les temps heureux de l'âge d'or et effaçaient pour un temps les distinctions entre l'homme libre et l'esclave. Quoi de plus simple, que de leur donner une portée chrétienne? Le rétablissement de la communion de l'homme avec Dieu n'avait-il pas ramené le vrai âge d'or, n'avait-il pas restauré la vraie égalité et la vraie liberté? Les païens avaient encore l'habitude d'offrir des présents (*strenae*, étrennes) à cette époque de l'année; les chrétiens en firent autant à l'occasion des fêtes de Noël. Les Saturnales se terminaient par la fête des enfants. Noël n'était-il pas la vraie fête des enfants chrétiens? Enfin venait, au jour le plus court de l'année, la fête de la naissance nouvelle du soleil, se rapprochant une fois de plus de la terre. La comparaison entre le soleil du monde matériel et Christ, soleil du monde spirituel, ne fournissait-elle pas une inévitable transition du point de vue païen au point de vue chrétien? Ainsi, à toutes ces fêtes païennes, on pouvait substituer une grande fête chrétienne, s'adaptant merveilleusement bien aux circonstances et aux sentiments de tous. On transporta, dès lors, au 25 décembre, la célébration de Noël, afin

d'empêcher toute participation des chrétiens aux fêtes païennes, et de détacher graduellement les païens eux-mêmes de leurs pratiques idolâtres [1]. »

Rien ne montre mieux combien les esprits des hommes les plus sages étaient alors partagés entre les influences contradictoires des habitudes acquises et de la vérité, que la réponse d'Origène au reproche que Celse adresse aux chrétiens, de ne pas prendre part aux fêtes païennes. Il cite d'abord cette parole de Thucydide : « Observer une fête, c'est accomplir un devoir, » et il ajoute : « Il célèbre vraiment une fête, celui qui remplit ses devoirs, prie sans cesse et offre sans cesse à Dieu, dans sa prière, des sacrifices non sanglants. C'est une belle parole que celle de Paul : Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous.... Si l'on objecte, continue-t-il, que nous, chrétiens, observons certains jours, comme le jour du Seigneur, celui de la Préparation, de la Pâque, de la Pentecôte, je réponds que le vrai chrétien, qui sert vraiment Dieu le Verbe en pensée, en parole et en acte, observe un perpétuel jour du Seigneur ; je réponds que celui qui se prépare sans cesse pour la vraie vie, et s'abstient de tous les plaisirs qui en détournent tant de gens, observe constamment le jour de la Préparation ; que celui qui se rend compte que Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous et qu'il a pour devoir de participer à la chair du Verbe, ne cesse pas de célébrer la Pâque ; que celui, enfin, qui peut dire en toute sincérité : nous sommes ressuscités avec Christ, pour être avec lui dans les de-

1. *Hist. Eccl.*, III, 440-443.

meures éternelles, vit dans une constante Pentecôte. »

Mais à peine Origène a-t-il donné ce commentaire de la « belle » parole de Paul, qu'il change de style et met en avant une maxime si étrangère au Nouveau Testament, qu'il cherche à l'appuyer sur l'Ancien. « Néanmoins, dit-il, la grande majorité des fidèles n'appartient pas à cette catégorie élevée. Au contraire, soit qu'ils ne puissent ou ne veuillent pas observer les jours de cette manière, ils ont besoin de moyens plus matériels d'empêcher les choses spirituelles de sortir complètement de leurs esprits. Il serait trop long de montrer pourquoi la loi de Dieu exige que nous observions ces jours de fête en mangeant le pain de l'affliction ou le levain d'herbes amères ; ou encore pourquoi la loi dit que nous devons humilier nos âmes, et autres expressions analogues... » C'est ainsi qu'Origène et les docteurs de son temps mêlaient les préceptes de la Loi à ceux de l'Évangile [1].

L'historien de l'Église, Socrate le Scholastique avait plus de lumières. Bien qu'écrivant au v[e] siècle, il montre sur ce point une rare liberté de pensée. Voici ce qu'il dit, par exemple, au sujet de la controverse pascale : On a complètement perdu de vue ce fait que lorsque la religion chrétienne remplaça l'économie judaïque, l'obligation d'observer la loi de Moïse et ses cérémonies typiques disparut. Dans son épître aux Galates, l'apôtre

1. *Contre Celse*, liv. VIII, chap. XXI-XXIII. Il est à peine nécessaire de dire que l'observance du premier jour de la semaine provient de causes entièrement différentes. Le jour hebdomadaire de repos est d'institution divine, datant de la création. Dieu bénit et sanctifia le septième jour parce que dans ce jour il se reposa de toute l'œuvre qu'il avait faite. L'Église primitive resta fidèle à l'institution ; seulement, à cause et en souvenir de la résurrection, le premier jour de la semaine fut substitué au septième.

montre que les Juifs étaient esclaves, mais que les chrétiens sont appelés à la liberté des enfants de Dieu; il les exhorte, en conséquence, à ne pas s'occuper des jours, des mois et des années [1]. Dans son épître aux Colossiens, il dit positivement que ces observances n'étaient que l'ombre des choses à venir. « Que personne donc, dit-il, ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune ou des sabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ [2]. » Les hommes aiment les jours de fête parce qu'ils amènent une cessation de travail. C'est à cause de cela que chacun, à l'endroit où il se trouvait, et suivant la coutume dominante, a célébré la mémoire de la Passion salutaire. Mais le Seigneur et les apôtres ne nous ont point ordonné d'observer cette fête [3]. Les apôtres ne s'occupaient pas d'instituer des fêtes; ils s'occupaient de provoquer chez les chrétiens une vie pieuse et à l'abri du blâme. Il en a été de la fête de Pâques comme de tant d'autres choses qui sont devenues usuelles en divers lieux : telle coutume particulière en a amené l'observation. En tous cas, comme je l'ai dit, aucun des apôtres n'a prescrit quoi que ce soit à cet égard [4]. »

Éducation. — On ne trouve pas grand'chose sur ce point dans la littérature antérieure au concile de Nicée. Les *Constitutions Apostoliques* contiennent un intéressant résumé de l'enseignement religieux donné aux candidats au baptême. « Que le catéchumène soit ins-

1. Chap. IV, 9-11.
2 .Chap. II, 16, 17.
3. Οὐ γαρ νόμω τοῦτο παραφυλάττειν ὁ σωτὴρ ἢ οἱ ἀπόστολοι ἡμῖν παρήγγειλαν.
4. *H. E.*, liv. V, chap. XXII.

truit, avant son baptême, dans la connaissance du Dieu increé, de son Fils unique et du Saint-Esprit. Que l'ordre de la création, l'action de la divine Providence et ses dispensations successives lui soient enseignés. Qu'on lui dise pourquoi le monde et l'homme, citoyen de ce monde, ont été créés, et de quelle nature il est lui-même. Qu'il sache comment Dieu a puni les méchants par l'eau et le feu et comment, au contraire, de génération en génération, il a couronné de gloire ses saints. Qu'il sache encore comment, dans sa Providence, il n'a jamais abandonné l'humanité, mais l'a rappelée, de temps en temps, de l'erreur et de la vanité à la connaissance de la vérité ; de l'esclavage et de l'impiété à la liberté et à la piété ; de la mort éternelle à la vie éternelle. Après cela, il devra savoir ce que sont l'Incarnation, la Passion, la Résurrection des morts et l'Ascension de Christ, et ce que comportent le renoncement au diable et l'alliance avec Christ [1]. »

Aussi longtemps que l'Église ne posséda point d'écoles pour l'enseignement séculier — et rien n'indique qu'elle en ait eu avant le IVe siècle — l'éducation des enfants chrétiens souleva de grandes difficultés. Il est probable que la fréquentation des écoles païennes était généralement considérée comme une nécessité, et Tertullien lui-même la permettait. Il recommandait seulement à l'élève chrétien de recevoir ce qu'il y avait de bien et de rejeter ce qu'il y avait de mal « exactement comme quelqu'un recevant du poison d'un autre homme, ignorant qu'il en donne, s'abstiendrait de le boire ». Mais si la nécessité peut servir d'excuse, c'est seulement

1. Liv. VII, chap. XXXIX.

parce qu'aucune autre voie n'est ouverte pour acquérir l'instruction [1].

Si Tertullien admet qu'un élève puisse, à la rigueur, fréquenter les écoles païennes, il repousse absolument l'idée qu'un chrétien puisse y enseigner. « Le maître d'école et le professeur, dit-il, sont en ligue avec l'idolâtrie. Ils doivent faire connaître les dieux des Gentils, observer leurs fêtes, d'après lesquelles même leurs honoraires sont établis. Le premier paiement d'un nouvel élève est consacré à Minerve. Il faut célébrer la fête de la Nouvelle Année et celle des Sept Collines; il faut percevoir les dons, recevoir les cadeaux du solstice d'hiver et ceux de la Chère Parenté. Il faut orner les écoles de guirlandes. Lorsque les femmes des Flamines et les Ediles offrent des sacrifices, les écoles ont congé. De même au jour de fête d'une idole, alors que toute la pompe du diable y est déployée [2]. »

Édifices. — Profitant des périodes de tranquillité dont ils jouirent au IIIe siècle, les chrétiens achetèrent des terrains et firent bâtir des églises. La première donnée positivement authentique que nous ayons sur ce point remonte au règne d'Alexandre Sévère (222-235) [3]. Il y avait à Rome, non loin de la rive occidentale du Tibre, un terrain qui avait toujours été regardé comme commun. Une des congrégations chrétiennes de la ville l'acquit pour y installer son temple. La corporation des traiteurs protesta, et la cause fut portée devant l'empereur. Celui-ci trancha la question en faveur des chrétiens, estimant qu'il valait mieux un édifice religieux

1. *De l'idolâtrie*, chap. X.
2. *Idem.*
3. Ci-dessus p. 243.

quelconque qu'un cabaret [1]. A la fin du IIIe siècle, les églises devinrent fort nombreuses. On en peut donner pour preuves le témoignage d'Eusèbe, mentionné ailleurs, et l'édit de Dioclétien, ordonnant de les démolir toutes et de confisquer les terrains qui en dépendaient. D'un autre côté, il résulte des détails donnés par Lactance sur la démolition de l'église de Nicomédie, que quelques-unes d'entre elles, au moins, étaient de grandes dimensions [2].

Après la promulgation de l'édit de Milan, les églises se multiplièrent avec rapidité. Les unes reproduisirent la forme des chapelles des Catacombes; d'autres, celle des basiliques romaines, transformées elles-mêmes, en bien des cas, en églises. La basilique était une sorte de dépendance du forum. Vers la fin de la République, lorsque l'accroissement des affaires rendit le forum insuffisant, on convertit en salles publiques les maisons particulières qui l'entouraient. On en fit des tribunaux, où l'on pouvait traiter les affaires judiciaires plus commodément et à couvert, et on les désigna sous le nom de basiliques [3]. De forme oblongue, ces salles avaient à l'intérieur (dans les temples elles étaient à l'extérieur) les inévitables colonnes de l'architecture antique; elles étaient divisées en une avenue centrale et deux ailes. Dans l'une des ailes les hommes, dans l'autre, les femmes attendaient leur tour d'être entendus. Vers le haut, ces trois parties de l'édifice étaient coupées par une quatrième, plus élevée de quelques marches et

1. Lampridius, *Alexander Severus*, chap. XLIX. Telle est l'origine de l'église Santa Maria in Transtevere [Transtiberina].
2. Ci-dessus, p. 321.
3. Du grec βασιλικὸς, royal.

réservée aux avocats, aux greffiers et autres officiers publics. Enfin, au delà du transept et comme prolongement de l'avenue centrale, l'édifice se terminait par une sorte de renfoncement semi-circulaire, voûté, nommé le tribunal ou l'abside, et où se tenaient le juge et ses assesseurs.

Une telle installation s'adaptait fort bien au ritualisme grandissant de l'Église. Les deux sexes, habitués à être séparés, se mirent chacun dans une des ailes. L'avenue centrale devint la nef [1]. Le transept, ou avenue transversale, fut occupé par le bas clergé et les chantres; l'évêque occupa le siège ou trône du magistrat, le clergé supérieur prit, à droite et à gauche, la place des assesseurs [2]. Comme le rapide développement de l'Église provoquait de constantes demandes de lieux de culte nouveaux, Constantin put accorder aux chrétiens l'usage de quelques-unes des nombreuses basiliques — car il n'y en avait pas seulement autour des marchés, mais aussi à chaque résidence impériale — sans pour cela entraver le cours de la justice ou amener des conflits religieux [3].

En Orient, l'architecture fut toute différente. Eusèbe nous décrit la reconstruction de l'église de Tyr (313-322), détruite sous Dioclétien, et il faut convenir que, si sa description est exacte, l'église nouvelle devait être

1. De *Navis*, vaisseau. Ainsi nommée à cause d'une prétendue analogie entre l'Église et la barque de Pierre.

2. C'est ainsi qu'on voit dans la cathédrale de Torcello, — une île près de Venise, — reconstruite au XI[e] siècle sur le plan d'une basilique romaine, un trône pour l'évêque au centre de l'abside principale. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule particularité curieuse de cette église. Fergusson, *Illustrated Handbook of Architecture*, II, 497-499.

3. Milman, *History of Christianity*, II, 342-344. A Rome, où on comptait dix-huit basiliques, deux, la Sessoria et la Laterana, avaient été accordées aux chrétiens par Constantin.

magnifique [1]. Constantin adopta la forme circulaire pour les églises qu'il fit bâtir en Terre Sainte et pour sa grande église de Constantinople. On sait que cette dernière, reconstruite avec une incroyable splendeur au VIe siècle, par Justinien, est devenue, en 1453, la célèbre mosquée de Sainte-Sophie [2].

On raconte que Constantin, sur le point d'entrer en campagne contre les Perses, avait fait préparer une grande tente en toile de lin brodée, ayant la forme d'une église, et qui devait l'accompagner, afin qu'il eût, comme les enfants d'Israël, une maison de prière, même au désert. Un nombre suffisant de prêtres et de diacres devaient s'y joindre et officier conformément aux règles de l'Église. De là vint que chaque légion eut une tente, qui lui servait d'église, et un personnel d'ecclésiastiques. Ajoutons, enfin, que Constantin avait une chapelle privée dans le palais impérial [3].

1. *H. E.*, liv. X, chap. IV.
2. Constantin l'avait dédiée à l'Éternelle Sagesse (Σοφία, d'où Sophie), c'est-à-dire, à la seconde Personne divine, le Fils de Dieu. Voy. *Prov.*, chap. VIII.
3 Socrate, liv. I, chap. XVIII. Sozomène, liv. I, chap. VIII.

CHAPITRE XVII

« DÉFENDANT DE SE MARIER » — « PRESCRIVANT DE S'ABSTENIR D'ALIMENTS » — LES ERMITES — PAUL — ANTOINE — LES MOINES ET LES NONNES.

Pendant la période où nous sommes, l'état de célibat et l'ascétisme sont de plus en plus en honneur. Il semble, et nous ne le disons pas sans tristesse, que lorsque les martyres cessèrent, le désir de se distinguer et de gagner le ciel par les œuvres et non par la foi, leur ait substitué le vœu de célibat. Presque tous les docteurs de l'Église s'accordent pour l'exalter [1]. Tandis que la persécution sévissait encore, Origène prédisait une

1. Les *Homélies Clémentines* font exception. « Que les prêtres, y est-il dit, prêchent le mariage, non-seulement aux jeunes gens, mais à ceux aussi qui sont plus avancés en âge... Que tous, pour sauvegarder la chasteté, se hâtent de se marier. » *Hom.*, III, chap. LXVIII. Mais cet ouvrage, si l'opinion généralement admise sur sa date est correcte, appartient à peine à notre période. C'est une série d'ouvrages, comprenant les *Recognitions* de Clément, et qu'on prétend avoir été écrits par Clément de Rome. Ils contiennent des discours de l'apôtre Pierre, et le détail des circonstances qui amenèrent l'auteur à devenir le compagnon de voyage de cet apôtre. On y trouve, en outre, d'autres détails sur sa vie. En somme, c'est une espèce de roman, moitié religieux, moitié philosophique, dessiné d'après la vie réelle. Son auteur et les doctrines qu'il contient ont donné lieu à de nombreuses et vives discussions, et l'opinion générale est que ce recueil a été composé vers la fin du IIe siècle, ou vers le commencement du IIIe. *Dict. Christ. Biog.*, art. CLEMENTINE LITTERATURE, I, 567. Introduction aux *Recognitions* dans l'A.-N. C. L. — Néander, I, p. 44, 488, 489.

gloire exceptionnelle, dans le monde à venir, à ceux qui auraient choisi la vie de célibat [1]. Cyprien, de son côté, élève jusqu'aux nues le mérite de la virginité, tout en se voyant forcé de déplorer certaines des conséquences désastreuses qu'il lui voyait produire [2]. Voici, par exemple, comment il pervertit le sens de la parabole du semeur dans son traité de la *Conduite des Vierges*. « Le grain, qui en rapporte cent, désigne les martyrs; celui qui en rapporte soixante, c'est vous [3]. » Et dans le cas où une vierge serait martyre, il pense qu'il faut ajouter les cent aux soixante, car la couronne céleste en est rendue doublement glorieuse [4]. Jérôme, qui écrit lorsque les martyres ont cessé, conserve cette même interprétation. « Le grain qui en rapporte trente, dit-il, désigne l'état de mariage; celui qui en rapporte soixante, le veuvage sérieux; celui qui en rapporte cent, est la couronne de la virginité [5]. »

Méthodius, évêque et martyr du commencement du IVe siècle, a laissé un long traité ou dialogue, composé à l'imitation du *Banquet* de Platon et intitulé : *Le Banquet des dix vierges*. Les interlocuteurs y rivalisent à qui fera le plus pompeux éloge de l'état de virginité.

Mais si ce genre de vie paraissait si désirable aux chrétiens en général, à plus forte raison le trouvait-on tel, sinon absolument nécessaire, pour le clergé. Sans doute, jusqu'alors, on n'avait pas considéré le mariage comme un empêchement dirimant à l'accomplissement des fonctions ecclésiastiques; mais, dès longtemps déjà,

1. *Dict. Christ. Antiq.*, I, 324.
2. *Ep.* LXI.
3. *De l'habillement des vierges*, chap. XXI.
4. *Ep.* LXXVI, § 6.
5. Maitland, *Church in the Catacombs*, p. 203.

il était inouï qu'un prêtre, surtout du haut clergé, se mariât après son ordination. Les *Canons* et les *Constitutions Apostoliques* décident que seuls les membres des ordres inférieurs, sous-diacres, lecteurs, chantres, portiers, pourront se marier après leur nomination [1]. Le concile d'Elvire se montre sévère pour les prêtres mariés, et celui de Nicée aurait décrété l'obligation du célibat dans l'Église entière, sans les protestations de Paphnutius, le confesseur mutilé et borgne de la Haute-Thébaïde, lui-même célibataire [2]. Se levant au milieu de l'assemblée, il rappela aux évêques, ses collègues, que le mariage est un état « honorable entre tous », les conjura instamment de ne pas imposer un joug si lourd aux ministres de la religion, et de ne pas faire un tort sérieux à l'Église par d'intolérables entraves [3].

L'opposition de Paphnutius enraya le mouvement pour un instant, mais elle ne l'arrêta pas. Dépassons un peu les limites de temps que nous avons assignées à ce volume, et voyons comment la nouvelle doctrine grandit et atteignit, enfin, son plein développement. Siricius, évêque de Rome en 385, défend absolument le mariage des prêtres et des diacres. Innocent Ier, en 405, ajoute comme sanction la peine de la dégradation [4]. Au neuvième concile de Tolède, en 659, les enfants nés de

1. Canon 27. *Constitutions*, liv. VI, chap. XVII. Le concile d'Ancyre (314) décide que si les diacres, au moment de leur ordination, déclarent qu'ils veulent se marier, ils ne doivent pas, pour cela, être privés de l'ordination. Au contraire, ils doivent l'être s'ils se marient après leur ordination, et sans en avoir parlé d'avance. Canon 10. — La même année, le concile de Néo-Césarée décidait qu'un prêtre qui se marierait après son ordination, serait dégradé. Canon 1.

2. Ci-dessus, p. 374, 384.

3. Socrates, liv. I, chap. XI.

4. Le philosophe Synesius était devenu évêque de Ptolémaïs en Cyrénaïque en 410. Lors de son ordination, on lui avait demandé de quitter

pareils mariages sont déclarés illégitimes, condamnés à devenir esclaves et à rester la propriété de l'Église, contre laquelle leurs pères ont péché. Soixante-deux ans plus tard, un nouveau concile de l'intolérante Espagne devait édicter des lois pour combattre les terribles conséquences du décret du concile de Tolède. D'une part, il formulait des canons au sujet des vices contre nature croissants du clergé et les condamnait de ce chef à la déposition et à l'exil; de l'autre, il prenait des mesures contre les suicides de plus en plus fréquents chez ceux sur lesquels pesait la discipline de l'Église [1]. Toujours, depuis lors, le mariage a été interdit entièrement au clergé de l'Église latine [2]. Dans l'Église grecque, les usages sont restés différents et moins rigoureux. Jusqu'à nos jours, on a *enjoint* au bas clergé de se marier, et on l'a interdit au haut clergé. Les évêques sont choisis parmi des moines ou des ecclésiastiques veufs. Les secondes noces sont considérées comme illicites.

sa femme. Voici sa réponse indignée : « Dieu, la loi et la sainte main de Théophile (évêque d'Antioche) m'ont donné ma femme. C'est pourquoi je déclare et j'affirme, que je ne veux en aucune mesure être séparé d'elle, ni vivre en secret avec elle comme un adultère; la séparation serait impie; une vie cachée, illicite. Ce que je ferai, c'est de demander à Dieu de nous accorder beaucoup et de pieux enfants ! » Œuvres de Synésius, *Lettre à son frère*, CV, dans ses *Œuvres*, éd. de Paris, 1612.

1. *Dict. Christ. Antiq.*, art. Celibacy, p. 326, 327.

2. La règle était d'une observation difficile. Les infractions étaient tolérées, et elles devinrent très nombreuses au IXe siècle, surtout en Allemagne et en Lombardie. Les papes essayèrent l'un après l'autre de faire exécuter cette loi. Mais il fallut la main de fer de Grégoire VII pour amener tout le monde à s'incliner devant elle (1074). On vit même de nombreux ecclésiastiques résigner leurs bénéfices plutôt que d'abandonner leurs femmes. Waddington, *History of the Church*, chap. XVI, § 2. « Durant toute la période qui s'étend de Siricius à la Réforme, dit Milman, la loi fut défiée, enfreinte, éludée. Jamais elle n'obtint rien qui ressemblât à une obéissance générale; seulement elle fut violée tantôt plus ouvertement, tantôt moins. » *Latin Christianity*, I, 78.

Parmi toutes les infractions, déplorables pour l'Église, aux règles évangéliques, aucune n'a eu de plus déplorables résultats que le célibat forcé des prêtres. Le mal était déjà grand de revenir à la loi et de rétablir un ordre ecclésiastique, alors que Jésus-Christ l'avait aboli pour toujours. Mais que dire de cette interdiction du mariage, alors que sous l'Ancienne Alliance il avait toujours été permis aux fils d'Aaron? N'est-il pas presque incroyable que, lorsqu'on pouvait encore entendre l'écho de la voix des apôtres, lorsque leurs écrits étaient dans toutes les mains, des docteurs et des conciles de l'Église aient eu la hardiesse d'accomplir, dans leur conduite et dans leurs ordonnances, cette prédiction si énergique du Saint-Esprit : « Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi... par l'hypocrisie de faux docteurs... prescrivant de ne pas se marier [1]? » Certes, ce fut un coup de maître de l'Ennemi, de s'établir ainsi fortement au sein même de l'Église, en s'appuyant sur les aspirations mal comprises de l'homme à la sainteté!

La sauvegarde que Dieu avait ménagée pour l'humanité tout entière, on l'enleva à toute une classe d'hommes; ils devaient diriger le troupeau, et on leur ôtait la possibilité de comprendre les devoirs, les intérêts et les sympathies domestiques, qui les en auraient rendus le plus capables. Les conséquences de cette grave erreur ont été nombreuses et terribles, et la moindre n'a pas été

1. I Tim., IV, 1-3. « Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience, prescrivant de ne pas se marier, et de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés, pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité. »

de voir la vie ecclésiastique descendre trop souvent au-dessous de celle de tous, alors qu'on pensait l'élever à un niveau supérieur de pureté et de piété. Hélas! du temps de Constantin déjà, ce mal était profondément implanté dans l'Église!

Jeûnes. — Le Saint-Esprit, qui avait révélé à Paul que quelques-uns s'écarteraient assez de la foi pour empêcher les hommes de se marier, lui avait aussi fait connaître qu'ils leur prescriraient « de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâce [1] ». Le jeûne, en effet, de facultatif qu'il était au début, alors qu'on le considérait comme pouvant contribuer à faciliter la dévotion, était devenu obligatoire et réglementé. Le mercredi et le vendredi furent choisis comme jours de jeûne. Le premier, parce que Jésus avait été trahi ce jour-là, le second, parce que c'était celui de la crucifixion. Plus tard on y ajouta certaines époques fixes d'humiliation. Le jeûne consistait en l'abstinence de tout aliment jusqu'à trois heures de l'après-midi [2]. Après cette heure, au moins dans les premiers temps, on pouvait, à toute époque, prendre les aliments qu'on voulait. L'historien Socrate constate même, dans la première partie du ve siècle, une grande diversité d'usages à cet égard. Dans certaines contrées, les chrétiens ne mangeaient aucune espèce de chair animale; ailleurs, ils pouvaient se permettre le poisson; ailleurs, la volaille et le poisson. Les uns ne mangeaient ni œufs, ni fruits; d'autres se contentaient de

1. I Tim., IV, 3.
2. Denys d'Alexandrie écrit : « Quelques-uns ne prennent aucune espèce de nourriture durant les six jours (de la semaine de Pâques); d'autres jeûnent deux, trois ou quatre jours; d'autres ne jeûnent pas même durant un jour entier. » *Ép. à Basilide.* Canon 1.

pain sec; d'autres se privaient de cela aussi; d'autres, enfin, prenaient part à toute espèce d'aliments [1]. Les *Constitutions Apostoliques* ordonnaient de se contenter de pain, de légumes, de sel et d'eau, pendant la semaine de Pâques. Le vin et la viande étaient expressément interdits [2]; et les *Canons Apostoliques* décrètent que, « si un évêque, un prêtre, un diacre, un lecteur ou un chantre n'observent pas le jeûne des quarante jours, ou ceux des quatrièmes jours de la semaine et du jour de la préparation, ils seront privés de leurs offices, sauf le cas de faiblesse physique. Si c'est un laïque, il sera suspendu de la participation à la communion [3] ».

Ermites. — La persécution de Décius (249-251) vint donner une impulsion considérable à la tendance à renoncer au monde et à vivre dans la solitude, que nous avons vue se manifester de bonne heure dans l'Église. L'orage s'était abattu principalement sur l'Égypte, et comme cette contrée abondait, plus qu'aucune dans l'empire, en retraites sûres pour les fugitifs, ses déserts et ses montagnes conservèrent définitivement ceux qui y avaient trouvé un asile. Plus tard, lorsque la persécution eut entièrement cessé, beaucoup de chrétiens éprouvèrent le besoin d'avoir une sorte de preuve extérieure qu'ils n'appartenaient plus au monde. Le nom de chrétiens, pensaient-ils, n'en était plus une, puisque le monde lui-même se donnait ce nom [4].

Un des fugitifs de la persécution de Décius, nommé Paul, est resté connu comme le premier ermite chré-

1. *H. E.*, liv. V, chap. XXII.
2. Liv. V, chap. XVIII.
3. Canon 69.
4. On nommait ces sortes de personnes *ermites* (qui vit dans les déserts, ἐρημίτης) ou *anachorètes* (qui s'est retiré du monde, ἀναχωρητής).

tien. Son histoire a été fortement embellie par la légende. Ce qu'on sait de positif se résume en ceci : vers l'an 251 et à l'âge de vingt-deux ans, il s'enfuit au désert de la Thébaïde, s'établit dans une caverne, où il vivait encore au siècle vivant. A vrai dire, son nom n'aurait pas été sauvé de l'oubli sans celui d'Antoine, le père du monachisme.

Antoine était né à Coma, près d'Héracléopolis, dans l'Heptanomide (Moyenne-Égypte) vers l'an 251. Il parlait la langue copte et n'avait jamais appris le grec. Dès son jeune âge, il se manifesta chez lui un sentiment religieux profond et un désir ardent de connaître Dieu. Son assiduité à l'église était remarquable, et les leçons de l'Écriture qu'il y entendait lire s'étaient si bien gravées dans sa mémoire, qu'il pouvait se passer plus tard d'une Bible écrite. Un jour, en allant à l'église, le contraste entre l'homme préoccupé des choses terrestres et l'image de la première communauté apostolique — telle qu'on la concevait généralement — où toutes choses étaient communes, s'imposa à son esprit. Au milieu de ces préoccupations, il entend lire la parabole du jeune homme riche. Son imagination ardente y voit un appel direct venu du ciel et, donnant à la parabole un sens que Clément d'Alexandrie avait condamné comme erroné [1],

1. « Le Seigneur ne demande pas au jeune homme riche, comme quelques-uns l'ont cru, de rejeter tous ses biens. Il lui demande de bannir de son cœur l'amour des richesses et en même temps les soucis et les anxiétés qui étoufferaient la semence de la vie spirituelle... Est-ce donc un enseignement nouveau du Fils de Dieu? S'agit-il d'un acte extérieur, que d'autres que des disciples de Christ ont pu faire? Non, il s'agit de quelque chose de plus élevé, de plus parfait, de plus divin; il s'agit d'arracher les passions mêmes de l'âme; il s'agit d'en chasser tout ce qui doit lui rester étranger. Un homme pourrait se dépouiller de tous ses biens terrestres, et n'en conserver pas moins son amour pour eux, son désir de les posséder. Il s'exposerait ainsi à un double malheur, celui de regretter ce qu'il aurait donné et de gémir

il se persuade qu'il doit renoncer à tous ses biens. Aussitôt il offre toutes ses propriétés aux habitants de son village, à la condition qu'ils en payeront l'impôt, vend ses meubles et en distribue le prix aux pauvres, n'en réservant qu'une petite partie pour l'entretien de sa sœur. Une autre fois, entendant lire l'ordre du Seigneur : « Ne soyez point en souci du lendemain », il donne à ces paroles un sens trop littéral et trop matériel, distribue tout ce qui lui reste en fait de biens, place sa sœur dans un *parthénon* [1] et, s'établissant non loin de la maison paternelle, il se voue à une vie de rigide ascétisme. On lui parle d'un vieillard vénérable, qui mène une existence solitaire; il va le trouver et en fait son modèle. Toutes les fois que la renommée d'un anachorète arrive jusqu'à lui, il se hâte de le visiter, demeure quelque temps auprès de lui, et rentre ensuite dans son village. Pour vivre, il a le produit du travail de ses mains et, ce qu'il peut épargner, il le donne aux pauvres.

L'erreur d'Antoine fut de ne pas comprendre l'amour de Dieu. Dieu ne demande pas l'anéantissement des sentiments humains. Son amour les comprend, au contraire, les épure, les sanctifie, les ennoblit. Partant de ce point de vue erroné, il fit tous ses efforts pour étouffer l'affection naturelle qui l'entraînait vers les

sur sa pauvreté... Comment, d'ailleurs, les hommes pourraient-ils accomplir des actes de charité sans en avoir les moyens? Si tel était, en effet, l'enseignement du Sauveur, il serait en contradiction avec plusieurs de ses plus beaux préceptes... Les biens de ce monde doivent être considérés comme les instruments, les moyens nécessaires pour les bonnes œuvres; ainsi doivent-ils être employés par ceux qui savent vraiment en faire un usage convenable. » Clément d'Alex., *Quel est le riche qui peut être sauvé*, chap. XI-XIV.

1. Maison d'éducation pour les jeunes filles pieuses.

siens. Il voulait oublier tout ce qui le rattachait à la terre. Mais la nature réclamait ses droits. En dépit de ses efforts, des pensées l'envahissaient et troublaient ses méditations. Bien plus, moins il donnait une issue légitime aux énergies et aux instincts inférieurs de notre nature humaine, plus leur voix devenait impérieuse. D'où les conflits nombreux qu'il avait à soutenir dans la solitude contre ses sens, conflits qu'une vie active lui eût épargnés. Constamment replié sur lui-même, le désœuvrement de ses méditations augmentait le nombre et la puissance des tentations auxquelles il avait à résister. Au lieu de chercher un refuge à ce mal dans de plus nobles occupations, et de remonter à la source éternelle de la force et de la sainteté, il passait son temps à repousser les impures suggestions, qui montaient sans cesse de l'abîme de son cœur corrompu. Bientôt, croyant triompher plus facilement des mauvais esprits par un ascétisme plus rigoureux, il quitta son village et adopta comme demeure une grotte qui servait de tombeau. Là, le dérangement de ses nerfs l'amena à se persuader qu'il était la proie des esprits des ténèbres. Enfin, il tomba dans un état de défaillance tel, qu'on le rapporta sans connaissance dans son village. On sait combien les luttes d'Antoine contre les démons, démons plus grotesques, souvent, que terribles, ont défrayé le pinceau des peintres.

Plus tard, ayant repris des forces, il se retira sur une montagne éloignée et y passa vingt ans au milieu des ruines d'un château abandonné, où il put enfin recueillir les fruits bénis de la sagesse et de l'expérience chrétiennes. Sa réputation de sainteté se répandit au loin; de toutes parts de nombreux malades — surtout ceux

qui attribuaient leur mal à l'influence des mauvais esprits, — accouraient vers lui, pour obtenir la guérison par ses prières. D'autres venaient pour obtenir des consolations ou des conseils, aussi bien sur des questions temporelles que sur leurs intérêts spirituels. Lorsque des différends étaient soumis à son arbitrage, il conseillait toujours de tout sacrifier à la charité, et il s'efforçait d'amener ceux qui venaient le voir, à sentir combien était grand l'amour de Dieu, qui n'avait pas épargné son Fils unique, mais l'avait livré pour le salut des hommes.

Pour échapper à l'admiration de la multitude et à la foule qui troublait ses méditations, Antoine se retira dans une solitude encore plus grande. Quelques Arabes, frappés de son apparence vénérable, lui apportèrent du pain. Sa retraite ne tarda pas à être découverte, et les ermites qu'il avait quittés l'y rejoignirent. Ils lui fournissaient les moyens de subsister. Cela encore parut excessif à Antoine. Il résolut non seulement de se suffire à lui-même, mais encore d'acquérir les moyens d'exercer l'hospitalité. Il se procura donc les instruments nécessaires à la culture du sol, choisit un terrain bien arrosé et y fit pousser des céréales et des légumes. En outre, il fabriqua des paniers, qu'il échangeait contre de la nourriture.

Antoine aurait pu se faire une grande réputation de thaumaturge. Il préféra toujours détourner, au profit de Dieu et de Christ, l'attention de ceux qui s'adressaient à lui. Un officier vint un jour lui demander de guérir sa fille. « Je suis un homme comme toi, répondit-il. Si tu crois au Christ que je sers, va et prie Dieu avec foi et ton désir sera réalisé. » En général, cependant, il

exhortait ceux qui souffraient à la patience, et beaucoup des malheureux, qui le quittaient sans avoir trouvé le soulagement espéré, emportaient quelque chose de bien plus précieux que la guérison d'une maladie physique, c'est-à-dire, la soumission à la volonté de Dieu. A mesure que son expérience augmentait, Antoine comprenait davantage combien il s'était mépris sur les moyens à employer pour surmonter les tentations. « Ne laissons pas, dit-il, nos imaginations nous importuner avec les spectres des mauvais esprits; ne laissons pas nos âmes s'affliger comme si nous étions perdus. Soyons joyeux, au contraire, et consolés en tout temps. Souvenons-nous que nous avons été rachetés et que le Seigneur, qui a vaincu les mauvais esprits et les a réduits à rien, est avec nous. »

Il fallait des occasions bien extraordinaires pour qu'Antoine quittât le désert et se montrât dans le monde. Il le fit, par exemple, en 311, lors de la persécution de Maximin. Cette crise le décida à venir à Alexandrie, pour visiter les frères, raffermir les faibles et donner plus de courage encore aux confesseurs. Telle était la puissance de ses paroles et de son exemple, que le gouverneur de la ville ordonna à tous les moines de la quitter. Beaucoup se cachèrent; Antoine, pour sa part, ne s'inquiéta pas de cet ordre et continua à paraître en public. Personne n'osa mettre la main sur lui. Quarante ans plus tard, en 352, alors qu'il avait cent ans [1], il parut encore à Alexandrie. Il s'agissait de résister à l'arianisme que protégeait le pouvoir civil. Son apparition produisit une sensation immense.

1. Le *Dict. Christ. Biog.*, art. SAINT ANTONIUS, donne à cette seconde visite la date de 335 environ.

Les païens eux-mêmes et leurs prêtres venaient dans les églises, pour voir celui que tous appelaient « l'homme de Dieu ». Païens ou chrétiens, les malades se pressaient autour de lui pour obtenir, en touchant ses vêtements, la guérison qu'ils espéraient.

Plusieurs des propos tenus par cet homme remarquable, et que nous a transmis la tradition, montrent chez lui une évidente grandeur d'âme. A ses yeux (et certes beaucoup d'autres ecclésiastiques, d'ailleurs distingués, étaient fort loin d'en être là) la faveur des princes était sans valeur. Constantin et ses fils lui ayant un jour écrit comme à leur père spirituel, et lui demandant une réponse, il dit aux moines qui l'entouraient : « Ne soyez pas émerveillés de voir l'empereur nous écrire; il n'est qu'un homme. Émerveillez-vous bien plutôt que Dieu ait donné sa loi aux hommes, et qu'il leur ait parlé par son Fils. » Tout d'abord, il ne voulait même pas entendre lire la lettre. Mais, sur l'observation des moines, que cette lettre émanait de princes chrétiens, et qu'il risquerait de les offenser, il finit par consentir à l'entendre et à y répondre. Dans sa réponse, il commence par féliciter l'empereur et ses fils d'être chrétiens, et il les engage à ne pas attacher une importance trop grande à leur gloire et à leur puissance terrestres; qu'ils pensent plutôt au jugement futur, et se souviennent qu'il n'y a qu'un roi vrai et éternel, Christ. Il termine en les exhortant à se montrer philanthropes, justes et charitables.

Parvenu à l'âge de cent cinq ans, et sentant venir la mort, il réunit ses disciples et leur dit : « Je vais suivre maintenant le sentier de mes pères, car le Seigneur m'appelle. » La grande préoccupation de ses derniers

moments était la crainte que les Égyptiens ne rendissent à ses restes un culte idolâtre. Et comme c'était encore la coutume d'embaumer les morts et d'en conserver les momies dans des maisons amies, surtout s'il s'agissait de personnages entourés d'un grand respect, il ordonna aux moines de tenir secret le lieu où ils l'enterreraient, afin qu'on ne vînt pas y chercher son corps pour l'embaumer, et lui rendre un honneur que n'avaient eu ni les patriarches, ni Christ lui-même. Il mourut en 356. De ses deux peaux de moutons, il en légua une à l'évêque d'Alexandrie, l'autre à celui de Thmuis; il exprima le désir qu'un manteau, qu'Athanase lui avait donné, fût rendu au donateur, et que son cilice fût partagé entre deux disciples depuis longtemps en relations particulièrement intimes avec lui.

Antoine était, paraît-il, toujours joyeux et bienveillant. Sa personne, bien que d'une taille peu élevée, imposait à tous. Son austérité était extraordinaire. Il ne mangeait ordinairement que du pain et buvait de l'eau. En général, il ne prenait de nourriture qu'après le coucher du soleil. Parfois il jeûnait quatre jours de suite. Il dormait fort peu. Son cilice dura, dit-on, autant que sa vie, et ses seules ablutions semblent avoir été involontaires, comme, par exemple, lorsqu'il était forcé de traverser une rivière à la nage [1].

Antoine trouva beaucoup d'imitateurs zélés parmi ses contemporains. Comme lui, ils désiraient atteindre la perfection chrétienne et, comme lui, ils prenaient une fausse route pour y arriver. Bâtissant leurs cellules autour de la sienne, ils en firent leur guide et leur chef,

1. Néander, III, 323-333. Robertson, I, 316. *Dict. Christ. Biog.*, art. Saint Antonius.

et peu de temps suffit pour implanter le monachisme dans l'Égypte entière. Les déserts des confins de la Libye furent bientôt parsemés de cellules et de congrégations de moines. Il en fut de même en Palestine et en Syrie, où le climat était aussi favorable que celui de l'Égypte à l'épanouissement d'un pareil genre de vie, et où, d'ailleurs, dès longtemps déjà, des précédents avaient existé parmi les Juifs [1]. Le génie plus pratique et moins contemplatif de l'église d'Occident se montra d'abord réfractaire au monachisme. Mais la puissante influence d'Athanase prépara son adoption dans le Nord de l'Afrique et en Europe, et l'adhésion enthousiaste d'Ambroise, de Jérôme et d'Augustin fit le reste [2].

Monachisme. — Antoine avait fondé la vie monas-

1. Par exemple, les Esséniens. Plusieurs auteurs pensent que la vie ascétique et la réclusion que s'imposaient ces anciens sectaires juifs ont grandement contribué à l'éclosion du monachisme. — Beaucoup de montagnes de la Palestine sont criblées de grottes creusées par les anciens anachorètes. Nous citerons particulièrement le mont Quarantana, près de Jéricho, et la caverne en forme de labyrinthe de la Montagne Franche, qui porte encore le nom du vénérable ermite Chariton, mort en 410 et qui, dit la tradition, a été le premier à l'occuper (Maghâret Khareitûn). Baedeker. *Syria*, 255, 256.

2. *Dict. Christ. Antiq.*, II, 1241. Augustin raconte l'anecdote suivante : Lorsque l'empereur Théodose (378-395) était à Trèves, deux fonctionnaires, se promenant dans les jardins qui entouraient les murs de la ville, entrèrent par hasard dans la modeste demeure de quelques-uns de ces pauvres en esprit, serviteurs du Seigneur. Ils y trouvèrent un petit livre contenant la vie d'Antoine. L'un d'eux commença à le lire, et son admiration ne faisait qu'augmenter au fur et à mesure qu'il lisait. En même temps se développait en lui le vif désir d'abandonner ses fonctions, pour suivre l'exemple d'Antoine. Regardant son ami, il s'écria : « Dis-moi, je te prie, à quoi pouvons-nous bien espérer d'arriver avec tout notre travail ? Quel est notre but ? A quoi servons-nous ? Pouvons-nous aspirer à mieux que de devenir, à la cour, les favoris de l'empereur ? Le chemin de ces faveurs n'est-il pas semé de dangers ? Si nous les surmontons, n'est-ce pas pour en rencontrer un plus considérable encore ? Et pourtant, si nous le voulions, nous pourrions devenir de suite les amis de Dieu ! » Puis il recommença à lire le livre et son cœur était agité comme le flot de la mer. Enfin, sa résolution prise, il dit à son ami : « Je renonce maintenant à toutes mes espérances terrestres ; je suis décidé à servir Dieu. Si tu n'es pas

tique; Pachôme la régularisa. Pachôme était né en Égypte de parents païens, vers 292. Dès que le service militaire auquel il avait dû se soumettre fut terminé, il vécut pendant douze ans avec un vieil anachorète. C'est là qu'il comprit, sous l'influence de l'amour chrétien, qu'il ne devait pas se préoccuper seulement de sa propre perfection, mais travailler aussi au salut des autres hommes. Aussitôt, conformément aux idées courantes de son temps, et croyant obéir à un appel du ciel, il fonda une congrégation de moines dans une île du Nil appelée Tabennae, non loin de Thèbes [1]. Cette congrégation ne tarda pas à devenir nombreuse. En 348, c'est-à-dire encore du vivant de Pachôme, elle comprenait déjà huit monastères distincts, avec trois mille moines, dont quatorze cents dans la seule maison mère. Au commencement du ve siècle, ces trois mille étaient devenus cinquante mille.

Dans son ensemble, cette association portait le nom de couvent (*cœnobium* [2], nom donné plus tard à chaque cloître), et elle était sous la direction de Pachôme et de ses successeurs. Le chef ou supérieur se nommait abbé, du nom de père en hébreu ou en syriaque [3]. Les moines étaient divisés en vingt-quatre classes, sui-

disposé à m'imiter, au moins ne cherche pas à m'arrêter. » Son ami lui déclare alors qu'il ne l'abandonnera pas, et qu'il se joindra à lui dans l'accomplissement d'un si glorieux devoir, dans l'espérance d'une aussi glorieuse récompense. Ce qui fut dit, fut fait. Les deux amis s'installèrent dans l'humble habitation où ils se trouvaient, et, à la nouvelle de leur décision, leurs deux fiancées se vouèrent, pour Dieu, à une virginité perpétuelle. Augustin, *Confessions*, liv. VIII, chap. VI.

1. Vers 325, d'après Tillemont; vers 340, d'après Gieseler. Voy. Robertson, I, 316, note *n*.

2. Κοινόβιον, vie en commun.

3. En grec, ἀρχιμανδρίτης, c'est-à-dire chef du troupeau ou du bercail.

vant le degré de leurs progrès spirituels, et chaque classe était désignée par une des lettres de l'alphabet. Ils étaient astreints au travail, et faisaient, avec les joncs du Nil, des paniers, des nattes et des cordes; ils s'occupaient aussi d'agriculture et de construction de bateaux. A la fin du IVe siècle, chaque cloître possédait son bateau destiné à descendre le Nil et à porter sur les marchés d'Alexandrie ce que les moines avaient fabriqué. Le produit de la vente était employé à l'entretien de tous; s'il restait ensuite des fonds disponibles, on les distribuait aux pauvres. Les moines avaient si complètement établi la communauté des biens, que c'était un grave manquement à la discipline que de dire : mon manteau, mon livre, ma plume. Jérôme nous raconte l'histoire d'un moine de Nitrie « plutôt économe qu'avare », qui laissa à sa mort cent *solidi* (environ 1000 francs), gagnés par lui en tissant du lin [1]. Que faire de cette somme d'argent? Les frères tinrent conseil. Les uns voulaient la distribuer aux pauvres; d'autres, la donner à l'église; d'autres, aux parents du défunt. Mais les pères du couvent citèrent le texte : « que ton argent périsse avec toi ! » et ordonnèrent que l'argent serait enseveli avec celui qui l'avait économisé. Non qu'ils voulussent montrer à son égard une trop grande sévérité, mais afin qu'aucun autre moine ne se laissât aller à thésauriser ainsi.

Les moines priaient plusieurs fois par jour, jeûnaient les quatrième et sixième jours de la semaine, et com-

1. Le couvent dont il est ici question était sur la montagne de Natron, au milieu d'une région déserte, à l'ouest de l'ancienne Memphis et du Caire. Il avait été fondé par Macarius l'ancien, à peu près à l'époque où Pachôme fondait celui de Tabennae.

muniaient tous les samedis et tous les dimanches. Ils mangeaient ensemble, chantaient des hymnes avant de commencer leurs repas, les prenaient en silence et abaissaient leurs capuchons pour ne point se voir. La partie la plus importante de leur costume était une peau de chèvre, à l'imitation du prophète Élie [1]. Ils dormaient tout habillés [2] et sur des sièges disposés, dit-on, de telle sorte, qu'ils étaient presque debout. Deux fois par an, à Pâques et au mois d'août, ils se réunissaient tous à la maison mère. En août, ils célébraient la fête de leur réconciliation avec Dieu et de leur réconciliation entre eux [3].

Pachôme avait une sœur. Entendant parler avec éloge de l'œuvre de son frère, elle désira le voir. Pachôme ne voulut pas la recevoir. Il lui envoya le portier, chargé de la prier de se contenter de savoir qu'il se portait bien, et de lui dire que, si elle le désirait, il lui bâtirait un couvent. Elle accepta. Les moines de Tabennae bâtirent en effet une maison, où se forma très vite une importante communauté de femmes, dont la sœur de Pachôme fut l'abbesse. Pachôme fit pour elles un règlement sur le modèle de celui de ses moines. Elles étaient sous son autorité, mais il ne les visitait jamais. Cet exemple fut rapidement suivi, et les recluses prirent le nom de *nonnes* [4].

1. Ils portaient une tunique à manches courtes, munie d'un capuchon, une ceinture et une sorte de manteau qui couvrait le dos, les épaules et les bras. Stephens, *Vie de Chrysostome*, p. 63.

2. Pachôme, à l'inverse de quelques-uns de ses successeurs, exigeait que ses moines lavassent leur linge avec un très grand soin.

3. Néander, III, 334-336.

4. Terme de respect filial, signifiant une femme âgée, une mère ou une nourrice. Les vieux moines étaient appelés *nonni* par les plus jeunes. Le mot est peut-être égyptien. *Dict. Christ. Antiq.*, art. NUN.

L'enthousiasme pour la vie d'anachorète avait pris si rapidement de telles proportions, que, parmi le grand nombre de ceux qui s'étaient retirés au désert, plusieurs n'avaient ni les dispositions ni l'énergie intérieure nécessaires à ce genre de vie. Il en résulta promptement et inévitablement, chez quelques-uns, des troubles mentaux ou un fanatisme sauvage. Les uns, tourmentés par leurs pensées, se tuaient eux-mêmes, soit en se plongeant des couteaux dans le corps, soit en se jetant dans des précipices. D'autres, après avoir poussé l'abstinence et les macérations jusqu'à leur extrême limite, pensaient avoir atteint la perfection, et pouvoir se dispenser, désormais, de l'usage des moyens de grâce, que les chrétiens plus faibles trouvaient nécessaires. Ils cessaient de s'assembler avec les frères, et s'abandonnaient aux visions et aux révélations particulières dont ils se supposaient honorés. Trop souvent, alors, ils tombaient dans une espèce de folie, ou en venaient à se figurer que tout ce qu'ils avaient pris pour une inspiration n'était qu'illusion trompeuse. Souvent, aussi, les désirs sensuels, qu'ils avaient réussi à supprimer pendant quelque temps et que, dans l'aveuglement de leur orgueil spirituel, ils croyaient avoir définitivement domptés, reprenaient le dessus avec une violence extrême. Ils se replongeaient alors dans toutes leurs occupations terrestres antérieures, et allaient même jusqu'à se permettre tous les plaisirs charnels.

Deux exemples suffiront à le montrer. Héron, moine du désert de Nitrie, avait poussé si loin la mortification de ses sens, qu'il pouvait faire plus de dix lieues (trente milles) sous les rayons brûlants du soleil, sans manger ni boire, et en répétant constamment des passages de

la Bible. Il pouvait encore vivre trois mois de suite en ne mangeant que le pain seul de l'eucharistie et des herbes sauvages[1]. Il en conçut de lui-même une opinion si exagérée, qu'il ne voulait se reconnaître aucun supérieur sur la terre, et qu'il trouvait au-dessous de sa dignité de participer à la communion. Peu à peu, cependant, une fièvre de mouvement s'empara de lui et il ne put rester plus longtemps dans sa cellule. Il quitta brusquement le désert, vint à Alexandrie, et se plongea dans un genre de vie absolument opposé. Il fréquentait le théâtre, le cirque et tous les lieux de plaisir, et ne se privait d'aucun excès. Ce changement provoqua chez lui une grave maladie, qui le fit venir à résipiscence, et lui inspira le désir ardent de recommencer à vivre comme il avait vécu avant sa chute. Il finit par mourir dans la paix.

Ptolémée s'était établi seul dans un endroit connu sous le nom de l'Échelle, au delà du désert. Personne n'avait encore eu le courage d'y résider, parce qu'il fallait faire quatorze milles pour trouver de l'eau. Il y passa quinze ans, recueillant dans des vases de terre, pendant les mois de décembre et de janvier, l'abondante rosée qui couvre les rochers à cette époque. A la fin, pourtant, ce genre de vie excéda ses forces, et l'essai qu'il avait tenté, de devenir étranger à tout ce qui était humain, fut la cause même de sa chute. A force de ne plus vouloir être homme, il en vint à douter de la réalité de sa propre existence; il ne crut plus ni à lui-même, ni à Dieu, ni à rien; la création tout entière lui fit l'effet d'une fantasmagorie. Il en conclut que

1. Sozomène (*H. E.*, l. VI, ch. XXXIII) parle de moines de Syrie qui, à l'heure des repas, « prenaient chacun leur faucille et coupaient sur la montagne l'herbe qui servait à leur repas ».

l'ensemble de ce qui existe, né de soi-même et sans créateur, se mouvait dans l'apparence. Désespéré, il parcourut, devenu presque muet, une ville après l'autre, fréquenta les spectacles publics et finit par s'abandonner à toute espèce de débauches.

Ce qu'on nous raconte de Pior et de Mutius montre encore à quel point certains moines avaient réussi à étouffer en eux toute affection humaine. Le premier, disciple d'Antoine, fit vœu, en quittant la maison paternelle, de ne plus jamais voir aucun de ses parents. Il était au désert depuis cinquante ans, lorsque sa sœur apprit qu'il vivait encore. Trop infirme pour aller le trouver, elle obtint par ses instantes supplications, que le supérieur de son frère lui ordonnât de venir la voir. Arrivé devant la porte de sa demeure, Pior lui fit dire qu'il était là. Mais, dès que la porte fut ouverte, il ferma les yeux et les tint obstinément fermés durant toute l'entrevue. Puis, après avoir permis à sa sœur de le voir dans ces conditions, il refusa d'entrer dans la maison et partit en toute hâte pour le désert.

Mutius alla encore plus loin dans le même genre. Il désira entrer dans un monastère avec son fils, âgé de huit ans. On les obligea, pour commencer et comme épreuve, à rester longtemps en dehors de la porte. Leur constance à le supporter décida les moines à les admettre, bien que les enfants fussent habituellement exclus. Mais ce n'était là qu'un commencement. L'enfant fut séparé de son père et dut subir toute espèce de mauvais traitements. Il fut couvert de haillons, laissé dans un état de saleté indigne, et battu souvent sans motif. Mutius ne fit aucune observation. Enfin, l'abbé lui ordonna de jeter son fils dans

la rivière. Il le fit. Ajoutons qu'on sauva l'enfant [1].

Insister plus longtemps sur ce sujet nous entraînerait bien au delà de la période historique, dans laquelle nous voulons nous tenir. Concluons donc en racontant un trait d'une nature moins sombre. L'ermite Pambos était fort ignorant. Il ne savait pas lire. Voulant cependant apprendre un psaume afin de pouvoir le répéter, il chercha quelqu'un qui lui vînt en aide. On choisit le psaume trente-neuvième. Mais à peine Pambos eut-il entendu les premiers mots du verset premier : « Je disais : je veillerai sur mes voies de peur de pécher par ma langue.... » qu'il se déclara satisfait et partit, sans vouloir même entendre le reste. « J'en ai appris bien assez, disait-il, si seulement je puis m'y conformer. » Six mois après, son précepteur le rencontre et lui reproche de ne pas être revenu continuer son étude. Pambos réplique qu'il n'a pu encore apprendre à pratiquer ce premier précepte, et qu'il attend. Bien des années après, on lui demande s'il y est arrivé et il répond : « A peine, en dix-neuf ans, ai-je appris à faire ce que ces lignes enseignent. » Ce même ermite, invité par Athanase à venir habiter à Alexandrie, y vit une fille de mauvaise vie danser en public, ainsi qu'on peut le voir encore fréquemment. Il se mit à verser des larmes, et comme on lui en demandait la raison : « Deux choses, dit-il, me font pleurer. La première, c'est la perdition de cette femme : la seconde, c'est que je ne fais pas tant d'efforts pour plaire à Dieu, que cette femme pour plaire à des méchants [2]. »

1. Néander, III, 337-340. Robertson, I, 316-319, 332, 333. *Dict. Christ. Antiq.*, art. Saint Antonius. Cf. Kingsley, *The Hermits.*
2. Socrate, liv. IV, chap. xxiii.

CHAPITRE XVIII

DIFFUSION CROISSANTE DE L'ÉVANGILE EN ARMÉNIE, EN ABYSSINIE, DANS LA GRANDE-BRETAGNE — L'ÉGLISE DEVIENT DE PLUS EN PLUS MONDAINE — LES MAGISTRATS — LA GUERRE — CONCLUSION.

Pendant toute cette période, les progrès de l'Évangile sont incessants. Il est prêché dans les contrées où on ne l'avait pas encore entendu. Dans sa réponse à Celse, écrite vers le milieu du IIIe siècle, Origène parle de nombreux évangélistes itinérants, qui traversent les villes et les villages des différentes provinces de l'empire, en répandant la semence de l'Évangile [1].

Deux pays méritent une mention particulière, pour avoir adopté à cette époque le christianisme comme religion nationale. Ce sont l'Arménie et l'Éthiopie (Abyssinie).

La bonne nouvelle avait été prêchée de bonne heure en Arménie. Jusqu'au règne de Dioclétien, les résultats

1. Liv. III, chap. IX. Sur un point, toutefois, les progrès de l'Évangile furent subitement arrêtés. En 226, Artaxerxès, fondateur de la dynastie des Sassanides, en Perse, rétablit l'ancienne religion de Zoroastre, pour en faire l'appui de sa domination usurpée. Milman fait remarquer que c'est peut-être le seul cas d'un réveil vraiment puissant d'une religion païenne. *Hist. of Christianity*, II, 247.

furent fragmentaires et presque nuls. A ce moment-là, Grégoire l'Illuminateur consacra sa vie à la conversion de ce peuple. Peu après l'an 300, il réussit à persuader au roi d'Arménie et à sa cour d'accepter le baptême, et ce pays devint ainsi le premier à adopter le christianisme comme religion d'État. Grégoire fonda un grand nombre d'églises et d'écoles. Telle est l'origine de l'Église arménienne. Bien que plus ou moins viciée dès le début, aussi bien dans son esprit que dans son culte, elle a conservé jusqu'à nos jours une grande prospérité extérieure, et Etchmiadzine, au nord du mont Ararat, dont Grégoire avait fait le centre ecclésiastique de l'Arménie, est encore le siège du patriarche arménien [1].

L'Église d'Abyssinie doit son origine à un accident providentiel. Durant le règne de Constantin, un savant grec de Tyr, nommé Mérope, entreprit un voyage scientifique. A son retour, il aborda en Éthiopie pour se procurer de l'eau fraîche. Attaqué par les belliqueux habitants du pays, il fut pillé et mis à mort en même temps que la plus grande partie de l'équipage. Seuls, deux jeunes gens, Frumentius et Ædesius, furent épargnés. Mis en service chez le prince de la tribu, ils gagnèrent peu à peu sa confiance et son affection. Ædesius devint son échanson, et Frumentius, dont l'intelligence et la sagacité frappèrent le prince, son secrétaire. Après la mort du prince, on leur confia l'éducation de son jeune successeur, et Frumentius acquit une grande influence comme ministre d'État. Cette influence, il l'exerça en faveur du christianisme. Il noua des relations

1. *Dict. Christ. Biog.*, art. Gregory of Armenia.

avec tous les marchands chrétiens qui fréquentaient ces parages, les aida à fonder une église, et se joignit à leur culte.

A la fin, les deux Grecs obtinrent la permission de rentrer dans leur pays. Ædesius se retira à Tyr, où il devint prêtre. L'historien Rufin l'y rencontra, et c'est lui qui nous raconte ces détails, d'après Ædesius lui-même.

Frumentius, pour sa part, se sentit appelé à une œuvre plus haute. Il désirait ardemment voir le peuple au milieu duquel il avait passé une grande partie de sa jeunesse, et dont il avait reçu tant de marques de bienveillance, afin de le faire participer, lui aussi, à la plus grande bénédiction dont l'humanité puisse jouir. Il s'arrêta par conséquent à Alexandrie, où Athanase venait d'être élu évêque. Athanase entra immédiatement dans ses vues et convoqua, pour les lui soumettre, tout le clergé d'Alexandrie. Puis, comprenant bien que personne ne pouvait, mieux que Frumentius, entreprendre l'œuvre projetée, il le consacra évêque de la nouvelle Église. Frumentius revint donc en Éthiopie et commença à propager, non sans grand succès, la foi chrétienne [1]. Le christianisme n'a jamais entièrement disparu, depuis, de ce pays éloigné. Mais il y est devenu bien peu chrétien [2].

1. Socrate, liv. I, chap. XIX; Sozomène, liv. II, chap. XXIV.

2. Les traditions de l'Église d'Abyssinie sont fort curieuses. La bible éthiopique, qui remonte peut-être à Frumentius, comprend le livre apocryphe d'Enoch. On y observe le sabbat juif, comme le dimanche; la chair du porc et celle d'autres animaux impurs sont interdites; on y conserve un modèle de l'Arche de l'alliance, à laquelle on offre des présents et des prières, et qui est le centre du culte public. On attribue une influence magique aux cérémonies extérieures et à l'immersion en particulier. Chaque année, on célèbre une fête à l'occasion de laquelle tout le monde est rebaptisé. Même, chose étrange ! Ponce Pilate est honoré comme un saint, parce qu'il a lavé ses mains du sang innocent. Les interminables discussions relatives aux deux natures du

Nous avons déjà parlé de l'introduction du christianisme dans la Grande-Bretagne [1]. L'histoire de l'Église primitive de ce pays est restée entourée d'une profonde obscurité. La plupart des légendes qui en parlent ne peuvent supporter l'épreuve de la critique historique. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il y avait des églises dans la Grande-Bretagne durant le règne de Constance, père de Constantin, et de Constantin, son fils; qu'au concile d'Arles (314), il y avait trois évêques anglais : Eborius, d'York, Restitutus, de Londres, et Adelfius, généralement regardé comme évêque de Lincoln [2]. L'histoire de saint Alban, nommé le proto-martyr d'Angleterre, et qui aurait été martyrisé du temps de Dioclétien, repose sur des témoignages peu sûrs et dont aucun n'est antérieur à l'an 429. Germanus aurait alors visité ses reliques, probablement à Vérulamium. La légende de

Christ, qui divisèrent la chrétienté au ve siècle et qui s'y sont éteintes depuis longtemps, n'ont pas encore cessé dans cette Église. Les Abyssins honorent les saints et les peintures; ils n'ont pas d'images taillées; ils s'inclinent devant les croix, mais ne veulent pas de crucifix. Chacun de leurs prêtres porte toujours une croix à la main et la présente à tous ceux qu'il rencontre afin qu'ils la baisent. — Si peu fidèles au vrai christianisme que soient les Abyssins, leur pays n'en est pas moins bien supérieur aux autres contrées de l'Afrique, quant à l'agriculture, aux arts, à la législation et à la condition sociale de ses citoyens. Schaff, *Nicene Christianity*, 778.

1. Ci-dessus, p. 182.

2. Robertson, I, 154, 155. L'absence totale de sépultures chrétiennes en Angleterre ne permet pas de supposer une bien grande extension du christianisme dans ce pays. « Grâce à la multitude des monuments se rapportant au culte des anciens habitants de la Grande-Bretagne au temps des Romains; grâce au nombre immense des sépultures romaines qui ont été découvertes et examinées, nous avons des renseignements sur les différentes formes du paganisme dans ce pays. Mais nous ne trouvons aucune trace quelconque du Christianisme. Il faut donc croire que, lorsque les Romains quittèrent l'Angleterre, tous ces temples et tous ces autels étaient debout, et que le paganisme était en pleine force. » *Edinburgh Review*, n° CXCI, art. THE ROMANS IN BRITAIN, cité dans Cooper, *Free Church*, 219, 220. Cf. Green, *Making of England*, p. 6, mais aussi Robertson, *Hist. of the Church*, I, 492, n. f.

son martyre est bien postérieure encore [1]. C'est l'historien Bède le Vénérable qui la raconte le premier. Répétons-la, à notre tour, en laissant de côté les récits merveilleux inévitables alors, en pareille matière.

Alban, encore païen, rencontre un prêtre qui cherche à se dérober aux persécuteurs. Ses sentiments charitables l'emportent sur ses préjugés religieux, et il offre au prêtre un refuge dans sa propre maison. Là, il est vivement impressionné en voyant comment ce prêtre prie Dieu, et comment, jusque bien avant dans la nuit, il consacre de longues heures à ses dévotions. Soudain la grâce divine agit en lui, et son cœur est rempli d'un désir ardent de devenir disciple de Christ. Le prêtre l'instruit avec joie et Alban fait de rapides progrès dans la connaissance de la vérité.

Peu après, le prince du pays est averti que le prêtre est caché dans la maison d'Alban. Il envoie de suite une bande de soldats pour se saisir de lui. Dès qu'Alban l'apprend il n'hésite pas à se sacrifier lui-même, plutôt que de livrer l'homme qui a cherché un refuge sous son toit. Il revêt les habits du prêtre, vient à la rencontre des soldats et se livre à eux, comme étant celui qu'ils cherchent. Le juge devant lequel on l'amène était justement près de l'autel, offrant des sacrifices aux faux dieux. Il s'aperçoit bien vite de la supercherie, et donnant l'ordre de faire approcher Alban de l'autel, il lui dit : « Puisque tu as volontairement caché un homme sacrilège et rebelle, tous les tourments qui lui étaient destinés te seront infligés, si tu ne consens pas à rendre de suite à nos dieux le culte que nous leur rendons. »

1. *Dict. Christ. Biog.*, art. ALBANUS.

Alban répond avec calme qu'il ne peut se soumettre à un tel ordre. « A quelle famille appartiens-tu? demande le juge. — Pour quelle raison t'enquiers-tu de ma famille? réplique Alban; je suis chrétien.

Le Juge. — Je te demande ton nom. Dis-le de suite.

Alban. — De mes parents je tiens le nom d'Alban. J'adore le Dieu vivant, créateur de toutes choses.

Le Juge. — Si tu veux jouir d'une longue vie, il faut que, sans tarder, tu sacrifies à nos grands dieux.

Alban. — Les dieux que vous adorez sont des démons. Ils ne peuvent rien faire en faveur de leurs adorateurs. »

A l'ouïe de ces paroles, le juge ordonne d'infliger à Alban la peine du fouet. Celui-ci la subit avec patience et même avec joie, et le juge, voyant son inébranlable résolution, le condamne à être décapité. Pour arriver au lieu du supplice, il fallait traverser un pont. Il était si encombré de monde au moment où Alban devait passer, que les gardes eurent toutes les peines du monde à s'ouvrir un passage. Le lieu même du supplice était une colline peu élevée, surmontée d'un petit plateau et couverte de fleurs. Le soldat qui devait servir de bourreau fut si ému de la fermeté et de la joie d'Alban, que, jetant son glaive, il tomba aux pieds du martyr, le priant de lui permettre de souffrir avec lui. On les décapita tous deux; plus tard la ville de Vérulam reçut, en souvenir de ces événements, le nom de Saint-Alban [1].

Il n'est pas possible d'indiquer avec certitude la proportion entre les chrétiens et les païens à cette époque.

1. Bède, *H. E.*, liv. I, chap. VII. Il cite, au sujet de cet événement, Fortunatus, évêque de Poitiers, « le dernier représentant de la poésie latine en Gaule » :

Albanum egregium fœcunda Britania profert.

Ils étaient plus nombreux en Orient qu'en Occident, si l'on en excepte l'Afrique. Corneille, évêque de Rome, écrivant à l'époque de la persécution de Décius, en 250, nous informe qu'il y avait alors à Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres et quarante-deux clercs; il y avait, en outre, cinquante-deux exorcistes, lecteurs ou portiers; enfin, plus de quinze cents veuves ou pauvres, soutenus par l'Église. De ces chiffres, on a conclu que la population chrétienne de Rome devait s'élever à cinquante mille personnes environ. Les lieux de culte étaient au nombre de quarante; mais, à l'époque de la mort de Constantin, il devait être devenu probablement bien plus considérable. Manso évalue à sept mille le nombre des congrégations répandues dans tout l'empire. A leur tête, on comptait environ dix-huit cents évêques [1].

Les divergences entre l'Église et le monde païen s'effacent de plus en plus. — L'accroissement du nombre et de la richesse des fidèles, le baptême des enfants et le développement du sacerdotalisme ne tardèrent pas à atténuer de plus en plus les divergences entre l'Église et le monde. La ligne de démarcation entre chrétiens et païens perdit de son acuité ou, tout au moins, se maintint pour des raisons nouvelles et toutes différentes.

Les chrétiens des premiers âges se distinguaient des païens par leur genre de vie et la pureté de leur conduite. « Étant dans la chair, ils ne vivaient pas selon la chair; habitant sur la terre, ils étaient citoyens des cieux [2]. » Maintenant, la différence porte sur des céré-

1. Eusèbe, *H. E.*, liv. VI, chap. XLIII; Optat, liv. II, chap. XXXIV. Burton, p. 328. Manso, *Vie de Constantin*, cité dans Cooper, *Free Church*, p. 356.

2. *Lettre à Diognète*, ci-dessus, p. 29.

monies extérieures. Les chrétiens sont les gens qui ont reçu le baptême d'eau, qui participent au pain et au vin, au sacrement, comme on dit, ou aux mystères. Non certes qu'il leur manque certaines autres qualités chrétiennes d'un caractère plus positif! les nombreux martyres, le dévouement dans les temps de famine ou de peste, la vigilance et la sainteté de vie de milliers de fidèles prouvent encore, d'une manière éclatante au monde, la puissance fortifiante de l'Évangile. Mais, d'un autre côté, plus l'importance attachée aux cérémonies grandit, moins on s'attache à la conversion du cœur. Comment la moralité n'aurait-elle pas décliné, lorsqu'un homme comme Grégoire le Thaumaturge [1] adoptait une discipline flexible, et faisait céder la sainte règle de l'Évangile devant les habitudes vicieuses des païens nouvellement baptisés? Et quand, après l'édit de Milan, la porte de l'Église fut encore plus largement ouverte, ne devint-il pas extrêmement difficile, sinon impossible, de maintenir la discipline et la morale?

D'ailleurs, à mesure que le danger grandissait, la voix des gardiens des troupeaux perdait de plus en plus son énergie. Après la fin du IIe siècle, les Montanistes n'eurent plus aucune influence, et toutes les sectes, comme celle des Novatiens, par exemple, qui demandaient le retour aux anciennes mœurs et à l'ancienne discipline, ne purent jamais obtenir de résultats sérieux, dans l'Église en général [2]. Çà et là quel-

1. Ci-dessus, p. 452.
2. Les Novatiens, ayant fait cause commune avec les orthodoxes contre les Ariens, furent plus *tolérés* que d'autres dissidents. Mais, au siècle suivant, ils furent persécutés par Cyrille d'Alexandrie. En 412, il ferma leurs églises dans cette ville et s'empara de leurs biens ecclésiastiques. Schaff, p. 942.

ques personnalités font entendre, cependant, un cri d'alarme. Ainsi Commodien, vers l'an 250. Il nous reste de lui deux poèmes, écrits en un latin barbare. Ils témoignent de la grande liberté d'esprit de l'auteur. En voici un exemple. Quelques-uns de ceux dont la mission était d'instruire et de guider l'Église avaient montré une indulgence coupable, sous l'empire de la crainte ou sous l'influence des présents. Commodien s'écrie : « Tu cours avec la multitude aux vains spectacles du cirque, où Satan fait son œuvre avec bruit ! Tu t'imagines que tout ce qui est agréable est licite ! Ah ! n'aime pas le monde, ni les choses qui sont du monde ! ainsi parle la voix de Dieu ; tu le sais, tu l'approuves, et pourtant tu n'obéis pas et tu te contentes d'observer des prescriptions d'hommes. Tu te fies à ce présent qui a fermé la bouche de l'homme qui devait t'éclairer ; tu as acheté son silence ; tu as obtenu qu'il fît taire pour toi la loi divine... Sois plutôt comme Christ veut que tu sois, heureux et bon en Lui, car le monde ne te donnera que tristesse et chagrin [1]. »

Un siècle plus tard, vers l'an 355, Aërius proteste à son tour. Né dans le Pont ou en Arménie, Aërius avait été consacré prêtre par son ami, le semi-arien Eustathius, évêque de Sébaste. Des discussions ultérieures s'étant élevées entre lui et son évêque, Aërius et ses nombreux partisans rompirent ouvertement avec l'Église et renoncèrent en même temps à toute possession temporelle.

L'enseignement d'Aërius atteignit, sur quelques points, un niveau presque égal à celui de certains des

1. *Instructions*, chap. LVII, LVIII.

docteurs les plus éminents de la Réforme. Aussi lui valut-il les persécutions de l'Église orthodoxe. Épiphane, par exemple, l'attaque avec une extrême violence. Il lui reproche quatre chefs principaux d'hérésie. Le premier, d'avoir dit que l'Écriture sainte n'établit aucune différence entre les évêques et les prêtres. Le second, que les prières et les offrandes pour les morts sont non seulement inutiles, mais pernicieuses; car, si elles leur étaient utiles, il ne serait plus nécessaire de vivre saintement, et il suffirait d'amener, par des présents ou autrement, une foule de gens à faire de telles prières ou de telles offrandes, pour que le salut du défunt fût assuré. Le troisième chef d'hérésie porte sur la question des jeûnes. Bien que moine, Aërius condamnait tous les jeûnes fixes. Un chrétien, pensait-il, devrait jeûner toutes les fois qu'il en sentirait le besoin pour le bien de son âme, mais établir des jours de jeûne obligatoire était un retour à l'esclavage de la Loi. Enfin Aërius considère l'observation de la Pâque comme un reste de superstition judaïque, et dit que les chrétiens ne devraient point célébrer cette fête, puisque l'apôtre Paul a déclaré que Christ, qui a été immolé pour nous, est notre Pâque.

« Aërius, dit son biographe [1], se servit des armes de l'Écriture pour combattre l'accroissement rapide du sacerdotalisme à son époque. Il osa mettre en question les prérogatives de l'épiscopat. Il essaya de délivrer l'Église du joug de cérémonies qui menaçaient de l'étouffer et de peser plus lourdement sur elle que les

1. *Dict. Christ. Biog.*, art. Aérius. — Cf. Mosheim, *H. E.*, I, 393 et 577, n. 145. (Trad. de Félice.)

rites abolis du judaïsme. » Hélas! ce fut en vain, et sa voix resta sans écho. « La protestation d'Aërius, continue le même auteur, était prématurée, et des siècles devaient s'écouler avant qu'elle pût être renouvelée avec fruit. » Malheureusement, si les chefs de l'Eglise ne tinrent pas compte de l'avertissement, ils n'épargnèrent pas les persécutions à celui qui l'avait donné. On refusa à Aërius et à ses amis l'entrée des églises, et même celle des villes et des villages. Ils furent obligés de vivre dans les champs, dans les carrières et dans les cavernes, et de tenir, malgré les rigueurs de l'hiver arménien, leurs assemblées en plein air.

A mesure que l'Église grandissait, les accusations odieuses lancées contre son culte ou contre les fidèles diminuaient graduellement. Sans doute, jusqu'au temps de Constantin, les écrivains païens ne ménagent pas les attaques contre l'Évangile; mais la tactique n'est plus la même. Ce n'est plus la guerre ouverte d'un Celse ou d'un Lucien; ce sont les insinuations et les sourdes menées de l'école néo-platonicienne, dont Porphyre est le plus illustre champion [1]. On affirme, maintenant,

1. Porphyre avait environ vingt ans lorsqu'Origène mourut. Voici ce qu'il dit en parlant de lui : « Cet homme, que j'ai eu l'occasion de rencontrer quand j'étais fort jeune, jouit d'une grande célébrité à cause des ouvrages qu'il a laissés. Il était un des auditeurs d'Ammonius [Saccas], le plus grand maître de philosophie de notre temps. Mais la direction qu'il prit était bien différente de celle de ce philosophe. Ammonius, en effet, après avoir reçu une éducation chrétienne, changea de voie et revint à l'ancienne manière de vivre, dès qu'il se fut appliqué quelque temps à l'étude de la philosophie; et Origène, au contraire, bien qu'instruit dans les lettres grecques, abandonna cette voie pour adopter ces témérités des barbares. » Eusèbe, liv. VI, chap. XIX. — L'ouvrage composé par Porphyre contre le christianisme n'est pas arrivé jusqu'à nous; mais nous possédons, par contre, quelques-unes des nombreuses répliques qu'y opposèrent les pères du IIIe et du IVe siècle.

qu'il n'y a pas, entre l'ancienne religion et la nouvelle, tout l'antagonisme qu'on pense, et qu'il est possible de les réconcilier en les combinant. On fait des comparaisons entre Christ et les anciens philosophes, et l'on cherche à prouver qu'ils ne lui ont pas été inférieurs [1]. Il est probable, toutefois, que les arguments de ce genre n'entravèrent pas d'une manière sérieuse les progrès de l'Évangile. Tout au plus empêchèrent-ils quelques païens sans énergie de quitter l'ancienne idolâtrie, pour embrasser la foi nouvelle, ou encore séduisirent-ils quelques chrétiens imprudents, qui s'y laissèrent prendre et renoncèrent à la foi plus pure dans laquelle ils avaient été élevés [2].

Les magistrats. — Dès que l'Église eut acquis une certaine importance, et déjà avant son union avec l'État, les chrétiens d'un certain rang se trouvèrent dans une situation difficile, relativement à l'exercice des fonctions civiles. Beaucoup trouvaient l'acceptation d'une charge quelconque incompatible avec la profession de la foi chrétienne, tant que le chef de l'État appartenait au paganisme. Tel était, par exemple, l'avis de Tertullien. « Nous ne nous mêlons jamais, dit-il, des affaires publiques [3]. »

D'autres pensaient différemment, et nous avons vu [4] que, sous Dioclétien, quelques-unes des plus hautes charges de l'État étaient exercées par des chrétiens. Certains membres de l'Église allaient même jusqu'à accepter des emplois qui devaient les obliger à sacrifier aux dieux

1. Ci-dessus, p. 243, n.
2. Mosheim, I, 263-266. (Trad. de Félice.)
3. *Apologétique*, chap. XXXVIII.
4. Ci-dessus, p. 320, 321, 325.

et à présider aux jeux publics. Naturellement, l'Église condamnait énergiquement de pareilles infidélités [1].

Après sa victoire sur le paganisme, l'Église n'en continua pas moins à veiller sur ceux de ses membres qui exerçaient des fonctions civiles. Le premier concile d'Arles (314) décida que, lorsqu'un chrétien serait investi de la charge de gouverneur d'une province, il devrait être muni d'une lettre pour l'évêque, serait placé sous sa haute surveillance et pourrait être exclu de la communion, s'il commettait des actes contraires à la discipline de l'Église [2]. Ces dispositions produisirent plus tard de grands abus, car ils conduisirent à l'intervention prépondérante du clergé dans tous les actes officiels et dans les fonctions purement civiles des juges, des gouverneurs et même des empereurs et des rois.

Le service militaire. — Il n'est pas douteux qu'aux IIIe et IVe siècles, l'objection contre le service militaire, tirée de l'antinomie entre la guerre et les préceptes de l'Évangile, n'ait perdu du terrain. Du temps de Dioclétien, nous l'avons dit d'après Eusèbe [3], on trouvait dans les armées beaucoup d'officiers et de soldats chrétiens. Les Montanistes avaient perdu en nombre et en influence, et le témoignage qu'ils avaient rendu à l'Évangile sur ce point avait diminué avec eux. Nous pouvons, cependant, trouver quelques renseignements sur cette importante question, dans les livres ecclésiastiques en usage au IIIe siècle et dans les siècles suivants. Les

1. Concile d'Elvire, canons 1-3.
2. Bingham, liv. XVI, chap. III, § 5.
3. Ci-dessus, p. 317. Denys d'Alexandrie, cinquante ans auparavant, dit qu'on comptait des soldats parmi les martyrs du temps de Dioclétien. Eusèbe, liv. VII, chap. XI.

Constitutions Apostoliques restent étrangères à cet égard à l'esprit du Nouveau Testament. Elles ne dépassent pas les idées émises par Jean-Baptiste. « Si un soldat se présente, disent-elles, qu'on lui enseigne à ne point commettre d'injustice, à n'accuser personne faussement, à se contenter de sa solde [1]. » Les *Canons de l'Église d'Alexandrie* (attribués à tort à Hippolyte) décident qu' « un Nazaréen (chrétien) ne peut devenir soldat, sinon sur un ordre précis. » Une autre édition des mêmes *Canons* à l'usage des chrétiens d'Ethiopie semble indiquer une intelligence plus réelle de la règle évangélique : « Il n'est pas convenable aux chrétiens, y est-il dit, de porter les armes [2]. » Et nous pouvons, enfin, rappeler la manière si explicite dont Lactance proteste contre la guerre et contre toute espèce de violence [3].

Il est une légende de cette époque, si familière aux lecteurs des ouvrages d'histoire ecclésiastique, qu'on ne peut la passer sous silence, bien qu'elle ne puisse supporter un examen critique. C'est celle de la légion thébaine. On raconte que cette légion, composé de six mille six cents hommes, tous chrétiens, avait été appelée d'Orient en Gaule par Maximien. Arrivés près de la ville d'Agaunum, au-dessus du lac de Genève, dans la vallée du Rhône, les soldats de cette légion se rendirent compte qu'on voulait les employer à forcer leurs frères des Gaules à revenir à la religion païenne.

1. Luc, III, 14. — Eusèbe, liv. VIII, chap. XXXII.

2. Canon 14 d'Abulides (Hippolyte). *Ante-Nicene Library*, Hippolytus. Appendice à la IIe partie, p. 135, 139. — Il n'est pas douteux qu'il y eut, suivant les Églises, des degrés divers dans la compréhension de ces applications pratiques du christianisme.

3. Ci-dessus, p. 399.

Dès lors, ils refusèrent de marcher. A cette nouvelle, Maximien, qui se trouvait non loin de là, ordonne de décimer deux fois la légion. Cette cruelle mesure restant sans effet sur le reste, et Maurice, commandant de la légion, ayant déclaré à l'empereur qu'ils étaient tous disposés à mourir plutôt qu'à manquer si peu que ce fût à leur devoir vis-à-vis de Dieu, l'empereur exaspéré les fait entourer par le reste de ses troupes, et la légion tout entière, posant ses armes, se soumet sans résistance à la mort. Et c'est pourquoi, depuis, on donne à cette ville le nom de Saint-Maurice. Ces faits auraient eu lieu en 286, c'est-à-dire l'année même où Maximien fut associé comme Auguste à Dioclétien. Les preuves qui les établissent sont d'une extrême faiblesse. En outre, et sans parler de cette circonstance qu'il n'en est point fait mention avant l'an 520, il se trouve qu'un fait analogue se serait passé en Syrie. Un tribun militaire grec, également nommé Maurice, y aurait été martyrisé avec soixante-dix de ses soldats [1].

Nous avons déjà cité deux exemples de soldats chrétiens se soumettant à la mort plutôt que de manquer à leur conscience. Le premier était celui de Marin, qui fit une noble confession du nom du Christ, bien qu'il dût lui en coûter et son rang et la vie [2]. Le second,

1. Robertson, I, p. 144. Gieseler, *K. G.*, I, 216, note p. — Tous ceux qui ont visité Cologne connaissent l'ancienne église de Saint-Géréon, où la tradition du martyre des Thébains s'affirme encore sous une autre forme. L'église est garnie d'ossements innombrables, qu'on prétend être ceux de Géréon et de ses camarades de la légion thébaine. Leur martyre aurait eu lieu — nouvelle variante — sous Dioclétien. La partie inférieure des murs de l'église est garnie de pierres tombales, sur lesquelles on peut lire des inscriptions grossièrement sculptées. Voici l'une d'elles : *Thebeor* [*um*] XII *corpora et plura reconduntur hic.* DOUZE CORPS ET PLUS DES THÉBAINS SONT ENSEVELIS ICI.

2. Ci-dessus, p. 305.

celui du centurion Marcellus, qui, plutôt que de participer à une fête païenne, jeta son épée et fut conduit au supplice [1]. Dans les deux cas, remarquons-le, il ne s'agissait pas d'un refus de principe, si nous pouvons ainsi dire, et à cause des préceptes de l'Évangile. Mais y eut-il des cas de résistance de ce genre? C'est ce que nous ne saurions dire. Probablement de tels scrupules étaient alors aussi impopulaires qu'aujourd'hui, et les chroniqueurs ont bien pu ne pas mettre un zèle excessif à en connaître et à en raconter les manifestations. L'histoire nous a cependant conservé un exemple remarquable de cette fermeté à refuser d'entrer dans l'armée, parce que Christ a défendu à ses disciples de prendre part à la guerre. Le héros est un des fidèles martyrs du IIIe siècle.

En 295, à Teveste [2], ville épiscopale de Numidie, le sergent recruteur amena, devant le proconsul Dion, un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Maximilien, qu'il jugeait propre au service militaire. C'était durant une période de tolérance et de calme. Le jeune homme était accompagné par son père. Au moment où on allait vérifier sa taille, il s'écria : « Je ne puis pas entrer au service, je suis chrétien. » Le proconsul ne fit aucune attention à ces paroles, et ordonna à ceux qui en avaient la charge de le mesurer. Tandis qu'il était debout contre le poteau indicateur, il dit encore une fois : « Je ne puis aller à la guerre, je ne puis faire du mal, je suis chrétien. »

Dion. — Mesurez-le. (L'officier proclame sa hauteur, cinq pieds dix pouces.)

1. Ci-dessus, p. 318.
2. Aujourd'hui Tébessa, en Algérie.

Dion. — Donnez-lui les insignes [1].

Le jeune homme résiste et s'écrie : Je ne le souffrirai pas; je ne saurais prendre part à la guerre!

Dion. — Si tu ne veux pas servir, tu mourras.

Maximilien. — Je ne servirai pas. Vous pouvez me couper la tête si vous voulez. Je ne puis combattre de combat terrestre. Je suis le soldat de Dieu.

Dion. — Qui t'a donné de telles idées?

Maximilien. — Mes propres réflexions et Celui qui m'a appelé à son service.

Dion se tournant vers son père : « Donne un sage conseil à ton fils. » Le père : « Il sait ce qu'il doit faire; mon conseil serait inutile. »

Dion (à Maximilien). — Accepte les insignes militaires.

Maximilien. — Je n'en ferai rien. Je porte les insignes du Christ.

Dion. — Je vais t'y envoyer tout droit, auprès de ton Christ.

Maximilien. — Fais; je suis prêt.

Dion. — Allons! marquez-le et mettez-lui le collier.

Maximilien résiste de nouveau. « Je briserai ce collier, dit-il, parce que je le considère comme un objet sans valeur. Je suis chrétien. Il ne m'est donc pas permis de porter au cou un sceau de plomb tel que celui-là, après avoir reçu, par la grâce de mon Seigneur Jésus-Christ, le fils du Dieu vivant, le sceau de la rédemption. »

Dion. — Songe à ta jeunesse... Il est honorable pour un jeune homme d'être soldat.

1. Les insignes, ou marque distinctive (*signaculum*) des soldats, consistaient dans l'inscription sur les mains, au moyen de piqûres, du nom de l'empereur, et dans la fixation au cou d'un collier de cuir où la devise (*device*) de l'empereur était gravée.

Maximilien. — Je ne puis combattre que pour mon Seigneur.

Dion. — Mais il y a des soldats chrétiens dans les armées impériales!

Maximilien. — *Ils* savent ce qui *leur* est permis. Pour moi, je suis chrétien et ne puis faire de mal.

Dion. — Quel mal font donc ceux qui combattent?

Maximilien. — Tu le sais bien.

Dion. — Ne méprise pas le service militaire, sans quoi tu périras misérablement.

Maximilien. — Je ne périrai pas. Tu peux, il est vrai, me faire mettre à mort; mais mon âme vivra avec Christ.

Dion. — Rayez son nom.

Le nom rayé, le proconsul ajoute : « Puisque, dans ton impiété, tu as refusé de servir, écoute ta sentence et qu'elle serve d'avertissement aux autres; » puis il lit sur ses tablettes : « Que Maximilien soit mis à mort par l'épée, à cause de son refus impie de devenir soldat. »

Maximilien répond : « Grâces soient rendues à Dieu! »

Arrivé sur le lieu de l'exécution, il s'écrie : « Frères bien-aimés, efforcez-vous de voir Dieu et de recevoir de lui une telle couronne. » Puis, se tournant vers son père, il lui dit d'un ton joyeux : « Donne à ce soldat le vêtement militaire neuf que tu avais préparé pour moi. Tu viendras me rejoindre un jour, et nous glorifierons ensemble le Seigneur. » A peine avait-il prononcé ces paroles, que sa tête était séparée de son corps. Son père retourna à sa maison plein de joie, remerciant Dieu, qui avait permis qu'il pût lui offrir une aussi précieuse victime. Une dame, nommée Pomponiana, demanda son corps et le plaça dans sa chambre. De là il fut porté à Carthage et enseveli sous une colline non loin du palais

et à côté du tombeau de Cyprien. Treize jours après, la dame elle-même mourut et fut enterrée à la même place [1].

Ainsi agit, d'après le récit que l'antiquité nous a conservé, ce courageux jeune homme. Il compta sa vie pour rien en comparaison des commandements du Seigneur. Et pourtant il était isolé; il n'avait pas, comme les martyrs des persécutions générales, de nombreux confesseurs autour de lui pour le réconforter et le soutenir. Il souffrit seul pour son Sauveur, comme son Sauveur avait souffert seul pour lui. Son exemple est donc digne d'un double respect. Ah! si la jeunesse de nos jours, au moins celle pour qui l'obéissance à Christ est ce qu'il y a de plus important, pouvait arriver à se convaincre que toute guerre est de sa nature absolument incompatible avec l'Évangile, et pouvait se laisser guider par cette conviction! on verrait bientôt cesser cette tyrannie du militarisme, qui écrase les peuples, qui foule aux pieds toute liberté morale et religieuse. Oui, s'ils savaient accepter joyeusement, pour obéir à leur Seigneur, les reproches, la prison, la mort même, quelle force résisterait à un pareil argument? Ne serait-ce pas là le vrai moyen, le moyen divin, de supprimer les armées permanentes, la conscription forcée, les guerres et la préparation aux guerres, qui depuis si longtemps sont une source d'affliction pour le monde?

Nous l'avons constaté, le respect du commandement du Christ sur ce point était moins grand au IIIe siècle qu'au IIe; avec les victoires de Constantin, il

1. Ruinart, *Acta Sincera*, 300-303.

disparaît entièrement. Alors s'établit cette union impie entre le culte de Mars et celui du Dieu de paix ; alors on entoure la croix de laurier, et jusqu'à nos jours l'Église en sera à la fois éblouie et avilie. Depuis Constantin, la conscience chrétienne garde, sur cette question si grave, un complet silence, à moins pourtant qu'elle ne parle pour approuver. Augustin donne quelque part [1] l'opinion générale de l'Église en disant : « Parfois les puissances de ce monde craignent Dieu; d'autres fois elles ne le craignent pas. L'empereur Julien était un incrédule, un apostat, un idolâtre; pourtant les soldats chrétiens servaient sous ses ordres. Sans doute, si leur obéissance à Christ était en jeu, ils ne reconnaissaient plus que leur Maître céleste. L'empereur leur ordonnait-il d'adorer les idoles ou d'offrir de l'encens, ils préféraient obéir à Dieu qu'à lui. Mais s'il leur disait : mettez-vous en ligne de bataille; marchez contre telle ou telle nation, ils obéissaient sans hésitation aucune à leur roi. »

Il faut arriver au XVIIe siècle pour que ce silence profond cesse et pour que des protestations s'élèvent. Chaque jour en voit augmenter le nombre, et chaque jour elles commandent davantage l'attention. Il faudra bien que les nations et ceux qui les gouvernent finissent par entendre, et qu'ils adoptent, en ces matières, une nouvelle et plus sainte ligne de conduite.

Conclusion. — Nous avons suivi bien imparfaitement, sans doute, mais pas à pas, l'Église chrétienne depuis

1. *Exposition du Psaume* CXXIV.

son origine jusqu'à l'époque de son union avec l'Etat sous l'empereur Constantin. Ses luttes des premiers jours sont maintenant finies. Elle commence à jouir d'une grande prospérité extérieure et entre désormais dans une phase nouvelle. Rien de plus naturel, dès lors, que de nous arrêter ici.

Si notre but a été de montrer l'Église primitive dans sa simplicité apostolique, et de signaler l'addition graduelle de rites et d'observances étrangers à l'esprit du christianisme (bien que la vérité évangélique ne soit jamais restée sans témoins fidèles), nous nous sommes efforcés de conserver toujours une probité parfaite, de ne cacher, sciemment du moins, aucune vérité, de n'admettre aucun mensonge, et de donner en même temps, autant qu'il nous a été possible, une vue générale de l'ensemble.

Un fait ressort clairement de notre étude : c'est que, de très bonne heure, l'Église a commencé à être envahie par les éléments misérables et inférieurs de ce monde. Nous avons vu le témoignage unanime des pères de l'Église primitive condamner nettement des formes et des superstitions, qu'aujourd'hui encore un grand nombre de chrétiens de profession considèrent, malgré leur origine tardive, comme une partie essentielle de la religion.

Nous ne voudrions pas, pourtant, que cette dégénérescence précoce de l'Église visible amenât à en désespérer. Bien comprise, l'histoire ecclésiastique ne saurait produire un tel résultat. « L'Église militante, a écrit Trench [1], compte à chaque époque des triomphes et

1. *Mediaeval Church History,* lect. I, p. 12.

des chutes. Les triomphes peuvent être plus sensibles à tel ou tel moment, dans tel ou tel pays, tandis que les chutes le sont dans d'autres. Mais ni les triomphes, ni les chutes ne restent cachés. Il peut y avoir des chrétiens qui ne voient qu'un seul côté; cherchons à ne fermer les yeux sur aucun des deux. Pour nous, qui croyons à la divine fondation de l'Église dans le monde, sachons voir dans tous les temps — et bien des preuves infaillibles sont là pour nous y aider — l'Église triomphante. Mais, d'un autre côté, puisque nous savons que le trésor de la grâce est contenu dans des vases de terre, sachons aussi voir les chutes de toutes les époques, voir l'idée divine toujours imparfaitement réalisée par l'humanité; en un mot, contemplons courageusement les deux faces de la vérité. »

Au milieu de toutes les vicissitudes de la vie extérieure de l'Église, au milieu de ses luttes et de ses altérations, un point doit particulièrement frapper le chrétien sérieux. De génération en génération, on rencontre des *témoins de Christ*. L'organisation de l'Église a pu être corrompue; la foi a pu être encombrée par des inventions humaines ou par des restaurations appartenant à une économie antérieure, mais il ne s'en est pas moins trouvé des hommes dont les écrits, marqués, pour ainsi dire, du sceau de l'Esprit-Saint, peuvent encore servir à défendre la vraie foi chrétienne. L'influence des Irénée, des Tertullien, des Cyprien, des Clément, des Origène, n'a pu que contribuer à édifier et à accroître l'Église spirituelle de Christ, et ce ne sont pas quelques doctrines ou quelques idées sur le gouvernement de l'Église, dépassant les unes et les autres les limites de l'enseignement biblique, qui ont

pu empêcher ce résultat. Ils étaient les témoins vivants d'un vivant Sauveur. Ce sont de tels hommes que d'âge en âge le Seigneur suscite, pour qu'ils lui rendent témoignage dans le monde, pour qu'ils nourrissent et dirigent l'Église, qu'il s'est acquise par son propre sang. Nous ne devons pas oublier non plus quelques-uns de ceux dont la situation extérieure dans l'Église a été toute différente, et dont aucun monument n'a conservé les noms; ni même certains chrétiens auxquels les « Pères de l'Église » ont refusé la main d'association. De tels hommes aussi, bien qu'on ait pu les taxer d'hérésie, à l'égal des docteurs de l'erreur et de l'immoralité; bien que les hommes ne leur aient témoigné ni reconnaissance, ni honneur; de tels hommes, disons-nous, ont occupé une vraie et importante place dans l'Église universelle et ont, au même titre que leurs frères plus illustres, et dans de plus difficiles circonstances, rendu à leur Seigneur un témoignage vivant et précieux.

Si donc l'étude de l'histoire de l'Église primitive fournit de nombreuses preuves des erreurs et de l'infirmité humaines; si, trop souvent, elle remplit le cœur de tristesse, en montrant le bien transformé en mal ou méconnu, elle n'en renferme pas moins un enseignement d'un prix exceptionnel à nos yeux. Elle confirme notre foi dans la sagesse de Dieu et dans ses desseins miséricordieux pour l'humanité. Elle nous montre qu'il a toujours veillé sur son Église; qu'il n'a jamais permis que la lumière de la vérité fût éteinte; qu'il a toujours pourvu aux besoins de chaque génération. Même dans les périodes les plus sombres, alors que les siècles avaient abaissé le niveau de l'Église au point que, dans

son culte et dans sa manière de concevoir la piété, elle semblait avoir complètement perdu son caractère primitif, il y avait encore dans son sein, comme en Israël au temps de l'idolâtrie d'Achab, sept mille hommes qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal. Les âges les moins brillants de l'Église ont toujours offert l'espérance précieuse d'une nouvelle aurore. Sans doute, depuis que la lumière éclatante de la Réforme a paru, le ciel de l'Église a souvent été couvert par des nuages amoncelés. Mais l'Église n'en conserve pas moins sa marche ascensionnelle vers la vérité, et c'est dans l'espérance d'un avenir de plus en plus glorieux que nous pouvons rendre à Dieu de joyeuses actions de grâces.

TABLE CHRONOLOGIQUE

A.D.	EMPEREURS	ÉVÉNEMENTS ; HOMMES MARQUANTS	A.D.
14	Tibère............	Étienne, premier martyr chrétien.....	33
37	Caligula.		
41	Claude	Mort de l'apôtre Jacques............	44
54	Néron............	Persécution à Rome.................	64
		Martyre de Pierre et de Paul........	67
68	Galba.		
69	Othon.		
69	Vitellius.		
69	Vespasien........	Destruction de Jérusalem............	70
79	Titus.		
81	Domitien........	Persécution. L'apôtre Jean banni à Pathmos........................	
96	Nerva.		
98	Trajan	Mort de l'apôtre Jean................	99
		Epître de Clément de Rome.	
		Le *Pasteur* d'Hermas. Epître de Barnabas.	
		La *Didachè*, ou Enseignement des douze apôtres.	
		Pline, proconsul de Bithynie.........	103
		Martyre d'Ignace....................	115
117	Adrien...........	*Apologies* de Quadratus et d'Aristide..	
		Lettre à Diognète.	
		Insurrection des Juifs ; Jérusalem est détruite de nouveau; l'Eglise paganochrétienne devient indépendante....	131-137
		Clôture du canon du Nouveau Testament.	
138	Antonin le Pieux..	Celse attaque le christianisme.	
		Première *Apologie* de Justin-Martyr [1].	c. 148
		Martyre de Polycarpe...............	155

1. Nous avons donné ailleurs, d'après l'opinion générale, 138 pour date de la *Première Apologie* de Justin. Un examen plus attentif semble rendre préférable, aussi bien pour des motifs internes qu'externes, de la placer non plus vers le début, mais vers le milieu du règne d'Antonin le Pieux, c'est-à-dire vers 148. — Voy. *Dict. Christ. Biog.*, art. JUSTIN-MARTYR, p. 563-565.

A.D.	EMPEREURS	ÉVÉNEMENTS ; HOMMES MARQUANTS	A.D.
161	Marc-Aurèle.......	Seconde *Apologie* de Justin-Martyr. Tatien.	
		Martyre de Justin-Martyr.............	165
		L'*Octavius* de Minucius Félix.	
		Lucien attaque le christianisme.	
		Apologies de Méliton et d'Athénagore.	
		Martyrs de Lyon et de Vienne........	177
		Irénée, évêque de Lyon.............	177
		Les Gnostiques. Pantène enseigne à Alexandrie.	
		Les Montanistes.	
180	Commode	Conversion de Tertullien............	185
		Clément enseigne à Alexandrie.	
193	Pertinax.		
193	Didius Julien.		
193	Septime Sévère....	Victor, évêque de Rome.............	196
		Tertullien devient Montaniste.	
		Les martyrs de Scillita..............	200
		Martyre de Perpétue, de Félicité et autres..........................	202
		Les *Clémentines*.	
211	Caracalla.		
217	Macrin.		
218	Héliogabale.		
222	Alexandre Sévère..	Origène enseigne à Césarée.	
		Denys enseigne à Alexandrie.........	232
235	Maximin le Thrace.	Grégoire le Thaumaturge............	235
		Martyre d'Hippolyte................	236
238	Gordien.		
244	Philippe..........	Cyprien, évêque de Carthage.........	248
249	Décius...........	Persécution générale.	
		Les *Lapsi*.	
		Martyre de Fabien, évêque de Rome..	251
251	Gallus............	Persécution renouvelée.	
		Novatien et son schisme.	
		Paul, le premier ermite chrétien.	
		Peste à Alexandrie et à Carthage.	
253	Valérien.........	Mort d'Origène.....................	253
253	Gallien...........	Denys d'Alexandrie banni............	257
		Etienne, évêque de Rome............	257
		Sixte, évêque de Rome, et martyre de Laurent........................	258
		Martyre de Cyprien.................	258
260	Gallien.		
268	Claude...........	Porphyre attaque le christianisme.	
270	Aurélien	Paul de Samosate.	
275	Tacite............	Exécution de Manès.	
276	Probus.		
282	Carus............	Le moine Antoine.	
283	Carinus.		
283	Numérien.		
285	Dioclétien	Destruction de l'Eglise de Nicomédie............................	303
285	Maximien	Premier, second et troisième édits de persécution....................	303
		Quatrième édit.....................	304

A.D.	EMPEREURS	ÉVÉNEMENTS; HOMMES MARQUANTS	A.D.
305	Constance Chlore. Galérius.		
306	Maxence.		
307	Licinius	La persécution cesse en Occident.....	307
308	Constantin	La terreur règne en Orient...........	308-311
308	Maximin Daza.....	Pamphile. Arnobe.	
		Lactance.	
		Edit de tolérance de Galérius........	311
		Persécution sous Maximin Daza......	311-312
		Vision de Constantin. Sa victoire sur Maxence	312
		Edits de Milan.....................	313-314
313	Constantin........	Les Donatistes.....................	313
	Licinius	Synode d'Arles.....................	314
		La controverse arienne..............	317
		Concile d'Elvire.	
		Histoire ecclésiastique d'Eusèbe.	
323	Constantin, seul empereur..........	Concile de Nicée..................	325
		Invention de la vraie croix par Hélène.	326
		Athanase, évêque d'Alexandrie........	328
		Le siège de l'empire transporté à Constantinople	330
		Consécration de l'église du Saint-Sépulcre	335
		Athanase banni.....................	336
		Mort d'Arius.......................	337
		Baptême et mort de Constantin.......	337

INDEX

—

B

C

D

E

M

N

O

P

Q

R

ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

De la naissance du christianisme jusqu'à l'an 200.

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

Appendice à la première partie.

DEUXIÈME PARTIE

De l'an 200 à la mort de Constantin en 337.

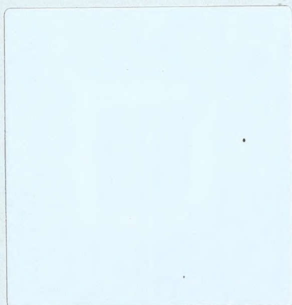
CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

ERRATA

Page	25, ligne	24,	lisez :	*il le répétait.*
—	—	25,	—	*c'est que, répondait-il, si, etc.*
—	126, —	11,	—	*les dons.*
—	257, —	1,	—	*assis.*
—	282, —	17,	—	*Mammée.*
—	283, —	4,	—	*Macrien.*
—	373, —	20,	ajoutez	après Carthage : *Nicaise, de Dijon, Domnus, de Strido, en Pannonie, Eustorge, de Milan, et Marc, de Calabre.*
—	373, —	20,	—	après romains : *Victor, ou Vitus, et Vincentius.*
—	425, —	3,	lisez :	*Valentinien III.*
—	458, —	4,	—	*celle.*

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01409 6115

